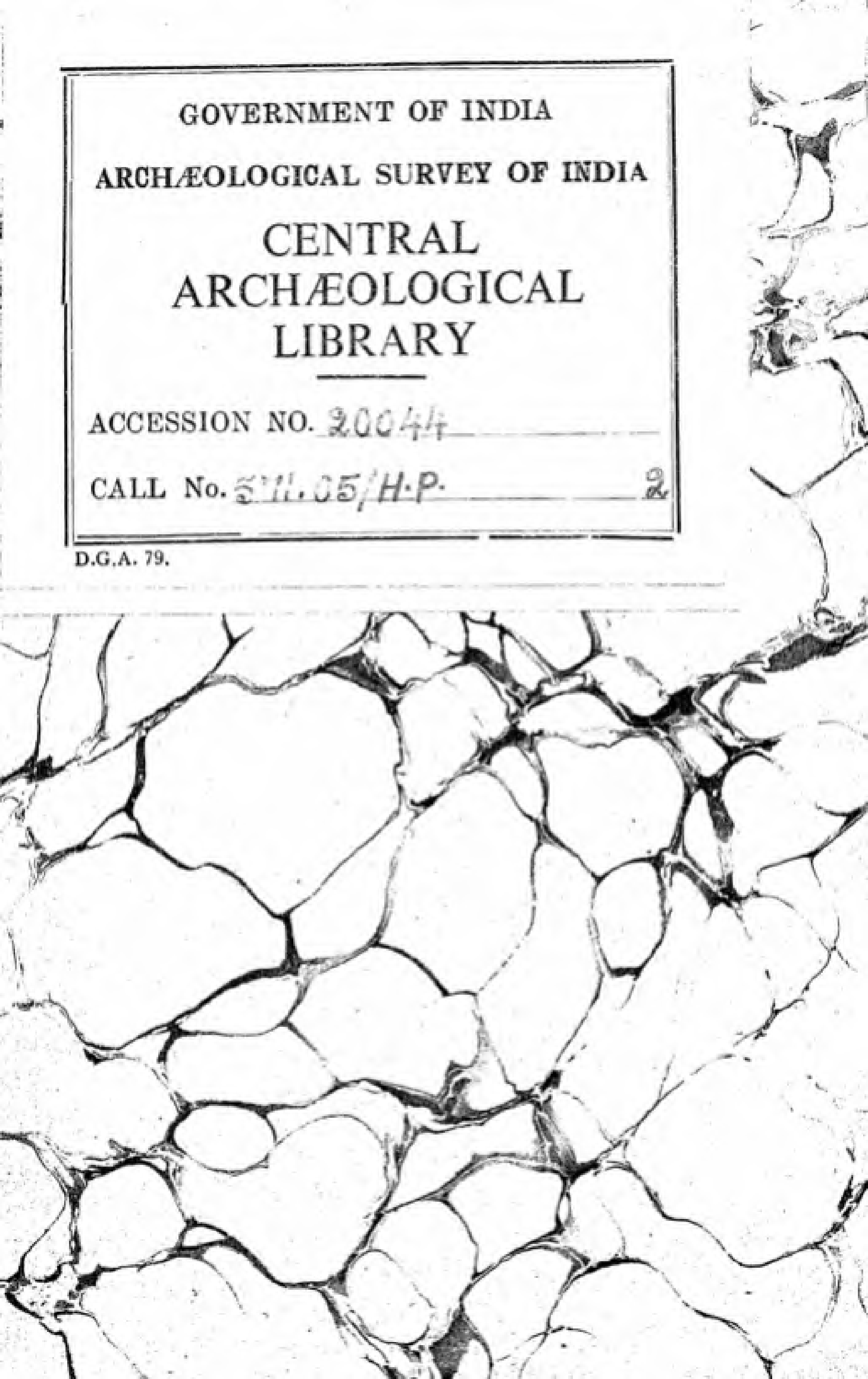
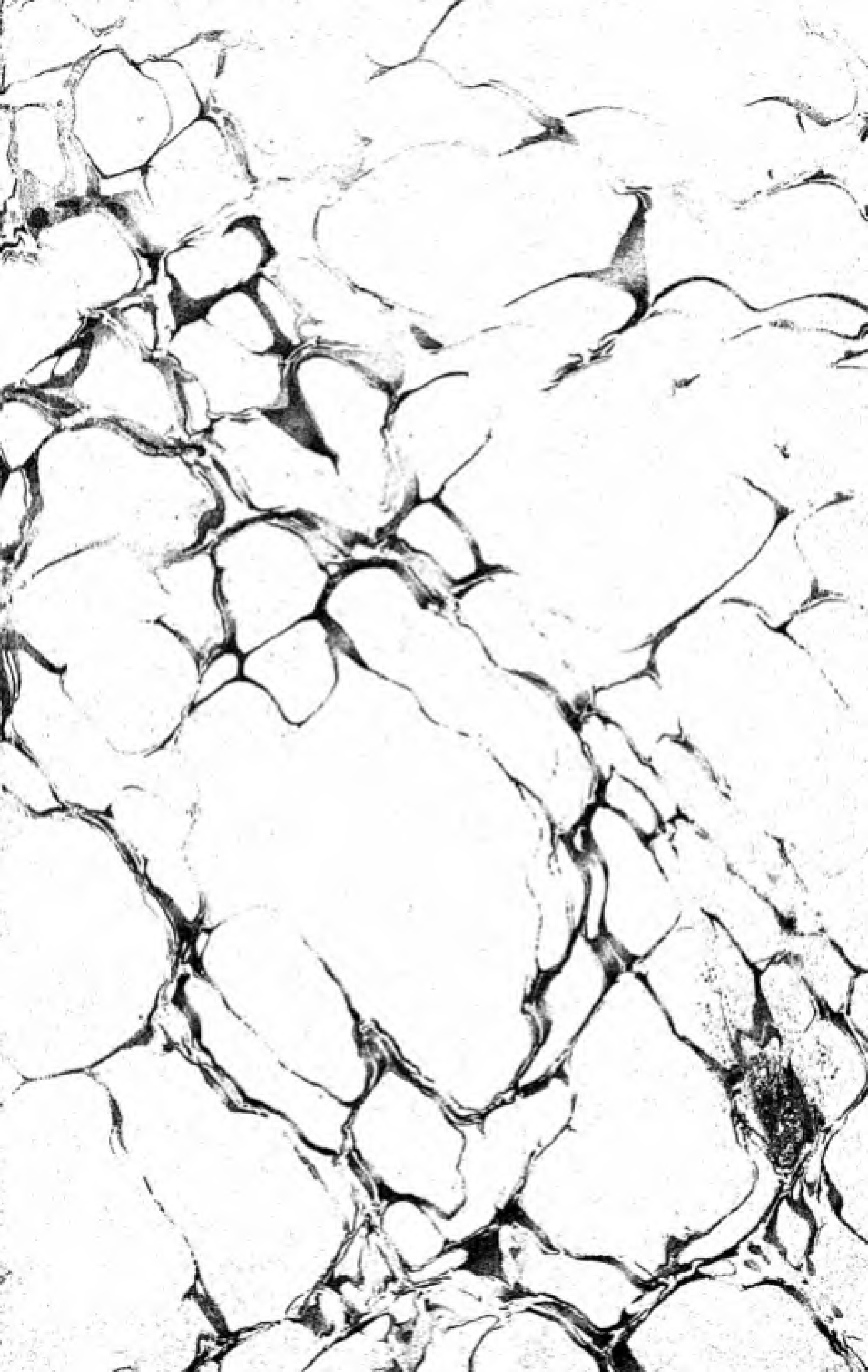




L'Homme préhistorique

L'Homme préhistorique

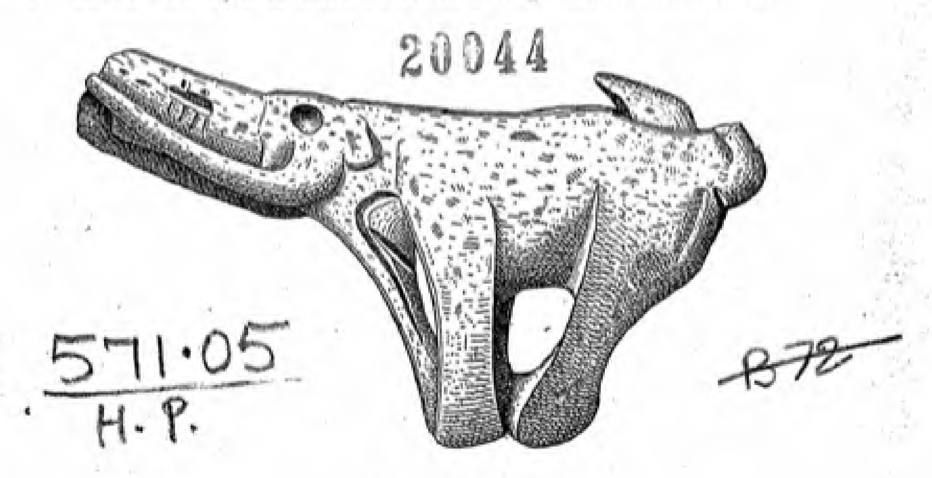
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

2e ANNÉE — 1904

Avec 192 figures dans le texte et 4 planches hors texte



PARIS
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES & Cie, ÉDITEURS
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1904

2e ANNÉE. N° 1 JANVIER 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LES

TUMULUS DU LIMOUSIN

Par **Martial IMBERT**.

Nous croyons qu'il y aurait le plus grand intérêt à publier des monographies spéciales des monuments et des mobiliers archéologiques de chaque région. La carte permettrait de saisir des rapports et des différences qui pourraient contribuer très efficacement aux progrès de l'archéologie préhistorique.

Cette science, en effet, dont l'existence compte à peine un demi-siècle, a tracé son cadre et les grandes lignes de son œuvre, mais ce qui reste à faire est, quoi qu'on en dise, peut-être plus considérable encore : si le cadre est tracé, il reste à entrer dans le détail et à analyser les éléments qui contribuent à sa formation.

On peut être certain que l'étude analytique de ces éléments présente non seulement une réelle utilité, mais qu'elle arrivera forcément à modifier certaines des grandes lignes déjà posées.

De nos jours, il existe un synchronisme de civilisation, mais ce phénomène est de toutes les époques ; et durant les périodes préhistoriques, il a existé sur d'immenses territoires. L'absence de routes et de moyens de communication était cause que les *individus* voyageaient moins, mais la pauvreté du capital de la collectivité était, par contre, cause que les groupes ou les peuples eux-mêmes vivaient dans un état plus mobile de beaucoup que celui des groupements contemporains.

Les synchronismes des civilisations préhistoriques ne doivent pas nous empêcher de voir les différences parfois profondes qui existaient entre les populations occupant un territoire d'une certaine étendue ; ces différences ne peuvent être révélées que par les monographies locales.

Ces monographies, selon notre sentiment, si elles sont méthodiquement faites, seront les éléments dont se composera la science archéologique de demain. C'est à tous les archéologues régionaux qu'il appartient de construire l'édifice, mais en se souvenant qu'il est absolument inutile, sinon dangereux, de vouloir tirer des conclusions d'ordre général, autrement dit de vouloir faire des généralités, d'études locales, si importantes soient-elles.

Nous pourrions citer bien des exemples d'études régionales de la plus grande valeur dont les savants auteurs ont cru pouvoir déduire des principes généraux applicables partout, ne s'apercevant pas que leur synthèse était boiteuse parce qu'elle n'avait qu'un pied.

Ces études ne perdent pas de leur valeur par le fait que leurs auteurs ont voulu en tirer des conclusions qu'elles ne comportaient pas, mais elles n'y gagnent rien et elles risquent de fausser des rapports ou rapprochements qu'on pourrait faire entre des séries parfois éloignées.

Puisque l'archéologie préhistorique est une science naturelle, nous pouvons bien lui appliquer le principe biologique : « *Tout organe inutile est un organe dangereux.* » Nous ne contestons en rien la valeur des travaux de synthèse, nous en sommes au contraire des plus partisans ; mais alors qu'un ouvrage comme le Grand Catalogue du Musée de Saint-Germain par M. Reinach ou le Préhistorique de MM. de Mortillet, ou tel autre travail de même ordre font ou permettent de faire de la synthèse, les publications sur des découvertes locales, si importantes qu'elles soient, doivent comporter seulement l'analyse méthodique de ces découvertes, avec les observations et remarques des auteurs. Et les Congrès des sociétés savantes, qui se tiennent chaque année pendant la semaine de Pâques, devraient rapprocher pratiquement les travaux isolés et en tirer des conclusions d'ordre général.

Les considérations qui précèdent nous ont été suggérées

par les déclarations d'un heureux fouilleur de tumulus de la région limousine, M. le Dr Hugonneau, conseiller général de Saint-Mathieu, qui après avoir recueilli des séries archéologiques a tenté de les publier, mais y a renoncé parce qu'après avoir écrit son mémoire, « *il n'a pu en tirer les conclusions générales qu'il croyait pouvoir en déduire* ». Si M. Masfrand, président de la Société archéologique de Rochechouart, n'avait signalé ces fouilles, les trouvailles du Dr Hugonneau seraient restées ignorées. Cet exemple — et je pourrais en citer beaucoup d'autres — montre quel préjudice ce désir de synthétiser peut porter à la formation de la carte archéologique de la France.

Nous voulons aujourd'hui publier les résultats des fouilles des tumulus limousins qui nous sont connus pour permettre la comparaison du mobilier funéraire de cette région avec celui d'autres départements ayant donné des tumulus à incinération.

La Haute-Vienne présente certains caractères archéologiques qui en font une région très intéressante à étudier : l'absence de grottes due à sa nature granitique et sa température moyenne peu élevée — une des plus froides de la France entière — sont sans doute cause qu'on y rencontre peu de documents paléolithiques, car les populations antérieures aux dolmens ont dû y être clairsemées.

L'époque néolithique, au contraire, y a laissé de très nombreux vestiges : les dolmens et autres monuments mégalithiques ne dépassent pas deux douzaines à l'heure actuelle, mais leur nombre a été beaucoup plus grand ; on en a la preuve dans les lieux dits Pierrefiche ou Peyrolévado assez fréquents dans le département.

Les découvertes d'objets isolés, surtout des haches polies, de cette période sont si nombreuses que tous les musées scolaires et les collections locales en possèdent plusieurs exemplaires.

Les dolmens de la Haute-Vienne ont une structure qui les différencie notablement de ceux de Bretagne ou de la région parisienne; ils ne sont jamais formés que d'une grande table posée sur plusieurs supports, et cette table étant souvent ronde ou polygonale, il en résulte que la

chambre n'est pas toujours rectangulaire comme dans la plupart des autres régions. Ces monuments ont donc un « facies » un peu particulier et n'offrent jamais les grandes dimensions de ceux du bassin parisien.

Un autre groupe de monuments archéologiques offre aussi une sensible différence avec ceux de l'est et du nord de la France : les tumulus.

Les tumulus limousins sont également petits et leur mobilier présente en outre certaines particularités.

Nous examinerons plus tard les objets que les fouilles ont donnés, sans vouloir — conformément à notre règle — tirer aucune conclusion d'ordre général, car cette étude n'en comporte pas. Mais nous signalerons d'ores et déjà les aperçus que suggèrent les fouilles et que nous résumerons ainsi :

1° Tous les tumulus fouillés indiquent que l'incinération a été pratiquée ;

2° Tous contiennent du fer ou des objets identiques à ceux provenant de tumulus ayant donné du fer ;

3° L'ensemble des objets trouvés dans chaque tumulus donne l'impression d'une population peu belliqueuse et peu fortunée ;

4° Absence de grande épée ; aucun char ni aucun casque n'a été trouvé dans le département ; on ne peut pas signaler de tumulus qui soit une tombe militaire.

SÉPULTURE NÉOLITHIQUE

DE MÉRIEL (SEINE-ET-OISE)

Par **DENISE.**

Une découverte du plus grand intérêt, au point de vue préhistorique, vient d'être faite à Mériel, canton de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

Une sépulture très intéressante et incontestablement de l'époque néolithique vient d'être rencontrée, tout près de la grande route qui va de Méry-sur-Oise à l'Isle-Adam, par des terrassiers qui pratiquaient à cet endroit une fouille pour établir les sous-sols d'une maison que l'on doit y construire.

Mercredi 25 novembre 1903, ces ouvriers ayant remarqué, derrière une pierre debout, des ossements humains, signalèrent la chose à un passant, M. Crépin, qui est un de mes amis et habite Mériel.

Ce dernier, qui a quelques notions d'archéologie, après avoir visité la fouille, se rendit parfaitement compte de l'importance de la découverte, et m'en avisa aussitôt.

Au reçu de sa lettre, je m'empressai de répondre à son appel et nous allâmes ensemble visiter la fouille. Je reconnus immédiatement qu'il y avait là les restes assez importants d'une sépulture de l'âge de la pierre, dont les pierres de support paraissent intactes, mais dont les tables de recouvrement ne sont plus en place.

Il y a environ huit ans, une de ces tables a été enlevée par le propriétaire et emportée pour faire une passerelle sur un ruisseau voisin.

On ne peut se rendre un compte exact de l'ensemble du monument, car une bien petite partie seulement en a été dégagée par les travaux, et le reste est enfoui dans le sol. Ce qui en a été mis à jour est une petite portion de la partie du fond, c'est-à-dire du bout opposé à l'entrée, que tout fait supposer être dans la partie encore enterrée.

Il serait certainement très intéressant d'explorer complètement le monument, mais la fouille des sous-sols étant terminée, le propriétaire paraît vouloir en rester là.

La grande dalle du fond était d'un seul morceau de grès tendre et a été brisée en partie par les terrassiers ; elle avait plus de 2 mètres de largeur, sur 1 mètre 60 de hauteur et environ 35 centimètres d'épaisseur, et était posée bien verticalement.

Les quelques pierres servant de supports que l'on aperçoit sont moins régulièrement placées. Ce sont aussi des pierres de grès pour la plupart, mais il doit s'y trouver aussi des pierres calcaires. Le sol de l'intérieur est pavé d'une façon assez régulière ; c'est sur ce pavage que gisent les ossements, sous une couche de terre végétale d'environ deux mètres.

La largeur entre les deux rangées de supports est à peu près de 1 mètre 60 centimètres ; on ne peut juger de la longueur, puisque le monument n'est visible que dans une bien petite partie de son étendue. On ne peut non plus en déterminer la hauteur, les tables de recouvrement étant enlevées. Pourtant, à un mètre au-dessus du niveau du pavage du fond, on distingue parfaitement, dans la coupe de la fouille, des traces de taillure de grès relativement récentes, ce qui semble indiquer que les tables ont dû être jadis cassées sur place pour en faire des pavés.

L'orientation est à peu près exactement de l'est à l'ouest, l'entrée étant vraisemblablement à l'ouest.

Les pierres qui ont servi à la construction viennent de plus de 300 mètres de là, au plus près, car il n'y en a pas à une distance moindre. Le monument est situé à 200 mètres de distance d'un coteau en pente douce faisant face à l'ouest et il n'y a de grès que sur le plateau supérieur.

Cette sépulture a cela de particulier qu'elle est située au fond d'un vallon. Toutes les autres de la même époque connues dans les environs sont situées sur des versants de coteaux et même sur les plateaux qui les couronnent.

Parmi les ossements trouvés, M. Crépin a recueilli deux crânes à peu près intacts ; les os sont entremêlés et les squelettes ne sont pas placés normalement, mais ils ont pu avoir été déjà remués autrefois.

M. Crépin a aussi recueilli trois fragments de poterie qui se raccordent entre eux et forment à peu près la moitié d'un petit vase dont le surplus manque. Cette poterie est en terre de couleur très rouge pour l'époque ; elle a la forme d'un très petit pot funéraire mérovingien, ayant une base très large, dans le genre d'un verre à pied ; elle n'a pas été faite au tour, et la trace des doigts qui l'ont pétrie se voit fort distinctement. La forme en est presque jolie, et je ne connais aucun dessin de poterie ayant avec elle quelque analogie.

Le sol où ce monument est placé est composé, à la surface, d'une épaisseur de terre végétale de près d'un mètre. Au-dessous, il y a une couche d'un blanc jaunâtre, formée de sable d'alluvion mêlé d'un peu de calcaire.

La moitié inférieure des pierres de support est placée dans ce sable d'alluvion et la partie supérieure dans la terre végétale.

Le cimetière préhistorique du Vivray décrit par M. André Le Maire dans le numéro de *L'Homme préhistorique* du 1er mai dernier et qui est composé de tombes isolées, est situé dans un terrain absolument identique. Les deux nécropoles, qui ne sont qu'à trois kilomètres l'une de l'autre, sont toutes les deux à proximité d'un ruisseau se jetant dans l'Oise.

En face de chacune d'elles, il y a un grand espace de basses plaines qui devaient être autrefois d'immenses marécages pouvant servir d'asile à des populations lacustres.

Pourtant là doivent se borner les rapports, car si ce sont incontestablement des deux côtés des nécropoles préhistoriques, elles sont de périodes distinctes ; celle qui nous occupe aujourd'hui est certainement plus ancienne, le mode de sépulture en fait foi.

En parlant de ce monument, je ne me suis servi ni du mot Dolmen, ni de celui d'Allée couverte, car rien ne m'autorisait à employer l'un plutôt que l'autre. Il aurait fallu pour cela en connaître la véritable configuration, et, comme je l'ai dit, la plus grande partie est encore dans la terre.

Il serait à désirer que le propriétaire du terrain pratiquât lui-même des fouilles méthodiques, ou autorisât une per-

sonne compétente à le faire, ce qui pourrait certainement donner des résultats fort intéressants.

Les deux dolmens ou allées couvertes de l'abbaye du Val, que j'ai signalés aux membres de la Société d'excursions scientifiques le 3 mai dernier, étaient situés à moins de trois kilomètres de notre sépulture. Ces dolmens ont été détruits lors de leur découverte, un peu après le milieu du dernier siècle.

Certains indices annoncent qu'il y en a encore d'autres dans les environs.

Comme on peut le voir, la contrée est riche en souvenirs préhistoriques.

Nota. — Nous apprenons, au moment de paraître, que le dolmen de Mériel vient d'être fouillé par M. Gaston Crépin. Nous indiquerons dans le prochain numéro le résultat de ses recherches.

LES POINTES DE FLÈCHES

DE LA

PÉRIODE NÉOLITHIQUE

AUX ENVIRONS DE COMPIÈGNE (Oise)

Par **Clément QUÉNEL**.

Vingt-cinq années de recherches sur les terroirs de Compiègne et des communes environnantes m'ont permis de recueillir une quantité innombrable de silex taillés de toutes formes et de toutes couleurs.

Les terroirs de Compiègne (Royallieu au sud-ouest et Confluent au nord) et celui de Choisy-au-Bac, ce dernier sur deux points différents, m'ont procuré une grande quantité de haches et fragments de haches polies de nuances variées. Par rapport au nombre total, les pièces entières sont rares, et il me paraît très difficile, malgré mes observations et ma longue expérience, d'établir les causes qui ont produit tant de pièces morcelées.

Parmi les silex que je possède, toutes les époques sont représentées, mais je ne parlerai pour le moment que des pointes de flèches appartenant à la période néolithique, pièces assez difficiles à trouver et qui offrent un attrait tout particulier pour le chercheur à cause de la grande variété des types.

Les figures jointes à cette notice peuvent donner une idée de toutes les formes de pointes de flèches des types les plus fréquents et les plus caractérisés que j'ai rencontrés. La matière qui a servi à leur confection est, pour la plus grande partie, du silex étranger aux localités et à la région ; c'est principalement du silex blond ou nuageux, d'un aspect translucide ou marmoréen, et du silex pyromaque qui devient gris par la suite, en se décomposant à la sécheresse des appartements.

Les pointes du type de la figure 1 sont fréquentes à

Royallieu ; elles affectent la forme d'un triangle scalène ; le plus souvent le tranchant produit par le clivage de la lame dans laquelle elles ont été taillées se trouve à gauche, le plan d'éclatement étant placé en dessous ; la base et le côté

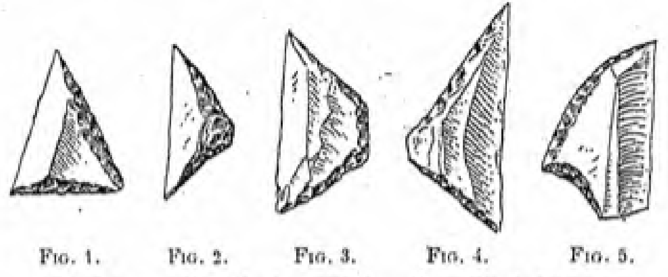


Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3. Fig. 4. Fig. 5.
Pointes en silex. Environs de Compiègne (Oise). 3/4 gr.

latéral de droite sont retouchés avec soin, et, remarque particulière, toutes, à de rares exceptions près, sont retouchées à la base de l'autre face, vers le point central, de quelques petits éclatements, comme pour donner plus d'adhérence à la tige où, sans doute, elles étaient fixées ; une seule, représentée figure 4, se trouve en sens opposé.

Ces pointes passent quelquefois, comme celle de la figure 3, à la forme trapézoïdale. La figure 5 nous donne une autre forme à contours géométriques, avec un côté convexe et au-dessous une partie concave formant un pseudo-pédoncule. Dans ce type les retouches sont tantôt à droite, tantôt à gauche.

Les figures 6, 7 et 8 montrent des variantes d'un type à base concave qui ne se trouve pas très communément. Il en est de même de la forme triangulaire plus étroite, figure 9, et de la forme intermédiaire que présente la figure 2.

Un type à pédoncule et grande barbelure latérale, dont la figure 15 offre le spécimen le plus complet, le plus accentué, se rencontre parfois. Quelques pièces se rapprochent des pointes à cran.

Les types plus allongés, figures 10 et 11, sont les moins rares ; on les trouve à Royallieu, le Confluent et Choisy en assez grande quantité. Ils ont cette particularité presque exclusive que, le plan d'éclatement placé en dessous, ils sont

tous retouchés à gauche ; leur forme est celle de pointes plus ou moins aiguës ayant pu servir de perçoirs pour la couture des peaux, en supposant qu'elles étaient en ce cas emman-

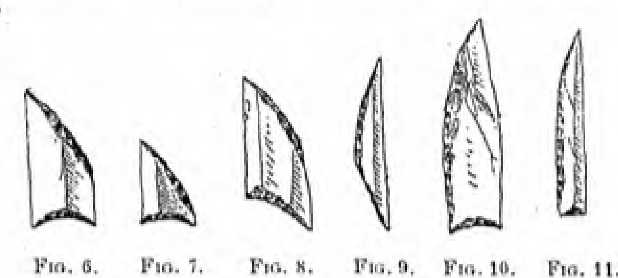


Fig. 6. Fig. 7. Fig. 8. Fig. 9. Fig. 10. Fig. 11.

Pointes en silex. Environs de Compiègne (Oise). 3/4 gr.

chées dans des os de petits animaux ; la base est toujours retouchée et un peu concave ; une seule est finement retaillée sur les deux côtés latéraux.

Nombreuses sont les pointes de flèches à tranchant transversal (fig. 16 et 17). Les sépultures en fournissent fréquemment : la sépulture dolménique de Royallieu et une autre sépulture isolée, celle de Roylaie, m'en ont donné plusieurs spécimens.

J'ai même rencontré un très petit tranchet double (fig. 18), forme excessivement rare.

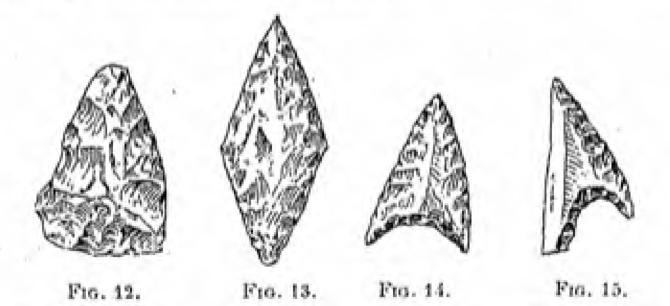


Fig. 12. Fig. 13. Fig. 14. Fig. 15.

Pointes de flèches en silex. Environs de Compiègne (Oise). 3/4 gr.

Des pièces amygdaloïdes à base amincie, du type indiqué figure 12, paraissent être de très petites ébauches de haches votives, plutôt que des pointes à tranchant transversal ; on remarque sur un des côtés latéraux une petite

proéminence semblant destinée à servir de point d'arrêt pour le montage. Il se pourrait aussi que ce soient des ébauches de pointes de flèches.

Les pointes de flèches à base concave, comme le n° 14, ne sont pas fréquentes.

La forme en losange (fig. 13) est rare. J'en possède une de Choisy et une de Trosly-Breuil.

Une superbe pointe de forme solutréenne en feuille de laurier, de silex blond, mesurant 65 millimètres de longueur, a été trouvée par moi à Royallieu. Elle fait partie de la collection Boulet, à Pont-Sainte-Maxence.

J'ai également recueilli au même endroit une pièce en silex noir en forme de cœur (fig. 19), dont il est difficile

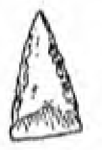




Fig. 16. Fig. 17. Fig. 18.

Petits tranchets en silex. Environs de Compiègne (Oise). 3/4 gr.



Fig. 19.

Silex taillé. Environs de Compiègne (Oise). 1/2 gr.

de comprendre l'usage. Très épaisse au sommet, qui n'a pas moins de 15 millimètres, elle est retouchée sur ses contours et a subi sur ses côtés latéraux un polissage pour abattre les aspérités des retouches. C'était probablement un objet votif.

Les pointes de flèches barbelées à pédoncule (figures 20 à 22), sans être rares, ne sont pas aussi nombreuses qu'on serait tenté de le croire. A Royallieu, sur les bords de l'Oise, j'en ai récolté une vingtaine, au Confluent une seule, à Choisy-au-Bac quatre, à Margny-lès-Compiègne cinq, à Clairoix, sur le mont Ganelon, une seule (collection Delvincourt à Crécy-sur-Serre, Aisne), sur le mont Berny, près la ville des Gaules, une seule; à Baugy, sept kilomètres au nord-ouest de Compiègne, un chercheur en a plusieurs.

Si ces magnifiques pièces servaient pour la chasse, il faut avouer qu'elles ont dû donner beaucoup de travail à ceux qui les ont fabriquées pour ne rendre qu'un bien piètre service. A Royallieu et à Choisy, deux centres d'habitation importants, je ne les rencontre que dans les stations ; il n'y en a aucune en dehors. Les nombreux foyers que j'ai fouillés dans la première de ces localités ne m'ont procuré aucun objet intéressant. En somme, après les nombreuses et laborieuses recherches auxquelles je me livre depuis dix ans dans ces parages, je crois peu à l'emploi cynégétique des pointes de flèches en question. Elles me semblent

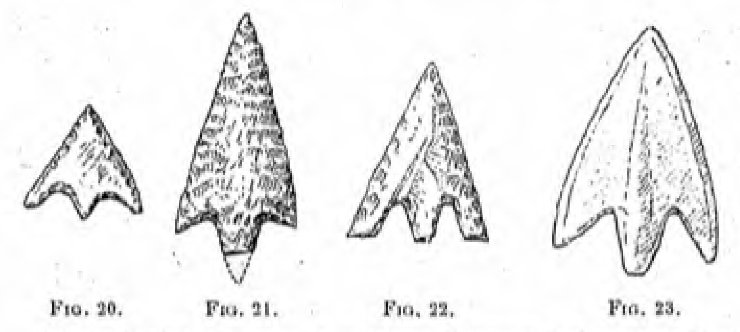


Fig. 20. Fig. 21. Fig. 22. Fig. 23.

Pointes de flèches en silex et en bronze. Environs de Compiègne (Oise). 3/4 gr.

plutôt être des pièces votives. On ne les rencontre guère qu'autour d'endroits où il a dû y avoir des sépultures isolées, qui, n'étant que superficielles, ont pu être détruites par les travaux agricoles : les dents humaines que je trouve assez souvent sur le sol, après les grandes pluies, en seraient une preuve.

J'ai aussi recueilli sur un de ces emplacements, ne mesurant pas moins de cinq à six cents mètres de longueur, une pointe de flèche à barbelures et à pédoncule en bronze ou cuivre et un fragment de pointe en même métal. La pointe (fig. 23) a peu d'épaisseur et paraît avoir été martelée; les bords latéraux, qui ont été affûtés, devaient en faire une arme pénétrante et redoutable.

UNE STATION PRÉHISTORIQUE

A CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Par **Georges RIVIÈRE**.

Des terrassements opérés dernièrement sur la rive gauche de la Marne, un peu en aval du viaduc de Nogent-sur-Marne, ont coupé, sur une hauteur atteignant par endroits jusqu'à cinq mètres, le terrain quaternaire que recouvrent des terres rapportées depuis moins d'un siècle. La stratification horizontale de ce terrain se compose de sable blanc et d'un peu de limon siliceux, amalgamés en une sorte de gangue, enveloppant une quantité considérable de graviers; quelques dalles de calcaire, assez épaisses, s'y trouvent aussi encastrées. Une mince et inégale couche de limon rouge sépare le terrain à graviers des terres rapportées.

Nous avons recueilli dans le limon rouge quelques instruments, d'un travail assez négligé, présentant le même aspect et les mêmes formes que ceux trouvés par nous à Montreuil-sous-Bois, à Rosny, à Fontenay-sous-Bois et sur le plateau de Tillemont, à la surface du sol. Les uns, triangulaires, ont la base légèrement incurvée, tandis que les côtés, nettement abattus, offrent un champ lisse de l'épaisseur de la pierre; d'autres, en forme de racloirs, sont assez soigneusement retouchés sur les bords et à la base. On peut toutefois affirmer que l'époque quaternaire supérieure est assez pauvrement représentée au point de vue de la qualité dans la banlieue sud-est de Paris et que les instruments qu'on y recueille généralement sont loin d'égaler, comme travail, les outils de la même époque provenant des fouilles du sud-ouest de la France.

Dans la couche à graviers nous avons trouvé quelques disques moustériens assez bons, mais qu'on ne pourrait point citer parmi les pièces de choix. Il faudrait se garder cependant d'en inférer qu'on ne doit pas rencontrer dans la masse alluviale où ils gisaient des instruments d'une

fabrication plus soignée. Nous n'avons pu explorer qu'une faible partie du terrain, en raison des risques d'éboulement que l'affouillement de la couche quaternaire faisait courir à la partie supérieure formée d'une terre légère et sans la moindre consistance. Il est possible que des recherches plus complètes que celles qu'il nous a été permis de faire mettent au jour des témoignages nombreux et intéressants de l'époque moustérienne et peut-être de la période plus ancienne.

Nous avons voulu seulement signaler à l'attention des archéologues parisiens une station préhistorique où l'on peut recueillir quelques vestiges des temps paléolithiques dans un sol qui n'a pas subi de remaniements.

LES ALIGNEMENTS

DE LA FORÊT DE LA TOUR-DU-LAY

Par **DENISE**.

Dans un premier article sur ce sujet, publié dans le numéro de *L'Homme préhistorique* du premier novembre dernier, nous avons, en parlant des alignements de la forêt de la Tour-du-Lay, décrit celui situé au lieu dit la *Tête-à-la-Souche*.

Aujourd'hui nous allons parler de celui, ou plutôt de ceux, car il y en a au moins deux à cet endroit, situés dans la même forêt au lieu dit les *Bois-Hude*, à guère plus d'un kilomètre du premier décrit.

Les Bois-Hude sont ainsi nommés parce que cette partie du bois, qui appartient actuellement au prince Murat, comme presque toute la forêt, était autrefois la propriété de la famille Hude, marchands de bois à Luzarches (Seine-et-Oise), dont les ancêtres en avaient fait l'acquisition comme biens nationaux à la suite de la première Révolution.

Il n'y a aucun doute à avoir, et quoique de forme un peu différente, ces alignements sont bien de la même famille que ceux de la Tête-à-la-Souche, leurs voisins. Ils se composent comme eux de deux longues rangées de pierres posées parallèlement en lignes absolument droites, et laissent entre elles un long couloir.

La largeur d'intervalle entre les rangées est beaucoup moindre dans ce dernier monument, car elle ne paraît être que d'environ 80 centimètres. Les plus grosses des pierres y sont aussi exclusivement des dalles de grès, dont les intervalles sont également garnis de pierres plus petites, meulières et petits grès.

La longueur totale de cet alignement paraît être d'environ six cents mètres. L'orientation est tout autre ; il coupe presque à angle droit celui de la Tête-à-la-Souche. Au lieu de s'étendre du nord au sud, il va de l'ouest à l'est, ou de

l'est à l'ouest, car là non plus on ne peut affirmer, du moins jusqu'à présent, de quel côté se trouve la tête.

Le sol est composé d'un sable blanchâtre, où les grès sont assez communs. Indépendamment de ceux des alignements, il y en a d'autres à la surface du sol ; il y en a aussi en couches peu épaisses et fort régulières dans le sous-sol.

Les pierres des deux rangées du monument sont pour la plupart couchées à plat sur le sol, surtout dans la partie qui va vers l'est et dans la rangée du côté sud, qui est sur une grande partie de la longueur en contre-bas de l'autre. Une centaine de mètres environ de longueur vers le bout ouest est à peu près intacte.

Les pierres ont, en moyenne, le même volume que celles de l'autre grand alignement. Peut-être sont-elles un peu moins volumineuses, mais elles sont plus régulières de grosseur et d'épaisseur. Leur lieu de provenance est certainement l'endroit même.

L'ensemble du monument a, comme je l'ai dit, environ six cents mètres de longueur, dont une partie en terrain plat et une partie en coteau en pente douce, incliné vers l'est. A peu près au milieu, sur la crête du coteau, il y a un endroit où les traces sont moins visibles, soit que les pierres aient été enlevées, soit qu'elles aient été enterrées dans le sol.

A l'alignement de la Tête-à-la-Souche, une pareille solution de continuité paraît exister aussi vers le milieu, mais au lieu de se trouver sur une crête elle est dans un léger creux de vallonnement.

La totalité de ces six cents mètres d'alignements est entièrement située sous bois, dans un endroit assez fourré, et elle n'est traversée par aucune route forestière. Seul, un sentier les coupe vers le milieu, au versant du coteau où les pierres sont le moins visibles. Il serait donc à peu près impossible de les trouver sans un guide connaissant bien la forêt et le monument, malgré les indications les plus précises et les plus détaillées que l'on pourrait avoir reçues à ce sujet.

On pourrait parfaitement passer au-dessus du monument, aux endroits où les pierres sont couchées à plat, sans s'en apercevoir. Il faudrait que le hasard conduisît l'explo-

rateur à l'endroit exact où les pierres sont restées debout. On pourrait même passer à quelques mètres de là sans rien voir, tant l'endroit est fourré.

Les pierres les plus hautes ne dépassent guère la terre de plus de 70 centimètres ; quant à leur profondeur dans le sol, je n'ai pu m'en rendre un compte exact, n'ayant pratiqué aucune fouille à cet endroit, voulant laisser les choses en leur état actuel afin de n'en pas dénaturer l'aspect.

J'ai cru prudent d'agir ainsi dans l'intérêt de la science préhistorique, car dans les sondages que j'ai pratiqués à l'alignement de la Tête-à-la-Souche, malgré toutes les précautions que j'avais pu prendre pour laisser les pierres des lignes dans l'état où elles se trouvaient, des gens qui, en principe, n'avaient nullement l'intention de mal faire, mais qui croyaient sans doute qu'il y avait là des trésors cachés [1], sont venus et ont tout culbuté et remué, détruisant et dénaturant ainsi l'aspect des choses. Il en reste heureusement assez pour permettre de se rendre compte de l'état primitif.

L'alignement dont il est question aujourd'hui est situé entre Hédouville, Ronquerolles, Jouy-le-Comte et Champagne, à une distance à peu près égale de chacune de ces quatre communes du canton de l'Isle-Adam, et quoique le monument se trouve sur le territoire de celle de Champagne, c'est peut-être de cette localité qu'il est le plus éloigné.

Le monument occupe le nord-est de la forêt, à un peu plus d'un kilomètre de la maison forestière nommée *Le Rond*, entre la route forestière qui va vers le carrefour Stenne et Saint-Robert et le chemin vicinal allant à Ronquerolles.

Les gares de chemin de fer les plus proches sont : l'Isle-Adam, Champagne et Chambly, qui sont toutes les trois à environ six kilomètres. La gare de Parmain-l'Isle-Adam est la plus commode sous tous les rapports.

Au nord et à peu de distance de l'alignement, il y a une route forestière, nommée la route du *Gros-Grès*. Comme il n'y a, à présent, plus trace nulle part aux envi-

1. D'après une tradition locale le trésor des moines de l'ancien prieuré du Lay et les cloches du couvent sont cachés quelque part dans les environs.

rons du gros grès en question, on peut voir dans ce nom le souvenir d'un ancien monument en grès disparu, peut-être un dolmen ou un menhir, mais ce n'est là qu'une hypothèse que je donne pour ce qu'elle vaut.

Comme il y a eu autrefois dans les environs de nombreuses exploitations de grès pour faire des pavés, des monuments préhistoriques intéressants ont pu être détruits.

J'ai dit au commencement de cet article qu'il y avait au moins deux alignements distincts aux *Bois-Hude*. Je vais à présent parler du second que j'ai découvert.

Il est situé à guère plus d'une cinquantaine de mètres et à l'ouest de celui décrit plus haut. Il forme avec lui un angle aigu, et l'orientation en est du sud-ouest au nord-est. Il y a environ 1 mètre 50 d'intervalle entre les deux lignes de grès et la longueur visible est au moins de 70 mètres.

J'avais pris d'abord ces deux lignes de pierres parallèles pour le couloir d'accès d'une allée couverte, et, malgré un sondage que nous avons pratiqué à cet endroit avec M. Gadout, régisseur du prince Murat, je ne suis pas encore absolument fixé sur ce point. Cette sorte d'allée pourrait bien offrir des surprises à ceux qui l'exploreront, car plus loin, après avoir traversé une route forestière, elle paraît s'enfoncer dans le sol, qui est quelque peu en pente ascendante.

Dans la fouille que nous avons faite, nous avons trouvé à environ 80 centimètres de profondeur, et presque au niveau de la base des pierres de l'alignement, une couche de grès d'environ 15 centimètres d'épaisseur, unie comme un véritable carrelage, qui reposait sur du sable blanc et m'a paru de formation naturelle.

Cette couche de grès s'enlevait avec la plus grande facilité par morceaux rectangulaires fort réguliers de forme.

Je crois que l'on ne peut en aucune façon comparer les alignements de la forêt de La Tour-du-Lay à ceux de Carnac ou aux autres grands alignements connus, car ces monuments, qui peuvent pourtant être de la même époque, ne sont certainement pas de la même famille.

Les alignements de Carnac sont des lignes de menhirs isolés les uns des autres, tandis que ceux de la forêt de La

Tour-du-Lay sont tout autre chose; leur construction est absolument identique à celle des monuments funéraires néolithiques de la région, mais ils sont d'une longueur inconnue jusqu'à ce jour.

Une question intéressante serait de savoir si ces derniers monuments sont des sépultures. Je n'ose jusqu'à présent rien affirmer à ce sujet, car bien que les sondages que j'y ai pratiqués n'aient pas donné la moindre trace d'ossements, cela est loin d'être une preuve suffisante.

Depuis une vingtaine d'années, j'ai exploré plusieurs centaines de sépultures anciennes, la plupart mérovingiennes, et j'ai pu fort souvent remarquer que dans ces tombes, d'époques pourtant relativement récentes, les ossements étaient fort souvent entièrement altérés et que dans certains terrains même, des sépultures d'assez grande dimension, et par conséquent ayant appartenu à des adultes, n'en contenaient pour ainsi dire pas de traces, quoiqu'il fût absolument évident que ces sépultures n'avaient jamais été explorées.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant que ces monuments fussent d'anciennes nécropoles, où il ne resterait aucune trace des inhumations d'autrefois. Mais faute de preuves, on ne peut rien affirmer de certain à cet égard.

Je pense qu'il vaut mieux attendre le résultat des études qui vont être entreprises.

Pour ma part, j'ai intention de ne rien négliger pour aider à élucider la question.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur ce sujet, mais je ne crois pas que cela apporterait une lumière nouvelle.

Les alignements de la forêt de La Tour-du-Lay se trouvent dans une propriété close, où il y a une chasse très giboyeuse, que le propriétaire fait garder d'une façon fort sévère.

Les personnes qui désireraient les visiter doivent, si elles veulent éviter des ennuis, demander une autorisation.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Pierres à cupules.

Nous recevons de notre excellent collègue, M. le docteur E. Marignan, de Marsillargues (Gard), les renseignements suivants : « Je vous signale pour prendre date, me réservant d'écrire plus tard un article détaillé sur le sujet, une série de roches à cupules situées à quatre kilomètres d'Arles, sur la colline du Castellet, tout à côté des fameuses allées couvertes.

« Le père Savinien, alors directeur des écoles chrétiennes d'Arles, aujourd'hui à Rome, m'avait montré ces monuments il y a déjà bien des années. J'ai eu le plaisir de les visiter encore l'an dernier, avec notre grand poète Frédéric Mistral et M. Ivan Pranishnikoff, peintre attaché au ministère de la guerre russe.

« Il est certain, pour moi, que ces cupules ont été gravées par les mêmes hommes, de la fin de la période néolithique, qui ont creusé les allées couvertes pour y dormir leur dernier sommeil.

« J'ai l'intention de faire prendre un moulage de quelques-unes de ces cupules pour les mettre au Musée d'ethnographie d'Arles.

« Les roches que je vous signale n'ont été encore l'objet d'aucune étude ; lorsque j'aurai des loisirs, j'en parlerai plus longuement aux lecteurs de *L'Homme préhistorique*.

Découvertes dans le Minervois.

Un de nos correspondants nous communique un article du *Petit Marseillais*, dont nous extrayons les passages suivants :

« La Cesse, petit affluent de l'Aude, qui descend du col de Serrières dans la Montagne-Noire et finit en aval de Sallèles, compte parmi les cours d'eau les plus accidentés de France. Aux environs de Minerve, nid d'aigle sur un abîme que l'effroi religieux, dit Reclus, consacra jadis à l'antique déesse, le torrent se fraye un passage sous la montagne en une série d'arcades naturelles de plusieurs centaines de mètres de longueur, à l'intérieur desquelles roulent ses eaux avec un bruit effrayant. En été même, il s'engouffre avant d'arriver au bourg dans un lit souterrain pour ne reparaître qu'à dix kilomètres plus loin, à Agel.

« Cette pittoresque région offre à la science un vaste champ de recherches archéologiques où se rencontrent les diverses périodes des âges préhistoriques, depuis l'époque de la pierre éclatée jusqu'à

l'aurore des temps civilisés. Il est nettement établi que les plateaux du Minervois ont été habités, aussitôt émergés des eaux, et les nombreuses cavernes et grottes qu'on y découvre nous fournissent sur les populations aborigènes de très précieuses données concernant leur vie, leurs mœurs, leurs productions industrielles et artistiques.

« L'exploration de ces lieux d'habitation des premiers hommes, notamment de la célèbre caverne de Minerve ou de la Coquille, entre Minerve et Cesseras, qui s'ouvre dans un site majestueux au pied d'une énorme masse rocheuse de calcaire nummulithique; les trouvailles d'instruments de silex éclaté, d'ossements appartenant à des espèces d'animaux dont la plupart ont disparu de nos contrées, telles que le renne, l'ours, le rhinocéros, etc., dans les grottes et cavités naturelles; d'armes en silex poli, de poteries grossières, dans les dolmens; enfin de haches en cuivre, de bagues et bracelets en métal, dans les abris creusés dans la montagne, ont permis de reconstituer peu à peu la lente évolution de l'humanité vers une existence moins âpre et plus sûre.

« Une récente découverte, à Siran, éclaire d'un nouveau jour les conceptions philosophiques de ces primitives peuplades. A 200 mètres du « Dolmen des Fées », un propriétaire, M. Pradal Auguste, qui défrichait une parcelle de terre, a exhumé une vingtaine d'urnes funéraires, recouvertes de pierres ardoisières et contenant des débris d'ossements humains, carbonisés en partie, au milieu desquels brillaient quelques rudimentaires bijoux de cuivre. Pendant le transport, malheureusement, beaucoup d'entre elles se sont brisées, car la poterie, composée seulement de terre noire mélangée à du gravier et à de petits coquillages, était devenue extrêmement friable après un si long séjour dans le sol. L'extérieur des urnes présente, comme ornementation, des empreintes faites au doigt.

« Leur examen établit clairement que les hommes de cette époque incinéraient leurs morts, qu'ils en conservaient les résidus avec le plus grand soin et entouraient d'un profond respect la mémoire de leurs parents défunts. »

NOUVELLES

Société préhistorique de France.

Nous apprenons, avec plaisir, la fondation d'une société nouvelle, purement palethnologique, la *Société Préhistorique de France*.

Cette Société, à laquelle nous souhaitons le plus complet succès, a pour but :

1° De grouper les palethnologues et, d'une façon générale, tous ceux qui s'intéressent à l'étude des époques les plus reculées de l'Histoire de la France et de ses colonies.

2° De réunir les documents qui permettront de reconstituer cette Histoire.

3° De s'intéresser à la conservation des monuments mégalithiques.

4° D'encourager les fouilles relatives à la Préhistoire.

5° D'organiser des conférences à Paris, ou en Province, et des réunions, soit auprès des palethnologues eux-mêmes, soit dans les parties les plus intéressantes de la France.

6° De faciliter les échanges entre collectionneurs.

La première réunion de la Société préhistorique, qui compte déjà de nombreuses adhésions, aura lieu le mercredi 6 janvier 1904, à 4 heures, au siège social, 93, boulevard Saint-Germain (Institut de bibliographie).

Mission Sud-Américaine.

Nos lecteurs savent que notre ami M. Courty, membre de la mission scientifique organisée par MM. G. de Créqui-Montfort et E. Sénéchal de la Grange, est resté à Tihuanaco pour exécuter des fouilles dans ce lieu célèbre.

Nous lisons dans un journal de La Paz le texte d'un télégramme adressé par M. Courty au Ministre de l'Instruction publique de la Bolivie :

« Tihuanaco, 30 octobre 1903.

« Les dernières fouilles viennent de mettre à découvert les ruines d'un temple avec des sculptures merveilleuses peintes en rouge. »

Voilà un nouveau fleuron pour la Mission française Sud-Américaine.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 novembre.

Le président, en ouvrant la séance, s'exprime en ces termes : « Nous avons, depuis notre dernière séance, perdu le plus illustre de nos associés étrangers. M. Mommsen, qui nous appartenait à ce titre depuis 1895. Dans le discours que je prononcerai vendredi, à la séance publique, je lui rendrai l'hommage qui lui est dû; mais il importe que, dès aujourd'hui, soit consignée au procès-verbal l'expression des regrets que nous cause la mort de l'historien original, du profond jurisconsulte et du philologue incomparable que fut Théodore Mommsen. »

M. Edmond Pottier communique une lettre de M. Perdrizet, relative à un des monuments les plus intéressants qui aient été trouvés en Crète.

C'est un relief sur un carafon de pierre, représentant une troupe de soldats armés de lances fourchues, conduite par un chef couvert d'une cuirasse imbriquée, et précédée d'un peloton de chanteurs et de musiciens. Il provient des fouilles de Phaestos.

M. Potier achève ensuite la lecture du chapitre de son *Catalogue des vases du Louvre*, qui a pour titre : « La condition sociale des fabricants de vases ».

M. Salomon Reinach communique et commente les photographies d'une statuette de bronze découverte à Veïes, qui a passé de la collection du comte Tyskiewicz dans celle de M. Edmond de Rothschild.

Cette statuette reproduit un type sculptural d'Alexandre le Grand, analogue à celui d' « Alexandre à la lance » de Lysippe, mais en différant par d'importantes particularités. La disposition de la draperie sur le bas du corps se retrouve dans les statues impériales du premier siècle et révèle, par suite, l'influence d'un modèle en faveur de l'époque hellénistique. Ce modèle a été attribué par M. Arndt à Leocharès, élève de Scopas et collaborateur de Lysippe. C'est également à cet artiste que M. S. Reinach voudrait attribuer le prototype d'où dérive la statue de Veïes.

M. Clermont-Ganneau communique, de la part du R. P. Prosper, de l'ordre franciscain de Jérusalem, tout un groupe d'inscriptions recueillies par ce dernier en Palestine en photographies et estampages.

Il résulte de l'examen de M. Clermont-Ganneau que, dans cette récolte épigraphique, il s'est glissé un peu d'ivraie : une imitation frauduleuse de la fameuse stèle du Temple des juifs portant interdiction aux Gentils de pénétrer dans le sanctuaire sous peine de

mort; un ossuaire antique qu'une main moderne a agrémenté d'une inscription. D'autres inscriptions étaient déjà connues, notamment deux inscriptions romaines trouvées à Jérusalem par M. Clermont-Ganneau.

Mais il reste encore beaucoup de grain : une épitaphe grecque de Gaza, avec une curieuse formule funéraire ; une épitaphe gréco-juive avec le nom de Rebecca ; surtout des fragments d'une magnifique inscription romaine de dimensions monumentales découverte dans des fouilles récentes aux portes de Jérusalem. C'est une dédicace à l'empereur Hadrien, le fondateur de la nouvelle Jérusalem, *Aelia Capitolina*, avec la mention des trois légions qui écrasèrent la terrible insurrection juive dirigée par Barcocheba : la 10e légion *Fretensis*, la 11e *Trajana*, et la 12e *Fulminata*.

13 novembre.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(Discours et éloges funèbres.)

Séance du 20 novembre.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, annonce que M. le duc de Loubat a fait un nouveau don de 50.000 fr. pour la continuation des fouilles de Délos ; que M. Geodoop a donné à la section néerlandaise de l'École d'Athènes une somme de 10.000 fr. pour entreprendre des fouilles à Ithaque ; enfin que la restauration du Trésor des Athéniens à Delphes, pour laquelle la municipalité d'Athènes a voté une somme de 20.000 drachmes, a atteint la onzième assise.

L'Académie s'associe à M. Homolle pour adresser ses plus sincères remerciements à ces généreux donateurs.

M. Héron de Villefosse rend compte d'un voyage scientifique en Arabie, entrepris par le R. P. Germer-Durand avec une subvention du ministère de l'Instruction publique.

Le but principal de ce voyage était de reconnaître la route romaine construite par Trajan entre Bostra et Philadelphie. L'exploration a été des plus fructueuses. Le Père Germer-Durand a relevé les inscriptions encore inédites de soixante bornes milliaires portant chacune le nom de l'empereur et celui du légat d'Arabie. Ces documents offrent donc un grand intérêt au point de vue historique et géographique.

Une autre découverte d'une grande importance est celle d'un milliaire exact où sont gravés les noms et tous les titres de Vaballath, fils de Zénobie (270-271). Il y a en outre vingt-cinq inscriptions inédites latines ou grecques parmi lesquelles on remarque plusieurs acclamations de victoire, en l'honneur de Julien, et enfin trois textes nabatéens. Ces inscriptions seront bientôt publiées.

M. Senart communique une lettre de M. Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient contenant la photographie d'une parure d'or récemment découverte en Indo-Chine par M. Parmentier, pen-

sionnaire de l'école. Tous les objets, diadème, bracelets, etc., sont en or. La date ne peut en être fixée d'une façon précise, mais elle est certainement antérieure au dixième siècle. L'état de conservation et l'authenticité indiscutable de cette parure, probablement destinée à orner une statue divine, donnent un grand intérêt à cette découverte; elle nous aidera à mieux connaître l'art cham-cambodgien dérivé des modèles indous.

M. Salomon Reinach annonce que M. Bruno Sauer, professeur à Giessen, a démontré que la tête provenant du Parthénon qui appartient à M. le marquis de Laborde, à Paris, a fait partie du fronton oriental du Parthénon, et que la figure de déesse que surmontait cette tête était celle d'Artémis.

M. Héron de Villefosse rappelle, à ce propos, que M. Étienne Michon, conservateur adjoint au musée du Louvre, a fourni à M. Bruno Sauer des renseignements précis sur l'état de la tête de marbre de la collection du marquis de Laborde.

M. Barbier de Meynard présente deux mémoires de M Alfred Bel, professeur de la Faculté de Tlemcen : 1° *les Benou-Ghâmya*, utile contribution à l'histoire de la domination musulmane dans l'Afrique septentrionale; 2° *la Djâzya*, chanson arabe précédée d'observations sur quelques légendes arabes.

Séance du 27 novembre.

M. L. Leger offre, au nom de M. le Dr Iwan Schichmanov, ministre de l'Instruction publique de Bulgarie, dix-neuf volumes d'un *Recueil de Folklore*, science et littérature, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Il contient des travaux relatifs à l'archéologie, l'épigraphie, la numismatique, l'histoire, la littérature et le folklore des pays bulgares, qui offrent un sérieux intérêt pour l'étude de la péninsule des Balkans; on y trouve de nombreuses planches représentant des monuments, des costumes et des monnaies.

M. Cagnat offre deux fascicules de deux ouvrages qu'il publie avec M. Albert Ballu : 1° la 7e livraison de *Timgad, une cité africaine sous l'empire romain* ; 2° *le Musée de Timgad*, qui fait partie de la collection de musées de l'Algérie et de la Tunisie.

M. Rodocanachi fait une communication sur la fondation des musées capitolins.

Séance du 4 décembre.

M. Héron de Villefosse communique une lettre de M. le docteur Carton, datée de Sousse, le 27 novembre, et relative à la découverte de catacombes chrétiennes. Les fouilles entreprises par la Société archéologique de Sousse depuis quelques jours à peine sont dirigées par M. l'abbé Leynaud avec le plus grand dévouement.

L'ensemble de ce qui a été reconnu jusqu'ici comprend trois galeries de 40 mètres chacune. On a commencé à dégager une de ces galeries. Le couloir, d'un mètre de large, présente sur ses deux parois cinq étages de *loculi*; les trois supérieurs ont été violés; les deux

inférieurs sont intacts. Le squelette y est étendu de tout son long, sur le dos, les bras collés au corps.

Chaque *loculus* est fermé par quatre tuiles sur lesquelles a été posé un enduit de plâtre ; sur cet enduit sont gravés des symboles, des caractères. L'aspect de cette galerie rappelle de la manière la plus frappante celles de la nécropole de Saint-Callixte à Rome.

M. Oppert fait une communication au sujet des fouilles entreprises par la Société d'Orient allemande sur les ruines de Babylone.

Cette Société se proposait de dégager ce qui reste du palais de Nabuchodonosor, dans le but, semble-t-il, de trouver, dans cette exploration, la confirmation impossible des faits non historiques relatés dans le livre de Daniel. M. Frédéric Delitszch, dans un discours qu'il a prononcé devant la cour, a prétendu, sans aucune raison, qu'Hérodote s'était trompé et avait induit M. Oppert en erreur au sujet de l'étendue de Babylone.

M. Oppert démontre que les résultats des calculs qu'il a faits sur le terrain sont d'accord avec les témoignages de tous les auteurs anciens et avec les textes cunéiformes. L'exploration allemande n'a révélé aucun fait qui puisse de près ou de loin infirmer ces témoignages des anciens.

M. Léon Heuzey entretient l'Académie de la reprise des fouilles de Tello, dans l'ancienne Chaldée, interrompues par la mort de M. de Sarzec et confiées aujourd'hui à un officier de mérite, M. le capitaine Cros, que plusieurs missions topographiques ont familiarisé avec la vie du désert et le maniement des populations arabes. La haute bienveillance du gouvernement ottoman assure à ces nouvelles recherches une protection efficace, profitable à la science et au progrès de nos collections chaldéennes. La mission, au lieu de s'établir comme précédemment sur le canal du Chott-el-Haï, a réussi à s'installer en plein désert, au milieu mêmes des ruines, et à donner ainsi à la conduite des travaux une précision méthodique.

Dans une première communication, M. Heuzey insiste surtout sur la découverte faite par le capitaine Cros d'une petite statue de Goudea qui a été trouvée décapitée, comme toutes celles que nous possédons de ce chef chaldéen. Mais à celle-ci, par une rencontre des plus heureuses, se rajuste une remarquable tête à turban, exhumée, il y a plusieurs années, par M. de Sarzec. Nous pouvons donc voir aujourd'hui une statue de Goudea complète, exposée à côté de ces grands cylindres historiques, près de sa masse d'armes sculptée et de son vase à libations.

L'inscription, copiée et traduite pour la mission par M. François Thureau-Dangin, consacre la statue au patron personnel de Goudea, au dieu Minghiszida, fils du dieu Ninazou.

M. Héron de Villefosse fait hommage : 1° des deux premiers fascicules d'un ouvrage de M. V. Cauchemé, inspecteur du palais de Compiègne, intitulé : *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne*; 2° de l'*Histoire de Sainte-Colombe-les-Vienne*.

M. Clermont-Ganneau offre les deux premiers fasciscules du tome VI de son *Archéologie orientale*.

Séance du 11 décembre.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Delattre, datée du 6 décembre, signalant la découverte d'un grand sarcophage de marbre blanc. Ce sarcophage est encore en place dans un étroit caveau, à 13 mètres environ de profondeur. Il a été ouvert samedi ; le corps du mort a été déposé sur une épaisse couche de sable ; le squelette est assez bien conservé. Sur le côté droit, il portait la boite aux monnaies ; celles-ci étaient au nombre de sept, au type connu, avec le palmier au revers. En tamisant le sable qui entourait le crâne, on a trouvé un anneau d'or. Le fronton du sarcophage porte comme ornement peint une palmette entre deux rinceaux remplissant le champ. L'extraction et le transport seront difficiles ; cependant on espère que, dans quelques jours, le sarcophage entrera au musée de Saint-Louis.

M. Théodore Reinach fait une communication sur la restitution d'une inscription grecque d'Orchomène en Arcadie, renfermant deux actes d'affranchissement.

M. Reinach signale l'importance chronologique et numismatique de ce texte qui nous révèle l'emploi d'une ère remontant au troisième siècle avant J.-C. et un nouvel exemple de la mine monétaire en 70 drachmes au lieu de 100.

M. Perrot offre à l'Académie un magnifique volume de M. Émile Berteaux, ancien élève de l'école de Rome, chargé de cours à l'Université de Lyon, intitulé *L'art dans l'Italie méridionale, de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou*, ouvrage accompagné de 404 figures dans le texte et de 38 planches hors texte en phototypie.

M. de Lasteyrie offre le 2e volume (accessoires et mobilier) de la *Monographie de la cathédrale d'Amiens*, par M. G. Eurand, archiviste de la Somme.

M. S. Reinach présente le 2e volume de l'ouvrage de M. V. Berard, *Les Phéniciens et l'Odyssée.*

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 30 novembre 1903.

M. Adolphe Carnot communique, au nom de M. G. Chesneau, une étude microscopique des bronzes préhistoriques de la Charente. Il résulte de ces recherches ayant porté sur deux bronzes d'époques très différentes (hache à talon de la cachette de Biarge, hache à douille de la cachette de Venat), que tout au moins dans la région de la Charente, les haches venues de fonte étaient utilisées telles quelles au début de l'âge de bronze, tandis que, plus tard, les procé-

dés de fabrication s'étant perfectionnés, les métallurgistes soumettaient les pièces après démontage à de forts recuits combinés avec le martelage en vue sans doute d'accroître la densité du métal.

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU COMITÉ SINICO-JAPONAIS

(*26 novembre 1903*).

Ethnographie asiatique. — Le Rev. J. Edkins, de Changaï, entretient la Société des recherches qu'il a faites pour établir les rapports ethniques des anciens Tibétains et des Sémites.

Continents disparus. — M. Blaise Roy fait une communication sur plusieurs transformations géologiques qui se sont produites à diverses époques dans l'Asie orientale et dont la connaissance n'est pas sans intérêt pour les études ethnographiques. Il paraîtrait qu'une civilisation de plus de trente-trois siècles antérieure à notre ère et dont les traces ont presque disparu de nos jours a existé dans cette région. Cette civilisation se limitait au nord par le Se-tchouen et aurait eu pour origine, au dire d'un savant missionnaire ayant habité longtemps la Chine, la partie méridionale de l'Asie et peut-être, dirions-nous, un continent probable, disparu, plus au sud encore et se dirigeant de l'ouest à l'est.

Ethnographie de la Malaisie. — M. Paul Guieysse communique une étude qui lui a été adressée par M. Paul Serre, de Batavia, sur le théâtre et les compagnies théâtrales chez les populations semi-civilisées de l'archipel malais. Le savant ethnographe expose, à cette occasion, que ces compagnies théâtrales, composées de Malais et de métis des deux sexes, ordinairement originaires de la presqu'île de Malacca, parcourent la Malaisie en donnant des représentations très goûtées des indigènes et des Chinois émigrés. Le drame malais date du commencement du dix-huitième siècle. A l'origine, les pièces étaient tirées d'ouvrages dramatiques persans, arabes et hindous. Plus tard les métis, qui avaient embrassé la profession d'acteur, firent jouer des parodies des pièces européennes. La plupart des pièces modernes sont tirées des *Mille et une nuits*. Les Malais, assez bons improvisateurs, ajustent, à la représentation, des paroles sur des airs de complainte et se font accompagner d'un orchestre composé d'un violon, d'un piano au d'un harmoniflûte, de guitares, de grosse caisse et de tambours.

Sur les théâtres populaires malais de Java, la représentation débute le plus souvent par des danses assez gracieuses exécutées par des jeunes filles, au son d'un orchestre tintamarresque.

Les Javanais de tous âges sont très passionnés pour le « nogaug » (théâtre des marionnettes). Les marionnettes, parfaitement articulées, représentent des héros et des héroïnes du pays ou de vieilles légendes japonaises.

LIVRES ET REVUES

P. du Chatellier. — **La pointe de Kermorvan en Ploumoguer (Finistère), ses monuments, pierres à cupules.** Extrait du *Bull. de la Soc. archéologique du Finistère*, 1903, fig.

La pointe de Kermorvan, située en face du Conquet, est particulièrement riche en monuments mégalithiques. Tous sont aujourd'hui en ruines. M. P. du Chatellier a eu l'heureuse idée de les étudier avec soin avant leur complète disparition. Car, avec le savant auteur, nous n'osons espérer que ces monuments soient efficacement protégés.

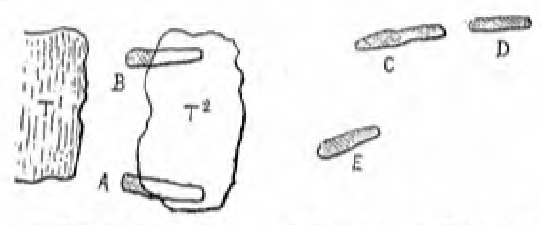


Fig. 24. — Plan de l'allée couverte de Kermorvan (Finistère). 1/100.

*T*¹. Table enfouie sous un retranchement de terre. — *T*². Table dégagée. — *ABC*. Supports avec cupules. — *DE*. Supports sans sculptures.

Parmi les quatre dolmens existant actuellement se trouve une allée couverte remarquable par les sculptures ornant trois des piliers (fig. 24). L'un de ces piliers (A), en pierre schisteuse, de 1m 10 de hauteur sur 0m 82 de largeur au sommet et 0m 60 au niveau du sol, supporte une table encore en place. Sur toute la face située à l'intérieur de la chambre sont gravées des cupules rondes et ovales de dimensions différentes et des lignes droites parallèles ou se coupant à angle droit (fig. 25). Sur le pilier faisant face au précédent (B) et servant de second support à la table, on voit une cupule allongée et sept cupules rondes (fig. 27). Enfin un des piliers en granit (C), encore debout, placés en avant de ceux dont nous venons de parler, est orné de six cupules rondes (fig. 26).

Deux autres dolmens distants de 10 mètres l'un de l'autre et en partie détruits devaient être primitivement des monuments importants, à en juger par les deux grandes tables qui mesurent, l'une 4m sur 3m 50, l'autre 5m 55 sur 3m 60.

Près de ces deux dolmens se trouvent deux menhirs, de 1m 50 et 1m 40 de haut, qui faisaient autrefois partie d'un alignement de six menhirs.

A l'est du village de Kermorvan existait un cromlech pentagonal,

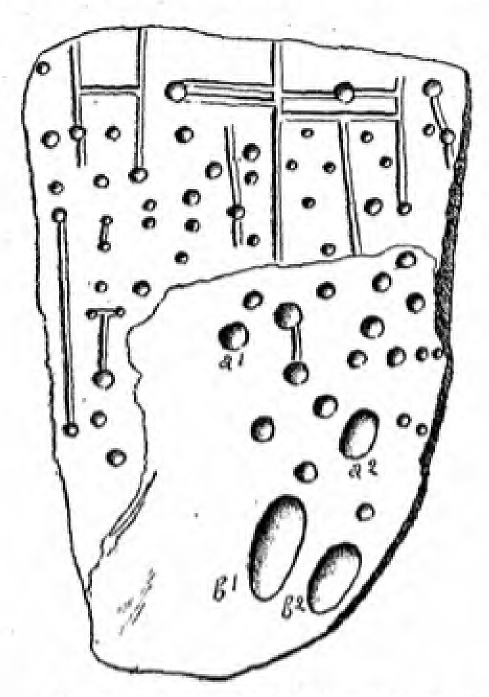


Fig. 25. — Support A du dolmen précédent.

a^1 a^2. Cupules de 45 millimètres de profondeur. — b^1 b^2. Cupules de forme allongée.

de 50 mètres sur 35 mètres dans ses plus grandes dimensions, formé de huit menhirs. Au centre se dressaient trois menhirs en ligne

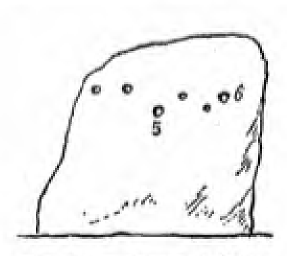


Fig. 26. — Support *C* du dolmen précédent.

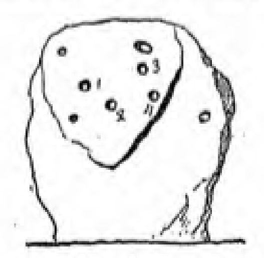


Fig. 27. — Support *B* du dolmen précédent.

1, *2*, *3*, *4*. Cupules de 4 à 5 centimètres de diamètre. — *5*. *6*. Cupules de 5 à 6 centimètres de diamètre.

droite. De cet intéressant monument, détruit par le génie en 1830, il ne reste plus qu'un menhir de 2^m 60 de hauteur.

En revenant vers le Conquet on peut voir trois petits menhirs de 0^m 90, 1^m et 1^m 30 de haut.

Une carte de la pointe de Kermorvan avec indication des points où se trouvent les divers monuments accompagne l'excellent travail que nous venons de résumer.

P. DE MORTILLET.

Société d'excursions scientifiques.

Le tome II du *Bulletin de la Société d'Excursions scientifiques* vient de paraître. Il contient un compte rendu illustré des excursions palethnologiques et géologiques faites en 1901 et 1902, ainsi qu'un résumé des principales communications présentées à la Société.

MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Additions[1].

BOURG. — Musée de la Société des naturalistes de l'Ain (conservateur : Prud'hon).

— Musée d'ethnographie bressane et de préhistorique, créé par Guillon et offert par lui à la ville. On y voit une *pierre de foudre* conservée comme amulette, des quenouilles ornées de dessins rappelant les gravures de l'époque de la Madeleine ou de certaines peuplades modernes. Collection préhistorique donnée par l'abbé Tournier et provenant des fouilles pratiquées dans les grottes et abris riverains de la Saône et de l'Ain : armes et instruments en pierre et en os, bâtons de commandement, crânes et ossements humains des stations des Hoteaux, de la Bonne-femme, etc.

1. Voir *L'Homme préhistorique*, 1903, p. 22.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 2 FÉVRIER 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES MENHIRS DU PLESSIS
AU BERNARD (VENDÉE)

Par le

Dr **Marcel BAUDOUIN** et **Georges LACOULOUMÈRE**

DÉFINITION. — Les menhirs du Plessis, au Bernard (Vendée), constituent un groupe de mégalithes qui dut être autrefois d'un effet très imposant, car il est probable qu'alors ils étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. En tout cas, il en reste encore, à l'époque actuelle, des représentants fort remarquables, quoiqu'ils aient été trop peu remarqués jusqu'à présent.

Non seulement, en effet, les touristes les ignorent totalement, et ne les visitent jamais, même quand ils vont voir la célèbre Allée couverte voisine de la Frébouchère, située dans cette même commune; mais les archéologues locaux et les savants les plus compétents eux-mêmes ne les connaissent pas, on peut le dire sans exagération.

Cela est d'autant plus regrettable qu'ils sont aussi élégants et aussi puissants que le roi des menhirs de la Vendée, celui du camp de César, dans le bourg d'Avrillé, tout proche du Bernard! Mais nous osons espérer qu'il n'en sera plus ainsi, après la vulgarisation de cette courte étude, où nous allons nous efforcer de faire connaître, une fois pour toutes, ce magnifique joyau de notre couronne préhistorique vendéenne.

HISTORIQUE. — L'inventeur des menhirs du Plessis est indiscutablement Léon Audé (de Réaumur), qui, le premier, en 1840, a mentionné les menhirs du Plessis, au Bernard,

dans un travail sur les monuments celtiques de la Vendée[1].

« Les *menhirs du Plessis*, dit cet auteur, sont trois monolithes qui se trouvent un peu à l'ouest du village de ce nom. Le plus petit, placé dans le Champ de la Pierre, porte le nom de Pierre-folle[2]; le plus grand, que j'estime avoir de 7 à 8 mètres de hauteur, est le plus élevé du pays, après celui d'Avrillé[3]; il paraît de la grande route. Ces pierres, éloignées les unes des autres, ne semblent pas se rapporter à un système unique de construction. Le terrain est schisteux[4]. »

Comme on le voit, Léon Audé aurait vu *debout* les trois menhirs qui ont existé jadis au Plessis; mais il n'a pas eu connaissance du menhir tombé du Grand-Plessis.

L'abbé Fernand Baudry les a décrits à son tour, en 1859, et cités à nouveau en 1864.

Avant Audé, personne ne les avait mentionnés. On n'en trouve pas la moindre trace, en effet, ni dans les mémoires de Joussemet (1755), ni dans l'ouvrage de Cavoleau (1818), réédité par A.-D. de la Fontenelle de Vaudoré en 1844.

Malheureusement, dans son mémoire de 1860[5], l'abbé F. Baudry ne leur a consacré que les quelques lignes suivantes, qui sont vraiment par trop insuffisantes; et c'est ce qui explique sans doute pourquoi ces mégalithes sont encore jusqu'ici inconnus des Vendéens et des archéologues français.

« A 1.500 mètres nord-ouest de la *Pierre folle du Plessis*[6], nous trouvons, au sommet de la chaîne de collines, qui courent de Troussepoil à Avrillé[7], trois menhirs,

1. Audé (Léon), *Notice sur les monuments celtiques d'une partie du département de la Vendée. Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, Poitiers, 1840-1841, t. VII, 83-98.

2. C'est le menhir qui est aujourd'hui *détruit*.

3. C'est notre *Grand Menhir*.

4. Le terrain n'est pas schisteux, comme nous le dirons plus loin.

5. F. Baudry (L'abbé), *Antiquités celtiques du Bernard (Vendée). Ann. de la Soc. d'émul. de la Vendée*, Napoléon-Vendée, 1860, VII, p. 134. — Tiré à part, Napoléon-Vendée, J. Sory, 1861, in-8°, p. 24 (Voir p. 19).

6. Voir notre mémoire sur ce mégalithe : M. Baudouin et G. Lacouloumère, *L'allée couverte de la Pierre-folle du Plessis au Bernard (Vendée)*. Paris, 1903 [Sous presse].

7. C'est avec raison que F. Baudry a insisté sur cette situation.

dans les champs dits de la *Pierre* (section E, n°s 142-144 du cadastre). Ils forment un triangle à 100 mètres de

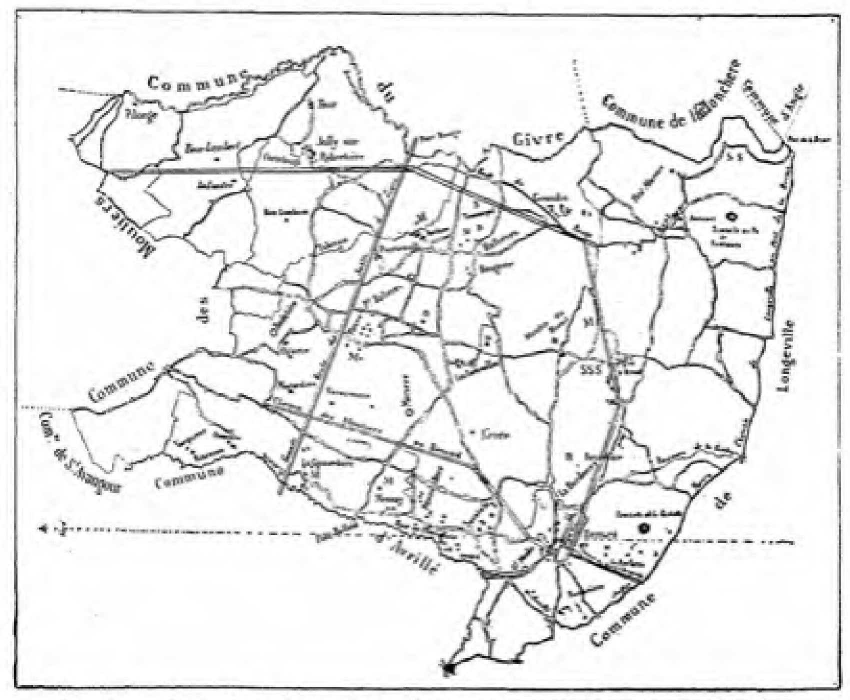


Fig. 28. — Carte de la Commune du Bernard, avec l'indication des Vestiges préhistoriques, due à l'abbé F. Baudry (1873)[1]. [Reproduction réduite de moitié. Echelle : 1/2 millimètre pour 100^{m}.]

Légende.

Situation des menhirs du Plessis : M, Menhirs. [Au Plessis, sont signalés trois menhirs, dont l'un est détruit, sans compter le menhir renversé du Grand-Plessis.] — D, Dolmens. — S, Substructions gallo-romaines.

distance les uns des autres. Celui qui est placé à l'angle nord a 5^{m} 66 d'élévation, est le mieux conservé[2], le plus considérable, et le plus beau de la commune. Sa largeur

1. Sur cette carte ne figure pas, comme nouveau, le chemin vicinal n° 8 (sa construction est postérieure à 1873), c'est-à-dire le chemin du Plessis; il était encore à l'état de chemin rural.

2. C'est là une erreur; le mieux *conservé et le plus joli*, c'est le menhir du sud. — Il y a, en réalité, 98 mètres (et non 100 mètres) entre les deux menhirs qui subsistent.

moyenne est de 2m 20, et son épaisseur de 1m 25. Il pèse 43.192 kilogrammes [1]. — Le deuxième menhir, à l'angle sud, renflé au milieu, plus étroit au sommet et à la base, affecte la forme d'une poire [2]. Sa hauteur est de 3m 60 et sa circonférence de 6m 50 [3]. — Le troisième menhir [4], posé à l'est, a été détruit en 1860, par le propriétaire, qui s'est rendu coupable sans s'en douter d'un acte de vandalisme regrettable [5]. »

En 1864, au Congrès archéologique de Fontenay-le-Comte, l'abbé F. Baudry est revenu, dans une petite note, sur les mégalithes du Bernard [6]; mais il n'a consacré à ces menhirs que les lignes suivantes, en signalant toutefois l'existence du quatrième menhir, qui lui avait échappé en 1860, comme à Léon Audé, en 1840.

En 1864, il écrit, en effet, qu'il y a, au Bernard : « Les quatre menhirs du *Plessis*, dont un renversé [7], un détruit, et deux encore debout, mesurant 5m 66 [8] de hauteur. »

Depuis, personne n'en a soufflé mot ; si ce n'est encore F. Baudry, dans son beau livre sur les *Puits funéraires* [9], où il a signalé avec raison que les mégalithes du Plessis se trouvaient placés sur « la chaîne schisto-granitique » de la commune du Bernard.

En 1876, A. Bertrand [10] a mentionné quatorze mégalithes

1. Ce poids, comme nous le montrerons, est un peu exagéré.

2. Quand on le regarde d'un certain côté seulement.

3. Actuellement ces deux menhirs sont toujours debout, comme en 1860; l'un est bien au 144; mais l'autre n'est ni au 142, ni au 143; il se trouve dans le n° 138.

4. En réalité, il y avait alors, au Plessis, *quatre menhirs*, et non *trois* ; nous décrivons plus loin le quatrième, qui n'a pas pu d'ailleurs échapper aux investigations si patientes de l'abbé Baudry, car il l'a signalé, dans son travail ultérieur de 1864, comme nous le dirons plus loin.

5. C'est le menhir, dit de Pierre-folle, d'après Audé.

6. Baudry (L'abbé F.), *Quels monuments de l'âge de pierre rencontre-t-on en Bas-Poitou?* Congrès archéologique de France, XXXIe s., Fontenay-le-Comte, 1864; Paris, 1865, in-8°, p. 35-48 (Voir p. 38). — Tiré à part : *Monuments de l'âge de pierre en Vendée*. Mémoires lus par l'abbé F. B. au Congrès, etc. Niort, Clouzot, 1865, in-8°, p. 10.

7. C'est bien celui-là qui avait été oublié en 1860.

8. Le grand menhir a seul cette hauteur.

9. F. Baudry et L. Ballereau, *Les puits funéraires gallo-romains au Bernard (Vendée)*. La Roche-sur-Yon, 1873, Gasté, 2e Éd., in-8°, p. 14.

10. Alexandre Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*. Paris, Didier, 1876 (Mémoires et Documents, Annexe B.-Vendée).

au Bernard, d'après son correspondant, l'abbé Baudry ; et il est probable que les trois menhirs du Plessis subsistants sont compris dans ce total.

En 1880, l'*Inventaire des monuments mégalithiques de France*[1] indiquait *quatre menhirs* au Bernard ; ce sont probablement les quatre menhirs du Plessis, que l'auteur a cités, d'après le mémoire de 1864 de F. Baudry[2].

En 1902, Louis Brochet[3] était fort bref à leur sujet : « Au Plessis, dit-il, il en reste encore deux debout ; le plus élevé mesure 5m 66 de hauteur. »

FOLKLORE. — Aucune légende, à notre connaissance, ne se rattache à ces menhirs : ce qui est vraiment extraordinaire, si l'on songe surtout à leur importance et aux mégalithes qui les avoisinent.

ÉTYMOLOGIE. — Le village du Plessis[4], qui comprend la maison appelée le *Plessis* (B, n° 223), et la ferme dite *Le Grand-Plessis* (B, n° 170[5]), a dû avoir pour origine une sorte d'enclos d'arbustes entrelacés, au voisinage d'une exploitation rurale, un *Plessitium*[6], comme on dit en latin ;

1. *Inventaire des monuments mégalithiques de la France. Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris,* 1880, 22 janvier. (Dép' de la Vendée, par Leguay, architecte).

2. Tous les autres menhirs du Bernard sont, en effet, ou détruits ou renversés, et peu importants.

3. Louis Brochet, *La Vendée à travers les âges.* Luçon et Fontenay, Pacteau et H. Champion, in-8°, 1902, t. I, p. 60.

4. Le mot *Plessis* est très commun dans toute la Vendée. Voir : Baudouin (M.), *Étymologie du mot Plessis. Intermédiaire nantais,* 1903, 6 avril. — Citons, par exemple : les Plessis d'Aizenay, de Beaurepaire, du Fenouiller, des Herbiers, etc., etc.

5. La ferme du *Petit-Plessis*, qui fait partie évidemment aussi du même groupement de maisons, est un peu plus éloignée au nord-est, et se trouve au bord de la route nationale des Sables à Luçon, qui a coupé ce village très ancien de l'est à l'ouest.

6. *Plessitium* viendrait de *plexus* (entrelacement, exploitation rurale), d'après Bocquier, 1900. — Le mot *plesser* signifie d'ailleurs : faire une clôture en pliant et couchant quelques brins de taillis (*Ann. Soc. d'émul. Vendée,* 1890, p. 156). A noter aussi le mot *Plesses* (*Int. nant.*, 1903, 10 mai). — Le mot *Plexus* s'emploie en anatomie.

L'histoire du mot *Plessis* a été d'ailleurs faite par Du Cange (*Glossarium med. et inf. Lat.*, 1895, t. VI, au mot *Pleisseicium* (p. 305). — On y voit que *plessis* ou *pleissis* est une *domus* [*suburbana* : une maison de plaisir pour les uns ; une *sylvulam* ou un *parcum undique clausum* pour les

et il est probable que ce *Plessitium* correspondait précisément à la ferme actuelle du *Plessis*. En tout cas, il y eut dans le voisinage, jadis, au XII[e] siècle, une gentilhommière, habitée par un Seigneur du Plessis, qui s'appelait Guillaume XII[1].

§ I. — ÉTUDE D'ENSEMBLE DES MENHIRS DU PLESSIS.

Résumons d'abord les données communes à ce groupe important et spécial de mégalithes du Bernard.

ÉNUMÉRATION. — Actuellement, nous savons qu'il y a eu au moins quatre mégalithes au Plessis, sans compter ceux qui probablement ont disparu et dont nous n'avons pas connaissance[2]; mais il en subsiste encore trois aujourd'hui.

On peut désigner, sous les noms suivants, les quatre cités jusqu'à aujourd'hui, et que nous allons étudier :

1° Le *grand menhir* du Plessis, ou Menhir nord ;

2° Le *petit menhir* du Plessis, ou Menhir sud ;

3° Le *menhir détruit*, qui était à l'est des précédents ;

4° Le *menhir renversé* du *Grand-Plessis*, que Baudry n'a découvert qu'en 1864.

SITUATION GÉNÉRALE. — Dès 1860, l'abbé Baudry disait que les menhirs du Plessis se trouvaient « au sommet de la chaîne de collines qui courrent de Troussepoil à Avrillé ».

autres ; une *plicationem ligni* pour J. Scaliger, « ita ut *pleissicium* sit locus, palis sea virgulis implexis conclusus, vel certe domus rustica, aut proedium, in quo sunt parci ».

On connait les mots : *plaissia, plessa, plesseia, plessiacum, plessitium, plexitium, plessetum*, etc., en latin. — *Plessée, plesses, plaissier, pleissis, plesseis, plessié, plaissié, plessier*, etc., en français. — Ces mots viennent de *plessa* « parcus seu locus palis vel virgulis in plexis conclusus » (p. 207).

1. Voir le Grand Gauthier (XIV[e] siècle) et d'Aillery (*Pouillé de l'évêché de Luçon*, p. 112).

2. On nous a signalé, aux environs, et en particulier au sud des menhirs, des blocs de granulite, gisant sur le sol, qui ne nous paraissent être que des rochers naturels. Ces pierres, qui se trouvaient dans les champs n° 130 et 132 de la section B du cadastre, ont été pour la plupart brisées et détruites. — On prétend, en outre, que, dans le n° 122, même section B, des blocs assez volumineux auraient été *enterrés*, suivant une vieille coutume, sur laquelle nous avons insisté dans un autre mémoire. — Le n° 130 s'appelle le *Goulipeau*, de même que le n° 122. — Le n° 132 porte le nom d'*Échafaud du Plessis*.

Cette réflexion était très juste ; mais il nous faut préciser un peu plus, en ajoutant que les mégalithes sont placés sur un petit plateau de terrain primitif, situé entre un affluent du ruisseau le *Troussepoil* à l'est, appelé le *Jabriau*, ou le Ruisseau du Boisseau, et le ruisseau du Bois-Renard, qui va former l'*Alliaire*, rivière se jetant dans la mer au Goulet de Jard, près Bélesbat, à l'ouest.

Coordonnées géographiques. — Ce sont les suivantes, d'après la carte d'Etat-Major, pour les menhirs du Plessis proprement dits[1] :

Longitude ouest : 3° 87′ 10″ (4g 20′ 30″).

Latitude nord : 46° 27′ 40″ (51g 62′).

Altitude. — L'altitude de ce plateau est de 30 mètres environ, car la côte 33m de la carte d'État-Major correspond à peu près à une région de même hauteur au-dessus du niveau de la mer.

Disposition générale. — Baudry a dit que les mégalithes étaient disposés en *triangle* ; cela est vrai pour les trois qu'il a décrits en 1860 ; ces trois blocs étaient bien alors à environ 100 mètres les uns des autres. Mais le quatrième, celui qui est renversé, est placé assez loin à l'*est* (environ 500 mètres) de ce premier groupe, et faisait sans doute partie d'un autre ensemble de menhirs, dont les représentants n'existent plus aujourd'hui.

Les menhirs du Plessis sont à 250 mètres à l'ouest du nouveau chemin vicinal ordinaire n° 8, du Bernard au Plessis ; celui du Grand-Plessis à 150 mètres à l'est du même chemin. Nous dirons plus loin quelles voies il faut prendre pour s'y rendre.

Pétrographie. — La roche, qui constitue les trois menhirs qui subsistent, est de la *granulite* typique[2]. Ce sont des pierres, choisies à dessein pour leur volume, leur forme et leur aspect taillé, dans les nombreux blocs de granulite du massif d'Avrillé, où l'on en rencontre encore d'analogues, sur le sol même ou qu'on voit pointer sur les tranchées des routes. Il y a eu, en effet, dans ce bassin de granulite, de nombreux morceaux détachés, très gros, que les hommes

1. Le menhir du Grand-Plessis est un peu plus à l'*est*.

2. Léon Audé y avait déjà vu, dès 1840, « un *granit* très dur, mêlé de mica noir ».

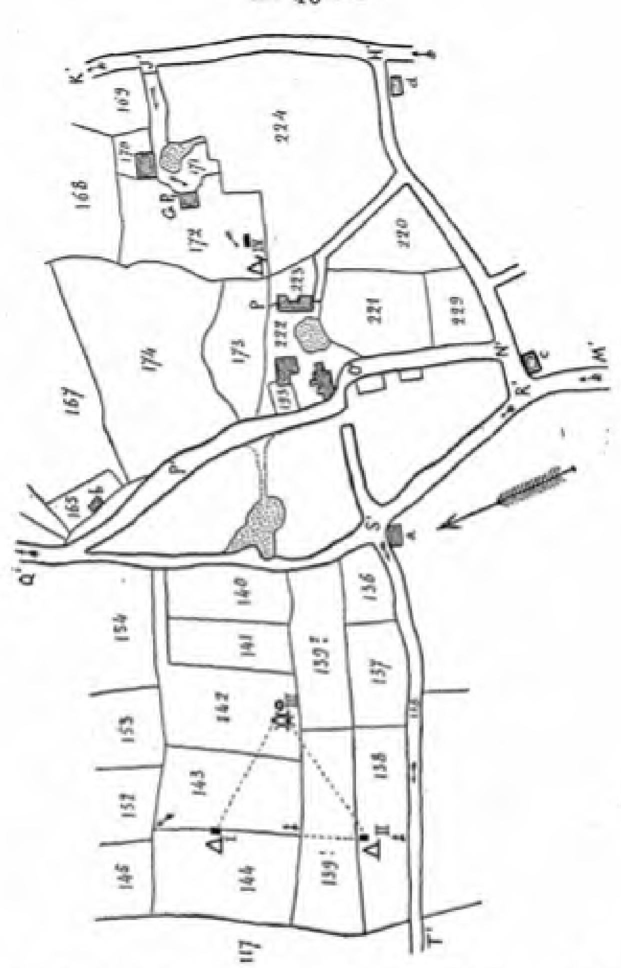


Fig. 29. — Le Plessis et les environs du village (Le Bernard, Vendée). [D'après le relevé cadastral, mis à jour en 1902.] — Echelle : 1/2500. — Section *B*.

Légende :

M' N' O' P' Q', nouveau chemin vicinal du Bernard au Plessis, et à la route nationale n° 149 des Sables à Luçon. — *M'*, côté du Bernard. — *R' S'*, chemin rural du Plessis. — *S' T'* (n° 118), chemin des Tardivières du Plessis. — *N' H'*, chemin rural. — *H' J' K'*, chemin rural du Breuil (Le Bernard) aux Moutiers. — a, *b*, *c*, *d*, maisons isolées, non figurées au cadastre. — *I*, *II*, *III*, *IV*, les menhirs du Plessis (numérotation du texte). — *P*, la ferme du Plessis et abreuvoir (n° 222). — *G P*, la ferme du Grand-Plessis et abreuvoir (n° 171).

N. B. — Les petites flèches indiquent les routes à suivre pour se rendre aux menhirs. — Pour atteindre en voiture le menhir tombé IV (n° 172), il faut descendre le chemin *K' J*, en venant de la route nationale n° 149.

préhistoriques n'ont certainement eu aucune peine à découvrir, à isoler, et à transporter. Les menhirs ont donc une origine toute locale.

Géologie. — Ces mégalithes, comme l'a bien dit F. Baudry (1873), sont tous dressés sur le bord du terrain primitif, qui limite au nord le bassin liasique du Bernard. La roche sous-jacente est la *granulite* du massif d'Avrillé, qui, en cette région, pointe vers le sud, sous forme d'un cap se dirigeant vers la Frébouchère, entre l'affluent cité du ruisseau Le Troussepoil à l'est, et l'Alliaire de Saint-Vincent-sur-Jard à l'ouest (ruisseau du Bois-Renard)[1]. Elle est visible[2] au ras du sol, non loin des menhirs; et, dans les points où elle est cachée, elle est seulement recouverte d'une couche légère de limon des plateaux. L'affluent du ruisseau de Troussepoil, qui passe près du Plessis, Le Jabriau, est bordé de blocs de granulite, analogues à ceux des menhirs, qui proviennent probablement de cette vallée.

§ II. — ÉTUDE SPÉCIALE DE CHAQUE MENHIR.

I. — LE GRAND MENHIR DU NORD.

Définition. — L'abbé Baudry a dit avec raison, après L. Audé, que c'était « le plus considérable » de la commune ; mais ce n'est point « le mieux conservé, ni le plus beau », comme il l'a avancé. Il faut réserver ces qualités au menhir du sud, dont l'ensemble est très remarquable, malgré sa petitesse.

En réalité, ce n'est que *le plus élevé* des menhirs du Plessis, car sa forme irrégulière et sa situation penchée empêchent qu'on puisse le comparer avec le menhir du jardin Gillaizeau (c'est-à-dire du camp de César) d'Avrillé, qui le dépasse en hauteur d'une façon assez notable, et qui est d'une élégance bien plus typique.

Pour l'atteindre, il suffit, quand on est arrivé au petit menhir du sud, de la façon que nous indiquerons tout à l'heure, de se diriger vers le nord, à travers les champs 139

1. G. Vasseur, *Carte géologique de France* (Feuille des Sables-d'Olonne).

2. C'est à tort que Léon Audé a dit que le sous-sol était *schisteux*; il s'agit bien de « granulite » au niveau même des menhirs.

et 143 ; à l'extrémité nord-ouest du n° 143 se trouve l'entrée de la pièce où est le mégalithe, qu'on a d'ailleurs devant soi, très visible, en regardant le nord. Léon Audé a prétendu qu'on le voyait jadis de la grande route d'Avrillé à Luçon. Il n'en est plus ainsi, croyons-nous; mais on l'aperçoit du chemin n° 8, après avoir dépassé le Plessis, en venant du Bernard.

Situation. — Le grand menhir est placé dans le champ n° 144, section B du cadastre, qui s'appelle le *Champ de la Pierre*[1]. Il s'élève dans le buisson qui limite cette pièce et le sépare du n° 143, qui porte aussi le nom de *Champ de la Pierre*[2]. Le mégalithe se dégage du terrier même qui sépare ces deux nos. Il est à 40 mètres au sud de la limite nord du champ[3], et à 50 mètres de celle du sud. Il est situé à 98 mètres au nord du petit menhir, et à 6 mètres plus à l'est.

Aspect. — Ce menhir, de forme plutôt parallélipipédique, et non conique, est très élargi près de son sommet, surtout quand on le regarde à l'est ou à l'ouest. Sa forme est donc loin d'être régulière. Léon Audé a écrit : « Les menhirs ont la figure d'un prisme carré, à sommet pointu, aplati sur les deux faces » ; ce qui n'est pas très exact, pour celui-ci.

De plus, il est manifestement incliné au nord, suivant un angle de plus de 15° (Planche I, Ouest); et cette inclinaison le rend assez disgracieux.

Forme. — On doit lui décrire deux faces principales, situées l'une à l'est, l'autre à l'ouest, et deux faces arêtes, nord et sud, qui sont en réalité de véritables faces, à peine plus petites que les autres au demeurant. Léon Audé a dit : « Les menhirs se dirigent du nord au midi » ; et c'est exact pour les arêtes.

1. Le champ 144 appartenait en 1902 à M. Guitel, viticulteur au Bernard.

2. Il est probable par suite que le terrier nord-sud séparant le 143 du 144 est de confection assez récente. — Le n° 144 est une ancienne vigne, transformée actuellement en jardin ; le 143 était cultivé en blé en 1902.

3. Cette limite est le n° 145, qui s'appelle *Les Quartelées*. — A l'ouest du 144, il y a le 117, appelé *Les Chenaies de l'Aubraye*. — Il a dû y avoir là jadis, du côté de l'Océan, un bois de *chênes*, très voisin des mégalithes.

Orientation. — Cela revient à dire que les grandes faces sont orientées, comme il est d'usage, à l'orient et à l'occident, plus ou moins exactement d'ailleurs.

Dimensions. — *a*) D'après Léon Audé, il aurait 7 à 8 mètres de *hauteur* ; mais, d'après l'abbé F. Baudry, sa hauteur totale ne serait que de 5m 66. Toutefois, d'après nos propres mensurations[1], il aurait bien près de 6 mètres, surtout si on le mesure du côté de l'est, c'est-à-dire au pied du terrier (Planche I, Est), où sa base est bien dégarnie[2]. Comme l'a signalé Léon Audé, c'est bien « le plus élevé du pays, après celui d'Avrillé ».

b) La *largeur* moyenne, d'après Baudry, est de 2m 20, chiffre un peu fort.

En effet, du sud au nord (largeur), il y a :

A la base (à 1m 50 du sol) { à l'est, 1m 80 ; à l'ouest, 2m 50 ;

A la partie la plus large, 2m 50 ;

Au sommet, à peine 0m 80.

D'où une moyenne de 2 mètres environ.

c) L'*épaisseur* (est-ouest) serait de 1m 25, d'après Baudry. En réalité, elle n'a 1m 25 qu'à la base et au nord ; au sud, elle atteint 1m 50 ; mais, au sommet, du côté du nord, elle n'a que 0m 80. Aussi admettons-nous une moyenne d'un mètre seulement[3].

Volume. — Ces dimensions correspondent donc, si l'on ne tient pas compte de la partie enfouie, à un cube de $6 \times 2 \times 1$, soit 12 mètres cubes, auxquels il faut bien ajouter 1 mètre cube et demi enfoui dans le sol. Soit, comme cube total : 13 mètres cubes et demi environ.

Poids. — Étant donné que le poids spécifique de la granulite, roche composante, est de 2,60 environ, le poids de ce bloc dans son entier serait de 35.000 kilogrammes.

1. Nous mesurons la hauteur des menhirs élevés à l'aide de la *photographie*. — Pour cela, il suffit de placer, avant de photographier le mégalithe, un mètre de bois parallèlement à l'une de ses faces (voir Fig. 3). De cette façon, sur l'épreuve positive, on peut calculer ensuite combien l'image du mètre est contenue de fois dans celle du menhir, au-dessus du sol (Marcel Baudouin).

2. On dit dans la région qu'il a 7 mètres ; c'est une exagération notable.

3. Dans le pays on donne à ce menhir 6 mètres de circonférence ; c'est une moyenne exacte.

En l'estimant à 43.192 kilogrammes, l'abbé Baudry a donc notablement forcé la note, de 10.000 kilogr. : ce qui est beaucoup. Cela tient sans doute à ce qu'il a pris un cube trop élevé.

Description. — 1° *Face sud-est.* — Cette face est la plus importante, car elle est la plus haute et la plus large, en raison du dégagement du pied du menhir au niveau du buisson.

Elle n'est pas franchement dirigée à l'est comme nous l'avons dit, mais est plutôt sud-est, car la ligne cardinale nord-sud passe en réalité par les arêtes S.-E. et N.-O. On doit donc l'appeler Face sud-est, pour rester dans la réalité.

Elle présente, à moitié hauteur, une fêlure, presque horizontale, qui est voisine de la partie la plus large du menhir. Elle montre bien qu'il est assez incliné au nord.

Il faut noter aussi, dans le haut et au nord, de grandes rainures verticales, tracées dans la granulite, et qui sont dues à l'action des pluies. On y voit des mousses (Pl. I, Nord).

2° *Face nord-ouest.* — En réalité, cette face est nord-ouest, et non ouest. Elle est d'un aspect plus régulier et plus lisse que la face sud-est ; et elle semble ravalée par les pluies. On sait que les vents d'Ouest sont les vents à pluie dans la région.

Elle présente à son sommet de nombreux lichens jaunes et plus bas deux bandelettes transversales de mousses.

L'inclinaison au nord est encore plus marquée. Le menhir a un aspect très trapu de ce côté (Pl. I, Ouest).

3° *Arête nord.* — C'est presque une véritable arête ; c'est, en tout cas, la face la plus petite ; et elle est assez effilée vers le haut. Son épaisseur est relativement faible, si bien que de ce côté le menhir a vraiment la forme du tranchant d'une *lame de couteau*, ayant la pointe en l'air.

Vu de ce côté, où l'inclinaison disparaît bien entendu (Pl. I, Nord), le mégalithe semble beaucoup plus mince et plus élancé ; il est presque élégant !

4° *Arête sud.* — Elle est large et représente vraiment une face, très régulière de haut en bas, comme on peut en juger sur la photographie (Pl. I, Sud). Elle est si parfaite qu'elle semble presque taillée.

5° *Sommet*. — Le sommet est placé du côté de l'arête sud du menhir, si bien que la ligne qui en part et qui va rejoindre la partie la plus large au nord a presque 2 mètres de long (Pl. I, Est).

On dirait qu'on a fait sauter à dessein l'angle supérieur nord de la pierre et qu'on l'a érigé, la tête en bas, la partie la plus large en l'air[1]. Le menhir semble planté en terre en sens inverse : ce qui serait d'ailleurs fort possible !

II. — LE PETIT MENHIR DU SUD.

Définition. — Le petit menhir du sud est celui qu'il est le plus facile d'atteindre.

Pour y arriver, on prend le nouveau chemin vicinal ordinaire n° 8 du Bernard au Plessis, et ne le quitte qu'à l'entrée même du village du Plessis. On prend à l'ouest le vieux chemin rural, dès qu'on est arrivé à la première maison ; on le suit pendant une centaine de mètres, et s'engage ensuite dans le chemin de traverse privé (n° 118 au cadastre), qui débouche à l'ouest[2]. Après avoir fait 100 mètres sur cette autre route, on arrive au champ qui renferme le mégalithe; il suffit de franchir le terrier pour être rendu au but.

Situation. — Ce menhir est, en effet, placé à la limite des champs n°s 138 et 139, de la section B du cadastre du Bernard, à environ 30 mètres (exactement 31 mètres) du terrier qui borde au nord le chemin de traverse n° 118, et à 70 mètres de la limite est du champ n° 137. Il indique, pour ainsi dire, la séparation des n° 138 et 139, non visible sur le terrain, ces deux pièces étant cultivées de la même façon, à l'époque actuelle.

Le n° 138 porte le nom de *Champ de l'Enclose*[3]; et le n° 139 s'appelle aussi le *Champ de l'Enclose*, si bien qu'en réalité ces deux pièces n'en faisaient qu'une autrefois.

Aspect. — D'après l'abbé F. Baudry, ce menhir, renflé au milieu, plus étroit au sommet et à la base, affecte la

1. En Bretagne, quelques menhirs ont cet aspect *inversé*.

2. Ce n° 118 s'appelle le *Chemin des Tardivières du Plessis*.

3. Le champ n° 138 appartenait en 1902 à M. Neau, fermier à Menil, au Bernard.

forme d'une poire. Cela est assez exact quand on le regarde du côté de l'est (Fig. 30); mais cela ne l'est plus du tout quand on le considère du côté opposé, et surtout par ses arêtes (Fig. 31). Si nous insistons sur ces petits détails, c'est surtout pour montrer l'intérêt scientifique des *photographies cardinales des menhirs* (photographies que l'un de nous a été le premier à préconiser), plutôt que pour le plaisir de critiquer un observateur aussi méritant et aussi méticuleux que l'abbé Baudry.

En tout cas, l'allure artistique de ce mégalithe est indiscutable ; et c'est l'un des plus beaux que nous connaissions, avec celui du bourg d'Avrillé ! Il est curieux qu'Audé n'ait pas insisté sur ce mégalithe.







Fig. 30. — Vue Est. [D'après une photographie, prise en août 1901.]

Fig. 31 — Vue Ouest. [D'après une photographie, prise en août 1902.]

Le Petit Menhir du Sud du Plessis. — Le mètre, visible sur la face Ouest, permet de calculer la hauteur du mégalithe.

Forme. — Il a la forme d'un tronc de pyramide à deux grandes faces est et ouest, et à deux arêtes-faces nord et sud. Le menhir est un peu penché au nord-est.

Orientation. — C'est dire, une fois de plus, qu'il est orienté comme d'usage et tout à fait dans le même sens que le grand menhir, car, en réalité, ses grandes faces sont plutôt sud-est et nord-ouest, que est et ouest.

Dimensions. — *a*) La *hauteur*, d'après l'abbé Baudry,

serait de 3m 60. D'après nos propres mensurations, elle serait au maximum de 3m 50 ou 3m 55 (d'après notre photographie, Fig. 31)[1].

b) La *largeur* est de 2m 20, à la partie la plus étendue de la face est; comme en bas elle est plus petite, de même qu'en haut, on ne peut guère admettre comme largeur moyenne que 2 mètres. D'ailleurs, à l'ouest, la largeur n'est que de 2 mètres.

c) L'*épaisseur* est à peu près de 1m 20 au nord; au sud elle atteint 1m 60. Mais elle diminue notablement au sommet; si bien qu'on peut prendre comme moyenne 1 mètre.

La circonférence totale maximum du *menhir* serait de 6m 50, d'après l'abbé Baudry. Théoriquement, elle devrait atteindre, en raison des mesures précédentes : 2,20 + 2 + 1,60 + 1,20 = 7 mètres; mais, en réalité, elle ne dépasse pas 6m 90.

Volume et poids. — Si l'on tient compte des moyennes précédentes, on a, comme cube, pour la partie du menhir hors du sol : 3,50 × 2 × 1 = 7 mètres cubes. — Comme nous supposons qu'il y a au moins 1 mètre cube enfoui, le bloc a en réalité au moins 8 mètres cubes.

La densité de la granulite étant de 2,60, on a, comme poids total : 8 × 2,60 = 21.000 kilogrammes au moins.

Description. — 1° *Face sud-est.* — En réalité, la face Est est manifestement sud-est. Elle est très régulière, plane et très lisse, et de la forme qu'a signalée Baudry (Fig. 30). Elle est assez effilée à son sommet, et un peu rétrécie à la base. Des lichens jaunâtres la tapissent.

2° *Face nord-ouest.* — Elle est plutôt rectangulaire et de dimensions presque égales de haut en bas; c'est à peine si au sommet elle se rétrécit un peu (Fig. 31). En haut, du côté sud, il y a des mousses; au côté nord, on y note en outre des grands lichens.

3° *Arêtes.* — Rien de spécial à dire des arêtes nord et sud, dont nous avons déjà donné les dimensions, à 1m 50 au-dessus du sol, comme d'usage.

4° *Sommet.* — Sur le sommet, arrondi, et non pointu, du menhir, il y a un caillou, qui paraît avoir été lancé par

1. Dans le pays, on le dit haut de 4 mètres ; c'est exagéré.

une main moderne, et qui, par l'effet du hasard, y est resté juché (Fig. 31).

Bloc voisin. — A côté de ce menhir, il y a un *bloc de granulite*, sans intérêt. Il a les dimensions suivantes : hauteur, 0m50 ; largeur, 0m80 ; épaisseur, 0m55. — C'est sans doute un rocher détaché du sous-sol, qui est constitué par de la granulite, ou un bloc de calage déterré du menhir. Serait-ce, par hasard, un bloc faisant partie du mégalithe, qui serait alors un *menhir phallique* (ce bloc représenterait l'un des testicules)? Nous ne le croyons pas.

Trouvailles. — Dans les champs où se trouvent les deux menhirs, on rencontre assez fréquemment des débris de *poteries*, paraissant anciennes ; malheureusement, jusqu'à présent, on n'a pas rencontré un fragment déterminable. Il est probable qu'il ne s'agit pas là d'ailleurs de poteries préhistoriques.

III. — LE MENHIR DÉTRUIT DE L'EST OU DE PIERRE-FOLLE.

Définition. — M. Léon Audé, le premier, a signalé l'existence de ce troisième menhir du Plessis ; et c'est lui qui nous a fait connaître sa situation et son nom. D'après cet auteur, ce mégalithe se serait appelé le Menhir de Pierre-folle.

Destruction. — C'est l'abbé F. Baudry lui-même qui nous a appris, comme nous l'avons vu, que ce menhir avait été détruit, en 1860, par le propriétaire du terrain. Il faut donc conclure de là que cet auteur a vu ce menhir en place avant cette époque, puisqu'il habitait la région dès 1858.

Par suite, il est fort regrettable qu'il n'ait pas cru devoir en publier la description et en donner les dimensions, avant son décès.

Situation. — Il est impossible aujourd'hui de savoir quelle était sa situation précise, puisqu'il n'en reste aucune trace. Toutefois des données, indiscutables, nous permettent de formuler une hypothèse très soutenable sur le point où il se trouvait.

1° Baudry a dit, en effet, que ce menhir était à environ 100 mètres des menhirs nord et sud. Or un point situé à 100 mètres des deux mégalithes correspond à l'extrémité sud-est du champ n° 142.



NORD

OUEST

EST

SUD

Vues cardinales équidistantes du Grand Menhir du Plessis, au Bernard (Vendée).
D'après des photographies exécutées en août 1902, à peu près équidistantes du mégalithe.

2° De plus, le champ n° 142 [1] porte précisément, comme le 143 et le 144, le nom de *Champ de la Pierre*; et, d'après Léon Audé, ce menhir était placé dans le champ de ce nom.

3° Enfin, le champ voisin situé, à l'est, le n° 141, s'appelle le *Pré de la Pierre*.

Il est donc très probable que le *menhir détruit en 1860* était dans le n° 142 [2], plutôt que dans le n° 141 [3].

Description. — Nous ne pouvons rien dire de plus de ce mégalithe, car c'est en vain que, pendant notre séjour au Bernard en 1902, nous avons essayé de recueillir quelques renseignements à ce sujet. M. Gaudin lui-même, le dévoué instituteur de la commune et notre zélé collaborateur, n'a rien pu apprendre à ce propos, malgré une enquête approfondie et patiente auprès des vieillards du village du Plessis. Il est vrai qu'il y a déjà 43 ans que cette destruction a eu lieu! Cependant des paysans, connaissant le Plessis depuis plus de 50 ans, ne se souviennent pas du tout d'avoir vu une pierre quelconque dans les champs 141 et 142 [4]. On voit, par cette seule constatation, combien il faut se défier des témoignages négatifs des habitants des campagnes!

Ce que nous savons, grâce à Léon Audé, c'est que c'était *le plus petit* des trois mégalithes du Plessis, et qu'il portait le nom de *Pierre-folle*. Or, actuellement, « Pierre-folle » est inconnue dans ce point précis; et ce terme se rapporte à une *Allée couverte* voisine, que nous avons étudiée dans un autre mémoire.

1. Sans doute, jadis, il n'y avait aucune séparation entre les n°s 141, 142 et 143.

2. On remarque, sur le plan, au cadastre (Fig. 29), l'existence d'une bandelette de terrain dépendant du champ n° 142, et gagnant à l'est l'ancien chemin rural au bord des n°s 141 et 140. Tout nous porte à croire que cette langue de terre correspondait à une ancienne voie d'accès (droit de passage) des champs dits *de la Pierre* (141, 142, 143, 144), venant du village du Plessis.

3. En 1873, F. Baudry, sur la carte du Bernard publiée dans son livre sur les *puits funéraires* (voir Fig. 28), a indiqué la place occupée par ce menhir. En orientant bien cette carte, il est facile de voir que nous avons bien placé nous-même ce troisième menhir détruit, sur notre relevé du cadastre. — Même réflexion pour la carte qui accompagne le travail d'Audé.

4. Il faut en conclure que ce menhir devait être *très petit*, par rapport aux deux précédents

IV. — LE MENHIR RENVERSÉ DU GRAND-PLESSIS.

Historique. — C'est sur les indications de l'instituteur, notre guide, M. Gaudin, que nous avons pu retrouver ce menhir important, tombé au milieu des broussailles, et cité seulement par l'abbé Baudry en 1864.

L'abbé F. Baudry ne le connaissait certainement pas en 1860, car il n'en a pas fait mention dans son premier mémoire. Il s'est borné à le citer, sans le décrire, dans sa publication de 1864, comme nous l'avons signalé.

Nous lui donnons, en raison de sa situation, le nom de *Menhir du Grand-Plessis.*

Définition. — Il se trouve, en effet, placé dans les dépendances de la ferme de ce nom [1]; et il doit y avoir très longtemps qu'il est renversé.

Situation. — Le menhir du Grand-Plessis est couché dans le n° 172 du cadastre, section B, à 10 mètres du coin sud-ouest de cette pièce, constituant le *jardin de la ferme* du Grand-Plessis, dont les bâtiments sont situés à une trentaine de mètres au nord-est. Le champ voisin, n° 171, qui renferme l'abreuvoir de la métairie, s'appelle d'ailleurs *Le Grand-Plessis.*

Tout proche, au sud-ouest, se trouve le champ n° 223, qui porte le nom de *Plessis*, et qui correspond sans doute à l'emplacement de l'ancienne construction, qui a donné son nom au village.

Le mégalithe est caché au milieu d'arbustes, qui séparent le n° 173 [2] du n° 172; et il nous a été impossible, jusqu'à présent, de le photographier avec succès. C'est peut-être pour cela qu'il n'a été trouvé qu'en 1864, et que l'abbé Baudry ne l'a pas décrit. Nous allons combler cette lacune.

Aspect. — Ce bloc, complètement hors du sol, est tombé du côté de l'ouest, c'est-à-dire sur l'une de ses faces ; l'autre regarde aujourd'hui le ciel. Par conséquent la base du menhir est à l'est, son sommet à l'ouest, ou plutôt au sud-ouest.

1. En 1902, elle appartenait à M. Bourmaud, maire du Bernard.
2. Le n° 173 s'appelle *Le Verger du Grand-Plessis.*

Forme. — Il a une forme d'un cône assez régulier, et il est analogue à un pain de sucre à sommet arrondi. Pourtant on peut lui décrire des faces est et ouest, qui se continuent avec deux arêtes-faces nord et sud. Si l'on suppose ce mégalithe redressé (Fig. 32), on conçoit de suite qu'il devait être aussi élégant et certainement plus beau encore que le menhir sud du Plessis. Il devait être d'ailleurs beaucoup plus élevé que lui, et presque aussi grand, comme nous le montrerons plus loin, que le grand menhir.

Relevé, il viendrait donc immédiatement, comme intérêt, après celui d'Avrillé ; ce qui indique qu'il y a un réel intérêt à le restaurer, dès que cela sera possible.

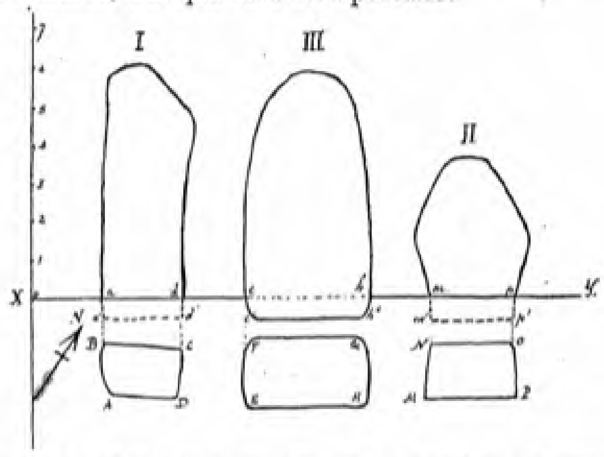


Fig. 32. — Schéma, représentant les trois menhirs du Plessis, qui subsistent, le menhir tombé étant supposé restauré. — Echelle : 1/2^{cm} par mètre.

Légende.

X Y, ligne de terre. Ce qui est au-dessus est la projection verticale, ce qui est au-dessous, la projection horizontale des blocs.

Les parties pointillées, qui limitent les blocs, sont inconnues et seulement hypothétiques ; elles sont actuellement enfouies dans le sol d'une hauteur supposée de 0^{m} 50.

I. *Le Grand Menhir : A D, a d*, face sud-est, ligne de terre ; *a d, a' d'*, partie supposée enfouie ; *B C*, face nord-ouest ; *A B*, arête face sud-ouest ; *C D*, arête face nord-est.

II. *Le Petit Menhir : M P, m p*, face sud-est, ligne de terre ; *m p, m' p'*, partie supposée enfouie ; *N O*, face nord-ouest ; *M N*, arête face sud-ouest ; *O P*, arête face nord-est.

III. *Le Menhir du Grand-Plessis* (supposé restauré). *E H, e' h'*, face sud-est, actuellement supérieure ; *e h*, ligne de terre supposée, le menhir redressé ; *F G*, face nord-ouest, actuellement reposant sur le sol ; *E F, G H*, arêtes faces nord et sud. [C'est le numéro IV du texte et du plan, figure 29.]

Orientation. — On doit conclure, de la façon dont la chute a eu lieu [1], qu'il était bien orienté suivant la coutume, et comme les deux autres menhirs du Plessis.

Dimensions. — *a*) La *hauteur* totale de ce bloc (ici, c'est la longueur, puisque le menhir est renversé) est de 6^m 20.

Si l'on suppose que, debout, il avait environ 0^m 50 enfoui dans le sol (ce qui est suffisant), on doit en conclure qu'il s'élevait jadis à 5^m 70 au-dessus du sol, et par conséquent qu'il était à peine inférieur de quelques dizaines de centimètres au grand menhir du Plessis. Ce qui indique un mégalithe de premier ordre.

b) La *largeur* des faces est et ouest est de 3 mètres environ, au centre ; mais, le sommet étant assez effilé, et la base un peu rétrécie, il faut prendre une moyenne de 2^m 20 au maximum.

c) *L'épaisseur* (qui correspond actuellement à la hauteur au-dessus du sol) est de 2^m 20 au milieu ; mais il faut se baser sur une moyenne de 1^m 50, en raison des aplatissements terminaux.

Volume et poids. — Ces dimensions donnent un cube total de $6,20 \times 1,50 \times 2$, soit 18 mètres environ.

Par suite, le poids total de ce bloc est de $18 \times 2,60$, soit 45.000 kilogrammes.

Certes, un menhir d'un tel poids ne sera pas facile à redresser ! Mais la chose ne nous paraît cependant pas impossible, avec une instrumentation *ad hoc*.

Description. — Les faces et les arêtes de ce menhir n'ont rien d'intéressant à signaler, si ce n'est qu'elles sont à peine délimitées et qu'elles passent sans transition réelle de l'une à l'autre, puisque le bloc est nettement arrondi. Aussi n'insistons-nous pas davantage, et nous bornons-nous à signaler qu'elles sont actuellement couvertes de mousses et de lichens.

Projet de restauration. — Il y a un *intérêt* de premier ordre, et pour le Département de la Vendée et pour la commune du Bernard, à redresser ce menhir, qui, relevé,

1. A remarquer que le menhir de la Conche-Verte que nous avons redressé dans la forêt d'Olonne, était tombé aussi sur sa face ouest (M. Baudouin et G. Lacouloumère, *Le menhir de la Conche-Verte*, etc., 1903).

sera le plus beau du département, après celui du bourg d'Avrillé. Et nous croyons que le Conseil général de la Vendée devrait faire de suite les frais de cette restauration, pour donner au centre mégalithique du Bernard un plus grand cachet encore.

Il est impossible, avec les seuls crics et les petits trucs d'usage, imités des coutumes préhistoriques, de relever le sommet d'un bloc de 45 tonnes ! Mais, avec une grue à vapeur puissante, ce ne serait que l'affaire de quelques heures.

Le mégalithe du Grand-Plessis, situé dans la propriété de M. le Maire du Bernard, vaut donc la peine qu'on fasse faire à un tel outillage une petite excursion en ce point, si important pour la science préhistorique, de la Vendée maritime.

*
* *

NATURE DES MENHIRS. — Si l'on veut bien remarquer, d'une part, que les trois menhirs du Plessis sont exactement à 100 mètres les uns des autres ; que l'un d'eux a porté le nom de *Pierre-folle*, dénomination réservée d'ordinaire aux grandes allées couvertes ; que deux d'entre eux sont situés à peu près sur le même méridien (il n'y a qu'un écart de 6 mètres) ; et que, d'autre part, *les menhirs satellites des tumulus à allée couverte* semblent être, dans la région, à 50 mètres du mégalithe central, comme nous l'a appris notre étude de Pierrefolle du Plessis, on pourrait se demander si nous n'avons pas affaire, là encore, à des menhirs de même ordre, correspondant à une *sépulture intermédiaire*, située à 50 mètres de chacun des mégalithes nord et sud, d'autant plus que le troisième menhir existe à l'est, placé à une distance analogue, quoique bien plus grande et presque double.

Mais une telle hypothèse ne nous paraît pas soutenable pour plusieurs raisons :

1° On n'a jamais eu connaissance d'un *mégalithe intermédiaire*, qui aurait cependant dû avoir une très grande importance, en raison du volume des menhirs.

2° Les menhirs sont trop grands pour être des satellites de tumulus.

3° Ni le cadastre, ni l'histoire ne nous ont rien conservé

d'une telle sépulture, malgré le nom de *Pierre-folle*, indiqué d'ailleurs par L. Audé seul.

Il est donc très probable qu'il n'a jamais existé et que nous sommes là en présence de véritables grands *menhirs classiques*, que nous appelons *indicateurs*, c'est-à-dire de monuments signalant l'existence proche d'un centre de sépulture, et, dans le cas particulier, probablement de celui de la Frébouchère, ou même du Bernard tout entier.

CONCLUSIONS.

Les trois menhirs qui subsistent, certainement les plus importants et les plus typiques de cette région de la Vendée, après celui du camp de César d'Avrillé, ne doivent pas être détruits, d'autant plus qu'ils sont l'une des caractéristiques du groupe mégalithique du Bernard.

Il faut donc s'efforcer de les conserver comme les *indicateurs* des Allées couvertes de la Frébouchère et de Pierre-folle, et comme les plus beaux vestiges du centre préhistorique si important de la Vendée maritime.

Aussi ne craignons-nous pas de demander de suite leur classement à la sous-commission des Monuments mégalithiques de France, quoique l'un d'eux soit tombé et peu visible. Ce dernier sera d'ailleurs facile à redresser sur place, quand on pourra disposer des appareils et des crédits voulus.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Fouille du dolmen de Mériel.

Le dolmen de Mériel (Seine-et-Oise), dont nous avons annoncé la découverte dans le dernier numéro de *L'Homme préhistorique*[1], vient d'être en partie exploré par M. Gaston Crépin, qui a adressé à ce sujet à M. Denise les renseignements suivants :

« Grâce à la bienveillance de M. Altier, propriétaire, et au gracieux concours de M. Harraing fils, entrepreneur, j'ai pu fouiller en entier la première chambre du monument mégalithique de Mériel, autant que les moyens dont je disposais me l'ont permis. Il reste une deuxième chambre que j'espère pouvoir explorer, au moins en partie.

« Ma moisson en pierres taillées et polies est un peu maigre : quelques pointes de flèches, grattoirs, ou couteaux ; en revanche, elle est très abondante en ce qui concerne l'anthropologie.

« La chambre du dolmen mesurait 3m 80 de long sur 2m 10 de large, la hauteur ne pouvait être évaluée exactement[2].

« Les squelettes étaient nombreux[3], enchevêtrés, les crânes presque tous rangés dans la même partie de la chambre. La plupart des ossements sont en bon état de conservation, les autres sont très friables.

« Vers le milieu de la chambre, j'ai trouvé des débris de vase en terre noire, contenant des restes de combustion, puis des traces de foyer, enfin, dans le criblage, des éclats de silex. J'ai rangé chez moi les crânes les mieux conservés ; un paraît particulièrement intéressant, car on constate sur un des côtés une véritable trépanation de la grandeur d'une pièce de cinq francs.

« Les exigences de la construction de la maison ont eu pour conséquence la destruction des grès formant les parois. De ce fait, il ne reste plus rien du dolmen ; très heureusement, un photographe amateur, M. Léon Gransir, a bien voulu prendre des épreuves qui seront prochainement à ma disposition.

« J'ai été aidé dans mes recherches par MM. Eugène Lelair et Bridier, dont on ne saurait trop louer le zèle et le désintéressement.

« Je laisse à votre grande expérience le soin de mettre au point

1. Denise, *Sépulture néolithique de Mériel*, p. 5.

2. M. Denise, se basant sur les dimensions du grand support du fond, qui était à peu près intact au moment de la découverte et mesurait plus de 2 mètres de largeur sur 1m 60 de hauteur, estime qu'elle devait être d'environ 1m 50. L'orientation était à peu près de l'Est, légèrement Sud-Est, à l'Ouest, légèrement Nord-Ouest.

3. On a rencontré les restes d'environ 70 individus.

ces notes, auxquelles j'espère pouvoir donner une suite avec les éléments que pourront me fournir mes nouvelles recherches. »

D'après M. Denise, qui a eu l'occasion d'examiner les objets recueillis, la pièce principale est le crâne trépané. Il est d'une rare conservation et la section de trépanation est faite avec la plus grande netteté. Cette pièce était placée au-dessus d'autres crânes, vers le milieu de la chambre, le long de la paroi du côté Nord, point où ces derniers étaient particulièrement abondants.

Les autres objets sont : deux haches polies en silex, dont une dans sa gaine en corne de cerf ; trois amulettes percées d'un trou de suspension, dont une en os, une en pierre et l'autre en ambre. Cette dernière, de dimension exceptionnellement petite, a à peine la grosseur et l'épaisseur d'une lentille, mais elle est d'un travail et d'un fini admirables.

Il y a aussi un poinçon en os, un très joli ciseau en silex poli et une grande pointe de flèche bien retouchée, en forme de losange ; les autres silex n'ont que peu d'importance.

En somme, la récolte, malgré l'intérêt qu'elle présente, semble peu en rapport avec l'importance du monument. Certains indices tendraient à prouver qu'il a déjà été fouillé en partie, ou tout au moins violé, à diverses reprises, à des époques plus ou moins éloignées.

Il est fort heureux que les photographies des restes de ce dolmen aient été prises au moment de la fouille. Ces photographies seront les seuls témoins exacts qui resteront du monument, sur l'emplacement duquel s'élèvera bientôt une construction. On fera donc bien de les conserver précieusement.

Fabrique de poterie dans l'Allier.

Non loin du lieu où se fit la singulière découverte de la sépulture d'un guerrier gallo-romain enveloppé de sa cotte de mailles, à Chassenard (Allier), il a été recueilli un très grand nombre de débris de poteries noires et grises, sans engobe, lissées et décorées à l'extérieur. Elles paraissent fabriquées à l'aide d'un tour primitif, à en juger par les cannelures laissées par l'impression de l'extrémité des doigts du potier.

De grandes jattes, la plupart apodes et ornées de mamelons en bossages percés d'un trou triangulaire pour la suspension, n'ont pu être conservées à cause de leur friabilité. C'est par milliers que ces fragments ont été enfouis à une très faible profondeur.

La multiplicité des types, la grande variété des dessins, font supposer qu'il existait là une antique fabrique de poteries. La proximité de la Loire est un argument de plus en faveur de cette hypothèse.

Les plus grands vases pouvaient avoir de 60 à 70 centimètres de diamètre, les vases ordinaires de 15 à 40 centimètres, d'après la courbure des fragments.

Presque tous avaient un col droit et large, s'évasant à sa base sous

un angle d'à peu près 30 degrés; puis le vase se terminait par une courbe gracieuse en cône renversé; un cordon godronné au pouce ornait la partie supérieure du col, et parfois la panse; la partie droite était ornée de lignes verticales parallèles et incuses, faites à main-levée à l'aide de l'ébauchoir (Fig. 33).

La panse possédait deux mamelons, courts ou allongés, et percés pour la suspension; elle était en outre ornée d'imbrications, de petites cupules, d'ornements réticulés faits à l'aide d'un poinçon de bois; ces petits ornements étaient obtenus isolément et disposés en bandes horizontales, verticales, chevronnées ou en zig-zag. Aucun fragment, sur plusieurs centaines, n'offrait la même décoration.

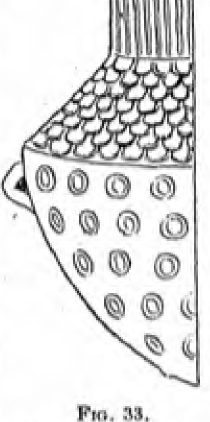


Fig. 33.
Poterie de Chassenard (Allier).

A quelques pas de cet amas de poteries se trouve un foyer, le four sans doute, reconnaissable par une dépression au fond de laquelle sont des charbons qui colorent le terrain en noir. Autour, sont des silex éclatés, sans formes définies, des rebuts de fabrication, portant le bulbe et des enlevages; avec ces silex, l'on a recueilli une dizaine de lissoirs de toutes dimensions, polis sur deux et trois plans, les arêtes très adoucies par un long usage; ils sont en roches fines et très dures[1], tous arrondis aux extrémités les plus longues. Ce sont donc bien des instruments servant à lisser les surfaces extérieures des poteries.

Mais la caractéristique de cette découverte, c'est la réunion d'une centaine de petits galets de la Loire, affectant tous la même forme circulaire, et tous choisis parmi les plus minces de ceux que roulait le fleuve; ils varient de 3 à 12 millimètres d'épaisseur, et ont un diamètre de 25 à 40 millimètres.

Que pouvaient bien être ces disques naturels, ramassés dans le lit du fleuve? Des jouets, des instruments, de la monnaie? C'est ce que nous ignorons; nous ne pouvons pour le moment que constater leur présence.

De nouvelles découvertes similaires, plus caractérisées, viendront peut-être un jour apporter quelque lumière sur ce point.

La région où ont été trouvées ces poteries appartient à une aire archéologique largement développée sur la rive gauche du fleuve. On y rencontre de nombreuses épaves de l'industrie humaine montrant que toutes les époques s'y sont succédé, depuis le Chelléen jusqu'au Gallo-romain.

F. P.

1. Serpentine, diorite, schiste dur, etc.

Découverte dans le Gard.

Nous apprenons avec plaisir que le groupe spéléo-archéologique d'Uzès s'est définitivement constitué et a nommé président M. Ulysse Dumas de Baron.

A cette occasion, avait été organisée une excursion dont le succès a dépassé les prévisions. Une triple sépulture du premier âge du fer a été découverte, avec un mobilier funéraire complet.

Nous devons mentionner parmi les objets recueillis deux bracelets, dont un filiforme et l'autre ornementé et très original.

Viennent ensuite : une bague, plusieurs fusaïoles, plus de quarante perles ou grains de collier en spirale, deux amulettes, des fragments de fibules, le tout en bronze.

La sépulture dont il s'agit a encore fourni, avec de nombreuses poteries caractéristiques de cette époque, un fragment d'objet en fer, ce qui confirme bien l'âge assigné.

Tous les objets trouvés sont exposés au siège du groupe, café Deleuze, à Uzès,

---

Trouvailles romaines à Paris.

Les travaux de reconstruction du Dispensaire de Sœur Rosalie, situé à l'angle de la rue de l'Épée-de-Bois et de celle des Patriarches, dans le quartier Mouffetard, Ve arrondissement, ont amené d'intéressantes découvertes.

Au cours des fouilles récemment pratiquées pour établir les nouvelles fondations, on a rencontré, dans des terrains de remblai, des restes d'industrie romaine, et notamment de belles poteries et des monnaies remontant aux IVe et Ve siècles de notre ère.

NOUVELLES

Exposition de Milan.

A l'occasion de l'inauguration du percement du Simplon, doit avoir lieu à Milan, en 1905, une Exposition particulièrement consacrée à l'industrie des transports terrestres, maritimes et aériens.

La partie rétrospective de cette exposition, à laquelle on se propose de donner un large développement, comprendra une section ethnographique, réservée aux moyens caractéristiques de transport usités dans les diverses régions de l'Italie et dans quelques autres contrées. Notre savant collègue M. Pompeo Castelfranco, spécialement chargé de cette section, nous en adresse le programme, dont nous extrayons les passages suivants :

Les ustensiles, les instruments, les machines dont l'homme s'aide pour le transport des matériaux sont en très grand nombre et des plus variés. Sans parler des rouleaux, des leviers, des appareils à câbles, qu'il emploie pour transporter à de courtes distances les roches, les troncs d'arbres, et qui ne présentent qu'un intérêt secondaire, les appareils si divers qui servent, dans les différentes provinces de l'Italie, au transport des denrées méritent d'appeler spécialement l'attention. Ce sont des hottes, des paniers de toutes les formes et de toutes les dimensions, dont la capacité décroit à mesure que l'on descend du Nord au Sud; des corbeilles petites et grandes, des bannes, des palanches cintrées ou droites; des outres, des vases, des seaux, des cruchons, des tonnelets, des barils, des bouteilles, des dames-jeannes, des caques et autres instruments du même genre.

Ces récipients peuvent se porter sur l'épaule. Le plus souvent, surtout dans les Alpes et dans les contrées qui bordent la Méditerranée, de la Ligurie à l'extrémité de la péninsule, ils constituent le fardeau ordinaire des femmes qui, dans ces régions, sont condamnées à transporter les charges les plus lourdes. Chez les riverains du lac de Côme, par exemple, la femme est évaluée, dans certaines localités, à un demi-mulet, l'homme à un quart seulement.

Les vases, les seaux, les cruches, les corbeilles qui se portent sur la tête ou sur l'épaule, soit directement, soit sur un bourrelet ou sur un coussinet, se présentent sous les formes les plus variées et les plus typiques, formes qui ont quelquefois conservé le galbe antique et classique et ont, à ce titre, droit à une considération spéciale. Il en est de même des hottes, que dans les campagnes des environs de Biella, par exemple, on fait pour ainsi dire sur mesure, adaptées aux personnes qui doivent s'en servir, et à l'aide desquelles on transporte des charges énormes de foin, de produits des champs, de

chanvre roui ou sec, quelquefois même les enfants en bas âge ; tandis que, dans d'autres régions, ces hottes se réduisent à de moindres dimensions et sont autrement façonnées.

Pour le transport des denrées, l'homme se sert aussi de sacs et de ballots pour les céréales; de barils, de cruches, d'outres et autres récipients pour le vin, l'huile ou l'eau. Il en charge l'échine de l'âne, du cheval, du mulet, du bœuf ou de la vache, variant, dans chaque cas particulier et de pays à pays, la forme du bât ou les systèmes des liens d'attache. D'autres préfèrent pour ces transports des claies, des traineaux, des chariots à deux roues, des charrettes, des fardiers, etc., tirés à bras ou attelés de quadrupèdes.

La réunion de ces ustensiles, surtout lorsqu'ils affectent des formes spéciales dans les diverses régions de notre pays, est certainement de nature à intéresser le visiteur. Mais une semblable collection ne peut que gagner à être présentée dans un ordre géographique et accompagnée de photographies et de courtes notices explicatives.

Ces documents complémentaires sont même nécessaires; il ne suffit pas, en effet, d'exposer un chariot sicilien aux vives couleurs, attelé d'un mannequin de cheval ou d'âne, harnaché à la façon de Palerme ou de Catane, ou bien une calèche de Resina, ou encore un *curricolo* napolitain. Pour se faire une idée de l'originalité de ces véhicules, il faut les voir dans leur milieu et dans le feu de leur action : chargés, surchargés de femmes, de vieillards, d'enfants se cramponnant à toutes les aspérités, tandis que le cheval ou l'âne, poussé au grand galop, entraine dans un tourbillon de poussière cette grappe humaine qui piaille, qui hurle et qui chante. Un pareil spectacle n'est pas possible dans une exposition; tout ce qu'on peut faire, c'est d'aider le visiteur à se le figurer, en mettant à côté du véhicule des photographies et des dessins le montrant dans les moments particulièrement intéressants de son action.

De même, si nous voulons faire bien connaître les divers moyens de transport en usage dans une région donnée, dans une vallée de la Toscane, par exemple, il nous faudra montrer le chariot attelé de ses bœufs aux longues cornes ; la charrette, si originale et si pittoresque, roulant sur la grande route ou sur la pente d'un coteau ; la voiture du berger ; le lourd véhicule grinçant qui sert au transport des énormes blocs de marbre et que plusieurs couples de bœufs trainent péniblement dans l'ornière poudreuse qui descend de la carrière à la route plus sûre de la plaine ; la charrette chargée de *fiaschi* de vin disposés en pyramide par une main habile ; les porteuses d'eau qui la suivent d'un pas leste, la cruche sur la tête ; enfin cent autres scènes du même genre se prêtant à de belles reproductions photographiques.

Passant de la terre ferme à la navigation intérieure, l'Exposition devra présenter toutes les formes si variées de bachots, de barques, de chalands, de bacs en usage sur nos fleuves et nos lacs ; les diverses manières de ramer, à l'aide d'une ou de plusieurs rames, avec des rames longues ou courtes, maniées à une ou deux mains, à mouvements alternés ou synchroniques, etc.

Le comité d'organisation s'efforcera de rendre l'exposition ethno-

graphique italienne aussi complète que possible, tout en réservant une place aux ustensiles et véhicules étrangers les plus curieux. On y verra quelques types de voitures russes : *kibitkas*, *télégas*, *tarentass*; des *cotsckis* ou traineaux des régions circumpolaires avec leurs attelages de rennes ou de chiens; des traîneaux à voile de la baie d'Hudson, etc. On n'oubliera pas non plus les palanquins, qui, portés par des éléphants, des mules ou à bras d'hommes, servent aux Indes, en Chine et au Japon, au transport des personnes ; ni la légère *ginrikscia* japonaise traînée par un homme.

Il sera également intéressant de voir des mules coquettement harnachées à la mode espagnole, des lamas chargés à la péruvienne, des yacks du Thibet dans leur équipage de bêtes de selle ou de trait, ainsi que des chameaux et des dromadaires de l'Asie et du nord de l'Afrique.

Pour compléter l'exposition, on fera probablement circuler dans le parc des animaux et des véhicules harnachés à la manière typique des régions les moins connues de l'Italie, ou des pays d'outre-monts et d'outre-mer, par exemple : des litières siciliennes portées à bras d'hommes ou par des mules ; des montures de la campagne romaine marchant l'amble comme les haquenées, si en faveur auprès des dames de jadis ; une caravane de mulets bardés à l'espagnole ou à la portugaise ; des chameaux avec leurs conducteurs arabes.

Cette exposition spéciale, où se trouveront groupés tous les modes de locomotion, tous les systèmes de communication, depuis les procédés primitifs des peuples incultes jusqu'aux chemins de fer électriques et aux derniers perfectionnements de l'automobilisme, promet d'être des plus intéressantes.

Association française.

L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra cette année son Congrès à Grenoble du 4 au 11 août.

C'est M. le Dr Bordier, directeur de l'École de médecine de Grenoble et secrétaire général du Comité local, qui présidera la 11e section (anthropologie). La 8e section (géologie et minéralogie) sera présidée par M. Kilian, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble, et la sous-section d'archéologie par M. Marcel Reymond.

Conférences anthropologiques.

Encouragée par le succès obtenu pendant ses deux premières années d'existence, la Société des Conférences anthropologiques organise pour 1904 une nouvelle série de conférences sur les matières les plus variées. Ces conférences ont lieu rue Saint-André-des-Arts, n° 49, à 8 heures et demie du soir.

La première conférence de cette année : *De Paris au Spitzberg*, impressions de voyage, par M. le Dr Dufournier, a été faite le mercredi 27 janvier.

La deuxième aura lieu le mercredi 3 février. Le conférencier, M. Léon Coutil, ancien président de la Société normande d'études préhistoriques, a choisi comme sujet : *Étude générale sur l'époque du bronze en Normandie*.

Nous annoncerons ultérieurement le programme de celles qui doivent suivre.

Société française de fouilles archéologiques.

Pendant que l'Angleterre, l'Allemagne et d'autres pays subventionnent largement des explorations qui enrichissent leurs musées et font la gloire de leur pays, beaucoup d'explorations françaises sont arrêtées faute de fonds, telles les fouilles de M. Gayet à Antinoë, et celles de M. Amélineau à Abydos.

En raison des difficultés budgétaires, le gouvernement ne peut malheureusement pas augmenter les subventions qu'il consacre déjà à ces sortes de travaux. De plus, la France manque d'une organisation et d'une Société analogue à l'*Exploration Fund* de Londres, aux sociétés qui existent à Berlin, à Rome, etc.

C'est pour combler cette lacune que vient d'être fondée la *Société française de fouilles archéologiques*, qui demande à tous les amis de l'archéologie un effort patriotique pour soutenir cette œuvre.

Le siège de la société est 28, rue Bonaparte, chez M. Ernest Leroux, éditeur.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 27 décembre 1903.

M. Zeller présente à l'Académie dans les termes suivants, au nom de M. Michel Lévy, directeur du service des topographies souterraines, en même temps qu'au sien, le volume de texte de la *Flore fossile des gîtes de charbon du Tonkin*, qui complète l'ouvrage dont l'atlas avait été déposé sur le bureau de l'Académie il y a un peu plus d'un an.

La plus grande partie du travail est consacrée aux gîtes de charbon du Bas-Tonkin, Hongay, Kébao et Dongtrieu, dans lesquels il a été recueilli un total de 54 espèces, dont 24, c'est-à-dire près de la moitié, avaient déjà été observées, soit en Europe, soit dans l'Inde ou en Australie, dans dans des couches appartenant à l'étage rhétien ou confinant à cet étage ; les 30 autres sont nouvelles, et l'une d'elle constitue un type générique nouveau d'équisétinée qui ne laisse pas de ressembler un peu, du moins en apparence, aux *Annularia* houillers ; mais sur ces 30 espèces, 18 sont étroitement alliées à des types spécifiques, soit du rhétien, soit du permotrias ou du lias, et pour quelques-unes les ressemblances sont telles qu'on peut dire que ce ne sont que des formes représentatives de certaines de nos espèces de la flore rhétienne de l'Europe. L'âge rhétien de ces couches n'est, en somme, pas discutable.

M. Michel Lévy transmet une note de M. Arsandaux relative à l'état des roches basaltiques, et une note de M. A. Delebecque sur les lacs de la Haute-Engadine.

M. Marey communique un travail de M. Kronecker sur l' « aval des montagnes » à propos des recherches ordonnées par le conseil fédéral suisse sur les dangers de l'ascension directe par chemin de fer de la cime de la Yungfrau.

Séance du 11 janvier 1904.

M. Albert Gaudry résume, au nom de M. Marcellin Boule, une note sur la « chronologie de la grotte du Prince », à Menton. La question de la chronologie des terrains où l'on trouve des restes de l'homme est très controversée. M. A. Gaudry dessine sur le tableau noir la coupe relevée dans la grotte du Prince que vient de fouiller le prince de Monaco avec l'aide de M. le chanoine de Villeneuve. On trouve :

1° En dessus, limons d'époque moderne; 2° au-dessous, couche de stalagmites; 3° au-dessous, couches de l'époque glaciaire avec cendres, foyers, objets humains, rhinocéros, bouquetins, marmottes, etc.; 4° au-dessous, couche sans débris humains, indiquant une longue interruption dans l'habitation de l'homme; 5° plus bas, couche de l'époque chaude, sans débris de rennes, mais avec cerfs, rhinocéros, hippopotames, etc.; 6° plus bas, une couche de coquilles marines révélant le dernier séjour de la mer, semblable à des dépôts marins signalés sur plusieurs points du littoral considérés tout dernièrement par MM. Depéret et Caziot comme du quaternaire récent. C'était là une erreur, puisque, au contraire, il s'agit de dépôts antérieurs à l'époque la plus ancienne du quaternaire.

Ces recherches éclairent d'un nouveau jour la question complexe de la chronologie d'une des principales grottes des Baoussés-Roussés de Menton.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 décembre 1903.

M. Clermont-Ganneau communique et commente une inscription grecque récemment découverte sur le mont des Oliviers et dont le P. Prosper, de Jérusalem, vient de transmettre la copie.

C'est l'épitaphe d'une diaconesse d'un ancien couvent de femmes nommée Sophia. Elle y porte deux qualificatifs curieux et nouveaux : celui de « servante et *nymphe* du Christ », et celui de « seconde Phœbé ». Ce dernier nom est une allusion à la fameuse Phœbé, une des premières diaconesses du christianisme dont parle saint Paul dans l'épître aux Romains.

M. Max. Collignon donne lecture d'un rapport sur les fouilles exécutées en 1903 par M. Degrand, consul de France à Philippopoli, dans la vallée de la Toundja, en Bulgarie. Il a fait porter ses recherches sur le tumulus de Costiévo, dit Monastir Maghila. Diverses couches de sépultures appartenant à l'époque romaine ont été découvertes. Les plus anciennes montrent les mêmes rites funéraires que M. Degrand avait constatés dans ses fouilles précédentes; mais il semble que ces usages soient progressivement abandonnés, car on remarque, à la couche supérieure, des formes de sépulture différentes.

Ces fouilles ont cet intérêt qu'elles apportent des éléments nouveaux pour l'étude de la civilisation préhistorique de la Thrace. Il semble que les sépultures de Costiévo marquent la fin d'une période; à ce titre elles méritent d'être étudiées avec soin.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 3 MARS 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LA STATION DE PALAISEAU-VILLEBON (SEINE-ET-OISE)

Par **Auguste MALLET**.

GÉOLOGIE. — La colline au flanc de laquelle s'étage la station de Palaiseau-Villebon appartient au terrain miocène, étage de Fontainebleau. Les meulières s'y présentent, par places, tout imprégnées de végétaux ; et elles offrent, en outre, une faune intéressante.

La colline n'a pas de bancs de grès exploitables ; néanmoins, à mi-côte, émergeant du sol, ou dans le sous-sol quaternaire, on rencontre des blocs, aujourd'hui de plus en plus rares, d'un grès parfois très siliceux, le plus généralement blanc. Quelques rares blocs ou rognons, toutefois, sont imprégnés de sesquioxyde de fer, anydre ou hydraté, qui leur donne une coloration rouge ou jaune. D'autres sont tachetés par un oxyde de manganèse, qui contiendrait une quantité appréciable d'oxyde de cobalt d'après une analyse publiée par le duc de Luynes. Ces derniers grès sont, parfois, d'un brun foncé caractéristique.

TOPOGRAPHIE. — Notre station se trouve à faible distance de la gare de Palaiseau-Villebon, près du chemin vicinal des Casseaux, qui la traverse. Elle offre sensiblement une longueur de 350 mètres sur une largeur de 200 mètres.

Notre ancêtre y habitait en plein midi, à faible distance de l'Yvette poissonneuse, qui y sépare la colline de Palaiseau de celle de la Roche.

Industrie. — Les habiles palethnologues et les savants professeurs de l'École d'anthropologie, qui ont exploré la station de la Vignette, la première n'ayant fourni que des instruments en grès de Fontainebleau, « y recueillirent un grand nombre de pièces qui d'ailleurs intriguèrent la plupart des palethnologues qui purent les examiner[1] ».

Les instruments en grès de la station de Palaiseau-Villebon, la seconde signalée, présentent également un facies spécial. Nous y rencontrons des instruments d'origines différentes : les uns sont une survivance de types moustériens, améliorés, évolués, d'un travail plus fini que celui des instruments similaires que j'ai récoltés dans le quaternaire de la région des grès de Fontainebleau ; les autres nous présentent des éclats ou lames, plus minces, plus petits, le grattoir, le retouchoir.

Mon idée première fut que je me trouvais en présence de deux industries superposées. Mais j'ai dû rejeter cette idée, à la suite de la découverte d'un petit atelier, qui m'a fourni, pêle-mêle, des instruments d'apparence moustérienne, tels que mon plus beau racloir, et mon plus beau disque, mélangés à des lames, des grattoirs convexes ou concaves, des perçoirs, et à plusieurs autres instruments.

Une petite extraction de sable, à quatre ou cinq mètres de l'atelier, n'a présenté aucun instrument dans le quaternaire. Je n'ai rien rencontré, non plus, lors du forage d'un puits et du creusement de la cave d'une maison à faible distance de notre station. Ce résultat négatif n'est d'ailleurs pas suffisant, puisqu'il porte sur une trop faible surface.

Mais, de l'autre côté de la vallée, sur le flanc de la colline de la Roche, juste en face de notre station, sensiblement à même hauteur au-dessus de la rivière, et à faible distance à vol d'oiseau, j'ai fait creuser plus de cent trous pour une plantation. Un certain nombre présentent 1m 20 sur toutes les faces. Partout j'ai rencontré le quaternaire à une profondeur variant de 40 à 60 centimètres ; et j'ai traversé, en plusieurs endroits, une couche archéologique, qui m'a permis de récolter des instruments moustériens très grossiers, parmi des débris inutilisables. Ce sont des coups

1. *Revue de l'École d'anthropologie*, année 1897, p. 208.

de poing, des disques, des pointes, des pierres de frondes, en grès ou en meulière indifféremment.

Il n'est pas possible d'avoir des termes de comparaison plus rapprochés. Or, à Palaiseau-Villebon, l'emploi de la meulière, pourtant si abondante, a été rejeté. L'industrie porte entièrement sur le grès; et, si l'on compare des instruments similaires, on reconnaît facilement qu'il y a simple survivance de formes. La technique n'est plus la même.

Coups de poing. Un seul, allongé, pointu, plat d'un côté, avec dos formé par l'ablation d'éclats. Quelques retouches seulement, et de ce côté, vers le sommet. C'est une survivance du type moustérien régional, mais évolué, à en juger par les coups de poing que j'ai recoltés.

Lames. De nos lames, les unes, grandes et larges, entrent dans le type connu de Levallois; et les autres, plus petites et plus élancées, sont d'un type moins ancien, sans qu'il y ait prédominance accentuée de l'un des types. Plusieurs de ces dernières lames sont en bec de perroquet, formes se rapprochant de celles du magdalénien.

Nous rencontrons aussi la forme de la Vignette, peu communément d'ailleurs.

Marteaux. Les marteaux, qui ont servi à détacher ces lames, sont très rares. Nous en avons deux seulement, dont un en meulière.

Nucléus. Les nucléus, dont ces lames étaient détachées, sont également rares. Nous en possédons deux ou trois de médiocre valeur.

Scies. La scie est tout aussi rare. Deux grands éclats, larges, finement retouchés, ont servi à cet usage.

Bien qu'irrégulière, une longue lame plus mince, et portant trace d'enlèvement de plusieurs autres petites lames sur la partie dorsale, a été retouchée pour former une scie.

Un petit éclat, retouché sur les deux arêtes vives, constitue une scie d'occasion.

Notre plus belle scie est un grattoir-scie en silex, instrument de la surface, retouché finement sur tout son pourtour, dont le sommet a été brisé par un choc. C'est, à mon avis, un instrument étranger à la localité, qui peut avoir été importé ultérieurement.

Racloirs. Le type moustérien prédomine. Nous avons deux racloirs à talon arrondi s'adaptant très bien à la main. Nous donnons le dessin de l'un d'eux (Fig. 34) récolté dans l'atelier. Un grand racloir, de forme quadrangulaire, est retouché sur trois de ses côtés. Il porte, sur sa face plane, les signes de l'éclatement intentionnel ; et sur l'autre face, un conchoïde en retrait.

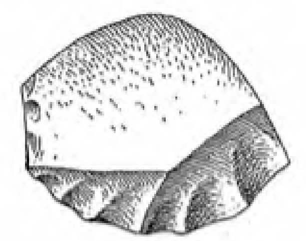


Fig. 34. — Racloir en grès. 1/3 gr.

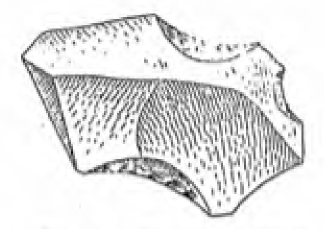


Fig. 35. — Grattoir concave en grès. 1/3 gr.

Palaiseau-Villebon (Seine-et-Oise).

Un de nos grands racloirs, large lame plate, offre une grande encoche retouchée formant racloir concave.

Le racloir de petite taille est rare à Palaiseau-Villebon ; et il est plutôt un instrument d'occasion.

Grattoirs. Nous avons récolté plusieurs grattoirs en préparation, et plusieurs entièrement achevés. Ils sont du type et de la grosseur des instruments que l'on rencontre communément dans les stations où le silex abonde. Ils sont retouchés uniquement au sommet (Fig. 36).

Nous avons aussi un petit grattoir d'une longueur de cinq centimètres : c'est une lame assez mince, étroite, et à sommet arrondi.

Notre instrument le plus petit, en silex des cailloux roulés, mesure 32 millimètres. Il est très grossier.

Grattoirs concaves. Perçoirs. Nous avons plusieurs lames plates offrant des encoches retouchées, qui forment grattoirs concaves (Fig. 35).

Deux de ces lames se terminent en pointe ; et elles constituent, de la sorte, d'excellents perçoirs. Nous avons, en outre, le véritable perçoir, exclusivement taillé à cet usage.

Alésoirs. Nous avons récolté trois alésoirs grossiers. Ce sont des lames assez longues et assez épaisses, présentant une pointe obtuse, dégagée par deux encoches.

Plaques rectangulaires. Parmi les instruments en grès, que nous a fourni le quaternaire de la vallée de l'Yvette et celui de la vallée de l'Essonnes, nous avons relevé la forme assez bizarre de plaques rectangulaires. Ce type persiste à

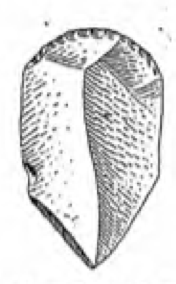


Fig. 36. — Grattoir en grès. 4/9 gr.

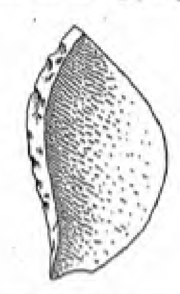


Fig. 37. — Burin en grès. 2/9 gr.

Palaiseau-Villebon (Seine-et-Oise).

Palaiseau-Villebon. Deux de ces plaquettes sont polies à une de leurs extrémités, et elles peuvent constituer ainsi des lissoirs. Mais cette interprétation ne fixe pas, à mon avis, l'attribution générale de ce type curieux.

Pierres de jet. Nous avons récolté un certain nombre de pierres de jet de type moustérien, s'adaptant parfaitement à la main, mais plus élégantes que celles rencontrées à la Roche. Près de la moitié de ces instruments sont d'assez forte taille.

Nous avons un seul échantillon de la pierre de fronde à deux pointes.

Disques. Nous avons récolté cinq disques, survivance d'un type moustérien. Nous donnons le dessin d'un très beau disque bombé, vu sur l'une et sur l'autre faces (Fig. 38 et 39). Cette dernière a été obtenue par l'ablation d'un éclat ; et elle porte à son pourtour des retouches comme celles des beaux nucléus de Pressigny. Ce disque provient de l'atelier.

Pointes. La pointe, rare et grossière, d'ailleurs, se rencontre dans la station de Palaiseau-Villebon. Nous avons la

pointe ordinaire, et un échantillon grossier avec encoche latérale dans le bas.

Burins. Le burin, type paléolithique, que l'on voit apparaître dès le moustérien, fait également partie du mobilier de la station. Plusieurs burins ont leur pointe dans l'axe de la lame.

Un seul présente, sur le côté droit, sa pointe allongée.

Nous donnons le dessin d'un curieux burin (Fig. 37).

C'est une lame à dos abattu, dont le type est magdalénien ; époque dont le burin, du reste, est un des instruments caractéristiques. Le sommet de notre outil forme nettement burin par suite de l'enlèvement de deux éclats.

Broyeurs. Nous avons trois petits broyeurs en grès, et un autre en meulière.

Mortiers. Nous avons récolté plusieurs éclats à concavité accentuée ayant pu servir à cet usage.



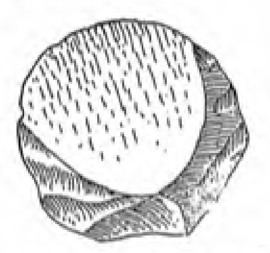


FIG. 38. — Côté plat. FIG. 39. — Côté bombé.



Disque en grès. 2/9 gr. Palaiseau-Villebon (Seine-et-Oise).

En outre, devons-nous voir un petit mortier à broyer les couleurs, ou une simple marque cupuliforme, dans un grès discoïde, régulièrement taillé. Je m'arrête à la première opinion, car notre mortier, de type magdalénien, ne serait pas sans analogie avec celui récolté à Gorge-d'Enfer, puisque la pierre n'a que 70 milimètres de diamètre, et le godet 24 millimètres. Ce godet est, d'ailleurs, très peu profond.

Ciseaux. Je n'ai que quatre sujets de ce type ; et encore sont-ils peu caractérisés.

Pics et pioches. J'ai récolté deux pics et une pioche.

Prismes. J'ai rencontré, dans notre station, un certain nombre de pièces prismatiques, triangulaires. J'ai cru devoir

les signaler, parce que j'en ai récolté de semblables dans le quaternaire.

Nous rapprochons de ces prismes bruts une série de prismes retouchés. Cette catégorie nous a fourni trois écrasoirs, un coin, deux ciseaux et une pointe triangulaire.

Mais beaucoup de ces instruments paraissent avoir été brisés lors des retouches, ou lors de la taille ; et ils restent, par suite, sans attribution spéciale.

Grès polis. Nous avons récolté deux plaques de grès tendre, spatuliformes, minces et entièrement planes et polies sur une face : l'une d'une longueur de 11 centimètres, et l'autre de 15.

Une petite lame intentionnellement éclatée offre des traces de polissage sur la partie dorsale.

J'ignore quel pouvait être l'usage de ces plaques et de cette lame.

J'ai récolté en outre, à Palaiseau-Villebon, un grès de forme pyramidale, triangulaire, à base plane et polie, qui a pu servir à un usage analogue à celui de nos plaques ; à moins que l'on ne veuille voir, dans cet instrument, un broyeur ayant agi sur une surface plane de grès. J'ajouterai que cette surface polie n'implique nullement l'idée que l'outil appartient au néolithique, c'est-à-dire à la période de la pierre polie, puisque j'ai récolté, dans un atelier moustérien, plusieurs grès taillés offrant le même caractère.

Conclusion. — Une grande réserve me paraît nécessaire dans la fixation de la période à laquelle appartient la station de Palaiseau-Villebon, car aucune station de ce genre n'a encore été signalée, que je sache, dans la région des grès de Fontainebleau ; et, de plus, la culture maraîchère intensive, qui a bouleversé le sol, depuis quarante ans, a fait disparaître certainement un grand nombre d'instruments caractéristiques.

Néanmoins, la survivance de types moustériens, avec adjonction de types magdaléniens, et la différence qui existe entre l'industrie de Palaiseau-Villebon et celle de la station de la Vignette, que j'ai visitée, me font fixer vers la fin du paléolithique l'époque de notre station.

NOUVELLES DÉCOUVERTES

CONFIRMANT UN AGE DE CUIVRE

EN ARMORIQUE

Par **P. du CHATELLIER.**

Dans les premiers jours du mois de septembre 1903, en voulant faire disparaître des affleurements de roches dans un terrain, à 600 mètres au nord du village de Léty-Bras, à 3 kilomètres est du bourg de Clohars-Carnoët (Finistère), le propriétaire rencontra une cachette de haches plates composée :

1° D'une hache entière de petite dimension, à tranchant élargi fortement rabattu par le martelage, longue de 10 centimètres, pesant 235 grammes, ayant 54 millimètres de largeur au tranchant qui est très relevé aux deux angles, et 23 millimètres de largeur au bout opposé.

2° De deux haches plus ou moins usées par l'usage, à tranchant également élargi, ayant l'une 75 millimètres de long, 44 millimètres de large au tranchant, 19 millimètres au bout opposé, pesant 150 grammes; l'autre ayant 73 millimètres de long, à tranchant élargi, ayant 48 millimètres de large, et 21 millimètres au bout opposé, pesant 125 grammes.

3° De deux autres haches plates hors de service, à l'état de fragments.

Prévenu de cette trouvaille, par un de mes amis, je me rendis sur les lieux et pus l'acquérir. Quoique peu importante, elle n'est pas sans intérêt, parce que les trouvailles de cachettes de haches plates sont rares, et surtout à cause de la composition de ces haches, qui sont en cuivre et confirment un âge du cuivre ayant précédé l'âge du bronze en Armorique.

A la même époque on m'apporta une autre hache plate, pesant 389 grammes, à tranchant très élargi, mesurant

134 millimètres de long, 68 de large au tranchant et 33 au bout opposé, trouvée dans les dunes de Poulguen en Penmarch; elle est également en cuivre.

Mon ami, M. le commandant A. Martin, persuadé qu'un poignard par moi recueilli dans l'allée couverte du Penker, en Plozévet[1], arme primitive à soie, ayant 142 millimètres de long, était en cuivre, me demanda d'en enlever un fragment, pour le faire analyser. Il le confia au laboratoire de la marine à Lorient, ainsi que des fragments des haches ci-dessus, et il y fut constaté par l'analyse que toutes ces armes sont en cuivre pur.

M. le commandant Le Pontais, qui a, dans ses collections, un petit poignard trouvé par lui dans un monument mégalithique des environs de Lorient, semblable au mien, sauf qu'il est un peu plus petit, le fit analyser en même temps, et pour lui aussi le bulletin d'analyse porte cuivre pur[2].

Ces deux dernières analyses surtout sont du plus haut intérêt, car elles prouvent qu'à l'époque du cuivre, on trouve en Armorique, outre des haches plates, des poignards à soie plate, dans quelques rares monuments mégalithiques, associés à des mobiliers de la dernière époque de la pierre polie, avec vases caliciformes, en terre cuite, à couverte rouge et à bandes unies alternant avec des bandes ornées au pointillé, vases faits sans le recours du tour, appartenant incontestablement à la série des plus belles poteries recueillies dans nos dolmens armoricains.

1. Voir l'exploration de cette allée couverte dans l'étude intitulée : « Nouvelles explorations dans les communes de Plozévet et de Plouhinec (Finistère) », parue dans la *Revue archéologique*, sous le titre de : « Sépulture de l'époque du bronze », qu'il faudrait aujourd'hui intituler : « Sépulture de l'époque du cuivre », par suite de l'analyse du petit poignard en cuivre qui y a été découvert.

2. Dans une lettre du 29 octobre 1903, M. Le Rouzic, conservateur du musée Miln à Carnac, me dit : « La hache plate en cuivre, que vous avez remarquée dans nos vitrines, a été découverte, en juillet 1902, sur le versant ouest de l'oppidum du Lizo, commune de Carnac (Morbihan). »

LA STATION PRÉHISTORIQUE

DE CANNEVILLE, PRÈS CREIL (Oise)

Par **DEBRUGE**, à Bougie (Algérie).

A l'appui de la notice publiée dans le numéro de janvier de cette année de la revue *L'Homme préhistorique*, par notre collègue en préhistoire M. Clément Quénel, qu'on veuille bien nous permettre aujourd'hui, pour donner plus de portée à ses intéressantes recherches dans les environs de Compiègne, de citer à peu de distance de là une station vraiment remarquable par la quantité et la diversité des pièces que nous avons pu y récolter pendant 18 mois seulement des années 1897 et 1898, durant notre séjour à Creil. Sur les hauteurs dominant cette ville, rive gauche de la rivière d'Oise et en regard des forges de Montataire, proche du joli château de Laversine, existe un plateau immense et presque partout cultivé, c'est Canneville. Pendant ce laps de temps relativement court, nous avons pu y recueillir environ quinze cents objets divers nettement caractérisés et représentant toutes les époques de l'âge de la pierre, la période néolithique y étant la mieux partagée.

Toutefois, tandis que cette rive de l'Oise, depuis Saint-Maximin jusqu'à Verneuil, est très riche en silex taillés, il est curieux de constater le contraire sur la rive opposée, partant des hauteurs de Nogent-les-Vierges, Montataire, jusqu'à Saint-Leu-d'Esserent, et si nos souvenirs sont exacts nous ne possédons de nos nombreuses excursions en ces lieux qu'un seul javelot à double pointe fait avec un débris de hache polie.

Presque tous les types figurés des environs de Compiègne se retrouvent sur Canneville ; ils sont variés à l'infini comme formes et nuances. Tantôt opaque, terreux, laiteux ou nuageux, le silex est parfois rubané et fort souvent translucide, mais ce qui donne un cachet particulier aux spécimens rencontrés, c'est généralement la patine brillante

d'ivoire jauni déposée à la longue par le calcaire assez commun. Les tranchets ou flèches à tranchant transversal ne sont pas rares, ils affectent les formes les plus variées et nous avons tout lieu de croire que les cinq premiers spécimens reproduits à la page 10 sous la dénomination de pointes en silex ne sont que des dérivés pouvant être associés aux types des fig. 16, 17 et 18 de la série des tranchets. Beaucoup moins nombreuses se

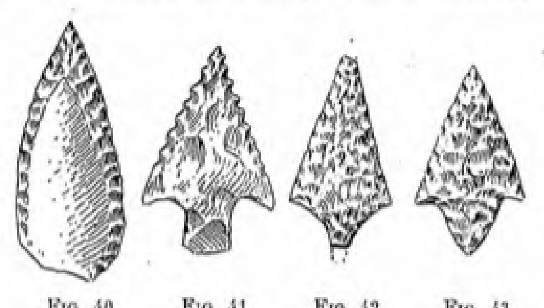


Fig. 40. Fig. 41. Fig. 42. Fig. 43.

Pointes de flèches en silex. Canneville (Oise). 3/4 gr.

trouvent sur Canneville les pointes recueillies par M. Quénel dans les environs de Compiègne (Fig. 6 à 11); il y a là une industrie bien voisine du Tardenoisien. Sans vouloir nous arrêter sur les curieuses pièces que nous possédons de nos recherches sur Canneville, — nous aurons peut-être l'occasion d'en parler plus tard, — nous pouvons dire avec M. Quénel que, comme lui, nous avons été surpris de la quantité relativement considérable des fragments de haches polies rencontrés, en comparaison des haches complètes. Une remarque s'impose : il peut très bien n'y avoir là qu'un fait accidentel, car maintes fois nous avons pu constater des cassures récentes. Avec les divers instruments agricoles utilisés de nos jours, il n'est pas rare de trouver sur les pièces récoltées des traces très caractéristiques de chocs violents, prouvées par l'oxydation laissée sur la surface des objets.

Nous ne voulons donc parler que des flèches, c'est toujours ce qui passionne le plus le chercheur ; nous en possédons de Canneville une cinquantaine. Presque tous les types recueillis et figurés aux pages 11 et 13 se trouvent

dans notre collection, c'est la même industrie et c'est sans doute aussi la même peuplade qui l'a produite à la même époque.

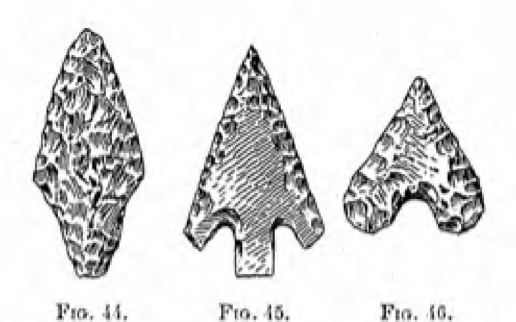


Fig. 44. Fig. 45. Fig. 46.

Pointes de flèches en silex. Canneville (Oise). 3/4 gr.

Cependant nous ajouterons quelques curieux spécimens à la belle série récoltée sur la station sœur et voisine.

La flèche en feuille de laurier est rare ; la fig. 40 nous montre un échantillon d'une conservation parfaite, très mince, finement retouché des deux côtés par petits éclats allongés sur l'épaisseur, en silex translucide. Le type 41, recueilli sur les hauteurs du Tremblaye, en silex opaque terreux, est fort curieux. La partie d'emmanchement est taillée en bec de flûte très aplati, les ailerons sont bien accusés, mais ce qui surtout donne à cette flèche un cachet d'originalité, ce sont les dents en scie ménagées sur les deux arêtes et allant mourir sur la pointe. Pourquoi ces dentelures ? Était-ce dans le but de rendre la blessure produite au jet plus meurtrière, on serait tenté de le croire.

La fig. 42 nous montre également un type assez curieux, malheureusement les deux pointes se trouvent cassées, silex nuageux bleuté avec commencement de coloration.

Le n° 43 est la répétition de la flèche n° 21 de la collection Quénel, nous ne la soumettons qu'en raison de sa conservation parfaite, silex opaque laiteux.

Deux spécimens, 44 et 45, sont également remarquables comme fini et conservation. La forme en cœur (Fig. 46) n'a été rencontrée par nous dans nos recherches sur Canneville qu'une seule fois, l'échancrure est nette et bien retouchée;

de faible épaisseur, en silex terreux opaque, c'est une pièce unique de nos récoltes de France et nous ne pouvons guère comparer cette industrie qu'à des flèches analogues recueillies sur les plateaux de l'Atlas pendant notre séjour à Aumale.

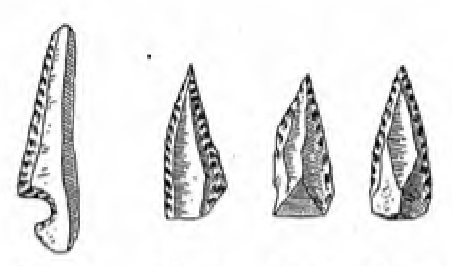


Fig. 47. Fig. 48. Fig. 49. Fig. 50.

Petits éclats de silex retouchés. Canneville (Oise). 3/4 gr.

Nous ne pouvons passer sous silence un objet énigmatique (Fig. 47) : on dirait une lame préparée pour une affectation spéciale et dans un but qui nous échappe. L'épaisseur moyenne n'est guère que d'un millimètre, une des surfaces est lisse, l'autre comporte trois lignes d'éclatement, une des arêtes latérales, anguleuse, reste tranchante tandis que le côté opposé se trouve constitué par une série de retouches fines et régulières. A la partie d'emmanchement sans doute, on remarque une échancrure concave retouchée jusqu'à la base, qui forme un recourbement assez sensible. Silex nuageux translucide.

Pour terminer la série des pointes diverses, nous devons également ranger dans la catégorie des flèches de curieux petits silex en triangle (Fig. 48, 49 et 50), minces, parfaitement retouchés sur les deux plus longs côtés, parfois même aussi sur le troisième, les deux surfaces demeurant lisses.

CURIEUSE INSCRIPTION

SUR UNE GAINE DE HACHE

Par **L. THIOT**.

A la lecture de la communication faite par M. Émile Rivière dans les séances de la Société d'anthropologie des 16 avril et 7 mai dernier, et relative à des inscriptions en miroir sur os trouvées dans une sablonnière du 15e arrondissement de Paris, je me rappelai avoir vu récemment au musée de Beauvais, dans la vitrine renfermant les objets du camp de Catenoy légués par M. Ledicte-Duflos, une gaîne de hache portant une inscription dont je pris note en raison de son étrangeté. Cette gaîne, que je crois faite avec l'extrémité supérieure d'un tibia de bovidé, est longue de 122 millimètres et percée, pour l'emmanchure, d'un trou d'un diamètre de 17 et 13 millimètres.

L'inscription se compose de cinq caractères placés à l'extrémité la plus étroite de la gaîne. A première vue on distingue des chiffres romains : VXVII. Si, au contraire, on retourne la pièce, on lit deux fois le chiffre I, le chiffre V renversé, le chiffre X, puis encore le chiffre V renversé.

D'autre part, la pièce étant toujours considérée comme retournée, on peut aussi supposer qu'il s'agit de lettres mal formées, ce qui se comprend aisément : l'intaille ayant été faite dans la partie arrondie de l'os, on voit fort bien que l'outil dont on s'est servi a souvent dévié.

Il existe, à peu près à un centimètre au-dessous de la première, une seconde inscription ; mais elle est confuse et l'on ne peut guère y distinguer que le chiffre V et peut-être aussi un D ou un P.

Le dessin ci-joint (Fig. 51), fait d'après la photographie, représente la gaîne, aux deux tiers de sa grandeur naturelle, avec les graffiti.

Ne pouvant discerner au juste si ces caractères sont des chiffres ou de l'écriture, je me suis adressé, en leur com-

muniquant une épreuve photographique, à M. Salomon Reinach, le savant conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, et à M. le docteur Marcel Baudouin, tout à fait compétent dans cette question qu'il a étudiée spécialement.

M. Reinach pense que les intailles peuvent parfaitement appartenir à un système d'écriture ou de numération antérieur à l'époque gallo-romaine ; mais il ne croit pas que ce soient des chiffres romains.

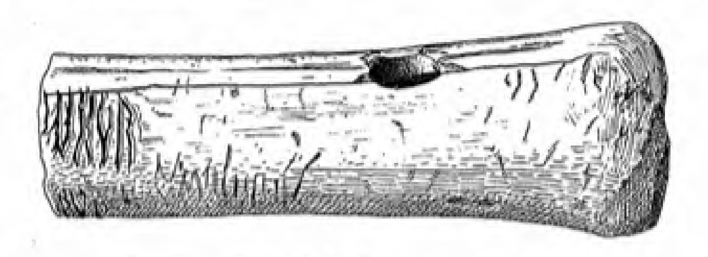


FIG. 51. — Gaine de hache en os, avec incisions.

Camp de Catenoy (Oise). 2/3 gr. Musée de Beauvais.

M. le Dr Marcel Baudouin, de son côté, pense que ce sont peut-être des caractères alphabétiques, ayant quelques analogies avec ceux d'Irlande, qu'on appelle *oghamiques*.

La pièce lui semble gauloise, peut-être même gallo-romaine, et il ne peut s'expliquer le VXVII, à supposer qu'il s'agisse de chiffres romains. Il ajoute qu'il a trouvé, en Vendée, dans des puits funéraires, des gravures analogues sur os, par exemple VV, VXII, etc.

Enfin, M. Marcel Baudouin croit plutôt à des caractères qu'à des chiffres, caractères qu'on peut, à la rigueur, lire : VAKA = VAKA = vaca (vache ?) ; très souvent, les Gaulois romanisés écrivant A = Λ et souvent leur V = V (traits non réunis en bas).

Pour M. Adrien de Mortillet, auquel j'ai également soumis la photographie de cette pièce, il estime que, si les incisions qu'elle porte sont intentionnelles, elles ne peuvent guère être que des marques de propriété, semblables à celles que l'on observe, encore actuellement, sur nombre d'armes et d'instruments en os ou en corne de cervidés

chez les Lapons, les Esquimaux et autres populations boréales.

Tout porte à croire que la pièce en question est robenhausienne, sa forme étant spéciale à cette époque et le camp de Catenoy ayant fourni de riches séries d'objets d'industrie se rapportant au néolithique.

D'ailleurs, que cette gaîne appartienne à l époque néolithique, gauloise ou gallo-romaine; que les inscriptions qu'elle porte soient composées de chiffres romains, de caractères d'une écriture quelconque ou que ce soient de simples signes de reconnaissance, elle n'en constitue pas moins une pièce intéressante, qui doit, me semble-t-il, attirer l'attention des préhistoriens.

INCINÉRATIONS PRÉHISTORIQUES

A PARMAIN (SEINE-ET-OISE)

Par **DENISE**.

Vers l'année 1886, en faisant extraire de la terre à briques dans une pièce de terre située Terroir de Parmain, lieu dit la *Petite Cavée* ou *Cavée de l'Église*, sur le plateau qui est au-dessus et à l'ouest de l'église de Jouy-le-Comte, j'ai remarqué parmi l'argile, au déchargement des tombereaux, une grande quantité de tous petits débris d'ossements paraissant avoir subi l'action du feu à une très haute température.

La chose me paraissant anormale, je suis allé à la carrière pour me rendre compte du fait et en reconnaître la cause.

Je vis, épars sur le sol, une certaine quantité de ces menus morceaux d'os calcinés que mes ouvriers avaient trié et rejeté de la terre à briques qu'ils chargeaient dans les tombereaux.

Je leur demandai d'où cela provenait, et comme ils essayaient de me donner des explications, l'un deux m'appela pour me montrer d'autres débris d'ossements qui apparaissaient sous son dernier coup de bêche.

Je dégageai ces vestiges avec les plus grandes précautions et je parvins à reconnaître que leur ensemble avait à peu près la forme d'une boule de 25 à 30 centimètres de diamètre.

Cet amas sphérique se composait uniquement d'os incinérés et de cendres.

En le désagrégeant, je n'y remarquai aucune trace de scories de cuivre, ni de bronze, ni de fer, ni le moindre débris de poterie, ainsi qu'on en trouve souvent dans les urnes funéraires des tombes par incinération de la région.

En continuant les recherches, nous trouvâmes encore un certain nombre de pareilles agglomérations d'os calcinés et

de cendres qui paraissaient renfermer chacun les débris d'un corps incinéré.

Je conservai l'une d'elles que quelques jours plus tard j'envoyai au musée de Saint-Germain par M. Charles Bernay, qui était alors maire de Valmondois.

Le surlendemain, mes ouvriers trouvèrent encore quelques traces de ces restes d'incinérations et un grand vase en terre noirâtre à l'intérieur et couleur de rouille à l'extérieur, ayant à peu près l'apparence de la fonte rouillée, qu'ils brisèrent en miettes avec leurs outils de travail. C'était évidemment une urne cinéraire, car elle renfermait aussi des os calcinés mêlés de cendre.

Les ouvriers dirent au charretier de me faire connaître ce résultat, mais comme j'étais absent, ils jetèrent le tout au remblai, achevant ainsi de briser les fragments de l'urne. Le lendemain, j'eus toutes les peines du monde à en retrouver quelques menus morceaux que j'ai conservés longtemps. Ils avaient toutes les apparences d'être préhistoriques et n'avaient pas été faits au tour à potier. Ce vase fut le seul que l'on trouva.

Il n'avait aucune consistance, la terre en étant à peine cuite, et je doute fort que, même en prenant beaucoup de précautions, on eût pu le conserver intact. Il aurait fallu en tout cas le dégager avec des précautions infinies, le laisser sécher sur place et surtout ne pas le vider.

Nous ne trouvâmes que celui-ci, toutes les autres sépultures étaient à même la terre, au fond d'un simple trou creusé dans l'argile à environ 90 centimètres de profondeur en moyenne, le tout recouvert de terre végétale. Il n'y a pas apparence que les os et les cendres aient été primitivement enfermés dans des vases, qui se seraient par la suite détruits, ainsi que pourrait le faire croire la forme globuleuse qu'affectent ces amas de restes d'incinérations. On ne voyait, du reste, autour d'eux aucune trace de poterie.

Le seul objet trouvé fut un tranchet en silex fort large de tranchant, qui était immédiatement au-dessus de l'une de ces incinérations ; pourtant, je n'oserais affirmer qu'il en fût contemporain.

Dans le voisinage immédiat, les silex sont fort rares, je

n'y ai jamais trouvé qu'un autre beau tranchet et deux petites herminettes assez jolies.

A 500 mètres environ, se voient les restes d'une allée couverte précédée d'un couloir d'une douzaine de mètres de long sur environ un mètre de largeur. Il y a aussi toutes les apparences qu'il y en a encore une autre intacte, mais ces deux monuments, que nous décrirons peut-être un jour, sont enclavés dans une propriété privée, et, à l'endroit où ils se trouvent, il ne faut pas penser à faire des fouilles.

Je n'ai pu me rendre exactement compte des dispositions des incinérations, pourtant je suis certain qu'elles n'étaient pas placées en lignes droites.

A environ vingt mètres de là, nous avions trouvé, une vingtaine d'années auparavant, une sorte de foyer ou de four construit ou plutôt creusé dans l'argile. Le four paraissait avoir subi l'action du feu à une très haute température, car la terre était très fortement cuite tout autour et dans le fond sur une assez grande épaisseur. Il n'y avait à peu près pas de cendres ni de charbons dans le fond, ce qui me paraît une preuve que c'était là le four crématoire de cette petite nécropole et qu'à chaque incinération la place du bûcher était vidée des restes obtenus par l'opération.

Le cimetière mérovingien des Grandes Mises de Jouy-le-Comte, où on a trouvé en 1878 des objets précieux achetés par le musée de Saint-Germain, n'est situé qu'à 150 mètres de nos incinérations, mais il ne peut y avoir aucune corrélation entre les deux découvertes.

Cela prouve seulement qu'on a enterré sur ce point à diverses époques.

NOUVELLES

Conférences anthropologiques.

Le mercredi 3 février a eu lieu la très intéressante conférence de M. Léon Coutil, sur l'époque du bronze en Normandie. Après avoir donné un tableau statistique des cachettes et des trouvailles d'objets en bronze signalées dans chacun des cinq départements normands, le conférencier a décrit d'une manière très complète les divers types d'armes, d'instruments et de bijoux en bronze recueillis dans cette région, qu'il connait si bien.

Voici le programme des autres conférences faites dans le courant de février et de celles qui auront lieu pendant le mois de mars, au local de la Société des Conférences anthropologiques, 49, rue Saint-André-des-Arts, les mercredis, à 8 heures et demie du soir.

Le 10 février : *Le Japon moderne*, par M. Félicien Challaye, professeur de philosophie au Lycée Louis-le-Grand.

Le 17 février : *Sur les puits funéraires en Vendée*, par M. le docteur Marcel Baudouin. (Avec projections.)

Le 24 février : *Persistance des bijoux préhistoriques jusqu'à l'époque actuelle*, par M. Lionel Bonnemère.

Le 2 mars : *De la mer Rouge à l'Atlantique*, au point de vue ethnographique et colonial, par M. le docteur Émile Brumpt, membre de la Mission du Bourg de Bozas. (Avec projections.)

Le 9 mars : *Ethnologie précolombienne du Vénézuéla*, par M. le docteur Marcano.

Le 16 mars : *Influence des sports sur le développement du corps*, par M. le docteur Peugniez.

Le 23 mars : *Voyage au Maroc*, une journée à Tétouan, par M. Émile Soldi. (Avec projections.)

Le 30 mars : *L'Abkhasie*, souvenirs de voyage, par M. le baron de Baye. (Avec projections.)

Conférence Broca.

Chargé cette année de la Conférence Broca, notre savant collègue, M. Émile Cartailhac, a vivement intéressé les nombreux auditeurs réunis le jeudi 28 janvier, dans la salle des séances de la Société d'anthropologie, en décrivant les monuments mégalithiques des iles et des rivages de la Méditerranée. Il a fait passer devant leurs yeux

une série de belles projections représentant des vues des murailles cyclopéennes de Tirynthe; des constructions grossières de Mycènes et de Délos; des ruines analogues de Tarragone (Catalogne), des environs de Rome et de Monaco; des murs et des *sessis* de l'île Pantellaria; des chambres mégalithiques des îles de Malte et de Gozzo; des *talayots* des îles Baléares et des *nuraghes* de Sardaigne. Comparant ensuite ces constructions primitives à nos mégalithes, il a attiré l'attention sur la parenté qui existe entre la plupart de ces monuments, qui lui semblent avoir une origine commune.

Mission Sud-Américaine.

Notre collaborateur M. G. Courty, membre de la Mission de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange, qui avait prolongé son séjour en Amérique, afin d'entreprendre, avec le concours du gouvernement bolivien, des fouilles sur l'emplacement de la vieille et importante cité précolombienne de Tiahuanaco, est rentré à Paris le 13 février, rapportant de nombreuses et intéressantes collections.

Société d'Excursions scientifiques.

La Société d'Excursions scientifiques a tenu son assemblée générale le 30 janvier dernier.

A cette réunion, M. Marot a présenté une importante collection d'instruments en pierre acheuléens, moustériens et robenhausiens provenant de Le Gault (Marne); M. Blin a montré les silex taillés moustériens, solutréens et magdaléniens recueillis pendant l'excursion organisée par lui aux rives de la Vézère en 1903. De nombreuses vues photographiques des grottes et abris sous roche de la région ont été prises au cours de cette visite par MM. Max Curdy, Marot, Coutil et Normand.

La Société s'est ensuite occupée de l'organisation des excursions de 1904.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 1er février 1904.

M. de Lapparent analyse une note de M. Paul Lemoine, le fils du membre de l'Académie des sciences. M. Lemoine a découvert dans le nord de Madagascar un étage de terrain tertiaire jusqu'ici inconnu dans la contrée, l'étage *aquitanien* de la série oligocène. Ce terrain, bien caractérisé par ses fossiles marins, est accompagné de tufs basaltiques, ce qui établit encore son analogie avec les gisements récemment signalés en Birmanie ou dans les îles de la Sonde. Il est remarquable de voir l'invasion de la mer se prononcer à deux reprises lors de l'éocène moyen et de l'oligocène dans le synclinal qui sépare l'Afrique orientale de Madagascar dans des conditions tout à fait semblables à celles qui ont été réalisées, soit en Europe dans le synclinal sud-alpin, soit contre le littoral asiatique du Sud-Est.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 30 décembre 1903.

M. Senart donne lecture du rapport de M. Finot, directeur de l'École d'Extrême-Orient, sur les travaux des membres de l'École pendant l'année 1902.

Après avoir rappelé le transfert de l'École de Saïgon à Hanoï et sa participation à l'exposition de l'Indo-Chine, M. Finot énumère les sujets traités dans le deuxième volume du *Bulletin* par les membres de l'École; il cite ensuite les ouvrages suivants: la *Phonétique annamite*, par le P. Cadières; l'*Inventaire des monuments du Cambodge*; par M. le commandant Lunet de Jonquières, et les *Éléments de sanscrit classique*, par M. V. Henry, et rappelle les recherches et les fouilles entreprises sur divers points du territoire.

M. Senart se félicite de l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour par l'École d'Extrême-Orient, placée sous le patronage de l'Académie.

M. A. Chavannes étudie dans l'écriture chinoise, le groupe de caractères formés par associations d'idées. Il montre quels sont ceux de ces caractères qui, par leur composition, peuvent nous fournir des renseignements sur les coutumes et les croyances de la plus haute antiquité en Chine. Il confirme et éclaire par des textes littéraires quelques-unes des étymologies du dictionnaire *Chouo-wen*.

L'Académie procède au renouvellement de son bureau.

M. L. Havet est nommé président et M. Max. Collignon vice-président.

Séance du 8 janvier 1904.

M. Ph. Berger présente à l'Académie, au nom de M. Perdrizet, la photographie d'un beau bas-relief trouvé en Tripolitaine et représentant trois nymphes qui se suivent en se tenant par le pan de leur manteau. Ce monument, que M. Malthuisieux a signalé récemment à M. Clermont-Ganneau, était connu depuis un certain temps déjà. Il a été publié en 1896 avec la collaboration de M. Perdrizet, dans *l'Annuaire de l'École anglaise d'Athènes.*

M. Berger communique ensuite un certain nombre de découvertes épigraphiques faites dans ces derniers temps par le P. Delattre. Ce sont : un nouvel exemplaire du petit disque en plomb qui porte une dédicace à un dieu inconnu, mi-partie en phénicien et mi-partie en grec; une inscription funéraire sur laquelle le P. Delattre croit lire le nom de Malte; une grande inscription, malheureusement mutilée, donnée il y a déjà dix ans au musée Lavigerie par M. le capitaine Bernard, du 4e chasseurs. Elle est tracée sur un fragment de calcaire à peu près circulaire qui paraît avoir appartenu soit à la jambe d'une statue, soit à une colonne.

M. Clermont-Ganneau commente et explique les monogrammes byzantins inscrits sur les plombs découverts en Tunisie et que M. Monceaux a publiés récemment dans la *Revue archéologique.* D'après son déchiffrement, on y lirait des noms propres de personnages, des noms de fonctions et des adjectifs numéraux, le tout au génitif.

Séance du 15 janvier.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, rend compte des fouilles exécutées, au cours de l'année 1903, par les membres de l'École, à Delphes et à Délos. En terminant, il remercie M. le duc de Loubat, correspondant de l'Académie, du concours financier qu'il a libéralement prêté à l'exécution de ces travaux.

M. Ph. Berger présente, au nom de M. Gauckler, une curieuse stèle en terre cuite trouvée dans une tombe punique de Carthage, qui remonte au ve ou au vi^e siècle. Cette stèle porte un motif que M. Berger a déjà eu l'occasion de signaler sur des monuments plus récents et qu'il a appelés la triade punique. Ce sont trois cippes inégaux dressés sur un autel et accompagnés de symboles divins. Ces trois cippes sont encadrés dans une décoration de style égyptien d'une réelle élégance et leur base porte une courte inscription phénicienne.

M. Gauckler, dans la même lettre, annonce qu'il a découvert, au cours de ses fouilles, un véritable arsenal comprenant des projectiles, en grand nombre, de diverses dimensions et dont quelques-unes porteraient des lettres phéniciennes.

M. S. Reinach présente, au nom des auteurs, MM. Warocqué et Fr. Cumont, le premier fascicule du *Catalogue illustré* de la collection privée Warocqué.

Séance du 22 janvier.

M. Max Collignon présente des photographies envoyées en communication par M. Wilberg qui, avec M. Heberdey, exécute des fouilles à Éphèse pour le compte du gouvernement autrichien.

Presque toute la ville antique est déblayée. On a dégagé deux larges avenues, pavées de grandes dalles rectangulaires et bordées de monuments et de statues. Elles vont du port au théâtre, situé au pied de la montagne. L'avenue de gauche longe le Forum, les bains et des constructions grandioses de l'époque romaine. Celle de droite, qui est coupée par des propylées à colonnes conduit à l'Agora. C'est là qu'il a été découvert un immense bas-relief de deux mètres de hauteur sur dix-huit mètres de longueur; il représente des scènes de la vie de l'empereur Marc Aurèle. Sur une moitié on voit des combats très mouvementés, sur l'autre une représentation de sacrifice, un char attelé de chevaux sur lequel l'empereur se tient debout, ayant devant lui une Victoire. Plus loin, la déesse Diane sur un autre char traîné par trois cerfs.

Le travail est très beau; les plaques de marbres ont été envoyées au musée de Vienne.

M. Loth, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, fait une communication sur l'année celtique chez les Irlandais, les Bretons (principauté de Galles, Cornouailles et Bretagne armoricaine) et dans le calendrier de Coligny.

L'année celtique a d'abord été lunaire; elle comptait 354 jours. Plus tard, chez les Gaulois, ou une partie d'entre eux, elle a été portée à 355 jours. Pour faire concorder cette année lunaire avec l'année solaire de 366 jours, ils intercalaient à la fin de l'année douze jours dont le souvenir est encore vivant en Bretagne et qu'on retrouve dans le calendrier de Coligny.

L'année celtique est divisée en deux moitiés; ensuite elle se divise en trois saisons, printemps, été, hiver, auxquelles vient s'ajouter plus tard une quatrième. L'année commençait le 1er novembre, qui était aussi le commencement de l'hiver.

Chez les Irlandais et chez les Gallois, il a existé un cycle de trois ans et un de sept ans.

Dans le calendrier de Coligny, on insérait tous les deux ans un mois intercalaire de trente jours. L'existence d'un cycle de trente ans attribuée par Pline l'Ancien aux Celtes paraît certaine. La numérotation celtique est décimale; la numérotation par 20 est également en usage.

LIVRES ET REVUES

Quesnot (Ch.-Fr.-A.). — **Nos ancêtres**. Étude. In-8°, 554 pages. Caen, 1902.

M. A. Quesnot ne s'occupe pas dans son livre de nos ancêtres les plus anciens, il n'étudie que les Celtes et les Gaulois.

Par les textes et documents historiques, l'auteur essaie de démontrer que la Gaule était riche et prospère avant l'invasion romaine. Une grande voie commerciale reliait les rives de l'Océan à l'embouchure du Rhône. Cette voie servait surtout au commerce de l'étain exploité aux Cornouailles et aux îles Sorlingues. Les premiers, nos ancêtres auraient connu le bronze et l'auraient introduit en Égypte. Ces déductions, qui flattent notre chauvinisme, ne sont pas du tout prouvées par les nombreuses découvertes de vestiges préhistoriques et historiques citées par l'auteur de façon très confuse du reste.

On doit rendre hommage à l'érudition et à l'imagination de M. A. Quesnot, mais on ne peut admettre ces conclusions.

P. de M.

Dr Bertholon. — **L'année anthropologique Nord-Africaine**, 1902-1903 (Extrait de la *Revue Tunisienne*).

Continuant l'utile publication commencée par lui l'année dernière, M. Bertholon nous donne, dans un nouvel article, un résumé très complet des travaux consacrés à l'Afrique du Nord, parus en 1902-1903.

En fait de préhistorique, il rappelle :

1° Une communication de M. Lucien Jacquot à la Société archéologique de Constantine, sur des silex taillés trouvés à Bir-en-N'sa, près Sétif, à Chebka-Mellala, à l'ouest d'Ouargla et à Sidi-bou-Yahia, près Gafsa,

2° La présentation par M. Cartailhac, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu en 1902 à Montauban, d'une collection de silex recueillis par M. Charles Roques à Hassi-Inifel, dans le Sahara. Cette collection comprenait des pointes de flèches de formes très originales, des petites pièces à contours géométriques, des plaques lancéolées, ou recourbées en lame de sabre, habilement taillées et souvent polies. L'Égypte a livré de beaux spécimens de ces derniers types. Avec ces silex on a rencontré des perles en coquille d'œufs d'autruche, des plaquettes ornementées,

des verroteries blanches, bleues et vertes, qui ont aussi leurs similaires en Égypte.

3° Les trouvailles faites par M. le lieutenant Raymond Barthélemy aux environs d'Igli, dans l'extrême-sud algérien. La station de Zafrani lui a donné des pointes de flèches, retouchées sur une seule face, d'un type assez grossier, des lames, des grattoirs et quelques formes moustériennes. A El-Aouedj il a rencontré des pierres gravées sur lesquelles sont représentés des éléphants.

4° Les sculptures préhistoriques de la région d'Aflou, dans le Djebel-Amour, étudiées par M. le docteur Delmas. Une de ces sculptures représenterait un homme tenant un boumerang.

5° Les dessins rupestres de Tiout examinés par M. L. Jacquot, qui signale leur ressemblance avec certaines figures sur rochers du Transvaal, représentant notamment des autruches, des éléphants et des hippopotames.

6° Divers monuments mégalithiques visités par M. Laborde : un menhir en calcaire gréseux, haut de 7 mètres, situé près d'El-Haria (Constantine) ; un autre à Caneba, à 3 kilomètres de distance ; des petits dolmens, au voisinage de ce dernier ; enfin, des cercles de grosses pierres avec dolmens gigantesques au centre, sur un plateau, à Mahidjiba.

7° Le mémoire de M. Forrer sur l'ensevelissement accroupi (*Uber Steinzeit-Hockergräber*). Après avoir comparé les sépultures à corps accroupi d'Égypte et d'Europe et fait ressortir leur analogie, l'auteur conclut qu'elles appartiennent à une même époque et à une même civilisation. M. Bertholon ajoute que les accroupis de Tunisie, quoique beaucoup plus récents, pourraient également avoir conservé ce rite de la civilisation néolithique. D'après M. Forrer, en Europe comme en Égypte, les squelettes accroupis appartiendraient à des dolichocéphales, tandis que les brachycéphales auraient enterré leurs morts dans la position allongée. Dans les cimetières à population mélangée, les deux rites seraient voisins. La position accroupie est considérée par M. Forrer soit comme une attitude de prière, soit comme une reproduction de l'attitude fœtale, et par M. Bertholon comme l'attitude du sommeil. Il nous semble plus simple et plus naturel d'admettre que l'on a eu recours à cette position afin de pouvoir loger le cadavre dans le plus petit espace possible.

8° L'étude de M. Carton sur les sépultures primitives de Chaouach, près Medjez-el-Bab. Il existe dans cette localité deux genres de monuments : des cryptes funéraires taillées dans la falaise, ou *houanet*, et des tombes de pierres brutes du type dolmen, avec cromlechs ou cercles de pierres. M. Carton a décrit 46 *houanet*, répartis en deux groupes. Ainsi que le fait remarquer M. Bertholon, ces grottes sépulcrales artificielles en falaise ne sont pas spéciales à la Tunisie et n'ont rien de punique. Il en existe un grand nombre en Sicile, où elles ont été fort bien étudiées par M. P. Orsi, qui a constaté qu'elles appartenaient au commencement de l'âge du bronze.

9° Un mémoire de M. Albert Mayr sur les monuments préhistoriques de l'île de Malte, qui peuvent être rapprochés de ceux des Baléares, de la Sardaigne, de Pantellaria et de la côte africaine voisine.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes. Année 1902. Tome XXX.

Ce volume contient, en fait de préhistorique, une notice de M. Ulysse Dumas : *Nouvelles observations sur la dalle sculptée de Foissac*, et une de M. Félix Mazauric : *L'oppidum de Saint-Julien et la station néolithique de La Baou (Anduze)*.

La dalle sculptée de Foissac a été signalée par M. Ulysse Dumas dans une brochure publiée à Alais en 1901 et intitulée : *Sépulture mégalithique de Foissac*. Cette sépulture, creusée dans le rocher, sous un banc de grès, comprenait une chambre funéraire, formant au nord une sorte de grotte et limitée au sud par un demi-cercle de grosses pierres placées de champ. Elle contenait des vases recouverts de plaques de pierre. A l'est s'étendaient plusieurs galeries basses et étroites, formées de dalles dressées, galeries se croisant vers l'entrée de la chambre.

La pierre sculptée a été trouvée en place, fermant l'entrée de la chambre, la partie sculptée en bas et la partie brute dépassant à peine le sol de quelques centimètres. Comme elle était recouverte de concrétions dues à l'infiltration des eaux pluviales, M. U. Dumas ne put tout d'abord reconnaître sur la face travaillée qu'une crosse et, au-dessous de celle-ci, deux lignes simulant assez bien une lame de poignard.

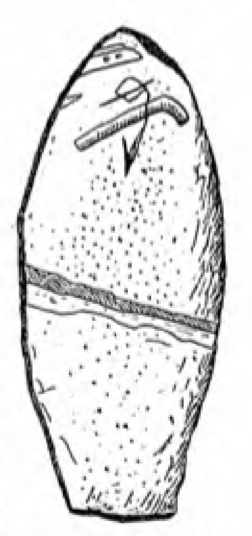


Fig. 52. — Dalle sculptée de Foissac (Gard).

Ayant exposé la dalle aux pluies abondantes tombées pendant l'automne de 1902 et l'ayant ensuite fortement brossée, une bonne partie du dépôt qui s'était formé à sa surface disparut.

Bien que l'ensemble ne fût pas encore très net, il a cependant pu constater, sur la pierre ainsi nettoyée, divers détails qui avaient échappé au premier examen.

Les points produits par le piquage de la pierre sont plus apparents au milieu, au-dessous du poignard, que sur les bords. Le sculpteur, en polissant ceux-ci, a voulu laisser au milieu un relief plus fort.

Deux petits points en creux, situés dans le haut de la statue (Fig. 52), représentent sans doute les yeux, et l'auteur se demande

s'il faut voir dans les trois traits transversaux qui les encadrent un voile cachant la face.

Un peu plus bas, immédiatement au-dessus de la crosse, sont quelques traits, qui lui semblent représenter une boucle avec son ardillon.

Enfin, de la partie inférieure de cette boucle part une ligne qui coupe la crosse et va rejoindre le poignard figuré au-dessous.

Même en supposant que la boucle dont il vient d'être question était en métal, la sculpture de Foissac ne saurait remonter au delà du commencement de l'âge du bronze, car l'outillage trouvé sur les lieux est encore tout en pierre.

L'auteur espère que le temps, continuant son œuvre de désagrégation, lui permettra de donner prochainement une explication définitive de cette grossière mais intéressante statue.

Il signale encore, le long du même banc de pierre, à 200 mètres à l'ouest de la sépulture de la Craie, la moitié d'une dalle beaucoup plus volumineuse et aussi probablement sculptée. La partie supérieure, peut-être cachée dans l'épaisseur de quelque mur, manque malheureusement.

M. Félix Mazauric dirige ses recherches dans les environs d'Anduze. Il nous parle d'abord de l'oppidum de Saint-Julien, sur lequel il se propose de publier ultérieurement un travail d'ensemble.

Dominant à l'est les coteaux et sources du Poulverel, à l'ouest la belle vallée de La Baou, au nord la rivière du Gardon, et séparé au sud du reste de la montagne par un isthme très étroit, ce rocher escarpé est partout d'une défense facile. Le seul point vulnérable se trouve dans la *combe* extrêmement inclinée qui, vers le nord-est, domine la ville d'Anduze. C'est en remontant cette combe qu'il découvrit les traces de l'oppidum et du village qui furent le noyau primitif de la cité. Des ruines de cabanes existent encore, échelonnées à tous les niveaux. On en peut compter près de 200. Leur disposition est assez curieuse. Profitant de ce que la roche oxfordienne est ici constituée par des assises nettement distinctes et relevées jusqu'à la verticale, les premiers habitants de ce rocher n'avaient qu'à enlever l'épaisseur de trois ou quatre strates pour obtenir une sorte de *baume* artificielle, qu'ils fermaient par un seul mur. On observe aussi plusieurs enceintes de murailles.

Bien qu'il y ait rencontré quelques fragments de poterie néolithique et quelques éclats de silex, l'auteur pense que cet oppidum a surtout été occupé vers les premiers siècles de notre ère, lors des grandes invasions qui dévastèrent notre pays.

La seconde partie de son travail est consacrée à la description d'une station robenhausienne, située sur la propriété de la Corgne, au quartier de La Baou, au bas de l'escalier taillé dans le roc qui monte à Saint-Julien.

Les pièces en provenant, offertes au Muséum d'histoire naturelle de Nimes, consistent en :

Poteries très grossières, assez épaisses, à petits grains spathiques;

parfois ornées de bourrelets, de mamelons, d'entailles en travers de la panse, etc.

Meules, broyeurs, polissoirs en roches des Cévennes (fraidonite, grès, schistes, gneiss, quartz, etc.).

Percuteurs en gneiss et quartz blanc.

Grattoirs et éclats en silex blanc laiteux.

Une belle pointe de flèche de forme lancéolée.

Haches polies en fraidonite, de 12 à 13 centimètres de longueur.

Et blocs de fraidonite portant des traces de travail, ébauches de haches abandonnées par suite de la présence de gros grains de quartz granuleux se prêtant mal au polissage.

Ce qui rend cette station intéressante, c'est l'absence de toute hache d'importation étrangère et l'emploi presque exclusif de la fraidonite. M. Mazauric donne sur cette dernière roche d'utiles indications.

La *fraidonite* est une sorte de porphyrite micacée, d'origine plutonique. Elle fut trouvée pour la première fois dans le Gard par le géologue E. Dumas et décrite par Cordier. C'est une roche presque noire à pâte feldspathique parsemée de mica brun. Elle contient parfois de gros cristaux de feldspath disséminés dans la masse et des fragments granuleux de quartz qui en altèrent la finesse et en rendent le travail plus difficile.

Un des caractères curieux de cette roche, une des plus dures qui soit, c'est l'extrême facilité avec laquelle elle s'altère au contact de l'air humide. Elle devient alors très tendre, très friable et passe à la couleur rougeâtre ou jaunâtre. Cette particularité explique pourquoi les haches exposées aux influences atmosphériques ont complètement perdu leur poli et ne présentent plus qu'une surface rugueuse.

On trouve la fraidonite en filons dans presque toutes les Cévennes granitiques ou schisteuses, notamment aux environs de Valleraugue et de l'Aigoual, de Saint-André-de-Valborgne, de Saint-Jean-du-Gard et d'Anduze (chaîne de Pallières). L'un de ces derniers gisements n'est qu'à quelques minutes de la station préhistorique, au mas de l'Olivier, dans un endroit très fréquenté par l'homme néolithique, puisqu'on observe à côté, sur une longueur de 1 kilomètre à peine, plus de 20 dolmens.

On n'a, jusqu'à présent, signalé qu'un très petit nombre de haches en cette matière. Elles doivent cependant être assez communes, surtout dans la région montagneuse ci-dessus indiquée.

Les haches en fraidonite noire étaient-elles exportées au loin comme il est arrivé pour certaines roches des Alpes, ou bien cette industrie purement locale est-elle restée cantonnée dans le pays ? Telle est la question que pose en terminant M. Mazauric et pour la solution de laquelle il fait appel au concours de ses collègues, en les priant de lui indiquer les découvertes d'objets semblables parvenues à leur connaissance.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

CANTAL

Aurillac. — Musée Rames, à l'Hôtel de ville. En formation (conservateur : P. Marty). Géologie, paléontologie, botanique du Cantal. Préhistorique : silex taillés miocènes du Puy-Courny et autres gisements des environs d'Aurillac (récoltes et collection J. B. Rames). Archéologie.

CHARENTE

Angoulême. — Cabinet d'histoire naturelle, au Lycée (conservateurs : Roubaud et Fèvre).

— Musée municipal, à l'Hôtel de ville, fondé en 1844 (conservateurs : Émile Biais et Mourier). Zoologie : belles séries de mollusques exotiques. Minéralogie et géologie régionales. Anthropologie et ethnographie : vases péruviens. Belle série préhistorique (collections Daly et H. Germain) avant tout locale (Angoulême, le Tilloux, Chalais, Dirac, Gensac-la-Pallue, Javrezac, Louzac, Mouthiers, Puymoyen, Saint-Amand-de-Graves, Saint-André-des-Combes, Saint-Même, Saint-Yrieix). Age du bronze : tumulus de la Boixe. Antiquités gallo-romaines. Moulages d'inscriptions coufiques de Jérusalem et de la Tunisie. Numismatique. Collection lapidaire du moyen âge.

Cognac. — Musée, à l'Hôtel de ville, fondé en 1890 (conservateur : Pellisson). Géologie. Herbier des Pyrénées. Préhistorique et protohistorique de la région.

— Musée Beraud. Zoologie.

CHARENTE-INFÉRIEURE

La Rochelle. — Muséum Fleuriau. Jardin des plantes, rue Dauphine (Cons. : G. Bernard), fondé en 1836 par la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure. Collections exclusivement locales, des plus intéressantes. Zoologie : série complète. Belle collection d'oiseaux. Suite remarquable de poissons montés. Des étiquettes de couleur jaune distinguent les animaux rares ou de passage. Foraminifères ayant servi aux études d'Alcide d'Orbigny. Paléontologie : nombreuses pièces du jurassique, du crétacé et de l'éocène (types de Cotteau). Ossements quaternaires des cavernes de Soutes, près de Pons (*Canis lupus, vulpes; Hyæna spelæa; Ursus spelæus;* beaux spécimens de *Felis spelæa; Elephas primigenius; Rhinoceros tichorhinus; Cervus tarandus, Megaceros; Bos primigenius; Equus*). Géologie : roches du département (Coll. Manès). Botanique : herbiers Bompland et Faye; herbier de la Société rochelaise pour l'échange des plantes. Préhistorique : série très importante, paléolithique et néolithique (Coll. de MM. Combes et Pineau; dons de MM. Beltremieux, Boisselier, Guerry, Maufras, Musset, Dr Rigaud); âge du bronze (Coll. Cassagneaud). Photographies des monuments mégalithiques du département.

Dans le jardin a été érigé un dolmen, provenant de la Jarne, commune à six kilomètres au sud-est de La Rochelle.

— Muséum Lafaille; au Jardin des plantes, rue Dauphine (Cons.: G. Bernard), fondé en 1770. Collections d'histoire naturelle générale, nombreuses, comprenant des échantillons de tous les ordres et des familles principales. Anatomie comparée; zoologie (Coll. Lafaille, d'Orbigny père, Chaize, Lehm, Guillemot, Sanier); géologie et paléontologie (Coll. Fleuriau de Bellevue, Boisselier); minéralogie; botanique (fruits, champignons moulés); anthropologie (crânes de divers pays).

— Musée d'archéologie, Hôtel de la bibliothèque, rue Gargoulleau (Cons. : G. Musset), fondé en 1841. Préhistorique : objets étrangers au département (Charente, Périgord, Tuni-

sie). Nombreux débris de l'époque romaine, locaux et étrangers.

Rochefort-sur-Mer. — Musée de la ville, à l'Hôtel de ville, fondé en 1859 (Cons. : Lessieux). Conchyliologie (Coll. Forestier). Archéologie.

— Musée de la Société de géographie. Collection de A. Lesson.

— Musée de l'École de médecine navale, à l'Hôpital maritime. Remarquables séries zoologiques, départementales et exotiques (types de R. P. Lesson). Cabinet d'anatomie humaine et comparée et d'anthropologie.

Saintes. — Musée archéologique, à l'ancien Hôtel de ville, fondé en 1816 (Cons. : Audiat). Préhistorique : Le Placard (Charente), Gros-Roc (Charente-Inférieure), Palestine. Gallo-romain local. Deux pierres tombales de l'époque franque trouvées dans la région.

— Musée Lemercier (Cons. : Dangibeaud). Numismatique (Coll. Brémond.). Archéologie générale. Herbier local.

Ars-en-Ré. — Musée Barbotin, fondé en 1903.

Royan. — Musée fondé en 1882 (Cons. : Gaussorgue). Histoire naturelle et préhistorique de la région (Coll. Lemarié).

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 4 AVRIL 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

NOTICE

SUR

LA STATION PRÉHISTORIQUE D'AÏN-SEFRA

(SUD-ORANAIS)

Par le Dr **LÈNEZ**
Médecin-major de 2e classe.

I

Dans le sud de la province d'Oran, à 500 kilomètres de la côte, par 32° 47′ de latitude nord et 2° 56′ de longitude ouest, au pied du Djebel Mekter, l'un des derniers contreforts du Djebel Amour, dont les ondulations ultimes vont mourir à 40 kilomètres plus bas dans le grand désert, où elles se confondent avec les dunes de sable, convergent trois vallées d'une largeur variant de 4 à 12 kilomètres. Le fond de ces vallées est formé par le lit, presque toujours à sec, de trois cours d'eau : l'oued Bridj venu du sud-ouest, l'oued Mouilah venu du nord-ouest, qui forment par leur réunion l'oued Sefra à direction est-ouest, lequel reçoit un peu plus loin l'oued Tiout venu du nord-est et, après avoir contourné le Djebel Mekter, descend droit au sud sous le nom d'oued Ghouiba, puis d'oued Namous, et va se perdre au loin à l'horizon sous forme d'une traînée blanchâtre dans les sables du Sahara (el Hammada).

Au confluent de ces trois vallées, sur une sorte de promontoire, premier épaulement du massif montagneux du Djebel Mekter, dont le point culminant, le Raz Chergui (2.061m) domine au loin la plaine et surveille le désert,

s'élève le poste militaire d'Aïn-Sefra (altitude 1.090^{m}) qui fut jusqu'en 1900 notre poste le plus avancé dans le sud avec Djenien-Bou-Resgh comme pointe d'avant-garde.

Entre la redoute d'Aïn-Sefra et le pied du Raz Chergui se développe de l'ouest à l'est, sur une longueur de 16 à 17 kilomètres, une dune dont la hauteur atteint 80 à 100 mètres sur certains points et dont la largeur est en moyenne de 4 kilomètres à la base. L'épaisseur de la couche de sable qui constitue la dune est fort variable, car, si en certains endroits, elle paraît acquérir 20 et 50 mètres, en d'autres la roche affleure et montre ainsi l'ossature de cette colline mouvante, sans cesse refoulée par les vents du nord-ouest contre le pied du Raz Chergui qui lui oppose une infranchissable barrière.

Si on se place au sommet de la dune, où a été construit un fortin, et qu'on regarde autour de soi, la vue est limitée à 4 kilomètres au nord par le Djebel Aïssa, dont le point culminant atteint 2.236 mètres, au nord-ouest et à l'ouest, à 12 kilomètres, par le Djebel Moghrad et le Djebel-el-Haïrech, au sud par le Djebel Mekter contre lequel est adossé le poste et, au loin vers l'est, à 28 kilomètres, par le Djebel Djara.

Elle s'étend au contraire librement vers le nord-est, le long de la vallée de Tiout, jusqu'aux confins de l'horizon, vers les Sebkha de Nââma, Meridja et autres petits lacs salés qui occupent à l'est de Méchéria cette immense plaine désolée, nommée El Trafi, qui s'étend jusqu'à Géryville sur une longueur de 144 kilomètres.

Contre le pied de la dune et de la redoute coule (?) l'oued Sefra.

Dans ces plaines arides, où ondulent les sables, émergent de-ci de-là des groupes de rochers de grès rouge dont les parois verticales ont souvent servi aux manifestations de l'art des primitives peuplades.

Au flanc des montagnes s'accrochent quelques genévriers et quelques thuyas rabougris; le sol arénacé de la plaine est comme tacheté de touffes de diss, de drinn et d'alfa dont se nourrissent les chameaux ; en quelques points il est tapissé par les petits monticules de l'Anabasis arietoïdes (salsolées) vulgairement appelé chou-fleur du désert, mais qui n'a rien de comestible.

De loin en loin un térébinthe solitaire (bétoum des Arabes) tranche par son feuillage sombre, dur et luisant, sur la teinte jaune du sol. Ailleurs, c'est le roc nu qui interrompt sous forme de bancs plus ou moins allongés la couche moutonnée des sables.

Le lit des oued est tantôt au niveau de la plaine, tantôt plus ou moins encaissé. Ordinairement à sec, ils se changent vite en torrents à la suite d'un orage, pour revenir encore plus vite à leur état habituel. Cependant, en toute saison, on trouve à 1^m 50 ou 2 mètres au-dessous de la surface du sol une eau saumâtre, magnésienne, dont le renouvellement rapide indique qu'il existe un véritable courant souterrain.

Le lit de ces oued indique aussi par sa largeur et les traces d'érosion sur les roches avoisinantes que ces rivières ont autrefois roulé un volume d'eau considérable.

Le tamarix et le laurier rose en occupent le fond et rompent un peu pour l'œil la monotonie du paysage.

Les couches géologiques superficielles appartiennent presque exclusivement au terrain secondaire et sont constituées de grès rouge, dont les bancs, diversement inclinés, sont coupés par-ci, par-là, par des marnes irisées, des schistes argileux, des couches de calcaire magnésien qui, sur bien des points, communiquent aux eaux des propriétés purgatives.

Quelques rares fossiles (mollusques du genre gryphæa).

La terre végétale n'existe qu'en faible quantité dans les dépressions du sol où se sont accumulés des détritus végétaux qui ont formé de l'humus. C'est dans ces dépressions que les indigènes sédentaires, ou Ksouriens, cultivent le figuier, l'abricotier, le pêcher et quelques légumes.

Quelques pieds de palmiers existent à Aïn-Sefra, mais plus loin, à 16 kilomètres vers l'est, ils forment à Tiout, dans le lit de l'oued, une belle oasis.

II

Telle est la région où j'eus la bonne fortune de passer deux ans, de 1896 à 1898, comme médecin chef de l'hôpital militaire.

Mais, si elle nous apparaît aujourd'hui désolée, aride, véri-

table enclave du Grand Sahara dont on peut voir du haut du Chergui l'immensité se développer jusqu'aux confins de l'horizon, il n'en fut pas de même aux époques reculées dont l'histoire n'a pas fixé le souvenir.

Des eaux coulaient alors dans ces lits desséchés, une végétation luxuriante croissait dans ces plaines arides, des peuplades nombreuses habitaient là où tourbillonne aujourd'hui le sable, où s'entassent ses vagues mouvantes sous le souffle du sirocco.

La largeur du lit des rivières, l'érosion des roches, les fragments d'arbres pétrifiés que l'on trouve dans les dunes, enfin les nombreux silex taillés ou éclats de silex qui parsèment les rives des oued, qui s'accumulent au pied des rochers formant abri et sous le sable de la dune elle-même, attestent qu'il fut un temps où la vie végétale, animale et humaine, où le bruit des eaux animaient ces régions aujourd'hui desséchées, silencieuses et désertes.

Nous ne nous occuperons ici que des vestiges de l'homme aux temps préhistoriques.

Ces vestiges sont nombreux, mais consistent presque exclusivement en silex taillés et éclats de silex, c'est-à-dire en matériaux ayant résisté aux agents atmosphériques, car toutes les stations que nous avons pu explorer sont à l'air libre. Nous n'y connaissons ni grottes, ni abris sous roche. Il en résulte que tous les objets en os, en corne ou en bois ont été détruits et que, seuls, les objets en matières minérales ou minéralisables sont parvenus jusqu'à notre époque. En dehors des instruments ou armes en silex, nous n'avons en effet recueilli que des grains de collier en coquilles d'œufs d'autruche, une pendeloque en pierre, des fragments de limonite ou sanguine et des débris de poterie.

Les silex taillés et éclats de silex se trouvent répandus dans toute la plaine ; mais ils sont surtout nombreux le long des rives de l'oued Sefra, des deux oued Bridj et Mouilah qui concourent à le former, et dans la dune elle-même, où l'on trouve de véritables ateliers avec de nombreux nucléus, aux endroits où le sable, constamment balayé par les vents, laisse à nu le terrain primitif. Ce détail tend en particulier à montrer que la formation de la dune est postérieure à l'occupation du pays par les peuplades préhistoriques, car

elles ne se seraient certainement pas établies au milieu de ces sables mouvants. C'est là aussi que nous avons recueilli presque tous les grains de collier, la pendeloque en pierre et les fragments de poterie dont nous parlons plus haut.

On trouve également des silex sur toutes les petites éminences qui accidentent la plaine, mais où ils sont particulièrement abondants, c'est au pied des massifs rocheux qui se dressent çà et là et à l'abri desquels s'étaient installés de véritables ateliers de taille.

La quantité de silex qui jonchent au loin le désert, la diversité des types permettent, croyons-nous, d'affirmer que des peuplades nombreuses ont séjourné pendant de longs siècles dans cette région et y ont accumulé les débris de leur industrie comme trace de leur séjour.

Nous allons essayer de le démontrer en produisant les divers types de cette industrie que nous avons pu recueillir et qui semblent prouver que non seulement les peuplades néolithiques mais encore d'autres, plus anciennes, ont eu pour habitat la région d'Aïn-Sefra.

Mais avant d'entrer dans plus de détails, nous croyons utile de présenter quelques remarques générales.

1° Nous ne connaissons pas de gisement de silex dans la région ; les fragments innombrables qui jonchent le sol seraient donc d'importation, sans qu'il nous soit possible, faute de documents géologiques, de préciser leur provenance.

2° On en trouve de toutes les variétés, depuis le silex le plus blond et le plus translucide, jusqu'au silex noir le plus opaque. Quelques pièces fines sont en cristal de roche, d'autres en quartz, ou en calcaire siliceux.

3° Elles sont presque toutes dépourvues de patine, bien que recueillies à la surface du sol, mais présentent en revanche un beau vernis ou *lustré* dû au frottement des sables d'après M. A. de Mortillet (*Le Préhistorique*, p. 149).

4° Elles sont remarquables par leur petitesse, relativement aux pièces de même type que l'on trouve en France. Ceci tient vraisemblablement au faible volume des rognons de silex d'Algérie d'où il n'était possible de tirer que de faibles éclats (A. de Montillet, *loc. cit.*, p. 172).

5° Toutes les pièces de notre collection ayant été recueil-

lies à la surface du sol, il y avait mélange de divers époques. Il nous a fallu, pour les identifier, procéder par comparaison et analogie avec des types nettement définis. De là bien des hésitations et des incertitudes lorsque nous avions affaire à des pièces qui ne sont point caractéristiques de telle ou telle période. Le *Musée préhistorique* de M. A. de Mortillet nous a été, dans ce travail, d'un précieux secours.

III

Ceci dit, abordons l'étude des divers types qu'il nous a été donné de recueillir.

A. — Période paléolithique

1° *Chelléen et Acheuléen.*

Aucune pièce d'un de ces deux types ne figure dans notre collection. Le fait est étrange, car les coups de poing chelléens ont été rencontrés sur bien des points de la province d'Oran : à Ouzidan, à 12 kilomètres au nord de Tlemcen (Bleicher), dans la sablière de Ternifine, à 20 kilomètres à l'est de Mascara (Tommasini), à Aïn-el-Hadjar près Saïda, à Marhoum (Doumergue) et jusque dans le Sahara central (Lucien Rabourdin et Foureau), et pourtant, bien qu'ayant exploré la région d'Aïn-Sefra dans tous les sens pendant deux ans, bien qu'ayant remué des milliers d'éclats de silex, nous n'avons jamais rencontré aucune pièce qui ressemblât de près ou de loin au coup de poing de Chelles ou de Saint-Acheul.

Il est difficile d'admettre que la malchance nous ait poursuivi avec tant d'opiniâtreté pendant deux ans, ni que nous n'ayons pas *su voir*, et alors?

Trois hypothèses se présentent à l'esprit : ou bien les coups de poing sont enfouis dans le sol, ce qui paraît peu probable, vu que tous les autres silex gisent à la surface ; ou bien la région était inhabitée à l'époque chelléenne ; ou bien enfin, dans cette région où le silex était rare, les coups de poing abandonnés par les peuplades précédentes ont été repris et débités en fragments par les populations qui leur ont succédé, d'où leur disparition.

2° *Moustérien.*

Un peu plus heureux en ce qui concerne le moustérien, nous avons pu recueillir quelques pointes à main (dix-sept) dont les plus typiques sont figurées ci-dessous (Fig. 53-54).



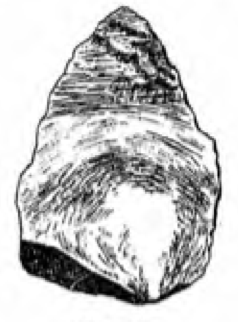
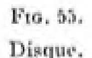


Fig. 53. Fig. 54.

Pointes à main en silex. Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

La plus grande de nos pointes a 72 millimètres sur 53 millimètres ; la plus petite, 38 millimètres sur 20 millimètres. La première ne porte aucune retouche. Les figures 53 et 54 portent des retouches sur les deux bords de la même face, la face supérieure, qui présente elle-même des traces de taille. Dans une autre les côtés sont finement retouchés, mais en sens opposé par rapport aux faces. Cette pièce semblerait par son fini indiquer le passage au solutréen.





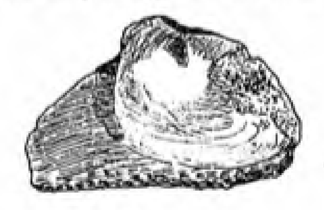


Fig. 55. Disque. Fig. 56. Racloir.

Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

Il y a également, entre autres pièces, des racloirs, un petit disque et de larges lames qui, avec les pointes à main,

paraissent suffisamment caractériser une époque moustérienne à Aïn-Sefra (Fig. 55-56).

3° *Solutréen.*

Nous serons moins affirmatif en ce qui concerne le solutréen. Les stations de cette période sont relativement rares, même en France, et elle est la plus courte des époques paléolithiques. En Algérie, le solutréen n'a été jusqu'ici signalé que dans la province de Constantine, dans la station de Tahet-Hent-Nadja, près d'Aïn-el-Bey (Thomas, cité par M. A. de Mortillet dans *Le Préhistorique*, p. 637).

Cependant, si l'on considère la figure 57, tout à fait superposable à la figure 113 du *Musée préhistorique*, classée comme pièce de transition du moustérien ou solutréen par

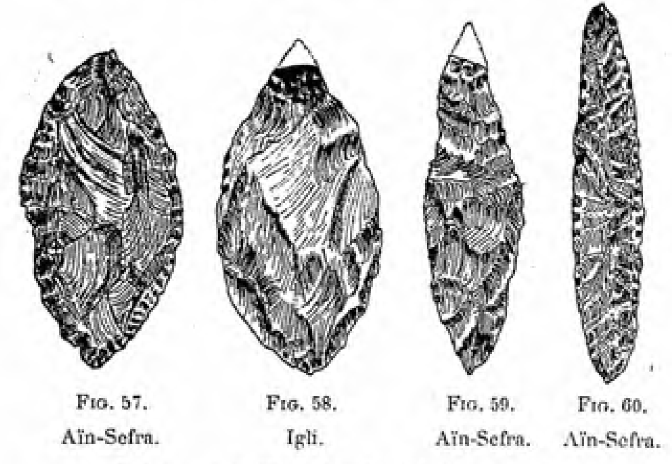


Fig. 57. Aïn-Sefra. Fig. 58. Igli. Fig. 59. Aïn-Sefra. Fig. 60. Aïn-Sefra.

Pointes en feuille de laurier (Algérie). 3/4 gr.

M. A. de Mortillet, les figures 58-59-60, on ne peut se défendre d'y voir une singulière analogie, comme un air de proche parenté avec les pièces similaires du solutréen le mieux caractérisé.

Que l'on compare notre figure 58 avec la figure 122, nos figures 59 et 60 avec les figures 121-125-129 du *Musée préhistorique*, et que l'on dise s'il n'y a pas de fortes présomptions pour que des pièces qui présentent entre elles

tant de ressemblances soient sorties d'ateliers, sinon contemporains, du moins de période correspondante.

Vous ne présentez, dira-t-on, aucun type de pointe à cran qui, avec la feuille de laurier, caractérise le solutréen. Mais, est-il besoin de réunir au complet tous les types d'une époque pour caractériser cette époque? Et puis un fait négatif ne prouve rien contre un fait positif. Lorsque, en médecine, nous constatons un symptôme bien net d'une maladie, nierons-nous cette maladie parce que quelques autres symptômes font défaut? Non! — Nous ferons de même ici, et puisque nous pouvons présenter au moins six pièces dont la similitude avec les types classiques du solutréen nous paraît incontestable, nous admettrons, jusqu'à preuve contraire, que cette époque est représentée dans la région d'Aïn-Sefra et jusque dans la vallée de la Zousfana, près d'Igli, d'où provient la pièce figurée sous le n° 58.

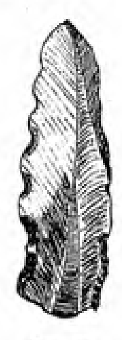
4° *Magdalénien.*

Bien que le magdalénien ne soit pas signalé en Algérie par M. A. de Mortillet dans *Le Préhistorique*, les pièces en silex caractéristiques de cette époque sont assez abondantes. Nous avons dit précédemment pourquoi les objets en os ou en corne ne se trouvent pas, ils ont été détruits par le temps.

Mais en revanche, on trouve en grand nombre des grattoirs allongés, des burins (Fig. 62), — un burin latéral rappelle le perçoir dit bec de perroquet, — et surtout des lames de toutes dimensions, les unes simples, sans retouches, d'autres retaillées à la base pour l'emmanchement. Une lame a de plus le bord gauche abattu par une série de retouches; nous retrouverons ce type un peu plus loin, mais plus petit. Quelques lames présentent, soit sur chaque bord (Fig. 61), soit sur un seul bord, une série de petites coches qui les avaient fait prendre pour des espèces de scies, mais qui, d'après M. A. de Mortillet (*Musée préhistorique*, pl. XXIV) seraient des outils servant à lisser et à arrondir les esquilles d'os destinées à faire les aiguilles.

D'autres lames, ne portant par ailleurs aucune retouche, présentent sur un de leurs bords, le plus souvent le bord

droit, la pièce étant vue par sa face supérieure, une encoche unique, arrondie, assez profonde. Nous ignorons quels pouvaient être le but et l'usage de telles lames.



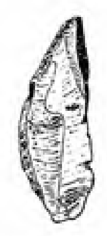


Fig. 61. Lame avec coches. Fig. 62. Burin.

Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

Les lames que nous venons de décrire sont presque toutes de dimensions variant de 4 à 8 centimètres en longueur et relativement assez larges. Mais nous en avons recueilli une série d'autres beaucoup plus petites, plus étroites et relativement plus épaisses, « ne conservant qu'un bord vif et coupant, l'autre étant complètement abattu par une série de petites retouches régulières perpendiculaires aux faces

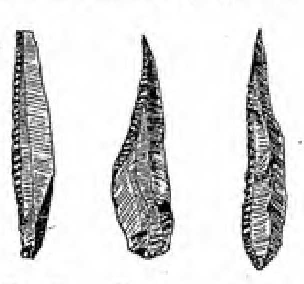


Fig. 63. Fig. 64. Fig. 65.

Petites lames à un tranchant abattu. Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

d'éclatement ». Ces « petites lames à bord abattu » se trouvent, dit A. de Mortillet, dans tous les gisements magdaléniens (*Le Préhistorique*, p. 187 et 188). Tels

sont les spécimens figurés sous les n°s 63-64-65. Les uns sont de véritables petits canifs, les autres, avec leur pointe fine, constituent d'excellents poinçons (Fig. 64 et 65).

Enfin, pour terminer avec les objets de types magdaléniens que nous avons recueillis, nous citerons des fragments de cette limonite ou sanguine qui a été rencontrée dans diverses stations magdaléniennes et qui, réduite en poudre, servait à peindre en rouge hommes et objets (A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, pl. XXII). Un de ces fragments, outre les rayures longitudinales, porte à son extrémité supérieure des traces d'usure intentionnelle.

B. — Période néolithique

L'époque néolithique à laissé dans la région d'Aïn-Sefra et dans les régions sahariennes en général de nombreux vestiges. C'est elle qui est le plus largement représentée dans notre modeste collection. Nous avons pu réunir un assez grand nombre de types de cette période, sauf celui qui en est pour ainsi dire la caractéristique, la hache, polie ou simplement taillée. Jamais nous n'en avons rencontré la moindre ébauche dans nos nombreuses investigations. Notre collègue et ami, le D[r] Delmas, en a trouvé une très belle en jadéite verte

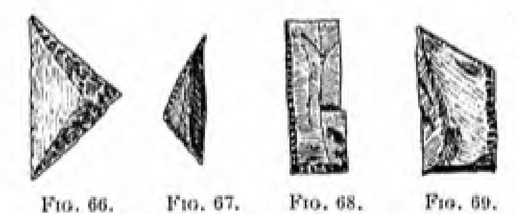


Fig. 66. Fig. 67. Fig. 68. Fig. 69.

Petits instruments de formes géométriques. Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

dans la région d'Aflou, à 250 kilomètres au nord-est d'Aïn-Sefra ; il en a été trouvé, croyons-nous, vers Beni-Abbès au sud d'Igli ; enfin l'un des personnages représentés sur les « pierres écrites » de Keragda, dans le cercle de Géryville, est armé d'une hache polie. C'est d'ailleurs ce détail qui a servi à M. Flamand, chargé du cours de géographie physique à l'École supérieure des sciences d'Alger, à fixer l'âge

et l'origine des gravures en question (*Anthropologie*, mars-avril 1892).

Tous ces faits prouvent que la hache était connue des populations néolithiques du Sud-Oranais. Pourquoi n'en n'avons-nous jamais rencontré, même à l'état d'ébauche? Nous ne saurions fournir de ce fait aucune explication. D'autres chercheurs seront peut-être plus heureux.

Certains types sont également rares à Aïn-Sefra ; ainsi les grattoirs discoïdes, ou semi-discoïdes, si nombreux dans certaines stations de France, ne s'y rencontrent que rare-

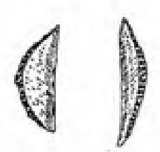




Fig. 70. Fig. 71.

Petits silex de formes géométriques.

Fig. 72.

Grattoir.

Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

ment et toujours de petites dimensions, de même les tranchets, les scies, les ciseaux, gouges et herminettes. Nous n'avons aucun spécimen de ces trois derniers outils.

En revanche on trouve abondamment ces petits silex à forme géométrique qui caractérisent, d'après M. A. de Mortillet, le début du néolithique et dont il a fait le type *Tardenoisien*.

Nous en reproduisons ci-dessus quelques-uns qui sont exactement superposables à ceux figurés à la planche XXXIV du *Musée préhistorique* (Fig. 66-67-68-69-70-71).

La figure 72 représente le seul grattoir discoïde vraiment typique que nous ayons recueilli, alors que ce genre de pièce est si commun en France. Il est à remarquer d'ailleurs qu'il présente absolument les mêmes caractères.

Quant aux scies, nous en possédons un échantillon, malheureusement brisé, qui rappelle d'une façon étonnante, sauf

les dimensions, le n° 391 de la planche XL du *Musée préhistorique.*

Une autre pièce pourrait passer pour une scie en raison



Fig. 73. Fig. 74.
Scies en silex. Aflou (Algérie). 3/4 gr.

des dentelures de son bord. Deux autres, provenant d'Aflou (Fig. 73 et 74), sont beaucoup plus caractéristiques et ne laissent aucun doute sur leur destination.

On trouve en certain nombre des instruments en silex, retaillés sur toutes leurs faces, se terminant par une pointe mousse que M. de Mortillet considère comme étant très probablement des *retouchoirs.* Nous avons reproduit ici une de ces pièces (Fig. 75).

La figure 76 représente un petit tranchet triangulaire à taillant vif, retouché avec soin sur les bords et au sommet.





Fig. 75. Retouchoir.
Fig. 76. Tranchet.
Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

Sous les nos 77 et 78 nous avons reproduit un perçoir double, pouvant en même temps servir de grattoir, et un petit perçoir latéral. Ce genre d'instruments est assez commun. Nous en possédons d'autres variétés, notamment la variété à large talon qui figure sous le n° 413 dans la planche XLII du *Musée préhistorique* de M. A. de Mortillet.

Nous signalerons un instrument particulier, dont nous

n'avons trouvé le type dans aucun ouvrage, et dont nous n'avons malheureusement pu recueillir un échantillon entier. Il est constitué, comme on peut le voir par la figure 79, par une pièce de silex en forme de 8 ou d'X, la partie rétrécie étant formée par deux encoches opposées, larges et profondes, retouchées avec soin. Cet instrument paraît être un double grattoir concave.

Les nucléus, cela va de soi, sont nombreux, généralement de petit volume, et tout à fait comparables aux types 350-353 et 358 de la planche XXXVII du *Musée préhistorique*.



Fig. 77. Fig. 78.
Perçoirs en silex. Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

Nous reproduisons (Fig. 80) un échantillon d'une série de petites *pointes amygdaloïdes* qui se trouvent en assez grand nombre à Aïn-Sefra et, plus au sud encore, vers Igli.



Fig. 79.
Grattoir concave.



Fig. 80.
Pointe en amande.

Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

Elles ont entre 37 millimètres et 25 millimètres de longueur, pour une largeur variant de 22 millimètres à 13 millimètres. Elles présentent une face d'éclatement avec ou sans retouches, avec conchoïde de percussion et plan de frappe, une face supérieure retaillée plus ou moins et quelquefois

retouchée régulièrement le long des bords. La base, qui offre le plan de frappe, est toujours sans retouches. Ces pointes ont une forme en amande assez régulière, d'où le nom que nous leur avons donné. On dirait de petites pointes moustériennes en miniature, avec plus de soin dans la recherche de la forme.

Ces pièces ne paraissent pas pouvoir être autre chose que des pointes de flèches d'une forme encore rudimentaire, mais qui tend déjà à passer à la forme classique, si l'on en juge par celles chez lesquelles deux angles commencent à se dessiner sur les côtés. Ici la pointe amygdaloïde a été retaillée sur les bords et à sa base de façon à lui donner la forme d'un losange irrégulier où l'on devine déjà les ailerons et le pédoncule de la pointe future.

Nous voyons en effet ceux-ci apparaître dans un type de pointes dont nous donnons ci-dessous plusieurs dessins (Fig. 81-82-83), que M. A. de Mortillet, à qui nous avons communiqué l'un de ces dessins, considère comme des

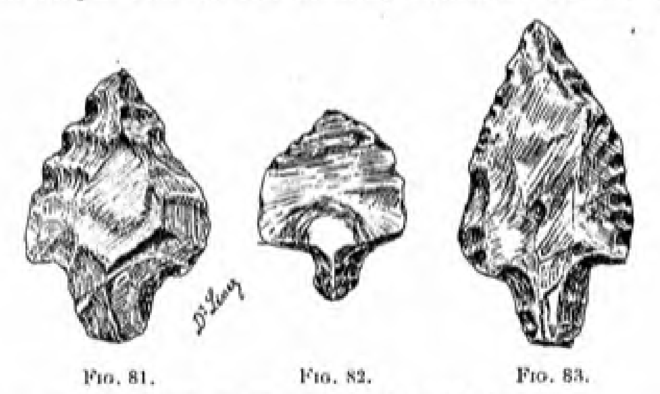


Fig. 81. Fig. 82. Fig. 83.
Pointes de javelots en silex. Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

pointes de javelot, mais d'un travail fort rudimentaire. Ce type, que l'on rencontre assez fréquemment en Algérie, particulièrement dans la province d'Oran, serait, jusqu'à présent, spécial à l'Afrique du Nord, d'après M. A. de Mortillet, qui a bien voulu nous écrire à ce sujet.

Ces pointes ne sont retaillées que sur la face dorsale (Fig. 81 et 83), la face inférieure ou d'éclatement est sans retouches, sauf au niveau du pédoncule qui a été taillé aux

dépens du conchoïde de percussion (Fig. 82). Elles sont ordinairement en silex, quelques-unes sont en quartz.

La plus grande de notre collection a 57 millimètres de longueur, la plus petite n'a que 30 millimètres.

Elles s'élargissent rapidement de la pointe vers la base.

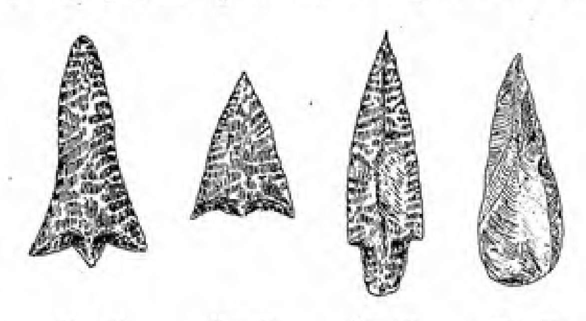


Fig. 84. Fig. 85. Fig. 86. Fig. 87.

Pointes de flèches. Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

Le nº 87 est en cristal de roche, les autres sont en silex.

Sur certaines pièces, la pointe est arrondie au moyen de retouches régulières ou même remplacée par un bord presque transversal.

Nous nous demanderons avec M. de Mortillet si cette industrie grossière est plus ancienne ou plus récente que celle des fines pointes si délicates que nous allons étudier, s'il faut y voir un début ou une décadence, ou encore si elle ne serait pas le produit de peuplades misérables vivant à côté de tribus plus civilisées, plus riches et plus adroites. Il est impossible pour le moment de trancher cette question, mais il est fort probable que les deux industries ne sortent pas des mêmes mains.

Que l'on compare en effet ces grossières ébauches aux véritables bijoux dont nous donnons ci-dessous quelques spécimens (Fig. 84 à 91) et l'on conviendra qu'un abîme sépare les deux industries.

Comme on peut le voir, on trouve à Aïn-Sefra des pointes de flèches de presque tous les types : à pédoncule et à barbelures obliques (Fig. 84), à base semi-concave, avec un rudiment de pédoncule (Fig. 85), à forme allongée, barbelures horizontales, retouches sur une seule face (Fig. 86),

à base convexe (Fig. 87) — celle-là est en cristal de roche —, à pédoncule arrondi avec crans plus profonds (Fig. 90-91), etc., mais on n'en trouve pas à long pédoncule. Celles que nous possédons proviennent d'Aflou.

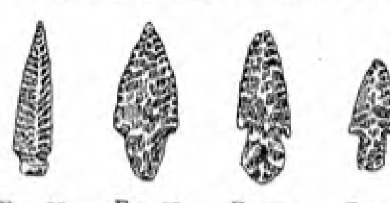


Fig. 88. Fig. 89. Fig. 90. Fig. 91.
Pointes de flèches en silex. Aïn-Sefra (Algérie). 3/4 gr.

Nous venons de passer en revue les principales pièces d'industrie néolithique que nous avons recueillies dans la région d'Aïn-Sefra ; il nous reste à parler de la poterie, des objets de parure (amulettes?) et enfin des manifestations artistiques que les peuplades néolithiques ont laissées dans cette région sous forme de gravures sur rochers.

Poterie. — Nous avons rencontré, exclusivement dans la dune, quelques fragments épars de poterie appartenant à des pièces différentes et en trop petit nombre pour pouvoir reconstituer un vase ou un ustensile quelconque.

Nous ne pouvons donc pas parler de la forme qu'avaient ces ustensiles.

Un de nos fragments présente un rebord recourbé en dehors ; un second paraît avoir appartenu au fond plat d'un vase ; les autres semblent provenir, d'après leur courbure à grand rayon et leur épaisseur, de la panse arrondie de grands pots ou de jarres.

Ils sont tous constitués par une pâte grossière semée de fragments de pierres diverses, de petits graviers, de débris de coquilles d'œufs d'autruche.

Les surfaces seules sont rougies par le feu, tout l'intérieur de la terre est coloré en brun ou en noir.

Cette poterie ne paraît pas avoir été faite au tour, les surfaces sont trop rugueuses et trop inégales. On n'y remarque aucune trace d'ornementation.

Objets de parure, amulettes. — En fait d'objets de parure nous avons trouvé, toujours dans la dune, une pendeloque

en pierre calcaire, formant un ovale régulier, mesurant 50 millimètres dans son grand axe et 41 millimètres dans son petit axe, percée en son milieu d'un assez large trou de suspension. Ce pourrait être aussi une amulette.

Puis, en certaine quantité, et seulement sur trois ou quatre points de la dune, groupés quelquefois comme si leur lien d'attache venait de se rompre, des grains de collier ou de bracelet, constitués par de petits disques perforés au centre, en coquilles d'œufs d'autruche dont les fragments sont très nombreux dans certaines parties de la dune. Nous avons pu réunir 51 grains entiers, car il y en a beaucoup de brisés, à l'aide desquels et de la pendeloque décrite ci-dessus, nous avons reconstitué un collier.

Un certain nombre des grains de ce collier sont constitués simplement par un fragment irrégulier de coquille perforé en son centre. Ceci indiquerait que l'ouvrier forait d'abord le trou de suspension, puis arrondissait le fragment en forme de disque. Le trou central était creusé des deux côtés pour faciliter le forage, car il va en se rétrécissant de la surface vers la profondeur, et cela des deux côtés.

On rencontre aussi de grands fragments de coquilles d'œufs d'autruche non perforés, matière première de nos bijoutiers néolithiques du Sud-Oranais. Notons en passant que l'autruche a, depuis longtemps, disparu de cette région.

Gravures. — En divers points du sud de l'Algérie, et notamment de la province d'Oran, se rencontrent des plateaux (gâda) ou des groupes de grands rochers de grès rouge, dont les parois verticales, semblables à de véritables falaises, présentent des surfaces unies et polies par le temps qui devaient tenter les artistes primitifs.

Et de fait ils n'ont pas manqué d'essayer leur art naïf sur un grand nombre de ces « planches » toutes préparées que leur offrait la nature.

M. Flamand, déjà cité, énumère plus de cinquante stations dispersées dans l'extrême Sud-Algérien et dans le Sahara lui-même (*Hadjrat Mektoubat ou Pierres écrites. Premières manifestations artistiques dans le Nord Africain* par G.-B. Flamand, in *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, année 1901).

Notre camarade et ami le Dr Delmas a étudié et décrit

de son côté un certain nombre de ces gravures dans la région d'Aflou, Sud-Oranais (*Les Hadjrat Mektoubat ou les Pierres écrites du Djebel Amour dans le Sud-Oranais* par le Dr P. Delmas, Grenoble, 1901, Imprimerie G. Dupont).

Il en existe deux groupes dans la région d'Aïn-Sefra, l'un à 4 kilomètres de la redoute, sur la paroi nord d'un rocher qui fait partie du groupe nommé « Rochers Carmillé », l'autre, plus important, à 16 kilomètres, vers l'est, à proximité de l'oasis de Tiout.

Ces deux groupes de « pierres écrites », dont nous n'avons malheureusement pas relevé les dessins, représentent, dans diverses attitudes, des éléphants, des panthères, tigres ou lions (il est difficile de préciser) et un bovidé à longues cornes recourbées et annelées qui serait, d'après M. Flamand, le *bubalus antiquus* ou *buffle antique*, aujourd'hui éteint dans le continent africain.

Ces gravures sont de grandes dimensions, et ont dû nécessiter un temps considérable et de véritables échafaudages.

Le plus souvent, le profil seul est dessiné au trait, sans perspective. Dans d'autres cas, l'artiste a essayé de tenir compte des divers plans, mais d'une façon tout à fait enfantine, si bien que les dessins d'animaux placés sur plusieurs plans se pénètrent et s'enchevêtrent les uns les autres.

Nous renvoyons pour la description détaillée de ces gravures à l'ouvrage de M. Flamand, cité plus haut.

Pour terminer cette notice déjà longue, nous devons mentionner la trouvaille que nous avons faite un jour dans la dune de deux objets en bronze, d'une très belle patine, l'un assez volumineux, mais n'ayant aucune forme déterminée ; l'autre fait d'un fil arrondi, courbé en anneau ouvert, s'amincissant à ses extrémités qui se terminent par une boucle obtenue en tordant le fil sur lui-même.

Ces deux seuls objets ne sont pas suffisants pour caractériser une époque du bronze dans le Sud-Oranais. Nous ne voulons en tirer aucune déduction ; nous les mentionnons seulement à titre d'indication et posons sur cette question un grand point d'interrogation.

STATION

DE

L'ÉPOQUE MOUSTÉRIENNE

AUX ENVIRONS DE COMPIÈGNE (Oise)

Par **Clément QUÉNEL**.

La région du nord de la France dans laquelle se trouve compris le département de l'Oise est riche en silex crétacé, que l'on rencontre soit sous forme de rognons disséminés à la surface du sol, soit en place, par lits, dans le terrain sous-jacent.

Les plus anciens habitants qui l'ont occupée avaient donc sous la main, en abondance, la matière première nécessaire à la confection des instruments dont ils pouvaient avoir besoin. C'est en taillant ces cailloux qu'ils obtenaient des fragments, des éclats en forme de plaquettes ou de lames, dont les côtés tranchants et les pointes aiguës permettaient de tuer les animaux servant de nourriture, de les dépecer, de racler et assouplir leurs peaux. En un mot, ces instruments primitifs servaient aux mêmes usages que ceux, plus perfectionnés et plus variés, employés actuellement par nos bouchers et nos corroyeurs.

L'outillage des premiers habitants de la région compiégnoise se retrouve dans les graviers de rivière à quelques mètres de profondeur. La grevière du Buissonnet, située dans la forêt de Compiègne, sur la route de Soissons, confinant au terroir de Choisy-au-Bac, a donné de tout temps une quantité considérable de coups de poing chelléens, de toutes formes et dimensions, en silex et en grès lustré, ainsi que des instruments de types moustériens, associés à des ossements de grands pachydermes.

Les lieux d'habitation des premiers occupants de la région

ont sans doute disparu dans les cataclysmes diluviens : on n'en trouve pas trace.

Longtemps, des milliers de siècles, peut-être, après ces bouleversements, aucun perfectionnement notable ne paraît s'être produit dans l'outillage et l'industrie. L'homme d'alors en était encore réduit à se servir du silex éclaté par percussion pour ses besoins quotidiens.

A Clairoix, commune située à 3 kilomètres au nord de Compiègne, sur le versant et à la base du Mont Ganelon, dans un site admirable, il existe une station de cet âge avec industrie franchement moustérienne, trouvée par moi il y a environ vingt ans. Elle paraît occuper un emplacement considérable et elle est recouverte par une épaisseur de plus de 12 mètres de lehm descendu du sommet de la montagne et formant terrasse. Elle se trouve à une distance de 25 mètres environ de l'Aronde, petit affluent de l'Oise qui se jette dans cette rivière à 350 mètres plus bas, et à 3 mètres à peu près au-dessus de son niveau.

Ce gisement a pu s'étendre jusqu'à ce petit cours d'eau, probablement plus considérable à cette époque, mais la création de la route nationale de Paris à Lille et de la rue du village y aboutissant a dû en déblayer une partie.

Tous les silex trouvés sur cet emplacement sont associés à des rognons de calcaire siliceux, des os calcinés, des charbons et des os de mammifères : chevaux, bœufs, etc., réduits à l'état de carbonate de chaux, à l'aide duquel on peut tracer des lignes et écrire comme avec de la craie. Le tout forme une bande qui tranche sur la terre argilo-sableuse composant l'escarpement. Dans ce conglomérat, j'ai recueilli une incisive de castor et une dent de carnassier.

Les instruments qu'on y rencontre sont, sans exception, en silex pyromaque de la craie, provenant de la montagne de Margny-lès-Compiègne, point où se trouvent les gisements les plus rapprochés. Ils n'ont aucune patine, aucun vernis ; ils n'ont pas été roulés et leurs tranchants ne sont ni émoussés, ni altérés. On les dirait taillés d'hier.

Par leurs dimensions et les retouches latérales qu'ils portent, il est permis de se faire une idée du parti qu'on en pouvait tirer : c'étaient des couteaux, des racloirs, des scies, des perçoirs, des armes, etc.

On voit parmi eux de grosses lames ayant jusqu'à 13 centimètres de longueur sur 5 centimètres environ de largeur, des grands éclats atteignant parfois 9 centimètres de largeur, des pointes à main, à sommet plus ou moins aigu, des racloirs de formes diverses, des scies de forme rectangulaire à tranchant rendu rugueux par une série de retouches.

Une remarque qui m'a particulièrement frappé dans la facture de ces objets, c'est que, sauf de rares exceptions, tous sont retaillés dans leur épaisseur au plan d'éclatement, que nous nommons la base ou le talon. Il me semble que ces pièces ne devaient pas toujours être tenues avec l'index replié au-dessus du conchoïde de percusssion sur la face lisse d'éclatement, et que, dans les échantillons retouchés au talon, on devait obtenir beaucoup plus de force pour appuyer et donner plus de longueur à la partie coupante en les saisissant avec l'index placé sur le talon.

Il est permis de croire que les hommes qui nous ont laissé cette industrie sont les descendants de ceux dont l'outillage a été enseveli dans les alluvions quaternaires. Trouvant un endroit on ne peut plus convenable pour s'établir eux et leur famille, ils s'y sont installés, fondant ainsi la plus ancienne agglomération humaine un peu fixe rencontrée dans la région de Compiègne.

L'abondance des sources existant dans le voisinage et les cours d'eau : l'Isara, l'Axone et l'Aaronda, ont dû faire alors de cet endroit un véritable Éden ; c'est encore aujourd'hui un coin ravissant, d'où l'on jouit d'une vue splendide.

Cette station, qui était en plein air, repose sur des bancs de sable concrétionnés et stratifiés, formant des assises inclinées sous lesquelles il se pourrait qu'on découvre un jour quelque grotte naturelle ou artificielle recouverte par les éboulis. Le lieu où elle se trouve est nommé, sur le cadastre de la commune de Clairoix, *les Creutes*.

Dans cette partie du territoire et sur toute la surface du Mont Ganelon, il existe tant de vestiges des diverses époques de notre histoire, qu'il serait possible d'établir un tableau complet des civilisations qui s'y sont succédé depuis les temps les plus reculés.

NOUVELLES

Les grottes du Paradon (Gard).

Notre correspondant M. Prosper Falgairolle a l'obligeance de nous adresser un article de journal dans lequel il est question de la découverte de deux grottes funéraires dans les montagnes de Saint-Hippolyte. L'une d'elles déblayée par les soins de M. L. Carteyrac, à qui est due la découverte, était riche en ossements humains et débris d'industrie. Saint-Hippolyte-du-Fort est un chef-lieu de canton du département du Gard, arrondissement du Vigan.

En attendant de plus amples renseignements, nous reproduisons les parties intéressantes de cet article, qui semblent indiquer qu'il s'agit de sépultures néolithiques dans une grotte contenant probablement du paléolithique :

« Un de nos compatriotes, M. L. Carteyrac, vient de découvrir dans les rochers de Paradon deux grottes funéraires, jusqu'ici inviolées, et d'un réel intérêt archéologique. Une seule est déblayée pour le moment ; elle renfermait des squelettes couchés sur des pierres plates, ainsi qu'une grande quantité d'autres ossements humains rangés par petits tas et paraissant avoir subi l'action du feu. Dans la couche supérieure du limon furent recueillis des armes et des instruments en silex, d'un merveilleux travail Ce sont d'abord huit pointes de lances, dont trois polies (très rare), de l'époque de Solutré, deux haches, l'une en jadéite, l'autre en fibrolite, mesurant 0m 23, des aiguilles, des poinçons, des lissoirs et autres ustensiles en os travaillé et d'importants fragments de poteries ornées ; plus de cinquante perles en aragonite et en calcédoine, un grand nombre de rondelles provenant sans doute d'un collier, trente-huit canines de renard(?) percées d'un trou, des pendeloques en ivoire et un fragment d'os long, gravé, représentant la tête et la partie antérieure du corps d'un cervidé. La couche inférieure livra des grattoirs, des couteaux curieux de forme, des pointes de flèches lancéolées, des poinçons en silex et en quartzite de l'époque paléolithique.

« Les individus qui ont laissé leurs restes dans cette grotte appartenaient — d'après l'examen des crânes — à la race dolichocéphale, dite de Cro-Magnon.

« On remarque sur certains ossements des traces de peinture rougeâtre faite probablement avec un peroxyde de fer, oligiste, dont on voit des restes dans deux petits godets en pierre trouvés dans une niche. Un des squelettes porte une pointe de flèche profondément enfoncée dans la malléole interne du tibia gauche. Les terrains n'avaient pas été remaniés depuis l'époque où les corps furent enfouis. L'accès des grottes est très difficile et offre certains dangers, attendu que la corde est indispensable pour atteindre la corniche étroite et

fortement déclive qui se trouve sur l'à-pic rocheux où sont les ouvertures, et on n'atteint la chambre funéraire qu'après une rampade parfois pénible, l'entrée se trouvant bouchée avec de grandes dalles plates qui durent être apportées de très loin.

« Étant donnés les résultats des premières fouilles, nul doute que la deuxième caverne ne réserve des trouvailles pour le moins égales et aussi intéressantes.

« Il y a quelques mois à peine, notre compatriote découvrait dans une excavation peu profonde, située dans le massif de Roque-d'Alais, de belles lances en silex et trois haches de bronze. »

*
* *

M. E. Sénéchal de la Grange est de retour en France, en bonne santé, après une absence de six mois. Tous les membres de la Mission Sud-Américaine sont donc à Paris maintenant.

L'exposition des importantes collections recueillies par la Mission aura prochainement lieu dans une des galeries sur la façade des jardins du Trocadéro, côté de Passy.

La Société de Géographie de Paris a demandé à M. de Créqui-Montfort de faire le récit du voyage de la Mission à l'Assemblée générale du vendredi 22 avril.

Société archéologique de Provence.

Dans sa séance du 10 mars, la Société a entendu d'intéressantes communications de M. J. Baillon sur la station préhistorique de l'île Maïre, de M. Gérin-Ricard, sur les conclusions à tirer de la présence de matériaux et d'objets antiques dans les châteaux du moyen âge, et de M. Ch. Cotte sur la station ligure de Régalon (Vaucluse). Elle a, en outre, décidé de commencer l'exécution d'une carte archéologique de la Provence sur la carte de l'état-major au 1/50.000 et sur un agrandissement au 1/20.000 pour les régions d'Aix et de Marseille.

Découverte dans l'Allier.

Des ouvriers occupés au défonçage d'un champ, à Diou, viennent de découvrir, près du moulin des Prats, une nécropole gallo-romaine d'un grand intérêt. On y a trouvé des armes en fer et en bronze, des bracelets, des poteries et quantité d'autres objets.

Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

Nous apprenons qu'il est question de réunir à Monaco, pendant les vacances de Pâques 1905, un Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 janvier 1904.

M. Paul Meyer appelle l'attention de l'Académie sur le désastre irréparable qui vient de frapper non seulement l'Italie, mais l'érudition dans ses branches variées, par l'incendie de la Bibliothèque nationale de Turin.

M. Ph. Berger présente de la part de M. le professeur Giacomo di Gregorio, de Palerme, une inscription trouvée au pied de la montagne de Pellegrino, l'ancienne Hésikté, et qui a été communiquée à M. P. Meyer.

Cette inscription, qui reproduit la formule des innombrables ex-votos à Tanit, paraîtra dans le répertoire d'épigraphie sémitique. Il est intéressant de constater que ce culte de Tanit, si développé à Carthage, franchit la mer et s'implanta en Sicile et dans les autres îles situées entre l'Afrique et l'Europe.

M. Berger communique ensuite un graffito tracé sur le rebord d'un fragment de jarre de fabrication locale, provenant de la petite île de Gozzo contiguë à l'île de Malte. Il ne croit pas qu'on puisse, comme le voudrait le P. Magri, y reconnaître des caractères phéniciens accompagnés de points voyelles ; mais il le remercie du soin qu'il met à relever les antiquités de Malte.

Séance du 5 février.

M. Berger communique une inscription phénicienne d'Espagne. Elle a été trouvée à Villaricoz, à l'embouchure du Rio Almanzora, au sud de Carthagène, par M. Siret, l'ingénieur chargé de la direction des mines d'argent.

C'est une stèle funéraire portant les mots : « Tombeau d'Abdmelqart, fils de Baalpillès ». On a trouvé, dans ces dernières années, diverses antiquités puniques en Espagne, notamment le fameux buste d'Elche, actuellement au Louvre, mais c'est la première fois qu'une inscription punique y est découverte.

M. Collignon fait hommage d'un *Album* de cinquante-deux planches des vases peints du musée national d'Athènes. Cet album complète la publication du *Catalogue* qui date de 1902 ; elle a pour auteurs MM. Max, Collignon et M. Louis Couve ; les photogravures sont de M. Jules Devillard.

M. Dieulafoy présente l'*Art de bâtir chez les Égyptiens*, par M. Choisy, auteur de l'*Art de bâtir chez les Romains et chez les Byzantins*. On y voit notamment comment les matériaux que fournit le sol étaient extraits, comment les carrières étaient exploitées, comment les briques et les pierres étaient amenées au pied des édifices à construire et comment elles étaient levées et placées. La plupart de ces problèmes sont résolus pour la première fois dans ce savant ouvrage.

M. Héron de Villefosse offre un travail de M. Joseph Berthelé, archiviste de l'Hérault, intitulé *Enquêtes campanaires*, études sur les cloches et les fondeurs de cloches du VIIIe au XXe siècle.

Séance du 12 février.

M. S. Reinach annonce qu'Edhem Bey, poursuivant, au nom du musée de Constantinople, les fouilles de Tralles (Asie Mineure), a déblayé une partie du gymnase de cette ville et y a découvert, avec une série d'inscriptions relatives aux vainqueurs des jeux, un très intéressant bas-relief en marbre dont le motif est absolument nouveau.

Auprès d'un platane dont le tronc noueux, les feuilles et les fruits sont représentés avec autant de réalisme que d'élégance, un homme est agenouillé, il est occupé à attacher une grosse corde à un anneau fixé lui-même à la partie supérieure d'une grosse pierre encastrée dans le sol.

Ce bas-relief a sans doute fait partie d'un ensemble de plusieurs plaques où étaient représentés des épisodes empruntés aux jeux et autres exercices du gymnase.

C'est le premier exemple d'un bas-relief pittoresque dont la provenance asiatique soit certaine. Ceux que l'on connait ont presque tous été trouvés à Rome et en Campanie. Si l'on ne veut pas admettre, avec M. Wikhoff, qu'ils sont l'œuvre d'une école d'artistes grecs travaillant en Italie, l'hypothèse de la provenance asiatique devient désormais la plus vraisemblable.

Séance du 19 février.

M. Heuzey continue à exposer quelques-uns des principaux résultats obtenus dans les fouilles de Tello par le capitaine Cros, le nouveau chef de la mission française de Chaldée.

Parmi ces découvertes, signalons celle de la polychromie dans l'ancienne sculpture chaldéenne. Citons encore : un bas-relief très-archaïque qui représente la *Pêche miraculeuse du héros Isdoubar*, l'Hercule oriental, sujet des plus rares, reproduit seulement sur un cylindre ; d'autre part, une plaque de coquille découpée (c'était l'ivoire de cette haute antiquité) nous donnant la figure du roi Our-Nina, que l'on place vers le quarantième siècle avant notre ère. Ces monuments sont d'un haut intérêt archéologique et historique.

Les documents épigraphiques recueillis par le capitaine Cros et déchiffrés par M. Fr. Thureau-Dangin établissent une relation directe entre les annales de Sirpoula et celles de plusieurs autres villes chaldéennes, parmi lesquelles la cité biblique d'Erech, mentionnée dans la Genèse. C'est un synchronisme important pour la reconstitution des origines de l'histoire.

M. Dieulafoy lit un travail de M. Paul Fauré sur la longueur du pied grec. En s'appuyant sur des mesures très nombreuses et très exactes des monuments célèbres, il arrive à fixer sa longueur à 0m 2972, chiffre très voisin de celui du pied romain.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 8 février.

M. Albert Gaudry présente, au nom du Musée bohême, le vingt-sixième volume du système silurien de Bohême. Barrande, à lui seul, en a publié vingt-deux volumes. A sa mort, notre illustre compatriote laissa ses fonds au Musée bohême pour l'achèvement de son ouvrage, et il indiqua dans son testament les personnes ou les établissements qui en recevraient des exemplaires. C'est à ce titre que l'Académie des sciences a reçu le magnifique volume sur les gastéropodes siluriens dû à M. Jaroslav Perner. Cet ouvrage est le plus vaste monument élevé par la science paléontologique.

M. A. Gaudry communique ensuite un travail de M. Agnus sur « la Palæoblattina ». En 1884, Charles Brongniart, qui fit tant d'importantes recherches sur les insectes fossiles, avait signalé dans un grès silurien du Calvados une aile d'insecte voisin des blattes sous le nom de Palæoblattina. C'était la première fois qu'on découvrait un insecte si ancien. Plusieurs habiles entomologistes en ont parlé. Les géologues avaient conservé quelques doutes, parce que le grès où l'animal avait été trouvé était un terrain formé dans la mer. M. Agnus, qui a beaucoup étudié les insectes fossiles, n'a pas reconnu les caractères d'un insecte dans la prétendue aile de la Palæoblattina. Des échantillons de grès silurien de Bretagne, qui lui ont été transmis par M. Barrois, lui ont montré que cette prétendue aile était une empreinte de pointe d'un trilobite (Asaphus ou Ogygea). Ainsi l'insecte silurien s'est envolé !

LIVRES ET REVUES

Hippolyte Marlot. — **Une visite à la grotte magdalénienne d'Arlay (Jura).** (Extrait des *Procès-verbaux de la Société d'histoire naturelle d'Autun*).

On sait combien sont rares dans l'est de la France les gisements contenant des restes de l'époque de la Madeleine. C'est ce qui donne une importance toute particulière à la grotte visitée par M. Hippolyte Marlot et sur laquelle il fournit des renseignements très précis.

La grotte d'Arlay a été découverte en 1889. Son entrée est située dans le village même, au milieu d'une carrière de moellon ouverte dans le Jurassique inférieur ou calcaire à entroques. Elle se trouve à 10 mètres environ au-dessus du niveau actuel de la Seille.

Un long boyau souterrain rencontré par les carriers donnait accès à une caverne spacieuse, à moitié remplie d'un limon grisâtre. A la voûte, haute de 3 à 4 mètres, pendaient des stalactites et des dépôts stalagmitiques très épais, inégalement répartis sur le sol, recouvraient un dépôt ossifère et archéologique.

Cette grotte, assez sinueuse, a une largeur qui varie entre 2 et 4 mètres. Le sol à peu près horizontal sur une longueur de 50 mètres, actuellement déblayés, s'incline fortement au delà en se divisant en deux branches qui s'enfoncent dans l'intérieur de la montagne.

Ces ramifications sont remplies jusqu'à la voûte, d'abord par des dépôts de carbonate de chaux provenant d'infiltrations d'eaux calcaires, puis et surtout par des pierres et limons, amenés de la surface par des courants d'eaux torrentielles.

C'est sous cette couche limoneuse que le propriétaire de la grotte, M. Denis Guérin, remarqua la présence de dents, d'ossements divers et de silex taillés, qu'il recueillit avec grand soin. Il réunit ainsi une importante collection, qui s'augmente tous les jours, car les fouilles sont loin d'être terminées.

Dans cette belle série d'objets préhistoriques, M. H. Marlot a remarqué des dents et un fémur d'*Elephas primigenius*, des mâchoires et autres os d'*Ursus spelæus*, de hyène des cavernes, une mâchoire de carnassier plus petit, des os cassés de renne, de bœuf, de cheval, etc.

Les objets en silex sont peu abondants. Ce sont de simples éclats tranchants, sans formes bien accusées. Les lames sont courtes et grossières. On constate cependant sur quelques-unes de fines retouches et l'on reconnait quelques burins et becs de perroquet. Le silex généralement employé appartient à la variété pyromaque de la craie, qui fait défaut dans le pays et qu'on ménageait parce qu'il était difficile de s'en procurer.

Quelques fragments de matière colorante, hématite rouge, ont aussi été recueillis.

Plus intéressantes et plus nombreuses sont les pièces en os et en corne. Comme formes et comme facture, elles sont tout à fait analogues à celles de la Dordogne. On distingue parmi elles des pointes de sagaies, des poignards, des poinçons, des spatules, des cuillères à moelle, des lissoirs et de délicates aiguilles à chas. Toutes ces pièces sont fabriquées avec des os longs ou avec la ramure des bois de renne, puis polies. Ce qui les rend surtout intéressantes, c'est la multitude de traits dont elles sont ornées : lignes brisées alternatives, croisées ou longitudinales, dents de loup, guillochures, etc. Une d'elles porte une grossière représentation de poisson. Sur d'autres sont des formes animales peu déterminables, ressemblant de très loin aux figures des abris de la Vézère.

En examinant les parois de la grotte, M. H. Marlot a cru y reconnaître des traits et des hachures, mais il n'a pas eu le temps de procéder à un examen complet de ses diverses parties.

A. Gasser. — **Résultats des fouilles dans les tumulus de Mantoche** (*La Feuille des Jeunes Naturalistes*, 1904).

Le dernier fascicule de la Revue de notre excellent collègue M. Adrien Dollfus contient une notice de M. A. Gasser sur des fouilles exécutées par lui dans un groupe de 4 tumulus situés dans les bois d'Apremont, sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône).

Le premier de ces tumulus, qui mesure 35 mètres de diamètre et 2m 50 de hauteur, contenait au centre un monceau de pierres brutes qui n'a donné qu'une pointe de flèche en silex à pédoncule et barbelures et des rognons de minerai de fer ; mais dans la terre qui le recouvrait, on rencontra un gros bracelet en lignite parmi des tessons d'amphore, et par places des vestiges de foyers, au milieu desquels furent rencontrés des fragments de bracelets formés d'un fil de bronze, un instrument en fer à tranchant semi-circulaire portant des traces de bois, probablement un rasoir, et des tessons de vases grossiers sans ornements.

Le second tumulus, mesurant 30 mètres de diamètre et 2m 80 de hauteur, contenait au centre un noyau de pierres, sous lequel se trouvaient les restes d'un squelette humain. Autour de cette sépulture centrale, il y avait des traces d'autres sépultures à incinération et à inhumation. Il y a été recueilli des bagues, des bracelets et des fragments de fibules en bronze, des bracelets en lignite, les débris d'un ciste à cordons en bronze, une épée en fer avec fourreau, des anneaux en fer et des débris d'amphores.

Le troisième tumulus, de 30 mètres de diamètre sur 1m 70 de hauteur, contenait au centre les traces d'un vaste foyer composées de cendres, charbons et os calcinés. On y a rencontré une grande amphore

globulaire de 45 centimètres de hauteur sur 40 de largeur et un plat en terre noire assez fine.

Le quatrième tumulus, le plus important, est elliptique. Ses diamètres sont de 25 et 35 mètres, sa hauteur de 1m 80. Dans la partie ouest était un noyau de pierres recouvrant un squelette. Sur ces pierres furent recueillis un bracelet en lignite, un autre en fil de bronze, un torque en bronze, mince, orné de bossettes, et une pointe de flèche triangulaire en silex. Au sud de cette sépulture, sur le sol naturel, se trouvaient les traces d'un grand foyer, contenant: des débris d'ossements; une dent de cheval; une épée en fer dans son fourreau; un autre fourreau en fer avec bouterolle ajourée de forme marnienne; six pointes de flèches en fer à barbelures et pédoncule s'emmanchant dans la fente d'une hampe en bois dont il reste encore des traces; deux pointes de javelots à douille, une en fer, l'autre en bronze; une grande lance de près de 2 mètres de longueur, la pointe, en forme de feuille, et le talon en fer; un mors en fer; un gros morceau d'ambre rouge avec trou de suspension et trois perles en verre bleu. Au centre du tumulus, presque à la surface, ont été rencontrés les débris d'un vase à deux anses en terre jaune assez fine et une fibule à cabochon en fer orné et recouvert d'une feuille d'or.

La terre des quatre tumulus contenait, épars, de nombreux tessons de poterie très grossière et des éclats de silex, débris de taille ou fragments d'instruments, avec des fragments de polissoirs et de meules en granit et en grès, ainsi qu'un morceau de hache polie en grauwacke. Mais l'auteur a soin de dire que ces objets ont été apportés avec la terre, probablement empruntée au sol d'une station néolithique située à quelque distance. Quant aux deux pointes de flèches signalées plus haut, il pense que leur présence est intentionnelle, mais qu'elle a un caractère votif.

Ces fouilles, faites avec soin, montrent qu'on peut rencontrer dans un même tumulus des objets d'âges différents, qu'il importe de ne pas mélanger. Dans le tumulus n° 4, par exemple, nous voyons sur un point des bijoux appartenant à l'époque hallstattienne et sur un autre des armes appartenant à l'époque marnienne.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

CHER

BOURGES. — Musée de la ville, à l'hôtel Cujas, 6, rue des Arènes, fondé en 1864 (Cons. : O. Roger). Zoologie de la région ; herbier Legrand ; minéralogie et géologie (Coll. Jaubert). Ethnographie : Nouvelle-Calédonie et Tahiti. Préhistorique : paléolithique de Neuilli et Pont-Renée ; épée en bronze de la Fontaine des Morts ; épée hallstattienne du tumulus de Chateloup. Antiquités gallo-romaines et franques de la région. Numismatique.

— Musée de la Société des antiquaires du Centre, hôtel Lallemand, rue Lallemand. Antiquités préhistoriques, gallo-romaines et franques de la région.

— Musée lapidaire de la Société des antiquaires du Centre, au jardin public, derrière l'archevêché. Barque gauloise ; débris des murailles romaines de Bourges.

CORRÈZE

TULLE. — Musée de la ville, à l'ancien collège (Cons. : Fage). Histoire naturelle de la région ; ethnographie du Cambodge.

BRIVE-LA-GAILLARDE. — Musée communal, à la maison Cavaignac, fondé en 1878 par la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze (Cons. : E. Rupin). Ornithologie de la région ; fossiles du carbonifère et du permien de Brive ; ossements des phosphorites du Quercy. Minéralogie de la Corse. Roches des Pyrénées et de l'Auvergne. Préhistorique important : paléolithique des environs de Brive et du Périgord ; haches polies du département ; objets lacustres du Bourget ; âge du bronze ; âge du fer (fouilles de Rupin dans un tumulus de la Bio-Rouge, près

de Souillac, dans le Lot). Belles séries préhistoriques, données par le sergent d'infanterie de marine Soulingeas : objets en silex de l'abri de Chez-Pourret, des stations de Ressaulier, Sous-Champs, Coumbo-Negro, des grottes des Morts, de la Couze et des environs de Brive. Ethnographie : Colombie, Nouvelle-Calédonie (belle série, donnée par le sergent Soulingeas : crâne, débris de momie, masque de guerre, armes, objets de chasse et de toilette, etc...). Gallo-romain local et pièces provenant des fouilles de Caranda, dans l'Aisne (don de F. Moreau.)

Argentat. — Musée (Cons. : Bombal). Histoire naturelle et archéologie locales.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de notre collaborateur M. Marcel Baudouin la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

Notre aimable confrère, M. L. Thiot, a bien voulu, dans votre dernier numéro, rappeler l'interprétation que je lui ai donnée d'une inscription sur gaine de hache, examinée d'après une *photographie* seulement. Je tiens à le remercier ; mais je vous prie de me laisser ajouter que ce qui m'a paru « gaulois ou gallo-romain », c'est *l'inscription principale* et les *autres caractères observés*, et non pas la pièce elle-même, comme on me le fait dire.

Celle-ci est indiscutablement plus ancienne ; et il faut voir là des gravures, *exécutées très longtemps*, sans doute, *après* la confection de la gaine de hache.

La distinction étant capitale à établir dans l'espèce, vous me pardonnerez de l'avoir soulignée. — Quant à l'interprétation *vaka* (pour *Vaccă*), je ne la donne que pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire une simple hypothèse. *Vaka* peut, en effet, être expliquée de bien d'autres façons : *Văca* (de văcō, verbe), etc. (Voir Ducange, etc.). — Il ne faut pas oublier non plus que les Gaulois ont souvent écrit avec des caractères *grecs* : ce qui expliquerait le *K* (κ), à la place des cc.

Votre très dévoué,

Marcel Baudouin.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CASSE-TÊTE

DÉCOUVERT A CHEPOIX (OISE)

Par **L. THIOT.**

De l'outillage néolithique, le casse-tête ou marteau-hache est certainement un objet des plus rares.

Jusqu'ici, à notre connaissance, le département de l'Oise a fourni huit exemplaires de cette nature parfaitement intacts.

En voici la provenance :

1° Le Thérain, à Montataire (Musée de Beauvais).
2° Camp de Catenoy (Collection Aug. Baudon).
3° Montgérain (Collection Rendu).
4° Bailleul-le-Soc (Collection Pouillet).
5° Breteuil-sur-Noye (Collection Lemagnen).
6° Écluse de Verberie,
7° Remy,
8° Ansacq, } (Collection Plessier).

Notons en passant que ce dernier, en calcaire, est remarquable par ses dimensions exceptionnelles et son énorme volume.

Nous ajoutons à cette liste un nouveau casse-tête recueilli à Chepoix, canton de Breteuil, par M. Paul Bussy, qui nous l'a généreusement offert.

Cet exemplaire, semblable de forme à celui qui est représenté par la figure n° 512 du *Musée préhistorique* (n° 278 du Musée de Saint-Germain), à cette différence près que celui-ci est plus épais que large, tandis que le nôtre est plus large qu'épais, est constitué par une roche étrangère à la

région et d'apparence schistoïde; il a 13 centimètres de longueur et 5 centimètres dans sa plus grande largeur; il est d'inégale épaisseur (18 et 30 millimètres).

Le sommet est terminé par une surface presque plane, à peine arrondie; l'extrémité opposée se termine par un tranchant mousse.

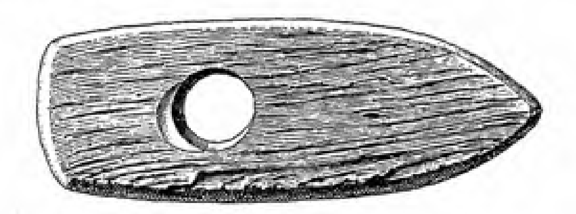


Fig. 92. — Sommet de casse-tête en pierre. Chepoix (Oise). 1/2 gr.

Au tiers environ de la pièce à partir du sommet, se trouve le trou d'emmanchement percé très habilement et d'un diamètre uniforme de 20 millimètres.

Une particularité intéressante à signaler, c'est qu'au-dessus de ce trou d'emmanchement on remarque l'empreinte, sur un millimètre de profondeur, d'un commencement de perforation dont le diamètre n'était que de 18 millimètres et qui sans doute a été abandonné parce qu'il n'occupait pas exactement le milieu de la largeur de l'instrument.

Le dessin ci-joint (Fig. 92) représente notre casse-tête à demi-grandeur naturelle.

NOTE

SUR

L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Par le **Docteur René BRULARD.**

En raison de sa structure géologique le département de la Côte-d'Or ne possède aucun gisement de silex.

La plus grande partie de son territoire, c'est-à-dire l'arrondissement de Châtillon tout entier, une partie de celui de Dijon, et une partie également des arrondissements de Semur et de Beaune sont formés par les terrains jurassiques moyens et supérieurs (oolithe). Nous trouvons dans une certaine région de l'Auxois, d'abord les terrains jurassiques inférieurs (lias) et plus loin le terrain granitique (roches éruptives anciennes) dans la zone du département comprise dans le Morvan. Enfin la plaine qui s'étend de Dijon à la Saône est formée par le tertiaire (pliocène). Il en résulte que tous les silex trouvés dans le département sont des silex importés ; les uns ne sont que des déchets provenant d'ateliers, les autres représentent en général les types connus de l'époque robenhausienne.

Dans presque toutes les communes de la Côte-d'Or, surtout dans la partie montagneuse de ce département, on trouve à la surface du sol des silex ouvrés. Ce pays accidenté, riche en sources d'eau vive, sillonné de rivières et de ruisseaux et couvert de forêts giboyeuses, devait être un séjour de choix pour nos primitifs ancêtres. Les trouvailles archéologiques que l'on y fait sans cesse le prouvent surabondamment. Toutes les époques y sont représentées, mais plus particulièrement les époques néolithique et gauloise. Est-ce à dire que l'homme quaternaire et l'homme du bronze

aient peu habité ces régions? Non, sans doute; seulement les vestiges qu'ils ont laissés sont restés rares jusqu'ici. La raison en est simple, si nous songeons que le silex était une substance précieuse pour les habitants de la Côte-d'Or à l'époque robenhausienne. Tout ce que leurs prédécesseurs des temps quaternaires avaient pu laisser à la surface du sol a été recueilli et utilisé par eux. C'est ainsi que nous avons constaté dans plusieurs stations néolithiques du département des instruments types des époques chelléennes et moustériennes mélangés aux flèches barbelées et aux haches polies.

Il ne faudrait pas conclure de ce fait que les hommes quaternaires ont habité ces stations avant les hommes des âges postérieurs. Je citerai notamment trois stations très importantes, où l'on trouve en quantité considérable des instruments néolithiques en même temps que des pièces chelléennes et surtout des pointes moustériennes.

Or, rien dans la région où l'on fait ces trouvailles ne semble avoir pu attirer la présence de l'homme. Pas de source dans le voisinage, pays plat ou à peine ondulé, par conséquent pas de moyens de défense naturelle. On ne peut donc admettre que les hommes de toutes les époques aient choisi comme lieux d'habitation des localités si peu privilégiées. Il faut au contraire se persuader que l'homme néolithique dont nous retrouvons là les vestiges s'est servi des silex quaternaires qu'il a recueillis ailleurs.

Les trois stations auxquelles je viens de faire allusion et qui m'amènent à formuler ces conclusions sont :

1° La station de Nicey, canton de Laignes, arrondissement de Châtillon. La zone où se trouvent les silex ouvrés occupe un flanc de coteau et un petit plateau qui le surplombe. Elle est à l'ouest du village du Nicey. On y a recueilli des pointes moustériennes, une hache chelléenne, et des quantités de grattoirs, flèches et instruments robenhausiens, plusieurs haches polies fort belles. Beaucoup de ces silex sont conservés dans la collection de M. Bertillon de Nicey. J'ai vu en outre chez l'instituteur du pays de très petites flèches, de 8 millimètres environ, finement retaillées. Je ne sache pas qu'ailleurs on en ait trouvé d'aussi minuscules.

2° La station de la Chassaigne, commune du Petit-Jailley, à 10 kilomètres de Montbard, arrondissement de Semur, est située sur le vaste plateau qui s'étend de la vallée de la Seine à celle de la Brenne. Il n'existe pas de source dans le voisinage, pas de rivière, et le sol est peu accidenté. M. Guilleminot, propriétaire et fermier de la Chassaigne, a recueilli une énorme quantité de silex ouvrés dans une zone de terrain longue de 2 kilomètres environ et large de 4 à 500 mètres. Les types quaternaires sont représentés seulement par les pointes du moustier; tous les autres instruments sont robenhausiens : grattoirs, lames, quelques haches polies, et des flèches d'assez grandes dimensions.

3° La station de La Mène, commune de Jully, bien qu'appartenant au département de l'Yonne, canton d'Ancy-le-Franc, peut-être classée à la rigueur dans les stations de la Côte-d'Or. Elle est à la limite exacte des deux départements. Située en plaine au sud-est du hameau de La Mène, elle a fourni une quantité prodigieuse d'instruments quaternaires et néolithiques. M. l'abbé Patriat, curé de cette paroisse, savant à la fois modeste et fort instruit, a recueilli une collection remarquable et des plus intéressantes. Nous y avons vu tous les types de l'époque paléolithique à peu près au complet, à une exception près, et mélangés à eux les instruments classiques de l'industrie robenhausienne. L'opinion de M. l'abbé Patriat était que cette région avait été occupée successivement à toutes les périodes quater-



Fig. 93. — Types de pointes de flèches en silex du département de la Côte-d'Or. 3/4 gr.

naires et plus tard, à l'époque néolithique. Il s'étonnait seulement qu'un pareil lieu ait pu être choisi par l'homme primitif, qui recherchait plutôt le voisinage des sources,

des cours d'eau et les sites escarpés. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que ce point fut occupé uniquement par une peuplade de l'époque robenhausienne, qui avait apporté et utilisé là les silex de tous les âges qu'elle avait pu recueillir ailleurs.

A côté de ces trois stations de première importance, je pourrais en citer beaucoup d'autres plus modestes, où cependant les mêmes remarques et les mêmes conclusions peuvent être formulées. Sans doute beaucoup de localités ont été occupées à tous les âges de la pierre. Ce sont les localités que la nature semble avoir plus particulièrement créées pour les besoins de l'homme. Je ne puis passer sous silence celle de Semond, arrondissement de Châtillon, qui, par sa situation, a été un point d'attraction à chacune des époques disparues. Actuellement le pauvre petit village de Semond occupe l'extrémité d'un plateau qui s'avance comme un promontoire et dont les flancs abrupts dominent la Seine. Ses maisons sont construites sur l'emplacement d'un oppidum gallo-romain, qui lui-même avait succédé à un vicus gaulois. J'ai exploré à maintes reprises le territoire de Semond. Je n'ai pas recueilli un seul silex quaternaire, mais en revanche j'ai trouvé de nombreuses pièces de l'époque néolithique : grattoirs flèches, haches polies en roches variées, jadéite, chloromélanite, silex, etc. Je signalerai une petite hachette votive, d'un poli merveilleux, de 23 millimètres de long. L'époque du bronze m'a fourni

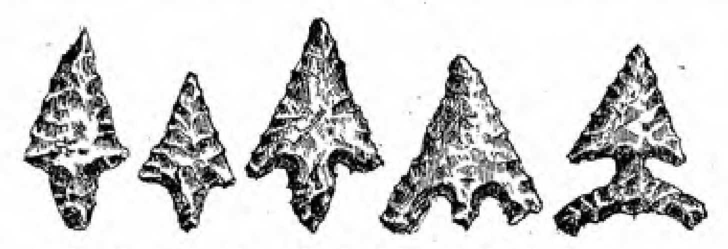


Fig. 94. — Types de pointes de flèches en silex du département de la Côte-d'Or. 3/4 gr.

deux lances, une hache à ailerons, une pointe de flèche, un poignard. Les époques gauloise et gallo-romaine m'ont donné de nombreuses médailles, des armes, deux bœufs en

pierre accouplés avec au cou une chaîne de fer munie d'une sonnette de bronze, un petit cerf, une statuette de Néron d'une belle facture, etc. J'ajouterai que Semond se trouve dans une région tout à fait privilégiée au point de vue archéologique. A 4 kilomètres au nord se trouve Aisey, qui nous offre un camp néolithique, un dolmen curieux, et de nombreux tumulus. A 6 kilomètres au sud nous rencontrons la fameuse nécropole du Magny-Lambert, fouillée d'abord par M. Édouard Flouest et plus tard par moi-même

Le reste du département n'est pas moins intéressant au point de vue des trouvailles de l'époque robenhausienne. Les camps néolithiques sont très nombreux dans la montagne, les silex ouvrés sont disséminés çà et là dans chaque commune.

Parmi celles qui nous paraissent les plus privilégiées, je signalerai Frolois, Éringes, Crépand, Montigny-Montfort, Vic-de-Chassenay, Turcey, Époisses, dans l'arrondissement de Semur, puis Bar-le-Régulier, Pouilly, et le plateau situé entre Beaune et Bligny, enfin dans l'arrondissement de Dijon, Étaules, Fleurey, le Mont-Affrique, Corcelles, Couchey, Norges, Chaignay, etc.

Quant aux mégalithes qui existent encore ou qui ont été détruits depuis peu d'années, nous citerons d'après la liste publiée par M. Paul Jobard[1] :

1° Les menhirs suivants :

Menhir de *Pierre-Fiche* (territoire d'Aignay) Id. de *Tout-y-faut* (Magny-Lambert) Id. de *Semond* Id. de *Nod-sur-Seine* Id. de la *Grande-Borne* (Ampilly haut)	Arrondissement de Châtillon.
Id. de *Savigny* Id. de la *Fée-qui-file* (Morey) Id. de *Pierre-Pointe* (Sussey) Id. de *Pierre-Sarrazine* (Liernais) Id. de *Tonton-Marcel* (Chassagne) Id. du *Bois-de-la-Fée* (Santenay) Id. de *Porroimbel* (Sainte-Sabine)	Arrondissement de Beaune.

1. *Archéologie sur le terrain*, par Paul Jobard. Jobard imprimeur, Dijon, 1903.

Menhir de *Bocavault* (Villaines-les-Prévôtés) Id. de *Montigny-Saint-Barthélemy* Id. de *Pierre-Folle* (Thoisy-la-Berchère) Id. de *La Roche-en-Breuil* Id. de *Pierre-Sainte-Christine* (Genay) Id. de la *Roche-d'Hy* (Vitteaux)	Arrondissement de Semur.

2° Les dolmens suivants :

Dolmen de *Semond* (détruit depuis peu) Id. de *Roche-Limar* (Aisey-sur-Seine) Id. de *La Tombe* (Étais)	Arrond. de Châtillon.
Id. de *Frolois* Id. de la *Table-du-Diable* (Bussy-le-Grand)	Arr. de Semur.
Id. de *Volnay* Id. de *Santenay* Id. de *La Rochepot* Id. de *Nolay*	Arrondissement de Beaune.

3° Mégalithes divers :

Cromlech de *Pierre-fiche* (Aignay) *Pierre-qui-corne* (Rochefort) Cromlech de *Maison-Madame* (Nicey)	Arrondissement de Châtillon.
Porron-de-La-Louise (Lacour-d'Arcenay) *Chaudière-de-la-Fée-en-Gallafre* (Aisy-sous-Thil) Allée couverte de *Thoisy-la-Berchère* *Pierre-Écrite* (Saulieu) *Pierre-Culin* (Saint-Andeux)	Arr. de Semur.
Pierres-tournantes (Grancey-le-Château).	Arr. de Dijon.

Par ce très sommaire aperçu, nous pouvons constater que le département de la Côte-d'Or fut extrêmement fréquenté par les peuplades de l'âge néolithique. D'autre part, nous avons fait remarquer pourquoi les silex quaternaires trouvés à la surface du sol sont si rares. Il est bien certain qu'une contrée aussi merveilleusement adaptée aux besoins de l'homme a dû être occupée aussi bien à l'époque paléolithique qu'à l'époque robenhausienne.

Les grottes et abris sous roches s'y rencontrent en quantité considérable et nul doute que des fouilles sérieusement et méthodiquement exécutées ne viennent éclairer ce qui reste encore obscur dans la préhistoire en Bourgogne.

LA STATION MOUSTÉRIENNE DE LA ROCHE

(Seine-et-Oise)

Par **Auguste MALLET**.

Topographie. — En face la station de Palaiseau-Villebon, que j'ai étudiée dans cette revue[1], et sensiblement au même niveau au-dessus de la rivière, en bordure du chemin de la Roche-aux-Casseaux, existe une station moustérienne entièrement recouverte, que des travaux dans un de mes champs m'ont permis d'étudier. Elle s'étend vers l'ouest, sans qu'il m'ait été possible, d'ailleurs, de la limiter.

Industrie. — Ce qui frappe de suite dans l'industrie de la région des grès de Fontainebleau, c'est que la technique se différencie de celle en usage dans les régions à silex. Il n'en peut être autrement. Les mêmes procédés ne peuvent être employés pour débiter un rognon de silex ou un rocher de grès.

La différence des techniques et la cohésion insuffisante de nos grès, souvent carbonatés ou faiblement silicifiés, ont eu pour résultat l'obtention d'instruments plus gros et plus grossiers, avec des formes moins nettes, et parfois même modifiées.

A la Roche, avant que la vallée eût commencé de se combler, grès et meulières gisaient par places, à faible distance, sur le quaternaire inférieur. Aussi notre ancêtre moustérien y fit indifféremment usage de l'une et de l'autre roche.

Nos instruments locaux se distinguent de suite par leurs formes grossières, par l'absence de toutes retouches laté-

1. *L'Homme préhistorique*, mars 1904.

rales du coup de poing, de la pointe et du disque ; par l'absence du plan de frappe et du conchoïde ; par des lames obtenues au moyen du martellement sur les deux faces.

Lames. Les lames, peu nombreuses, que j'ai récoltées, sont toutes en grès. Elles ne présentent ni plan de frappe, ni conchoïde. Les unes ont une face plane ; les autres, au contraire, ont été obtenues par l'enlèvement successif d'une série d'esquilles sur l'une et sur l'autre face.

De ces lames, plusieurs offrent des encoches, dont certaines portent des traces d'usage. Elles deviennent, ainsi, de véritables outils. Nous sommes, à la Roche, encore au début de l'industrie de la pierre ; et ces encoches semblent indiquer que notre ancêtre y pelait, et peut-être y amincissait le bois selon ses besoins.

Si ces dernières lames sont de véritables instruments, il en est encore ainsi de trois autres lames, dont une en meulière, présentant exactement la même forme. Elles sont plates, d'une longueur variant de 13 à 16 centimètres, larges, minces, arrondies au sommet, à base plus large et taillée en biseau. Je n'ai pas rencontré ces instruments ailleurs, et je n'en saisis pas l'usage, bien que leur forme se rapproche, en somme, de celle du tranchet.

Coups de poing. Le coup de poing de Chelles et de Saint-Acheul, instrument à tout faire, taillé sur ses deux faces, et retouché sur son pourtour, ne se rencontre pas à la Roche. Notre coup de poing local, des plus rudimentaires, est le plus souvent en meulière. C'est une plaque découpée par l'ablation de grands éclats, de façon à obtenir la forme voulue. Comme l'instrument ne présente aucunes retouches latérales, on se croirait en présence d'une ébauche. Il n'en est rien, car tous ces coups de poing en meulière présentent les mêmes caractères.

Les instruments en grès, plats d'un côté, taillés de l'autre, ne sont pas davantage retouchés latéralement.

J'ai pu constater ailleurs cette absence de retouches latérales : aussi j'estime que, dans la région des grès, notre ancêtre moustérien n'a conservé le coup de poing que pour l'usage qu'il a pu tirer de sa pointe.

Pointes à main. Comme tous les instruments de la Roche, les pointes sont très grossières, et sans retouches latérales.

Je n'en ai récolté que trois en meulière ; les autres sont en grès. Trois de ces pointes, dont une en meulière, possèdent un talon accentué, qui les relie aux coups de poing. Toutefois, par leur forme plus élancée, par leur moindre dimension, par leur pointe plus accentuée, elles sont bien des pointes à main.

Nos autres pointes sont plus larges et plus plates. Trois d'entre elles offrent à leur base une encoche très nette, et certainement très intentionnelle, car elle est opposée très exactement au sommet ; ce qui permet de saisir plus vigoureusement l'instrument entre le pouce et l'index. Cette disposition particulière méritait d'être signalée ; car elle vient à l'appui de l'opinion de M. G. de Mortillet sur l'absence d'emmanchure de la pointe.

Disques. J'ai récolté plusieurs disques, en grès ou en meulière. Les arêtes des instruments en grès sont usées par le frottement séculaire des sables. Toutefois, à la Roche, comme dans la vallée de l'Essonnes, la plupart de nos disques présentent une pointe plus ou moins saillante, qui les rattache aux coups de poing ou à la pierre de fronde, selon leur grosseur. Il reste entendu, d'ailleurs, que cette remarque se limite à la palethnologie de la région des grès.

Pierres de jet. Cette dénomination générale embrasse toutes les pierres taillées destinées à être propulsées, qu'elles le soient à l'aide d'une hampe de javelot, d'un bois de flèche, d'un propulseur, d'une fronde, ou simplement à la main, ou même à l'aide des deux mains. C'est pour cette raison que nous rangeons sous ce titre quatre gros instruments bien réguliers, très discoïdes, reliant le type acheuléen au disque. Leurs poids varient de 1 kil. 700 à 3 kil. 500 grammes. La moyenne du poids est de 2 kil. 725 grammes. Par leur poids et leur largeur, ces pièces ne peuvent être maniées d'une seule main. Au contraire elles sont facilement propulsées à l'aide des deux mains. Ce sont des armes de très court jet, de véritables assommoirs. Trois de ces instruments sont en meulière, et le quatrième est en grès.

J'ai récolté, de plus, de nombreuses pierres de frondė. Elles ont ce caractère commun de présenter une face plane et un talon arrondi. La pointe est généralement dégagée. Ces pièces se relient aux coups de poing par des types

intermédiaires, qui permettraient facilement d'établir la filiation.

De ces pierres, un certain nombre, bien que destinées à être saisies et propulsées à l'aide d'une seule main, restent des armes de court jet, par suite de leur volume et de leur poids. La plupart de ces grosses pierres de fronde sont en grès ; il s'en rencontre, néanmoins, en meulière.

Toutefois, en général, le poids et le volume des pierres de fronde ont été calculés de façon à obtenir le plus long jet possible. Entre les mains d'un homme vigoureux et exercé, elles devenaient des armes sérieuses.

Trois ou quatre de ces instruments sont exceptionnellement de forme quadrangulaire, épais, avec une des pointes plus accentuée.

J'ai rencontré des pierres de fronde en grand nombre, et en place, dans le moustérien de la région des grès de Fontainebleau. Elles me paraissent, dès lors, devoir être rangées parmi les instruments caractéristiques du paléolithique moyen de cette région.

Casse-tête. Nous avons récolté un bâton de grès assez épais, légèrement courbe, d'une longueur de 20 centimètres, et d'une largeur de 8 centimètres. Le côté gauche est taillé en biseau, avec encoche vers le tiers inférieur de l'instrument. Celui-ci s'adapte bien à la main ; et le médium ou l'index s'arrête à l'encoche, qui sert de cran d'arrêt. L'adaptation ne laisse aucun doute en mon esprit, car j'ai trouvé, dans la région des grès, une arme semblable, avec dégagement et retouches d'une poignée.

Racloirs. A l'exception d'un seul, nos racloirs sont en grès. Ce sont des éclats irréguliers avec talon. Cependant quatre d'entre eux sont rectangulaires ; et ils rentrent ainsi dans le type connu. Deux sont triangulaires.

Les retouches sont généralement accentuées. Toutefois, deux racloirs rectangulaires, un racloir triangulaire à base convexe, et un racloir en meulière à sommet convexe, offrent plutôt des arêtes vives ; et, par ce caractère, ils se relient à nos grattoirs moustériens locaux.

Nous avons également récolté un grand racloir concave avec retouchès accentuées.

Grattoirs. Le moustérien si primitif de la Roche nous a

donné des grattoirs terminaux. Ces instruments grossiers, de tailles différentes, et parfois assez grands, ne sont pas retouchés dans leur partie curviligne, la seule utilisable. Deux de ces instruments, l'un en grès et l'autre en meulière, ont exactement la forme de grattoirs néolithiques en préparation. Ce type ancestral du grattoir est curieux à constater.

J'ai récolté à la Roche un singulier instrument, que je crois devoir rattacher aux grattoirs malgré sa forme. C'est un bâton de grès d'une longueur de 146 millimètres, et d'une largeur de 47 millimètres, formant le dos au milieu. L'une des extrémités, arrondie, est avec arête vive, et constitue un véritable grattoir sans retouches, L'extrémité opposée est taillée en un long biseau équarri. Rencontré dans le néolithique, cet instrument eût été classé parmi les pics ou les pioches. Mais, outre que l'instrument ne porte aucune trace de service, la meulière et le grès se trouvaient, alors, en abondance sur le sol dénudé.

Plaques rectangulaires. J'ai signalé déjà la présence de ces plaques dans le paléolithique de la région des grès. Elles se rencontrent à la Roche. Deux sont en meulière : l'une d'elles a été obtenue par des retailles, surtout vers les extrémités, qui marquent bien l'intention.

Du reste, ces plaques rectangulaires peuvent se présenter également dans le paléolithique des régions à silex. J'en ai rencontré deux échantillons dans un atelier moustérien du Gué-de-Longroi (Eure-et-Loir) ; et M. Doudou en a recueilli une dans la deuxième grotte d'Engis[1].

Prismes. Trois bâtons courts se rapprochent des prismes signalés dans la station de Palaiseau. Une de leurs extrémités a été limitée par l'ablation de deux éclats.

Conclusion. — Les instruments de la station de la Roche appartiennent nettement à la période moustérienne ; mais, par le martellement encore en usage, par l'absence du conchoïde de percussion, par les instruments intermédiaires qui relient les coups de poing aux disques, aux pointes à main et aux pierres de fronde, il est hors de doute que nous sommes en présence d'un moustérien peu évolué, du moustérien primitif.

1. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1904, p. 29.

LE DOLMEN DE DRAGUIGNAN

(Var)

Par **A.** de **MORTILLET**.

De nombreux monuments mégalithiques, parmi ceux qui ont échappé à la destruction, ne se présentent plus actuellement dans leur état primitif.

Combien de menhirs encore debout, pour ne parler que de ceux-là, ont été à des époques différentes renversés, puis redressés, bien heureux quand on ne les a pas déplacés. D'autres, par suite de causes diverses, étaient anciennement plus profondément ou moins profondément enterrés, ce qui change parfois très sensiblement leur élévation au-dessus du sol environnant. Tels menhirs qui étaient autrefois parfaitement verticaux se sont avec le temps fortement inclinés. Il en est encore qui ont été partiellement cassés, sans compter ceux dont la lente désagrégation de la roche a fini par modifier complètement l'aspect.

Parmi les dolmens dégagés depuis un certain temps de l'enveloppe de terre ou de pierraille qui les recouvrait, nous en voyons également bon nombre ayant subi des modifications importantes sous l'influence des actions atmosphériques, de la végétation qui les a envahis, ou de l'homme.

Ces altérations peuvent donner lieu à bien des erreurs. C'est ainsi que l'on a pu prendre pour un double dolmen l'allée couverte de Maintenon, dans Eure-et-Loir, dont la grande dalle de recouvrement s'est cassée en deux morceaux qui se sont inclinés à l'intérieur, divisant la galerie en deux parties à peu près égales. Les demi-dolmens et les trilithes, sur lesquels on a tant péroré, ne sont, eux aussi, que des monuments en partie ruinés, qui n'appartiennent nullement à des types spéciaux, On doit considérer les premiers comme des dolmens dont une partie des supports se sont effondrés sous le poids de la table ou ont été enlevés par

les gens du pays, et les seconds comme des dolmens dont les deux extrémités ont été détruites.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture d'un article publié en 1852, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille*, et intitulé : *Notice sur un dolmen qui existe à Draguignan, département du Var.*

Peu de monuments mégalithiques ont été aussi fréquemment, aussi complètement remaniés, ou, pour mieux dire, dénaturés que celui de Draguignan, et c'est précisément ce qui donne au travail dont il s'agit un intérêt tout particulier.

Les auteurs, Audiffret et Coste, nous fournissent des renseignements assez détaillés, qui, avec la planche accompagnant leur notice, permettent de se rendre compte de l'état dans lequel était alors le monument.



Fig. 95. — Vue du dolmen de Draguignan (Var).
État dans lequel il était en 1852.

« Le dolmen qui fait l'objet de cette notice, disent-ils, est au nord-ouest de Draguignan, à un kilomètre environ de

cette ville, sur une éminence qui n'est que le prolongement de la montagne du Malmont.

« Il était formé de trois pierres placées de champ, alignées et recouvertes d'une quatrième pierre posée à plat, dépassant les trois autres et formant un plan légèrement incliné du sud-est au nord-ouest : les deux premières posées de champ qui se trouvent du côté sud-est sont encore debout, dans la même position qu'elles ont occupée tout d'abord. Il y a un certain nombre d'années, on réunit leurs extrémités par des murs en maçonnerie et on obtint une enceinte à laquelle la pierre posée à plat sert de toiture : cette enceinte est devenue une écurie (Fig. 95). Quant à la troisième pierre, celle qui était placée de champ du côté nord-ouest, elle gît aujourd'hui sur le sol, tout à côté de la place

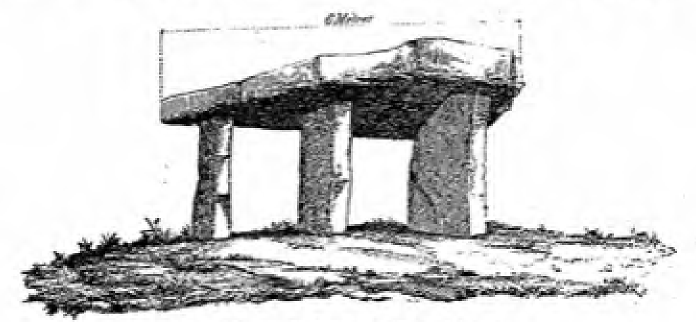


FIG. 96. — Dolmen de Draguignan.
État primitif d'après Audiffret et Coste.

où elle se trouvait lorsqu'elle était debout : frappée de la foudre, partagée en deux fragments, et renversée à peu près à l'époque où les murs en maçonnerie dont nous venons de parler furent construits, on la remplaça par un pilier également en maçonnerie qui soutient encore la partie nord-ouest de la pierre posée à plat : une des extrémités du plus considérable des deux fragments sert même de base au pilier ; c'est celle qui, primitivement, s'enfonçait dans le sol ; on peut en juger par sa forme et sa couleur. Il ne faudrait qu'abattre le pilier et les deux murs en maçonnerie, et relever les deux fragments de pierre en les soudant ensemble avec du ciment, pour rétablir le monument exactement dans son état primitif (Fig. 96).

Il est ajouté en note que M. Paul Duval, avocat à Draguignan, possesseur du monument, se proposait de faire procéder à cette restauration.

« La pierre posée à plat a 6 mètres de longueur, sa plus grande largeur est de 4m 70, son épaisseur varie entre 50 et 55 centimètres ; vue à vol d'oiseau, elle présenterait la forme d'un ellipsoïde irrégulier, renflé vers le sud-est et se rétrécissant en pointe vers le nord- ouest (Fig. 97). Les trois pierres posées de champ ont toutes, à peu de chose près, la même hauteur de 2m 25, mais elles diffèrent de largeur : celle qui est au sud-est a 1m 40 ; celle qui est au nord-ouest 0m 80 à 0m 90 ; et celle qui est au centre 1m 20.

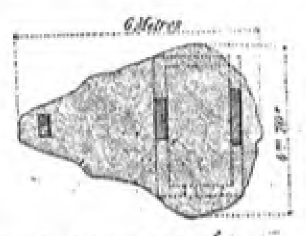


Fig. 97. — Plan du dolmen de Draguignan, par P. Coste.

« Ces quatre pierres appartiennent au Muschelkalk (*calcaire conchylien*). Elles n'ont aucune analogie avec les brèches-poudingues qui forment le sol sur lequel repose le dolmen. Il est évident qu'elles appartiennent aux carrières de Draguignan dont le filon se prolonge vers le nord-ouest. Leur nature, leur grain, leur couleur semblent indiquer qu'elles ont été prises dans une carrière voisine, dépendant du quartier de Salles.

« Trois grands arbres, un chêne, un genévrier et un micocoulier s'élèvent autour du dolmen. Le chêne fut atteint par la foudre qui renversa la pierre posée de champ du côté nord-ouest ; il en conserve encore aujourd'hui les traces, dans toute sa hauteur. »

Le dolmen de Draguignan était connu dans le pays sous la dénomination de : Pierre de la Fée (*Peiro de la Fado*).

Cherchant quelle avait pu être sa destination, Audiffret et Coste s'arrêtent très sagement à l'idée que c'était une sépulture antérieure à la première invasion romaine, mais

ils le considèrent comme le tombeau d'un chef gaulois, erreur bien pardonnable, car il leur eût été difficile d'aller plus loin à l'époque où a paru leur mémoire.

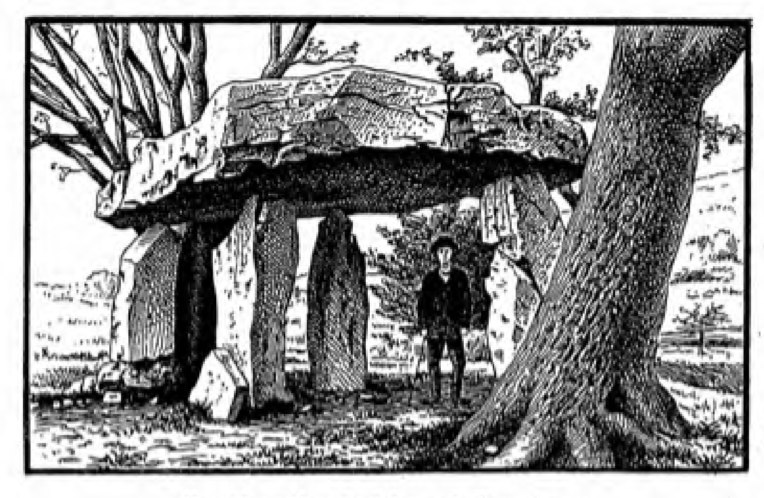


Fig. 98. — Vue du dolmen de Draguignan.
État dans lequel il est actuellement.

D'après des indications qu'ils tenaient de M. Doublier, géologue résidant à Draguignan, M. Lion-Compagnon y fit, en 1844, des fouilles, au cours desquelles on recueillit : un dard en silex de 95 millimètres de longueur sur 30 de largeur dans la partie renflée, deux boutons en os et un grain de collier en plomb(?), de forme ovoïde, mesurant 22 millimètres de longueur sur 10 de largeur. « Nous avons quelques raisons de croire, est-il dit dans une note, que des fouilles autres que celles pratiquées par M. Lion-Compagnon ont eu lieu sous ce dolmen ; d'après des renseignements dont nous n'avons pu vérifier la complète exactitude, elles auraient amené la découverte d'ossements humains. »

« Nous avons cru utile de reproduire tous les passages intéressants du travail de Audiffret et Coste, qui, malgré sa date déjà un peu ancienne, est encore le plus complet et le meilleur qui ait été publié sur le dolmen de Draguignan. Ce mégalithe a cependant été souvent décrit et figuré depuis.

Parmi les publications plus récentes, nous ne citerons

qu'une notice de J.-D. Doublier et E. Fournier, parue en 1856, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Draguignan*, parce que nous y trouvons la preuve que la restauration précédemment projetée était alors un fait accompli. Le monument présente à cette époque un aspect différent. Toute la maçonnerie a disparu. Au lieu de trois supports, il y en a quatre, et ceux-ci ne sont plus placés en ligne droite, mais aux quatre angles d'un quadrilatère.

C'est encore à peu près en cet état que se trouve aujourd'hui le dolmen, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte sur la vue ci-jointe (Fig. 98), dessinée d'après une photographie prise en 1892 par J. Jackson et appartenant à l'École d'anthropologie.

La Pierre de la Fée qui, par ses dimensions, peut à juste titre être regardée comme le dolmen le plus important de la Provence, région d'ailleurs particulièrement pauvre en mégalithes, conserve toujours une apparence imposante. Mais elle a passé par tant de phases différentes, les parois de la chambre ou galerie que sa grande et belle table devait recouvrir sont depuis fort longtemps si incomplètes, ceux de ses supports qui ont survécu ont été si souvent déplacés, qu'elle a perdu presque tout intérêt scientifique.

En somme, on ignore complètement quelle a pu être sa forme première. Ce que Audiffret et Coste semblent considérer comme l'état primitif du monument, d'après la position qu'occupaient les pierres vers 1852, est sans doute déjà le résultat de remaniements antérieurs. La restitution qu'ils proposaient, avec trois supports placés parallèlement sur une seule ligne, n'a rien de vraisemblable. Cette disposition aurait présenté de graves inconvénients, tant au point de vue de la solidité de l'édifice qu'au point de vue de son utilisation. La restauration à laquelle on s'est arrêté, quoiqu'elle ne repose sur aucune indication exacte, a au moins l'avantage de donner au monument plus de stabilité, et d'assurer ainsi sa conservation.

CONGRÈS

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

A LA SORBONNE

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

Séance du mercredi 6 avril, matin.

M. Henry Corot, de Savoisy. donne lecture d'un mémoire sur une sépulture à incinération partielle, découverte à Minot (Côte-d'Or), lors de sa dernière campagne de fouilles de tumulus. Le point intéressant de cette communication est la constatation certaine d'une soudure au bronze sur un torque.

M. Louis Févret lit en son nom et au nom de *M. Julien Feuvrier*, un mémoire sur l'antique *Crusinia* et la découverte de quatre autels anépigraphes des époques celtique et gallo-romaine à Dôle (Jura). Dans la première partie de cette communication, les auteurs se sont proposés de prouver par l'énumération de nombreuses découvertes archéologiques faites depuis plus de trois siècles que *Crusinia* de la table de Peutinger ne peut être autre que la ville de Dôle elle-même.

La plus importante de ces découvertes est celle qu'ils ont faite de quatre autels anépigraphes. Ils discutent la valeur des symboles qui y sont sculptés : la roue solaire, le maillet, le swastika, le serpent, le coq, les épis, etc. Les auteurs attribuent au quatrième siècle avant l'ère chrétienne les deux premiers autels qui ne représentent que des symboles sans aucune figure humaine ; au second siècle avant Jésus-Christ, le troisième autel, à cause de la forme moins antique de son swastika, et au deuxième siècle après Jésus-Christ, le quatrième autel qui est certainement de l'époque romaine, puisqu'un Apollon est sculpté sur l'une des faces.

M. Héron de Villefosse et *M. Déchelette* font les réserves les plus complètes sur l'âge attribué aux trois premiers de ces monuments.

M. Ed. Fourdrignier signale un vase métallique récemment trouvé dans la Seine : c'est une coupe pédiculée ayant un ombilic central orné de trois lièvres. Il rapproche ce petit monument des trésors d'argenterie bien connus, de Boscoreale, au Louvre, et de Berthouville, au Cabinet des médailles. Les lièvres, fréquemment figurés sur les vases peints de Grèce et d'Italie, ont bien une date significative ; mais l'un d'eux, au « galop volant », mouvement réaliste presque-inusité à l'époque classique, tendrait à faire voir là une œuvre indigène.

Les dimensions de cette coupe se rapportent aux divisions des

mesures romaines. L'analyse du métal a fait connaître qu'elle était d'étain saucé, c'est-à-dire recouvert d'une légère couche d'argent. D'après Pline, les procédés d'étamage et d'argenture étaient d'invention gauloise. A Alesia et chez les Bituriges cette industrie était fort remarquable.

D'après ces considérations, cette œuvre semble devoir être regardée comme une production locale, faite à l'imitation de cette vaisselle de luxe si recherchée à la fin de la république romaine et dans les premiers temps de l'empire.

Séance du mercredi 6 avril, soir.

M. Georges Béraud explore avec ardeur, au point de vue préhistorique, l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres). Il y a déjà découvert ou exploré vingt-trois stations préhistoriques. L'outillage est celui du plein néolithique : percuteurs, nucléus, lames, haches polies, tranchets, grattoirs, perçoirs, scies, pointes de flèche et de lance ; quelques-unes de ces dernières sont en silex du Grand-Pressigny polies sur le dos.

Dans onze de ces stations il a recueilli 135 spécimens de petits galets de quartz blanc du volume environ d'une petite noix, fortement usés sur une de leurs faces. Cette surface d'usure est striée suivant son petit axe ; elle affecte une forme courbe très nette. A quoi pouvaient servir ces petits galets de quartz? La réponse est bien difficile à donner. En tout cas il s'agit d'un instrument nouveau et qu'on n'a signalé jusqu'ici dans aucune station préhistorique. C'est ce qui constitue le très réel intérêt de cette communication.

M. Chambroux, de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, signale la découverte d'un cimetière mérovingien au pied de l'église Saint-André à Chelles (Seine-et-Marne). Il a pu étudier quatre sarcophages de plâtre, dont l'un porte à la tête le monogramme du Christ et l'autre une croix entourée d'un cercle formé de losanges. Un troisième est un cercueil d'enfant et un quatrième renfermait deux squelettes couchés l'un sur l'autre, simplement séparés par un lit mince de terre. Le crâne de l'un d'eux porte sur les côtés, au-dessus du trou auriculaire, deux curieuses ouvertures symétriques, qui ressemblent à des trépanations, mais ne sont très probablement que des blessures produites par des armes blanches. Une jolie tête de plâtre a été trouvée au-dessus du premier cercueil. On n'a rencontré ni poterie, ni monnaies. Tous les cercueils étaient orientés à l'est.

M. Ulysse Dumas lit un mémoire sur l'exploration qu'il a faite de la grotte de la Baume-Longue, commune de Dions (Gard). Au fond d'une galerie de 50 mètres environ de longueur se trouve un puits à pic de 11 mètres de profondeur, au fond duquel une fouille systématique a montré à l'auteur : 1° une couche hallstattienne où gisaient des fragments de poterie à pâte rougeâtre ; un objet de fer, impossible à déterminer ; quatre bracelets en bronze très minces ornés de chevrons et de traits incisés (au même point, peu de temps aupara-

vant, il en avait été trouvé 19 semblables, puis les débris de trois squelettes); 2° une couche néolithique (un silex taillé et une meule); 3° une couche quaternaire (repaire : ossements d'ours, d'hyène et de felis).

Dans une galerie latérale de la grotte, M. Ulysse Dumas a trouvé une meule de basalte avec son broyeur et un fragment de vase orné de lignes sinueuses parallèles, de triangles et de petits cercles, paraissant bien hallstattien.

Il y a donc dans cette grotte, comme dans celle d'En-Quissé (que l'auteur a récemment fait connaître au comité), un rite funéraire d'après lequel on choisissait pour déposer les morts les endroits les plus inaccessibles.

M. Ulysse Dumas lit un second mémoire sur la station de Châtaigniers, à Baron (Gard).

Cette station est située le long de la route d'Alais à Uzès, entre le hameau du Grand-Chemin et l'extrémité sud-est de la montagne de Dève.

Elle occupe un mamelon de sable rouge, mêlé de rognons siliceux, que ses habitants ont utilisés.

Cette station a donné un grand nombre de haches polies en roches étrangères, de percuteurs, de nucléus, mais surtout de tranchets minuscules de formes tout à fait spéciales ; une multitude de perçoirs également minuscules variant entre 1 et 3 centimètres, d'autres de 3 à 5 centimètres, des perçoirs latéraux, de nombreux grattoirs parmi lesquels le grattoir concave ; quelques lames à tranchants abattus, des pointes de flèche en losange, très peu en forme de feuilles, pas du tout à ailerons et pédoncules, sauf deux ou trois ébauches ; une perle en calcaire, une fusaïole formée avec un rognon naturel, un percuteur à étranglement central, une pierre à cupules.

Les lames y sont assez nombreuses et la plupart ont tellement servi qu'on ne peut guère définir l'usage auquel on les destinait. Les têtes de lance ou de javelot font presque totalement défaut. La poterie y est très rare et diffère absolument de celle des stations voisines. Quelques fragments percés de trous réguliers paraissent avoir appartenu à une sorte de forme à fromage.

En résumé, cette station représente un facies tout particulier du néolithique.

En effet, ses nombreuses haches polies nous obligent à la classer dans cette époque.

Et cependant, tant au point de vue de l'outillage que de la céramique, elle diffère absolument des stations voisines. Son outillage minuscule se différencie également de celui de l'époque tardenoisienne.

M. Dumas placerait volontiers cette station dans les premiers temps néolithiques, mais il préfère, pour se prononcer définitivement, attendre les observations qui pourront être faites en d'autres endroits. Nous avons une série complète du néolithique ancien de ces parages provenant de la station voisine du Fica, et entre cet outillage et celui des Châtaigniers il y a encore plus qu'un abime.

Ce qui reste seul démontré, c'est que le fond de l'outillage de la station des Châtaigniers est formé par quatre types bien définis. Le perçoir, le tranchet, le grattoir concave et la hache polie, et que l'ensemble est caractérisé par des proportions vraiment minuscules.

M. Dumas entretient enfin le congrès de ses recherches dans la grotte Nicolas, commune de Sainte-Anastasie (Gard), où il a recueilli dans la même couche des instruments de silex et de cuivre et une statuette de terre cuite.

M. Eugène Ferrasse, répétiteur au lycée de Montpellier, présente une carte préhistorique du Minervois, qu'il a dressée. Il passe en revue les diverses découvertes d'archéologie préhistorique faites dans cette région, et, grâce à un heureux groupement des renseignements qu'elles ont fournis, retrace les phases successives par lesquelles a passé la civilisation préhistorique dans le Minervois.

M. Julien Feuvrier lit une notice qu'il a rédigée en collaboration avec *M. Louis Févret* sur une épée de fer trouvée à Chaussin (Jura) et qui porte une marque de fabricant. Les auteurs rapportent cette arme au début de l'époque de la Tène.

M. Fourdrignier fait des réserves sur cette date. Il estime que cette épée est plutôt de la période dite la Tène III. *M. Déchelette* partage cette opinion.

M. Maurice Gillet, inspecteur des télégraphes à Suresnes, rend compte de la découverte qu'il a faite entre les villages de Villepreux et Chavenay, près de Versailles, de stations néolithiques qui lui ont fourni une hache polie, des sortes de pics assez grossiers, diverses pièces d'usage, des grattoirs, une sorte de percuteur tranchant et surtout une sorte de disque en grès de 7 centimètres de diamètre, assez épais, et dont le bord présente une série de facettes d'usure analogues à celles que présentent certains galets des foyers magdaléniens. C'est là un objet fort rare si tant est qu'il en ait jamais été signalé d'aussi complet que celui-ci.

M. Charles Magne, secrétaire général du Comité d'études historiques et archéologiques « la montagne Sainte-Geneviève et ses abords », donne lecture d'une notice des plus documentées sur le fer à cheval dans l'antiquité et présente, à l'appui de ses explications, quelques nouveaux spécimens recueillis par lui au cours d'un certain nombre de fouilles pratiquées sur la montagne Sainte-Geneviève et ses abords, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Seine.

Dans une introduction très détaillée, M. Magne rappelle, tout d'abord, les diverses théories émises à ce jour sur les origines de la ferrure du cheval. Il cite, notamment, les opinions formulées sur ce point par les auteurs anciens, tels que Xénophon, Columelle, Diodore de Sicile, Suétone, etc., ainsi que celles des écrivains de nos jours : Nicard, l'abbé Cochet, général de la Noë, Quicherat, Mégnin, Mathieu, de Saint-Venant, etc.

Après cet exposé, M. Magne soumet au congrès six fers de chevaux et une sole à crochets appartenant aux périodes celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Chacune de ces pièces, reproduite par un dessin grandeur naturelle, est accompagnée d'une description com-

plète. Pour chaque fer l'auteur signale l'endroit précis où il a été découvert et énumère les objets antiques qui l'accompagnaient et qui lui permettent d'en déterminer l'époque avec une absolue certitude.

Ensuite M. Magne pose la question de l'origine de la ferrure à clous. Il se demande si cette origine est asiatique ou si, au contraire, elle n'appartient pas à l'Europe occidentale. Il se demande également si les Grecs et les Romains l'ont connue ou si elle n'a pas été pratiquée pour la première fois par les races indigènes de la Gaule.

L'auteur se défend de répondre à ces difficiles questions et d'ajouter une opinion nouvelle à toutes celles soutenues par les archéologues depuis de longues années. Il pense que ce problème, d'un si grand intérêt pour l'hippologue et l'historien, n'est pas près d'être résolu et il fait des vœux pour que de nouvelles fouilles ou quelques documents formels viennent nous en donner la solution. Comme le champ reste encore ouvert à toutes les hypothèses, le plus sage, dit-il, est d'attendre avant de conclure. Toutefois, de ses recherches, il est amené à croire que les Grecs et les Romains ont été dans l'ignorance de la ferrure à clous. Quoi qu'il en soit, il serait heureux s'il avait pu apporter un élément utile à l'éclaircissement de ce séduisant sujet.

M. de Saint Venant présente un certain nombre de considérations générales sur l'histoire de la ferrure.

Sa conclusion est que les Gallo-Romains n'ont pas connu le fer à clou.

M. Pilloy lit une étude sur une épée de bronze trouvée dans la rivière d'Oise, un peu en aval de Chauny (Aisne). Cette épée ressemble à une épée conservée au musée de Saint-Germain et qui a été trouvée à Alise Sainte-Reine.

M. le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de *M. l'abbé Poulaine*, correspondant du ministère, sur les fouilles de la grotte de Saint-Joseph, à Saint-Moré (Yonne).

M. l'abbé Poulaine a longuement exploré la grotte de Saint-Joseph à la montagne des Tunnels à Saint-Moré (Yonne). Il a trouvé dans les foyers qui remplissent le sol de cette grotte de nombreux débris de l'industrie et de la faune paléolithiques; silex de types moustériens mais surtout magdaléniens; comme objets en os et corne de renne : poinçons, sagaies, dont plusieurs à base en biseau et deux à base fourchue, sifflets en phalange de renne et quelques fragments de poteries extrêmement grossières; morceau de fer oligiste et coquilles percées, dont une marine (*purpura lapillus*); comme faune : renne, cheval, ours des cavernes, hyène, etc.

Dans le fond de la grotte, un petit diverticule de 3 mètres de long sur 2 de large et 1 mètre de haut avait été séparé par un mur en pierre sèche qu'un épais enduit de stalagmite avait recouvert. Dans ce diverticule, sous une très épaisse couche de stalagmite, gisaient deux squelettes, dont l'un avait les os colorés en rouge, accompagnés de silex taillés, d'objets en os façonnés et de débris de poteries identiques à ceux du reste de la grotte. N'ayant trouvé en aucun point d'objet pouvant sûrement être considéré comme néolithique, l'auteur

admet qu'il s'agit d'une sépulture paléolithique avec l'industrie caractéristique et de la poterie.

M. Imbert fait quelques réserves et met en garde contre des conclusions trop hâtives.

M. le Secrétaire lit un mémoire de *M. le docteur Roux*, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

L'auteur signale les mégalithes des environs de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), d'abord le dolmen classique décrit par Mérimée dès 1838. Il signale autour les restes d'un village rupestre sous forme de cases en pierres sèches d'âge incertain. Vis-à-vis, existe un dolmen en ruines et un peu plus loin se trouvait un beau dolmen détruit en 1840.

Près du hameau de Farges se voit encore un autre dolmen en partie détruit. La montagne du mont Cornadore est creusée de grottes habitées probablement à l'époque préhistorique. Tout à côté, on peut voir un dolmen, un tumulus surmonté d'une dalle en basalte, un menhir surmonté d'une croix et un autre portant des cupules.

L'auteur signale aussi un menhir entre les villages de Verrières et de Sailhout et, près de ce dernier village, le dolmen de Balavou (3 mètres dans tous les sens), puis, plus loin, celui de Morquerou au milieu d'un curieux amas de gros blocs naturels. Dans toutes ces régions, les haches polies ne sont pas rares.

Près du hameau de Chazoux (commune de Montaigut-le-Blanc) se voit un beau dolmen et plus loin, à l'est, un menhir de 4 mètres de hauteur.

Enfin à Cournols, près Olloix, se trouve un dolmen de 10 mètres de longueur sur plus de trois de large avec vestibule.

M. Henry Corot présente à l'assemblée une carte archéologique du département de la Côte-d'Or, qu'il se propose de publier prochainement.

M. Fourdrignier entretient le congrès de la découverte, faite il y a quelques jours par M. Lemoine, près de Châlons-sur-Marne, d'une sépulture à char analogue à celle de la Gorge-Meillet.

Séance du jeudi 7 avril, matin.

M. Jules Beaupré donne lecture d'une note de *M. Barrière-Flavy*, de la Société archéologique du Midi de la France, sur de nouvelles stations wisigothiques pour servir à la délimitation des peuples goths après la conquête franque. Dans de précédentes publications sur les barbares et notamment les Wisigoths, M. Barrière-Flavy a essayé de déterminer la frontière occidentale des Goths après la retraite de ces peuples à la suite de la bataille de Vouillé. Une partie de cette limite est déterminée par les Corbières occidentales entre l'Aveyron, le Tarn et l'Hérault. Ensuite la ligne s'incline vers le sud suivant le canal du Midi, ne double pas la montagne Noire, mais remonte vers le nord-ouest en parcourant la vallée de Lhers.

Les faits ont confirmé cette idée que les Goths ont dû se concentrer entre les vallées de l'Ariège et de l'Aude, limitées au nord-est par le canal du Midi. On y a trouvé de nombreuses sépultures wisigothiques, entre autres le cimetière sis au lieu dit Tabariane,

près du village de Teilhet, exploré par M. le commandant Maurel et M. Roger, architecte.

Il est acquis que la frontière occidentale des Wisigoths, après 507, ne s'étendait au sud de Toulouse que sur un faible parcours dans la vallée de l'Ariège, mais suivait à l'est celle de Lhers en remontant vers Carcassonne.

M. de Saint-Venant présente des observations sur la rareté des poteries dans les cimetières wisigothiques. Les Wisigoths ont probablement fait usage d'une poterie analogue à celle des Romains.

M. Pilloy rappelle que dans les cimetières de l'Aisne les vases de terre cuite, fréquents au septième siècle, ne paraissent plus dans les sépultures du huitième siècle.

M. Jules Beaupré, de la Société d'archéologie lorraine, donne communication d'un inventaire, dressé avec beaucoup de soin, des monnaies gauloises recueillies dans l'arrondissement de Nancy. C'est le type au sanglier et ses variétés qui est le plus répandu. Le travail de M. Beaupré confirme des provenances de bronzes coulés à types déformés, dont le classement est toujours difficile.

M. Gustave Chauvet, de la Société archéologique et historique de la Charente, communique un statère d'or pâle, pesant 7 gr. 95, trouvé dans la commune de Lorigné (arrondissement de Melle, Deux-Sèvres). Cette pièce intéressante est analogue au n° 6826 du Cabinet de France et porte une tête surmontée d'un sanglier et entourée de quatre têtes plus petites, reliées par des cordons perlés. Au revers, on voit le cheval androcéphale conduit par un aurige ; dessous, une figure ailée, couchée. M. Chauvet recherche quelle peut être la signification de ces petites têtes qui entourent le type central. Il pense qu'il convient de les rapprocher des têtes coupées qui figurent sur plusieurs monuments gaulois, spécialement sur le bas-relief d'Entremont. En tout cas, la tête centrale n'est pas celle du dieu Ogmius.

M. Blanchet rappelle les diverses hypothèses émises par M. Charles Robert et M. A. de Barthélemy relativement à ce type monétaire.

Le P. Delattre a dressé un catalogue des marques céramiques grecques et romaines trouvées à Carthage, sur la colline voisine de Sainte-Monique, pendant les années 1902 et 1904.

Séance du jeudi 7 avril, soir.

M. l'abbé Parat, de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, communique une note résumant les récentes découvertes préhistoriques faites à la-Roche-au-Larron (Yonne).

M. J. de Saint-Venant, correspondant du Ministère, communique un mémoire sur les fouilles qu'il a faites à ses frais, en collaboration avec M. L.-M. Poussereau, de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, dans une enceinte, avec motte, située au vieux château de Barbarie, à la Machine (Nièvre). Cette motte avait été signalée au congrès de Bordeaux ; elle paraît avoir été détruite avant le commencement du XIIIe siècle.

NOUVELLES

Nouveau Musée de Saint-Omer.

Dimanche 10 avril dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau Musée de Saint-Omer, dans l'ancien Hôtel de Bertout, rue Carnot.

Les divers aménagements ont été fort intelligemment compris et très soigneusement effectués. Il faut en savoir gré à la Commission du Musée et en particulier à son président et à son secrétaire, MM. Henry de Givenchy et Charles Deschamps de Pas, qui ont dirigé avec un infatigable dévouement et une remarquable compétence la nouvelle installation. On dirait que le bâtiment a été construit pour la destination à laquelle on l'a affecté, tellement les choses sont rangées avec ordre.

Dans la salle dite « *Préhistorique* » on voit une reproduction, réduite au vingtième, du monument funéraire de l'âge de la pierre découvert en nivelant la place de Lumbres (Pas-de-Calais). Ce monument est entouré de tous les objets recueillis auprès de lui. Il y a là des pièces très curieuses : lames, scies, grattoirs, perçoirs, haches, pointes de lance et de flèche, en un mot tous les outils et les armes dont se servaient nos ancêtres avant la connaissance des métaux. Une vitrine contient les percuteurs en silex à l'aide desquels ces instruments étaient taillés.

Toute cette suite de silex, provenant des environs de Lumbres, a été offerte au Musée par M. l'abbé A. Collet. Elle a donné lieu à un travail qui a paru ces temps derniers dans le *Bulletin* de la Morinie.

L'âge du bronze est représenté par des pièces nombreuses et variées, parmi lesquelles on peut citer celles qui composaient la trouvaille morgienne de Glomel (Côtes-du-Nord) et les cachettes de fondeurs de Ribiers (Haute-Alpes) et de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Plus loin sont les objets gallo-romains. A signaler, entre autres, un vase avec des animaux en relief, trouvé à Ardres et offert par M. de Saint-Just, ainsi que des bronzes provenant en grande partie de Thérouanne.

Les vitrines consacrées à l'époque franque ne renferment que des objets découverts aux environs de Saint-Omer. On y remarque de beaux bijoux : fibules, épingles, boucles d'oreilles, etc., dont un certain nombre en or.

En ce qui concerne les époques plus récentes, le Musée n'est pas moins riche. Nous nous contenterons de signaler, dans la salle des armes, une rare et précieuse suite d'épées des XIIe et XIIIe siècles avec inscriptions damasquinées, que l'on n'est pas encore parvenu à traduire, et, à titre de curiosité, un pistolet-hache servant en même temps de dague et de bâton de commandement, superbe pièce du temps de Louis XIV.

L'ethnographie occupe une salle complète grâce aux dons de M. Fernand de Ricker, vérificateur des douanes au Congo français, décédé à Lille à l'âge de 27 ans. A noter une série de costumes et de joyaux, colliers et bracelets de lourd métal, portés par les femmes du Congo; des flèches et autres armes, des instruments de musique provenant de Djambé, des épingles à cheveux dont se servent les femmes du Gabon, etc., etc.

Enfin, une salle spéciale est réservée à l'histoire naturelle.

Des étiquettes avec lettres d'or imprimées sur fond noir donnent au public toutes les indications nécessaires.

Société normande d'études préhistoriques.

La Société normande d'études préhistoriques a fait le dimanche 24 avril une excursion à Bueil, Boisset et Orgeville, près Pacy-sur-Eure.

Le programme comprenait : la visite du cimetière mérovingien de Bueil, que M. l'abbé Philippe explore depuis 1903; la recherche de silex taillés, à la surface du sol, dans les plaines de Bueil et de Saint-Chéron; la visite de la collection de M. Philippe, curé de Boisset-les Prévenches (objets trouvés dans le cimetière mérovingien de Bueil et dans les fonds de cabanes gauloises d'Orgeville et de Saint-Aquilin-de Pacy) et la fouille d'un fond de cabane à Orgeville.

Deux autres excursions seront organisées cette année par la Société, la première au Tréport, en juin, et la seconde à Gournay et Champignolles, en septembre.

Association française.

Parmi les subventions votées par le Conseil d'administration de l'Association française pour l'avancement des sciences, dans sa séance du 17 janvier 1904, nous relevons les suivantes :

500 francs à M. Aveneau de la Grancière, à Vannes, pour des fouilles dans le Morbihan. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. l'abbé Breuil, à Paris, pour des recherches préhistoriques dans le Poitou. (*Legs Girard.*)

5.000 francs à M. et Mme Chantre, de Lyon, pour des recherches sur l'antiquité de l'homme dans la Nubie et le Soudan. (*Legs Girard.*)

1.000 francs à M. Chauvet, à Ruffec, pour des recherches sur les stations de la Charente. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. Georges Courty, à Paris, pour des fouilles en Seine-et-Oise. (*Legs Girard.*)

250 francs à M. Léon Coutil, aux Andelys, pour des recherches sur les monuments mégalithiques de la Normandie.

300 francs à M. François Daleau, à Bourg-sur-Gironde, pour des fouilles dans la Gironde. (*Legs Girard.*)

300 francs à M. Debruge, à Bougie (Algérie), pour des fouilles dans la région de Bougie. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. le D[r] Delisle, à Paris, pour des fouilles dans le Lot-et Garonne. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. Delort, à Cosne, pour des fouilles dans le Cantal. (*Legs Girard.*)

200 francs à M. Raoul Fortin, à Rouen, pour des fouilles dans les grottes de Métreville.

500 francs à M. E. Fournier, à Besançon, pour des fouilles en Basse-Provence. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. le D[r] Girod, à Clermont-Ferrand, pour continuer ses recherches sur le préhistorique. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. Ch. Guillon, à Bourg, pour continuer ses fouilles dans l'Ain. (*Legs Girard.*)

250 francs à M. l'abbé Hermet, à L'Hospitalet (Aveyron), pour des fouilles archéologiques à Granfesenque.

300 francs à M. l'abbé Labrie, pour des fouilles à Lugasson (Gironde). (*Legs Girard.*)

200 francs à M. Lauby, à Clermont-Ferrand, pour des fouilles au Puy-la-Faye. (*Legs Girard.*)

300 francs à M. Hippolyte Müller, à Grenoble, pour des fouilles dans le Dauphiné.

500 francs à M. Pagès-Allary, à Murat, pour des fouilles à Neussargues. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. l'abbé Parat, à Bois-d'Arcis (Yonne), pour des fouilles dans les cavernes des vallées de la Cure et de l'Yonne. (*Legs Girard.*)

400 francs à M. Félix Regnault, à Toulouse, pour des fouilles dans les Hautes-Pyrénées. (*Legs Girard.*)

2.000 francs à M. Émile Rivière, à Paris, pour des fouilles dans les grottes de la Mouthe. (*Legs Girard.*)

500 francs à M. E. Trutat, à Foix, pour des fouilles dans l'Ariège. (*Legs Girard.*)

1.000 francs à M. Armand Viré, à Paris, pour des fouilles dans le Lot. (*Legs Girard.*)

2.000 francs à l'École d'anthropologie de Paris, pour continuer des fouilles dans la Dordogne, etc. (*Legs Girard.*)

Les Antiquaires de France.

Dans la réunion qu'elle a tenu au Louvre, le 11 avril, en commémoration du centenaire de sa fondation, la Société des Antiquaires de France a décerné des médailles aux personnes dont les noms suivent :

Médailles d'or.

Léon Germain de Maidy, secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

R. P. Germer-Durand, prieur des Assomptionnistes de Notre-Dame-de-France, à Jérusalem.

Henri Jadart, secrétaire général de l'Académie de Reims.
Edgard Mareuse, secrétaire du comité des Inscriptions parisiennes.
Ernest Petit, président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Edouard Piette, juge honoraire, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Rumigny (Ardennes).
Jules Pilloy, membre de la Société académique de Saint-Quentin.
Joseph Roman, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Embrun.

Médailles d'argent.

Le docteur Louis Cartou, médecin-major au 4e tirailleurs, président de la Société archéologique de Sousse (Tunisie).
Gustave Chauvet, ancien président de la Société historique et archéologique de la Charente, à Ruffec.
Henry Corot, archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).
Léon Coutil, président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (Eure).
Joseph Destrée, conservateur du Musée des Arts décoratifs et industriels, à Bruxelles.
Léon Dumuys, conservateur adjoint du Musée historique de l'Orléanais.
Gaston Gauthier, instituteur public à Murlin (Nièvre).
Baron Henry de Geymüller, correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), à Baden-Baden.
Jean-Baptiste Giraud, conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon.
Marquis des Méloizes, membre de la Société des Antiquaires du centre, à Bourges.
L'abbé E. Müller, aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly.
Albert Naëf, architecte du service des antiquités de la Suisse, à Lausanne.
Le chanoine A. Porée, curé de Bournainville (Eure).
Louis Régnier, membre du conseil de la Société française d'archéologie.
Le professeur Valdemar Schmidt, conservateur des musées royaux, à Copenhague.
Octave Vauvillé, archéologue, à Pommiers (Aisne).

La station préhistorique d'Aïn-Sefra.

Nous recevons de notre collaborateur M. Paul Pallary, d'Oran, la lettre suivante :

« Je viens de lire dans le no 4 de *L'Homme préhistorique* le très intéressant travail de M. le Dr Lènez sur la station préhistorique d'Aïn-Sefra. Permettez-moi de vous adresser à ce sujet quelques renseignements complémentaires.

« J'ai moi-même signalé cette station en 1891, dans une note intitulée : *État du préhistorique dans le département d'Oran* (Association française, II, p. 612), où j'indique, à Aïn-Sefra, des haches polies près du Ksar, des silex taillés et des rondelles en œufs d'autruche sur les bords de l'Oued. Dans mon 2e *Catalogue des stations préhistoriques du département d'Oran*, publié en 1893 (Association française, II, p. 690-691), je mentionne de nouveau cette localité. J'en parle encore dans un article sur Aïn-Sefra paru dans les *Bulletins et Mémoires de la Société Africaine de France* (1896, n° 13, p. 17) et dans mon mémoire sur les mollusques fossiles de l'Algérie (Aïn-Sefra, p.74). Enfin, à l'Exposition de 1900, j'ai envoyé quelques types de silex taillés, du Sud-Oranais, où se trouvaient justement quelques-unes de ces pointes de flèches que M. Lènez figure pages 112 et 113 et quelques autres qui mériteraient d'être signalées.

« M. Lènez dit qu'il ne connait pas de gisement de silex dans la région, et il émet l'hypothèse que les fragments que l'on trouve à Aïn-Sefra seraient d'importation. Or, la provenance des rognons de silex ne me parait pas douteuse : on les rencontre dans les grès à dragées qui forment les deux bordures de la vallée dans laquelle se trouve Aïn-Sefra. La décomposition de ces grès donne le sable qui a formé les dunes et des galets de calcaire et de silex qui ont fourni la matière première des outils de la station. Enfin, le bois silicifié est assez commun dans les environs ; à Djenien-bou-Rezgh il y a du quartz, et à Aïn-Ouarka un pointement important d'ophite. Ce n'est donc pas la matière première qui fait défaut sur place.

« Quant aux instruments de l'époque chelléenne, MM. Flamand et Trépied en ont exhumé au pied des rochers gravés du djebel Mahisserat, tout près d'Aïn-Sefra.

« Enfin, il me semble bien difficile de classer rigoureusement les pièces en se basant uniquement sur la similitude des formes, ces pièces ayant été récoltées dans des stations en plein air, où il a pu y avoir mélange. A Aïn-Sefra, des industries très diverses fraternisent dans un touchant ensemble : ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'on trouve dans cette localité des grosses pointes de javelots, *toujours taillées sur une seule face*, très grossières comme forme et comme travail (Fig. 81 à 83 de M. Lènez) ; or on ne récolte exclusivement que ce type dans les stations en plein air du Tell, tandis que les autres pointes de flèches, *toujours taillées sur les deux faces*, plus petites et d'un travail plus soigné (Fig. 84 à 91 de M. Lènez), sont caractéristiques des stations du Sahara septentrional. On ne peut admettre que ces deux industries, si différentes, soient contemporaines. M. Lènez s'est parfaitement rendu compte que ces « deux industries ne sortent pas des mêmes mains » et il aurait pu ajouter qu'elles ne datent pas de la même époque.

« Comme complément à l'article de M. Lènez, je signalerai la trouvaille faite par mon collègue, M. Séguela, d'une portion supérieure d'un grand cône, admirablement polie, et qui était destinée à être suspendue. Ce cône est étranger à la Méditerranée :

c'est une espèce exotique provenant soit du Sénégal, soit de la mer Rouge.

« Je rappellerai, en terminant, les calcaires taillés à surface vermiculée, due à l'érosion du sable que l'on trouve surtout entre Aïn-Sefra et Tiout, et dont M. Lènez ne fait pas mention. Ce sont des pièces d'assez grande taille, de facture moustérienne, en calcaire dur, dont certains échantillons ont été si bien corrodés par le sable que la taille n'est plus visible. »

Collège de France.

M. Léon Lejeal, chargé du cours des antiquités américaines au Collège de France (fondation Loubat), traitera de l'Amérique préhistorique les samedis, à cinq heures; il étudiera les sources espagnoles de l'histoire précolombienne les mercredis, à cinq heures.

2e ANNÉE. N° 6 JUIN 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

L'ALLÉE COUVERTE

DE LA

PIERRE-FOLLE DU PLESSIS

AU BERNARD (VENDÉE)

FOUILLES ET DÉBUT DE RESTAURATION (1902)

Par le

Dr **Marcel BAUDOUIN** et **Georges LACOULOUMÈRE**

DÉFINITION. — Comme le savent depuis longtemps tous les Vendéens, amis des curiosités naturelles de leur pays, et tous les savants, depuis les belles recherches, exécutées de 1859 à 1875, par l'abbé F. Baudry, la commune du Bernard [1], dans la partie sud de la Vendée maritime, constitue l'une des curiosités archéologiques les plus remarquables de ce département.

On trouve là, en effet, non seulement des vestiges *gallo-romains* importants, avec une nécropole de la même époque, peut-être unique au monde, mais aussi le *centre mégalithique* le plus considérable de cette région, qui est très riche en dolmens et en menhirs.

En 1902, nous avons commencé à l'étudier à nouveau, à la lumière des plus récentes découvertes de la science moderne; et nous nous sommes attaqués d'abord à un de ses plus volumineux monuments :

1. Le Bernard a une histoire encore très mal connue, malgré les recherches si minutieuses et si remarquables de l'abbé Baudry.

A. L'ÉTYMOLOGIE de ce mot n'est pas élucidée. Peut-être est-il d'origine *gauloise*, d'autant plus qu'au début il a dû s'écrire par un T?

En effet, une charte de Bois-Grolland, datée de 1160, donne « Bernart » (Aillery, *Pouillé de Luçon*, p. 113). Mais des chartes du XIIe siècle, de même origine, présentent *Bernardus* [a].

Cette agglomération a-t-elle reçu un nom d'homme? Cela est fort possible,

(a) Marcel Baudouin et G. Lacouloumère, *Les mégalithes de Savatole au Bernard* (*Vendée*), 1904 [sous presse].

L'Allée couverte de la Pierre-Folle du Plessis[1], qu'on n'avait prise jusqu'ici que pour un simple dolmen.

C'est la description détaillée de ce mégalithe et les résultats de notre ébauche de restauration, en 1902, qu'on trouvera consignés dans ce premier mémoire sur l'archéologie préhistorique de cette incomparable contrée.

Historique. — Il n'est pas question des mégalithes du Bernard dans le célèbre mémoire, daté de 1755, de l'abbé Ch.-L. Joussemet. On n'y trouve, en effet, que cette phrase : « La région, où il y en a le plus [de mégalithes], est le Talmondais, surtout autour d'Avrillé. » B. Fillon, dans l'édition qu'il a publiée de cet opuscule en 1876[2], n'ajoutait d'ailleurs en note que ce mot : « V., sur les monuments dits *celtiques* du Talmondais, le travail de M. Audé.., et celui de M. l'abbé Baudry. »

En 1818, Cavoleau, dans son excellente étude sur la Vendée[3], a signalé, lui aussi, plusieurs mégalithes dans leTalmondais ; mais il n'a guère cité, pour le Bernard, que la Frébouchère, et, probablement, le dolmen du Breuil (texte peu explicite). Ch. Masse-Isidore, en 1829, dans son ouvrage[4], n'a parlé que des grands menhirs d'Avrillé, et n'a même pas mentionné les mégalithes du Bernard. — A.-D. de la Fontenelle de Vaudoré, dans sa réédition de l'ouvrage de Cavoleau[5],

car on connaît un chef franc de ce nom (815-826 ?), qui fut un *vir illustre* (Richard, *Hist. des comtes du Poitou*, 1903, t. I, p. 6).

On connaît d'ailleurs de nombreux lieux-dits portant ce nom (La Ferté-Bernard, La Roche-Bernard, etc., etc). Même, en Vendée, nous avons l'*Ile-Bernard*, dans le Talmondais, c'est-à-dire dans une région très voisine.

B. Histoire. — Le centre du Bernard existait certainement à une époque bien antérieure au xe siècle, sans remonter à l'époque gallo-romaine, sur laquelle nous reviendrons dans des mémoires ultérieurs, car la paroisse porte le nom de Saint-Martin ; et évidemment il s'agit là de saint Martin de Vertou, qui évangélisa dans toute la Vendée maritime vers la fin du ive siècle (Voir la *légende* citée plus loin).

Le prieuré de Fontaine fut fondé en 1055 ; et on connaît le nom du prieur de 1078 (*Archives de La Roche-sur-Yon : Cartulaire du Bas-Poitou*, p. 93).

De plus, l'église existait certainement avant 1306, puisque le cimetière du Bernard est mentionné dans le Grand-Gauthier (Aillery, *Pouillé de Luçon*. Fontenay, Robuchon, 1860, in-4°, p. 113).

1. Nous avons donné, dans un autre mémoire (*Les menhirs du Plessis, au Bernard, Vendée, L'Homme préhistorique*, Paris, II, 1904, n° 2, février, 1-22, fig.), des renseignements circonstanciés sur le mot Plessis (V. p. 5).

2. Charles-Louis Joussemet, *Mémoire sur l'anc. config. du littoral bas-poitevin et sur ses habitants, adressé en 1755 au P. Arcère*. Édition de B. Fillon. Niort, L. Clouzot, 1876, in-8, p. 5, note 1.

3. Cavoleau (J.-A.), *Description du département de la Vendée*, etc., Nantes, Victor Mangin, in-8°, 1818, p. 331-332.

4. Ch. Masse-Isidore, *La Vendée poétique et pittoresque*. Nantes, Victor Mangin, 1829, 2 vol. (V. t. I, note justificative A).

5. A. de la Fontenelle de Vaudoré, *Statistique ou description générale du dép. de la Vendée*, etc. Fontenay-le-Comte, Robuchon, 1844, in-8°, p. 889-890.

en 1844, n'a fait, malgré la publication de 1836, signalée ci-dessous, que reproduire textuellement le texte primitif de la première édition.

A. Découverte. — Le mégalithe de la Pierre-Folle du Plessis ne nous paraît avoir été signalé, pour la première fois, qu'en 1836 par E. Delange [1], sous-préfet des Sables-d'Olonne, chargé, à la place du préfet de la Vendée [2], par la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, qui venait d'être créée à Poitiers, de faire un relevé des monuments anciens de la région d'Avrillé et du Bernard.

E. Delange a dû visiter les lieux et voir par lui-même un certain nombre des dolmens du Bernard [3], car la *Société des Antiquaires de l'Ouest* a tenu [4] à déclarer, en séance publique, le 21 août 1836, que, non seulement elle avait trouvé en E. Delange un administrateur au puissant concours, mais encore un « homme de savoir ».

Toutefois, il ne nous semble pas qu'il ait vu, de ses yeux, le mégalithe du Plessis ; et il n'a dû en parler que parce qu'il lui fut indiqué par un habitant du Bernard. En effet, dans sa lettre, cet auteur affirme qu'il n'existe alors au Bernard « *aucun menhir*, mais *cinq dolmens* ». Or, s'il avait été visiter la Pierre-Folle du Plessis en 1836, il aurait trouvé encore debout le *menhir satellite*, découvert en 1860 par l'abbé Baudry, et surtout il aurait aperçu, du chemin, les *trois grands menhirs* du Plessis, voisins [5], dont deux sont encore intacts, et qu'il ne mentionne pas le moins du monde.

D'ailleurs, il est très bref sur le mégalithe que nous étudions. Il dit seulement :

« Un autre [dolmen est] situé dans la *Plaine du Plessis* [et] totalement renversé ..... La table de ce monument a environ dix pieds de longueur, autant de largeur, et vingt pouces d'épaisseur [6]. »

B. Premières études. — Le mémoire de M. Léon Audé [7] renferme quelques données plus importantes sur les mégalithes du Bernard. Il ne mentionne pas, évidemment, la Pierre-Folle du Plessis, mais le *Dolmen du Plessis* : ce qui est d'ailleurs la même chose. C'est

1. E. Delange, *Les monuments celtiques d'Avrillé et du Bernard*. — *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, Poitiers, 1836-37, t. I, p. 29-32.

2. L'article de Delange n'est en réalité qu'un rapport, adressé à M. le Préfet de la Vendée, et demandé, en son absence, à ce fonctionnaire, membre de la Soc. des Antiq. de l'Ouest lui-même.

3. En particulier les monuments de la Frébouchère et de Savatole.

4. *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. II, p. 25.

5. Ces menhirs n'ont été cités pour la première fois que par Audé, en 1840 (V. notre mémoire, indiqué plus haut).

6. Ces dimensions, très inexactes, ne s'appliquent guère qu'aux mégalithes de Savatole, et montrent que réellement Delange n'a pas vu la Pierre-Folle du Plessis.

7. Léon Audé, *Notice sur les monuments celtiques d'une partie du département de la Vendée*. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, Poitiers, 1840. Tome VII, 1841, p. 83-98. — Tiré à part, 1841, broch. in-8°, avec pl.

donc bien cet auteur qui a commencé à étudier ce mégalithe, et y a vu un dolmen. Le « dolmen du Plessis, d'après Léon Audé, assis dans une petite plaine calcaire, au-dessous du village du Plessis, est dans le plus grand désordre ; la table, couchée sur le côté, ne porte plus que sur un pilier au sud-ouest ; quelques autres supports gisent à côté. L'édifice, en grès [1] quartzeux, était orienté de l'est à l'ouest ». La Pierre-Folle est aussi indiquée par Léon Audé sur la carte qui accompagne son travail ; elle y est figurée au sud du Plessis et des trois menhirs de ce lieu-dit, représentés également.

Dans son *Guide des Sables-d'Olonne*, qui remonte à 1854, et dont la rédaction est antérieure de six ans au mémoire de l'abbé F. Baudry, J.-J. Meunier [2] ne cite, pour le Bernard, que le dolmen de la Frébouchère ; et, s'il signale d'autres monuments semblables dans le voisinage, il n'insiste pas sur leur situation et n'en fait pas l'énumération.

Pour entendre parler de la Pierre-Folle du Plessis de façon plus précise, il faut arriver au travail de l'abbé Baudry [3], qui, en somme, est bien, après Audé, le véritable inventeur de la station préhistorique du Bernard. Il n'a d'ailleurs consacré que quelques lignes seulement au monument dont nous nous occupons ici. « La *Pierre-Folle du Plessis*, dit-il, placée au point central de la commune (section E, n° 22 du cadastre), reposait sur sept [4] appuis, dont elle n'a gardé que les deux du sud [5]. Un menhir de 2m 60 de hauteur, placé à 50 mètres nord, peut faire supposer qu'il en existait d'autres, qui rayonnaient autour [6]. La table, qui est la plus considérable après celle de la Frébouchère, a 5m 50 sur 3m 20 ; elle est en grès et pèse environ 29.304 kilo-

1. La table est bien en grès ; mais il y a de nombreux piliers en une autre roche.

2. J.-J. Meunier, *Guide historique et pittoresque du baigneur aux Sables-d'Olonne*. Sables-d'Olonne, Lambert, 1854, in-8°, p. 122.

3. F. Baudry (L'abbé), *Antiquités celtiques du Bernard (Vendée)*. — *Ann. d. l. Soc. d'émul. de la Vendée*. Napoléon-Vendée, 1860, t. VII, p. 134. — Tiré à part, Napoléon-Vendée, J. Sory, 1861, in-8°, pp. 24 (Voir p. 16).

4. Baudry, lors de l'examen du mégalithe tombé, n'en avait compté que *sept* ; en réalité, il y en a davantage.

5. En réalité, les deux piliers, restés *debout*, se trouvent l'un à l'ouest, l'autre au nord-ouest.

6. En 1901, nous avons trouvé ce menhir *tombé* et *cassé*. Nous l'avons restauré et redressé en 1902. — Baudry ne précise pas et ne dit pas s'il l'a vu *debout* et en place ; mais c'est probable, et il ne devait être ni tombé ni cassé en 1860.

En effet, sa longueur totale, d'après nos mensurations, est de 2m 80 ; rien d'étonnant à ce que, debout, il ait eu près de 2m 60, quoique 0m 20 ou 0m 30 même en terre, ce soit peu : ce qui explique peut-être sa chute. Baudry dit, de plus : « 2m 60 de *hauteur* » ; par suite, il devait être encore dressé ; sans cela, il aurait écrit : *longueur*. En tout cas, il n'était sûrement pas brisé en 1860, car l'abbé Baudry aurait certainement indiqué cet accident.

grammes[1]. C'est le dolmen qui a donné lieu au plus grand nombre de légendes[2].... »

C. Bibliographie. — En 1864, au Congrès archéologique de Fontenay, l'abbé F. Baudry[3] est revenu sur les mégalithes du Bernard; mais il n'a fait que mentionner en quelques mots la « Pierre-Folle ou Dolmen du Plessis ».

Dans son livre sur les *Puits funéraires*[4], F. Baudry n'a pu que citer les mégalithes des « Fontenelles » (il a voulu parler, d'après nous, de la Pierre-Folle du Plessis et du Dolmen du Grand-Fief, voisins de la ferme des Fontenelles); mais il a commis une erreur, en affirmant alors que ces monuments reposaient sur « la chaine schisto-granitique ».

Cet ouvrage renferme une carte fort précieuse des mégalithes et des restes gallo-romains de la commune du Bernard; et nous avons cru devoir la reproduire plus loin, pour indiquer la situation précise de Pierre-Folle, d'après F. Baudry (Fig. 99). Cet auteur l'a désignée par la lettre D, à peu près à sa place.

En 1873, E. Serpeau-Delidon, notaire à Saint-Gilles-sur-Vie, dans son *Guide des environs des Sables*[5], n'a fait aucune mention des mégalithes du Bernard : ce qui est au moins curieux à noter.

En 1876, A. Bertrand[6] a signalé 14 mégalithes au Bernard, d'après son correspondant, l'abbé F. Baudry; et il est certain que le mégalithe de Pierre-Folle du Plessis était compris dans ce total.

En 1880, l'*Inventaire des monuments mégalithiques de France*[7] ne mentionnait que quatre dolmens au Bernard; et il n'est pas certain que la Pierre-Folle du Plessis fût comprise dans cette liste, qui ne se rapportait sans doute qu'aux deux dolmens avec tumulus (le Pé-de-Fontaine et le Pé-Rocher) et aux mégalithes de la Frébouchère et du Breuil.

1. Ces données sont un peu exagérées, comme nous le remarquerons ultérieurement. Une table des mégalithes de Savatole est plus vaste que celle-ci.

2. La suite de l'article est consacrée aux légendes du mégalithe; on les retrouvera plus loin.

3. Baudry (L'abbé F.), *Quels monuments de l'âge de pierre rencontre-t-on en Bas-Poitou? Congrès archéologique de France*, xxxi[e] s., Fontenay-le-Comte (Vendée), 1864. Paris, 1865, in-8°, p. 35-48 (Voir p. 38). — Tiré à part, Clouzot, Niort, 1865, in-8°, p. 10 : *Monuments de l'âge de pierre de Vendée. Mémoires lus par l'abbé F. Baudry au Congrès*, etc.

4. F. Baudry et L. Ballereau, *Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée)*. La Roche-sur-Yon, L. Gasté, 1873, 2[e] éd., in-8°, p. 14.

5. Serpeau-Delidon, *Le guide de l'étranger aux Sables-d'Olonne et aux environs*. Sables-d'Olonne, E. Mayeux, 1873, in-18.

6. F. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*. Paris, Didier, 1876 (Annexe B, Vendée).

7. *Invent. des mon. mégalithiques de la France. — Bull. Soc. Anthrop. de Paris*, 1880, 22 janvier (Vendée; par Leguay).

A. Joanne, dans sa *Géographie de la Vendée* [1], a consacré quelques lignes aux monuments mégalithiques du Talmondais [2], et en parti-

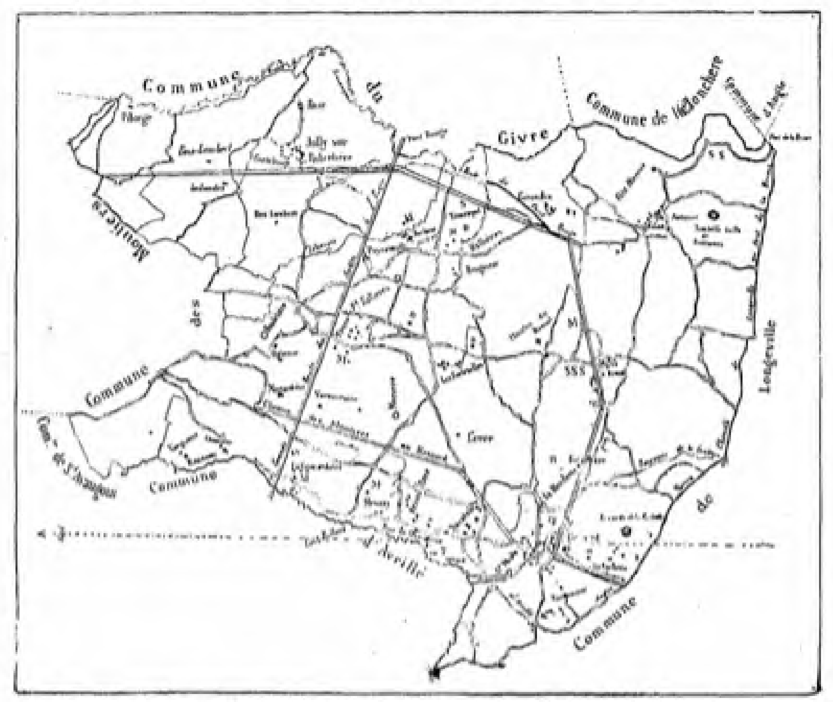


FIG. 99. — Carte de la commune du Bernard (Vendée), avec l'indication des vestiges préhistoriques, due à l'abbé Baudry (1873) [3]. [Reproduction réduite de moitié. — Échelle : 0mm5 pour 100m].

Situation de l'Allée couverte de la Pierre-Folle du Plessis.

Légende : *D*, Dolmens [La « Pierre-Folle » se trouve au point *D*, qui est situé entre les Fontenelles et le Plessis]. — *M*, Menhirs. — *S*, substructions gallo-romaines.

culier à ceux du Bernard [4]; mais il ne dit pas un mot de la Pierre-Folle du Plessis, qui ne lui a pas évidemment paru digne d'une mention, quoiqu'il fût très au courant des publications de l'abbé Baudry.

1. Adolphe Joanne, *Géographie de la Vendée*. Paris, Hachette et Cie, 1882, in-18, 2e édition.

2. Texte; voir page 24.

3. Le *chemin vicinal* n° 8, de construction postérieure à 1873, n'est pas figuré, bien entendu, sur cette carte, à ce titre-là ; il n'y est représenté que comme *chemin rural*.

4. [Notice sur le Bernard], p. 48 et 50.

L'*Annuaire de la Vendée*[1], dans sa première édition de 1890, ne mentionne pour le Bernard que la Frébouchère et le dolmen de « l'Acquillé ». Qu'est-ce que cela peut bien être que le dolmen de « l'Acquillé » (*sic*) ? Il nous est complètement inconnu ; et ce ne peut être, évidemment, la Pierre-Folle du Plessis. Il est certain qu'il y a là une faute d'impression, et qu'il s'agit en réalité du dolmen sous tumulus du Pé-de-Fontaine, dit aussi de « l'Anguillé ».

Enfin, nous ne comprenons pas pourquoi Louis Brochet, dans son ouvrage de 1902[2], a complètement passé sous silence cet important mégalithe.

Folklore. — Tout ce que nous savons sur les légendes du mégalithe de la *Pierre-Folle*[3] *du Plessis*[4] a été publié par l'abbé Baudry.

Nous croyons cependant intéressant, sinon de citer en entier les quelques pages qu'il leur a consacrées, du moins de résumer, en les classant, les données qu'il nous a fait connaître.

I. Légendes anciennes.—Jadis ce mégalithe était le lieu de séjour habituel des *fées* et des *fradets* de la région.

A. Légendes gauloises. — 1° Les *fées* allaient se mêler, dans les longues soirées d'hiver, aux habitants des fermes et leur suggestionnaient de beaux rêves (Belle au Bois dormant, etc.).

2° Elles faisaient aussi tomber la *pluie* bienfaisante et déchainaient les *orages* et les *tempêtes*.

B. Légende chrétienne. — A minuit, les *fradets* (farfadets) se livrent à des danses fantastiques autour de la personne qu'ils ont rencontrée et qui ne porte pas quelque objet *bénit*. De grands feux allumés éclairent ces rondes. Généralement les victimes des fradets sont des jeunes filles parties à la recherche d'un plaisir défendu ou des ivrognes attardés dans la nuit.

Cette légende est évidemment postérieure au christianisme (*objet bénit*) et ne doit pas remonter très haut, étant donnée l'allusion à l'*ivrognerie*. On remarquera qu'elle a trait surtout à l'*amour*, et que, par conséquent, elle est d'origine chrétienne probablement.

II. Légende du moyen age. — Au xii[e] siècle, le seigneur du Ples-

1. J. Chaillou et E. Gril, *Annuaire adm., etc., de la Vendée*, 1[re] année. La Roche-sur-Yon, 1890, Servant, in-8°, p. 328.

2. Louis Brochet, *La Vendée à travers les âges*. Paris et Luçon, H. Champion et Puteau, 1902, 2 vol. in-8°, t. I, p. 60.

3. Pour tout ce qui concerne la signification et l'étymologie de ce mot « Pierre-Folle », nous renvoyons le lecteur à ce que nous en avons déjà dit à propos de la *Pierre-Folle* de Commequiers, dans un mémoire antérieur (Marcel Baudouin et G. Lacouloumère, *L'Allée couverte de Pierre-Folle (Commequiers)*. A. F. A. S., 1902, fig.). — Voir aussi : S. Reinach, *Les monuments de pierre brute*. *Rev. arch.*, 1873. *Fol, folle, follet*, etc. seraient l'adjectif de « *Fée* », d'après les uns; mais d'autres ont songé au radical *Fagus* ! — En effet le *Puy du Fou* (Vendée) en 1632, s'appelait *Podium Fagi*. Cette dernière hypothèse est très discutable.

4. Cette dénomination est de l'abbé Baudry, et non pas de Delange. Léon Audé l'a appelé *Dolmen du Plessis*.

sis, lieu-dit très voisin, pour racheter ses fautes, ou se faire pardonner, parce qu'il ne s'était pas enrôlé parmi les *Croisés*, se décida à faire réédifier l'ancienne église de la contrée, dédiée à saint Martin [1]. Il en jeta les fondations non loin de sa gentilhommière et tout près du mégalithe. Or les fées [2], froissées de ce procédé, par l'effet de la puissance de leur baguette, s'obstinèrent, pour se venger, à transporter, la nuit, tous les matériaux [entassés le jour par les ouvriers du seigneur du Plessis au voisinage de Pierre-Folle], au lieu où s'était élevée l'église primitive, c'est-à-dire dans le bourg même du Bernard. Le seigneur Guillaume XII, obligé de s'avouer vaincu, demanda le secours de l'évêque de Poitiers. Celui-ci, pour le consoler, l'autorisa à construire une maison attenant à l'église nouvelle, dont il fit son pied-à-terre ; mais il s'empressa de lui faire payer une redevance annuelle de douze deniers.

Chose curieuse, l'abbé Baudry a retrouvé en 1859 les premières assises de cette maison, en fouillant l'ancien cimetière du Bernard. Et, comme il le dit, il suffit d'ouvrir le *Grand-Gauthier* pour voir qu'ici un *récit historique* [3] est mélangé à la *légende*. Il s'agit, là encore, d'une lutte entre les représentants de la vieille et de la nouvelle religion.

Recherches personnelles. — Si, malgré l'important mémoire de l'abbé Baudry sur les mégalithes du Bernard, nous avons résolu, à l'instigation surtout de la Section d'Anthropologie de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, de reprendre cette étude, d'examiner à fond, à nouveau, le problème, et de tenter de le résoudre de façon définitive par des fouilles et des restaurations méthodiquement conduites, c'est que nous avons acquis désormais la conviction que l'enthousiaste inventeur de ce centre mégalithique n'avait jamais lui-même exécuté de telles recherches, et que, par suite, tout était à recommencer dans ce pays.

Son mémoire est daté de 1860 ; et, s'il avait tant soit peu cherché ultérieurement, il l'aurait dit, en 1864, au Congrès de Fontenay, au cours de sa communication [4] sur les sépultures gauloises [5].

1. Il s'agit probablement ici de saint Martin (de Vertou), qui évangélisa toute la Vendée maritime au IVe siècle après J.-C. (Voir notre mémoire sur le *Menhir de la Conche-verte dans la forêt d'Olonne*, 1901).

2. Elles habitaient encore le dolmen, au XIIe siècle, bien entendu !

3. Il s'agit de Guillaume XII, seigneur du Plessis. — Dans un manuscrit de la Bibliothèque de Poitiers, daté du XIVe siècle, et appelé le Grand-Gauthier, on lit, en effet : *Guillemus dou Plessis XII den. de censu de domo sua in coemeterio de Bernado in synodo Pentecostes* (Aillery, *Pouillé de l'évêché de Luçon*, p. 112).

4. Baudry (L'abbé F.). *Loc. cit.* plus haut.

5. Il y a dit, en effet : « Il est généralement reçu que la plupart des dolmens sont des *tombeaux*... Nous ne connaissons que le groupe de Chantonnay, qui ait donné lieu à un pareil résultat en Vendée. » — Avant nous, en Vendée maritime, on n'avait donc pas pratiqué méthodiquement la moindre fouille, sauf au tumulus du Pé-de-Fontaine.

Plus tard, absorbé par les fouilles des puits funéraires de Trousepoil, il a négligé l'étude du préhistorique, faute de ressources pécuniaires sans doute, et ne nous paraît pas en avoir reparlé de 1864 à 1873 pour la région qui nous occupe.

Dans ces conditions, il viendra à l'esprit de tous ceux qui connaissent ce pays que nous devions commencer nos travaux par la magnifique Allée couverte de la Frébouchère, la plus belle indiscutablement, de la Vendée. Pourtant, nous l'avons laissée de côté tout d'abord, parce qu'elle a été suffisamment restaurée récemment par son propriétaire, et que nous ne sommes pas absolument certains encore que, lors de cette réparation, les ouvriers n'ont pas cherché dans le sol; mais, plus tard, nous vérifierons, si possible, le fait.

En conséquence, nous nous sommes adressés primitivement au mégalithe qui n'avait certainement pas encore été touché [1], et qui vient immédiatement après comme importance et intérêt : la *Pierre-Folle du Plessis*.

Situation. — Pour gagner, du bourg du Bernard, la Pierre-Folle du Plessis, on peut prendre plusieurs chemins de traverse, débouchant sur le chemin vicinal n° 8, qui va de la route des Moutiers à la route d'Avrillé à Luçon, en passant par le Plessis. Ces voies, d'aspect très archaïque, semblent par instant avoir conservé encore quelque chose de leur allure antique, surtout au voisinage de la ferme des « Fontenelles », par où l'on peut passer (ancien chemin d'Avrillé à Luçon ou chemin féodal de Talmont à la Jonchère par Troussepoil, d'après l'abbé Baudry) (Fig. 99) [2].

Mais il est plus facile de remonter plus au nord, sur la route du Plessis, pour redescendre ensuite vers les Pierres-Folles par un nouveau chemin rural, qui rejoint, à travers le champ n° 235, section B, l'ancienne voie du Breuil aux Moutiers (Fig. 100, *OCRB*).

Cadastre. — La *Pierre-Folle* se trouve près de l'angle nord-est, formé par la rencontre en croix de ces deux vieilles chaussées, dans un grand champ cultivé, qui porte précisément le même nom au cadastre (Pierre-Folle du Grand-Plessis), correspond au n° 22 de la section E (Fig. 100, *A*), et fait partie de la métairie des Fontenelles [3]. Elle est par suite située au nord-est du bourg du Bernard et à une distance d'environ 1.500 mètres à vol d'oiseau. D'après l'abbé Baudry, elle correspond « au point central de la commune » (Fig. 99).

Cet auteur a le premier appelé le dolmen : *La Pierre-Folle du Plessis*; et nous lui conservons cette désignation, car nous pensons qu'il

1. On sait que l'abbé Baudry a fouillé, après d'autres (Audé), l'Allée couverte sous tumulus du Pé-de-Fontaine, et que, malheureusement, les travaux, exécutés en 1860, ont été très mal compris. Tout, là encore, est à recommencer.

2. Le mégalithe est bien placé sur la carte qui accompagne le travail de Léon Audé.

3. Sur la carte d'État-major, la ferme des *Fontenelles* est appelée *Les Fontaines*; nous avons adopté la dénomination du cadastre.

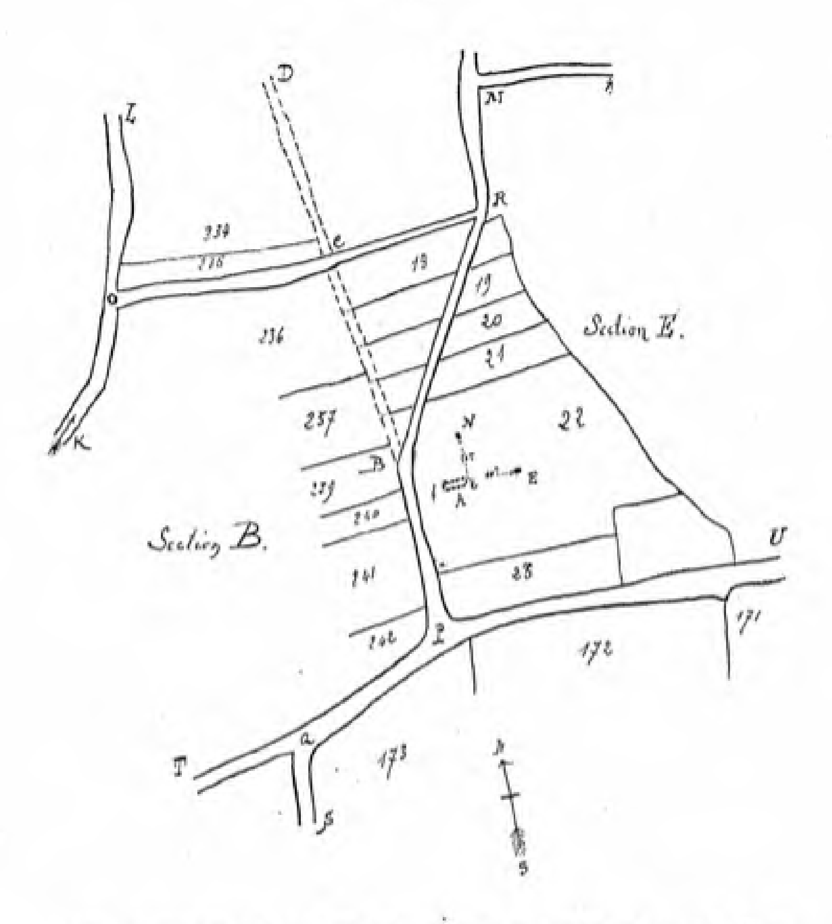


Fig. 100. — Décalque du plan cadastral de la commune du Bernard. [Contact des sections *B* et *E*]. *Situation du mégalithe de Pierre-Folle du Plessis* [Ferme des Fontenelles] et *des menhirs satellites*. — [Échelle 1/250 du cadastre, réduite de moitié = 1/500].

Légende : *A*, Mégalithe de Pierre-Folle : *f*, fond ; *e*, entrée ; *N*, menhir nord ; *E*, menhir est ; *a*, entrée du champ n° 22 ; 23, prairie (1902) ; 18 à 22, champs coupés par la nouvelle route *BR*, postérieure à la confection du cadastre ; 235, champ sur lequel a été prise la nouvelle route *O C*. — La section *E* a pour limites les chemins *Q S*, *Q P U*, *P C*, *C R*, *R M*, *M I*.

T Q P U, ancien chemin d'Avrillé à Luçon (chemin féodal de Talmont à la Jonchère).

S Q P B C D, chemin du Breuil (Le Bernard) aux Moutiers.

B R, route de construction récente, de même que *O C*.

O C R M I, chemin du Bernard aux Petites-Baillères.

I O K, route du Bernard au Plessis [chemin vicinal n° 8, chemin rural en 1873] [Voir Fig. 99].

fait, en effet, partie du grand groupe des *mégalithes du Plessis*, qui comprend, en dehors de lui, les menhirs du Plessis [1], le dolmen *détruit* du Grand-Fief, et le dolmen presqu'*intact* de l'Échafaud, découvert par nous en 1903 ; mais il faut bien se rappeler qu'aujourd'hui la Pierre-Folle dépend de la métairie des Fontenelles [2], et non de celle [3] du Grand-Plessis [4].

Coordonnées géographiques. — Les coordonnées géographiques du lieu sont les suivantes, d'après la carte de l'État-major :

Latitude nord : 46° 27' 20" (51g 61' 30") ;

Longitude ouest : 3° 86' 70" (4g 20').

Altitude. — Nous ne sommes là ni sur un lieu très élevé, ni au bord d'un ruisseau, ni sur le flanc d'un coteau. La cote, d'après la même carte, est, en effet, d'environ 13 à 14 mètres, et correspond à une petite plaine boisée, sans caractères particuliers.

Ensemble du monument. — Le champ dit de *Pierre-Folle*, où se trouve le mégalithe, est d'une largeur d'environ une centaine de mètres et s'étend en bordure du chemin cité. Actuellement, le monument est placé à une dizaine de mètres à l'est du terrier, qui le limite du côté de ce chemin, et à 60 mètres environ de buissons, qui, au nord et au sud, le séparent de pièces voisines.

Exactement au nord, à 50 mètres, on voyait alors, sur le sol, une grosse pierre, évidemment le petit *menhir*, dont a parlé l'abbé Baudry en 1860. Ce bloc satellite, tombé depuis cette époque, était cassé en deux morceaux.

A l'est, nous avons découvert, également à environ 40 mètres, un autre bloc, qui était aussi, évidemment, un autre menhir satellite tombé, un peu plus petit, mais encore entier, non vu par l'abbé Baudry.

Il est probable qu'au sud et à l'ouest il y avait d'autres menhirs analogues; peut-être même y en avait-il un cercle complet ? Mais, actuellement, il n'en reste plus trace.

Description. — 1° Mégalithe proprement dit. — En 1901, presque toutes les pierres étaient encore cachées sous les ronces et les herbes, sauf la table et un pilier. Cela explique pourquoi l'abbé Baudry, en 1860, s'est trompé sur leur nombre et la nature réelle du monument.

État ancien. — Le mégalithe n'était guère visible en son entier que du côté de l'ouest et au nord-est; et l'une de nos photographies cardinales, faite au nord, en 1901, le montre tel qu'il était à cette époque (Fig. 101, I). On ne voyait qu'une immense *table*, tombée de ce côté, et cachant le tout.

1. Voir notre mémoire sur les *Menhirs du Plessis*.

2. La propriétaire, en 1902, était Mme Nouhaut (de Luçon).

3. Le Grand-Plessis appartenait, en 1902, à M. Bournaud, maire.

4. Entre le n° 22 et le chemin de Troussepoil, il y a le n° 23, aujourd'hui en prairie.

I. — Vue Nord. [Photographie prise au nord, vers 11 heures du matin (août 1901)]. — On voit seulement la Table du mégalithe tombée au nord et cachant tous les piliers. Autour, un amas de ronces.

III. — Vue Est. [Photographie prise à l'est, vers 8 heures du matin (août 1902)]. — A droite, la table tombée au nord, laissant voir le pilier du fond, à l'ouest, resté debout. A gauche et au premier plan, les deux gros piliers, provenant probablement de la paroi sud du mégalithe. A droite, en avant, l'un des petits blocs limitant l'entrée (Granulite, bloc *C* de la Fig. 104).

II. — Vue Sud. [Photographie prise au sud, vers 8 heures du matin (août 1902)]. — A gauche, le pilier du fond, sur lequel repose l'extrémité ouest de la table ; au-dessous de celle-ci, on aperçoit le sommet du pilier nord-ouest (Paroi nord, I^a, Fig. 104). A droite, c'est-à-dire à l'est, le gros pilier de la figure précédente dans le fond (III^a, Fig. 104), et en avant l'autre gros pilier (III^b, Fig. 104). — Tout autour, amas de ronces.

Fig. 101. — Photographies cardinales, *avant la Restauration* de la Pierre-Folle du Plessis, au Bernard (Avant les travaux de 1902).

Au sud et à l'est, on voyait émerger des broussailles plusieurs blocs, comme l'indiquent deux autres de nos photogravures exécutées à l'est et au sud en 1902 (Fig. 104, II et III); au début des travaux, les pierres étaient éparpillées, çà et là, aux côtés de la table renversée. A ce moment, il était absolument impossible de s'y reconnaître et de distinguer autre chose que des *blocs épars*, et *deux piliers* encore debout : l'un à l'*ouest*, l'autre au *nord-ouest* (ce dernier visible au sud, par-dessous la table (Fig. 104, III).

État au cours des travaux en 1902. — Nous résolûmes alors de dégager toutes les pierres dispersées autour de la butte, un peu surélevée par rapport au reste du champ, et sur laquelle se trouvaient les deux blocs restés debout. Pour cela, nous fîmes enlever par une équipe d'ouvriers toutes les ronces et toute la terre rapportée, en attaquant le mégalithe du côté du sud d'abord, puis à l'est.

Au bout de quelques heures, nous mîmes au jour tous les blocs épars [1], qui jonchaient le sol, et pûmes constater qu'ils avaient alors la disposition générale suivante. A l'ouest, sous la table, il y avait bien encore, debout et en place, deux piliers : l'un à l'ouest (*pilier ouest*), l'autre au *nord-ouest*, tout proche du précédent. Plus au sud, à plus d'un mètre, un autre *pilier tombé*, et, entre ces pierres, trois blocs, formant *cales*, restées en place. Au sud de l'extrémité est de la table, *deux* autres *piliers* engagés sous la table et presque écrasés par elle.

En outre, à l'est de la table, il y avait tout un amoncellement de *piliers*, parmi lesquels deux principaux, et cinq autres pierres (Fig. 101, III).

Au premier abord, il nous fut fort difficile de nous y reconnaître dans ces *douze* blocs [2]. Cependant nous finimes par voir dans l'amoncellement de l'est les restes de l'entrée d'une ancienne *Allée couverte*, parfaitement orientée au levant.

Orientation. — Il est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement de déterminer exactement l'orientation d'un mégalithe, en partie détruit, et d'en trouver l'entrée réelle. Ce qui nous est arrivé à Pierre-Folle en est une preuve indiscutable, et montre qu'il ne faut rien affirmer en ces matières, avant d'avoir dégagé *complètement* tous les blocs du monument et les avoir très minutieusement étudiés les uns après les autres, à la lumière des observations faites.

En effet, lors de notre première visite en 1901 à ce mégalithe, caché sous les ronces et effondré, nous avions cru reconnaître, supposant qu'il s'agissait d'un dolmen tombé, qu'il était orienté au nord-est, et même au nord-nord-est : ce qui n'avait pas été d'ailleurs sans

1. Nous les désignerons par des numéros d'ordre, pour faciliter la description.

2. On sait que l'abbé Baudry n'avait signalé que sept blocs. Il y en a, en effet, sept principaux. Nous n'en avons compté douze qu'après le dégagement complet de l'entrée du mégalithe, où il en existe cinq petits.

nous surprendre un peu, car nous sommes absolument convaincus que tous les mégalithes importants de la contrée sont toujours ouverts au soleil levant (saison et année de construction entrant, comme toujours bien entendu, en ligne de compte).



Fig. 102. — Photographies cardinales de la Pierre-Folle du Plessis, *pendant les travaux de 1902.*

I. — Vue Nord : Soulèvement et relèvement de la Table du mégalithe, à l'aide de crics et de calages en terre. [Photographie faite au *nord*, après le relèvement de l'arête nord]. — On voit sur cette figure les irrégularités et les échancrures de cette arête

II. — Vue Sud : Dégagement du dessous de la Table du mégalithe, à l'aide de *crics* [Photographie faite au *sud*]. — Personnel employé.

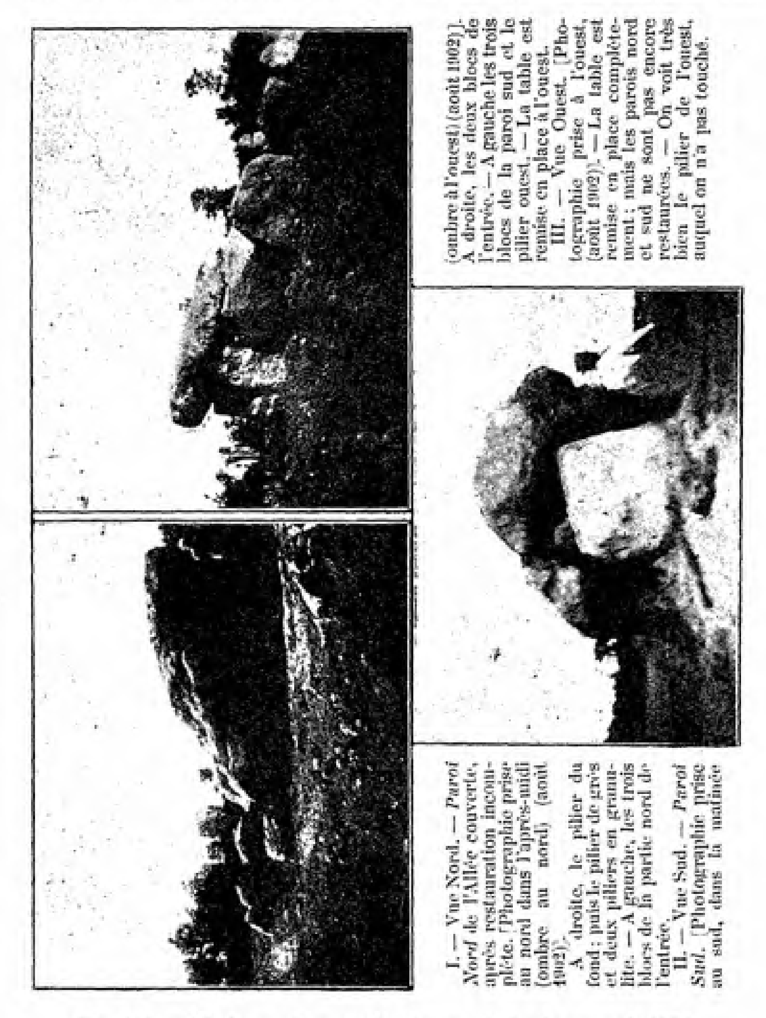
III. — Vue Ouest : [Photographie prise au nord-ouest]. — L'arête nord de la table a été *relevée* et son extrémité ouest remise en place, sur le pilier ouest, incliné au nord.

Or, en 1902, nos travaux de reconstruction et de fouilles terminés, nous avons reconnu qu'il ne pouvait s'agir là que d'une Allée couverte, franchement orientée à l'*Est* (et, en réalité, ouverte plutôt à l'est-sud-est [1]).

En dehors de l'arrangement des blocs, très facile à constater désormais, par suite de notre ébauche de restauration (Fig. 103), et après dégagement du mégalithe, la disposition même du squelette trouvé en place sous la table en est une preuve indiscutable. Cette

1. Léon Audé, que nous n'avions pas consulté avant notre exploration du Bernard, avait d'ailleurs à peu près noté l'orientation réelle : Est.

constatation est venue prouver en effet que nous ne nous trompions pas, les ossements découverts étant placés, comme d'habitude, la tête à l'ouest et les pieds à l'est, comme nous y insisterons plus loin.



I. — Vue Nord. — *Paroi Nord* de l'Allée couverte, après restauration incomplète. [Photographie prise au nord dans l'après-midi (ombre au nord) (août 1902)]. A droite, le pilier du fond; puis le pilier de grès et deux piliers en granulite. — A gauche, les trois blocs de la partie nord de l'entrée.

II. — Vue Sud. — *Paroi Sud*. [Photographie prise au sud, dans la matinée (ombre à l'ouest) (août 1902)]. A droite, les deux blocs de l'entrée. — A gauche les trois blocs de la paroi sud et le pilier ouest. — La table est remise en place à l'ouest.

III. — Vue Ouest. [Photographie prise à l'ouest, (août 1902)]. — La table est remise en place complètement; mais les parois nord et sud ne sont pas encore restaurées. — On voit très bien le pilier de l'ouest, auquel on n'a pas touché.

Fig. 103. — Photographies cardinales, *après les travaux de 1902*, de la Pierre-Folle du Plessis.

Parties constituantes [Étude des blocs]. — Il nous faut maintenant décrire chacun des éléments architectoniques. Nous parlerons d'abord de la *table*; puis des *piliers trouvés encore debout*; enfin des autres *blocs épars*.

I. Table. — La table est l'élément de beaucoup le plus important du monument. En 1901, elle ne reposait par son extrémité ouest que sur le pilier du fond, et sa pointe est était sur le sol; de plus, son côté nord s'était aussi très fortement incliné vers la terre, suivant un angle de 45° ouvert au sud, et reposait en grande partie sur elle (Fig. 101, I).

Cette table, par suite de l'effondrement des piliers du nord et de l'est, avait donc glissé au nord-est; et ce phénomène peut être rapproché de celui qui s'est produit du côté ouest au dolmen de Pierre-Soubise à Bretignolles [1], mais il s'est arrêté à temps.

Les dimensions de cette table, de forme presque rectangulaire, mais à extrémités arrondies et un peu effilées surtout à l'ouest, sont les suivantes :

Longueur maximum : 5m 20; largeur, centrale, maximum : 3m 20;

Épaisseur { centrale : 0m 60; à l'extrémité est : 0m 40; à l'extrémité ouest : 0m 60.

Comme épaisseur moyenne générale (un peu faible), on peut admettre : 0m 50 (Fig. 105).

Ces dimensions ne sont pas tout à fait celles indiquées par l'abbé Baudry, mais s'en rapprochent beaucoup; toutefois cet auteur a exagéré, en donnant 5m 50 comme longueur. Il a dû aussi faire ses calculs de poids sur une épaisseur trop grande.

En tout cas, le *cube* de cette pierre est en réalité : 5m 20 × 3m 20 × 0m 50; soit, au maximun : 8mc 320. Comme la roche qui la constitue est un *grès très fin*, sur la nature duquel nous reviendrons plus loin, et qui a une densité d'au plus 2. 5, le *poids* de la table est de 8m 32 × 2,5 = 20.800 kilogrammes; et non 29.304 kilogrammes, comme l'a prétendu l'abbé Baudry.

En n'exagérant pas, on peut dire que cette pierre approche de 21.000 kilogrammes. C'est évidemment, après la table de la Frébouchère, avec celle de l'Allée de Savatole, et la grande table de la Pierre-Folle de Commequiers, l'un des plus beaux blocs dolméniques de la Vendée maritime.

La *face supérieure* (Fig. 101, I), à quelques centimètres de son extrémité est, présente une dépression qui a la forme d'un *pied humain*. C'est évidemment, étant donné qu'il s'agit ici d'un grès assez comparable à celui de Commequiers, une formation naturelle, une cavité en rapport avec la nature de la roche. Il y a d'autres dépressions analogues ou en forme de trous, visibles surtout à la partie ouest du côté nord. Ces trous assez nombreux sont remplis de mousses ou de lichens, abondants d'ailleurs sur le reste de cette face. L'*arête nord* est assez mince (Fig. 101, I; et 102, I), sauf au centre; elle est un peu irrégulière, car, à l'ouest, elle présente une *échancrure profonde* (Fig. 102, I).

L'*arête sud*, au contraire, est très épaisse, surtout à l'ouest. On y

1. M. Baudouin et G. Lacouloumère, *Les mégalithes de Bretignolles*. Paris, Schleicher et Cie, 1904, in-8°, fig.

constate nettement (Fig. 102, II et 103, II) le point de départ d'une faille horizontale, divisant la pierre en deux parties, mais ne s'avançant pas jusqu'à l'extrémité ouest, et lui donnant un *aspect feuilleté* à l'est. Cette faille, résultat d'une *fêlure* très considérable de la table, qui est peut-être la résultante de sa chute, qui se poursuit sur toute sa surface supérieure (Fig. 101, I), à peu près en son milieu, et rejoint le côté nord, nous a beaucoup gênés lors de nos travaux de restauration. A chaque instant, nous avons craint que, sous la pression de bas en haut des crics, la fêlure ne s'aggravât et que la « feuille » supérieure de la table ne se séparât complètement de l'inférieure (Fig. 105).

Cette fragilité d'un bloc de 21.000 kilogrammes explique pourquoi,

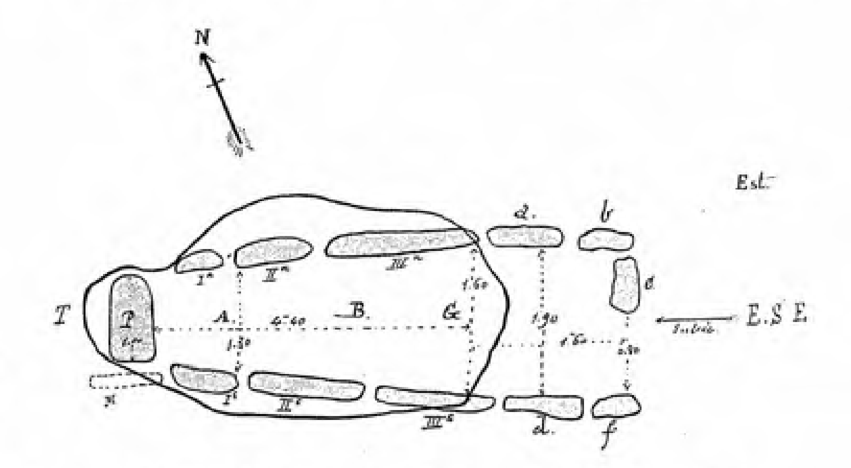


Fig. 104. — *Schéma* de l'Allée couverte de la Pierre-Folle du Plessis (Le Bernard). — *Ébauche de Restauration* (1902). [Échelle 1 cm par mètre].

Légende : T, table; In (grès), IIn, IIIn, piliers de la paroi Nord; Is (calcaire), IIs, IIIs, emplacement des piliers de la paroi Sud; P, pilier du fond ou de l'ouest; M, bloc de calage (calcaire) du pilier P; *a* (grès), *b* (calcaire), blocs de l'entrée (paroi Nord); *d*, *f*, blocs de l'entrée (paroi Sud); *c*, bloc rétrécissant l'entrée au nord.

A, B, ligne le long de laquelle ont été trouvés les ossements humains. — G, place où l'on a trouvé les poteries préhistoriques.

sans l'aide d'une grue puissante, nous n'avons pas osé persister dans nos tentatives de soulèvement complet, et pourquoi nous avons laissé l'extrémité est de ce gros bloc reposer sur le sol.

Rien à noter pour la *face inférieure*, remarquablement régulière, et paraissant préparée pour servir de véritable plafond à la grande chambre sous-jacente (Fig. 105).

On notera de façon spéciale la nature de la roche, qui est du grès, alors qu'à la Frébouchère la table est en granulite. On l'a peut-être

choisie exprès, comme plus légère, étant donné le petit volume des piliers utilisés.

II. Piliers. — A. Piliers en place. — 1° Pilier ouest ou du fond. — Ce pilier, encore en position normale ou à peu près, constitue le *fond* de la chambre sépulchrale. Il est, étant donné la place qu'il occupe, remarquable par ses faibles dimensions transversales; et sa petitesse est l'une des causes qui, au début, nous a induits en erreur, lors de la recherche de l'orientation du mégalithe. D'ordinaire, en effet, la pierre du fond des allées couvertes est plus puissante. Cela tient à ce que nous avons affaire ici à une allée couverte très peu large elle-même, et de forme très allongée.

Ce pilier était très visible à l'ouest avant les travaux (Fig. 101, II).

Il a, hors du sol, environ 1 mètre de hauteur à l'extérieur (ce qui est de règle); mais il n'est large (nord-sud) que de 1 mètre (ce qui est très peu, comme nous venons de le dire). Son arête du sud est plus épaisse (0m 55) que celle du nord (0m 35); d'où une épaisseur moyenne de 0m 45 environ. — Lors des fouilles, nous avons pu constater qu'il était très profondément enfoui, de 0m 80 environ. Ce qui lui donne une hauteur totale réelle de 1m 80. Ce bloc, à bords arrondis à l'arête sud (Fig. 105), est remarquable par son aspect régulier; et on le dirait un peu taillé. En tout cas, on l'a choisi à dessein, pour occuper cette place importante dans l'architectonique du monument (Fig. 104).

Son *bord supérieur* est un peu incliné vers le nord et fait avec l'horizontale un angle de 10° environ. Cette inclinaison est certainement en rapport avec celle de la table; et il est probable que la table, en glissant, par suite de l'effondrement des piliers du nord-est, l'a entraîné dans sa chute (Fig. 102 et 103).

L'arête nord est encore d'apparence plus taillée que celle du sud (Fig. 103).

En 1902, la table reposait sur lui sur une étendue nord-sud de 0m 20 seulement (Fig. 102).

La roche est de la *granulite*; et l'on voit que l'on a eu soin de choisir, pour soutenir la table, en pierre relativement plus légère (*grès*), un bloc, massif, d'une grande solidité.

D'ailleurs, il avait été étayé avec soin. Nous avons trouvé autour de lui quelques blocs de *calage* en *calcaire*, exactement comme à Pierre-Folle de Commequiers, dont le principal est situé à son côté sud, et le cale de ce côté (Fig. 104), puisque sa direction est perpendiculaire, c'est-à-dire ouest-est: ce qui explique pourquoi tout a chaviré vers le nord lors de la tentative de destruction.

2° Pilier nord-ouest (Pilier nord n° 1). — Ce pilier nord-ouest, très petit et peu important, constituait évidemment le *pilier nord*, n° 1 de la paroi nord de la chambre funéraire. Comme le bloc du fond, il est resté en place et a résisté à la chute de la table. Mais cet accident l'a forcé à s'incliner un peu vers le sud et l'est. Il est écarté d'environ 0m 45 du pilier précédent (Fig. 105).

Ce bloc, de forme triangulaire, à extrémité pointue supérieure, était complètement caché sous la table avant les travaux, et ne se voyait pas du côté du nord-est (Fig. 101, I); on ne distinguait que son sommet, du côté sud, sous la table (Fig. 101, III).

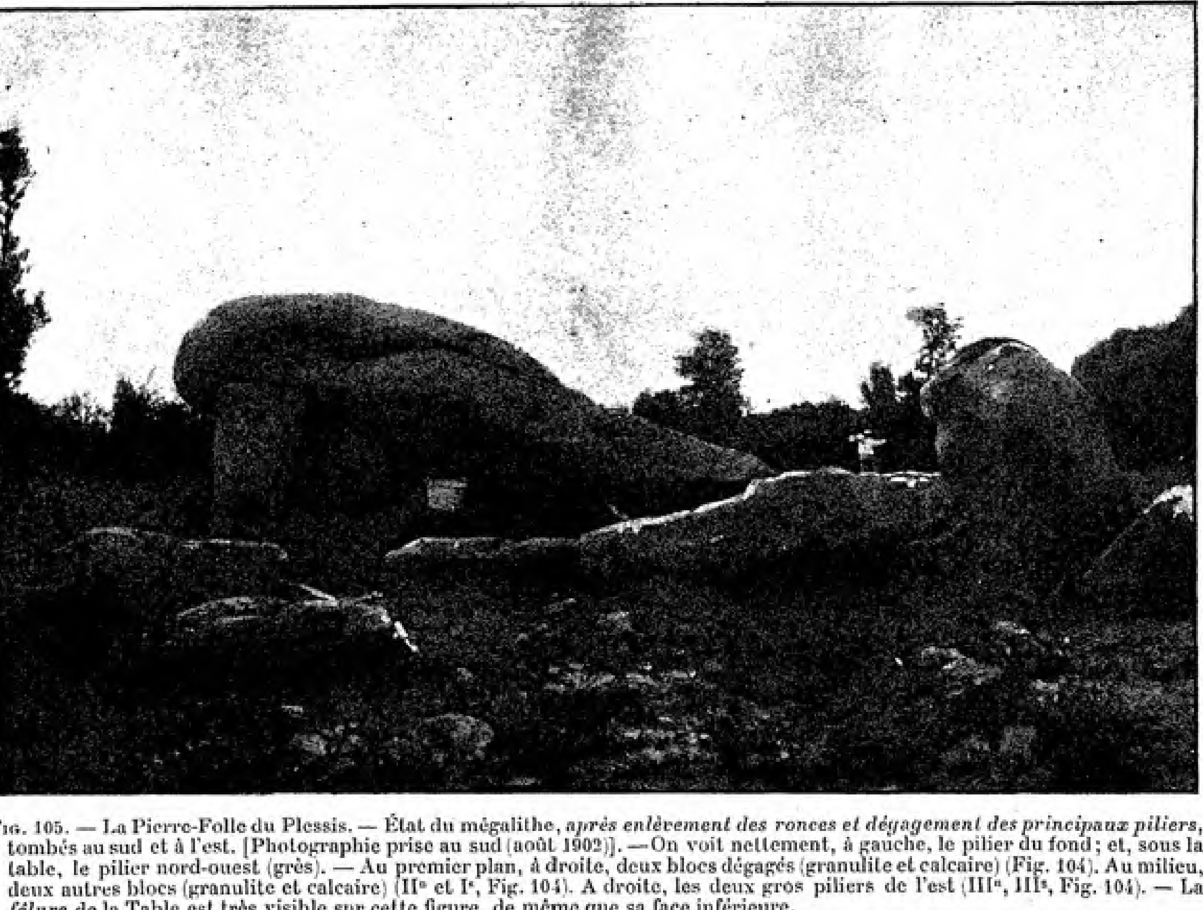


Fig. 105. — La Pierre-Folle du Plessis. — État du mégalithe, *après enlèvement des ronces et dégagement des principaux piliers*, tombés au sud et à l'est. [Photographie prise au sud (août 1902)]. — On voit nettement, à gauche, le pilier du fond ; et, sous la table, le pilier nord-ouest (grès). — Au premier plan, à droite, deux blocs dégagés (granulite et calcaire) (Fig. 104). Au milieu, deux autres blocs (granulite et calcaire) (IIa et Ia, Fig. 104). A droite, les deux gros piliers de l'est (IIIa, IIIb, Fig. 104). — La *fêlure* de la Table est très visible sur cette figure, de même que sa face inférieure.

verticalement placée dans le sol, tout proche du pilier ouest, c'est-à-dire encore en place ; elle nous a semblé être un bloc de calage du premier pilier ouest de la paroi sud (pilier nº 1) (Fig. 104, M).

b) Un autre bloc, de 1m 50 de longueur et de 0m 80 de large, n'est peut-être aussi qu'un bloc de calage, en raison de sa nature pétrographique. Mais cette pierre était en place, à côté du bloc précédent, et tombée vers le nord. Aussi l'avons-nous utilisée pour reconstituer le pilier ouest nouveau de la paroi sud, quoiqu'elle fût en *calcaire local* (*faux pilier* nº 1) (Fig. 104, Ia).

2º Piliers. — Pour nous, les pierres qui constituaient les piliers de la paroi sud sont celles que nous avons trouvées, en 1901, transportées à l'est du mégalithe, qu'on voit sur l'une de nos photogravures, qui sont au nombre de deux (Fig. 101, II), ainsi qu'un autre bloc, trouvé au sud du mégalithe à environ 1m 50. C'est cette dernière pierre qui aujourd'hui forme le 2e pilier sud de l'allée restaurée (Fig. 103).

Pilier nº 2. — Ce bloc est en *granulite*. Nous l'avons trouvé enfoui dans le sol par l'une de ses extrémités et libre à l'autre. Ses dimensions sont les suivantes. Longueur totale : 1m 60 ; largeur maximum : 1m 50 ; épaisseur : 0m 20 (Fig. 104, IIa). La roche est de la granulite. La pierre a l'aspect d'une plaquette de forme circulaire (Fig. 103).

Pilier nº 3. — C'est un de ceux qui étaient à l'est du monument avant les travaux ; c'est celui qui était au sud-est (Fig. 101, III). Il est aussi en granulite. Il a une hauteur de 1m 60, une largeur de 1m 40, et une épaisseur de 0m 30 (Fig. 104, IIIa). On voit, sur une photogravure (Fig. 103), ce bloc important en place ; il a à peu près le même aspect que le précédent, et n'est guère plus épais que lui.

C. Blocs de l'entrée. — Il y a, en outre, cinq *autres blocs*, situés du côté de l'entrée, c'est-à-dire à l'est. Ils sont très peu importants, et sortent à peine du sol ; mais ils sont encore placés de façon à délimiter un petit espace rectangulaire, précédant le tombeau véritable, et plus ou moins comparable au couloir de l'entrée des autres allées couvertes. Ces petits blocs sont, les uns en granit, les autres en calcaire et en grès, si bien qu'il est inutile de les décrire, car il ne pourrait bien s'agir là que de simples blocs de renfoncement, sans intérêt (Fig. 104, *a*, *b*, *c*, *d*, *f*).

Deux forment la paroi sud (Fig. 103) ; deux la paroi nord, le plus grand (Fig. 104, *d*) étant le plus rapproché de la grande chambre sépulcrale (Fig. 103) ; le cinquième (Fig. 104, *c*) semble obturer l'entrée du côté du nord.

Étude d'ensemble du mégalithe. — Après avoir exploré l'intérieur de l'allée, comme nous le dirons plus loin, nous avons procédé de notre mieux à une tentative de restauration, malgré les faibles moyens dont nous disposions. Nous avons pour cela utilisé des crics puissants pour soulever les pierres, et les bœufs de la ferme voisine des Fontenelles pour extraire les pierres du sol et les amener à l'endroit voulu (Fig. 105 et 106).

On n'a pas touché aux piliers ouest et nord-ouest, trouvés en

place; mais il nous a fallu *soulever la table* pour extraire les blocs qu'elle recouvrait et pouvoir fouiller au-dessous. Cette opération a été très délicate, en raison d'abord du poids de cette pierre, puis de la *fêlure* qu'elle présente. De crainte de la fracturer et d'avoir un accident, nous avons dû renoncer, après avoir remonté en place son extrémité ouest, replacée sur le pilier du fond de l'allée, presqu'en position normale, à soulever l'autre extrémité, qui repose encore sur le sol, et n'a pas été montée sur les piliers du côté de l'est. Si nous avions insisté avec les crics placés à ce bout, nous aurions certainement tout brisé.

En conséquence, nous nous sommes bornés à disposer de chaque côté les blocs épars dans l'ordre que nous avons indiqué ci-dessus; car, pour pouvoir terminer la restauration, il faudrait une grue capable de soulever au moins 25.000 kilogrammes.

Aujourd'hui, grâce à cette remise en place à peu près exacte des piliers, on peut se faire une idée très suffisante de la constitution primitive de ce mégalithe. C'était évidemment une grande *chambre sépulcrale*, du type des Allées couvertes, de forme presque rectangulaire et très allongée, mais à l'entrée élargie, et très analogue à celle de Commequiers (Vendée).

A l'intérieur, du côté de l'occident, la largeur de son fond n'était que de 1 mètre environ; mais ces dimensions, quoique restreintes, sont assez communes. Puis, toujours comme à Commequiers, l'allée s'agrandissait de suite, et, au niveau des premiers piliers ouest des parois nord et sud atteignait bientôt 1^m 30. A l'extrémité est des parois, elle avait 1^m 60; et, à l'entrée, la largeur était de 1^m 90, presque 2 mètres (Fig. 104, A, B, G).

La longueur intérieure est de 4^m 50; mais il faut y ajouter l'espace de l'entrée, ayant 1^m 60 (Fig. 104, G, C). D'où une longueur totale d'environ 6 mètres.

La hauteur devait être *d'un mètre* environ au-dessus du sol, si l'on en juge par celle du pilier du fond, qui subsiste en place.

Ces dimensions (longueur: 6 mètres; largeur orientale: 2 mètres; largeur occidentale: 1 mètre) indiquent un monument de moyenne importance, à peine plus petit que celui de Commequiers, mais plus restreint, bien entendu, que celui de la Frébouchère. — Il devait être primitivement placé *sous un tumulus* de faible hauteur, ainsi que le fait présager l'existence des menhirs satellites, qu'il nous reste à étudier [1].

2° Menhirs satellites. — Nous avons signalé déjà qu'il persistait encore deux menhirs satellites de ce mégalithe, situés l'un au nord, l'autre à l'est. Il nous faut maintenant les décrire; nous indiquerons chemin faisant la façon dont nous les avons restaurés.

1. Nous avons retrouvé des menhirs satellites à l'Allée couverte des Landes, près Chantonnay, encore presque sous tumulus; mais les menhirs, aujourd'hui renversés, n'ont jamais été vus debout et en place, comme au Bernard.

a) Menhir du nord. — Ce menhir, vu encore debout et intact par l'abbé Baudry en 1860, aujourd'hui brisé en deux morceaux, comme nous l'avons dit, formait, dans son ensemble, une masse placée sur le sol, à grand axe nord-sud, et tombée du côté sud, sur sa face sud. Par suite, la face nord était horizontale et visible (Fig. 107).

Dans sa totalité, le bloc couché a 2m 80 de longueur et 1 mètre de large (arêtes est-ouest) à son milieu ; son épaisseur moyenne est de 0m 65. La partie moyenne est nettement élargie et renflée, le sommet en forme de pointe arrondie, et la base un peu écornée.



Fig. 107. — Menhir satellite *Nord* du mégalithe de Pierre-Folle, tombé en place et brisé. — *Restauration du menhir*. — Ouvriers occupés au scellement des deux morceaux ; l'un d'eux tient des deux mains le ciseau à froid, qui sert à faire le trou d'engagement de la barre de fer. — Un cric maintient appliqué sur la base le morceau cassé.

La *cassure*, très nette, est indiscutable ; et on doit l'attribuer, non pas à la chute du menhir sur une terre meuble, mais probablement à un coup de foudre, postérieur à 1860. Elle se trouve à environ 1m 20 du sommet, mais est un peu oblique.

La roche formant le mégalithe est de la *granulite*.

Avant de tenter de redresser ce bloc, nous avons fait réunir ses deux morceaux de façon très solide à l'aide de crampons de fer; et l'une de nos photogravures représente ce travail [1] en plein champ (Fig. 107). Les crampons pénètrent dans la roche à une profondeur de près de dix centimètres; ils sont au nombre de deux, et espacés de 0m 30 (Fig. 108). Une fois la soudure faite et la pierre

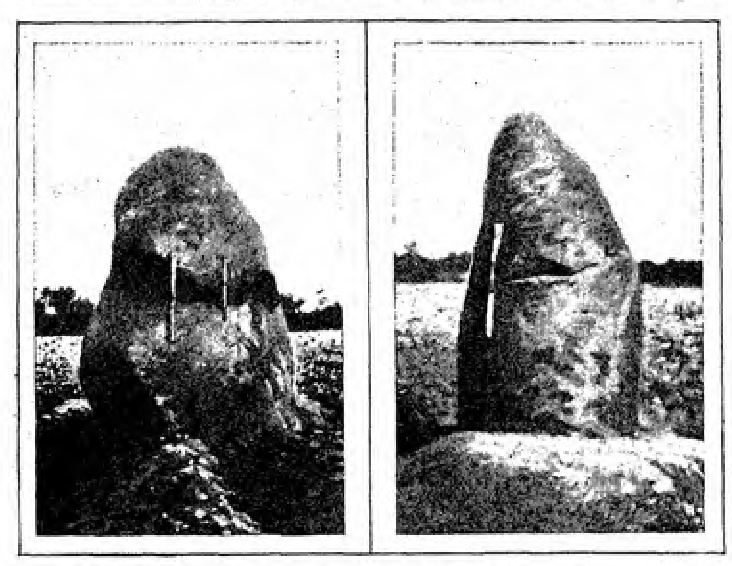


Fig. 108. — Menhir satellite *Nord* restauré à l'aide de deux crampons de fer et relevé. — I, *Face nord*, correspondant à la face restaurée, à gauche. — II, *Face sud*, à droite (Photographie faite en réalité au sud-ouest, et sur laquelle on voit la face sud).

relevée, nous avons fait combler l'interstice de la cassure, entre les deux morceaux, à l'aide d'un mortier au ciment, de façon à consolider les parties et à donner à ce menhir son aspect habituel.

Les crampons placés, nous avons redressé ce menhir suivant notre procédé habituel [2]. Un trou de 0m 60 à 0m 80 fut creusé à l'extrémité nord de la pierre (base); puis deux crics furent placés sur ses côtés, de façon à éviter une prise au niveau du trait de cassure et sur le morceau soudé à la base, et à ne pas détruire l'opération réparatrice préalable. En calant au fur et à mesure avec de gros cailloux

1. On remarquera l'emploi du cric pour rapprocher le petit morceau du grand et maintenir le contact pendant la réunion.

2. Voici notre mémoire sur le *Menhir de la Conche-verte*, dans la forêt d'Olonne, redressé en 1901.

et de la terre sous la face sud, nous pûmes ainsi relever suffisamment le sommet et faire glisser la base dans le trou. Quand le menhir fut arrivé, poussé par les crics, bien en position, et que ses faces furent bien orientées, un calage à son pied assura facilement sa stabilité et le maintint dans une position absolument verticale, comme le montrent nos photogravures cardinales, prises au nord et à l'ouest (Fig. 108, I et II).

b) Menhir de l'est. — Ce menhir, que nous avons trouvé tombé, et qui devait être caché autrefois par un monticule de terre, puisque l'abbé Baudry ne l'a pas vu, était renversé du côté du nord, sur sa face nord. Sa face sud était visible. Il est intact, et a la forme d'un parallélipipède très régulier.

Ses dimensions sont les suivantes. Longueur : 2m 10 ; largeur (partie moyenne) : 0m 80 ; épaisseur : 0m 40. On voit qu'il est notablement plus petit que celui du nord. Ses côtés est et ouest (Fig. 109) sont, en réalité, de véritables faces. Il est constitué également par un bloc de granulite.



Fig. 109. — Photographies cardinales, à peu près équidistantes, du Menhir satellite *Est* du mégalithe du Plessis (Le Bernard). — Au centre, vue *ouest*; à droite, vue *est*; à gauche, vue *sud*, du menhir relevé en place (Restauration 1902).

Nous l'avons redressé sur place, comme le précédent, en employant le même procédé, et en orientant les faces est-ouest. Après avoir creusé un trou à sa base (extrémité sud), nous avons soulevé son sommet (extrémité nord), à l'aide de crics. Après calage, nous avons consolidé le menhir avec de la terre labourable (Fig. 110).

Comme le montrent nos photographies cardinales (Fig. 109), il est aujourd'hui vertical, et fait hors du sol une saillie de 1m 70 (il n'y a donc en terre que 0m 35).

A notre avis, l'existence de ces menhirs satellites est très intéressante et est à souligner. En raison de leur situation, au nord

et à l'est, il est des plus probable qu'il y en avait encore d'autres, au sud et au nord, détruits aujourd'hui, et même peut-être davantage, en cromleck.



Fig. 110. — Menhir satellite *Est* du mégalithe de Pierre-Folle, après redressement en place. — Vue *Ouest*.

Toutefois, on peut très bien donner à ces pierres le nom de *menhirs cardinaux*. En effet, les blocs retrouvés par nous ne sont pas, croyons-nous, les seuls persistants d'une sorte de grand *cromlech* circulaire, ayant entouré l'ancien tumulus, comme cela a été observé parfois.

S'il en était ainsi, on aurait retrouvé d'autres débris analogues au voisinage, et non pas seulement ces deux blocs, *parfaitement orientés par rapport au mégalithe*; et cette orientation est, ce nous semble, une preuve indiscutable de notre interprétation, car le hasard n'aurait certainement pas fait, à lui seul, les choses précisément de cette façon, dans le seul but de nous induire en erreur, en assurant seulement la conservation des pierres placées exactement au nord et au sud [1].

Par conséquent, cette constatation est une preuve de plus, s'il était encore besoin d'en donner, en faveur de *l'orientation voulue* de la plupart des mégalithes.

Géologie. — Le mégalithe repose, en dehors de la terre arable habituelle, sur une faible couche de *limon des plateaux*, provenant de la décomposition du sol sous-jacent, puisqu'elle renferme de très nombreux petits blocs, plus ou moins roulés, de la roche qui le constitue. Nous avons trouvé beaucoup de ces pierres détachées, en creusant sous la table et aux pieds des piliers de l'allée couverte, et nous avons pu remarquer qu'ils étaient extrêmement *fossilifères*.

Cette roche est la *partie inférieure* du *lias moyen* (I^{3a}), d'après la carte géologique locale [2]; c'est un calcaire [3] gris, assez peu compact, bien caractérisé par les Belemnites qui y abondent [4]. Mais nous sommes ici presque à sa limite méridionale, car la partie *supérieure* dudit lias moyen (I^{3b}) commence à quelques mètres au sud, à la cote de 15 mètres (or on est à 14 mètres).

D'autre part, nous sommes aussi, à l'est, presque à la frontière orientale du dépôt liasique, car, à quelques centaines de mètres de ce côté, surgit le petit massif de *granulite* de la Bougrière.

Pétrographie. — Deux éléments pétrographiques principaux

1 La disposition est d'ailleurs la même à l'Allée couverte des Landes, près Chantonnay (Vendée). (Voir, in *Bull. Soc. Anthrop. Paris* (1904), le travail de l'un de nous sur les *menhirs satellites des sépultures*; et in *Bull. Soc. Préh. de France* (1904, avril) le mémoire de M. Marcel Baudouin sur la *signification des menhirs*).

2. Georges Vasseur, *Carte géologique du Serv. des Mines* (*Feuille des Sables-d'Olonne*).

3. Baudry s'est donc trompé (1873), quand il a cru ce mégalithe placé sur le terrain primitif.

Pourtant, Léon Audé avait bien vu, dès 1840, qu'on était sur une « plaine calcaire ». Ce qui tendrait à prouver que F. Baudry, quand il décrivit les mégalithes de sa commune, ne connaissait pas en réalité le mémoire d'Audé, publié vingt ans auparavant!

4. Quelques-uns des blocs calcaires, trouvés épars dans le limon très desséché, nous ont fourni des *fossiles* abondants et bien conservés. L'un d'eux, que nous conservons précieusement, porte même, *en saillie*, un petit *poisson* silicifié, entièrement fossilisé, et admirablement sculpté dans le bloc roulé, par suite de l'effritement de la partie calcaire peu résistante qui l'entourait. Les écailles sont très visibles et il est certain qu'un spécialiste pourrait le déterminer facilement.

entrent, nous l'avons dit, dans la constitution de l'Allée couverte de la Pierre-Folle du Plessis : la *granulite* et le *grès*. Mais les blocs constitués par la roche éruptive sont de beaucoup les plus nombreux. Il y a en outre quelques pierres en *calcaire liasique* de la région.

Étudions successivement les caractères de ces trois espèces de roches, étant donné les conditions locales.

I. Granulite. — La *granulite* en question provient évidemment du gisement voisin, qu'on désigne sous le nom de *massif d'Avrillé*. En effet, au nord et à l'est de la commune du Bernard, il y a des dépendances de ce massif, soit sous forme de caps avancés ou d'îlots isolés, sur les bords desquels viennent s'appuyer les assises les plus inférieures du lias moyen. On s'en assurera facilement en jetant un simple coup d'œil sur la carte géologique.

II. Grès. — Comme nous l'avons signalé, la table et *un pilier au moins* sont en *grès*.

a) Aspect. — Il s'agit là d'un *grès à grains très fins*, qui n'est nullement comparable au grès à très gros grains de l'Allée couverte de Pierre-Folle de Commequiers[1], et par suite aux rochers de même nature de Noirmoutier. Mais par contre il est tout à fait semblable à la roche qui constitue le Polissoir de la Brélaudière[2], aux blocs de grès épars dans la vallée du Jaunay, et à ceux qui bordent la Vie aux environs d'Apremont, dans le nord de la Vendée maritime.

Par suite, il a tout à fait l'aspect de ce grès, que M. le professeur Wallerant, chargé de dresser la carte géologique de cette partie de la Vendée, considère comme *cénomanien*, c'est-à-dire comme secondaire, et que nous, au contraire, nous persistons, d'ailleurs sans preuve paléontologique, à croire *tertiaire* et éocène, car il est absolument comparable aux grès à grains fins de Noirmoutier, à *Sabal-lites andegavensis*.

b) Origine. — D'où provient, pour le sud de la Vendée maritime, ce grès si spécial ? C'est au demeurant un problème géologique qui n'est nullement particulier à cette Allée couverte, mais qui n'en est pas moins intéressant ; et, comme il s'applique à beaucoup de mégalithes de la région du Bernard, nous allons nous efforcer de le résoudre ici, une fois pour toutes, à la lumière des données des cartes géologiques locales, et des remarques que nous avons pu faire sur le terrain dans la partie nord de l'arrondissement des Sables-d'Olonne.

Tous les gens du pays, que nous avons interrogés à ce sujet, nous ont dit qu'il y avait une grande quantité de blocs de grès semblables dans les champs des environs de Longeville, surtout au nord-est du bourg, et dans la contrée : exactement comme cela se voit à Apremont et ailleurs. Et, en effet, on en aperçoit encore aujourd'hui, çà et là, dans les terres cultivées qui bordent la route de Longeville à

1. M. Baudouin et G. Lacouloumère, *L'Allée couverte de Pierre-Folle (Commequiers, Vendée)*. Paris, *AFAS*, 1903.

2. M. Baudouin, *Le Polissoir de la Brélaudière (Aiguillon-sur-Vie, Vendée)*. — *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1902. — Tiré à part, in-8°, 1902.

Avrillé par le Bernard, un nombre très notable de gros et de petits blocs [1].

Jadis, à l'époque mégalithique, il devait y en avoir une bien plus grande quantité encore à la surface du sol; et c'est évidemment là que les constructeurs de dolmens sont allés les chercher.

Ce *grès* est-il *tertiaire*, et de même nature que celui mentionné précédemment pour le nord de la Vendée maritime? Pour notre part, nous n'en doutons pas; ce sont là les restes d'une formation ancienne, puissante (comme le gisement de Noirmoutier), désagrégée et détruite à l'époque quaternaire, mais recouvrant jadis les *dépôts jurassiques* (c'est-à-dire secondaires) de la région. — En veut-on un commencement de preuve? C'est l'existence de la butte de Fontaine, haute de 36 mètres, qui se trouve dans la commune même du Bernard, et qui a été respectée par les agents de destruction extérieure. Elle est constituée à sa base par du bathonien et du bajocien, recouvert de limon des plateaux; mais, à son sommet, elle présente un dépôt *tertiaire*, bien étudié par G. Vasseur [2], et constitué par du *pliocène* [3], sans trace de *grès cénomanien au-dessous* [4].

Au-dessus de cette dernière butte, d'ailleurs, les mégalithiques ont érigé un magnifique monument, encore sous tumulus (tumulus du Pé-de-Fontaine ou de l'Anguillé), que nous étudierons plus tard et à son tour.

III. Calcaire. — Quelques blocs seulement (*quatre* un peu importants) sont en *calcaire*. Évidemment, ils proviennent du sous-sol, et ont été trouvés dans le voisinage immédiat du monument. Ce sont plutôt des *pierres* de *calage*, comme à la Pierre-Folle de Commequiers, que de véritables piliers du mégalithe; aussi est-il inutile d'insister sur eux.

Ils sont constitués par la roche sous-jacente, c'est-à-dire du *lias moyen*, sur les caractères duquel nous n'avons pas à revenir.

Travaux personnels. — Fouilles. — En même temps que nous procédions au dégagement des blocs du mégalithe, de façon à le restaurer le mieux possible, nous ne perdions pas de vue que le but

1. M. Renaud, instituteur à Saint-Vincent-sur-Jard, nous a écrit que son beau-père, en faisant défricher un terrain au carrefour de la route du Bernard et d'Avrillé, à Longeville, en avait fait extraire au moins 38 mètres cubes. — On en trouve des quantités analogues au sud d'Apremont.

2. Georges Vasseur [*Notice de la carte géologique de la feuille des Sables-d'Olonne*; art. Pliocène]. Carte au 1/80.000.

3. Ce dépôt est formé de sables argileux rougeâtres et est nettement antérieur au creusement des vallées (G. Vasseur); il a l'air décalcifié et ses grains de quartz semblent provenir du *massif* de granulite voisin (Avrillé).

4. Dans le sud de la Vendée, ces grès recouvrent le *lias*, au lieu de reposer sur les schistes à séricite, comme à Apremont. Ils peuvent donc être *cénomaniens*, formation *postérieure* au lias; mais alors, puisqu'il n'y en a pas à la butte de Fontaine, ce ne seraient que des blocs erratiques (et non une assise en place, comme à Noirmoutier).

principal de nos efforts était d'explorer la partie centrale de l'Allée couverte, c'est-à-dire la *Sépulture préhistorique*, qui devait s'y trouver. Et, en effet, nous l'avons rencontrée à sa place habituelle, sous la table même du mégalithe.

Cette découverte nous porte à croire que ce monument n'avait jamais été exploré avant nous, de façon scientifique; mais il est probable, comme nous le répèterons plus loin, que la sépulture avait cependant été violée à l'entrée.

A une trentaine de centimètres du bloc du fond, à l'ouest, et à 0^{m} 25 à 0^{m} 30 de profondeur à peine, nous avons découvert les premiers ossements, au-dessous du sol ordinaire. Ils étaient placés au milieu d'une terre, *très noire* et *très humide*, *très fraîche* comme disait un fermier, très azotée en réalité, d'un aspect particulier, et d'une odeur *sui generis*; autrement dit d'un terreau, indiquant une sépulture *non remaniée* dans son ensemble [1].

Ce terreau, examiné à l'état sec au microscope, en 1904, a paru constitué par une infinité de petits cristaux, sans aucune forme, les uns à peine visibles à un grossissement faible (obj. 2), les autres assez gros, blancs et transparents, qui correspondent évidemment aux éléments de la terre végétale de la région. On a pu reconnaître, en outre, au milieu d'eux, des débris informes, de coloration noirâtre ou jaunâtre, qui paraissent être soit du charbon ou des éléments de cendres, soit des détritus de végétaux non brûlés, mais décomposés; il est d'ailleurs impossible d'y distinguer des éléments cellulaires ou des fibres. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse là de restes de nature animale, c'est-à-dire de parcelles osseuses, car le tissu osseux n'y est pas reconnaissable [2].

On trouva, d'abord, à l'ouest, près du fond, des débris de crâne et de mâchoires, et des dents humaines, très reconnaissables, etc. D'autres restes des membres ont été ensuite extraits du même niveau, en se rapprochant de l'extrémité orientale du mégalithe. Mais la plupart des ossements étaient en morceaux, très décomposés, d'une friabilité considérable; et c'est à peine si nous avons pu tout d'abord y reconnaître des morceaux d'os longs, dont la plupart se trouvaient au centre de la chambre.

Nous étudierons dans un instant tous les débris que nous avons recueillis et que nous avons pu examiner à loisir, quoique malheureusement ils ne soient pas très caractéristiques, en raison de leur très mauvais état de conservation [3]. Mais, avant de parler de ces

1. C'est ce que Orfila et Devergie ont appelé le *terreau* de la dernière période de la putréfaction, lors d'*inhumation*.

2. Une expérience de contrôle a été faite à ce point de vue sous le microscope, au moment même de l'examen de la terre.

3. On s'étonne parfois de ne rien trouver, en fait d'*ossements humains*, quand on fouille les mégalithes; et on conclut souvent de là que le monument a été *violé* ou *fouillé* scientifiquement. A notre point de vue, c'est une grave erreur, car il n'y a rien d'étonnant à ce que les os aient disparu,

ossements, nous devons signaler les autres objets, de nature diverse, trouvés mélangés avec eux.

On peut du reste classer, de la façon suivante, la totalité de notre trouvaille :

A. Objets probablement sans intérêt (cailloux arrondis).

B. Objets presque tous préhistoriques : 1° *Pierre taillée;* 2° *Pierre polie;* 3° *Poteries;* 4° *Cendres;* 5° *Débris métalliques;* 6° *Ossements d'animaux;* 7° *Ossements humains.*

A. Objets sans intérêt. — Nous rangeons, dans cette catégorie, plusieurs *cailloux*, du volume d'un œuf, de coloration jaunâtre, par suite de leur séjour dans un terrain argilo-sablonneux, résultant de la décomposition du calcaire jaune du lias moyen sous-jacent.

a) Parmi ces pierres, les unes sont arrondies et constituées de *morceaux oviformes et roulés de calcaire* dur, infraliasique.

b) Les autres, plus ou moins irréguliers, sont des morceaux de *quartz* jaunâtre, provenant du sous-sol lui-même et roulés également (parmi ces derniers, notons-en un très rond et gros comme un œuf de pigeon, et un autre, en forme de petite pierre à aiguiser).

On ne doit pas, ce nous semble, voir là des objets préhistoriques, quoique à la rigueur on aurait pu s'en servir comme gros projectiles de fronde ou outil. Ce sont des éléments du sol lui-même.

c) *Trois autres débris*, qui sont d'apparence polie plutôt que roulés. Ils sont constitués par une roche très friable, qu'on rend humide par le lavage, et pourraient à la rigueur avoir appartenu à des objets travaillés. Mais leur forme est si peu caractéristique et la roche si friable qu'il ne doit s'agir là que de morceaux d'un *calcaire grisâtre*, très tendre, analogue à la roche constituant les petites boules signalées plus loin. Ces pierres ont été rendues lisses et arrondies sans doute par le frottement. L'un de ces débris ressemble à un fragment de hache polie, mais l'autre a plutôt l'aspect d'un galet; le troisième présente une sorte de *raie* en son milieu. — Ce ne sont, pour nous, jusqu'à

après un enfouissement aussi prolongé, et cela de *la façon la plus complète.* Les médecins légistes ont étudié en effet avec soin cette question et démontré que, du moins pour les sépultures faites assez profondément, et à même le sol, il ne faut pas de très longues années pour que toute trace de muscles humains disparaisse. Il est vrai que leurs expériences n'ont porté que sur les *tissus mous*, et non pas sur les *ossements.*

Si donc, après des milliers d'années, nous retrouvons des squelettes de l'époque mégalithique, il faut nous estimer très heureux, car la conservation tient exclusivement, sinon au hasard, du moins à des conditions locales de terrain, fort mal connues, mais très particulières, et qu'il y aurait intérêt à déterminer le plus tôt possible, à l'aide d'analyses chimiques précises et d'expériences bien réglées. Il est probable que les os ne se conservent longtemps que dans les cas où la sépulture a eu lieu dans des terres à éléments chimiques spéciaux, qu'il y a urgence à déterminer. Il suffit pour cela de prélever un échantillon de terre de la sépulture lors des fouilles : ce que nous faisons toujours, pour notre part.

nouvel ordre, que des *galets roulés*, formés d'un calcaire particulier.

B. Objets pour la plupart préhistoriques. — 1° Pierre taillée. — Sous ce nom, nous désignerons les pièces ci-dessous :

a) Un morceau de *quartz blanc*, en forme de Belemnite, d'une longueur de 5 centimètres, avec une base de 1 centimètre à 1 centimètre et demi, et d'un poids de 11 grammes. Il ressemble à un *poinçon* ou perçoir, dont la pointe serait cassée. On dirait qu'on a fait disparaître les angles à l'aide de plusieurs tailles, très bien conduites sur quelques arêtes.

Il n'y aurait rien d'étonnant toutefois à ce qu'il ne s'agisse là que d'une formation naturelle, car certaines cristallisations de quartz ont parfois un aspect analogue. Il n'y a pas dans le sous-sol de quartz blanc de cette nature; il est donc importé de la région schisteuse voisine (Fig. 111, III).

b) Plusieurs *éclats de silex* n'ont pas de traces de retouches bien démonstratives. Le plus caractéristique est un morceau de silex marin, *grisâtre*. A noter aussi un autre silex (ressemblant à du quartz, *coloré en bleu*), moins probant ; un morceau plus gros, du poids de 12 grammes, est en *silex presque noir* ; enfin il y a un éclat de *calcaire siliceux*, jaunâtre, petit. Tous ces silex, sauf le dernier peut-être, ne doivent pas provenir de la région. Ensemble, ils pèsent 25 grammes. Ils ne font probablement pas partie du mobilier funéraire, et, en tout cas, sont, à notre avis [1], sans caractère propre.

2° Pierre polie. — Nous citerons sous cette dénomination :

a) *Deux petites boules*, paraissant faites avec de l'*argile durcie*, mais étant plutôt en *calcaire grisâtre*, très friable ; elles sont exactement semblables l'une à l'autre. Leur diamètre est de 1^{cm} et demi et leur poids de 4 gr. et demi. Leur coloration est *gris* foncé (Fig. 111, I et II).

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces deux petits objets, de forme très analogue aux billes modernes, soient vraiment *préhistoriques* [2] ; dans ce cas, ils auraient sans doute constitué de petits projectiles de fronde.

b) *Bille blanche*. Nous n'en dirons pas autant d'une autre *boule blanche*, d'un diamètre de 2^{cm} et demi et du poids de 13 grammes. Elle nous paraît être en calcaire blanc très compact, à surface lisse, et doit être un « marbre » ! Nous la considérons comme un objet vulgaire, c'est-à-dire comme une bille, tout à fait *moderne*, que des enfants auront perdue en jouant dans le voisinage, d'autant plus qu'on l'a trouvée sous les pierres éparses au sud, à 2 mètres du mégalithe.

1. Les éclats de silex, qui se rencontrent dans beaucoup de sépultures mégalithiques, paraissent à M. de Nadaillac être en rapport avec un *rite funéraire* (*Les Premiers Hommes*, t. II, p. 262-264).

Cela est très possible ; mais il nous semble qu'on a le droit de considérer cette opinion comme encore sujette à caution. Il semble, en effet, assez difficile d'admettre qu'une telle coutume se soit prolongée jusqu'à l'époque du *fer* (ce qui est le cas pour l'Allée couverte de Pierre-Folle), et même jusqu'au mérovingien !

2. On sait qu'on en a trouvé d'analogues dans d'autres sépultures.

3° Poteries. — Les morceaux de poteries, que nous avons conservées, sont de deux ordres : les uns ont certainement trait à des pièces préhistoriques ; les autres sont indiscutablement plus modernes et sans grand intérêt.

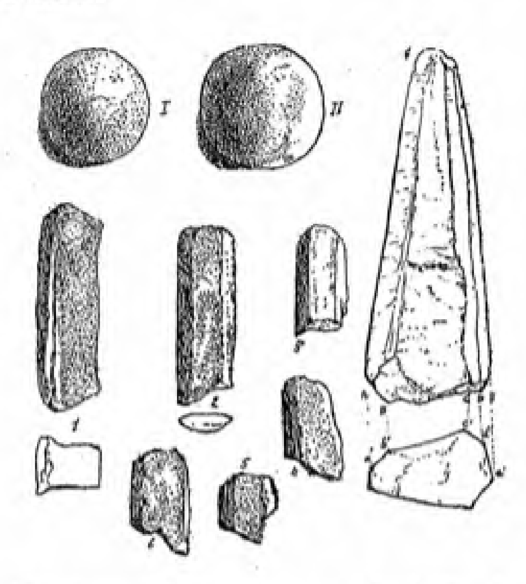


Fig. 111. — Principaux objets trouvés au cours des fouilles, dans la sépulture de la Pierre-Folle du Plessis, au Bernard.

Légende : I et II, Petites *Boules rondes*, probablement préhistoriques [*grandeur nature*]. III, *Quartz taillé en poinçon*, peut-être préhistorique et travaillé [*grandeur nature*] : *S*, *A*, *B*, *C*, *D*, profil ; *A B C D E*, base ; a' b' c' d' e', projection de cette base. — 1 à 6 : Débris de *Fer*, couverts de rouille [*grandeur nature*] (profil et coupe).

a) *Poteries préhistoriques*. — Nous n'en avons trouvé que quatre débris seulement ; cela au niveau de *l'extrémité orientale* de l'allée couverte, à un endroit où il n'y avait plus d'ossements. — Ces débris ne correspondent certainement pas au *même* vase, quoiqu'ils se trouvaient aux pieds du cadavre ; mais ils ont tous les trois le même aspect et les mêmes caractères d'ancienneté : terre plus ou moins *noire*, à grains de quartz bien visibles ; poterie paraissant faite à la main.

1° Le débris, le plus important et le plus typique, représente un morceau du poids de 58 grammes, qui comprend le *col d'un vase* en forme de soupière, sur une étendue de 5 centimètres ; il indique une urne, de grandeur moyenne, le col n'ayant qu'un centimètre un quart de hauteur. La paroi n'a guère qu'un demi-centimètre d'épaisseur. Ce morceau, d'une coloration *très noire*, et de détermi-

nation assez facile, nous paraît être une poterie de l'âge des métaux (Fig. 112).

2° Trois autres débris n'ont aucun caractère et n'appartiennent pas au vase précédent. L'un, en effet, est noir à l'intérieur et rougeâtre à l'extérieur; deux autres sont rougeâtres des deux côtés. Ils n'ont tous les trois que quelques centimètres carrés de surface; et deux d'entre eux représentent des morceaux voisins du fond du vase.

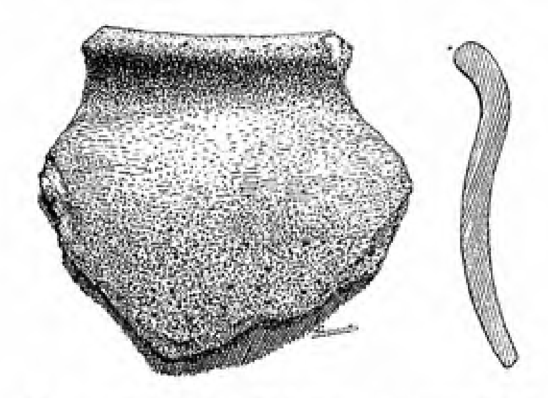


Fig. 112. — Morceau de *Poterie* préhistorique. — Fragment de la paroi avec col. — Vue de face et profil; schématique [*grandeur 1/2 nature*].

Ces quatre débris sont au moins de l'époque du *bronze*, et non pas de l'époque néolithique. Ils datent le mégalithe, à notre avis.

Ces poteries préhistoriques situées à l'entrée ayant été brisées et les morceaux dispersés, nous en concluons que, jadis, lorsqu'on a essayé de démolir le mégalithe, *on a dû explorer plus ou moins le sol à ce niveau*.

b) *Poteries modernes*. — Les autres débris de vases sont modernes ou du moins ont l'apparence d'objets faits au tour. A noter un *fond de vase, en terre rouge*, épais, ayant au moins 7 centimètres de diamètres, qui paraît bien *gallo-romain*, et deux débris d'un vase, peut-être encore plus récent, mais sans aucun intérêt.

Ces débris gallo-romains semblent dater l'essai de démolition ou l'attaque de l'Allée couverte (Début de l'ère chrétienne).

4° Cendres. — Il y avait certainement des cendres, au niveau des pieds du cadavre et au voisinage des vases anciens Lors des fouilles, nous avons remarqué, en effet, en ce point, une coloration *plus noire*, presque caractéristique, de la terre. D'ailleurs nous avons trouvé dans le voisinage, des *morceaux de charbon*, dont nous possédons, deux petits spécimens [1].

1. Ils surnageaient au lavage des débris extraits de la terre passée au crible.

5° Débris métalliques. — Nous avons trouvé dans cette sépulture des débris métalliques manifestes, qui nous paraissent être du *fer*. Nous n'avons rencontré par contre aucun objet de bronze ou de cuivre.

Les morceaux de fer, attaqués par la rouille, que nous avons pu sauver, ne sont évidemment que très peu importants, puisque réunis ils ne pèsent que 17 grammes; mais ils sont indiscutables. Ce sont évidemment des restes, tout à fait altérés et méconnaissables, d'objets travaillés, par suite de pièces intéressantes; mais il est impossible aujourd'hui d'en soupçonner la nature. Quatre petits morceaux surtout, qui à eux seuls pèsent 10 grammes, sont manifestement du fer couvert de rouille (Fig. 111, 1 à 6).

En raison, d'une part, de l'absence d'objets caractéristiques de l'époque robenhausienne, et d'autre part de la présence du fer, nous sommes obligés d'admettre par suite que cette sépulture, comme celle de Commequiers, doit être de l'*âge des métaux*. Elle est, par conséquent, nettement postérieure à celle que nous avons décrite au Morgaillon de Saint-Martin-de-Brem [1], où l'on a surtout trouvé de la pierre taillée et de la pierre polie.

6° Ossements d'animaux. — Nous n'avons trouvé, comme ossements d'animaux, que : 1° *une dent*; 2° quelques os indéterminables, modernes, d'un petit *mammifère* (probablement un Rongeur), et d'un *oiseau*.

Dent. — La dent seule mérite une mention, car elle est très probablement préhistorique. C'est une dent d'*Ovidé* [2], vraisemblablement de *Chèvre*, plutôt que de mouton. Dimensions : 2^{cm} et demi $\times$ 2^{cm} $\times$ 1^{cm}. Elle pèse 4 gr. 50. Elle est cassée et nous croyons qu'il n'y a aucune conclusion à tirer de sa présence dans ce mégalithe, malgré son aspect ancien.

7° Ossements humains. — Les débris recueillis forment trois catégories, qu'il faut étudier à part.

I. Morceaux d'os du crâne et de la face.

II. Débris d'os longs reconnaissables.

III. Débris informes d'os longs et courts indéterminables.

I. Morceaux du crane et de la face. — On peut y reconnaître : *a*) un temporal gauche; *b*) un débris de temporal droit (rocher); *c*) une base d'occipital; *d*) un morceau de frontal; *e*) un autre débris de frontal; *f*) trois grands morceaux de pariétaux; *g*) vingt débris d'os plats de la voûte du crâne, indéterminables, dont cinq assez grands; *h*) un morceau du côté droit du maxillaire inférieur, avec incisives; *i*) un autre débris de ce maxillaire inférieur, avec molaires du côté gauche cette fois; *j*) enfin trois dents humaines libres.

Le poids de la totalité de ces débris osseux craniens, qui seuls ont

1. G. Lacouloumère et M. Baudouin, *Les mégalithes de Saint-Martin-de-Brem* (sous presse).

2. Détermination de M. E. Rivière.

résisté en raison de leur solide texture, est de 450 grammes. Il s'agit d'os plats, *extrêmement épais*, *très durs*, indiquant un sujet extraordinairement vigoureux et adulte (du sexe masculin), comme l'étude spéciale de chaque débris le montrera.

a) *Temporal gauche.* — Cet os est très reconnaissable et la partie conservée aisée à étudier, en raison de sa bonne conservation. Il ne manque guère d'ailleurs à ce temporal que les parties saillantes, les plus fragiles : c'est-à-dire l'*écaille*, qui est cassée à 2 centimètres au-dessus de l'origine de l'apophyse zygomatique ; l'*apophyse zygomatique* elle-même ; et l'*apophyse styloïde*. Le rocher est intact, de même que la partie mastoïdienne. Ce débris pèse 35 grammes.

La portion écailleuse, au niveau de sa cassure, est extrêmement mince, tandis que la portion mastoïdienne est si épaisse qu'elle a presque un centimètre d'épaisseur. Rien à noter dans la cavité glénoïde, ni à l'orifice externe du conduit auditif; la scissure glénoïde a disparu à sa partie centrale par soudure osseuse. L'apophyse mastoïde est puissante et son bord antérieur a près de 3 centimètres. La *rainure digastrique* est remarquablement accentuée, surtout en arrière de l'apophyse mastoïde, où elle semble se prolonger sur le temporal sous l'origine de la ligne courbe, et où elle forme une gouttière *profonde* d'un centimètre de large; nous insistons sur cette disposition qui nous a beaucoup frappés. — *Très petite facette d'articulation* avec l'apophyse jugulaire de l'occipital.

b) *Temporal droit.* — Il ne persiste de cet os que la partie centrale du *rocher*, d'ailleurs très altérée; rien à signaler sur ce débris, qui ne pèse que 10 grammes.

c) *Occipital.* — La portion qui subsiste correspond au centre de l'os, c'est-à-dire à la protubérance occipitale; et ce débris, qui pèse 30 grammes, de forme triangulaire, a une base verticale de 7 centimètres et une hauteur de 6 centimètres. On voit, sur la face interne, en dehors de la protubérance, une partie des fosses cérébelleuses, une crête occipitale interne très saillante, et, au-dessus, la base des fosses cérébrales, séparées par une gouttière longitudinale *très élargie* et ayant presque 1 centimètre et demi de large; les gouttières latérales sont très larges aussi et aplaties. A l'extérieur, protubérance occipitale externe peu saillante, mais *très étalée* et de forme presque carrée (1 centimètre, sur 1 centimètre et demi).

d et *e*) *Frontal.* — Il persiste deux fragments de cet os : 1° le premier, très petit (environ 4 centimètres sur 4 centimètres et demi), pèse 5 grammes et correspond à la partie *centrale* et *inférieure*, à celle qui surmonte immédiatement les sinus frontaux. Elle est surtout reconnaissable à sa face interne, où l'on voit, au milieu, la partie centrale de la crête coronale et au-dessus le début de la gouttière longitudinale.

2° L'autre fragment est d'une détermination plus délicate, quoiqu'il atteigne 7 centimètres de long et pèse 15 grammes; il constitue, pour nous, la partie supérieure de la moitié droite du frontal, reconnaissable, à l'extérieur, d'une part à une partie de la fosse temporale droite (crête temporale visible), et d'autre part à la bosse fron-

tale, d'ailleurs très peu accentuée. Il ne nous paraît pas probable que ce fragment soit formé par le frontal et par le pariétal, la soudure entre les deux os n'étant plus visible ; il s'agit vraisemblablement du frontal seul.

Le rayon de courbure de cette partie osseuse nous paraît relativement grand, si bien que l'os, dans sa totalité, devait être moins bombé en avant qu'un frontal de brachycéphale ordinaire et que le front devait être assez fuyant. Mais on comprendra qu'il soit impossible d'affirmer quoi que ce soit, au point de vue de la forme du crâne, en se basant sur ce seul fragment. Il est pourtant indiscutable que ce frontal semble plutôt s'éloigner des *brachycéphales* types; mettons donc qu'il se rapproche surtout des *mésaticéphales*[1], sans spécifier davantage[2].

Cette simple remarque prouve combien il est regrettable que nous n'ayons trouvé qu'un crâne brisé, mais démontre aussi quel intérêt il y a à recueillir et à étudier avec grand soin les plus petits débris osseux trouvés lors des fouilles.

f) *Pariétaux*. — Nous avons reconnu trois grands fragments de pariétaux, tous les trois très épais (presque trois quarts de centimètre).

1° L'un, brisé en deux morceaux bien adaptables, pèse 60 grammes et a 11 centimètres × 7 centimètres; il semble correspondre à une partie latérale de la voûte de crâne, sans qu'on puisse dire laquelle.

2° L'autre, le plus épais et le plus solide, pèse 70 grammes, quoiqu'il ne mesure que 8 centimètres × 7 centimètres; son épaisseur dépasse parfois 0m 0075. Il paraît correspondre au sommet du crâne et semble constitué par des parties des deux pariétaux.

3° Le troisième ne pèse que 35 grammes et a 8 centimètres × 4 centimètres. Il est peu épais, car une partie du fragment semble être de l'écaille du temporal.

Il est impossible d'être plus précis, car la plupart des lignes de suture ont disparu sur ces fragments, par suite d'une ossification très accentuée : ce qui indique un sujet déjà avancé en âge (soixante ans environ)[3].

1. On sait que, dans un mégalithe de l'île d'Yeu (Vendée), on a trouvé un crâne *dolichocéphale*, qui serait encore au Musée de Nantes. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce qu'au Bernard il puisse y avoir des crânes plus ou moins analogues.

2. Il est probable que les *sinus frontaux* étaient peu développés dans le frontal, car, d'après le fragment qui persiste, on soupçonne — sans la constater d'ailleurs — leur faible importance. Or, ce fait est un indice de frontal d'une race inférieure (le frontal des singes n'a pas de sinus), car nous n'avons pas affaire ici à une *femme*.

3. A la surface interne des os pariétaux, on voit quelques dépressions ou godets, d'ordre évidemment atrophique (résorption), indiquant, avec l'hyperplasie et l'oblitération des sutures, qu'on a vraiment affaire à un adulte assez avancé en âge.

g) Il n'y a rien à dire des autres fragments d'os de la voûte du crâne que nous avons recueillis au nombre d'une vingtaine. Ils ont la largeur moyenne d'un jeton du jeu de dames, et sont, en réalité, ou indéterminables de façon précise, ou inutilisables.

h) *Maxillaire inférieur*. — Cet os, qui est brisé, n'est représenté que par deux morceaux : l'un de la moitié droite, l'autre du côté gauche. Nous allons l'étudier avec grand soin, car il est très précieux, on le sait, lorsque le crâne n'est pas conservé dans son ensemble, pour l'étude de l'homme préhistorique, ainsi que l'a démontré récemment encore M. le prof. A. Gaudry [1].

1° *Débris du côté droit*. — Ce morceau est très facile à déterminer Il s'agit de la partie antérieure de la moitié droite d'un maxillaire inférieur cassé, en arrière, au niveau de l'alvéole de la troisième arrière-molaire droite, et, en avant, à un centimètre à gauche des apophyses géni, au niveau de l'alvéole de la canine gauche.

Cette mâchoire est puissante, car elle a près de 3 centimètres de haut et 1cm et demi d'épaisseur, à son point le plus épais ; et le fragment, qui a 5cm de longueur, pèse 20 grammes avec les dents qui persistent en place, et qui sont une incisive droite, la canine droite, les deux petites molaires et la deuxième arrière-molaire droite, à deux racines seulement. Deux alvéoles sont vides à droite : celles de la première et de la troisième arrière-molaire. Comme la fracture antérieure correspond au début de la moitié gauche de l'os, on voit en outre, de ce côté, les alvéoles vides des deux incisives gauches.

Ce qui frappe tout d'abord dans la conformation générale de cet os, c'est son caractère *orthognathe*, très-manifeste, dû à un bord inférieur un peu raccourci, par rapport à l'alvéolaire. On ne peut pas ne pas remarquer, en effet, la *verticalité* de cette extrémité antérieure, au niveau du menton. Dans l'homme fossile étudié par A. Gaudry, le menton est *très droit* ; ici, il est *presque droit* ; et on doit dire que notre os est intermédiaire, comme orthognathisme, entre le maxillaire des grottes de Menton et un maxillaire moderne.

Il est certain aussi que *l'arcade dentaire est moins largement ouverte* que d'ordinaire, quoique le rétrécissement de gauche à droite soit loin d'être aussi accentué que dans le maxillaire de Menton ; malheureusement on ne peut rien préciser, à cause de la disparition de la moitié antérieure gauche du maxillaire : ce qui empêche de mesurer facilement l'écartement.

Voici cependant les quelques mensurations que nous avons pu prendre en 1904.

1/2 projection (jusqu'à la 3e molaire)	50mm
Hauteur symphysienne	27
Hauteur molaire	27
Épaisseur symphysienne	14

1. A. Gaudry, *Contribution à l'étude des hommes fossiles. L'Anthropologie*. Paris, 1903, XIV, n° 1, janvier-février, 1-14, 15 fig. (Dans ce mémoire, il n'est question que des maxillaires et des dents).

Angle symphysien		14°
Angle de la branche mandibulaire (côté gauche)		120°
Angle mandibulaire	externe	75°
	interne	75°

Le trou mentonnier de l'os est grand; il est situé au-dessous de la deuxième petite molaire et à 1cm 2 du bord inférieur : ce qui est la règle chez l'adulte. Nous n'avons pas de *gouttière antérieure*, en avant de ce trou. Les apophyses géni sont petites; la ligne oblique est nette, et le creux cervical du maxillaire est bien marqué (on sait que ce sont là des caractères importants de squelettes *préhistoriques* [1]).

Les dents sont très usées; et cet os, à dentition excellente (pas de dents cariées) [2], appartenait évidemment à un *homme* adulte, assez *âgé*.

Mais ces dents n'ont pas les caractères de celles du maxillaire de Menton. Elles sont de grandeur moyenne; et le denticule postérieur de la deuxième arrière-molaire n'est pas reconnaissable.

2° *Débris du côté gauche.* — Ce morceau du maxillaire inférieur est bien moins caractéristique que le précédent. Il ne pèse que 15 grammes, et correspond à la partie supérieure de l'angle de la mâchoire, où il persiste un peu de la branche montante. Il porte deux dents très usées, les deux dernières grosses molaires, et correspond au côté gauche. Le bord inférieur du maxillaire est détruit.

On pourrait croire à première vue que ce n'est là qu'une partie du côté droit d'un autre maxillaire, ou la partie postérieure du fragment ci-dessus. En réalité, il n'en est rien. Il s'agit bien ici d'un débris du *côté gauche* du même maxillaire inférieur [3], quoique l'os soit d'aspect plus ancien, en raison des points noirs dont il est semé, et de sa teinte grisâtre.

Les deux dents sont de grosseur moyenne et très usées, surtout du côté interne; elles sont encore solidement fixées en place, et leurs racines font une notable saillie en dedans. On n'y distingue pas de denticule postérieur, sauf peut-être sur la troisième arrière-molaire où une dépression paraît le rappeler.

i) Dents. — Les trois dents trouvées libres sont : 1° une grosse *molaire*, réduite presque à sa couronne, qui nous paraît provenir de la *partie gauche* de la mâchoire inférieure (points noirs très marqués, comparables à des points analogues sur les deux autres molaires de

1. Ils sont en rapport avec le développement de la langue, comme y a insisté récemment avec juste raison A. Gaudry.

2. On sait qu'on ne trouve guère de dents cariées qu'à partir de l'époque romaine ; il y a pourtant des exceptions (Manouvrier).

3. Mais les dents restées en place montrent qu'il ne peut s'agir de deux fragments *d'un même côté de l'os*. En effet, on aurait eu alors affaire à une moitié de maxillaire inférieur possédant sept molaires, cinq grosses et deux petites! Pourtant les deux fragments rapprochés semblent s'adapter très bien l'un à la suite de l'autre.

ladite mâchoire) et constituer la première grosse molaire de ce côté; 2° une grosse *molaire* à trois racines, dont deux cassées, paraissant provenir de la moitié droite de la même mâchoire (dents blanches usées, sans points noirs), et correspondre à la troisième grosse molaire inférieure droite [1]; 3° enfin une *incisive médiane*, très élargie, très usée, contrairement à la coutume, et paraissant être encore de la mâchoire inférieure.

Ces trois dents indiquent aussi un homme âgé (cinquante à soixante ans, au grand maximum).

II. Débris d'os longs déterminables. — Nous avons noté, parmi les os longs, surtout des débris des os des membres.

A. Membre supérieur. — Les restes des membres supérieurs sont, chose curieuse, très peu importants. Pas un seul os n'est conservé de façon notable.

a) *Clavicule.* Il s'agit d'un fragment de clavicule du côté *droit*, ayant 8 centimètres de long, correspondant à ses deux tiers externes; l'extrémité interne seule a disparu. Cet os paraît très grêle, si on le compare à tous les autres du sujet considéré; il est fragile et vraiment peu en rapport avec les autres parties du squelette. — Est-ce que le thorax des préhistoriques serait plus faible que celui des hommes actuels?

b) Des fragments *d'humérus*, très douteux.

c) Plusieurs morceaux de *cubitus* et de *radius*, discutables également.

d) Un *métacarpien*. Cet os, presque complet, sauf à son extrémité inférieure, est reconnaissable à son extrémité supérieure; il s'agit du *cinquième métacarpien gauche*.

e) Un morceau de *phalange*, indéterminable.

f) Une *phalangine*, probablement du cinquième doigt également.

B. Membre inférieur. — Nous avons reconnu les os suivants:

1° *Fémur*. — Il reste la partie moyenne d'un fémur très volumineux. Ce fragment a 13 centimètres de long, 3 centimètres de diamètre, et des parois d'une épaisseur de presque 1 centimètre à une extrémité, entourant un canal central de 1 centimètre de diamètre, et d'un demi-centimètre à l'autre, où le même canal a 2 centimètres de diamètre. Il pèse 75 grammes. — Étant donné que la partie élargie du canal correspond à l'extrémité inférieure de l'os, nous avons affaire à la partie supérieure du tiers inférieur du fémur gauche, reconnaissable encore à la bifurcation de la crête fémorale.

2° *Tibia*. — Il y a plusieurs morceaux de ces deux os, dont l'un est presque complet, celui du côté droit.

a) *Tibia droit*. — Le fragment constitue tout le corps de l'os et atteint une longueur de 23 centimètres (il pèse 65 grammes); il ne

1. Ces deux molaires n'ont pas de denticule postérieur.

manque guère que les deux extrémités[1]. Cet os a l'aspect friable et fragile, et est très peu épais. Il a été très attaqué par la destruction. Il possède un canal médullaire très large (diamètre : 2 centimètres et demi en haut, 1 centimètre et demi en bas) ; ce qui indique aussi un sujet avancé en âge.

Les autres mesures sont des plus importantes à préciser, car le tibia est un os capital pour les préhistoriens. Avec le crâne, c'est, en effet, leur os de prédilection.

Rétroversion de la tête. Il ne doit y avoir qu'un très faible degré de rétroversion de la tête du tibia, si elle a existé ; et la face postérieure est peu concave. D'ailleurs la face postérieure du fragment, placé sur un plan horizontal, n'en est, à sa partie centrale, distante que d'un demi-centimètre à peine.

Platycnémie. Le diamètre antéro-postérieur de l'os est de 31 millimètres, à l'extrémité supérieure du fragment, tandis que, en ce point, le diamètre perpendiculaire n'est que de 24 millimètres ; il y a donc une réelle différence en faveur de la platycnémie, de 7 millimètres environ : ce qui est assez peu d'ailleurs.

Nous devons conclure de cette dernière mensuration que la *platycnémie est indiscutable*, quoique peu marquée. Et, d'ailleurs, la face postérieure du tibia est en ce point si aplatie transversalement et si rétrécie en forme de bord, que cette déformation a contribué à altérer notablement la forme de la ligne oblique postérieure : ce qui nous a rendu très délicate au début la mise en position des fragments osseux et leur détermination précise.

b) Tibia gauche. — Trois débris sont reconnaissables ; mais ici l'os est moins atteint par la décomposition et est très solide, malgré la faible épaisseur de ses parois. Ces fragments correspondent : l'un à la partie supérieure du corps ; l'autre à la partie centrale ; le dernier à l'extrémité inférieure du corps de l'os. Ils ont chacun environ 7 centimètres de longueur. On obtient ainsi $3 \times 7 = 21$ centimètres[2] de fragment à gauche, tandis qu'à droite nous en avons 23 centimètres.

Le fragment supérieur du tibia *gauche* donne : diamètre antéro-postérieur, 3^cm 6 ; diamètre transversal, 2^cm 7 ; soit une différence de 9 millimètres, au lieu de 7. La platycnémie est donc à peu près analogue des deux côtés. — A noter que le tibia *gauche* est un peu plus volumineux que le droit. S'agirait-il d'un *gaucher* ?

3° Un petit fragment de *péroné*, sans intérêt.

4° Un fragment de *calcanéum*, difficile à déterminer, mais certain ; il correspond à la petite apophyse et à la surface articulaire tibiale de l'os du côté *droit* ; il est très friable, bien entendu.

5° *Métatarsien.* Il s'agit du *premier métatarsien du côté gauche*, presque complet, car il ne lui manque que l'extrémité spongieuse antérieure. Cet os est très volumineux et pèse 10 grammes. Il est

1. En réalité, ce fragment a été brisé en trois morceaux au cours de l'extraction ; mais nous les avons recollés.

2. Un tibia d'adulte a de 35 à 38 centimètres (Thèse Soularue, 1900).

long de 9 centimètres, malgré la cassure ; à sa base il a 3 centimètres de large. Rien à noter de particulier, en dehors du volume.

III. Débris d'os indéterminables. — L'ensemble de ces reste pèse 250 grammes. Nous y avons reconnu des débris d'os long (fémur, os de l'avant-bras, péroné, etc., etc.), d'os plats (crâne et bassin), et des extrémités spongieuses de petits os longs. Leur énumération ne présentant pas le moindre intérêt, nous n'insistons pas davantage.

Tous ces os, quand nous les avons extraits du sol, étaient couverts de terre argileuse jaunâtre. Au lieu de les gratter pour la faire disparaitre (ce qui altère beaucoup des débris aussi friables), nous les avons lavés à l'eau simple avec la plus grande prudence, un par un, pour mettre bien à nu leurs surfaces, et les étudier. Or, après ce lavage, qui a donné un excellent résultat et que nous recommandons, nous avons noté que tous les ossements présentaient des séries de *points noirs*, qui les tachètent de façon très régulière pour la plupart. Mais ces points noirs ont disparu sur certains quand ils ont été secs ; et ces derniers os ont alors pris une coloration jaunâtre.

Les os du crâne, en particulier, encore très résistants, ont certainement été fracturés, à un moment donné, après décomposition totale des parties molles, par un traumatisme violent, qui doit correspondre à une attaque du mégalithe par les hommes qui voulurent en utiliser les éléments, ou faire disparaitre ce monument antique [1] ; on ne peut pas être aussi affirmatif pour les os longs en général, qui s'effritent plus facilement ; mais des débris de fémur plaident aussi dans ce sens.

Conclusions. — De nos recherches nous devons donc conclure aujourd'hui qu'à la Pierre-Folle du Plessis, au Bernard, nous avons eu à étudier un mégalithe très analogue à celui de Commequiers (Vendée), et intéressant pour les raisons suivantes :

1° Détermination de sa nature réelle (Allée couverte à orientation habituelle), rendue possible par la restauration de 1902, malgré une tentative de destruction antérieure très probable, et pouvant remonter à l'époque *gallo-romaine* (*poterie* reconnaissable).

2° Découverte d'une *Sépulture par inhumation* probablement à *un seul cadavre* (*homme adulte, âgé*) de la *fin de l'âge du bronze* [époque larnaudienne supérieure (poterie) ou *début de l'âge du fer* (débris) [2]], à la suite des fouilles de 1902, le mégalithe ne paraissant pas avoir été

1. Il n'y a pas eu chute de pilier, en effet, au niveau du crâne.

2. Il ne faut pas s'étonner de trouver des Allées couvertes avec sépulture du début de l'âge du fer (ou de la fin de l'âge du bronze) en Vendée. — On sait, en effet, que M. Chauvet a décrit dès 1890 un dolmen de l'âge du fer (A. F. A. S., 1890, p. 216) pour la Charente (tumulus de Pierre-Fitte à Saint-Georges), département peu éloigné. Il y avait aussi du fer (scories) dans l'Allée couverte de Pierre-Folle de Commequiers (Vendée). — Chauvet et

fouillé antérieurement, mais ayant sans doute été jadis exploré à l'entrée par les Gallo-Romains.

3° Existence de *deux menhirs satellites indiscutables*, restaurés en 1902, indiquant probablement un monument jadis sous tumulus, et caractérisant un type de mégalithe assez rare désormais, et unique jusqu'à présent, croyons-nous, en Vendée maritime du moins.

Dans ces conditions, nous pensons qu'il y a lieu de demander dès aujourd'hui à la sous-commission des Monuments mégalithiques de France le classement immédiat de la Pierre-Folle du Plessis, type de *mégalithe à menhirs satellites équidistants*, peut-être *cardinaux*, et *en place, de la fin de l'âge du bronze*, si le propriétaire actuel est disposé à accorder l'autorisation nécessaire.

Montelius (1900) pensent que ces sépultures datent du xe siècle avant Jésus-Christ. Cela est fort possible.

Le fer pourrait, à la rigueur, avoir été introduit dans la sépulture par les Gallo-Romains, quand ils ont attaqué le mégalithe ; mais cela est très peu probable.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 février.

M. Clermont-Ganneau communique une lettre du P. Lagrange, datée de Jérusalem, 15 février, par laquelle il annonce le retour de l'expédition d'Eboda, après un voyage de trois semaines qui a été très fructueux, en dépit des combats acharnés que se livrent en ce moment les Bédouins Adoullam, habitant la région, et les gens de la montagne d'Hébron.

L'expédition a pu séjourner cinq jours à Eboda où l'on a examiné plus de trois cents tombes antiques. On y a découvert le tombeau du fameux roi nabatéen divinisé, Obodat, avec un proscynème nabatéen ainsi conçu : « Vivant est Obodat », et la marque de deux pieds gravés attestant l'acte d'adoration d'un ancien pèlerin. D'autres graffiti nabatéens ont été copiés ; des plans d'Eboda, Sbeita et Elousa ont été levés avec de nombreux dessins et détails. A signaler, entre autres, un sépulcre orné d'animaux dans le genre des fresques de celui de Beit-Djibrin. Le tout sera prochainement envoyé à l'Académie avec un tracé de l'itinéraire et un rapport explicatif.

Séance du 4 mars.

M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, correspondant de l'Académie, communique un rapport sur les fouilles de M. de Morgan en Perse pendant la dernière campagne (1903-1904).

Il signale, parmi les découvertes les plus intéressantes, une statue de femme en granit avec inscription, un lion en marbre, une colonne en bronze portant une longue inscription, un cylindre à scènes figurées et plusieurs objets en bronze.

M. Pottier communique, de la part de M. Conze, secrétaire général de l'Institut archéologique de Berlin, une photographie de la sculpture qui a été trouvée à Pergame et qui vient d'être publiée dans les comptes rendus de l'Académie de Berlin.

C'est une copie romaine de l'Hermès Propylaios d'Alcamènes, comme l'indique une inscription gravée sur la base. Le style encore archaïque en est fidèlement conservé et peut servir à établir, d'une façon plus rigoureuse qu'on n'avait pu encore le faire, le caractère des œuvres d'Alcamènes, le principal émule de Phidias. L'original a été transporté au musée de Constantinople.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son étude sur la *Peregrinatio Sanctæ Silviæ*.

La céramique chaldéenne n'était représentée jusqu'ici que par des vases en terre ordinaire sans décoration d'aucune sorte. D'après les exemples communiqués à l'Académie par M. Heuzey, on doit aux fouilles du capitaine Cros d'avoir constitué une série de vases chal-

déens en terre noire, ornés de figures à la pointe, dont le contour est avivé par une pâte blanche incrustée dans les incisions. Il s'agit d'une technique spéciale qui a fait un grand chemin dans le monde antique, car on la retrouve depuis la région de Suse jusque dans les nécropoles de l'Espagne, en passant par la Mysie, la Troade, l'île de Chypre, la Thrace et l'Étrurie.

En Chaldée, ce procédé, se dégageant de l'ornementation purement décorative, a donné de véritables sujets empruntés pour la plupart à la vie fluviale, oiseaux aquatiques luttant parfois contre des poissons, barques sacrées portant des étendards que surmonte le croissant du dieu lunaire Sin. Les mêmes fouilles ont fait reconnaître aussi sur les vases chaldéens un décor géométrique d'une complexité savante.

M. Babelon présente le premier fascicule de la reproduction phototypique de tout ce que contient le musée archéologique d'Athènes, avec description et commentaire, ouvrage publié par M. Jean Svoronos, conservateur dudit musée.

Séance du 11 mars.

MM. Charbonneau, l'abbé Breuil et le docteur Capitan communiquent le résultat des observations qu'ils ont faites sur le territoire de la ferme de la Vaulx, près de Saint-Aubin-de-Beaubigné (Deux-Sèvres), entre Bressuire et Cholet.

Il existe là, dans un espace d'à peine un kilomètre carré, de nombreux blocs de granit, parfois assez volumineux, isolés au milieu des champs. Sur la plupart, une cinquantaine environ, les auteurs ont découvert de nombreuses gravures qu'ils ont photographiées, calquées et dessinées. Profondément gravées sur la surface du granit, ces figures, assez grossières et d'âge encore indéterminé, représentent des signes divers, des figures d'animaux et des figures humaines.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 22 février.

M. Albert Gaudry communique une note de M. Marcellin Boule sur l'âge des squelettes humains des grottes de Menton. L'époque quaternaire à Menton comprendrait, suivant M. Boule, trois phases : une première, la plus chaude, l'âge de l'hippopotame ; une seconde, la plus froide, l'âge du mammouth ; une troisième, la plus glaciaire, l'âge du renne. L'homme semblerait avoir vécu pendant ces trois époques ; mais les squelettes les plus anciens seraient notablement différents de ceux des âges les plus récents ?

Que la faune et l'industrie recueillies dans ces gisements appartiennent à des époques différentes, cela n'est pas douteux. Mais que les squelettes humains enterrés dans les couches archéologiques soient contemporains de ces couches, c'est une tout autre affaire.

NOUVELLES

Société d'excursions scientifiques.

La Société d'excursions scientifiques a fait le dimanche 1er mai une promenade à Saint-Germain-en-Laye sous la conduite de son président, M. A. de Mortillet. Elle a visité dans la matinée le Musée des Antiquités nationales. Une descente dans les fossés du château a permis de voir de près le dolmen de Conflans-Sainte-Honorine et celui d'Epone récemment installé. Au cours de cette visite, les excursionnistes ont reconnu sur un des supports du premier de ces monuments des traces de gravure, qui n'avaient pas encore été signalées. Dans l'après-midi, la Société s'est rendue à une sablière du Vésinet ayant donné des coups-de-poing en silex et une dent d'*Elephas antiquus*.

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Société avait organisé une excursion de deux jours dans l'Oise et dans la Somme. Le dimanche 22 mai, les excursionnistes ont vu le menhir de Saint-Hubert, à Appilly; le menhir et la fontaine de Saint-Hubert, but de pèlerinage, à Brétigny; les musées et les monuments de Noyon et de Ham; le menhir de la *Pierre-qui-pousse* et l'alignement d'Eppeville. Le lundi 23, ils ont visité le Musée et la belle collection de M. C. Boulanger, à Péronne, puis la *Pierre-de-Gargantua*, à Doingt, menhir mesurant une hauteur de 4m 20 au-dessus du sol, le plus important du département de la Somme. Les personnes qui ont pris part à cette excursion garderont le meilleur souvenir de l'aimable accueil qui leur a été fait à Péronne par M. C. Boulanger, leur savant guide dans cette intéressante ville, et par M. Louis, conservateur du musée.

Mission Sud-Américaine.

Le samedi 21 mai, M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, accompagné de MM. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, de Monzie, chef de cabinet du ministre, de Saint-Arroman, chef du bureau des Missions, et d'un grand nombre de membres de la Commission des Missions, est venu officiellement inaugurer l'Exposition des collections rapportées par la Mission française en Amérique du Sud et déposées au Palais du Trocadéro, dans les galeries mises à sa disposition.

On peut évaluer à plus de 500 le nombre des personnes qui ont honoré cette fête de leur présence. Nous y avons remarqué nombre de membres de l'Institut, de professeurs du Muséum, de la Sorbonne, et des membres des principales sociétés savantes.

MM. de Créqui-Montfort et E. Sénéchal de la Grange, ainsi que leurs collaborateurs MM. Adrien de Mortillet, G. Courty, Dr Neveu-Lemaire et Guillaume, se sont multipliés pour faire aux visiteurs les honneurs des collections et ont fourni toutes les explications désirables.

Le ministre et les savants qui ont visité l'Exposition ont été particulièrement frappés de l'importance et de la variété des collections. Il nous eût été bien difficile de donner un aperçu, même succinct, des résultats de la Mission. Fort heureusement les organisateurs ont eu la gracieuseté de mettre à notre disposition un certain nombre d'exemplaires du rapport publié dans les Archives des Missions que nous nous empressons de faire parvenir à nos lecteurs comme supplément au présent numéro de *L'Homme préhistorique*.

Nous adressons à MM. de Créqui et de la Grange nos plus vifs remerciements pour ce don généreux qui permettra à nos lecteurs de prendre une connaissance suffisante des travaux de la Mission.

L'Exposition est ouverte tous les jours (le lundi excepté) de 10 heures à 5 heures, jusqu'au 30 juin. L'entrée en est libre et gratuite. Des explications seront données aux visiteurs par M. le Dr Chervin, les mardis à 3 heures, par M. G. Courty, les jeudis à 3 heures, par M. A. de Mortillet, les vendredis à la même heure. Tous les dimanches, à 10 heures du matin, un des membres de la Mission se tiendra également à la disposition des visiteurs.

Fouilles de dolmens dans le Morbihan.

Une intéressante découverte vient d'être faite dans les dépendances du château de Kerusseaux-en-Quéven, près de Lorient, par MM. de Kerviler, inspecteur des ponts et chaussées en retraite, et Le Pontois, officier supérieur de la marine en retraite.

Depuis longtemps déjà, ces archéologues avaient sollicité des propriétaires de Kerusseaux l'autorisation d'exécuter des fouilles dans un tumulus de 40 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur et 10 mètres de hauteur, existant dans ce domaine. Mais il a fallu que le château passât entre les mains d'un négociant lorientain, M. Le Brise, pour que cette facilité fût accordée.

Les recherches qui viennent d'être entreprises ont mis à découvert deux galeries mégalithiques parallèles de 2 mètres de hauteur conduisant à deux chambres sépulcrales de forme rectangulaire, avec un des grands côtés curviligne. Ces caveaux funéraires ont comme dimensions : 5 mètres de longueur, 4m 50 de largeur et 2 mètres de hauteur. On y a recueilli, parmi des ossements et des cendres, d'élégantes poteries, des lames et des poignards en silex, des haches polies en fibrolite et divers autres objets.

Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

Le Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui devait se tenir à Monaco en avril 1905 a été ajourné à 1906.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 7 JUILLET 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

FOUILLES DE KOURGANS
EN RUSSIE MÉRIDIONALE

Par **Alexandre MILLER**.

Les rivages de la mer d'Asov ont un intérêt tout particulier au point de vue archéologique. Les recherches, à peine commencées, ont déjà montré leur richesse en monuments anciens : on y trouve des silex taillés, des objets de l'âge du bronze, de l'époque des Scythes, de nombreux vestiges des colonies grecques et génoises; enfin, toute la steppe est parsemée d'innombrables *kourgans*, tumulus dans lesquels se rencontrent des tombes ayant appartenu à différentes peuplades nomades.

J'ai eu l'occasion de faire dans cette contrée quelques fouilles archéologiques, dont je suis heureux de présenter les résultats à l'attention des lecteurs de la revue *L'Homme préhistorique*.

Les kourgans étudiés, au nombre de vingt, appartenaient à deux nécropoles distinctes. Dix-huit d'entre eux formaient un groupe situé à proximité de Taganrog, et les deux autres se trouvaient près de la rivière Elantchik.

La construction des tombes était dans tous plus ou moins semblable. Le squelette, très souvent en désordre, se trouvait dans une fosse creusée dans le loëss, toujours au-dessous du niveau du sol naturel. A part quelques exceptions, la tombe était recouverte par une couche de pierres, au-dessus de laquelle était toujours un tertre d'une hauteur plus ou moins grande. Autour de la sépulture on rencontrait des os de mouton, et parfois de poulain, ainsi que des débris de poterie. Tout cela paraissait être les restes de festins funéraires.

Des vases intacts ne furent découverts que deux fois; dans les autres cas, j'ai été obligé d'examiner et de rap-

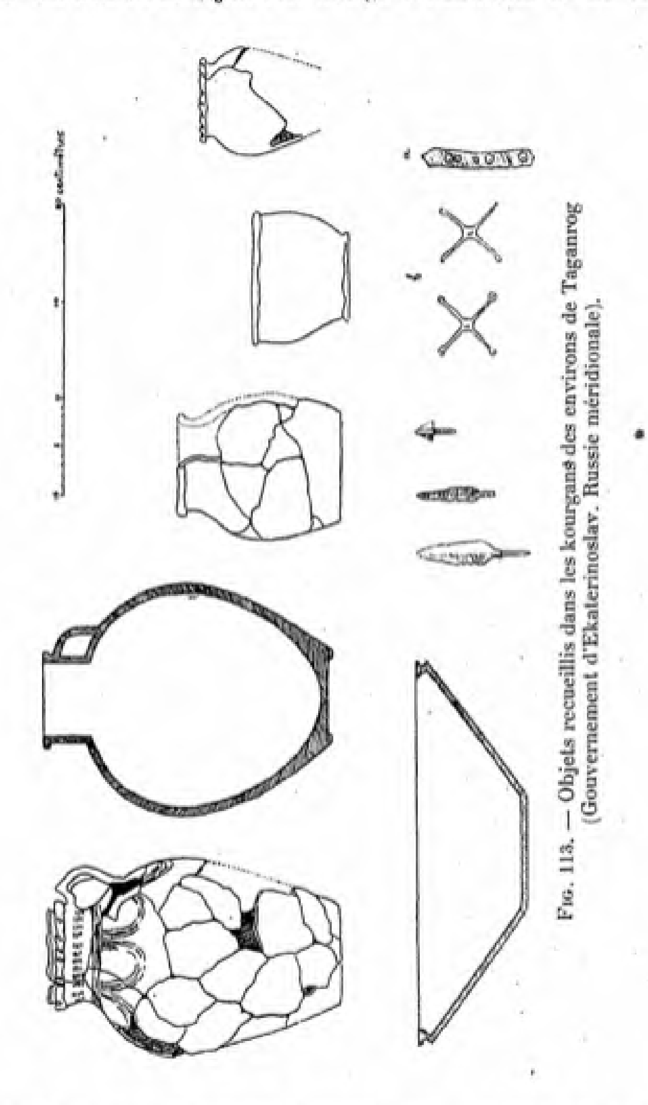


Fig. 113. — Objets recueillis dans les kourgans des environs de Taganrog (Gouvernement d'Ekaterinoslav. Russie méridionale).

procher les morceaux pour reconstituer la forme réelle de la poterie (voir Fig. 113)

En ce qui concerne les ossements d'animaux, j'ai trouvé une fois, aux pieds d'un squelette d'homme, un squelette de mouton parfaitement complet. Dans les autres sépultures ces os étaient dispersés un peu partout.

On remarque souvent dans ces tombes la présence de morceaux de bois et j'ai pu observer deux fois que le squelette était recouvert de planchettes. Il n'a été rencontré que très rarement des cendres, mais souvent des pierres à feu.

Dans presque toutes les tombes se trouvait du fer, soit sous forme de petits débris, soit sous forme de pointes de flèches (voir Fig. 113), d'épées ou d'étriers. Les épées étaient posées à la gauche du squelette, les flèches et les étriers au-dessus de la sépulture,

Les amulettes étaient très rares; nous pouvons citer seulement : une dent perforée, une petite pierre triangulaire et une plaquette en corne portant des marques cruciformes.

En fait d'ornements en or il y avait : une petite boule, une plaquette percée et un chaton renfermant une améthyste. Les objets de parure en argent étaient : une boucle d'oreille, une chaînette, deux plaquettes et, enfin, deux rondelles sur lesquelles je reviendrai plus loin.

Les tombes contenaient aussi des perles de grandeurs très variables. Ces perles étaient en vulgaire caillou, en jaspe, en cornaline, en grenat. Il y avait même une perle fine.

Tels sont les résultats généraux des fouilles.

Les deux kourgans appartenant à la nécropole des bords de l'Elantchik présentent un intérêt tout à fait exceptionnel et je me permettrai d'en donner une description plus détaillée. Une de ces tombes avait déjà été fouillée par les paysans, qui avaient trouvé une pierre funéraire portant l'inscription arabe qui suit : « La mort du défunt, l'inoubliable napou Ali-Bek-Timour-Boulak, fils d'Ali-Toï-Timour, survenue l'an 781 de l'hégire. »

Ce kourgan présentait une sépulture musulmane et tatare, mais l'autre contenait une sépulture païenne. Dans ce dernier kourgan, la fosse, creusée dans le loëss, était à la profondeur de 1m 15 et il y avait à côté une autre fosse plus profonde que la première où se trouvait le squelette (voir

Fig. 114). En haut, la tombe était recouverte par une couche de pierres, au-dessus de laquelle se trouvait un squelette de cheval. Non loin de là fut découverte une boucle en cuivre, un fragment de courroie et un long pieu enfoncé vertica-

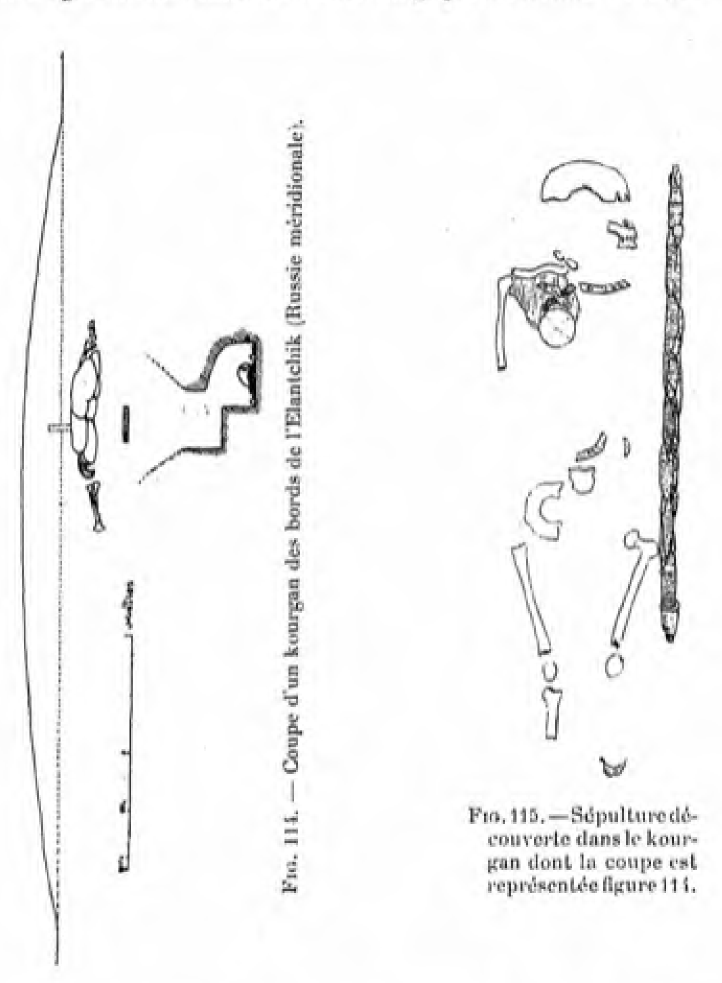


Fig. 114. — Coupe d'un kourgan des bords de l'Elantchik (Russie méridionale).

Fig. 115. — Sépulture découverte dans le kourgan dont la coupe est représentée figure 114.

lement dans la terre. On peut supposer, d'après la situation de ces objets, que le cheval a été tué sur le tombeau, ayant les pattes de derrière attachées au pieu à l'aide d'une courroie.

Le squelette de l'homme, en état presque complet de décomposition, était couché sur le dos, dans la direction du nord-est au sud-ouest (voir Fig. 115). A gauche du corps, dans une cavité spécialement pratiquée un peu plus haut que le fond de la tombe, était une très longue épée (1m 15 de longueur et 4 centimètres de largeur), sans garde, avec les restes d'un fourreau en écorce de bouleau. Près du pied gauche du squelette fut trouvé un morceau de cuir; vers

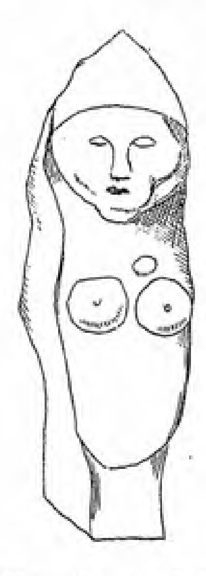


Fig. 116. — Kamennaïa baba. Sibérie occidentale. (D'après Aspelin : *Antiquités du Nord Finno-Ougrien*).

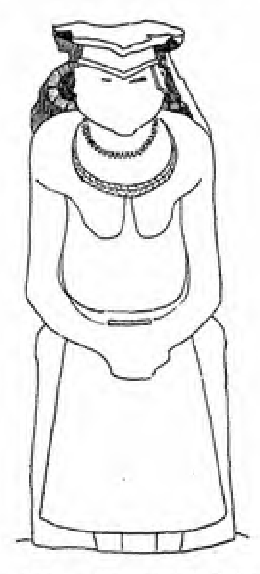


Fig. 117. — Kamennaïa baba. Russie méridionale. (Dessinée d'après nature par A. Miller).

la ceinture, un fragment de courroie et la dent perforée dont il a été question plus haut. Près de la clavicule droite étaient deux perles en jaspe. Enfin, sur la poitrine reposaient quelques courroies ornées de fils de cuivre (voir Fig. 113, *a*), auxquelles étaient, sans doute, attachées des rondelles en cuir, recouvertes d'une plaquette très mince d'argent. Ces rondelles de cuir étaient adaptées à des pièces cruciformes en cuivre contenant à peu près 10 °/₀ d'or (voir Fig. 113, *b*).

Cette intéressante particularité du costume correspond parfaitement à ce que l'on observe sur certaines des grossières statues en pierre, dites *kamennya baby* (bonnes femmes de pierres), qui se trouvent en grand nombre dans la Russie méridionale et dans les steppes de la Sibérie occidentale.

On peut considérer les statues de la Sibérie comme les plus archaïques (voir Fig. 116). Les dessins qui suivent

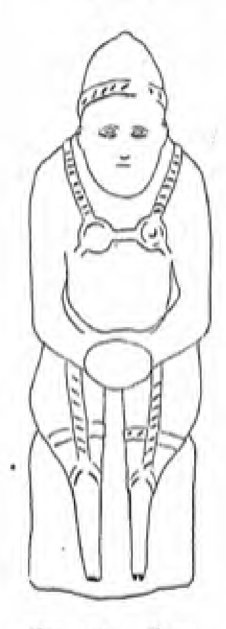




FIG. 118. — Face.

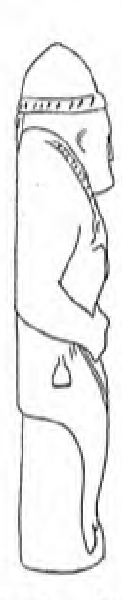


FIG. 119. — Profil.

Kamennaïa baba. Russie méridionale.
(D'après des photographies).

représentent des types des monuments de ce genre rencontrés dans la Russie méridionale (voir Fig. 117, 118, 119, 120 et 121). Dans les districts du nord du Caucase, on voit des statues analogues, portant souvent des ornements en croix et des inscriptions ; elles appartiennent à une époque plus récente. Ces statues se sont parfois transformées en pierres tombales affectant grossièrement la forme d'une croix (voir Fig. 122).

Les pierres à figure humaine érigées sur les kourgans de la Russie méridionale par un peuple inconnu avaient évidemment la prétention de représenter le portrait du défunt. Nous remarquons parmi elles des statues d'hommes ayant sur la poitrine les rondelles que nous avons décrites, tenant une tasse dans les mains, coiffés d'un bonnet pointu, avec une natte, et portant quelquefois des armes à la ceinture. Ces images appartiennent à des hommes de différents âges. Le plus souvent, les visages sont privés de moustaches; les personnages barbus sont extrêmement rares.



Fig. 120. — Kamennaïa baba. Russie méridionale. (D'après Dubois de Montpéreux : *Voyage autour du Caucase*).

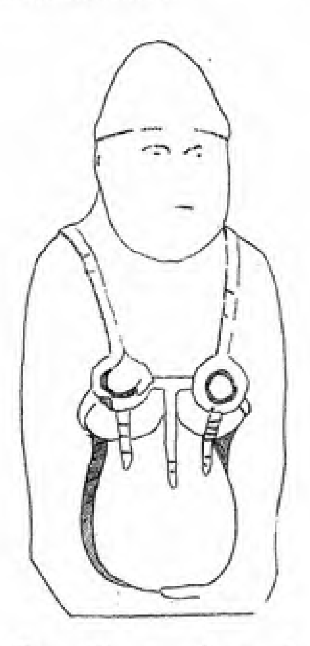


Fig. 121. — Kamennaïa baba. Russie méridionale. (D'après une photographie).

Pour ce qui regarde les statues de femmes, elles sont souvent nues jusqu'à la ceinture (voir Fig. 117). Elles portent des colliers, des bracelets, des boucles d'oreilles et une coiffure très originale et très compliquée, d'où descendent deux brides qui pendent sur le dos. Les cheveux, tressés

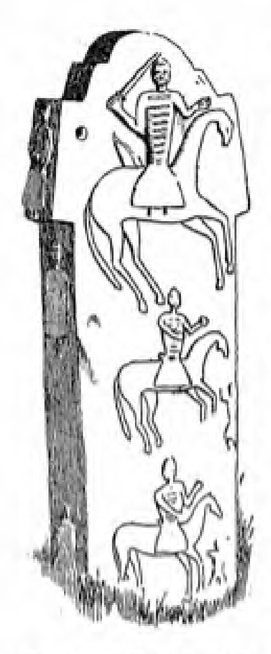


Fig. 122. — Croix tombale. Caucases. (D'après E. Chantre : *Recherches anthropologiques dans le Caucase*).

en deux nattes, sont recourbés en arrière. La robe est souvent ornée de figures géométriques ou de feuilles. Les pieds sont chaussés de bottes.

Nous n'avons qu'une seule mention de ces statues dans la littérature ancienne. Elle se trouve dans la relation de Rubruquis, ambassadeur du roi Louis IX au khan tatare Mangou, qui traversa la Russie méridionale en 1253. « Pour les Comans [1], dit-il, ils ont coutume d'élever une motte de terre sur la sépulture du mort et lui dressent une statue la face tournée à l'orient et tenant une tasse à la main, sur le nombril. »

L'attribution des statues du sud de la Russie à l'époque des Polovtzy (XIIIe siècle), qui devient dans ces derniers temps de plus en plus certaine, nous permet de rapporter aussi au peuple Polovtzy la tombe dont la description vient d'être donnée.

1. *Polovtzy* des historiens russes.

LES MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

DE MAINTENON

(Eure-et-Loir)

Par **Martial IMBERT**.

Une des excursions les plus charmantes des environs de Paris et qui ne demande qu'une seule journée, est celle que l'on peut faire aux nombreux monuments archéologiques qui se trouvent près de Maintenon.

Nous ne voulons, bien entendu, nous occuper ni du château qui a donné son nom à l'inspiratrice de la malheureuse politique du vieux Louis XIV, ni de l'aqueduc dû aux coûteuses fantaisies du même roi; château et aqueduc près desquels il faut passer pour se rendre au village de Changé, commune de Saint-Piat, dans les dépendances duquel se trouvent les monuments dont nous allons nous occuper.

La route de Maintenon à Changé, qui suit les murs du parc, débouche dans une vallée dont une petite colline limite le côté droit et l'Eure le côté gauche.

C'est dans cette vallée que se trouvent trois dolmens, un menhir et une enceinte dont nous voulons faire une brève description.

Un des dolmens se trouve au bord de la route, sur la droite, le fossé touche même le monument. Il ne se compose plus que de deux supports de deux mètres de largeur et d'une dalle de recouvrement de 4^{m} 70 de longueur. — La dalle, de forme très irrégulière, a basculé par suite de l'enlèvement d'un support; son inclinaison est de plus de 45 degrés.

L'imagination populaire, qui crée si facilement des désignations d'après de vagues ressemblances, lui a donné, à cause de cette position et de celle que prend la grenouille quand elle va sauter, le nom de *Dolmen de la Grenouille.*

La plus grande largeur de la dalle de recouvrement est

de 2m 30, mais l'extrémité ne mesure que 1m 50 ; la plus grande épaisseur est de 80 centimètres et la moindre de 55 centimètres.

Le grand support, près du chemin, a une hauteur de un mètre au-dessus du sol et une épaisseur de 60 centimètres.

L'orientation du monument est Ouest-Est.

La roche calcaire employée était d'une homogénéité imparfaite; aussi l'eau a produit par places des cavités et des érosions.

La figure 123 donne une vue de ce monument, d'après le



Fig. 123. — Dolmen dit La Grenouille, près Maintenon (Eure-et-Loir).

beau dessin d'un dessinateur émérite de Maintenon, M. A. Deroy, qui en a gracieusement autorisé la reproduction[1].

En face le « Dolmen de la Grenouille », au bord du chemin allant de Changé au Moulin et très visible de la route, se trouve un autre dolmen, qui est appelé le *Berceau* par les habitants du pays.

Il possède encore deux grandes dalles de recouvrement mesurant, l'une 4 mètres sur 2m 50, et l'autre 4 mètres sur 2 mètres, et qui semblent être les fragments d'une seule table. Le demi-enfouissement dans lequel se trouve le monument rend difficile le relevé des mesures exactes.

1. Avec M. Deroy, nous remercions notre collègue, M. Chantegrain, à l'entremise de qui nous devons les deux vues ici reproduites, et M. Cudé, instituteur de Saint-Piat, qui a relevé le plan cadastral de l'enceinte.

La figure 124 montre l'état actuel de l'allée couverte du Berceau.

Il existe un troisième dolmen, mais moins intéressant que les deux précédents et caché aux regards par des buissons. Il se trouve à gauche du chemin allant du village de Changé à la rivière et à une cinquantaine de mètres de la route.

Il est encore plus ruiné que les deux autres. Une grande dalle de 2 mètres sur 3ᵐ 60 de longueur et d'une épaisseur

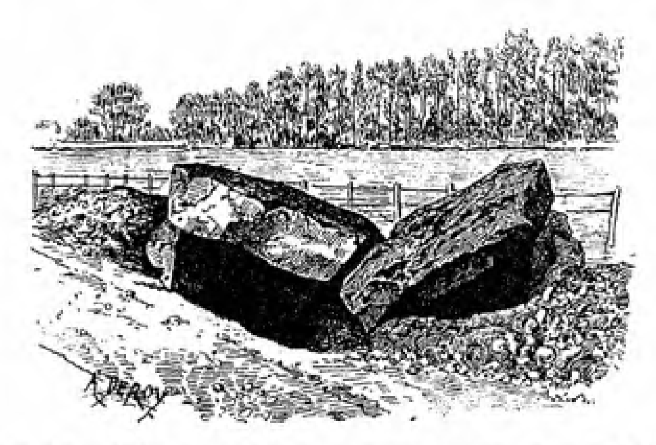


Fig. 124. — Dolmen dit Le Berceau, près Maintenon (Eure-et-Loir).

de 55 centimètres en est la seule partie remarquable ; deux autres pierres, dont une semble avoir été brisée récemment, se trouvent à l'Est, séparées de 3 ou 4 mètres ; deux autres pierres qui accompagnent la grande dalle sont également des débris du monument.

J'estime que des fouilles faites autour de ce dolmen pourraient amener la découverte de silex intéressants.

Entre le dolmen dit « le Berceau » et le Moulin se dresse un menhir de 3 mètres de hauteur sur 2^{m} 25 de largeur vers la base. Au moment de ma visite, le pied avait été en partie dégagé sur la face Sud-Ouest et le monolithe mesurait de ce côté 3^{m} 50 au-dessus du sol.

A côté de ce menhir se dresse une autre pierre de 1^{m} 50 de hauteur, accompagnée de quelques fragments de roche.

La charmante vallée où se dressent ces mégalithes est dominée par un promontoire qui s'avance dans la direction de Maintenon et dont le pourtour est bien dessiné par des pentes assez raides ou des talus naturels.

C'est son extrémité qui porte le nom de *Camp de César*.

Cette enceinte est remarquable par divers détails :

Une grande levée de terres et de pierres coupe le promontoire de l'Est à l'Ouest et se prolonge du côté de Changé sur les pentes de façon à empêcher de tourner facilement le rempart, que précède une large excavation d'une cinquantaine de mètres.

Sur le pourtour de la surface protégée se montrent des débris de levées et même à l'angle faisant face au parc, la

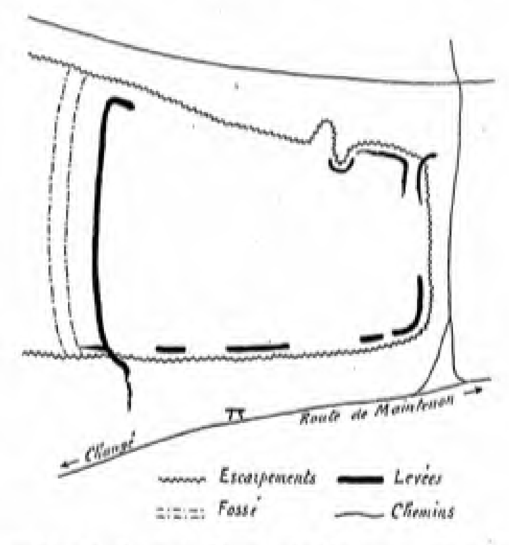


Fig. 125. — Plan du Camp de César, près Maintenon (Eure-et-Loir).

levée se développe sur une cinquantaine de mètres et fait un retour d'angle. A l'autre coin, des travaux indiquent que c'était bien là une porte de l'enceinte, car une voie d'accession passe entre ces travaux pour pénétrer dans l'intérieur (Fig. 125).

L'enceinte de Maintenon est des plus remarquables et mérite l'attention des excursionnistes.

Il est bien entendu que le nom de « Camp de César » qu'elle porte est une de ces désignations si facilement données depuis le XVIe siècle à tous les vestiges dont on ignorait l'origine.

Dans son ensemble, cette enceinte, dont la superficie est d'environ un hectare et demi, est un *Cap barré*, mais non un « cap barré » primitif et dont les matériaux de la levée étaient grattés dans le voisinage et amoncelés en ligne de clôture. A Maintenon, la levée est d'une assez grande puissance, elle se recourbe à ses extrémités, et du côté de Changé elle se prolonge sur les deux tiers de la pente de la colline; de ce même côté, une petite levée se détache à angle droit et rejoint le fossé qui est placé à une petite distance du retranchement, laissant une sorte d'esplanade entre le fossé et le rempart; fossé et esplanade ont une cinquantaine de mètres de largeur et barrent complètement l'isthme, soit 120 pas environ.

Ces complications défensives, ainsi que celles qui sont à l'autre extrémité du plateau, nous portent à reconnaître dans l'enceinte de Maintenon un de ces camps ou refuges du moyen âge, comme les populations de cette époque en élevèrent un grand nombre, notamment à l'embouchure de la Seine, et souvent sur les emplacements mêmes de refuges plus anciens dont les travaux étaient utilisés; ce qui est sans doute le cas pour celui que nous étudions.

Malheureusement, certaines parties des anciennes levées sont exploitées à Maintenon pour l'extraction de la pierre employée à l'entretien des routes, et il est à craindre que bientôt il ne soit très difficile de retrouver l'emplacement exact des travaux de défense qui ont existé sur le pourtour.

HACHE EN JADÉITE

DÉCOUVERTE SOUS UN ARBRE

Par **L. THIOT**.

L'Homme préhistorique publiait, dans le numéro du mois de mai dernier, la description d'un casse-tête recueilli à Chepoix (Oise).

Cette même localité a fourni un autre objet non moins remarquable, ainsi qu'on va en juger, et qui rappelle quelque peu la hache en chloromélanite du Mané-er-Hroëg, à Locmariaker, reposant sur un anneau en jadéite.

Il y a environ 8 ou 10 ans, un ouvrier, abattant un orme séculaire le long d'un chemin, dans le village même, trouva, au-dessous de la souche et à un mètre de profondeur, une hache polie qui était, non pas, comme celle de Locmariaker, posée sur un disque, mais engagée dans un anneau muni d'une chaînette enroulée autour de cette hache.

L'anneau et la chaînette furent égarés peu après la découverte et ne furent jamais retrouvés.

Tout ce que nous pûmes apprendre à ce sujet fut que l'épaisseur de l'anneau pouvait atteindre 8 à 10 millimètres et que la chaînette avait de 30 à 40 centimètres de longueur; mais il fut impossible de savoir si la matière qui constituait l'anneau était formée par un minéral ou plutôt par un métal, et si ce métal était du bronze, du cuivre ou du fer.

Grâce à l'amabilité de M. Maxime Caudrillier, de Bacouel, le possesseur de la hache, nous avons pu l'examiner et reconnaître qu'elle était en jadéite.

Voici ses dimensions :

Longueur : 75 millimètres.

Largeur au tranchant : 46 millimètres.

Largeur au sommet : 15 millimètres.

Un des côtés du tranchant est légèrement ébréché.

Deux questions se posent naturellement :

1° A quelle époque remonte l'enfouissement de cette pièce ?

2° Quelle était la signification des trois objets assemblés ?

Il est facile de répondre à la première question, car il est à peu près certain que la hache a été déposée sous l'arbre au moment de sa plantation. En admettant qu'il ait vécu un siècle, ce serait donc vers le commencement du XVIIIe siècle que le fait se serait produit.

En ce qui concerne la seconde question, on peut admettre qu'il y a là survivance d'une superstition remontant bien loin dans le passé et qui n'a pas encore totalement disparu ; c'est sans doute un reste du culte des pierres.

Les haches en silex ou en autres matières trouvées sous des arbres ne sont pas rares ; il serait facile d'en citer quelques exemples récents[1]. Mais ce qui, dans le cas actuel, complique la question, c'est l'anneau destiné à recevoir la hache polie en minéral rare et la chaînette faisant corps avec la hache qu'elle entourait.

Nous laissons à de plus compétents le soin de donner une explication de ce fait qui nous a paru curieux à signaler.

1. M. G. Stalin, à Beauvais, possède dans sa collection une hache en silex trouvée également sous un orme, à La Place, commune d'Hodenc-en-Bray (Oise).

LA STATION PRÉHISTORIQUE
DE ROYALLIEU-COMPIÈGNE
ET
L'ILE SAINT-LOUIS

Par **Clément QUÉNEL**.

ROYALLIEU

Parmi tant d'emplacements antiques signalés dans la forêt de Compiègne et dans les environs depuis 40 ans, emplacements riches en souvenirs de toutes sortes, il en est un qui, quoique situé bien près de cette ville, n'a pas éveillé l'attention des plus fins chercheurs, tels que les de Roucy, les de Marsy, les Méresse et autres ; et l'omission est excusable puisque aucuns matériaux n'étaient apparents sur le sol et ne pouvaient faire soupçonner l'existence d'une des plus importantes localités préhistoriques de la région.

Et cependant, si on s'en était rapporté à la signification des noms de lieux, plus ou moins altérés, révélés par le cadastre, si des explorateurs avaient procédé à des recherches, pratiqué des fouilles, le résultat des découvertes eût prouvé que le sol compiégnois renfermait en quantité des antiquités remontant au plus lointain passé.

L'emplacement désigné sous le titre de *Coq Galleux* est situé terroir de Compiègne, section de Royallieu et Saint-Germain ; il occupe une étendue n'ayant pas moins d'un kilomètre de longueur sur les bords de l'Oise [1].

De chaque côté de cet emplacement principal se trouvent d'autres lieuxdits dont l'étymologie est quelque peu obscure : ce sont *les Rebbes*, *le Gord* et *le Hazoy*.

1. Sur le terroir de Chelles, près Pierrefonds, se trouve aussi un « Buisson Galleux » et cette commune possède de nombreuses antiquités.

Cette station, ignorée jusqu'à nos recherches, date de l'époque néolithique ou robenhausienne.

Dix années de constantes recherches n'ont pas tari cette source d'instruments préhistoriques, quoique les principaux objets deviennent plus rares ; mais l'ardeur du chercheur permet toujours de revenir avec une ample moisson puisque le sol ne contient rien autre chose, en fait de minéraux, que des silex apportés par les premiers occupants et que la seule difficulté est de trier les innombrables outils, malheureusement ébréchés par les instruments agricoles, que le pied foule à chaque pas.

Sur le sol de cette station primitive j'ai recueilli une quantité incalculable de silex taillés ; mais à 0m 30 de profondeur, sous la couche de terre arable, on rencontre de nombreux foyers autour desquels se trouve toute l'industrie de ces temps lointains : des haches taillées et polies, des tranchets, des grattoirs, des percuteurs, des broyeurs, des lames, des scies, des retouchoirs, des polissoirs, des débris de poterie, des pointes de flèches. Ces dernières ont déjà fait l'objet d'une notice de la Revue *L'Homme préhistorique* (janvier 1904).

J'ai recueilli des haches en grès, en serpentine, en néphrite, en diorite ; les haches entières sont rares. Les foyers m'ont procuré des cornillons et des os de cerf, de chevreuil, des ossements de cheval, de bœuf, de porc, et des débris de poterie, des lames, des grès, etc. ; mais, d'une manière générale, ils sont peu riches en instruments.

Dans ces foyers et à la surface du sol, j'ai trouvé des morceaux de minerai de fer, qui ont un peu l'apparence du fer météorique. Ils ressemblent à des scories, mais leur forme, leur densité, leur vernis et l'absence de rouille sembleraient prouver que ce minerai n'a pas passé au creuset du fondeur.

On sait qu'une superstition remontant pour ainsi dire à l'origine du monde fait croire qu'un fragment de pierre tombée du ciel, des pierres de formes bizarres, de nuances variées et percées portent en elles des vertus préservatrices et surnaturelles contre les mauvais esprits et les maléfices ou mauvais sorts.

J'ai également rencontré plusieurs oursins qui, eux aussi,

passent pour avoir des propriétés particulières ; j'ai eu à mon service un Breton qui m'a raconté que, dans son pays, l'oursin faisait l'office de baromètre : on le jette en l'air et, selon qu'il tombe sur la partie plate inférieure ou sur la partie sphérique, on en conclut qu'il fera beau temps ou qu'il pleuvra.

L'instrument le plus commun dans la station de Royallieu est le tranchet. Il se trouve en grand nombre sur une partie du terrain ; il y en a de toutes dimensions, depuis la pointe dite à tranchant transversal des plus petites dimensions jusqu'à l'outil mesurant 12 et 15 centimètres de longueur sur 7 à 8 centimètres de largeur.

Les grattoirs convexes et concaves sont nombreux ; on en trouve en forme de disques ou de lames arrondies à une extrémité, ainsi que de tout petits de forme discoïde, parfaitement retouchés.

Les scies proprement dites sont rares ; mais en faisant des retouches et des ébréchures à une lame, on en obtient le même service.

Les ciseaux et gouges employés à la main sont assez fréquents ; ils possèdent encore une partie du cortex pour l'empoignure et ainsi la taille ne blesse pas la main. On reconnaît par ces instruments qu'il y avait à cette époque plus de gauchers que de droitiers, et l'on peut en conclure que ceux qui les employaient devaient être ambidextres.

Les nucléus sont rares, car, après en avoir extrait le plus grand nombre de lames possibles, ce qui en restait servait presque toujours de percuteur ou de broyeur.

Le nombre de percuteurs que j'ai recueillis est tellement considérable, qu'un homme pourrait à peine les transporter sur une brouette, preuve certaine du long séjour des néolithiques en cet endroit.

On rencontre fréquemment sur le sol des fragments de bracelets en schiste ardoisier, ainsi qu'en serpentine ; j'en possède deux fragments percés d'un trou. Je pense que ces débris viennent de sépultures détruites par la culture.

Au lieudit le *Gord*, j'ai trouvé en 1895 une sépulture néolithique avec une quantité considérable de lames, des grattoirs et des perçoirs, des percuteurs, des broyeurs, du fer oligiste, des cornillons de chevreuil et de cerf ayant servi

de manche aux perçoirs et aux lames, une coquille percée, des fragments de bracelets, des haches polies, des nucléus, des pointes de lance et de javelot, des flèches de variétés différentes.

Cette sépulture était incomplète. J'y ai trouvé des silex brûlés et des os calcinés prouvant qu'il y a eu là un foyer.

Par le nombre et la nature des silex, j'ai pu remarquer que celui qui reposait dans cette tombe était un artisan. Je l'ai trouvé au milieu de son atelier, avec ses outils, ses matériaux industriels et des os de cheval, bœuf, cerf et chevreuil probablement destinés à être travaillés.

Les os du crâne étaient très épais, 8 à 10 millimètres.

Il y avait des fragments de poterie avec des oreilles et des petits trous de suspension, d'autres avec des stries faites au poinçon, ce qui constitue un commencement d'art dans la céramique.

Au *Hazoy*, j'ai découvert une sépulture dolménique mesurant environ 6 mètres de longueur et 2 mètres et demi de largeur. Sur les dalles du fonds reposaient environ une douzaine de squelettes, des jeunes gens et des adultes; les mâchoires avaient toutes leurs dents et paraissaient avoir appartenu à des individus plutôt jeunes ; il y avait aussi des ossements et une mâchoire de tout petit enfant. Les corps avaient dû se trouver dans la position assise ou accroupie.

Le monument n'existait plus. Les pierres ont certainement été enlevées pour faciliter la culture du sol et pour l'usage qu'on en pouvait faire; on ne remarquait pas de trace de tumulus.

Le mobilier funéraire n'était pas très riche; il n'y avait, parmi les objets récoltés, pas d'ornements, pas de colliers, ni perles, ni pierres percées, ni pendeloques, comme cela se rencontre habituellement dans les sépultures néolithiques. Mais ce n'est pas une preuve absolue qu'il n'en ait pas existé, car cette sépulture ayant été explorée il y a fort longtemps, ces objets ont pu être enlevés à l'époque de la démolition du monument. On voit encore dans l'Oise, non loin de cette sépulture, un énorme grès qui, à n'en pas douter, en provient.

J'ai recueilli dans ce tombeau deux haches dont une en silex de 10 centimètres de longueur et une autre en roche

noirâtre emmanchée dans une gaine à talon en bois de cerf, deux retouchoirs, un ciseau et plusieurs pointes de flèches à tranchant transversal en silex, ainsi qu'un poinçon en os méplat ayant dû servir à la confection de filets ou de cordages, du peroxyde de fer et quelques fragments de poterie n'offrant aucun intérêt.

Les fouilles n'ayant pas été complètement terminées, ni faites avec toute l'attention nécessaire, je me propose de les continuer après la récolte ; nul doute que j'y découvrirai d'autres objets.

Dernièrement, les travaux de culture mirent au jour de nombreux ossements au lieudit le *Coq Galleux* ; j'y pratiquai une fouille, mais il ne restait plus que quelques ossements ; je n'ai pu remarquer l'orientation du corps, qui n'était pas enterré à plus de 35 centimètres de profondeur ; il n'y avait pas de mobilier funéraire, aucun objet ayant frappé mon attention. Le corps avait été déposé là sans dalle, ni pierre quelconque ; je crois cependant que la nécropole de la station se trouve sur cette partie de terrain à cause des nombreux silex que je trouve aux alentours.

Bronze. — L'âge du bronze est représenté dans cette localité par une grande pointe de flèche barbelée et pédonculée, forme harpon ; c'est le plus ancien témoin du métal de notre région.

On trouve encore quantité de petits débris de bronze (produits de cassures et de réparations) disséminés sur le sol : des boutons et autres objets dont l'usage est inconnu, des bouts de ceinturon en bronze gravé et des crochets de même métal, des fragments de tintinnabulum et de haches en bronze, etc. Mais, jusqu'à ce jour, il n'a pas encore été possible de mettre la main sur l'atelier de fondeur d'où ils doivent provenir.

On rencontre également de la verroterie. J'ai récolté des objets de parure tels que grains de collier percés et façonnés à côtes, des chatons de bagues à facettes non sertis, de nuances variées, des grains de pâte de verre prêts à être façonnés et des larmes en jayet ; j'ai recueilli, en outre, un chaton de bague dans sa monture en bronze, de forme ovale ; il est gravé et représente un soleil rayonnant et flam-

boyant. Citons encore des anneaux en bronze et une petite bague à facettes et grènetis.

Ici nous trouvons l'art gaulois dans sa belle période.

Il ne s'y rencontre pourtant aucune monnaie gauloise. Pour en trouver, il faut remonter dans les jardins de Royallieu et au hameau de Mercières.

Enfin, on a découvert des débris de fourneaux fabriqués en terre glaise prise dans le sous-sol immédiat.

Ainsi qu'on peut le constater par l'étude toute sommaire qui vient d'être faite, cette station a été habitée à des époques très différentes, mais elle est surtout intéressante par l'innombrable variété et la quantité incroyable des instruments préhistoriques qui y ont été récoltés.

Si des fouilles y étaient pratiquées méthodiquement, il est certain que les découvertes que l'on pourrait encore y faire donneraient d'importants résultats.

L'ÎLE SAINT-LOUIS

En dehors de l'endroit signalé ci-dessus, Compiègne possède encore deux localités préhistoriques ; c'est le Confluent, au nord, qui a donné les mêmes produits que Royallieu, et l'île Saint-Louis.

Cette île est située à 600 mètres en aval du pont de Compiègne et à égale distance, en amont de l'écluse de Venette.

Avant la construction du barrage de Venette (1827) cette île était beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. Depuis cette époque l'exhaussement des eaux en a désagrégé la plus grande partie. Pour la préserver d'une complète destruction, on fit une ceinture de grosses pierres jetées sans maçonnerie, que l'on aperçoit au moment du chômage.

Ce tertre pittoresque n'a pas d'histoire proprement dite ; néanmoins, on peut conclure qu'il eut une part active aux origines de Compiègne, et que ce petit coin de terre a probablement donné naissance aux premiers groupements d'habitants de la cité compiègnoise.

La preuve en est faite depuis 1897.

En cette année, des dragages furent entrepris tout près et au pied de l'île Saint-Louis.

Poussé par la curiosité, je montai à bord de la drague plusieurs jours de suite ; j'intéressai les ouvriers à mes recherches, et tant par eux que par moi-même, je pus recueillir de nombreux objets que les poches d'extraction remontaient du fond des eaux.

Je récoltai notamment une pioche en corne de cerf percée d'un trou de suspension, avec ses deux cornillons basilaires taillés en biseau à leurs pointes ; une massue et un cornillon en corne de cerf ou d'élan, ce dernier ayant encore sa gaine pour y fixer une hache ou un outil en silex ; la moitié d'un massacre de cerf.

Au sujet de ce dernier morceau, une remarque digne d'attention s'impose. Ce massacre conserve encore une partie des branches supportant les ramures ; elles ont été sciées à 0^{m} 15 environ au-dessus du crâne, et la partie intérieure du bois a continué à végéter de manière à s'arrondir, comme le fait l'os d'un membre scié après amputation.

Mais la partie extérieure, le cortex, n'est pas arrondie. Si c'était le fait de la houle ou du roulis, toutes les parties anguleuses seraient aussi arrondies, ce qui n'existe pas.

Il faut donc admettre que la coupure a été faite sur l'animal vivant, qui a continué à vivre. Je pense, pour ma part, que l'on peut voir là une preuve de la domestication des cerfs. Conservés dans des parcs ou des étables, leurs bois auraient été coupés pour les mettre dans l'impossibilité de blesser ceux qui en avaient la garde.

J'ai encore récolté des fourneaux de fondeur, des poteries ayant servi de creusets, des pesons de filets, des instruments en corne et en os, et une corne de grand bœuf.

Cette île était assurément reliée à la terre ferme par un ponceau ; car en assistant à l'extraction de la grève par la machine, j'ai pu constater que des pilotis avaient été plantés en cet endroit de main d'homme et qu'une population y avait établi ses pénates, preuve certaine que ce lieu était beaucoup plus vaste qu'actuellement.

Les pieux composant ces pilotis étaient faits de bois local, c'est-à-dire en bois d'aulnes ou de saules et en chêne, avec bouts appointés très difficiles à arracher par la drague.

Il est bien entendu que ce n'étaient pas, comme on l'a prétendu, des portions d'arbres tombés dans l'Oise acciden-

tellement; c'étaient parfaitement des bois appropriés pour la circonstance, de véritables pieux fichés dans la grève ou maintenus par des amas de pierres. C'est une chose à laquelle j'ai fait la plus grande attention, et ce, en raison des nombreux objets présentant un réel intérêt recueillis à cette place.

NOUVELLES

Congrés allemand d'anthropologie.

Le 35e Congrès de la Société allemande d'anthropologie aura lieu à Greifswald du 4 au 6 août, sous la présidence de notre savant ami M. le baron d'Andrian-Werburg.

Une excursion en Scandinavie terminera le Congrès.

Excursion de l'École d'anthropologie.

L'École d'anthropologie a fait dimanche 26 juin, sous la direction de M. A. de Mortillet, une excursion dans les bois de Meudon.

Le programme comprenait la visite du dolmen de Kerhan (Morbihan), transporté au cimetière de Meudon sur la tombe de M. Eugène Piketty, des restes du dolmen de Meudon actuellement installés sur la terrasse du château, des dolmens et du menhir modernes construits dans le bois de Chaville par les aspirants missionnaires, et la visite du menhir de la Pierre-au-Moine, dans le bois de Clamart.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 mars.

M. Ph. Berger communique une note de M. Gauckler, correspondant de l'Académie, au sujet d'une dédicace qui vient d'être découverte par les agents du service des forêts, au Djebel Mansour, dans les ruines de la petite *civitas Galitana*, où fut trouvé, il y a quelques années, un monument funéraire avec bas-relief et inscription bilingue, latine et néo-punique.

Le nouveau texte est gravé en lettres bien formées et de bonne époque sur un linteau de porte monolithe, en pierre calcaire, qui devait couronner l'entrée d'un sanctuaire. Il est richement orné sur la face principale où se succèdent de bas en haut une rangée de denticules. On remarque, en outre, un chapelet de perles et de piécettes, un rang d'oves et de dards, une moulure arrondie et saillante, et enfin une plate-bande qui porte la dédicace gravée sur une seule ligne.

Elle est relative à la construction d'un temple dédié à Mercure par la cité de Galès et ses deux suffètes. Elle paraît dater du milieu du deuxième siècle de notre ère. M. Gauckler l'a fait transporter au musée du Bardo.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son mémoire sur la *Peregrinatio* dite de Sainte-Silvie.

M. Pottier communique une notice du P. Jalabert sur les stèles peintes de Sidon.

M. Héron de Villefosse présente les *Notes gallo-romaines* de M. Camille Jullian (n°s XVI à XX), dans lesquelles l'auteur poursuit ses études sur la religion des Gaulois : rôle des animaux sacrés et des plantes, sacrifices humains, formes de la divination, rituel, etc. Il s'occupe aussi des Ibères, de l'Aquitaine et des Basques.

M. R. Herzog, professeur à Tubingue, ayant découvert à Cos une inscription grecque relatant une défaite des Gaulois, a voulu, par une attention d'une délicatesse douteuse, que l'Institut de France en eût la primeur. Il a envoyé à l'Académie le texte de cette inscription accompagné d'une traduction et d'un commentaire.

La ville de Cos ayant appris, vers le mois de mars 278 avant notre ère, que les Gaulois avaient été repoussés devant Delphes, en décembre 279, vote un décret pour exprimer la joie que lui cause cette nouvelle.

Enfin, l'on décide que le décret devra être gravé sur une stèle de marbre qui sera exposée dans le temple d'Esculape à Cos. C'est cette stèle, tout à fait intacte, que M. Herzog a retrouvée.

Séance du 25 mars.

M. Clermont-Ganneau communique les calques d'estampages d'inscriptions grecques chrétiennes provenant de Bersabée (Palestine) que le P. Prosper lui a envoyés de Jérusalem à la date du 12 mars.

M. Cagnat communique, de la part de M. Gauckler, correspondant de l'Académie, le texte de quelques inscriptions récemment découvertes en Tunisie et qui ont trait au *municipium Felix Thabbora*.

M. Cagnat lit ensuite une note de M. Paris, professeur à l'Université de Bordeaux, correspondant de l'Académie, sur une inscription romaine gravée sur une plaque de bronze qui a été trouvée à Cortegana, province d'Huelva (Espagne) et qui appartient à un collectionneur de Séville. Le texte n'a pu en être déchiffré complètement, mais M. Paris espère relever bientôt un calque plus exact de l'inscription.

M. W. Helbig, associé étranger, donne lecture d'un mémoire dans lequel il soutient que l'*equitatus* romain, jusqu'à l'époque des guerres samnites, n'était pas une troupe de cavalerie mais une troupe de fantassins montés qui mettaient pied à terre quand il fallait combattre.

Les anciens annalistes, qui avaient oublié ce caractère distinctif, supposaient généralement que les *equites* dès le début entraient en campagne comme des soldats de cavalerie et attribuaient à cette troupe des exploits qu'aucune cavalerie de l'antiquité n'était capable d'accomplir.

M. Helbig appuie sa démonstration sur les monuments archaïques du Latium et de l'Étrurie et, en particulier, sur les textes récemment publiés par M. d'Armin, d'après un manuscrit du Vatican.

Séance du 30 mars.

M. Helbig commence la lecture d'un mémoire sur les attributs des Saliens.

Les Saliens étaient les représentants sacerdotaux du contingent recruté parmi les citoyens qui avaient les pleins droits politiques, c'est-à-dire parmi les patriciens. Il y avait, à Rome, deux *sodalitates Saliorum*, l'une établie sur le Palatin, l'autre sur le Quirinal. Ce fait prouve que l'institution remonte à l'époque où les deux communes, de la fusion desquelles naquit la ville de Rome, étaient encore indépendantes l'une de l'autre.

La création du forum comme centre politique et commercial de l'Etat était une des conséquences de la réunion des deux communes. Tout récemment M. Boni a découvert, au-dessous du sol du forum, un groupe de tombes à puits et à fosses. Il est clair que la vallée du

forum ne pouvait plus servir de nécropole dès qu'elle fut devenue le centre de l'État romain. Les tombes à puits et à fosse datent donc de l'époque antérieure. Il en est de même de l'institution des *Salii palatini* et *collini*. D'après ces données, on peut illustrer les attributs des Saliens par les objets trouvés dans les deux espèces de tombes ci-dessus mentionnées.

M. Oppert présente, au nom de l'auteur, M. Toscanne, un travail sur les textes de Gudea qui se trouvent au musée de Londres. C'est la suite des études précédemment publiées par ce savant sur le même sujet.

M. Bréal continue l'étude de divers mots grecs de l'époque homérique.

M. Babelon fait une communication relative aux types monétaires et autres monuments qu'on a rapprochés de la célèbre statue de bronze du musée de Berlin connue sous le nom de l'« Enfant en prière ».

Il démontre que, sur la monnaie de Tarente, le héros Taras, à califourchon sur le dauphin, ne fait pas le geste de la prière, mais les mouvements cadencés du céleuste, comme pour régler et rythmer le balancement des rameurs. Sur la stèle de Némée, où l'on a vu un athlète en prière, il faut reconnaître, suivant M. Babelon, un devin, peut-être Mélampos, dans une attitude liturgique.

Des monnaies de Sicyone représentent le même personnage avec des bandelettes qui descendent parallèlement de ses mains levées au-dessus de sa tête ; et parfois la colombe, placée devant lui, indique qu'il s'agit d'une scène d'ornithomancie. L'hypothèse de l'athlète en prière doit donc être écartée.

Séance du 8 avril.

M. Helbig achève la lecture de son mémoire sur les attributs des Saliens d'après les renseignements fournis par l'étude méthodique des tombes de diverses régions de l'Italie.

M. Léon Heuzey fait connaître un monument de la sculpture romaine découvert en deux fois (1889 et 1898) à Tillevieille, près de Sommières (Gard).

On trouva d'abord un étroit piédestal de pierre grise, taillé en forme de gaine ou d'*hermès* et portant une courte inscription latine que l'on peut traduire ainsi : « Au génie de notre Publius, Primigenius, son affranchi. » Cette formule familière, fréquente dans la région de l'ancienne colonie romaine de Nîmes, indique un culte religieux voué par les esclaves, les affranchis, les clients d'un patron à son *genius*, c'est-à-dire au démon intime que les Romains croyaient résider au fond de chaque personnalité.

Seulement la figure de ce personnage manquait, et c'est beaucoup plus tard que fut recueilli dans le même terrain un buste de marbre blanc que M. Fernand Révil, possesseur de ces fragments, reconnut comme s'emboîtant dans la cavité creusée au sommet de l'*hermès*.

La tête, d'une réalité vivante, est surtout curieuse parce qu'elle est coiffée de l'*apex*, ou bonnet à pointe des prêtres appelés flamines. Dans l'espèce, il ne peut être question que d'un flamine colonial ou provincial voué au culte impérial d'Auguste.

M. Clermont-Ganneau étudie des fragments de papyrus en langue et en écriture araméennes recueillis, il y a deux ans, dans une des pyramides de Sakkâra par M. Maspero et présentés à l'Académie par M. de Vogüé.

Sur un de ces fragments, qui avaient résisté jusqu'ici à tout déchiffrement, il a réussi à lire la mention en toutes lettres de l'an 29 du roi Artaxerxès, date qui correspond à l'an 436 avant notre ère, si, comme tout l'indique, il s'agit d'Artaxerxès Longuemain, premier du nom. C'est une preuve de plus, et une preuve décisive, à l'appui de la thèse introduite autrefois par M Clermont-Ganneau, que tous les monuments araméens découverts jusqu'ici en Égypte, et qu'on classait à tort à la période ptolémaïque ou même romaine, appartiennent en réalité à la domination des Perses Achéménides, et que l'araméen était la langue officiellement employée dans leurs chancelleries des satrapies extérieures.

Séance du 6 mai.

M. Senart annonce à l'Académie que l'école française d'Extrême-Orient vient d'être cruellement éprouvée par la mort si soudaine et si imprévue de M. Odendhal. Odendhal avait été chargé par le gouvernement de l'Indo-Chine, sous les auspices de l'école d'Hanoï, de procéder à l'inventaire archéologique et littéraire et à l'exploration ethnographique du Laos; c'est au cours de cette mission qu'il a été massacré avec plusieurs de ses compagnons indigènes.

Le P. Séjourné, dominicain, supérieur du couvent de Saint-Étienne de Jérusalem, communique le rapport relatif à l'exploration d'Abdeh.

Les P.P. Jaussen, Vincent et Savignac ont dirigé les caravanes et fait les relevés. L'itinéraire a été le suivant : Hébron, Bersabée, Khalasah, Rouheibeh, El'Meschrifeh, Sbaïta, Abdeh, avec une pointe jusqu'à Aïn Gedeil (Cadesbarve), puis retour par Tell Rakmeh, Qournoub, Ar'arah, Qseïfeh, Tell Arad, Hébron.

Le rapport ne traite que de la topographie et de l'archéologie d'Abdeh et se borne, pour le reste, à signaler les glanures épigraphiques.

Tout d'abord, un résumé succinct de l'exploration montre ce qu'est Abdeh, les travaux et les découvertes qu'on y a faites pendant les cinq jours que les explorateurs y sont restés; puis le site d'Abdeh est précisé et décrit. Viennent ensuite : la mention des centaines d'hypogées, avec quelques-unes de leurs nombreuses transformations en habitations, sanctuaires et tombes chrétiennes; la description de celui de ces hypogées que l'on croit être le tombeau d'Obodas, roi des Nabatéens; celle du haut-lieu du sanctuaire de ce roi

divinisé, des graffites nabatéens aussi importants que difficiles à déchiffrer; quelques mots enfin sur la citadelle et la ville byzantine qui ont succédé à l'antique Obodas.

Le rapport se termine par l'énumération des résultats de l'exploration et par un résumé des découvertes épigraphiques.

De nombreux dessins, relevés et photographies, affichés dans la salle, permettaient de suivre des yeux le récit de cette intéressante exploration.

M. Clermont-Ganneau fait hommage des livraisons 6 à 9 du tome VI de son *Recueil d'archéologie orientale*.

M. S. Reinach présente un mémoire de M. V. Lortet intitulé *Horus-le-Faucon*. L'auteur soutient que l'oiseau sacré d'Horus doit être identifié, non pas à l'épervier, comme on le croit généralement, mais au faucon pèlerin.

Séance du 13 mai.

M. Heuzey fait une communication sur les monuments ibériques récemment découverts en Espagne.

Grâce à l'initiative et à l'habileté de MM. Arthur Engel et Pierre Paris, le musée du Louvre, appuyé par la direction des Beaux-Arts et par la direction de l'Enseignement supérieur, a pu, depuis plusieurs années, suivre et encourager des recherches qui ont mis au jour nombre de monuments appartenant à l'antiquité ibérique, encore si incomplètement connus.

M. Heuzey résume une notice de ces deux archéologues sur les fouilles qu'ils ont exécutées à Osuna, l'antique Ursao. Ils y ont déblayé, sur une longueur de plus de cent mètres, les substructions d'une muraille construite avec des blocs arrachés à des édifices d'époques différentes. Beaucoup de ces blocs portaient des sculptures, quelques-unes romaines, mais la plupart d'un style indigène rude et demi-barbare, conservant quelques traces des influences antérieures grecques ou orientales.

Ce sont des angles de frises, des pièces d'architecture, avec des restes de représentations militaires ou religieuses : guerriers aux casques chevelus et aux longs boucliers, presque gaulois, autres combattants à la tête nue, armés de la petite rondache ibérique ; à côté de ces soldats, un curieux acrobate marchant sur ses mains, comme s'il s'agissait de jeux militaires plutôt que de combats réels. Puis des femmes portant des vases à libation, une joueuse de flûte, un prêtre à long manteau, de nombreuses figures d'animaux, surtout des taureaux. Les armes et les poteries feront l'objet d'une autre communication.

M. Dieulafoy achève la lecture de son travail sur la polychromie dans l'art espagnol.

M. J.-B. Mispoulet lit un mémoire sur les « consulaires » et la « consularité » au quatrième siècle, une des institutions les plus importantes et les moins connues du Bas-Empire.

Séance du 20 mai.

M. Foucher est désigné au choix du gouverneur de l'Indo-Chine comme directeur de l'école d'Extrême-Orient, en remplacement de M. Finot, arrivé au terme de sa mission et qui demande à rentrer en France. Une nouvelle subvention de 6.000 fr. sur les crédits de la fondation Benoît-Garnier est accordée M. Dufour pour la continuation de ses fouilles archéologiques en Indo-Chine.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur le mariage par la vente de la fiancée au mari. Cette coutume, qui existe encore en Chine, fut autrefois générale. On la retrouve chez les Celtes et chez les Germains, dans l'Inde, dans la Genèse et jusque dans le code d'Hammourabi, récemment découvert et qui remonte à l'an 2000 avant notre ère.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 7 mars.

L'Académie vient de faire encore une perte : M. Fouqué est mort subitement dans la matinée du 7 mars.

En annonçant cette triste nouvelle, le président résume ainsi la carrière scientifique du défunt :

« M. Fouqué appartenait à notre Compagnie depuis 1881. Ancien élève de l'École normale, il fit d'abord une incursion dans l'industrie et revint bientôt à la science avec son maître Charles Sainte-Claire-Deville. Après divers voyages au Vésuve et au Stromboli, sa campagne de Santorin, avec une mission de l'Académie, donna lieu à la publication d'un grand ouvrage sur la nature des roches et les émanations d'origine volcanique, dans lequel on trouve en même temps de curieuses recherches historiques.

« Il fut en France l'initiateur de la « pétrographie micrographique », ou étude des éléments cristallisés qui constituent les roches. Voyageur infatigable et doué d'une énergie qu'il devait à son origine, M. Fouqué considérait que les progrès de la géologie doivent se conquérir sur le terrain par une exploration personnelle, sans souci des fatigues qu'impose cette méthode. »

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

COTE-DOR

Dijon. — Musée d'histoire naturelle, au jardin de l'Arquebuse (Cons. : Collot). Minéralogie générale ; géologie de la Côte-d'Or ; paléontologie animale et végétale (pièces remarquables : carapace de glyptodon de Montevideo ; crâne de megaceros hibernicus ; empreinte de Flabellaria latiloba ; palmier oligocène de Brognon, Côte-d'Or). Zoologie, belle série générale ; mollusques (Coll. Grasset) ; coléoptères du département (Coll. Rougot) ; lépidoptères exotiques (Coll. de Lacuisine) ; reptiles (type du crocodile de Morelet du Yucatan) ; oiseaux de la Côte-d'Or (Coll. de Kolly) ; anatomie comparée (curieux squelette d'orang-outang, *simia satyrus*, atteint de rachitisme). Ethnographie : Sénégal, Chine, Indo-Chine, Océanie (bâtons gravés de la Nouvelle-Calédonie), Amérique du Sud (tête préparée en trophée des Indiens Jivaros, du Haut-Amazone). Ethnologie : crânes, dont deux des dolmens de Roknia (Algérie).

— Musée archéologique départemental, à l'ancien Palais ducal (Cons. : D. Marchand). Ethnographie. Préhistorique : série locale (fouilles de Grancey-le-Château, etc...) ; collection Cunisset-Carnot (séries de France et d'Algérie). Époque gauloise : embarcation trouvée dans la Loue (Jura). Époque gallo-romaine : série nombreuse ; génie, marbre de grandeur naturelle, trouvé dans les thermes de Vertault ; statue de la déesse Sequana, trouvée aux sources de la Seine ; bas-reliefs et tombeaux ; borne milliaire de Sacquenay. Époque franque : armes et parures, poteries. Antiquités étrangères : Égypte, Grèce (statue d'Apollon), Italie (série de vases de la collection Campana). Numismatique.

— Jardin botanique, à l'Arquebuse (Cons. : P.-A. Genty). Herbiers.

— École de médecine. Collections diverses.

— Faculté des lettres. Moulages et photographies des principales antiquités grecques et romaines.

— Faculté des sciences. Minéralogie et géologie (Prof. Collot) ; séries générales ; série de la Côte-d'Or ; série de la Basse-Provence (Coll. Collot). Botanique (Prof. Queva) ; herbiers. Zoologie (Prof. D. Jobert). Série générale. Vertébrés et oiseaux de la Côte-d'Or (Coll. Lacordaire).

Beaune. — Musée de la ville, à l'Hôtel de Ville (Cons. : Changarnier). Séries d'histoire naturelle générale et locale (oiseaux, 1.000 espèces ; mollusques, collection Chevignard). Préhistorique. Époque gauloise : inscription trouvée à Auxey. Époque gallo-romaine : sculptures, statuettes en terre cuite, objets en bronze (fouilles du Bolar, près Drapeau). Numismatique.

— Musée archéologique, à l'hôpital.

— Musée de la Société d'histoire et d'archéologie, ancien hôtel d'Espagny, place Notre-Dame. Collections surtout locales : préhistorique, gallo-romain et mérovingien de la région.

Semur-en-Auxois. — Musée de la ville, ancien Monastère des Jacobins, fondé en 1866 (Cons. : Creuzé ; Cons. adj. : Nodot). Formé par le don des collections géologiques de J.-J. Collenot, E. Bréon et Bochard, il est avant tout local. Quelques séries étrangères sont seulement conservées comme types de comparaison. Géologie : 11.000 échantillons de l'Auxois et du Morvan. Minéralogie et paléontologie. Herbiers : Lionnet (local) ; Leclerc (général). Mollusques, poissons, oiseaux de la région. Crânes humains. Archéologie : plus de 1.500 pièces des époques préhistorique, gauloise, gallo-romaine et franque. Numismatique.

Alise-Sainte-Reine. — Musée fondé en 1867. Collection d'antiquités locales, provenant particulièrement des fouilles d'Alesia.

Auxonne. — Musée (annexe de la Bibliothèque), passage Girault (Cons. : Champion).

Chatillon-sur-Seine. — Musée archéologique. au collège (Cons. : Lorimy). Préhistorique de la région. Série de l'époque gauloise. Époque gallo-romaine : importante collection locale ; ustensiles en fer et bronze ; statuettes ; poteries ; estampilles de potiers ; cachet d'oculiste ; collection lapidaire provenant des fouilles du vicus de Vertilium, près Laignes, et du temple d'Apollon à Eusarois. Numismatique.

Additions.

ARDÈCHE

Lamastre. — Musée cantonal. (*Voir 1re année, n° 5, p. 160*).

ARIÈGE

Mas-d'Azil. — Cercle cantonal : Collections botaniques, géologiques et minéralogiques locales. (*Voir 1re année, n° 6, p. 184*).

AVEYRON

Saint-Affrique. — Musée cantonal : histoire naturelle de la région. (*Voir 1re année, n° 8, p. 256*).

CALVADOS

Mézidon. — Musée, à l'Hôtel de Ville.

Orbec-en-Auge. — Musée, à l'Hôtel de Ville. (*Voir 1re année, n° 11, p. 349*).

CHARENTE

La Rochelle. — Musée d'archéologie. Au deuxième étage et près des salles du Musée de peinture, se trouvent trois collections conservées à part, sans être incorporées aux séries générales : 1° Collection Gon (Ethnographie orientale, quelques spécimens de l'art chinois) ; 2° Collection Chassiron (Belle série d'objets : émaux, laques, ivoires, bronzes, manuscrits de l'Extrême-Orient et surtout du Japon ; deux sarcophages égyptiens) ; 3° Collection Sanier (Curiosités diverses). (*Voir 2e année, n° 3, p. 95*).

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 8 AOUT 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DÉCOUVERTES D'OBJETS PRÉHISTORIQUES FAITES DANS LES DRAGAGES DE L'OISE A L'ISLE-ADAM.

Par **DENISE**.

Depuis quelques années, en approfondissant le lit de l'Oise pour le déplacement et la reconstruction des écluses de l'Isle-Adam, plus de 70.000 mètres cubes de dragage ont été effectués.

Dans des travaux aussi considérables, des découvertes archéologiques de tout genre ne pouvaient manquer de se produire. Nous allons nous occuper spécialement aujourd'hui de celles se rapportant aux époques préhistoriques.

Quoique des quantités considérables de sable et de cailloux, incontestablement de l'époque des alluvions quaternaires, eussent été enlevées, on n'a pas recueilli, du moins à ma connaissance, d'instruments de cette époque, à l'exception de quelques éclats insignifiants et peut-être même de provenance douteuse. Pourtant, parmi les ouvriers employés au travail, beaucoup connaissaient ces sortes d'instruments, surtout les coups de poing chelléens qu'ils nommaient, selon leur habitude, des langues de chat.

Les objets recueillis de l'époque néolithique ont été peu nombreux, relativement à l'énorme masse de déblais enlevés, mais en revanche ils étaient fort intéressants.

J'ai recueilli, pour ma part, trois haches polies en roches assez rares, dont une fort jolie et de forme admirable, d'un

beau noir verdâtre, et deux autres très belles aussi, en pierre d'un gris tirant également sur le vert, mais relativement de petite taille. La plus grande a un peu plus de 15 centimètres de longueur et est de forme très effilée. Sur toutes les trois le polissage a enlevé toutes les traces du taillage primitif.

Je n'ai pas recueilli de haches en silex, mais d'autres amateurs ou collectionneurs en ont acheté quelques-unes aux ouvriers.

Je ne crois pas qu'il ait été trouvé d'autres objets de l'époque néolithique, à l'exception peut-être de quelques fragments de poterie sans grand intérêt.

Mais les objets préhistoriques les plus nombreux et les plus importants trouvés dans les dragages sont ceux en bronze.

J'ai recueilli pour ma part quelques pièces assez bien conservées.

Le plus beau et le plus intéressant de ces objets est une lance en bronze en bon état et bien complète, d'un peu plus de 43 centimètres de longueur, ayant à la partie la plus large 62 millimètres.

Comme ornements, il y a, de chaque côté de la lame, de petits ailerons et sur les côtés de la partie renflée centrale ou arête, qui est triangulaire, figurent des lignes pointillées fort régulières ; le bas de la douille est aussi orné de rayures circulaires.

La patine de l'instrument est fort belle, et elle est en partie incrustée de crassier de rivière qui lui donne un cachet d'antiquité indiscutable. La pointe est bien intacte, et les bords bien tranchants n'ont que de légères ébrèchures.

Dans le creux de la douille, on peut encore voir un fragment du bois qui servait de hampe à cette arme préhistorique.

J'ai recueilli aussi une autre lance du même genre, dont la douille manque, ainsi qu'un des ailerons ; cette pièce est malheureusement cassée en deux morceaux, mais elle a encore malgré cela 34 centimètres de longueur.

Le renflement ou arête du milieu qui fait suite à la douille est creux dans toute sa longueur ; il est rond au lieu d'être triangulaire. Comme dans la précédente, il y a à l'intérieur

un morceau du bois de la hampe. L'ouvrier qui l'a trouvée l'a malheureusement cassée en deux morceaux en voulant la redresser.

Parmi les objets que je possède, je dois encore citer une assez belle épée en bronze que malheureusement l'ouvrier qui l'a trouvée a aussi cassée en voulant la redresser; elle est actuellement en deux morceaux et une partie de la poignée manque.

Cette arme dans son état actuel a encore 49 centimètres de longueur, elle a une largeur d'un peu moins de cinq centimètres; la pointe en est très effilée, et les bords très coupants; on croirait qu'ils ont été affilés par le martelage, comme font les moissonneurs pour rebattre leurs faux.

La poignée était fixée à la lame de l'épée par quatre rivets dont un existe encore; on voit les trous des trois autres. La garde est ornée d'un agrémentage de dessins en dents de scie; l'arête du milieu est peu saillante et sans creux à l'intérieur.

La patine est fort belle et la lame est, comme celle des autres objets recueillis, incrustée d'un crassier de rivière qu'aucune fraude ne saurait imiter.

J'ai aussi recueilli deux haches en bronze en très bon état, l'une à bords droits et l'autre à ailerons.

D'autres objets préhistoriques en bronze ont encore été extraits pendant la durée des travaux, mais on ne sait ce qu'ils sont devenus; quelques-uns d'entre eux ont été vendus comme vieux métal.

Indépendamment des objets signalés plus haut, des choses fort curieuses d'époques plus récentes ont aussi été recueillies dans ces dragages et conservées au grand profit des sciences archéologiques et même historiques, mais je n'en parle aujourd'hui que pour mémoire, car cela sort un peu de notre sujet.

Les travaux de dragage et d'approfondissement de la rivière ont été effectués par les moyens mécaniques les plus nouveaux et les plus perfectionnés, par des dragues et des élévateurs à vapeur, et à peu près sans que les ouvriers aient à y mettre les mains, ce qui fait que les neuf dixièmes des objets retirés du fond de la rivière ont dû passer ina-

perçus et sont à présent enfouis sous la véritable montagne de déblais extraits et projetés dans la plaine.

L'élévateur envoyait dans la plaine, jusqu'à plus de 60 mètres de distance, de deux à trois mètres cubes de déblais par minute.

Un jour j'ai vu tomber de son couloir de projection un instrument en bronze d'assez longue dimension, mais un quart d'heure plus tard, quand je voulus aller le ramasser, je ne pus le retrouver, car il était déjà sous trente mètres cubes de déblais. Il était de toute impossibilité de rien ramasser quand l'élévateur fonctionnait, sans courir le risque de se faire tuer.

Il y a quelques années, on croyait la vallée de l'Oise très pauvre en objets de l'âge de bronze. On voit que l'on se trompait et que la contrée est au contraire très riche en souvenirs de cette époque. On en a trouvé bien d'autres en divers endroits. On a même rencontré de véritables cimetières de cette période. Celui décrit par M. André Le Maire dans le numéro de l'*Homme préhistorique* du 1er août dernier est indiscutablement une nécropole de ce temps-là, car on y a trouvé, depuis la publication de la notice que lui a consacrée notre collègue, des bracelets en bronze caractéristiques de l'âge du bronze.

Il faut espérer que des découvertes nouvelles, suivies avec soin, viendront un jour prochain jeter une lumière plus vive sur la civilisation de cette époque dans notre région.

NOTE

SUR

LES MENHIRS DE SEINE-ET-OISE

Par **Paul de MORTILLET**.

Dans cette note je dirai d'abord quelques mots des menhirs du départements de la Seine. Il est impossible en effet, même en suivant la division en départements, division purement politique et administrative, faite intentionnellement en dehors des données de la géographie physique, de s'occuper du département de Seine-et-Oise et de laisser de côté le département de la Seine.

Un seul monument mégalithique existe encore dans le département de la Seine. Il est connu sous le nom de la *Pierre-aux-Moines* et est situé dans le bois de Clamart, à deux cents mètres environ de la fontaine Sainte-Marie. C'est un bloc de grès plat, de 2^{m} 10 de hauteur sur 0^{m} 70 de largeur au sommet et 2^{m} 10 de largeur à la base. Son épaisseur est de 0^{m} 50 environ. Il est très peu enfoncé dans le sol. Trois autres blocs sont couchés à côté. Généralement considéré comme un menhir, cette pierre me paraît être un support de dolmen ruiné, la position des autres dalles semble l'indiquer.

D'autres menhirs ont certainement existé. L'inventaire des monuments mégalithiques publié en 1880 signale six menhirs; trois à Paris, deux à Orly et un à Pierrefitte-sur-Seine. Adrien de Mortillet, dans son travail sur la *Distribution géographique des dolmens et des menhirs en France*, 1901, en indique neuf.

J.-A. Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, 1839, dit : « Les monuments du culte gaulois consistaient ordinairement, non en figures humaines, l'art du statuaire leur étant inconnu, mais en pierres brutes, en obélisques grossiers

plantés en terre, qu'on a nommés *Pierre-fixe*, *Pierre-fitte*, etc. Le village de Pierrefitte, situé au delà de Saint-Denis, doit évidemment son nom à un pareil monument. Un lieu situé rue de Ménilmontant, appelé *Haute-Borne*, a pu devoir son nom à un monument de la même espèce. »

Des historiens nous ont également appris que le quartier du Gros-Caillou, compris entre le Champ-de-Mars et l'esplanade des Invalides, devait son nom à un gros bloc de pierre qui servait d'enseigne à une maison de débauche ; sa masse siliceuse était tellement dure qu'il fallut employer la poudre pour le mettre en pièces. Sur l'emplacement de la maison mal famée, Chalgrin éleva une chapelle.

Pour le département de Seine-et-Oise, l'inventaire publié en 1880 par la Commission des monuments mégalithiques indique vingt-deux menhirs.

La Carte archéologique de Seine-et-Oise, 1889, donnait trente menhirs encore existants et vingt menhirs détruits.

Adrien de Mortillet, en 1901, compte trente-huit menhirs.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

Trois menhirs ont été signalés dans cet arrondissement.

La *Pierre-du-Dieu-de-la-mort*, située sur la commune de Flins-sur-Seine, canton de Meulan. Cette pierre est indiquée comme menhir douteux sur la Carte archéologique de Seine-et-Oise. Ce n'est pas un menhir mais une simple pierre à légende.

La *Haute-Pierre*, menhir qui était situé dans la forêt de Marly, sur le territoire de la commune de l'Étang-la-Ville, canton de Marly, au lieu dit la Haute-Pierre. Ce menhir, qui a disparu depuis longtemps, est indiqué sur un plan de la commune datant de 1702.

La *Tour-aux-Païens*, nom porté au cadastre par un champtier situé sur le haut du plateau de Marly. Cette dénomination vient-elle d'un menhir qui se trouvait en cet endroit ? Paul Guégan a signalé à ce sujet un livre de X.-B. Saintine, publié en 1861. Dans un des chapitres, qui a pour titre la Tour-aux-Païens, il est dit que l'héroïne fait des prières devant une pierre druidique. Ce roman n'a aucune

prétention scientifique et la citation de cette pierre druidique ne peut être considérée d'une façon absolue comme une preuve de l'existence d'un menhir.

ARRONDISSEMENT DE CORBEIL

Cette partie du département de Seine-et-Oise est la plus riche en menhirs ; vingt ont été signalés, sept sont encore en place.

Les menhirs situés sur la commune de Brunoy, canton de Boissy-Saint-Léger, ont été très bien étudiés par M. Émile Rivière. Ils sont au nombre de sept et sont tous érigés sur les bords de la rivière l'Yères. Trois sont tombés dans le lit de cette rivière, les quatre autres sont encore debout.

Les deux menhirs connus sous les noms de *Pierres-Frittes* ou de la *Femme et la Fille de Loth* se trouvent sur la rive gauche de l'Yères, dans le parc de la propriété Talma. Le plus grand a 2ᵐ 56 de hauteur; l'autre, qui paraît brisé, ne mesure que 1ᵐ 08.

Un peu en amont, sur la rive opposée, également dans une propriété, se voient deux menhirs : l'un de 2ᵐ 75 de hauteur et l'autre, qui plonge en partie dans l'eau, a 2ᵐ 62 de hauteur, dont 1ᵐ 53 au-dessus de l'eau.

M. Émile Rivière a décrit un menhir situé à Boussy-Saint-Antoine, sur les bords de l'Yères. Il porte le nom de *Pierre-Fritte*; sa hauteur est de 1ᵐ 78.

Ce savant palethnologue a aussi signalé deux menhirs aujourd'hui disparus. L'un dans la forêt de Sénart, sur la commune d'Épinay-sous-Sénart, bloc de grès connu sous le nom de *Pas-de-Sainte-Geneviève*, qui servait de lieu de pèlerinage et qui fut renversé et enterré en 1845. L'autre, situé près du village de Mandres, a été détruit il y a fort longtemps, mais son existence est prouvée par divers documents des Archives nationales, où il est cité sous les noms suivants : *le Grès*, *le Caillou* ou *la Pierre*.

La *Pierre-à-Mousseaux* était située dans une vaste plaine entre la forêt de Sénart et la Seine, commune de Vigneux, canton de Boissy-Saint-Léger. Une exploitation de sable a transformé une partie de cette plaine en une vaste lagune et

le menhir se trouve aujourd'hui au milieu d'un petit îlot qui a été réservé pour assurer sa conservation. Les dimensions de ce menhir (Fig. 126) sont : hauteur 2 mètres, largeur $1^{m}\,55$, épaisseur $0^{m}\,70$.



Fig. 126. — La Pierre-à-Mousseaux, à Vigneux (Seine-et-Oise).

On a signalé non loin de la *Pierre-à-Mousseaux*, au lieu dit *La Malplacée*, dépendant du village de Mainville, commune de Draveil, un bloc de grès de $2^{m}\,70$ de longueur, $1^{m}\,50$ de largeur et $0^{m}\,60$ environ d'épaisseur. Ce bloc couché dans un fossé, au bord et au-dessus du chemin de la Roche, était avant la guerre de 1870-71 dressé sur un de ses côtés. C'est peut-être un menhir renversé ?

La Carte archéologique de Seine-et-Oise, 1889, indique, pour le canton de Boissy-Saint-Léger, les menhirs suivants, qui ont été détruits :

La *Pierre-Fritte*, commune de Villeneuve-Saint-Georges, signalée dans les Bulletins de la Société impériale des Antiquaires de France, 1863, p. 424.

La *Pierre-des-Buchereaux*, commune de Villeneuve-Saint-Georges, citée comme pierre druidique par Barranger dans son travail « Sur le culte des pierres ».

La *Pierre-du-rompu*, commune de Crosne.

La *Pierre-aux-Lares*, commune de Montgeron.

La *Pierre-de-Laie*, commune de la Queue-en-Brie.

La *Haute-Borne*, commune de Noiseau.

La *Haute-Borne*, commune de Valenton.

Un menhir au lieu-dit le Bois-d'autel, commune de Villecresne.

Je n'ai recueilli que quatre indications pour le canton d'Arpajon :

La *Pierre-Laie*, menhir détruit, commune de Saint-Michel-sur-Orge.

Le *Gravier-de-Gargantua*, commune de Linas, qui n'est pas un menhir, mais un bloc naturel.

Un menhir détruit sur la commune d'Arpajon.

Deux menhirs encore existants indiqués à Bruyères-le-Chatel par le Guide Joanne.

Le canton de Lonjumeau possède un menhir encore en place, les autres ont été détruits.

Le menhir de *Pierre-Fitte* ou *Pierre-Fritte* est situé dans les champs, près d'une importante sablière, sur la rive gauche de la Seine, à 200 mètres environ du fleuve et à quelques centaines de mètres de la voie du chemin de fer d'Orléans. Il se trouve entre le village d'Ablon et Villeneuve-le-Roi, sur le territoire de cette commune. La *Pierre-Fitte* (Fig. 127) est un bloc de meulière de 1^{m} 50 de hauteur au-dessus du sol. Les côtés orientés Est et Ouest mesurent 1^{m} 90 de large. Les côtés Nord et Sud mesurent 1^{m} 23 de large. Ce menhir est profondément enfoncé en terre ; une fouille profonde de 1^{m} 40, faite en 1861 par le général de Creuly, n'atteignit pas l'extrémité inférieure.

A. Barranger, qui a donné des renseignements sur le menhir qui existe encore à Villeneuve-le-Roi, dit que de temps immémorial la place avoisinant le lavoir public de cette commune s'appelle place de *Pierre-Laye*, parce qu'un menhir aujourd'hui disparu s'élevait en cet endroit.

Un menhir détruit, la *Pierre-percée*, se trouvait sur la commune d'Athis-Mons. Piérart, dans son « Histoire de

Saint-Maur », dit qu'il existait des menhirs à Athis-Mons.

La *Grande-Borne*, menhir détruit, commune de Savigny-sur-Orge.



FIG. 127. — La Pierre-Fitte, à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

La *Pierre-aux-Jares*, menhir détruit, commune de Viry-Châtillon.

ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES

Au hameau de Pierrefitte, commune de Saint-Hilaire, canton d'Etampes, se trouve le menhir de *Pierre-Fitte* ou *la Pierre*, comme on l'appelle dans le pays. Il est situé dans un jardin, entre la route et la rivière la Louette. Sa hauteur est de 4ᵐ 30, sa largeur d'environ 2ᵐ 60 et son épaisseur de 0ᵐ 70. Sa face orientée Est-Ouest est percée de plusieurs trous naturels.

La *Pierre-Droite*, menhir en grès de 4 mètres de hauteur, 1ᵐ 60 de largeur et 0ᵐ 80 d'épaisseur. Il est situé sur le territoire de Milly, chef-lieu de canton.

A Soisy-sur-École, canton de Milly, deux menhirs ou bornes milliaires (?) ont été indiqués sur la Carte archéologique de Seine-et-Oise.

Un menhir situé à Itteville, canton de la Ferté-Alais, a été décrit par Delessart. Ce mégalithe, énorme bloc de

grès, se trouve à droite de la route de Janville-sur-Juine à la Ferté-Alais. C'est certainement un bloc naturel.

La *Roche-Noire*, bloc de pierre renversé près du chemin de Saclas à Gittonville, commune de Saclas, canton de Méréville. C'est peut-être un menhir renversé.

Un cromlech composé de 66 blocs de grès a été indiqué dans la commune de Morigny-Champigny, canton d'Étampes. On est probablement en présence de blocs en place.

ARRONDISSEMENT DE MANTES

Les monuments mégalithiques, dolmens et menhirs, sont nombreux dans cet arrondissement. La plupart ont été publiés en 1835 par Armand Cassan, sous-préfet de Mantes, et en 1894 par Perrier du Carne.

A Mantes-la-Ville, A. Cassan a signalé un lieu-dit appelé la *Haute-Borne*, où il y avait un menhir aujourd'hui détruit.

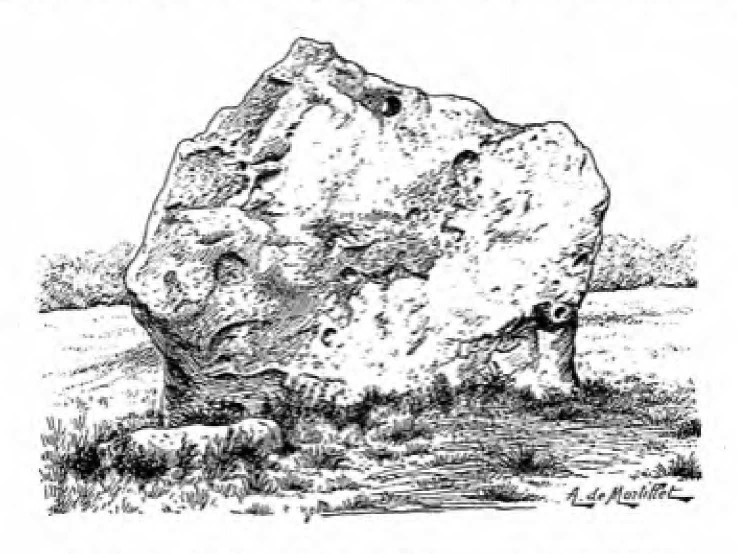


Fig. 128. — La Pierre-Drette, à Guitrancourt (Seine-et-Oise).

Vers la limite ouest de la commune d'Épone, canton de Mantes, sur le chemin qui relie la gare d'Épone à la route, s'élevait un menhir appelé la *Pierre-Talon* ; sa hauteur était

de 1^{m} 25, sa largeur au sommet 0^{m} 60 et vers le milieu 0^{m}76, son épaisseur 0^{m} 37 au Sud et 0^{m} 29 au Nord. Il n'a pas été détruit, mais enfoui dans le sol.

La *Pierre-Drette* ou *Pierre-Droite*, connue aussi dans le pays sous le nom de *Pendant-d'Oreille-de-Gargantua*, à cause du trou naturel qui se trouve à son sommet, est un menhir de 2^{m} 40 de hauteur, 3^{m} 20 de largeur et 0^{m} 65 environ d'épaisseur (Fig. 128). Il est situé sur le territoire de la commune de Guitrancourt, canton de Limay.

La *Pierre-Levée* s'élevait autrefois sur la colline située au nord du village de Drocourt; elle fut détruite vers 1830.

La *Pierre-Drette*, bloc de calcaire grossier de 5^{m} 50 de hauteur sur 5 mètres environ de largeur et 0^{m} 80 d'épaisseur moyenne. Ce bloc est sur la commune de Haute-Isle, canton de Magny. Il est peu probable que ce soit un menhir.

Un lieu-dit la *Haute-Borne* a été signalé par A. Cassan sur la commune de Blamécourt, canton de Magny.

Le même auteur a aussi parlé d'une *Haute-Borne* sur la commune de Buhy, canton de Magny.

Une roche dite la *Pierre-Branlante*, commune de Genainville, canton de Magny, ne peut être considérée comme un menhir.

A. Cassan indique à Bray-Lû, canton de Magny, entre cette commune et celle de Copierres, un menhir appelé *Pierre-Fiche*.

La *Pierre-Fiche* ou *Pierre-Friche* ou Vaunion près d'Ambleville, canton de Magny. Ce menhir est actuellement renversé au milieu d'un fourré. Sa longueur est de 2^{m} 45, sa plus grande largeur 1^{m} 20. Il était signalé comme détruit par A. Cassan.

De Pulligny a indiqué à Omerville, commune du canton de Magny, un dolmen appelé *Croix-quatre-pieds*. J'ai décrit ce monument dans le numéro 10 de *L'Homme préhistorique*, 1903. On est probablement en présence, non d'un dolmen, mais d'un menhir dont la pierre, cassée, a été utilisée pour servir de piédestal à une croix.

La Carte archéologique de Seine-et-Oise signale un menhir dit *Haute-Borne*, commune de Septeuil, et une autre pierre connue sous le nom de *Gravier-de-Gargantua*, commune de Longnes, canton de Houdan.

Au hameau de la *Haute-Borne*, commune de Tilly, canton de Houdan, un menhir a existé, d'après les traditions.

Dans la commune de Gressey, canton de Houdan, A. Cassan dit qu'un beau menhir existait et était désigné sous le nom de *Pierre-du-Mont-Bergeon*. Il fut brisé vers 1825 pour faire du pavé.

Le canton de Bonnières possède le menhir de la *Pierre-Grise*, sur la commune de Neauphlette. D'après Perrier du Carne ses dimensions sont : hauteur 1m 90, largeur 2 mètres à la base, épaisseur moyenne 0m 80.

Un lieu-dit la *Haute-Borne* se trouve sur la commune de Villeneuve-en-Chevrie, canton de Bonnières.

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

Seize menhirs ont été signalés dans cet arrondissement, sept sont encore debout.

La *Pierre-du-Fouret* ou *Palet-de-Gargantua*, menhir en grès tendre de 3m 27 de hauteur sur 5m 40 de large et une épaisseur moyenne de 0m 50. Il est situé à mi-côte, près de la route de Pontoise à Poissy, entre cette route et l'Oise, au sud du village de Gency, commune de Cergy, canton de Pontoise. Son orientation est Est-Ouest dans le sens de sa largeur. Plusieurs légendes concernant cette pierre et dont Gargantua est le héros sont connues dans le pays. On prétend aussi, superstition commune à bien des menhirs de France, que la pierre pousse chaque année.

A quelques kilomètres de la *Pierre-du-Fouret*, sur la commune de Jouy-le-Moutier, au sommet du coteau qui domine la vallée de l'Oise, au-dessus du hameau de Jouy-la-Fontaine, se trouve un menhir en grès fortement incliné du côté du plateau. La hauteur de la pointe au-dessus du sol est de 2 mètres; sa largeur à la base 2m 55, au sommet 0m 90; son épaisseur 1m 10 à la base, 0m 10 au sommet.

La *Haute-Borne*, signalée comme menhir ou pierre druidique, se trouve sur le côté droit de la route de Pontoise à Beauvais, à l'angle de cette route et d'un chemin de terre, à quelques mètres des premières maisons d'Ennery, canton de Pontoise. C'est un bloc de grès de 1m 50 de hauteur, 1m 20 de largeur à la base et 0m 30 au sommet (Fig. 129). Cette pierre

qui n'était pas seule, d'après les habitants du pays, était située à quelques mètres de l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. Elle fut déplacée vers 1859, lorsqu'on construisit la route.



Fig. 129. — La Haute-Borne, à Ennery (Seine-et-Oise).

Sur le territoire de Pontoise, la Carte archéologique de Seine-et-Oise indique un menhir détruit, dit les *Tables-Rondes*.

Le menhir de la *Pierre-Longue* est situé sur la lisière sud-est d'un petit bois, sur le versant nord de la colline qui domine la route de Bellefontaine à Fosse, sur la commune de Bellefontaine, canton de Luzarches. Il est en grès et mesure 2m 50 de hauteur, 2m 20 de largeur à la base et seulement 0m 25 au sommet.

A peu de distance à l'ouest de la *Pierre-Longue*, s'élevait la *Pierre-de-Saint-Martin*, menhir en grès de 2m 80 de hauteur, 4 mètres de largeur à la base et 2m 10 au sommet; son épaisseur était de 0m 80 environ. D'après la légende, cette pierre servit de couche à Saint-Martin et les cavités qui se trouvaient sur la partie supérieure de ce bloc de grès

étaient regardées comme les empreintes du corps de ce saint. Ce menhir fut détruit en 1866.

Un lieu-dit *les Bornes*, écart de la commune de Saint-Martin-du-Tertre, canton de Luzarches, a été signalé par A. Hahn.

La Carte archéologique de Seine-et-Oise indique des menhirs détruits sur la commune de Saint-Witz et le menhir(?) dit les *Hautes-Bornes*, commune et canton de Luzarches.

D'après le Dr Bonnejoy, un menhir, la *Pierre-qui-tourne*, était situé à l'ouest et non loin de Chars-en-Vexin, canton de Marines, dans les champs, près du chemin de Magny. Le propriétaire du terrain cassa cette pierre pour en faire des bornes, vers le commencement du XIXe siècle. Mais il dressa à sa place un autre bloc de grès de dimension moindre, qui était couché sur le sol dans les environs du menhir. Renversé de nouveau vers 1860 par des jeunes gens revenant d'une fête voisine, ce menhir ou pseudo-menhir, qui mesure 2m 30 de hauteur, 1m 30 de largeur et 0m 40 à 0m 50 d'épaisseur, fut transporté et dressé sur un piédestal en pierre de taille dans le jardin du Dr Bonnejoy, à Chars.

La *Haute-Borne*, menhir de 1m 10 de hauteur, se trouve sur le territoire de la commune de Chars, au sud-ouest de Bercagny.

La *Pierre-Droite*, marquée sur la carte de l'état-major au 80.000e, est située dans un bois à l'ouest du village de Gadancourt, canton de Marines. Sa hauteur est de 1m 65, sa largeur à la base 0m 62, au sommet 0m 47 ; son épaisseur 0m 36.

Non loin de ce menhir, sur le territoire de Gadancourt également, vers le milieu et sur le côté sud-ouest d'une belle allée de tilleuls, appelée les Allées-d'Avernes, on voit un gros bloc de grès posé à plat sur le sol. C'est la *Pierre-de-Saint-Martin*. Deux empreintes parallèles rappelant les traces laissées sur la terre humide par les pieds d'un cheval qui glisse sont, d'après la légende, les empreintes des pieds du cheval de saint Martin.

De Boury, l'aimable propriétaire des Allées-d'Avernes, que je tiens à remercier de son obligeance, a bien voulu me donner les renseignements qui suivent. La *Pierre-de-*

Saint-Martin était autrefois debout; elle passait dans le pays pour guérir les chevaux des tranchées. Pour cela on les faisait plusieurs fois tourner autour de la pierre.

La Carte archéologique signale dans le canton de Marines: la *Pierre-Levée*, au Tillay, commune de Cléry, et la *Pierre-de-la-vigne-des-Grès*, limite entre Theuville et Arronville, commune de Theuville.

ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET

Cet arrondissement est très pauvre en monuments mégalithiques; deux menhirs seulement ont été signalés et tous deux sont des blocs naturels.

A la Boissière, canton de Rambouillet, une pierre très fortement inclinée a été indiquée comme menhir. C'est un de ces blocs de grès si communs dans cette région.

Le *Gravier-de-Gargantua*, grand rocher isolé, situé entre Etampes et Arpajon, commune et canton de Dourdan.

Des soixante-treize indications relevées dans cette note, il faut retrancher sept pierres qui ne sont certainement pas des menhirs. Les soixante-cinq autres menhirs signalés peuvent se diviser en menhirs encore en place, dix-huit; menhirs détruits, seize; et enfin trente-deux menhirs moins certains, presque tous détruits.

BIBLIOGRAPHIE

Inventaire des monuments mégalithiques de France, publié par la Sous-Commission des monuments mégalithiques (*Bull. Société d'anthropologie de Paris*, 1880).

Carte archéologique de Seine-et-Oise, publiée par la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise pour l'Exposition universelle de 1889.

Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise), par Armand Cassan, 1835.

Études d'archéologie celtique, gallo-romaine et franque appiquées aux antiquités de Seine-et-Oise, par A. Barranger, 1864.

Histoire de Saint-Maur-les-Fossés et des communes des

cantons de Charenton, Vincennes et Boissy-Saint-Léger, par Piérart, 1876.

Monuments celtiques des environs de Luzarches (Seine-et-Oise) par Alex. Hahn (*Bull. de la Société parisienne d'archéologie et d'histoire*, 1865).

Plateau de Marly, la Tour-aux-Païens, par Guégan (*Mémoires de la Société des siences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise*, X^e vol., 1874).

Les monuments mégalithiques du Vexin. La Pierre-qui-tourne, par le Dr Bonnejoy, 1879.

L'art préhistorique dans l'Ouest et notamment en Haute-Normandie, par le vicomte de Pulligny, 1880.

Arrondissement de Mantes aux temps préhistoriques, par Perrier du Carne, 1894.

Excursions de 1895, par Adrien de Mortillet (*Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, novembre 1895).

Les menhirs de Brunoy, par Émile Rivière (Afas, *Congrès de Bordeaux*, 1895).

Le menhir de Boussy-Saint-Antoine et nouvelles recherches sur Brunoy, par Émile Rivière (Afas, *Congrès de Carthage*, 1896).

Le menhir de Mandres (Seine-et-Oise), par Émile Rivière (Afas, *Congrès de Nantes*, 1898).

Le Préhistorique en Seine-et-Oise, Conférence par Delessart, 1899.

Distribution géographique des dolmens et des menhirs en France, par Adrien de Mortillet (*Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, février 1901).

A PROPOS

D'UNE

INDUSTRIE QUATERNAIRE STAMPIENNE

FORMANT LA TRANSITION

DU TERTIAIRE AU CHELLÉEN

Par **Georges COURTY**.

C'est en l'année 1902, au cours des travaux exécutés pour l'établissement de la ligne du chemin de fer d'Étampes à Beaune-la-Rolande, que j'ai eu l'occasion de recueillir des silex taillés situés à une profondeur d'au moins douze mètres au-dessous du niveau du sol.

On sait que les vallées qui avoisinent Étampes ont eu et ont encore en certains endroits un régime tourbeux. Il s'agissait pour les ingénieurs du chemin de fer d'asseoir au lieu-dit *le Petit-Saint-Mard*, près Étampes, des piles de pont sur un sol incompressible. On ne put entreprendre les travaux de fouilles au *Petit-Saint-Mard* qu'à l'aide de caissons métalliques à air comprimé.

Je suivis les travaux dans les caissons et je pus de cette façon établir une coupe très exacte des terrains que nous traversions.

Au *Pont-Martine*, près Étampes, notamment, j'ai rencontré des silex taillés qui m'ont paru présenter un réel intérêt archéologique.

Sans entrer dans des détails trop techniques, il me semble indispensable de bien indiquer la position stratigraphique des silex en question et je ne le pourrais mieux faire qu'en notant ici même la série des couches qui recouvrent directement la zone à silex taillés.

Voici d'ailleurs la coupe prise au *Pont-Martine*, près Étampes, aux bords de la Chalouette, à partir de la cote 75 mètres 45.

Quaternaire.	Terre végétale	$1^{m}20$
	Tuf calcaire à végétaux	$5^{m}70$
	Tourbe noirâtre compacte	$3^{m}75$
	Tourbe sablo-graveleuse	$0^{m}15$
	Cailloutis marno-siliceux à silex taillés	$1^{m}70$
Tertiaire : Sables de Fontainebleau.		

Le cailloutis qui recouvre le sable de Fontainebleau était formé par une marne grisâtre et des silex tertiaires à patine noire incontestablement taillés.

Ces silex me frappèrent tout d'abord par leur irrégularité. Je me rappelai alors les silex que M. A. Rutot avait groupés sur des cartons qu'il appelait si pittoresquement « ses tableaux de saint Thomas ».

Je soumis amicalement à M A. Rutot, l'inventeur des industries reutélienne et mesvinienne, les silex que je venais de rencontrer en lui précisant bien qu'ils reposaient sur le tertiaire.

M. A. Rutot m'apprit que « chaque fois qu'il n'existait qu'un seul niveau, il y avait quatre-vingt chances sur cent pour qu'on trouvât plusieurs industries mélangées ». Quant aux silex provenant du cailloutis d'Étampes, il reconnut les termes de passage entre les industries mesvinienne et chelléenne.

Nos silex, à l'exception de deux ou trois pièces qui rappellent le chelléen, sont d'informes débris utilisés. Ceux-ci ont servi de racloirs, comme l'indiquent certaines encoches très caractéristiques. Beaucoup de ces débris retouchés me font penser à l'industrie tertiaire du Puy-Courny.

Il est une question qui doit évidemment se poser. Comment les hommes primitifs sont-ils arrivés à fabriquer le coup de poing chelléen ? Personnellement je crois que les cassures résultant du débitage des silex ont tout simplement provoqué la forme qui a de suite été reconnue très maniable.

L'industrie tertiaire n'a rationnellement pas dû être tout

à coup remplacée par le coup de poing chelléen. Si cette dernière pièce est très commune, il ne doit pas s'ensuivre qu'elle soit unique, et c'est ce que semblent prouver mes trouvailles étampoises.

La conclusion est celle-ci : nous oublions trop facilement que les vallées ont été soumises à des régimes différents. A côté des creusements, il y a eu des remplissages et à côté des alluvions modernes il y a eu des alluvions anciennes. C'est ainsi que sous le tuf calcaire ou « ostéocolle » on rencontre immédiatement la tourbe et que sous la tourbe on trouve un où plusieurs niveaux superposés à silex taillés.

Le régime des grands fleuves, tels que la Seine, quoique n'ayant jamais été torrentiel, comme l'a parfaitement précisé M. le professeur Stanislas Meunier, a cependant été modifié successivement bien des fois.

C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons rechercher que dans les petites vallées les industries qui ont suivi immédiatement l'époque tertiaire et qui forment la liaison naturelle avec le chelléen.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Squelette humain de Cheddar.

Il a été, à diverses reprises, question dans la presse de la découverte de restes humains faite il y a quelque temps dans la caverne de Gough, près Cheddar, dans le comté de Somerset (Angleterre). M. Daires a signalé cette trouvaille à la Société géologique de Londres, le 14 avril dernier.

Les débris dont il s'agit auraient été rencontrés dans une couche stalagmitique, associés à des instruments en pierre, lames et éclats nombreux. Ils consistent en un crâne, les os d'un bras, d'une jambe et du bassin. La position du corps auquel ils appartiennent semblait être celle d'un homme étouffé, ayant dû avoir une taille de 5 pieds 5 pouces (1m 65).

Le crâne, qui est brisé, serait dolichocéphale. Le frontal serait fort épais et montrerait une proéminence accusée des arcades sourcilières. Les os de la jambe présenteraient de la platycnémie.

On a cru pouvoir placer ces ossements humains entre la fin du paléolithique et le début du néolithique.

D'autres parties de la même caverne ont donné des débris animaux d'âge pleistocène.

Rappelons à cette occasion que Boyd Dawkins avait déjà signalé, en 1868, un crâne humain trouvé dans une petite grotte située à l'entrée de la passe de Cheddar.

Station lacustre de Chalain.

Les journaux ont annoncé dernièrement qu'on vient de retrouver, dans le petit lac de Chalain, près de Lons-le-Saunier, de nombreux objets préhistoriques fort intéressants. Ce sont des haches en pierre, des pointes de flèches et de lances en silex, des poinçons en os, des instruments en corne de cerf et surtout une pirogue dans un bel état de conservation, qui semble être le plus remarquable et le plus grand spécimen connu.

Cette pirogue se trouvait enfouie dans les dépôts lacustres qui recouvrent les rives sur une certaine épaisseur. La proue est terminée par une sorte d'éperon, tandis que l'arrière s'évase comme dans les bateaux de construction moderne. Au fond et un peu sur l'arrière, se trouve une ouverture carrée de 8 centimètres de côté environ, fermée par un bouchon de chêne, et qui devait servir à établir un mât.

M. J. Feuvrier, archiviste municipal et conservateur du Musée d'archéologie de Dôle, nous adresse au sujet de cette importante découverte les renseignements qui suivent :

« Des travaux exécutés au lac de Chalain, commune de Fontenu (Jura), ont fait baisser les eaux du lac et mis à découvert une station de la pierre polie.

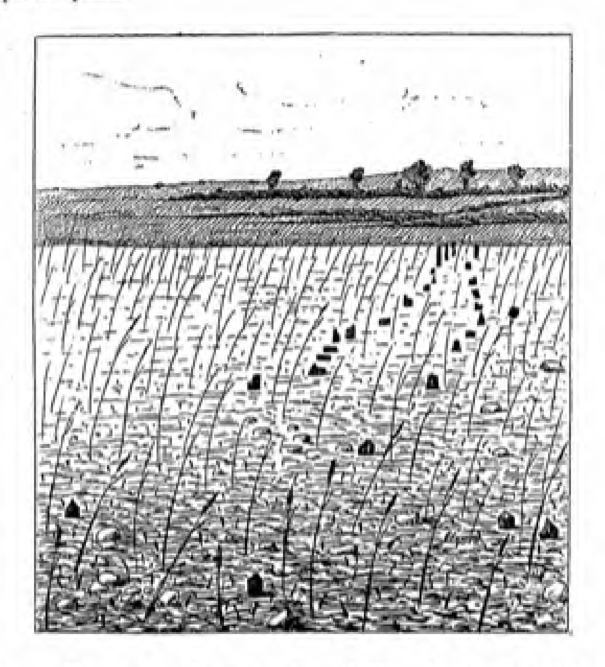


FIG. 130. — Vue de l'emplacement des palafittes du lac de Chalain (Jura), montrant les pilotis d'une passerelle qui reliait les habitations au rivage. D'après une photographie de M. J. Feuvrier.

« Je me suis rendu deux fois à Chalain. La seconde fois, le 17 juin dernier, j'ai pris trois clichés photographiques du lac. Le premier représente l'état des travaux, avec tranchée ouverte pour poser des conduites destinées à évacuer les eaux du lac sur la rivière d'Ain. Le second présente au premier plan un emplacement de cabanes que j'ai fouillées; en arrière, se voit une double ligne de pilotis, restes de la passerelle reliant la rive aux cabanes (Fig. 130). Le troisième montre au premier plan des pilotis et au fond une vue du lac.

« J'ai relevé dans cette station, qui est considérable, des débris de cabanes incendiées, des meules, des polissoirs, des broyeurs, des racloirs, des pointes de flèches, des poteries, des fusaïoles, des outils en os, des débris de cuisine, notamment des noisettes en quantité.

« La Société d'émulation du Jura, qui pratique des fouilles suivies,

a trouvé 18 haches en pierre polie, des emmanchures en bois de cerf, des objets semblables à ceux que j'ai recueillis, des débris d'arcs, des grains de blé, des poids pour tendre les filets, et une grande pirogue creusée dans un tronc de chêne, mesurant 9m 40 de longueur et 0m 85 de largeur.

« Je ne cite ici, parmi les récoltes de la Société d'émulation, que ce que j'ai vu enlever pendant que j'étais sur les lieux. »

NOUVELLES

Premier Congrès préhistorique de France.

Dans sa séance du 1er juin dernier, la Société préhistorique de France a adopté, sur la proposition de MM. E. Rivière et Marcel Baudouin, le principe de la création de Congrès français spécialement consacrés à la palethnologie. Ces réunions porteront le nom de Congrès préhistoriques de France. La première aura lieu en 1905. Le conseil de la Société est chargé d'en préparer l'organisation.

Société d'Excursions scientifiques.

La Société a fait, le dimanche 17 juillet, une excursion géologique et préhistorique dans les environs d'Étampes, sous la direction de MM. A. de Mortillet et Georges Courty. Le programme comprenait entre autre la visite d'une poche de sables granulitiques de la Sologne altérés, à Chauffour-lès-Etrechy, d'un gisement d'argile à meulières de Beauce, aux Émondants, des polissoirs néolithiques de La Briche, de l'intéressante église de Saint-Sulpice de Favières et de l'Arboretum du naturaliste Lavallée, à Segrez, parc rempli d'essences exotiques rares.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 juin.

M. E. Pottier annonce qu'il a reçu du P. Ronzevalle, par l'intermédiaire du P. Jalabert, des renseignements sur le sceau syrien, dont les journaux ont parlé et où l'on voulait lire le nom d'un contemporain du roi Salomon, Jeroboam. Après examen du sceau, dont une photographie agrandie est remise à l'Académie, le P. Ronzevalle conclut : 1° que le style du sujet gravé, un lion rugissant, se rapporte plutôt à l'époque perse ; 2° que l'inscription se lit ainsi : « de Sama, serviteur de Jerob'am. » L'attribution à Jeroboam, roi d'Israël, paraît tout à fait chimérique.

M. Homolle communique un rapport de M. Lefebvre, membre de l'Ecole française d'Athènes, sur les fouilles qu'il a faites en collaboration avec M. Bassy, membre de l'Institut français d'archéologie orientale, sur l'emplacement du village de Tehneh, en Égypte.

On a découvert un temple à moitié creusé dans la montagne et précédé d'une salle hypostyle. Les inscriptions recueillies prouvent que la ville portait, dans l'antiquité, le nom d'Achoris et que les dieux qu'on y adorait étaient Ammon, les Dioscures, Hermès et Héra. Dans les tombes on a trouvé des dédicaces en grec, des papyrus grecs et surtout coptes, des scarabées, des sceaux et des masques en plâtre très bien conservés.

M. Raymond Weil fait une communication sur un nouveau bas-relief de Snofrou au Ouady Magharah. Le monument appartient au type des monuments thinites des trois premières dynasties égyptiennes, tandis que la plupart des autres monuments de Snofrou et tous ceux de ses successeurs procèdent au contraire des modèles memphites, qui prévalent à partir de la quatrième dynastie. De Snofrou, le seul roi dont on possède des monuments certains des deux types, date donc en quelque sorte la période de transition qui embrasse la fin de la troisième dynastie et le début de la quatrième.

Il y a, d'ailleurs, de profondes analogies entre certains monuments de Snofrou et d'un roi très voisin de la troisième dynastie, dont les monuments certains sont encore du type thinite. Le passage du thinite au memphite s'est fait sans aucune solution de continuité.

M. de Mély donne lecture d'un travail sur le culte de la hache.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 6 juin.

M. Alf. Rathorsd, de l'Académie royale de Stokholm, fait connaître les résultats généraux de l'examen qu'il a fait des collections de plantes fossiles des régions antarctiques rapportées par l'expédition Nordenskiold. La flore jurassique de la terre Louis-Philippe présente une ressemblance remarquable avec les flores de même âge de l'Inde et de l'Europe, à ce point qu'on pourrait croire ces échantillons recueillis sur la côte du Yorkshire ; l'uniformité de cette flore jurassique et des conditions climatologiques dans lesquelles elle a vécu s'affirme ainsi d'une façon saisissante.

Quelques plantes tertiaires, malheureusement mal conservées, comprenant notamment des feuilles de hêtre, ont été en outre recueillies dans des dépôts marins de l'île Seymour appartenant vraisemblablement au tertiaire inférieur.

Séance du 13 juin.

M. Albert Gaudry présente une note de M. Noël, de Nancy, sur la faune des lydiennes du grès vosgien et s'exprime ainsi :

« Il y a trois ans, dit-il, le professeur de Nancy, Bleicher, si universellement aimé et honoré, mourait assassiné. Sa perte a été d'autant plus grande que c'était un géologue particulièrement ingénieux. Il avait prouvé que, dans l'est de la France, des masses immenses de terrains ont disparu. Après avoir étudié les dissolutions des assises secondaires, il avait découvert dans les grès vosgiens des galets de schistes avec des graptolites siluriens et des quartzites avec spirifers et orthis. Il en avait conclu que des terrains primaires ont existé dans des régions où il n'y en a plus de traces apparentes. C'était d'une grande importance pour l'histoire géologique de la France. Les géologues de Nancy ont eu la pieuse pensée de continuer l'œuvre de Bleicher. L'un d'eux, M. Noël, a entrepris de vastes recherches sur les galets de grès vosgiens. Il y a recueilli, sur plusieurs points différents, de nombreux fossiles dont il a déterminé les espèces. Il en a même découvert, hors des grès vosgiens, dans les alluvions modernes de la Meurthe. D'après les fossiles, il reconnait dans le silurien supérieur des Vosges les deux horizons que M. Perner a constatés en Bohême d'après les graptolites. Il reconnait aussi le dévonien. Ces recherches révèlent des événements grandioses : des disparitions de terrains entiers si complètes qu'il faut à nos géologues une sagacité extrême pour en retrouver des vestiges. L'Académie connait les phénomènes gigantesques de dénudation que notre confrère M. Barrois a mis en lumière dans ses travaux sur la Bretagne ; à l'est de notre pays, il y a eu aussi de gigantesques dénudations.

LIVRES ET REVUES

Léon de Vesly. — **Biographie de M. Charles-Henry Benner.** (Extrait du *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1903.)

Benner, né à Mulhouse le 3 novembre 1821 et mort à Rouen le 17 juillet 1903, fut un des préhistoriens les plus distingués de Normandie. Il a surtout exploré le canton de Darnétal et réuni une intéressante collection de silex paléolithiques, qui sont aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle de Rouen. Ces objets viennent en grande partie du gisement moustérien de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, des ballastières d'Oissel et de la briqueterie du Bel-Évent, à Saint-Aignan près Rouen.

La découverte du Bel-Évent fut, sinon la première, tout au moins la seconde, faite en France, et dans laquelle des silex taillés étaient signalés dans l'argile des plateaux. Rendant un juste hommage à Benner, de Vesly en rapporte la genèse, qui est peu connue.

Léon Lefebvre, actuellement préparateur à l'École polytechnique, avisa un jour Benner des trouvailles faites dans la briqueterie, alors exploitée par son père. Benner en informa à son tour de Vesly et se rendit avec lui à Saint-Aignan, où ils furent agréablement surpris de voir une quantité de pointes et d'éclats de silex que les ouvriers avaient recueillis à leur intention. Mis au courant de la découverte par de Vesly, G. de Mortillet la fit connaître au monde savant.

Depuis lors, Bucaille, Lancelevée, Dubus et nombre d'autres palethnologues ont fait des trouvailles semblables dans les argiles de la Seine-Inférieure, qui leur ont fourni de beaux et nombreux instruments acheuléens et moustériens.

Eugène Garrisson. — **Sur un coup de poing en basalte trouvé à Royat (Puy-de-Dôme).** (Extrait des *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*. Congrès de Montauban, 1902.)

Le coup de poing signalé dans cette note a été trouvé en 1901, à Royat (Puy-de-Dôme), sur les pentes de l'ancien volcan de Gravenoire, à quelques centaines de mètres de la station balnéaire, dans un petit sentier encombré de scories et de débris de basalte. Cet instrument, dont la pointe assez aiguë est cassée, a grossièrement une forme amygdaloïde. Il mesure 185 millimètres de longueur, 110 millimètres de largeur et 48 millimètres d'épaisseur. Il devait avoir, lorsqu'il était entier, environ 21 centimètres de long.

Une de ses faces est obtenue d'un seul coup, sans trace de retouches, et porte près de la base un conchoïde de percussion très net, partant d'un plan de frappe perpendiculaire à cette face. Près du conchoïde, une esquille a été enlevée par la violence de la percussion. La cassure conchoïdale est tellement accusée que la face entière est bombée sur presque toute sa longueur.

La face opposée, fortement renflée, présente deux modes de taille :

1° Enlèvement de grands éclats obliques sur l'arête supérieure dans le but d'amincir l'instrument vers la pointe.

2° Enlèvement de petits éclats sur les côtés pour aviver les tranchants.

Bien que grossière, cette pièce présente des caractères indéniables de taille intentionnelle. C'est le premier coup de poing en basalte qui ait été recueilli.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le basalte, qui été employé pendant les temps paléolithiques pour la confection de lames et d'éclats, comme ceux rencontrés dans la Haute-Loire, près de Saint-Arcons, ait servi plus anciennement à la fabrication des coups de poing, dans les régions où le silex fait défaut. Cette roche se taille assez facilement et elle est suffisamment dure pour pouvoir être avantageusement utilisée, ce qui n'a pu échapper à nos ancêtres des époques chelléenne et acheuléenne, qui étaient déjà d'habiles chercheurs et tailleurs de pierre.

F. Mazauric, G. Mingaud et L. Vedel. — **La grotte de Meyrannes (Gard). Époque néolithique et époque du bronze.** (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Nîmes*, 1904.)

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans la Revue les découvertes faites en 1903 dans la grotte des Buissières, à Meyrannes. Les auteurs de la brochure que nous allons résumer donnent à ce sujet des renseignements très précis et très complets, permettant de se rendre un compte exact de l'importance des restes archéologiques que renfermait cette grotte.

La grotte fut mise à découvert par deux ouvriers qui exploitaient une carrière située sur le bord de la Cèze, à quelques mètres du pont de Gammal. En y pénétrant par un étroit boyau, ils se trouvèrent en présence de plusieurs squelettes chargés de bracelets en bronze De nombreux visiteurs, attirés par le bruit fait autour de la découverte, vinrent voir la grotte. Chacun voulut emporter un souvenir. Tous les objets furent ainsi dispersés et les squelettes eurent fort à souffrir de ces fâcheuses visites.

Grâce à M. L. Vedel, de Molières, et au concours de quelques autres personnes, on parvint heureusement à réunir la plupart des pièces prises dans la grotte. Elles sont actuellement déposées au Musée de Nîmes. Des fouilles furent ensuite entreprises par M. Thomas.

Fréquentée à différentes époques, la grotte des Buissières a servi d'abri pendant la période néolithique et de caveau sépulcral à l'âge du bronze. Le sol en est très accidenté et fortement incliné vers le fond.

Dans la partie supérieure, le plancher devient horizontal, formant comme une plate-forme, au devant de laquelle s'ouvrait l'entrée primitive, obstruée dès les temps préhistoriques, suivant toute apparence. C'est ce point que les néolithiques ont choisi comme refuge, tout au moins temporaire. M. *Thomas a recueilli là*, au-dessous d'une croûte stalagmitique, quantité d'instruments en os et en silex, ainsi que des tessons de poterie, sans compter de nombreux ossements d'animaux pouvant être considérés comme des restes de cuisine.

Cette faune comprend : le bœuf, la chèvre, le mouton, le cochon, le cheval, le renard, le blaireau et le lapin. On a, en outre, rencontré une carapace de tortue ordinaire, Cistude d'Europe, qui a peut-être servi d'écuelle, et des valves de mulettes d'une forme très voisine de l'*Unio Aramonensis* et de l'*Unio Vardonicus* de Locard qui se trouvent encore dans le Rhône, au confluent du Gardon.

Les poteries sont de deux sortes : 1° Une poterie grossière, non lustrée, à ornements tout à fait sommaires, épaisse de 10 à 15 millimètres. Les grains de spath disséminés dans la pâte sont assez volumineux. Il s'agit généralement de grands vases, à forme évasée, dont le diamètre d'ouverture varie de 25 à 30 centimètres, et la hauteur de 30 à 60 centimètres. 2° Une poterie plus fine, dont les grains sont plus menus et l'épaisseur souvent inférieure à 5 millimètres. La surface est généralement recouverte d'une matière charbonneuse, noirâtre ou jaunâtre, à laquelle on a donné une sorte de lustré ou poli caractéristique. Les vases de petites dimensions, bols, écuelles, pots, tasses, etc., appartiennent à cette catégorie. Leurs ornements sont plus soignés.

L'ornementation des vases est cependant le plus souvent peu compliquée. Elle peut intéresser à la fois le rebord, le col et la panse. Ce sont des bourrelets, posés après coup et garnis d'impressions fréquemment faites avec le doigt. Les pastillages sont communs et offrent parfois les dimensions de véritables mamelons. Ils sont souvent groupés sur plusieurs rangs parallèles. Les lignes parallèles en creux ou en relief sont très employées. Ordinairement, elles sont horizontales; mais il n'est pas rare de rencontrer des alternances de lignes verticales, horizontales et même obliques. Il y a aussi quelques dessins en dents de loup. Les lignes courbes sont excessivement rares.

La céramique des Buissières offre, comme moyen de suspension, des trous, des mamelons isolés ou groupés par deux ou par trois, des mamelons perforés, soit verticalement, soit horizontalement, et même des anses véritables.

En fait de silex, les vulgaires éclats, les nucléus et les percuteurs sont extrêmement rares. Les pièces travaillées les plus abondantes sont des lames finement retouchées et longues de 6 à 9 centimètres.

Il n'a été trouvé qu'une seule hache polie, en roche verdâtre, serpentineuse.

Les gros cailloux de la Cèze ont fourni deux polissoirs en gneiss et de nombreux broyeurs et meules généralement en grès.

Comme objets en os, on peut citer une vingtaine de poinçons. Les plus gros sont en os longs de chèvre ou de mouton et les plus petits sont des tibias de lapin. On remarque aussi des lissoirs faits avec des côtes de bœuf.

La parure est re,résentée par un certain nombre de pendeloques percées d'un trou de suspension : deux sont des humérus de petits animaux, deux probablement de métatarsiens de renard, deux des axes osseux de cornes de chèvre, deux des plaquettes d'os polies, deux paraissent êtres de l'ivoire, et une est en défense de sanglier.

Toute cette industrie appartient à l'époque robenhausienne. La grotte, d'ailleurs humide et exiguë, a dû être abandonnée avant l'introduction du bronze. Il n'a été trouvé aucun objet en métal au sein du gisement néolithique. Tous les objets en bronze recueillis aux Buissières gisaient dans les parties les plus profondes de la grotte, avec les squelettes. Cette dernière avait alors complètement changé de destination.

Le nombre des corps retrouvés s'élève à environ une douzaine, savoir : trois dans une chambre située à droite et au-dessous de la plate-forme ; quatre dans un boyau formé par les interstices des gros blocs éboulés et situé sous le plancher de la grotte ; les autres au fond de la grotte, non loin du cours souterrain de la Cèze.

Le Musée de Nimes possède des débris de sept ou huit de ces squelettes, mais les ossements sauvés sont malheureusement en très mauvais état. Cela est d'autant plus regrettable que les sépultures de Meyrannes, parfaitement datées, auraient pu nous fournir de très précieux renseignements sur les hommes de l'âge du bronze, que nous ne connaissons pour ainsi dire pas.

Les morts ont été déposés dans les parties les plus cachées de la grotte avec tous leurs bijoux. Leur parure consistait surtout en bracelets. On estime que chaque squelette devait avoir de six à huit bracelets, ce qui porte leur nombre à près de 80. La plupart ont été dispersés. Les plus intéressants, une trentaine, sont à présent au Musée de Nîmes. Ils sont de dimensions variables, depuis 4 jusqu'à 8 centimètres d'ouverture. Tous les squelettes, aussi bien ceux d'enfants et d'hommes que ceux de femmes, en étaient pourvus.

Ces bracelets sont tous ouverts et d'un type à peu près uniforme, à extrémités souvent amincies. Ils sont ornés de fines gravures au burin assez variées. Deux d'entre eux sont composés d'une tige torse. Un seul, en forme de ruban, est orné de cinq côtes obtenues par le moulage.

Outre les bracelets, on a encore rencontré divers autres objets :

Six bagues, dont quatre formées d'un mince ruban de métal faisant deux ou trois tours de spire, et deux complètement fermées.

Des perles composées d'un ruban enroulé en spirale et formant un petit tube.

Une rondelle faite d'un fil de métal en spirale.

Un disque percé au centre, qui a pu servir de tête à une grande épingle.

Une pendeloque en forme de boucle ovale avec renflement à la partie inférieure, rappelant certaines pièces trouvées dans les terramares de la Haute-Italie.

Enfin une lame de poignard, longue de 9 centimètres, avec deux rivets à la base, dont un est en cuivre rouge.

Toutes ces pièces sont en bronze. L'analyse d'un fragment de bracelet faite par M. Broche a révélé la présence de 13 °/₀ d'étain.

Le mobilier funéraire de Meyraunes appartient certainement à l'âge du bronze. La forme des bracelets et de la lame de poignard permet même d'être encore plus précis et de l'attribuer sans hésitation à la première époque du bronze, à l'époque morgienne, qui ne nous a jusqu'à ce jour livré que de très rares sépultures.

P. du Chatellier. — **Sépulture sous tumulus à Berrien (Finistère).** (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1904.)

Dans cette notice, P. du Chatellier nous signale une très intéressante pierre à cupules découverte dans la commune de Berrien (Finistère).

En défrichant la garenne du Goarem-Névez, à 600 mètres à l'ouest du village de Trédudon-le-Moine, sur un petit plateau situé au pied d'un des sommets des montagnes d'Arrhées, le propriétaire du terrain rencontra une petite butte de terre enveloppant un monceau de pierres. Sous ces pierres se trouvait une grande dalle de schiste, qui recouvrait une poche creusée au-dessous de la surface du sol environnant, jusqu'au sous-sol rocheux, et remplie de terre argileuse mêlée de charbon.

Épaisse de 9 à 12 centimètres, cette pierre a 1 mètre de large à une extrémité, 1m 40 à l'autre; 1m 60 de long sur un de ses bords et 1m 85 sur l'autre. Elle porte sur une de ses faces 89 cupules de dimensions différentes, en partie assez profondément creusées. Les plus grandes ont 4 centimètres de diamètre. Une 90e traverse complètement la dalle, formant un trou de 10 centimètres de diamètre. Ce trou a été percé en attaquant le pierre sur les deux faces, méthode fréquemment employée pour confectionner les trous des pendeloques néolithiques.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

COTES-DU-NORD

Saint-Brieuc. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1872 (Cons. : Hamon). Histoire naturelle. Ethnographie (Kabylie, Chine). Archéologie locale ; numismatique.

Dinan. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1840 (Cons. : Le Roux). Histoire naturelle. Préhistorique. Gallo-romain, provenant principalement de Corsen (vases, lampes, camées, statuettes en terre et en bronze).

CREUSE

Guéret. — Musée de la ville, à l'Hôtel de Ville (Cons. : de Cessac et Pineau) ; fondé en 1832 par la Société des sciences naturelles et d'antiquités de la Creuse, qui le céda en 1837 à la municipalité ; la Société s'en réserva cependant l'administration. Le local actuel est insuffisant ; une loterie a été organisée, en vue de réunir des fonds pour l'édification d'un nouveau musée. Belle série d'histoire naturelle, comprenant une grande quantité d'objets de provenance locale. Ethnologie, ethnographie (tête humaine tatouée de la Nouvelle-Zélande). Préhistorique : paléolithique des grottes de la Madeleine et des Eyzies ; néolithique du lac de Zurich. Belle série locale de l'âge du bronze (soixante et une haches, deux épées, pointes de lances, creusets, colliers). Antiquités égyptiennes. Gallo-romain local, collection intéressante (verreries, poteries, mosaïques, lampes et statuettes en terre et en bronze, bagues en or, sarcophage, inscriptions). Antiquités franques. Numismatique.

Aubusson. — Musée, au château (Cons. : A. Jorrand).

DORDOGNE

Périgueux. — Musée de la ville, fondé en 1835 (Cons. : de Fayolle ; attaché : M. Féaux). Autrefois installé dans l'ancien couvent des Augustins, il vient d'être complètement réorganisé et un local nouveau, récemment construit, lui a été consacré. Histoire naturelle de la région (Belle défense de mammouth, trouvée à Pombonne, près Bergerac). Ethnologie : squelette humain, quaternaire, trouvé à Raymonden ; crâne de la grotte de Campniac ; deux crânes d'indiens de la République Argentine. Ethnographie. Préhistorique : très belle série locale ; station solutréenne de Jean-Blanc (magnifiques lances en feuille de laurier et flèches à cran) ; station magdalénienne des Soucis, commune de Lalinde (fouilles du capitaine Masson), deux cents os gravés ; nombreuses pièces du Lot-et-Garonne, provenant de la collection de l'abbé Landesque ; belle épée en bronze, du tumulus de Barrières (Lot) ; curieuse hache plate en cuivre. Antiquités égyptiennes et grecques. Belle collection gallo-romaine locale. Série franque du Périgord et de la Somme. Numismatique.

Bergerac. — Musée municipal. (Cons. : Imbert).

NÉCROLOGIE

Le 17 juin 1904, est mort à Saint-Omer, dans sa soixante-quatorzième année, Henry Taffin de Givenchy. Archéologue érudit, esprit élevé et homme de dévouement, notre regretté collègue était président de la Commission du Musée de Saint-Omer. Il a pris une part active au développement et au classement des belles collections que possède cet établissement.

Henry de Givenchy appartenait à une famille dont les membres s'occupent depuis plusieurs générations d'archéologie et ont donné de nombreux travaux dans les mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie. Son fils, Paul de Givenchy, qui suit les traditions de famille, a publié l'année dernière, dans notre revue, un intéressant article sur les haches en pierre polie.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 9 SEPTEMBRE 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

SUR UN BANDEAU EN OR
AVEC FIGURES SCYTHES
DÉCOUVERT DANS UN KOURGAN
DE LA RUSSIE MÉRIDIONALE

Par **A. MILLER et A. de MORTILLET**

(D'après des notes communiquées par M. Heuzé).

Plusieurs siècles avant notre ère, les bords de la mer Noire et les steppes de l'Europe orientale étaient habités par des peuplades diverses, que nous connaissons en bloc sous le nom de Scythes. Ce nom, hâtons-nous de le dire, n'a aucune valeur ethnique, car il englobe des populations d'origines fort différentes. Il n'indique pas non plus un état social déterminé. Hérodote, auquel nous devons certainement les meilleurs renseignements que nous possédions sur les Scythes, mentionne, dans la description très détaillée qu'il nous a laissée : des tribus nomades, des tribus d'agriculteurs, des éleveurs de chevaux et des Scythes régnants, tribus dominantes, qui gouvernaient l'immense contrée, si étrangement peuplée, à laquelle on a donné le nom de Scythie.

La linguistique comparée ne nous apprend rien de plus que les textes. C'est tout juste si l'on peut, dans l'état actuel de nos connaissances, tenter quelques rapprochements, qui sont bien loin d'être suffisants pour permettre d'établir une théorie quelconque sur l'origine de ces peuples inconnus.

Seules, les sciences anthropologique et archéologique, avec la précision de leurs méthodes, les preuves matérielles qu'elles apportent, sont capables de jeter un peu de lumière sur la période scythe, une des plus obscures de l'histoire des régions qui nous occupent.

D'après les historiens grecs, une partie des Scythes étaient en relations constantes avec les nombreuses colonies helléniques établies dans leurs parages et faisaient de fréquents emprunts à la belle civilisation qui y florissait. Sur ce point les données fournies par l'archéologie sont d'accord avec les récits des auteurs anciens. Elles confirment l'existence de ces contacts. Les nécropoles scythes offrent de nombreux exemples de curieux mélanges. On y trouve souvent de véritables chefs-d'œuvre du meilleur style grec associés à des objets purement barbares, d'une facture grossière et primitive.

Outre les influences grecques que nous venons de signaler, on observe encore dans l'industrie scythe, principalement dans les représentations d'animaux fantastiques, tels que des griffons, et dans l'ornementation de nombreuses plaquettes d'or qui servaient à décorer le vêtement et le harnachement, des traces d'un art plus oriental, l'ancien art persan. Enfin, sur d'autres pièces, il est facile de reconnaître de très intimes rapports avec les antiquités appartenant à la civilisation dite ouralo-altaïque, antiquités recueillies pour la plupart dans la Sibérie occidentale et dans l'Asie centrale.

Le mobilier archéologique que l'on rapporte en Russie à la période scythe présente une foule d'objets intéressants, mais il en est parmi eux quelques-uns de plus particulièrement précieux. Ce sont quelques plaquettes d'or et deux vases en métal sur lesquels sont figurés des Scythes[1]. Un de ces vases est en argent et a été trouvé dans le kourgan de Tchertomlik, près de Nikopol, sur le Dniepr. L'autre est en or et vient du tumulus de Koul-Ob (Fig. 131), près de Kertch (Crimée).

Ces vases, qui datent du IVe siècle avant notre ère, nous

1. Voir les dessins et une description détaillée dans : Tolstoï et Kondakoff, *Les antiquités russes dans les monuments de l'art.*

montrent des guerriers barbus dans diverses scènes de leur vie. Nous y voyons des hommes occupés à capturer, dompter et dresser des chevaux à demi sauvages, un guerrier



Fig. 131. — Vase en or du kourgan de Koul-Ob (Crimée).

s'entretenant avec son chef, un autre tendant la corde de son arc, un troisième arrachant une dent à un de ses compagnons, un quatrième pansant au moyen d'une bandelette la jambe d'un blessé.

Le type physique ainsi que le costume des Scythes représentés dans ces tableaux sont très caractéristiques. Tous portent de longs cheveux tombant sur les épaules et, si l'on excepte les jeunes gens, ils ont tous une barbe fournie. Leurs traits sont sévères et accentués. Ils n'ont, visiblement, rien de commun ni avec les Turcs ni avec les Mongols.

Le costume consiste en une veste ou blouse d'une coupe particulière, ouverte sur le devant et serrée à la taille par une ceinture; un pantalon long et flottant; des bottes molles attachées à la cheville; un bonnet pointu descendant jusque sur le cou et rappelant le bachlik des Caucasiens actuels. Le bonnet, la blouse et surtout le pantalon sont parfois ornés de dessins assez variés.

L'arme la plus communément figurée est l'arc, qui était porté dans un étui pendu à la ceinture, au côté gauche, et servant en même temps de carquois. Quelques guerriers sont, cependant, armés de lances.

En dehors de la Russie méridionale, on ne connaît que de très rares figures pouvant être regardées comme représentant des Scythes. Nous nous bornerons à citer celles reproduites sur les bas-reliefs du grand escalier qui conduisait aux palais de Persépolis, dans le long défilé des peuples tributaires de la Perse apportant les produits de leur pays et de leur industrie.

Les indications si importantes que nous devons aux belles pièces de Koul-Ob et de Tchertomlik viennent d'être confirmées et complétées par une découverte nouvelle, faite récemment par un archéologue russe, M. Heuzé.

Nous devons d'abord dire quelques mots des circonstances dans lesquelles a eu lieu la découverte. En explorant les environs de Sakhnovka, dans le district de Kanev, gouvernement de Kiev, M. Heuzé a rencontré au-dessus de la route qui va de ce village au hameau de Korsoun, sur une rangée de collines longeant la rive gauche de la rivière Ross, onze kourgans plus ou moins ruinés. Il fouilla neuf de ces tumulus. Mais il était visible que la plupart d'entre eux avaient déjà été violés à différentes époques par des chercheurs de trésors. Les mieux conservés ne donnèrent que très peu de choses : un petit miroir en bronze, un couteau en fer avec manche en os, des fragments de poterie et autres débris sans grande valeur. Un seul de ces tombeaux, bien que saccagé depuis fort longtemps, contenait encore deux objets très remarquables, que les pilleurs n'ont pas aperçus ou qu'ils ont oubliés. Ce tumulus avait environ 100 mètres de circonférence, 32 mètres de diamètre et 4m 35 de hauteur.

A une profondeur de 5m 50 au-dessous de son sommet se trouvait une argile jaune clair, dans laquelle était creusée une fosse rectangulaire de 6 mètres sur 5, orientée de l'ouest à l'est. Les parois, portant des traces évidentes de feu, étaient par places de couleur rouge brique et dans d'autres de couleur noirâtre. Dans le sol de cette chambre étaient plantées huit colonnes en chêne de 0m 30 de diamètre. Il y en avait une à chacun des angles et les quatre autres étaient placées au milieu des parois. Sur ces piliers reposait un plafond composé d'épaisses pièces, également en chêne, plates en dessous et bombées au-dessus. Des poutrelles posées en travers soutenaient cette couverture formant toit. Comme ont permis de le constater les quelques vestiges encore conservés, les piliers, distants de 1m 50 à 1m 75 l'un de l'autre, étaient réunis dans le haut par des solives encastrées dans des entailles ménagées à leur sommet. Dans le bas, se trouvaient des gouttières de 15 centimètres de largeur sur 10 de profondeur, creusées dans le sol de la chambre. Tout porte à croire que ces rainures ont dû recevoir des pièces de bois placées entre les piliers, soit pour consolider l'ensemble, soit pour établir un plancher. Les parois elles-mêmes ont peut-être été recouvertes de planches, formant ainsi une sorte de caisse.

Le toit était à 4m 50 de profondeur du point culminant du kourgan et le fond de la fosse à 7m 50, ce qui donne à la chambre une hauteur de 3 mètres. L'espace qui existe entre les murs et les colonnes était suffisant pour qu'un homme puisse y circuler à l'aise.

L'entrée de la chambre s'ouvrait sur le côté nord. Elle était en forme de voûte et mesurait 1m 50 de hauteur sur 0m 80 environ de largeur à sa partie inférieure. On y accédait par un couloir en pente, de 19 mètres de longueur, partant d'un trou en forme d'entonnoir.

A l'intérieur de ce caveau, tout avait été si complètement bouleversé par les gens qui l'ont pillé, qu'il a été totalement impossible de se faire la moindre idée des dispositions de la sépulture qu'il a dû abriter. Contentons-nous donc de signaler ce qu'on y a recueilli.

M. Heuzé a rencontré au fond même de la fosse, dans sa partie nord-est, des fragments d'amphore ; au centre du

tombeau des morceaux d'un petit vase en terre rougeâtre ; et vers la paroi sud quelques os d'animaux ayant passé au feu. Près d'eux se trouvaient des traces vertes d'oxyde laissées par un objet en bronze disparu, un anneau en fer et du charbon.

Quand la chambre fut complètement nettoyée, on attaqua les huit trous dans lesquels étaient plantés les piliers. Ce qui restait de ces piliers fut extrait, et en vidant la cavité qu'occupait celui qui était situé dans l'angle sud-est, un ouvrier rejeta avec sa pelle un grand anneau en électrum et ensuite une feuille d'or pliée en forme de rouleau.

Ces deux dernières pièces sont fort belles. La première se compose d'un gros fil uni d'électrum, épais de 4 millimètres et long de 57 centimètres, enroulé en cercle avec les bouts repliés l'un sur l'autre. C'est un torque, analogue comme forme à celui qui a été trouvé sur le squelette de guerrier du kourgan de Tchertomlik.

La seconde offre le plus grand intérêt pour l'étude de l'antiquité scythe. Nous allons en donner une description détaillée, empruntée en grande partie à M. Heuzé. Elle consiste en une mince plaque en or d'un très haut titre, de forme rectangulaire, avec les angles arrondis. Sa longueur est de 36 centimètres et sa largeur de 10 centimètres. Le bord supérieur et les deux côtés sont garnis d'une rangée de nombreux petits trous, du diamètre d'une fine aiguille, qui ont certainement servi à la fixer au moyen d'un fil sur de l'étoffe ou sur du cuir. Le bord inférieur seul est privé de trous.

Cette plaque est richement ornée de dessins au repoussé. Dans le bas, au-dessous de trois lignes en relief, se trouve une bande décorée d'un rang de demi-oves, grossière imitation d'une ornementation de style grec. Le dessus est occupé par dix figures humaines formant plusieurs groupes (Fig. 132).

Au milieu de la plaque est une femme assise sur un trône. C'est évidemment une personne importante, à en juger par la place d'honneur qu'on lui a donnée dans la composition, peut-être bien une tzarine, comme le dit M. Heuzé. Elle est vêtue d'une longue robe, et sa coiffure rappelle celle des paysannes de l'Ukraine. Cette coiffure,

encore en usage aujourd'hui, se retrouve du reste à travers toute l'histoire de la Russie méridionale. Nous la voyons chez une Grande-Duchesse de Kiev, au XIe siècle[1], et chez les femmes mariées du temps des Hetmans. Notre tzarine tient dans la main gauche un miroir et dans la droite un vase, dont elle paraît s'apprêter à verser le contenu, que nous pouvons, avec Heuzé, supposer être du vin, dans une corne que lui tend un guerrier agenouillé devant elle.

Une plaquette d'or, trouvée dans le tombeau de Koul-Ob, présente un sujet presque identique : une femme assise dans un fauteuil et tenant un miroir en main (Fig. 133).

La figure suivante est le guerrier agenouillé aux pieds de la tzarine. Il a la tête nue, comme tous les hommes représentés sur la feuille d'or que nous examinons. Les cheveux, aussi bien que la barbe et les moustaches, sont longs. Il est



Fig. 132. — Plaque en or d'un des kourgans de Saklnovka (gouvernement de Kiev).

1. Dans un manuscrit russe du XIe siècle, connu sous le nom de

vêtu d'une blouse ouverte ou veste assez courte, s'allongeant légèrement en pointe sur le devant. A sa gauche pend un carquois attaché à la ceinture, contenant un petit arc scythe. La main gauche tient une longue corne à boire; la droite est appuyée sur un glaive dont la pointe repose sur le sol.



Fig. 133. — Plaquette en or du kourgan de Koul-Ob (Crimée).

Derrière le trône de la tzarine, un jeune garçon imberbe agite de la main gauche une sorte d'éventail. Ce page, presque un enfant, est la seule personne du tableau qui soit représentée debout.

A droite de la deuxième figure décrite, nous remarquons un musicien accroupi, jouant d'une espèce de cithare, de forme très originale. Cet instrument, dont les bras sont fixés au haut d'une boîte sonore longue et plate, est d'un type peu connu.

Nous trouvons cependant quelque chose d'approchant parmi les lyres représentées sur certains monuments grecs

La main gauche du musicien est placée sur les cordes. Les sons qu'il tire de son instrument accompagnent peut-être un chant; son visage semble avoir un air inspiré. Dans le vêtement, nous remarquons une particularité tout à fait exceptionnelle sur les images de Scythes ; c'est une espèce de capuchon rabattu sur le dos.

Après le musicien, et lui tournant le dos, nous voyons un jeune homme imberbe, un genou en terre. Il tient dans la main gauche, élevée à la hauteur de la tête, un vase semblable à celui que porte la tzarine. Dans la droite est une corne, qu'il présente à un compagnon placé en face de lui et versant du vin d'une amphore à fond pointu terminé par un gros bouton.

Cette amphore est précisément ce qu'il y a de plus intéressant dans le groupe. Elle a la forme d'une toupie et deux anses relient le goulot à la panse. Celle-ci est ornée,

« Recueil de Sviatoslaw », contenant les portraits de la famille du grand-duc de Kiev.

dans toute sa longueur, de cannelures ou côtes longitudinales. C'est là un modèle qui n'est pas rare dans le mobilier funéraire des tombes scythes. Le dessin ci-joint (Fig. 134) en montre un exemplaire à peu près identique.

Entre les deux échansons, au-dessous de l'amphore, est une terrine ou un bassin, dans lequel sont placés trois petits vases semblables à ceux déjà mentionnés. Ces petits vases, à large col et à fond rond, appartiennent également

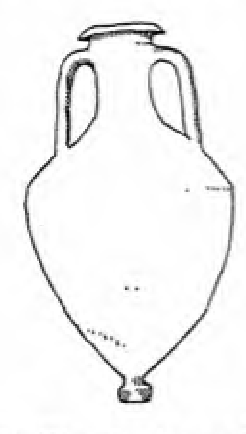


Fig. 134. — Amphore en terre cuite d'un des kourgans de Rijanovka (gouvernement de Kiev).



Fig. 135. — Vase en argent d'un des kourgans de Rijanovka (gouvernement de Kiev).

à un type assez connu. Ils sont toujours en argent et, parfois, artistement décorés, comme le spécimen dont nous donnons le dessin (Fig. 135). M. Heuzé croit que la question de la destination de ces vases est parfaitement résolue par les images de la plaque d'or de Sakhnovka. Il estime qu'ils tenaient lieu de coupes et servaient de vases à boire. Les trois petits vases à fond arrondi reposant dans le bassin auraient été, selon lui, ainsi placés, soit pour leur donner une stabilité plus grande, soit pour rafraîchir la boisson qu'ils contenaient.

Il nous reste à décrire quatre personnages, situés au bout opposé de la plaque, derrière le page, et formant deux groupes distincts. L'un de ces groupes représente deux

Scythes embrassés, buvant dans une même corne. Ils sont tous deux accroupis et l'un d'eux porte un carquois pendu le long de la cuisse gauche. Comme la figure de la tzarine, cette scène de fraternisation était déjà connue. Elle se retrouve sur une plaquette d'or provenant de Koul-Ob (Fig. 136).

Enfin, le dernier groupe, un des plus curieux, représente deux hommes agenouillés se disposant à tuer un mouton. Le premier tient dans la main gauche un glaive; sa main droite est élevée et étendue au-dessus de la tête d'un second personnage, tourné dans le même sens que lui et ayant le bras gauche ramené derrière le dos. Devant eux on aperçoit la tête d'un bélier, reconnaissable à ses cornes enroulées. L'habillement du second personnage diffère un peu de celui que portent les autres. Au lieu du kaftan écourté et probablement garni de fourrure que l'on observe en général, il a un vêtement plus léger, blouse ou chemise, dont les manches sont retroussées au-dessus du coude. Son bras est, comme nous l'avons déjà dit, fortement replié en arrière en un mouvement indiquant un vigoureux effort.



Fig. 136. — Plaquette en or du kourgan de Koul-Ob (Crimée).

Cette scène, qui n'est pas très claire par suite de l'inexpérience de l'artiste qui l'a composée, peut s'expliquer de diverses façons. C'est peut-être un simple abatage d'animaux pour fournir la chair nécessaire à un festin. Pour sa part, M. Heuzé y voit, non sans quelque vraisemblance, un sacrifice. Le personnage levant une main vers le ciel serait, en ce cas, le sacrificateur invoquant les dieux avant d'immoler la victime.

Mais là encore deux hypothèses se présentent. On peut se demander quelle est au juste la victime? Si nous supposons que la main gauche du deuxième personnage, si bizarrement rejetée en arrière, était liée sur les reins avec la main droite, nous avons de fortes raisons de croire qu'il s'agit ici d'une victime humaine, de quelque prisonnier offert en sacrifice. L'attitude du sacrificateur semblerait

presque confirmer cette manière de voir. En admettant, au contraire, que la main en question retenait une corde attachée au cou du bélier, c'est cet animal qui devient la victime. Nous pouvons alors reconnaître dans le second personnage un aide maintenant la victime, au moyen d'une corde qu'il a passée autour de ses reins, pendant que le sacrificateur fait des prières. La présence seule du mouton est un puissant argument en faveur de cette dernière interprétation.

Telles sont les figures que nous offre le précieux bandeau d'or de Sakhnovka. Nous y trouvons, à côté de sujets déjà représentés ailleurs, comme la femme au fauteuil et les guerriers fraternisant, des sujets entièrement nouveaux, comme le joueur de cithare, les échansons et les sacrificateurs.

L'ensemble forme un véritable tableau, représentant sans doute des gens réunis pour quelque solennité, quelque fête, accompagnée de musique, de sacrifices et d'abondantes libations.

Cette remarquable pièce a un caractère plus archaïque, plus barbare tout au moins, que les vases de Nikopol et de Koul-Ob. La composition en est plus naïve et plus embarrassée. Il est peu probable que ce soit l'œuvre d'un orfèvre grec.

Mais les personnages représentés ont le même type physique et le même costume que ceux qui figurent sur les autres documents scythes.

Certains détails reproduits sur le bandeau : les petits vases globuleux, l'amphore, le miroir rond, entre autres, correspondent parfaitement avec les données archéologiques fournies par les fouilles exécutées dans les tombeaux scythes.

Nous pouvons donc attribuer sans hésitation la belle pièce recueillie par M. Heuzé à l'époque scythe.

Il nous faut encore dire quelques mots au sujet de la destination de cette feuille d'or. Était-ce un diadème, ainsi que le prétend M. Heuzé? Ce n'est pas du tout démontré. On pourrait tout aussi bien la considérer comme une ceinture, car elle ressemble, par sa forme et par ses dimensions, aux plaques de métal parfois décorées de figures dont on se

ceignait la taille au premier âge du fer. Elle a pu également être appliquée sur un vêtement, ce mode d'ornementation ayant été d'un fréquent usage chez les Scythes. C'est d'ailleurs, pour l'instant, une question secondaire.

En ce qui concerne la reproduction sur la plaque de Sakhnovka de deux des images déjà rencontrées à Koul-Ob, cette similitude tient sans doute à ce que c'étaient des sujets très populaires chez les Scythes, bien faits pour inspirer les artistes, qui, par conséquent, les répétaient souvent.

Pour conclure, nous rappellerons que l'on comprend sous le nom général de Scythes plusieurs peuples différents. Les tribus guerrières qui dirigeaient et gouvernaient le pays ont seules été représentées sur les vases et les plaques d'or que nous venons d'examiner. Elles offrent un type humain nettement déterminé. Nous ne pouvons citer qu'une exception : c'est le jeune homme tenant une amphore, figuré sur le bandeau de Sakhnovka. Sa physionomie paraît franchement mongole, mais cette ressemblance n'est-elle pas purement accidentelle ?

Nous avons le ferme espoir que les antiquités scythes, parmi lesquelles on compte déjà d'incontestables chefs-d'œuvre artistiques, de véritables trésors archéologiques, et les restes humains contemporains, que l'on a jusqu'à présent beaucoup trop négligés, nous permettront un jour d'établir scientifiquement ce qu'était ce peuple mystérieux, qui semble avoir disparu depuis un certain nombre de siècles, mais dont les usages et les coutumes se sont en partie conservés chez d'autres peuples et notamment chez les Slaves.

La belle découverte de M. Heuzé présente à ce point de vue une très réelle importance. Bien que remontant à 1901, elle est restée jusqu'à ce jour presque totalement ignorée. Elle s'est ressentie de la méfiance exagérée dans laquelle on est tombé à la suite du bruit fait autour de la tiare fausse du Musée du Louvre. La feuille d'or de Sakhnovka semble, pourtant, réunir toutes les garanties désirables d'authenticité et mérite de sortir de l'ombre où on l'a trop longtemps laissée. C'est pourquoi nous avons tenu à la publier.

CONGRÈS

DE

L'ASSOCIATION FRANÇAISE

A GRENOBLE

L'Association française pour l'avancement des sciences a tenu cette année à Grenoble, du 4 au 11 août, sa 33e session.

La section d'anthropologie, présidée par M. le docteur Bordier, a été particulièrement brillante par le nombre et la valeur des travaux présentés.

Parmi les communications pouvant intéresser les préhistoriens, nous signalerons les suivantes :

Ernest Chantre. — *L'industrie éolithique dans la vallée moyenne du Nil.* A côté de silex taillés recueillis à la surface du sol, au pied des falaises qui bordent la vallée du Nil, M. Chantre a montré des pièces analogues qu'il a eu la bonne fortune de trouver en place dans une couche d'alluvions située dans la falaise même, à une assez grande hauteur. L'absence d'instruments en forme de coups de poing et le niveau élevé qu'occupe le gisement porteraient notre collègue à considérer cette industrie comme préchelléenne. Malheureusement la couche n'est datée par aucune faune et les silex qu'elle renferme, bien que grossiers et de formes mal définies, sont parfois taillés suivant des procédés qui n'ont rien de tout à fait primitif. Nous serions plutôt tenté de les regarder comme postchelléens.

A. de Mortillet. — *Bandeau d'or du sud de la Russie avec figures scythes.* Nos lecteurs trouveront en tête du présent fascicule tous les renseignements désirables sur cette belle et curieuse pièce, dont M. A. de Mortillet a présenté une photographie au Congrès.

Dr Lortet. — *La faune momifiée de l'ancienne Égypte.* Parmi les coutumes des anciens Égyptiens, s'il en est une qui puisse nous paraître étrange, c'est celle qui consistait à embaumer soigneusement tous les animaux dont la dépouille n'était pas utilisée alimentairement ou industriellement. Innombrables sont les momies de mammifères, oiseaux, sauriens et poissons parvenues jusqu'à nous dans un surprenant état de conservation ; mais ces précieux documents ont été, jusqu'à présent presque totalement négligés. M. Lortet vient de rendre un signalé service à la science en les étudiant et en leur consacrant un ouvrage très complet, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Il a reconnu l'existence de plusieurs espèces de bovidés, et notam-

ment d'une variété de bœuf sans cornes, comme certaines races anglaises actuelles. Les chats, qui étaient en si grande vénération dans le pays des pharaons, sont également représentés par plusieurs espèces différentes. Une constatation de la plus haute importance, c'est que les animaux dont les momies ont été retrouvées appartiennent tous à des espèces africaines, ce qui semble bien confirmer l'origine africaine de la civilisation égyptienne. Après avoir décrit les soins tout particuliers dont étaient l'objet, une fois morts, les animaux qui entouraient les Égyptiens, M. Lortet signale toutefois une exception à cette règle générale, et, chose curieuse, cette exception porte sur un animal qui a joué un rôle considérable en Égypte dès les premières dynasties. On n'a jamais rencontré la moindre momie d'âne. Cela tient sans doute à la défaveur aussi étrange qu'imméritée dont cette bonne et utile bête a toujours été victime.

G. Chauvet. — *Les signes gravés sur les os quaternaires de la Charente*. Présentation de dessins exécutés avec soin et représentant des objets en os et en corne de renne provenant pour la plupart des couches magdaléniennes de la Grotte du Placard. On y observe des traits et des signes encore inexpliqués, dans lesquels il serait bien imprudent de chercher à voir des figures symboliques ou des caractères alphabétiques, comme sont portés à le faire quelques palethnologues à l'affût de théories nouvelles et souvent trop faciles à contenter.

Eugène Pittard. — *L'indice céphalique des Tziganes*. Étude la plus complète qui ait été faite jusqu'à présent sur ce sujet. Les individus appartenant au curieux groupe ethnique des Tziganes sont plus ou moins dolichocéphales suivant leur degré de pureté. L'indice céphalique moyen de 837 hommes a donné à M. Pittard 78,25 et celui de 427 femmes, 79,67.

Abbé Guillaume. — *Note sur les peuplades des Hautes-Alpes à l'époque gallo-romaine*. Examen des textes anciens dans lesquels il est question des populations qui habitaient cette région au moment de la conquête romaine.

G. Courty. — *Recherches nouvelles sur les signes rupestres de Seine-et-Oise*. Infatigable chercheur, notre collègue a découvert sur les roches en grès de Fontainebleau des environs d'Étampes de nouvelles gravures semblables à celles qu'il a signalées en 1902, au Congrès de Montauban.

G. Chauvet. — *Classification archéologique des haches en bronze de la Charente confirmée par les analyses de M. Chesneau, professeur à l'École des Mines*. Poursuivant, pour le plus grand profit de la science archéologique, avec l'ardeur et la méthode que nous lui connaissons, les très intéressantes études sur la composition des bronzes anciens dont il nous a donné les résultats en 1903, M. G. Chauvet a tenu à faire contrôler et compléter ses premières analyses. Il a remis à M. Chesneau les pièces de sa collection déjà analysées par M. Louis Chassaigne. Les nouvelles analyses ont montré qu'une des grandes haches plates de la cachette de Mondouzil était en cuivre, contenant

une certaine proportion d'arsenic, 2 à 3 %. Bien que la présence de ce métal, qui est un durcissant, puisse être regardée comme accidentelle, certains minerais de cuivre en contenant naturellement, la hache de Mondouzil n'en a pas moins bénéficié. Dans la suite, on ne trouve plus d'arsenic. Les haches à bords droits et les haches à talons sont en véritable bronze contenant souvent plus de 10 % d'étain. Les haches à ailerons et surtout les haches à douille sont généralement en bronze moins pur, dans lequel il entre une assez forte proportion de plomb. En examinant au microscope les haches de la Charente, M. Chesneau a reconnu des différences dans la constitution moléculaire du métal dont elles sont faites. Des essais l'ont conduit à admettre que certains bronzes anciens avaient dû être fortement chauffés puis martelés, afin d'augmenter leur dureté. On comprend sans peine l'intérêt que présentent les recherches de ce genre. Nous nous ferons un plaisir de donner un résumé aussi complet que possible du travail de M. Chauvet dès qu'il aura paru.

Charles Cotte. — *Objets en pierre et en os et parures de l'abri de la Font-des-Pigeons.* Abri occupé aux temps néolithiques, situé sur la commune de Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône). Il a fourni de la poterie, des haches polies, des petits tranchets, divers instruments en silex et en os, un fragment de bracelet en marbre blanc, une branche de corail et quelques pendeloques. Un fragment de poterie est orné de lignes ponctuées, curieuse décoration obtenue avec le rebord dentelé d'une valve de cardium, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en appliquant sur les impressions les coquilles trouvées dans le gisement.

Deydier. — *Maillets et silex moustériens des grands ateliers de Murs.* M. Deydier a rencontré aux environs de Murs, dans le canton de Gordes (Vaucluse), de lourds marteaux à rainure, en grès et diverses autres roches, dont il a signalé la découverte à la Société préhistorique de France le 4 mai 1904. Associés à ces marteaux, se trouvaient de gros percuteurs sans rainures et de nombreux silex taillés. Ces derniers consistent surtout en grands éclats de toutes formes avec une face d'éclatement lisse. Quelques-uns rappellent les éclats du type Levallois. D'autres ont plus ou moins une forme triangulaire. Mais on rencontre aussi des lames. Les pièces retouchées sont fort rares. Il y a là un ensemble de pièces dont les formes ont une apparence trompeuse. On s'explique très bien que M. Deydier ait attribué cette industrie au moustérien. Il est cependant beaucoup plus probable que l'on est en présence de simples ateliers de dégrossissage remontant à la période néolithique. Les marteaux à rainure, qui sont essentiellement des outils de mineurs, servaient à l'extraction des rognons de silex que renferme une couche de calcaire d'une certaine dureté assez developpée dans le voisinage de Murs. On débitait sur place ce silex, qui est de bonne qualité, et les gros éclats obtenus devaient être retaillés dans d'autres ateliers, où on les transformait en instruments divers. C'est en somme ce que l'on constate dans les grandes exploitations de silex de Spiennes. On ne voit du

reste, parmi les pièces de Murs que nous avons pu examiner, aucune pointe à main, aucun racloir présentant des caractères incontestablement moustériens.

Dr Bordier. — *Crânes du Dauphiné.*

H. Muller. — *Résultats des fouilles aux Balmes de Fontaine et aux Balmes de Gloss.* Les Balmes de Fontaine (Isère), explorées avec grand soin par M. Müller, contenaient des sépultures néolithiques. Le mobilier funéraire comprenait des grandes et belles lames finement retouchées, dont trois sont en silex du Grand-Pressigny. De nombreuses poteries très variées prouvent que ces grottes ont été occupées à différentes époques et notamment à l'âge du bronze. Les Balmes de Gloss, à Fontaine, ont également donné des sépultures néolithiques, au-dessus desquelles était du mérovingien.

Dr Bordier. — *La mentalité des artistes primitifs. — Dessins faits par un aliéné et envoyés par le Dr Lalanne, de Bordeaux.* Très curieux dessins exécutés par un pâtre pyrénéen et représentant avec une certaine vérité les animaux au milieu desquels il a vécu. Ces figures ne sont pas sans analogie avec celles gravées sur nos grottes paléolithiques et surtout avec les gravures rupestres du sud de l'Algérie.

E. Chantre. — *Recherches anthropologiques en Égypte.* Résumé d'un important ouvrage que vient de publier M. Chantre sur les populations anciennes et modernes de l'Égypte. Il résulte de cette étude que les Égyptiens actuels diffèrent peu de ceux qui habitaient la vallée du Nil aux temps pharaoniques.

Jacquot. — *Type des habitations indigènes de l'Algérie. — Mobilier scolaire indigène de l'Algérie. — Contribution à l'histoire du tabac. — Le préhistorique dans le département de Constantine. — L'abri-refuge de Dar-el-Gaïma.*

E. Rivière. — *Grottes du Périgord.* M. Rivière rend compte des fouilles qu'il a entreprises tout dernièrement dans une nouvelle grotte des environs des Eyzies. Il y a constaté l'existence de plusieurs couches archéologiques nettement séparées. La première, en partant du haut, est un foyer magdalénien contenant entre autres instruments en silex des burins et des becs de perroquet bien caractérisés. Plus bas, était un second foyer magdalénien. Puis, au-dessous, se trouvaient des foyers solutréens superposés. Ces derniers ont fourni de belles pièces, parmi lesquelles des pointes en feuille de saule retouchées sur une seule face, des pointes à cran, et un seul fragment de pointe en feuille de laurier. Ils appartiennent donc à la fin de l'époque de Solutré.

E. Rivière. — *Faux en os.* Présentation de pièces fausses, harpons barbelés et objets divers, fabriqués actuellement dans la région des Eyzies pour les vendre aux collectionneurs qui viennent visiter les stations classiques des bords de la Vézère. Bien que faits avec des fragments d'os ou de bois de renne extraits des gisements paléolithiques, ces objets sont pourtant faciles à distinguer des vrais. Leurs formes sont lourdes et baroques; leur surface porte encore parfois des traces des outils modernes, scies ou limes, qui ont servi à les

confectionner; enfin leur couleur brunâtre a été obtenue en les trempant dans de la teinture d'iode, qui leur a communiqué sa forte odeur. Nous devons savoir gré à M. Rivière de nous dévoiler ces supercheries. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'on se livre à la fabrication d'objets préhistoriques faux dans la Dordogne. La revue *L'Homme* a signalé en 1886 des poinçons, des épingles et des aiguilles en os faux, venant de Laugerie. M. Marty, de Toulouse, possédait dans sa collection un certain nombre de pièces fausses de la même provenance, parmi lesquelles des gravures sur os assez habilement exécutées.

A. de Mortillet. — *Cachette de l'âge du bronze de Percieu-Amblagnieu (Isère).* Cette cachette, acquise par le Musée de Saint-Germain, ne comprenait que trente pièces, mais pour la plupart fort belles et fort intéressantes. Vingt-trois sont en bronze ordinaire : quatre haches à bords droits, un poinçon-ciseau, quatre faucilles (trois à bouton plat, une à bouton arrondi), six lames de poignards à rivets, deux bracelets, trois épingles et une tige de métal. Six sont en bronze blanc ou métal de cloche : un marteau à douille, une enclume, trois ciseaux à froid et une pointe de javelot à talons. La dernière pièce est une plaquette de grès ayant servi d'aiguisoir. La présence de haches à bords droits avec rebords ne s'étendant que sur la moitié supérieure de la longueur de l'instrument, de lames de poignards, à base droite d'une faible largeur, percée de deux trous de rivets seulement, le mélange de faucilles des types à bouton aplati et à bouton arrondi permettent de classer la trouvaille d'Amblagnieu vers le milieu de l'époque morgienne.

Albin Picaud. — *De l'origine de la poulie.* C'est à tort que l'on néglige l'ethnographie moderne de notre pays. L'étude méthodique du moindre objet d'industrie populaire peut devenir très instructive. M. Picaud nous en fournit un exemple. Il est parvenu à réunir de nombreux exemplaires d'un petit appareil en bois fréquemment employé dans les Alpes pour arrêter les liens serrant les charges. Ces vulgaires crochets à foin ou arrête-faix portent, suivant les pays, des noms différents; on les appelle *treuilla* dans l'Isère, *tacou* dans les Hautes-Alpes, *cliavela* à Cluses, dans la Haute-Savoie, pour ne citer que quelques noms locaux. Leur forme est également très variable. Les divers modèles que possède aujourd'hui M. Picaud permettent de suivre pas à pas, grâce aux formes intermédiaires, les transformations de ce curieux objet. Ce n'est tout d'abord qu'un simple fragment de branche d'arbre avec un crochet à chaque bout. Mais le crochet supérieur ne tarde pas à être remplacé par un trou. Puis le crochet inférieur, lui aussi, se ferme, et l'on a alors une navette percée de deux trous. Afin de faciliter le glissement de la corde et le serrage de la charge, on a finalement placé des petites roulettes dans les trous. Le crochet primitif est ainsi devenu une véritable poulie. Grâce à la persistance des formes anciennes qui ont précédé la poulie, nous pouvons pour ainsi dire assister à la naissance de cet ingénieux engin mécanique.

Muller. — *Ethnographie expérimentale.* C'est à M. Muller que revient en réalité l'honneur d'avoir introduit la méthode expérimentale dans les études palethnologiques. Les essais tentés avant lui n'ont pas été poursuivis avec une suffisante persévérance; ils n'ont donné que des résultats très incomplets, dont la plupart du reste n'ont jamais été publiés.

Désirant se rendre compte par lui-même des procédés techniques employés dans les temps préhistoriques, M. Muller s'est retiré dans un bois et s'est pour ainsi dire mis dans la peau d'un homme de l'âge de la pierre. Il a commencé à tailler du silex, sans se laisser décourager par les insuccès du début. Petit à petit, son habileté s'est accrue, ce qui lui a permis d'imiter à peu près tous les instruments que l'on rencontre aux diverses époques de la pierre. Après avoir confectionné de bonnes ébauches de haches, il les a polies sur un bloc de grès et les a ensuite fixées dans des manches en bois ou en corne de cerf au moyen de ligatures faites avec des boyaux de bœuf. Avec ces haches polies, il a pu abattre, sans trop de peine, des arbres de grosseur respectable. Il a raclé, creusé, percé les morceaux de bois débités, il en a fait des arcs et divers autres objets, en ne se servant que d'outils en pierre et en os.

Le travail de l'os et de la corne a également été, de sa part, l'objet de longs et patients essais.

Ces recherches ont déjà donné des résultats extrêmement intéressants, mais elles demandent à être continuées, car ce n'est qu'avec une longue expérience de la taille du silex que l'on pourra arriver à se rendre exactement compte des moyens à l'aide desquels les solutréens parvenaient à obtenir leurs belles pointes en feuille de laurier, et les néolithiques de la Touraine les longues lames du Grand-Pressigny.

Abbé Arnaud d'Agnel. — *Les castellas de Vitrolles* (Vaucluse).

L. Giraux. — *Les monuments mégalithiques de l'arrondissement de Sartène.* Inventaire très complet des dolmens, menhirs et alignements de l'arrondissement de Sartène, partie de la Corse la plus riche en mégalithes.

E. Marignan. — *Les quartzites taillés du département de l'Hérault.* Les quartzites présentés par M. Marignan viennent de la région méditerranéenne de l'Hérault. Leur forme est bien faite pour attirer l'attention des chercheurs, mais ils ne nous semblent pas présenter des traces certaines de taille intentionnelle. On remarque cependant sur quelques-uns des plus petits échantillons des retouches évidemment voulues.

Zaborowski. — *Sur l'origine des animaux domestiques.*

Ed. Piette. — *La femme au renne.* Note sur la gravure magdalénienne connue sous ce nom. Cette remarquable pièce, qui a été recueillie à Laugerie-Basse et qui fait partie de la collection Piette, porte sur une de ses faces le corps d'une femme enceinte finement gravé et deux pattes de renne sculptées en bas-relief.

Chantre et Savoye. — *Le département du Jura préhistorique.*

Inventaire des découvertes faites dans le Jura, accompagné d'une carte. Pour le chelléen — il serait plus juste de dire l'acheuléen — il n'y a qu'une seule indication, qui n'est même pas sûre ; c'est le coup de poing de Vermantois. Il faut ajouter celui trouvé à Dôle et signalé par M. Louis Févret. Le moustérien, le solutréen et le magdalénien sont également peu représentés. Le robenhausien est plus abondant. En ce qui concerne les âges des métaux, ce département est riche. On y a découvert des cachettes importantes de l'âge du bronze, notamment celle de Larnaud, et il renferme de nombreux tumulus appartenant aux époques morgienne, hallstattienne et marnienne.

A. de Mortillet. — *Silex faux de Saône-et-Loire.* On fabrique depuis quelque temps en Saône-et-Loire de nombreux silex faux, contre lesquels il est bon de mettre en garde les collectionneurs. Ces silex, que l'on donne comme provenant des environs de Digoin et de Paray-le-Monial, consistent en objets de formes parfois bizarres, tels que peignes, pendeloques percées d'un trou de suspension, hachettes avec appendice sur le côté, etc.; en pointes de flèches souvent munies d'un long et épais pédoncule, et en éclats représentant des profils humains. Toutes ces pièces sont en somme assez maladroitement faites et faciles à reconnaître. Elles ne sont guère retouchées que sur les bords. Mais il n'en est pas de même des belles pointes de flèches très habilement travaillées recueillies en si grand nombre dans la même région. Une grande partie, tout au moins, de ces dernières, bien qu'à peu près totalement dépourvues de patine, semblent présenter des caractères incontestables d'authenticité.

L. Pistat. — *Cônes de percussion de Ville-en-Tardenois (Marne).* Les pièces présentées par M. Pistat ont été recueillies dans un atelier néolithique. Elles portent de beaux cônes de percussion, semblables à ceux qu'obtiennent les casseurs de cailloux avec leur massette en fer. Si, au lieu de frapper un bloc de silex sur le bord, comme on le fait lorsque l'on veut en détacher un éclat, on le frappe au milieu, il se divise en fragments plus ou moins irréguliers et il reste au point où a porté le coup une partie conique. C'est en divisant de cette manière, avec les gros percuteurs que l'on rencontre dans la station, de volumineux blocs de silex que les néolithiques des environs de Reims ont produit les cônes retrouvés à Ville-en-Tardenois. Sur un fragment de silex recueilli dans la même station, se voit un contre-cône ou cône en creux entier, ce qui est excessivement rare, car, d'ordinaire, la partie qui entoure le cône vole en éclats sous le choc du marteau.

Abbé Parat. — *Grotte de Roche-Belin, à Festigny (Yonne). — La grotte de la Roche-au-Loup avec faune à hippopotame. — Les grottes de la Cure et la poterie paléolithique.* M. Parat, un de nos meilleurs fouilleurs de grottes, poursuit avec succès ses explorations dans le département de l'Yonne. Dans une des communications qu'il a adressées au Congrès, il nie énergiquement la présence de la poterie dans les couches paléolithiques des grottes de la vallée de la Cure.

Georges de Manteyer. — *Présentation de silex, haches en pierre polie*

et en bronze provenant du bassin de la Durance. Sépulture du 1er âge du fer de Lazer (Hautes-Alpes). Les haches polies présentées par M. de Manteyer sont en roches très variées et proviennent des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes et de la Drôme. La sépulture de Lazer, qu'il décrit ensuite, appartient à l'époque hallstattienne. Elle contenait un très curieux mobilier, comprenant : une bague en bronze, dont les deux bouts sont terminés par un double enroulement, ayant un petit œil d'étain au centre de chacun des quatre enroulements ; des bracelets filiformes en bronze ; un bracelet en étain contenant du plomb ; trois bracelets en fer, dont un est fait d'une tige enroulée en spirale formant un tour et demi et un autre est formé d'un ruban plat à enroulements terminaux comme la bague ; enfin une perle d'ambre.

Pagès-Allary. — *Fouilles dans quelques tumulus du Cantal.* Le tumulus de Celles, près Neussargues, a donné à M. Pagès une belle série d'outils en fer qui paraissent avoir appartenu à un sellier ou à un bourrelier gaulois. On y remarque des pinces, une plane, des râpes à bois, des scies, des marteaux, et autres instruments non moins rares dans les sépultures. Ce sont de précieux documents sur l'outillage de l'époque gauloise, qui ne nous est guère connu que par les quelques instruments recueillis à la Tène et au Mont-Beuvray. D'autres tumulus explorés par M. Pagès lui ont également donné des résultats intéressants.

Guébhard et Goby. — *Sur les enceintes préhistoriques des Préalpes maritimes.* Indication d'un certain nombre de ces enceintes, accompagnée de plans et de photographies. Situées sur des sommets élevés et d'un accès généralement peu facile, elles sont entourées de murailles en pierres sèches de dimensions assez volumineuses, ayant la plus grande analogie avec les constructions dites cyclopéennes que l'on rencontre dans tout le bassin de la Méditerranée.

Dr Chervin. — *Une mission en Bolivie.* Rapide résumé des travaux de la Mission scientifique de MM. de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange dans l'Amérique du Sud.

Deydier. — *Atelier préhistorique d'Ansonis (Vaucluse).* Les silex taillés récoltés dans cet atelier ne présentent aucunes formes caractéristiques pouvant permettre de les dater. Bien qu'ils diffèrent à certains égards de ceux que donnent les stations néolithiques de la région, ils semblent cependant n'avoir rien de paléolithique.

R. Mistral. — *La Nesque au point de vue préhistorique.* Inventaire des découvertes palethnologiques faites dans la vallée de la Nesque, rivière du département de Vaucluse qui se jette dans la Sorgue, affluent du Rhône. Sur une partie de son cours la Nesque coule au fond d'une gorge profonde dont les parois rocheuses sont garnies de grottes et d'abris. C'est là qu'a été trouvé notamment l'important gisement moustérien du Bau de l'Aubesier.

Moirenc. — *Archéologie préhistorique de la vallée du Calavon.* Inventaire concernant une autre partie du département de Vaucluse. Le Calavon, affluent de la Durance, arrose une vallée parallèle à celle

de la Nesque, dans laquelle on a également rencontré du paléolithique et du néolithique.

ARMAND VIRÉ. — *La grotte de Lacave (Lot). Station de l'époque solutréenne.* Les fouilles exécutées à Lacave ont donné de belles pièces solutréennes. Des fragments de harpons en bois de renne semblent indiquer que cette grotte renfermait aussi du magdalénien.

PAGÈS-ALLARY. — *Fouilles à Joursac (Cantal).* Objets divers en métal, mais surtout nombreux tessons de poterie gauloise et de poterie gallo-romaine remarquable par sa finesse et la variété des modes de décoration. On remarque sur quelques-uns des ornements en barbotine ; d'autres sont incisés, guillochés, granulés ou ornés d'empreintes faites à la molette. L'argile se trouvant sur place, il se pourrait qu'il y ait eu en cet endroit une officine de céramiste.

CAPITAN, PEYRONY ET BREUIL. — *Une nouvelle grotte à parois gravées aux environs des Eyzies.*

CAPITAN ET BREUIL. — *L'industrie de la station de Fitz-James, près Clermont (Oise). Son facies industriel spécial.*

DELORT. — *Traces du passage des Francs nouvellement constatées en Haute-Auvergne.* — *Rapport sur les fouilles de Chastel-sur-Murat (Cantal).*

Dr MARCEL BAUDOUIN. — *Les menhirs de grès du pays de Mont (Vendée).* Mégalithes en grès sur le rivage schisteux du pays.

Dr BAUDOUIN ET LACOULOUMÈRE. — *Les mégalithes de Saint-Martin-de-Brem.* Étude des monuments mégalithiques connus et nouvellement signalés du pays de Brem, faite avec la précision et la conscience qu'on retrouve dans tous les travaux que nos deux collègues ont déjà publiés sur la Vendée.

F. MAZAURIC. — *Note sur quelques lieux de refuge du pays des Volsques arécomiques.*

BOSTEAUX-PARIS. — *La sépulture dolménique de Champigny-sur-Vesle.* On sait que le département de la Marne est pauvre en dolmens. Cela tient à ce que le sous-sol, en grande partie crayeux, ne fournit guère de matériaux propres à la construction de monuments de ce genre. Ils étaient remplacés par des grottes artificielles creusées dans la craie ou par des caveaux en pierres sèches comme celui que nous fait connaître M. Bosteaux.

E. CHANTRE. — *Dépôt moustérien de Villefranche-sur-Saône (Rhône).* M. Chantre signale la découverte d'un coup de poing acheuléen dans le gisement de Villefranche, qui n'avait, jusqu'à présent, donné, en fait d'industrie, que des éclats d'apparence plutôt moustérienne.

ULYSSE DUMAS. — *Bracelets de la grotte de Meyrannes. Age du bronze.* Nous avons déjà parlé de ces bracelets dans le dernier numéro de *L'Homme préhistorique.* Ils étaient aux bras de squelettes déposés dans les coins les plus retirés de la grotte.

SCHAUDEL. — *Les pierres à cupules de la Savoie.* Il n'est pas rare de rencontrer dans les montagnes de Savoie des pierres portant des cupules. Elles sont généralement situées dans des endroits choisis,

d'où l'on jouit d'une vue étendue. M. Schaudel a observé un certain nombre de ces cupules, qui paraissent, pour la plupart tout au moins, intentionnellement creusées.

L. Jacquot. — *Le préhistorique en Chablais. Les pierres à hiéroglyphes, à cupules et à bassins.* M. Jacquot décrit aussi des pierres à cupules, qu'ils a visitées dans la Haute-Savoie. Outre les pierres à cupules proprement dites, il a trouvé des pierres à cavités assez grandes pour mériter le nom de bassins, et des pierres portant des dessins variés. Un énorme rocher est couvert de creux ayant tout à fait la forme d'empreintes de pieds humains et disposés par paires.

La question des pierres à cupules et à bassins est fort complexe. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on comprend sous ces noms des creux d'âges très différents, de destinations très variées, et parfois même des cavités tout à fait naturelles.

A l'occasion du Congrès, M. le Dr Bordier a eu l'heureuse idée d'organiser dans les locaux de l'École de médecine de Grenoble une très intéressante Exposition anthropologique, à laquelle nous consacrerons quelques pages dans le prochain fascicule de notre revue.

Rappelons que c'est à Cherbourg que se réunira en 1905 l'Association française.

La section d'anthropologie sera présidée par notre distingué collègue M. le Dr René Collignon.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte d'un mégalithe à sépulture au Bernard (Vendée).

MM. Marcel Baudouin et G. Lacouloumère, au cours de leur campagne archéologique de 1904, viennent de découvrir, dans le mois d'août, une allée couverte importante dans le tènement de Savatole, qui avait déjà fourni l'année précédente deux mégalithes, explorés avec succès.

Au cours des fouilles de ce monument, simplement cité antérieurement par Baudry, ils ont découvert une sépulture en parfait état. Un squelette presque entier a été trouvé en place, couché sur le dos. La colonne vertébrale tout entière a été extraite, vertèbre par vertèbre ; et on a pu silicatiser en place toute la partie cervicale. Cette sépulture a fourni, en outre, des débris de poteries anciennes et plusieurs lames de silex, dont l'une est nettement retouchée.

Grande hache en jadéite.

M. le Dr Loydreau possède dans sa collection le moulage d'une hache en pierre polie d'une rare beauté et de dimensions peu ordinaires. L'original a été trouvé accidentellement en 1862, en exécutant des travaux de terrassement afin de rectifier le cours de la petite rivière l'Erft, non loin de son embouchure dans le Rhin, près du village de Grimlinghausen et à peu de distance de Neuss (Prusse Rhénane). Cette hache, parfaitement polie et bien conservée, est d'une couleur verdâtre claire, avec des taches blanchâtres de différentes formes. Elle mesure 353 millimètres de longueur, 131 millimètres de largeur au taillant, et 22 millimètres seulement d'épaisseur au milieu. Son poids est de 1.340 grammes. En 1878, époque à laquelle elle a été moulée, elle faisait partie de la collection de M. Charles Guntrum, à Dusseldorf, mais nous ignorons si cette collection existe encore.

La belle roche dont est faite cette hache a été reconnue être de la jadéite. C'est ce que confirme du reste son poids spécifique, qui est de 3,347, la densité moyenne de la jadéite étant de 3,330 à 3,350. Les chiffres obtenus par Damour sur des haches européennes en jadéite oscillent entre 3,267 et 3, 387.

Comme matière, aussi bien que comme forme, c'est surtout avec les belles haches en jadéite vert clair trouvées dans la forêt de Sénart (Seine-et-Marne) que la pièce de Grimlinghausen peut être comparée. Ces haches appartiennent à un même type : plat, de forme trian-

gulaire, avec large tranchant peu arqué. Mais les haches de Sénart sont beaucoup plus petites.

Nous avons pensé que la hache de Grimlinghausen méritait d'être signalée, car elle peut compter parmi les plus grandes connues. Il en existe de plus grandes encore, mais elles sont extrêmement rares. C'est surtout dans les superbes séries du musée de Vannes qu'il faut aller les chercher. Ce musée possède, en effet, neuf haches dont la longueur est supérieure à celle de la hache des bords de l'Erft. Elles proviennent toutes des fouilles des grands tumulus du Morbihan. Deux ont été trouvées dans le dolmen de Tumiac, à Arzon ; deux dans celui du Mont-Saint-Michel, à Carnac ; et cinq dans celui du Mané-er-Hroeg, à Locmariaquer. Presque toutes sont en jadéite ou en chloromélanite, variété de jadéite de couleur sombre. Voici, du reste, la mesure exacte de leur longueur avec l'indication de la roche dont elles sont faites :

Chloromélanite	353	mm.	(Mané-er-Hroeg).
Chloromélanite	360	—	(Mont Saint-Michel).
Jadéite	373	—	(Mont Saint-Michel).
Chloromélanite	375	—	(Tumiac).
Diorite	383	—	(Mané-er-Hroeg).
Jadéite	405	—	(Mané-er-Hroeg).
Diorite	410	—	(Mané-er-Hroeg).
Chloromélanite	450	—	(Tumiac).
Chloromélanite	465	—	(Mané-er-Hroeg).

Vestiges gallo-romains à Mers (Somme).

Au cours de travaux de terrassement effectués dans un immeuble portant le n° 13 de la rue Brulée, des maçons chargés du creusement d'une fosse ont recueilli, au milieu d'un amas de charbons et de coquilles d'huîtres dont certaines valves supérieures et inférieures étaient percées au point d'attache, deux fragments de tuiles à rebord, et de nombreux débris de poterie, brune, grise et blanche. De ces débris très menus, la plupart, il est impossible de tirer des déductions sur la forme des vases auxquels ils appartenaient. Deux, cependant, fournissent quelques indications.

Le premier, en pâte grise unie, nous parait se rapporter à une sorte d'écuelle ou compotier. Ses dimensions approximatives accusent en hauteur 58 millimètres et en diamètre 180 millimètres.

Le deuxième, en terre blanchâtre, devait provenir d'une cruche ou d'un récipient analogue de forte taille, dont le diamètre extérieur du col mesurait 130 millimètres.

Un semblable amas de charbons, de coquilles et de morceaux de poterie existerait, d'après les ouvriers, de l'autre côté de la rue, sous les maisons n°s 12 et 14 appartenant à M. Barrier, propriétaire à Paris. Le vallon, où passe la route d'Ault, aurait donc été, du côté

nord du moins, occupé pendant la période gallo-romaine sur une assez grande étendue. Des fouilles pratiquées dans le même périmètre, sur les emplacements demeurés libres de constructions donneraient certainement des résultats intéressants.

Ajoutons, pour être complet, que la voie romaine allant d'Amiens à la mer, par Ailly, Gamaches et Eu-la-Chaussée, s'arrêtait à Froideville, écart de Mers, et que dans le triangle formé par le bois de la Guerre ou Languerre, la route d'Abbeville et le bois de Blingues existe un atelier néolithique exploré par nous et M. Lamané du Tréport.

G. Stalin.

NOUVELLES

Société normande d'études préhistoriques.

La Société normande d'études préhistoriques s'est réunie à Gamaches et à Eu le dimanche 7 août dernier. Elle a visité à Gamaches la collection préhistorique de M. A. Beaurain, et à Eu les collections de MM. le docteur Bourgeois, Cagé et le docteur Leconte, ainsi que le musée. Une séance générale a ensuite été tenue à Eu.

Nomination.

M. le Dr Chervin, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, vient d'être nommé, par arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 10 août, membre de la Commission des voyages et missions scientifiques et littéraires, en remplacement de M. Gréard, décédé..

Sa compétence toute spéciale en anthropologie, son inlassable activité assurent à notre excellent collègue une place distinguée dans cette importante commission.

Nous lui adressons à cette occasion nos bien cordiales félicitations.

A. de M.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 juin.

M. Héron de Villefosse communique une lettre par laquelle M. le docteur Carton, président de la Société archéologique de Sousse, annonce qu'il vient de découvrir, avec M. l'abbé Laynaud, l'entrée ou l'une des entrées des catacombes d'Hadrumète. Cette entrée qui présente encore un escalier de huit marches bien conservé devait être protégé par un petit édicule voûté. La voûte était formée de poteries creuses et cylindriques s'emboîtant l'une dans l'autre par un bout pointu. Elle conduit à un vestibule en forme de croix (peut-être une chapelle) qui n'est pas encore complètement déblayé, mais qui paraît avoir été entièrement garni de *loculi*. Dans un des angles, une petite ouverture taillée dans le tuf donne sur les galeries des catacombes.

Cette nécropole était très étendue : plus de 400 mètres de galeries souterraines sont déjà dégagées ; elles renferment jusqu'à quatre étages de tombeaux fermés par des tuiles. Une galerie récemment découverte conduit à un carrefour où débouchent six autres galeries, ce qui laisse entrevoir un champ d'exploration considérable. Le dégagement eût été extrêmement coûteux si le colonel du 4e tirailleurs n'avait pas fourni la main-d'œuvre.

M. Collignon donne lecture d'une note sur un fragment d'un petit sarcophage trouvé à Pergame. C'est la face intérieure du monument portant une inscription .. une dédicace funéraire d'une femme Elpis à sa nourrice Euodia, et la représentation d'un chien.

Ce monument éclaire le sens de ce symbole qui figure sur certaines stèles attiques. Le chien, comme dans la stèle d'Eutamia, est l'emblème de la bonne garde et fait allusion aux soins donnés à Elpis par la nourrice.

LIVRES ET REVUES

F. Moulin. — **Le préhistorique dans les régions du sud-est de la France. L'abri du Bau de l'Aubesier (Vaucluse). Époque moustérienne.** (Extrait du *Bulletin de l'Académie du Var*, 1903.)

L'industrie moustérienne a été, jusqu'à présent, rarement rencontrée dans le département de Vaucluse. C'est ce qui donne un intérêt tout particulier à la station explorée au Bau de l'Aubesier et décrite par M. F. Moulin.

On désigne sous le nom de Bau[1] de l'Aubesier un hémicycle rocheux qui se dresse à flanc de montagne dans la zone méridionale du mont Ventoux, un peu en amont du Rocher du Cyr et de la combe descendant du Champ-de-Sicaude.

Dans un abrupt calcaire, d'une étendue de plus de 200 mètres, s'ouvrent une série de cavités plus ou moins profondes, dont l'orientation est soumise au mouvement de la roche. La plupart, installées dans la partie médiane, regardent le nord par-dessus la pittoresque et sauvage gorge de la Nesque.

Une seule, située à l'ouest, vers la pointe extrême de la paroi, remarquable par l'aspect monumental de sa béance, a présenté dans son sol des traces d'industrie préhistorique. Elle mesure 45 mètres d'étendue sur 15 de profondeur. C'est un vaste abri sous roche.

Le sol de l'abri est constitué par une puissante accumulation de débris calcaires, produits du délitement de la roche, plus ou moins agglomérés, présentant des caractères et des dimensions qui varient de bas en haut. C'est ainsi que, plus spécialement caillouteux dans sa partie profonde, il passe progressivement à une masse supérieure finement grenue.

On peut le diviser en trois niveaux :

1. — Cailloutis de fond, stérile, constitué par l'entassement de fragments anguleux de calcaire gris ou blanchâtre, revêtus d'un enduit calcareux jaunâtre.

2. — Couche de 1m 81 de hauteur, constituée par une agglomération de débris calcaires de différentes grosseurs.

Très caillouteuse à sa base, elle se transforme peu à peu en une masse grenue, qui ne renferme presque plus de cailloux à sa partie supérieure.

3. — A la surface, mince couche terreuse, d'environ 4 centimètres, avec blocs de rocher émergeant. Cette zone superficielle contenait quelques débris de poterie brune à grains de quartz, commune dans

1. *Bau*, mot provençal signifiant escarpement.

les dépôts néolithiques de la Nesque, ainsi qu'un fragment d'une poterie beaucoup plus dure que l'on rencontre dans les *castelleras* ou anciennes fortifications en pierres sèches du voisinage.

Une faible partie de l'abri, situé à l'extrémité nord et mieux protégée contre la pluie et le vent, semble seule avoir été occupée par l'homme. L'espace fouillé mesure 16 mètres dans sa plus grande longueur et 6 mètres dans sa plus grande largeur. M. F. Moulin pense que l'habitat ne s'étendait pas beaucoup au delà de ces limites.

Le dépôt à ossements et à silex taillés commence à la partie supérieure du cailloutis de fond 1 et se continue dans les trois quarts inférieurs de la masse à éléments réduits 2. Son caractère principal est celui d'une brèche d'une grande dureté, inattaquable par le pic et ne se laissant entamer que par la mine. Sur un point, exceptionnellement, le sol s'est trouvé meuble dans toute sa hauteur.

La faune et les instruments recueillis aux divers niveaux indiquent la parfaite homogénéité palethnologique du gisement.

Bien qu'il n'y ait, dans la répartition des ossements et des silex, aucune solution de continuité apparente, on peut cependant, d'après certains caractères du dépôt, diviser ce dernier en quatre zones distinctes, qui sont de haut en bas :

A. — Masse grenue fortement agglomérée.
B. — Plancher stalagmitique.
C. — Couche noire généralement meuble.
D. — Plancher stalagmitique.

Le plancher stalagmitique D, épais d'environ 45 centimètres, est constitué par un mélange de fragments de calcaire, d'instruments de silex, de petits éclats de taille et de débris osseux pris dans une gangue très dure de couleur cendrée. Il est coupé, vers le milieu, par une zone noirâtre, de 8 à 10 centimètres d'épaisseur.

La couche C, de 10 à 12 centimètres d'épaisseur, se compose d'une masse poussiéreuse noire, contenant des silex et des ossements brisés. Elle établit une séparation très nette entre les deux planchers stalagmitiques. Sa formation est due à la décomposition d'un vaste entassement de détritus organiques.

Dans les planchers stalagmitiques, les pièces en silex sont engagées dans le conglomérat et occupent les positions les plus diverses. Ici, elles sont entassées les unes sur les autres, reposant toutes sur leur surface plane. A part le cacholonnage, leur conservation est parfaite ; leurs bords ont conservé une grande fraicheur, tandis que dans les horizons stalagmitiques ils sont le plus souvent émoussés par le contact des fragments rocheux.

Le plancher stalagmitique B a 40 centimètres d'épaisseur. Il est riche en fragments osseux mêlés, dans une gangue très dure, à des instruments en silex, ainsi qu'à de nombreux éclats de cette matière. Sa coloration est noirâtre.

Le plancher B se distingue de l'inférieur D par une densité plus grande et par la fragmentation plus accentuée de ses débris osseux.

La couche A, de teinte légèrement grisâtre à sa base, dans le voisinage du plancher B, et jaune clair dans le haut, établit la limite supérieure de l'occupation paléolithique. Il ne renferme que quelques rares ossements et silex, disséminés sur une épaisseur de 40 centimètres. Par sa constitution géologique, dans laquelle prédominent les produits fins d'extrême désagrégation de la roche, cet horizon se rattache à la formation du sol stérile qui se trouve au-dessus.

Après avoir donné des renseignements très circonstanciés sur le gisement, M. F. Moulin étudie son industrie et sa faune.

On peut évaluer à plusieurs milliers le nombre des pièces industrielles contenues dans le dépôt palethnologique. Elles sont toutes en silex provenant très vraisemblablement des calcaires à silex de l'Urgonien, qui se rencontrent dans le voisinage. Ces pièces ont un aspect terne. La plupart sont assez profondément altérées.

Tous les instruments récoltés affectent, comme nous l'avons déjà dit, des formes nettement moustériennes, quel que soit le niveau auquel ils gisaient. Ils sont taillés sur une seule face, l'autre ne présentant qu'un plan d'éclatement, avec conchoïde de percussion, sur lequel on n'observe que très rarement des traces d'un travail secondaire, toujours limité à une faible étendue.

Le type qui domine est la pointe à main. Il représente, à lui seul, plus de la moitié de l'ensemble instrumental. De dimensions et d'épaisseur très variables, ces pointes offrent tantôt des bords francs, tantôt des bords retouchés. La plus grande atteint 140 millimètres, et la plus petite ne mesure que 35 millimètres de longueur. Les unes sont de forme ordinaire, assez élargies ; d'autres sont d'un modèle plus étroit et plus élancé.

Le racloir n'est pas très abondant. Il en existe cependant quelques exemplaires bien caractérisés.

Les éclats de forme triangulaire sont nombreux.

On observe aussi des lames, en général assez fortes et assez larges, mais peu régulières. Quelques-unes d'entre elles portent des retouches sur un de leurs bords et parfois même sur les deux. D'autres se terminent en grattoirs.

Quant à la faune associée à ces instruments, elle comprend, d'après les déterminations de M. Depéret :

Le Lion (*Felis leo*), race *Spelæa*. — Le Loup (*Canis lupus*), de forte taille. — Le Renard (*Canis vulpes*). — L'Ours brun (*Ursus arctos*). — Le Castor (*Castor fiber*). — Le Sanglier (*Sus scrofa*). — Le Wapiti (*Cervus canadensis*). — L'Élaphe (*Cervus elaphus*). — Le Chevreuil (*Cervus capreolus*). — L'Égagre (*Capra hircus*). — Le Mouton (*Ovis aries*). — Le Bœuf (*Bos taurus*), de grande taille. — Le Cheval (*Equus caballus*).

Cette faune est fort curieuse. Elle a dans son ensemble une apparence plus méridionale que celle qu'on rencontre ordinairement dans les stations moustériennes de notre pays. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'absence des animaux éteints communs à cette époque, tels que le Mammouth, le Rhinocéros tichorhinus, le Mégacéros, et de la plupart des animaux émigrés vers des régions plus froides avant

la fin du paléolithique, comme le Renne, le Bouquetin, le Bœuf musqué, l'Ours gris et le Glouton. La présence du Chevreuil semble également indiquer que le froid n'était pas rigoureux.

En somme, ainsi que le dit M. Moulin, les espèces mammalogiques du Bau de l'Aubesier constituent une faune de climat tempéré. Cela tient sans doute à ce fait que la région du Ventoux est restée complètement en dehors des grands phénomènes glaciaires qui avaient alors atteint un si colossal développement dans les Alpes.

Parmi les mammifères signalés dans l'abri de l'Aubesier, il en est un qui ne semble guère avoir fait partie de nos faunes paléolithiques. C'est le mouton, que M. Depéret n'indique, du reste, qu'avec une certaine hésitation, étant donnée la difficulté de distinguer le mouton de la chèvre lorsque les crânes manquent. Les débris attribués à l'*Ovis aries* pourraient plus vraisemblablement avoir appartenu à un ovidé sauvage, à un mouflon de petite taille, ou bien à un capridé un peu différent de l'Égagre indiqué.

L'homme n'est représenté que par une seule pièce anatomique, une deuxième molaire supérieure droite temporaire, présentant certains caractères d'infériorité.

Des fragments de charbon recueillis dans les couches D et C ont fourni sur la flore de l'époque des renseignements conduisant aux mêmes conclusions que les débris animaux. M. Fliche, qui les a examinés, a reconnu qu'ils provenaient de végétaux de la famille des Pomacées et que la majorité, sinon tous, appartenaient à l'Amélanchier, arbuste craignant autant les froids rigoureux que la grande chaleur.

Le très important gisement exploré par M. Moulin à l'Aubesier méritait une description détaillée. Il remonte sans conteste à l'époque du Moustiers. La forme fine et allongée d'une partie des pointes à main, les retailles qu'on observe sur la face plane de certaines pièces, les longues lames retouchées au pourtour ou terminées en grattoirs, permettent même de le placer à la fin de cette époque. Il présente presque, par ces caractères, une sorte de transition entre le moustérien et le solutréen.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

DOUBS

Besançon. — Musée d'histoire naturelle, à l'Université, fondé en 1832 (Cons. : Fournier). Belles séries zoologiques et paléontologiques générales, réunies, formant un genera. Collections régionales très complètes (types de Coquand). Minéralogie et géologie générales; collections régionales, très complètes.

— Institut de botanique, avenue Carnot à Chamars, fondé en 1890 (Cons. : Magnin). Herbiers.

— Faculté des lettres. Archéologie, moulages et photographies.

— Musée archéologique de la ville, Halle aux grains, place de l'Abondance, fondé en 1849 (Cons. : Alfred Vaissier). Préhistorique; silex taillés de la Franche-Comté, du Grand-Pressigny, du Danemark. Objets gaulois trouvés à Alaise, Amancey. Égyptologie; deux belles momies. Gallo-romain; bronzes, ustensiles, verreries, céramiques, provenant des fouilles de Mandeure; collection lapidaire, de Briançon et Mandeure; à signaler : taureau en bronze, trouvé à Avrigney; statue de Morphée, en bronze, portant au cou des torques en argent, découverte à Besançon; Mercure en bronze de Mandeure; vase priapique, en verre blanc et violet, provenant de Besançon. Numismatique. Ethnographie; Orient (casque lamé d'argent), Chine, Indo-Chine, Afrique, Pérou (momie).

— Bibliothèque de la ville : Médaillier.

Pontarlier. — Musée, à l'hôtel de ville (Cons. : H. Mathez). Géologie régionale. Ethnographie. Archéologie.

Montbéliard. — Musée, dans les dépendances de la halle (Cons. : Louis Meunier). Minéralogie et géologie; série générale et série locale, cette dernière riche (Collection du kimmeridgien des environs de Montbéliard, formée

et donnée par Contejean et renfermant les types de cet auteur; série de fossiles néocomiens et aptiens provenant de la collection Carteron, tous recueillis dans la « Haute-Montagne » du département du Doubs, et déterminés par d'Orbigny et Agassiz). Botanique et zoologie. Ethnographie ; Nouvelle-Calédonie, Mexique, Cambodge. Préhistorique. Quelques antiquités égyptiennes. Gallo-romain de la région, provenant surtout des fouilles de l'ancienne ville d'Epomanduodurum.

DROME

VALENCE. — Musée, à l'ancien petit séminaire, rue de la Manutention, fondé en 1850 (Cons. : Chirot). Belles collections minéralogiques et géologiques de la région ; zoologie. Ethnographie de la Nouvelle-Calédonie. Quelques antiquités égyptiennes. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines locales. Numismatique.

MONTÉLIMAR. — Musée, au théâtre, place de la Mairie, fondé en 1883 (Cons. : Vallentin). Géologie et zoologie locales. Ethnographie. Archéologie de la région. Numismatique.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 10 OCTOBRE 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

SUPERPOSITION DE DIVERSES INDUSTRIES PRÉHISTORIQUES A SAINT-JUST-DES-MARAIS (OISE)

Par **L. THIOT**.

Le gisement préhistorique de Saint-Just-des-Marais, situé à deux kilomètres de Beauvais, dans la briqueterie Rebour, longe sur une certaine étendue l'Avelon, avant son confluent avec le Thérain. Il n'est qu'à quelques mètres au-dessus du niveau de la première de ces rivières.

Au cours de nos recherches dans ce gisement, nous avons pu suivre pas à pas et avec attention les travaux d'extraction de la terre à briques et reconnaître qu'à des niveaux divers se rencontrent des industries différentes. C'est ce qu'on peut voir sur la coupe ci-jointe (Fig. 137).

Tout à fait à la base de la partie exploitée par la briqueterie, vers 2m 50 de profondeur, on trouve des coups-de-poing acheuléens finement travaillés. Il en est qui sont taillés sur les deux faces (Fig. 138); d'autres, au contraire, n'ont été retaillés que sur une face, la face opposée restant lisse.

Un peu plus haut, à 1m 50 de profondeur environ, se voient des silex taillés de formes moustériennes. Ce niveau donne surtout des pointes à main, dont quelques-unes sont superbes comme dimensions et comme travail (Fig. 139). La plus grande a 15 centimètres de longueur. On y recueille

aussi des racloirs délicatement retouchés et des grands éclats du type Levallois, mesurant jusqu'à 11 centimètres de largeur et 16 à 17 centimètres de longueur.

Au-dessus encore, et à la profondeur de 1 mètre, apparaît une industrie magdalénienne aussi complète qu'il est possible de la rencontrer dans un gisement non abrité par des rochers. Cette industrie comprend des instruments en silex de formes très caractéristiques : nucléus, lames de

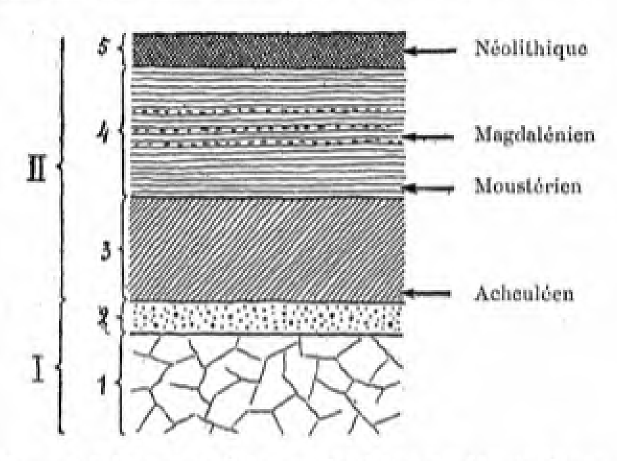


Fig. 137. — Coupe de la briqueterie Rebour, à Saint-Just-des-Marais (Oise).

1. Craie blanche. — 2. Gravier : 0m 30 et plus. — 3. Argile maigre et sables : 1 mètre. — 4. Argile grasse, parfois avec lits de silex intercalés : 1m 25. — 5. Terre végétale : 0m 30. — I. Partie non exploitée. — II. Partie exploitée.

toutes dimensions dont certaines atteignent 15 centimètres, grattoirs allongés ayant jusqu'à 10 et 11 centimètres, burins (Fig. 140), lames avec petites coches pour le raclage des aiguilles en os, petites lames avec fines pointes sans doute destinées à percer le chas des aiguilles.

Les silex taillés de cette époque se distinguent, en général, par leur patine bleuâtre.

Il n'avait pas encore été signalé jusqu'à présent, dans le département de l'Oise, une industrie aussi bien déterminée de la fin de la période paléolithique[1].

1. G. et A. de Mortillet, *Le Préhistorique*, 3e édition, p. 637 et 638.

Enfin, la couche de terre végétale qui recouvre l'argile, couche dont l'épaisseur varie entre 20 et 30 centimètres, contient une quantité d'objets de la période néolithique. L'industrie néolithique y est représentée au complet; tout l'outillage robenhausien s'y trouve en nombreux et beaux



FIG. 138. — Coup de poing acheuléen. Saint-Just-des-Marais. 2/3 gr.

exemplaires : nucléus, percuteurs, lames et couteaux, lames à dos courbe retaillé, lames avec fines pointes aiguës, lames avec petites coches, grattoirs simples et doubles de toutes formes et de toutes dimensions, grattoirs à bec, grattoirs avec pointe, grattoirs concaves ou coches grattoirs, compresseurs ou retouchoirs, scies, perçoirs, pics simples et doubles, tranchets très variés (Fig. 141 et 142), ciseaux, gouges, ébauches de haches, haches polies (dont une en

éclogite avec tranchant oblique), belles pointes de flèches de diverses formes (Fig. 143), pointes de javelots et de lances, poignards, polissoirs, molettes en grès, pilons également en grès [1].

Un foyer récemment découvert (avril 1904) dans la carrière était rempli d'une terre brune mêlée, vers le fond, avec du charbon de bois, des fragments de poterie et des cendres. Il contenait beaucoup d'éclats et de lames de silex, dont un certain nombre avaient subi l'action du feu. Les tessons de poterie étaient noirâtres et la pâte en était grossière.

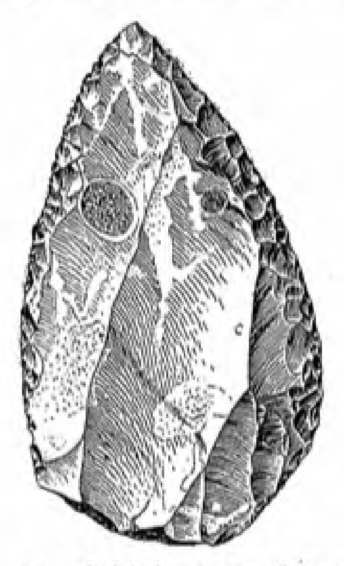


Fig. 139. — Pointe à main moustérienne. Saint-Just-des-Marais. 2/3 gr.

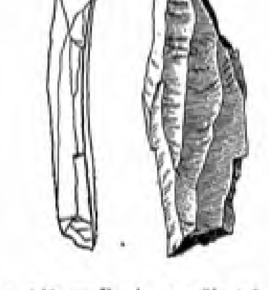


Fig. 140. — Burin, profil et face. Saint-Just-des-Marais. 2/3 gr.

L'emplacement occupé par cette station a aussi été le siège d'ateliers. Nous avons, en outre, reconnu qu'il y a eu, aux différentes époques de son occupation, spécialisation du travail; car, sur un des points de la station, il y avait un atelier de petites pointes à main moustériennes ; sur un autre, fabrication de longues lames magdaléniennes ; et sur un troi-

1. Voir pour plus amples détails : *La station et l'atelier préhistoriques de Saint-Just-des-Marais, près Beauvais (Oise)*, par L. Thiot (Extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, t. I, n° 6, 1904).

sième, on recueille, presque à fleur de terre, un choix de tranchets robenhausiens longs et étroits, en silex noir de la craie sénonienne (Fig. 141).

La station de Saint-Just-des-Marais, qui renferme des restes abondants d'industries appartenant à deux périodes préhistoriques bien distinctes, a dû être occupée par l'homme durant un laps de temps considérable. Il est





Fig. 142. — Tranchet triangulaire. 2/3 gr.



Fig. 141. — Tranchet allongé. 2/3 gr. Fig. 143. — Pointe de flèche. 3/4 gr.
Saint-Just-des-Marais.

même très probable que cette occupation a été continue, en raison des avantages qu'offrait la proximité d'une rivière et d'un grand bois, la forêt du Parc.

La chasse et la pêche assuraient la subsistance des diverses populations qui se sont succédé dans ce coin du bassin de l'Oise. Cependant, l'agriculture n'était pas inconnue des néolithiques du pays, ainsi que le démontrent les molettes et les pilons découverts.

GROUPES DE TUMULUS PRÉHISPANIQUES DANS LA VALLÉE DE LERMA

(République Argentine)

Par **E. BOMAN**.

La *vallée de Lerma*, où est située la ville de *Salta* (24° 46′ 20″ latitude sud; 67° 44′ 33″ longitude ouest de Paris; environ 1200^{m} altitude au-dessus du niveau de la mer), chef-lieu de la province du même nom, est d'une longueur d'environ 60 kilomètres du nord au sud, sur une largeur de 25 kilomètres dans sa partie la plus large. Cette vallée est encaissée de tous les côtés entre d'assez hautes montagnes, qui forment les derniers échelons orientaux de la Cordillère des Andes.

Le sol de la vallée, qui est tout à fait plat, se compose d'alluvions. Plusieurs petites rivières et torrents s'y réunissent et forment ensemble le Rio Pasaje ou Juramento, qui, après avoir quitté la vallée par un étroit défilé, traverse les plaines argentines et va se jeter dans le Rio Parana sous le nom de Rio Salado.

Le sol est très fertile, mais la pluie (575^{mm} de pluie par an, en moyenne) est à peine suffisante pour la culture, qui est faite dans la plus grande partie à l'aide de l'irrigation artificielle. L'on cultive à présent dans la vallée beaucoup de maïs, de tabac, de blé et de luzerne. Il n'y existe pas de forêts, mais quelques parties non cultivées sont parsemées d'arbres peu élevés et d'arbustes épineux, appartenant pour la plupart à la famille des légumineuses.

Quand, en 1901, faisant partie de la Mission scientifique suédoise, dirigée par le baron Erland Nordenskiöld, je visitai la vallée de Lerma, mes amis, le Dr Justiniano L. Arias et M. Nicolas Arias Cornejo m'offrirent leur

hacienda, « El Carmen », pour point de départ du voyage que cette mission entreprenait au haut-plateau de la Puna, et ils attirèrent mon attention sur une curieuse « cité » de tumulus artificiels qui existait au lieu dit *Champs de Pucará*, près de l'hacienda. C'était le groupe A, dont le plan est représenté figure 145. Nous nous y sommes rendus et nous

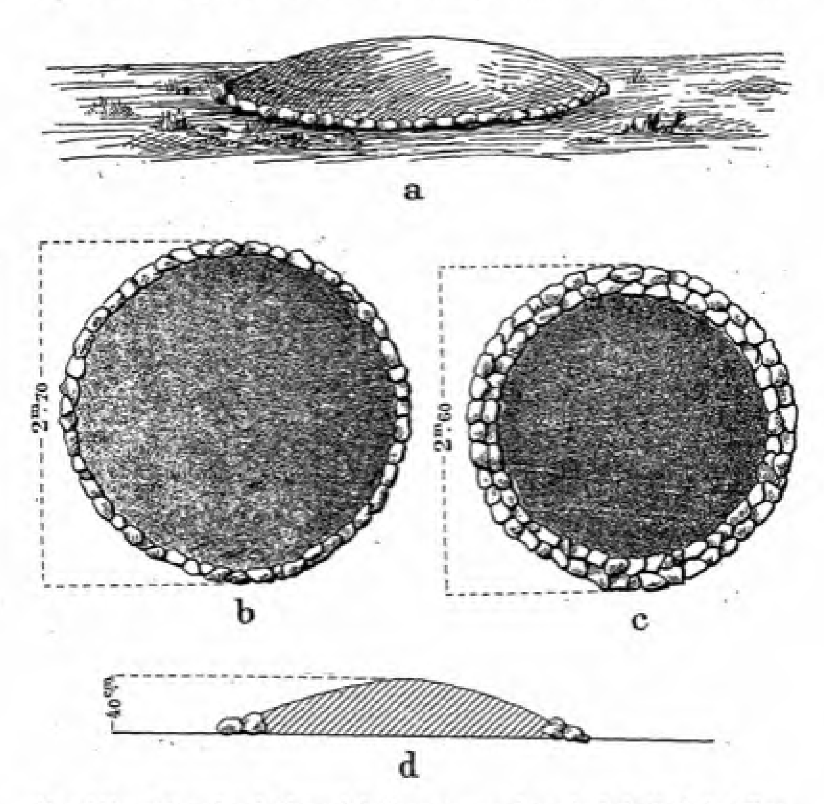


Fig. 144. — Tumulus de Pucará de Lerma. — a Aspect général. *b* et *c* Plan de deux tumulus. *d* Coupe verticale d'un tumulus dans le sens de son diamètre. Échelle : 1/60.

avons exécuté quelques fouilles dans les tumulus et dans leurs environs, mais la date fixée pour notre départ ne nous a pas laissé le temps suffisant pour une étude soigneuse.

En mai 1903, je visitai ces régions pour la seconde fois, comme membre de la Mission scientifique française dans

l'Amérique du Sud, de MM. le comte G. de Créqui-Montfort et E. Sénécha de la Grange. Je découvris alors les groupes

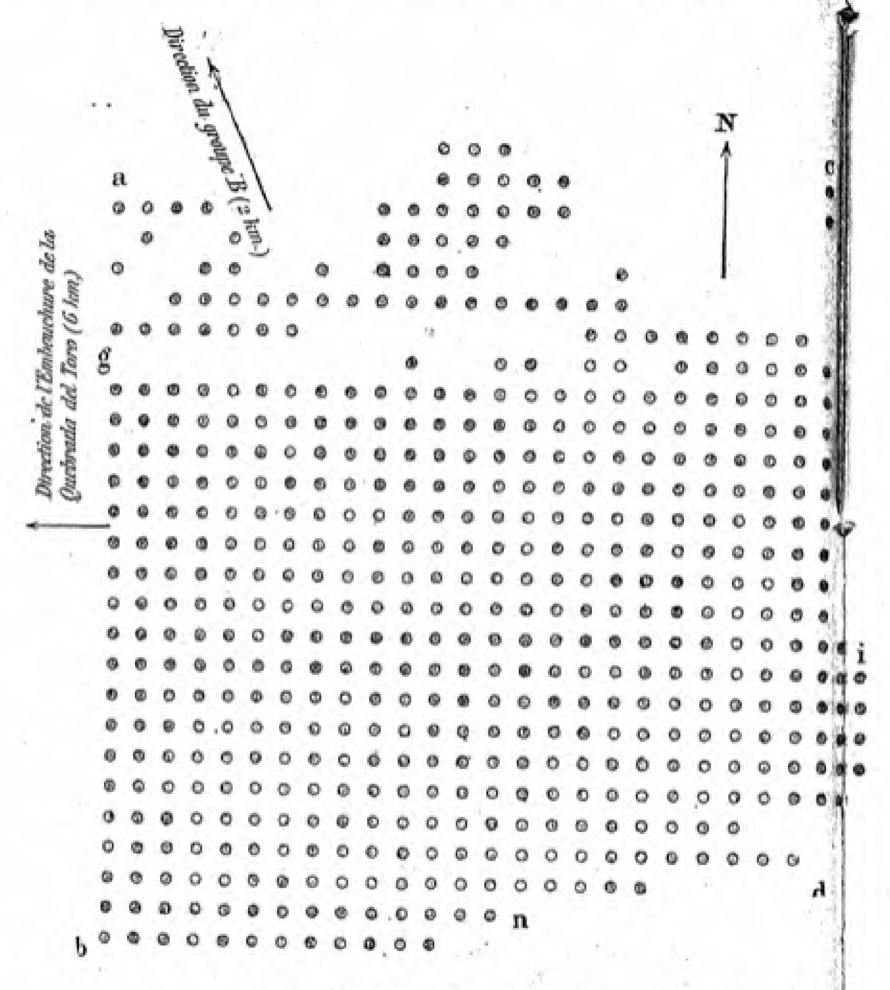
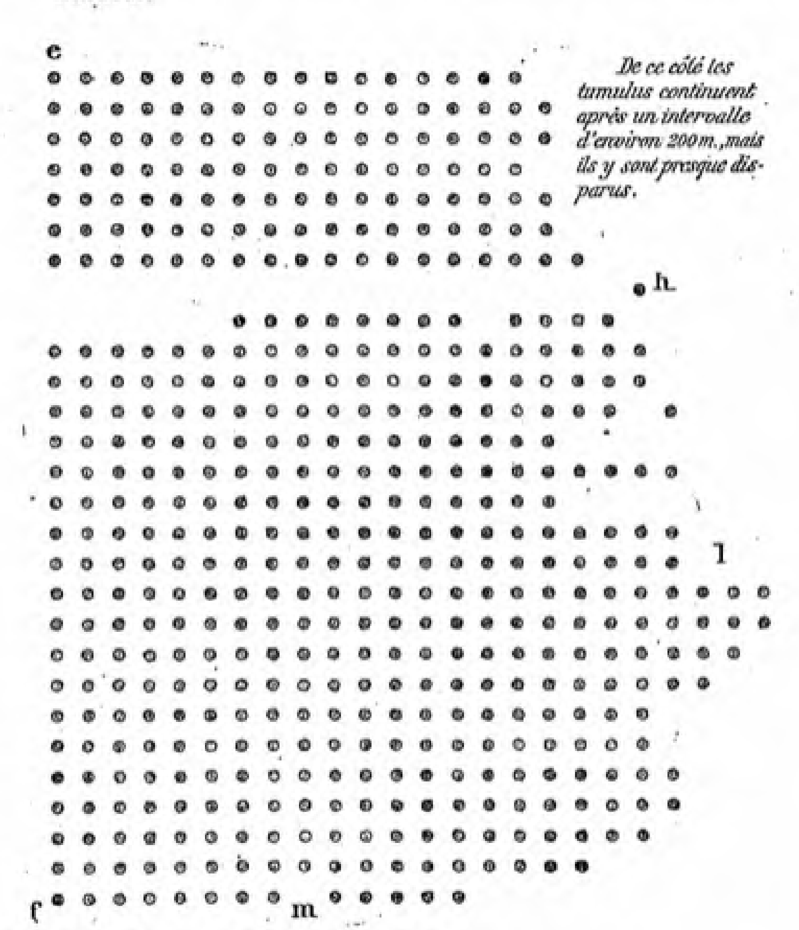


Fig. 145. — Tumulus de Pucará de Lerma. — Plan du groupe A (1047 tumulus conservés). Échelle : 1/2000.

B et C (Fig. 146 et 147), je fis des fouilles méthodiques et je dressai des plans exacts des trois groupes[1].

1. Mes travaux ont déjà été mentionnés par M. de Créqui-Montfort dans son rapport officiel sur les résultats de la Mission (*Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, XII, Paris, 1904), et dans une conférence qu'il a faite

Les tumulus, dont j'ai compté en total 1.668, sont tous identiques, circulaires, régulièrement arrondis, mesurant actuellement de 0m 40 à 0m 50 de hauteur au-dessus du sol naturel.



Le diamètre de ceux du groupe A est de 2m 60 à 2m 70 ; celui des tumulus des groupes B et C un peu plus grand,

au XIVe Congrès international des Américanistes, à Stuttgart, le 20 août 1904. Les tumulus seront l'objet d'une étude complète dans le rapport sur mon voyage, qui fera partie de la publication générale de la Mission.

de $2^m 80$ à $2^m 90$, quelquefois jusqu'à 3 mètres. On voit que les faibles variations de diamètre des tumulus d'un même groupe ne sont pas volontaires, mais qu'elles sont causées par des irrégularités dans l'exécution de la construction, les constructeurs ayant voulu les faire tous égaux.

Les tumulus sont entourés d'une ou deux rangées circulaires de pierres roulées, ayant toutes plus ou moins les mêmes dimensions, $15 \times 10 \times 10$ à $20 \times 15 \times 15$ centimètres. Dans les environs immédiats il n'y pas de pierres; elles ont été apportées d'un lit de rivière, d'au moins un kilomètre de distance du groupe A.

La figure 144 donne l'aspect général (*a*) et la coupe verticale d'un des tumulus (*d*), ainsi que le plan d'un tumulus à un cercle de pierres (*b*) et celui d'un autre à deux cercles (*c*). Il faut avertir qu'il n'existe aucune relation entre la longueur du diamètre d'un tumulus et le nombre des cercles de pierres; les tumulus, qu'ils soient à un ou à deux cercles, ne sont pas placés d'une manière particulière les uns par rapport aux autres. Tout au contraire, les deux sortes sont distribuées irrégulièrement, ceux à un cercle étant plus communs que ceux à deux cercles.

Les tumulus des trois groupes sont disposés en rangées parfaitement droites, avec des intervalles réguliers et toujours égaux, dans une direction comme dans l'autre. Les rangées se dirigent strictement du nord au sud et de l'est à l'ouest. La largeur des rues qui séparent, dans la direction de l'est à l'ouest, les tumulus du groupe A, est d'environ 5 mètres; celle des rues allant du nord au sud, de $5^m 50$, avec de petites irrégularités par déplacement de quelques tumulus de la ligne droite, ces irrégularités ne dépassant guère $0^m 50$. Dans les groupes B et C les rues sont également régulières, mais plus étroites; elles ont 3 mètres de largeur seulement.

Le groupe C présente une particularité qu'on ne rencontre pas chez les autres : il est entouré d'un rempart en terre (Fig. 147 *a*) qui est actuellement d'une élévation de 1 mètre et d'une largeur de 2 mètres environ. On doit supposer que ce rempart a été beaucoup plus élevé, parce que les pluies ne peuvent que l'avoir réduit. Du côté *intérieur* du rempart il y a un fossé (Fig. 147 *b*) de 1^m 50 de largeur; la terre

extraite de ce fossé a été employée pour la construction du rempart. Le fossé et le rempart ne peuvent pas avoir été destinés à la défense des tumulus, parce que dans ce cas celui-là serait situé en dehors de celui-ci et non du côté intérieur. Parallèlement à l'une des rangées extérieures du groupe C, il y a aussi un soubassement de mur en pierres sèches (Fig. 147 *c*) de 0^{m} 50 plus ou moins de largeur. Ce mur est maintenant rasé jusqu'à terre. Ce n'est qu'un mur droit ; j'ai fouillé pour voir s'il ne faisait pas partie de quelque enclos rectangulaire, mais je me suis convaincu que non.

Les trois groupes sont situés sur un sol dur et parfaitement plat. Pensant que les tumulus pouvaient être des sépultures, nous avons, pendant la visite de la Mission suédoise, pratiqué des excavations dans deux ou trois d'entre

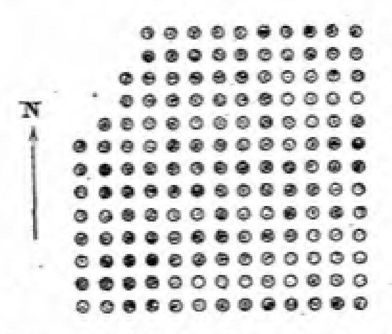


Fig. 146. — Tumulus de Pucará de Lerma. — Plan du groupe B (158 tumulus). Échelle : 1/2000.

eux, mais sans rien trouver. Dans mon voyage pour la Mission française, j'ai fait des fouilles dans six tumulus pris au hasard, jusqu'à 1^{m} 80 de profondeur, où j'ai atteint le niveau de l'eau, et deux excavations en forme de croix dans les intervalles situés entre les tumulus, toujours sans trouver ni squelettes, ni aucun vestige humain. Au contraire, mes fouilles démontrèrent toujours que la terre qui se trouvait au-dessous des tumulus n'avait jamais été remuée, et que ceux-ci étaient simplement superposés au sol, dont la terre est d'une tout autre composition que celle des tumulus. J'ai donné à un spécialiste, pour les examiner, des échantillons de la terre du sol naturel et de celle des

tumulus, et son analyse confirmera sans doute la différence qui existe entre elles.

La terre qui forme les tumulus a été apportée de loin[1], parce que dans les environs l'on ne peut pas trouver les creux d'où elle aurait été tirée. Le sol et les tumulus sont si bien conservés dans leur état originaire que ce serait très facile d'apercevoir ces cavités s'il y en avait eu, d'autant plus que la végétation ne se compose que de rares graminées basses et de quelques petits arbustes épineux.

Il faut faire au sujet des plans des groupes de tumulus les remarques suivantes :

Les tumulus sont, comme nous l'avons déjà dit, en général très bien conservés ; la seule détérioration dont ils ont eu à souffrir est que leur élévation a sûrement été réduite un peu par la pluie et que quelquefois des parties de leurs bords de pierres ont été déplacées. Cependant, il y a des exceptions. Au coin nord-ouest du groupe A (Fig. 145 *a*) passe un chemin. Les cavaliers et les rares charrettes qui parcourent le pays ont tout à fait détruit quelques-uns des tumulus qui se trouvaient en cet endroit. Au nord de la rangée qui, du point *e* (Fig. 145), se dirige vers l'est, il existe un champ cultivé et clos ; il est possible que les tumulus se continuaient jadis dans ce champ. Du côté est du groupe A (dans les environs des points *l* et *h* de la fig. 145), plusieurs tumulus paraissent avoir disparu, tandis que, dans la même direction, à environ 200 mètres plus loin, on voit encore des traces de tumulus. De ce côté il n'est pas possible de définir avec certitude où ils s'arrêtent.

Mais au contraire, dans plusieurs autres endroits, où manquent des tumulus nécessaires pour achever la parfaite régularité des groupes, comme en *m*, *d*, *n*, *g* (Fig. 145), au coin nord-ouest du groupe B et du côté sud du groupe C,

1. Ce fait rappelle ce que disent Squier et Davis sur les *mounds* qui forment les « Enclos sacrés » de l'Amérique du Nord : They are usually composed of earth taken up evenly from the surface, or from large pits in the neighborhood. Evident care appears in all cases to have been exercised, in procuring the material, to preserve the surface of the adjacent plane smooth, and as far as possible unbroken (E. G. Squier and E. H. Davis : Ancient monuments of the Mississipi Valley. — *Smithsonian Contributions to Knowledge* ; vol. I, p. 48 ; Washington, 1848).

le sol n'est pas touché, et l'on est convaincu que les tumulus qui y semblent manquer n'ont jamais existé.

Les deux tumulus isolés en *k*, les dix en *i*, lesquels semblent occuper un lieu qui devait rester libre pour compléter la grande rue entre *c-d*, et *e-f*, le tumulus isolé en *h*, tous ces tumulus ne sont pas, comme l'on pourrait le croire, des restes de rangées détruites, mais véritablement

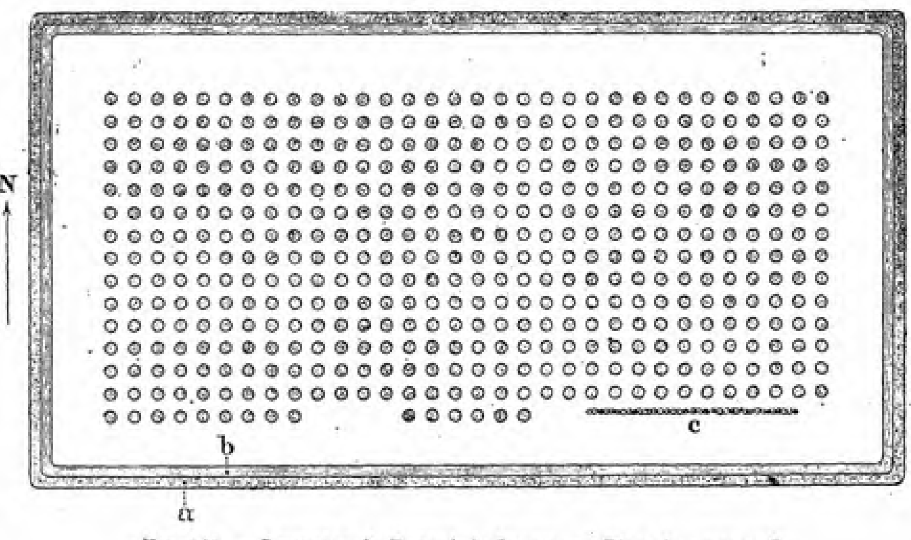


Fig. 147. — Tumulus de Pucará de Lerma. — Plan du groupe C (463 tumulus). — *a* Rempart. *b* Fossé. *c* Mur. Échelle : 1/2000.

des tumulus isolés, placés hors du plan général, quoique dans la même direction et avec les mêmes intervalles que les autres.

Enfin, en étudiant ces groupes de tumulus, on arrive aux résultats suivants : 1° *Le plan de leur construction a été dressé avant de commencer les travaux et l'on a pris pour base certaines lignes droites*, qui sont dans le groupe A : *a-b*, *b-f-m* et *e-f*; 2° *La construction des tumulus ne paraît pas avoir été réalisée en une seule fois, mais peu à peu*, selon le besoin qu'on a pu avoir, par suite de certaines circonstances, d'ajouter des nouveaux tertres à ceux déjà existants. 3° En commençant, *on a voulu laisser des larges rues libres entre les différentes sections* du groupe A, mais,

par la suite, on s'est décidé à y placer certains tumulus, comme ceux situés en *i* et ceux qui sont placés dans la rue *g-h* (Fig. 145).

Les trois groupes de tumulus sont situés à 6 kilomètres, plus ou moins, à l'est de l'embouchure dans la vallée de Lerma de la *Quebrada del Toro*, long et étroit ravin par lequel passe le chemin d'accès du haut-plateau de la Puna à la vallée.

Le groupe A contient 1.047 tumulus, en dehors de ceux qui sont disparus ; les groupes B et C, où tous les tumulus se sont bien conservés, en contiennent respectivement 158 et 463. Le groupe B est situé à 2 kilomètres environ de distance à l'ouest-nord-ouest du groupe A, le groupe C à 300 mètres à peu près au nord du groupe B, dont la dernière rangée de tumulus à l'est forme la continuation de la ligne du rempart du côté ouest du groupe C.

A 100 mètres environ à l'est des groupes B et C il existe les restes d'un camp retranché rectangulaire d'à peu près 600 mètres d'extension de l'ouest à l'est et 350 mètres du nord au sud. Ce camp est limité par des remparts en terre avec un fossé *extérieur*, en ligne droite, et assez bien conservés des côtés nord et est; tandis qu'il ne m'a pas été possible de suivre leur tracé du côté ouest, où ils ont probablement disparu par suite du passage d'un chemin moderne. Du côté sud, il n'y a pas de rempart, mais le camp est borné par le lit d'une rivière aujourd'hui à sec, dont les bords perpendiculaires ont de 2 à 3 mètres de hauteur. C'est peut-être ce lit de rivière qui a fourni les pierres qui bordent les tumulus.

Le sol de ce camp retranché est bien plat et horizontal. Presque au centre se trouve un grand tertre artificiel de 6 mètres de hauteur, dont il est maintenant difficile de mesurer les dimensions de la surface supérieure primitive, la terre des côtés étant descendue et le tout étant couvert de vieux arbres. Sur les flancs on aperçoit les restes de murs en pierres sèches enterrés dans le tertre. Le tertre est très riche en fragments de poterie préhispanique peinte et gravée, comme on en rencontre aussi partout dans le camp.

Près du groupe B, il y a deux emplacements de mares de formes rectangulaires et assez profondes. L'une a 50 mètres sur 40 mètres et l'autre est un peu plus petite. De ces

mares est tracé un canal se dirigeant vers le camp retranché, mais ses traces se perdent avant d'y arriver.

Le tertre et le camp retranché sont, sans aucun doute, l'œuvre des Indiens préhispaniques. Il en est probablement de même des mares et du canal, dont les bords livrent aussi des débris de poterie ancienne. La contemporanéité de ces travaux avec les tumulus, quoique pas tout à fait prouvée, est cependant très vraisemblable.

Duquel des différents peuples préhistoriques qui ont habité cette région, les tumulus proviennent-ils ? C'est ce qu'il est impossible de dire. Dans les tumulus mêmes, je n'ai rien trouvé qui puisse indiquer leur provenance et la vallée de Lerma est riche en restes préhispaniques d'origines les plus diverses. J'y ai rencontré des ruines, des sépultures, de la poterie et des objets de pierre sculptée analogues à ceux des vallées Calchaquies, ou qui ressemblent beaucoup aux restes préhispaniques de ces vallées, des débris qui rappellent ceux des villages fortifiés précolombiens que j'ai découverts dans la Quebrada del Toro, des cimetières d'origine tupie-guaranie, avec des cadavres dans de grandes urnes funéraires doubles, même de la poterie d'un type tout à fait péruvien, etc., etc. L'on trouve de ces restes dans les environs immédiats des groupes de tumulus. Et il n'est pas étonnant que la vallée de Lerma renferme des débris de plusieurs peuples différents, parce que cette vallée, fertile et d'une grande extension, est et a toujours été le centre naturel d'union entre la plaine couverte de forêts du Gran Chaco, de Santiago del Estero et de Tucuman d'un côté, le plateau de la Puna d'un autre, et d'un troisième les vallées Calchaquies. Les deux routes naturelles du Haut-Pérou aux plaines actuelles de l'Argentine, des temps incasique et espagnol, l'une par la Quebrada del Toro et l'autre par la Quebrada de Humahuaca et par Caldera, aboutissaient dans la vallée de Lerma.

Dans quel but ont été élevés ces nombreux tumulus, dont la construction, même en comptant avec les moyens dont disposent les ingénieurs de nos jours, représenterait une œuvre longue et onéreuse ?

Mes dernières fouilles ainsi que celles que nous avons

exécutées en 1901 ont suffisamment démontré que ces tumulus ne sont pas des sépultures.

Ce ne sont pas non plus des emplacements de huttes d'Indiens ; outre leur petite dimension, l'absence absolue de morceaux de poterie, d'os ou d'autres débris humains prouve que cela n'est pas possible.

Seraient-ce des amas de terre végétale pour la culture, comme les *hochaecker*[1] de Bavière ? Les petites dimensions de nos tumulus les rendraient peu pratiques pour cet objet et, avant tout, le sol de la vallée est trop fertile pour rendre nécessaires de tels amas de terre spéciale. Ce qu'il manque dans la région, ce n'est pas de la terre fertile, mais de la pluie, et la forme et le relief des tumulus auraient rendu impossible l'adduction de l'eau par des canaux d'irrigation.

Il ne nous reste d'autre solution du problème que la supposition que ces cités de tumulus ont dû servir dans de grandes cérémonies ou dans des assemblées d'Indiens ; chaque tumulus devenait peut-être alors le siège d'un individu ou d'un chef de famille.

1. *Cfr.* H. von Ranke : Ueber Hochaecker, *Beitraege zur Anthropologie und Urgeschichte Bayerns* ; Band X, p. 141 et suiv. ; Munich, 1892.

EXPOSITION D'ANTHROPOLOGIE

A GRENOBLE

A l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, M. le Dr Bordier a organisé, dans une des salles de l'Ecole de Médecine de Grenoble, une exposition anthropologique. De nombreux collectionneurs ayant répondu à son appel, il a pu réunir des séries fort intéressantes, surtout au point de vue palethnologique, et former, en quelque sorte, un musée temporaire, dans lequel le préhistorique de certaines parties du bassin du Rhône était particulièrement bien représenté.

On trouvera ci-dessous une liste des exposants avec l'indication sommaire de leurs envois.

M. Delmas. — Reproductions en grandeur naturelle de gravures sur rochers du Sud-Oranais. On y voit des buffles, des hommes avec les organes génitaux fortement indiqués et de bizarres coiffures relevées rappelant celles des Bicharis actuels. Il y a même des scènes, d'un art primitif, mais pleines de vie et d'animation. Nous pouvons citer entre autres : Un lion dévorant une jeune gazelle, un éléphant défendant son petit contre une panthère, une jument surveillant son poulain qui sautille devant elle. Dans ce dernier tableau, ce n'est pas un cheval qui est représenté, mais un équidé du genre zèbre, à crinière dressée, à queue dont l'extrémité surtout est fournie de crins, et à jambes rayées.

M. Delmas a également envoyé du préhistorique algérien : grossières pointes de flèches en silex d'Igli et d'El-Aflou, flèches beaucoup plus délicates d'Ouargla, petites lames à un tranchant abattu d'Aïn-Sefra, lames retouchées sur les bords et belle hache polie en jade des environs de Tougourt, enfin des instruments de formes moustériennes (coup de poing, disque et pointes à main) recueillis à El-Aflou.

M. Flamand. — Dessins de gravures sur rochers du Sud-Algérien.

M. G. de Manteyer. — Préhistorique des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes et de la Drôme : Nombreuses haches polies en roches très variées ; hache à ailerons et ciseau à douille en bronze, ce dernier encastré dans un des ailerons de la hache ; bracelets en bronze gravés de l'âge du bronze et du premier âge du fer. Mobilier de la sépulture hallstattienne de Lazer (Hautes-Alpes).

M. Lalanne. — Séries de silex taillés acheuléens, moustériens, solutréens et magdaléniens de la Dordogne.

M. Moirenc. — Préhistorique de Vaucluse. 1° Baoumo deï Peyrards, à Buoux : beaux silex moustériens (pointes, racloirs et disques). 2° Station néolithique de la Verrière, à Roussillon : grat-

toirs, perçoirs, pointes de flèches en losange, petits tranchets, tranchets moyens dont une partie avec coupant oblique. 3° Oppidum de Gès, à Bonnieux : pointes de flèches, de formes diverses, tranchets moyens, etc. 4° Station de Bladayre, à Gargas : pointes de javelots en feuille de laurier, pointes de flèches en losange et à pédoncule et barbelures, belles scies, beaux poinçons, lames retouchées et parfois polies sur un tranchant, tranchets à soie très finement travaillés. 5° Station de l'Himergue, à Goult : pointes de flèches ovales et losangées, courtes et épaisses. 6° Station néolithique du Plan, à Bonnieux : Pointes de flèches, pointes de javelots à aspect solutréen, grattoirs, lames retouchées sur les deux tranchants, pendeloques en os, en coquille, en pierre, fusaïoles en terre cuite, hache polie, etc.

M. Deydier. — Instruments en silex et marteaux à rainure en grès des ateliers de Murs (Vaucluse).

M. Arnaud d'Agnel. — Nombreuses haches polies en roches variées des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes et de Vaucluse, auxquelles sont mêlées quelques haches exotiques de la Nouvelle-Calédonie et de la Guadeloupe. Silex taillés néolithiques de l'oppidum de Velaux (Bouches-du-Rhône), de la station de Riez (Basses-Alpes) et autres localités.

M. Ch. Cotte. — Produit des fouilles de l'abri de la Font-des-Pigeons, à Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône). Débris de poteries très variées, creusets contenant du verre et fragments de verre de différentes couleurs, déchets d'une verrerie romaine ou peut-être même plus récente, trouvés à Régalon (Vaucluse).

M. L. Jacquot. — Objets d'ethnographie modernes d'Algérie. Collection de papiers chinois et japonais.

MM. Flusin et Muller. — Produits des fouilles de l'oppidum de Saint-Loup, hameau d'Oriol, à Vif (Isère). On y a trouvé des objets appartenant à différentes époques. En fait de néolithique, signalons des petits tranchets, des grattoirs, des éclats de silex et de cristal de roche, quelques haches polies, des broyeurs, des molettes et de nombreuses poteries. Parmi ces dernières, il en est qui datent certainement de l'âge du bronze. Un vase cylindrique en pierre ollaire, des clous et divers objets en métal paraissant remonter à la période mérovingienne.

M. Fallot. — Crânes humains exotiques ou présentant des anomalies.

École de médecine de Grenoble. — Crânes humains du Dauphiné.

M. A. Picaud. — Ethnographie moderne européenne : Tintinnabulums en usage chez les bergers du Valais et de quelques autres pays. Nombreuse série d'appareils en bois pour arrêter les liens de faix, recueillis dans les Alpes et diverses autres parties de l'Europe.

MM. Reber et Jacquot. — Figures de pierres à cupules relevées dans la Haute-Savoie.

M. G. Chauvet. — Haches en cuivre et en bronze de la Charente avec emprunt pour l'analyse.

Société d'anthropologie de Grenoble. — Fouilles dans les Balmes de la Buisse, près Voreppe (Isère) : ossements humains, silex taillés et poterie néolithique, bracelet discoïde en stéatite. Belles pointes de flèches néolithiques en feuille de laurier de la grotte de Fontabert, qui a donné le croissant en jadéite de la collection de Galbert.

M. Maignien. — Petite statuette de Jupiter, en bronze.

M. l'abbé Guillaume. — Belle boucle de ceinturon mérovingienne, de Barcillonnette (Hautes-Alpes). Beaux bracelets en bronze à petites oreillettes, gravés, de l'âge du bronze, venant de Saint-André-de-Rosans (Hautes-Alpes).

M. Paul Plat. — Préhistorique des Hautes-Alpes : nombreuses haches polies en roches diverses; molettes sphériques en grès; haches en bronze, à bords droits et à ailerons; deux petites haches en bronze à douille, dont une, tout à fait minuscule, est certainenent la plus petite connue; pointes de flèches en bronze moulées, une à soie et deux à douille, toutes les trois barbelées.

M. A. Stuer. — Pièces des palaffites du lac de Clairvaux (Jura) : gaînes de haches, objets divers en corne de cerf et en bois, poterie, silex taillés. Beaux coups de poing de la Dordogne. Pointes de flèches en silex de Saône-et-Loire. Grandes lames en silex retouchées, dont une en silex du Grand-Pressigny trouvée à Argenton (Indre). Haches votives en bronze à douille de la cachette de Tourlaville, près Cherbourg (Manche).

M. Grosjean. — Palafittes de Clairvaux : Pointes de flèches en silex, haches en pierre polie, gaînes de haches en corne de cerf, instruments en os et dents d'ours percées.

Muséum de Grenoble. — Galets avec éraillures de la grotte de Vauloubeau (Vaucluse).

M. Fl. Truchet. — Belles lames en silex fines et régulières, trouvées près de Saint-Jean d'Arves (Savoie). Elles faisaient partie d'une cachette et étaient disposées par couches superposées, se coupant alternativement à angle droit.

M. Piroutet. — Mobilier funéraire du tumulus de la forêt des Moidons (Jura) : une lame de poignard triangulaire à rivets d'époque morgienne et objets de parure du premier âge du fer, bracelets, torques, fibules, etc. On y remarque principalement un joli brassard en feuille de bronze, renflé au milieu et délicatement gravé, et deux grandes plaques de poitrine en bronze, de forme rectangulaire, ajourées et garnies dans le bas de pendeloques mobiles.

M. le Dr P. Bisch. — Petite lame de poignard triangulaire en bronze, de Barret-le-Bas (Hautes-Alpes). Mobilier de tombes du premier âge du fer, des Alpes. Objets de la même époque découverts à Meylan (Isère); on remarque parmi eux un bracelet en bronze auquel est pendu un grelot de même métal, et une agrafe de ceinture de forme ronde. Un miroir en bronze avec sa boîte. Des verres et des bronzes romains, de l'Isère. Des bijoux populaires de l'Isère, de la Savoie, des Hautes-Alpes et de la Provence, entre autres une croix pampille portée par les protestants de Briançon.

M. H. Muller. — A pris une large part à l'exposition, dont il a été un des principaux organisateurs.

Résultats de fouilles entreprises dans les grottes du Dauphiné. 1° Balmes de Fontaine, ayant contenu des sépultures néolithiques et fréquentées depuis à différentes époques : silex taillés, instruments en os, épingle en bronze, épingle en os à tête arrondie, imitant une épingle en bronze, épingle courbe taillée dans une défense de sanglier; belles lames retouchées en matières variées, dont trois en silex du Grand-Pressigny; des tessons de poterie d'âges très divers, parmi lesquels des échantillons décorés de méandres et tout à fait semblables à ceux recueillis dans les palafittes du lac du Bourget; des poteries fines, faites au tour et peintes, portant des bandes de couleur blanche, rouge et brune. 2° Balmes de Gloss, à Fontaine : ossements et objets de sépultures néolithiques, restes d'industrie mérovingienne trouvés au-dessus. 3° Abri sous roche de l'Échaillon : ossements humains, épingle en bronze, poterie grossière préhistorique, et fragments de poterie romaine rouge, dite samienne. 4° Grotte de l'Hermitage : industrie des périodes de la pierre polie et du bronze.

Stations de Vercors : silex néolithiques dont quelques-uns ont une apparence paléolithique. Station du Monestier-d'Allemont, près Ventavon (Hautes-Alpes) : très petite industrie néolithique à patine blanche, nucléus, lames, grattoirs, etc. Station de Cornillon, près Grenoble : industrie néolithique, fragment de terre cuite avec empreinte de feuille de fougère.

Haches en pierre polie du Dauphiné. Fragment de hache polie en hématite, des environs de Cannes (Alpes-Maritimes).

Environs d'Orpierre (Hautes-Alpes) : Percuteurs et broyeurs en roches dures noirâtres et verdâtres, rappelant ceux des habitations lacustres.

Séries de pièces paléolithiques et néolithiques de la Vienne. Faux de Saône-et-Loire : pointes de flèches et objets divers en silex.

Fragment de vase en pierre ollaire, des environs de Grenoble. Bracelet en lignite et autres objets, trouvés à Rochefort, près Grenoble.

Age du bronze. Sainte-Raphine, à Durban (Aude) : Pointe de lance, talon de lance de forme conique, hache à douille avec nervure médiane, et racloir triangulaire en bronze. Environs de Grenoble : grande hache à douille en bronze avec côtes verticales sur la douille, et une autre hache à douille venant de la Buisse. Pointes de flèches en bronze à douille, des Hautes-Alpes. Chamechaude (Isère) : autre pointe de flèche à douille avec barbelures, mais taillée dans une feuille de bronze et martelée au lieu d'être moulée; accompagnée de reconstitutions faites par M. Muller, montrant les divers états par lesquels a passé cette curieuse pièce avant son achèvement.

Age du fer. Quinze bracelets en bronze, trouvés à Châteauroux, près Embrun (Hautes-Alpes). Bracelets en bronze à côtes, de diverses localités de la vallée de Saint-Sorlin d'Arves (Savoie). Briançon

(Hautes-Alpes) : fibule et pince à épiler en bronze, écuelle en poterie grise non faite au tour, avec filaments d'amianthe mêlés à l'argile.

Période romaine. Poteries, tuiles, verrerie, lampes, monnaies, objets en bronze, os, etc., du Camp de Néron et de l'Oppidum de Rochefort, près Grenoble, du sous-sol grenoblois et dauphinois. Intéressants objets votifs : petites lampes en terre cuite, bracelets et petits modèles de lances, de couteaux, de faucilles et autres instruments en fer, découverts en grand nombre à Lachau (Drôme).

Francisque en fer, de Fontaine (Isère). Vases regardés comme Burgondes, poteries grises à bec et large anse, des tombes en dalles calcaires de Lans (Isère), pouvant remonter du VIIe au Xe siècle.

Fonds de cabanes de la ville morte de Brandes, Oisans (Isère) : pierres à cupules sur lesquelles on a broyé de la baryte, étoffes, objets en fer, etc.

Industrie populaire ancienne et moderne. Clefs, cadenas, briquets, cloches, grelots, étriers, mors, couteaux, lampes, etc. Bijouterie alpine : matrices et pièces confectionnées. Boissellerie de la montagne : moules, serrures et clefs en bois d'un type primitif, qu'on retrouve en Syrie, en Égypte et sur les Hauts-Plateaux de l'Amérique du Sud.

A noter encore une importante collection de pièces originales et de photographies résumant toutes les expériences faites par M. Muller pour se rendre compte des procédés employés par les préhistoriques dans le travail de la pierre, du bois, de l'os et de la corne de cerf.

L'exposition, dont nous venons de signaler très sommairement les pièces principales, a eu le plus grand succès. Elle a été souvent visitée par les membres du Congrès.

Il serait à souhaiter que l'exemple donné par Grenoble soit suivi dans toutes les villes où se réunit l'Association française.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Station lacustre de Chalain.

M. Maurice Piroutet, de Salins, nous a remis sur les palafittes du lac de Chalain, dont nous avons annoncé la découverte dans un précédent numéro, de nouveaux renseignements :

« La disposition des pilotis n'est pas partout la même. On rencontre sur certain points plusieurs pieux presque en paquets, avec débris de poutres épaisses. Parfois ce sont quelques séries plus ou moins parallèles de pieux alignés sur une certaine longueur et à peu près également espacés. D'autres fois les pilotis rangés sur deux rangs forment des allées se coupant à angle droit et dessinant par endroits des rectangles.

« Sous la prairie, à l'angle sud-ouest, la couche archéologique, un peu tourbeuse, occupe la limite de la craie lacustre ou vase et de la terre tourbeuse du pré. Ailleurs, dans les endroits recouverts par l'eau avant la baisse du lac, elle est à la surface. Il n'en est cependant pas de même vers le bief de l'Œuf, émissaire du lac qui se jette dans l'Ain, où l'on voit la couche archéologique et les pilotis plonger pour se relever ensuite. Cette couche paraît unique partout.

« Les points les plus riches sont de très légers exhaussements un peu tourbeux provenant de la chute des matériaux terreux des cabanes et des débris de cuisine.

« Les bois de cerf travaillés et les outils en os sont relativement beaucoup moins communs que dans les palafittes du lac de Clairvaux.

« A part les pointes de flèches, les silex bien travaillés sont rares ; la plupart des pièces sont de gros éclats sans retouches, ou presque pas retouchés.

« Très nombreuses meules en roches alpines erratiques et en calcaire, très rarement en grès vosgien. Celles-ci sont, au contraire, très communes aux environs de Salins. »

M. Piroutet pense que, sauf dans certains cas où ils ont été retenus, les objets en bronze, lourds et peu volumineux, ont dû s'enfoncer assez profondément dans la vase.

Silex du Grand-Pressigny.

Une lame en silex du Grand-Pressigny, très finement retouchée et polie sur le dos dans presque toute sa longueur, a été recueillie au printemps de 1903, à environ 60 centimètres de profondeur dans le déblai supérieur d'une carrière de sable d'alluvions située dans la

plaine de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). Cette belle pièce, qui a probablement été retaillée à plusieurs reprises, est actuellement fort écourtée. Elle ne mesure plus que 108 millimètres de long, sa plus grande largeur est de 20 millimètres et sa plus grande épaisseur de 11 millimètres. Sa forme est un peu arquée, comme dans toutes les lames de silex du même genre. On observe aussi quelques retouches sur la face d'éclatement.

DENISE.

L'obsidienne en Corse.

La Corse a donné un assez grand nombre de pointes de flèches et autres objets néolithiques en obsidienne. Comme il n'y a jamais été signalé de gisements de cette matière, on a jusqu'à présent été autorisé à croire que l'obsidienne employée à l'époque de la pierre polie par les habitants de l'île devait venir de la Sardaigne, des îles Lipari ou de l'île Pantellaria, où ce verre volcanique abonde et où on l'a utilisé pendant l'âge de la pierre.

M. Paul Tomasi pense qu'il existe en Corse des traces d'anciens volcans éteints et que, par suite, ce minéral peut s'y rencontrer. Il nous a adressé à ce sujet plusieurs notes, que nous allons résumer.

Les obsidiennes trouvées dans les stations préhistoriques de la Corse, soit à l'état de matière première, soit sous forme d'armes et d'instruments, présentent comme aspect les six variétés suivantes :

1° Obsidienne translucide enfumée, la plus abondante ;

2° Obsidienne opaque, d'un noir vert, la plus résistante, très abondante ;

3° Obsidienne opaque, noir de houille, abondante ;

4° Obsidienne opaque, d'un noir bistre, avec taches rouges ayant l'apparence de cire à cacheter, rare;

5° Obsidienne opaque noire, avec bandes transversales grises, assez rare ;

6° Obsidienne opaque, couleur chocolat, rare.

En examinant les éclats et les nucléus, M. Tomasi a remarqué que la partie exposée à l'air libre, après la coulée, est à peine ganguée, tandis que la partie qui reposait sur le sol est rugueuse et contient, pris dans la gangue, de tout petits graviers et de la terre noire, arénacée ou non, imitant le poussier de charbon de terre.

Notre correspondant croit avoir reconnu l'existence d'un ancien volcan près d'Aleria, et voici en quelles circonstances.

L'état de sa santé ayant nécessité une cure aux eaux sulfureuses de Puzzichello, il employa les loisirs que lui laissait son traitement à explorer les monticules qui avoisinent l'hôtel des bains, situé sur la commune d'Antisanti. Il trouva dans les champs environnants des cailloux roulés en basalte de la grosseur d'un œuf et des scories

volcaniques. Cette découverte l'engagea à se renseigner auprès des gens de la localité et il apprit par eux que la montagne située au-dessus d'Antisanti, nommée Punta di Luogo-Niello et dépendant de la commune de Pietroso, présentait à sa cime un cône tronqué. D'après les mêmes personnes, un petit lac existerait sur ce cône. Ce point serait, suivant M. Tomasi, le cratère du volcan éteint indiqué par le géographe Adolphe Joanne aux environs d'Aleria.

M. Tomasi nous a également signalé des traces volcaniques dans une tout autre partie de l'île, au sud-ouest, sur la commune de Sartène.

A un kilomètre du phare de Sennetose, que l'histoire ancienne locale appelle *Lo scalo delle Scimie tose* (Darse des singes tondus), et à quelques mètres du rivage de la mer, auraient été découvertes des scories. La *Serra* ou chaîne, qui vient en ce point se perdre dans la mer, présenterait des roches complètement vitrifiées, des débris feldspathiques rouges comme des briques et des cendres rouges et grises en très grande quantité. La vitrification des roches en dehors des eaux, ressemblerait à du verre de bouteille. L'orifice apparent d'un volcan n'ayant que 22 mètres de diamètre, formerait du côté de la terre, une cavité en demi-lune, puis il plongerait à pic dans la mer, laissant voir sous les eaux un gouffre béant.

Des écueils, continuant bien avant dans la mer, auraient les mêmes caractères laviques que les roches du rivage.

Une partie de ces roches ressemble à du basalte recouvert de lave, mais elles n'affectent pas la forme prismatique.

M. Tomasi cite encore des indices d'anciens volcans sur la rive sud-est de l'île, près de Porto-Vecchio et près de la Pointe de Balistra, dans le Golfe de Santa-Manza.

La question soulevée par notre correspondant est, sans nul doute, des plus intéressantes, tant au point de vue palethnologique qu'au point de vue géologique; aussi est-il fort regrettable que les localités qu'il indique n'aient pas été examinées par un géologue expérimenté.

NOUVELLES

Congrès des Sociétés savantes.

Le 43e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements se tiendra en 1905, à Alger, du 19 au 26 avril.

Signalons, parmi les questions qui figurent au programme, les suivantes : Indication des découvertes préhistoriques récemment faites dans les grottes de l'Afrique du Nord et particulièrement celles pouvant donner des renseignements sur les époques paléoli-

thiques. — Description des stations néolithiques nouvellement découvertes dans l'Afrique du Nord. — Étude comparée des silex taillés trouvés en Égypte et dans le Sahara algérien. — Les gravures rupestres de l'Afrique du Nord. — Inventaire des monuments mégalithiques : dolmens, basinas, chouchas, tumulus, menhirs, et alignements, des diverses régions de l'Afrique du Nord. — Étude des sépultures puniques, description de leur forme et de leur mobilier. — Origine de l'écriture libyque. — Age des sépultures indigènes en pierres sèches du Nord de l'Afrique. — La céramique berbère et ses origines, — Fouilles à faire dans les mines berbères.

Vente Grange.

Du 17 au 20 août dernier a eu lieu, à Clermont-Ferrand, la vente après décès des collections laissées par M. Grange, l'antiquaire bien connu de Clermont qui avait pour enseigne « A Vercingétorix ».

Parmi les objets préhistoriques et gallo-romains indiqués au catalogue, nous relevons : une collection d'environ 300 haches polies en roches très variées, trouvées dans le Puy-de-Dôme et notamment à Gergovie et à Corent ; des haches et des ciseaux en bronze ; des poteries romaines et des figurines en terre blanche ; enfin le mobilier de la curieuse sépulture de Chassenard (Allier), comprenant entre autres choses : un masque funéraire en fer forgé, des débris de cottes de mailles en fer, un torque en bronze, une agrafe de manteau, des strigiles et des coins monétaires.

Société d'Excursions scientifiques.

La Société a fait, le 18 septembre, sous la direction de MM. A. de Mortillet et G. Courty, une excursion géologique et préhistorique à Beauvais (Oise). Elle s'est d'abord rendue à Saint-Just-des-Marais, au gisement décrit plus haut (page 305), dans lequel M. L. Thiot a constaté la superposition de plusieurs industries, l'Acheuléen, le Moustérien, le Magdalénien et le Robenhausien. A Beauvais, elle a visité le Musée d'archéologie et d'histoire naturelle, la collection de M. G. Stalin, les fouilles exécutées par M. le Dr Leblond, place Saint-Étienne, où on a découvert un hypocauste romain, enfin les principaux monuments de la ville. Puis elle est allée à Marissel voir la collection de M. L. Thiot, et à Bracheux, au gisement classique de sables fossilifères de l'éocène inférieur, surmonté d'un dépôt quaternaire avec industrie acheuléenne, qui constitue la Butte de la Justice.

LIVRES ET REVUES

L'Abbé A. Collet. — **Le tumulus préhistorique de Lumbres et les six gisements de l'industrie lithique découverts à Elnes et Wavrans-sur-l'Aa.** in-8°, 60 p. 3 fig. et 6 pl.

Un tumulus de 27 ares environ de superficie et 1m 60 de hauteur était situé sur la place du Marché de Lumbres (Pas-de-Calais). Le nivellement de cette butte, ordonné par la municipalité en mai 1901 et surveillé par MM. l'abbé A. Collet et Lambin-Coignon, amena la découverte, sous une chape d'humus et de terre rapportée, d'une trentaine de squelettes humains ensevelis à 60 et 70 centimètres de profondeur. Les corps, repliés sur le côté gauche, étaient placés les uns contre les autres, les têtes à l'est, bras, jambes et mains également repliés. Deux crânes seulement reposaient sur des pierres plates.

Vers le centre du tumulus se trouvait un monument de forme bizarre, d'après les dessins de M. l'abbé Collet, composé de blocs de pierre grossièrement taillés. La terre du tumulus ne contenait ni poterie, ni objet de métal, mais 200 pièces environ en pierre taillée: couteaux, perçoirs, grattoirs, nucléus, tranchets et un fragment de hache polie.

Dans la seconde partie de cette intéressante brochure, l'auteur décrit six stations qu'il a explorées aux environs d'Elnes et de Wavrans-sur-l'Aa : à l'Estillard, au Val-de-Lattre, à l'Hilex, aux Cruptes, aux Monts de Wavrans et à Breuil. Il y a recueilli de nombreuses pièces paléolithiques et surtout néolithiques.

A. Dubus. — **Note sur l'industrie néolithique aux environs du Havre et de Neufchatel-en-Bray.** (Extrait du *Bulletin de la Société géologique de Normandie*, t. XXIII, 1903). Le Havre, 1904, 20 p. et VI planches.

Dans ce travail, consacré aux belles récoltes qu'il a faites dans les ateliers et les stations néolithiques de deux points bien dintincts de la Seine-Inférieure, les environs du Havre et ceux de Neufchatel-en-Bray, M. Dubus a l'excellente idée de nous donner les proportions dans lesquelles il a rencontré les divers instruments, ce qui nous fournit d'utiles indications sur l'emploi plus ou moins généralisé de chacun d'eux. Les objets réunis par M. Dubus viennent soit de la partie supérieure de la couche de terre végétale enlevée dans les travaux de terrassement des briqueteries, soit d'ateliers ou stations à la surface du sol, situés sur le sommet des plateaux, généralement

sur le bord des vallées, ou au sommet des falaises du littoral maritime.

Les ateliers ou stations en question sont :

1° Pour les environs du Havre :

Le Havre (Eure, rue Félix-Faure, Hospice général). — Sainte-Adresse (les Phares, le Dollemard). — Sanvic (La Mare-aux-Clercs). — Bléville (la Briqueterie, la Corvée, le Grand-Hameau, le Sémaphore). — Graville-Sainte-Honorine (la Mare-aux-Clercs, Frileuse). — Octeville (le Tôt, Brière, rue d'Euqueville). — Cauville. — Harfleur (le Mont-Cabert, Colmoulins). — Montivilliers (la Coudraye, Briqueterie). — Mannevillette. — Epouville. — Rolleville. — Rogerville. — Sandouville. — Saint-Jean-de-Folleville (les Champs). — Fécamp (Ferme d'Argent, Champ de Courses). — Senneville-sur-Fécamp.

2° Pour les environs de Neufchatel-en-Bray :

Neufchatel (le Mont-Ricard, le mont-d'Aulage, le Valboury, la Grâce-de-Dieu). — Ménonval (la Mare, la Broche). — Lucy (le Brindolet, le Haut-Goulet, le Hellet). — Clais (Fresnoy-en-Val). — Esclavelles (les Hayons). — Sainte-Geneviève (Mainne-Mare). — Londinières (les Marettes).

On trouvera dans le tableau qui suit la proportion pour mille des diverses catégories d'objets :

	Le Havre.	Neufchatel.
Percuteurs	4	7
Nucléus	15	27
Retouchoirs	17	13
Lames droites	114	110
Lames à dos retouché	68	66
Couteaux-grattoirs	20	7
Grattoirs	310	340
Perçoirs	107	44
Scies	3	15
Tranchets	100	43
Ébauches de haches	1, 5	23
Haches polies (silex)	8	71
Haches (roches dioritiques)	2	13
Herminettes	—	4
Ciseaux polis	0, 5	36
Pics	—	10
Burins	1	2
Pointes de flèches	29	28
Éclats en pointes de flèches	117	92
Petits tranchets	15	très rares
Pierres de jet	10	20
Objets divers	58	29
Totaux	1.000	1.000

Ce tableau nous montre que les instruments les plus communs sont dans leur ordre de fréquence : 1° les grattoirs, 2° les lames,

3° les tranchets grands et surtout moyens, 4° les perçoirs. Une constatation intéressante, c'est que là où la proportion des haches augmente, celles des tranchets diminue. Ainsi à Neufchatel, les haches, ébauches de haches, herminettes et ciseaux donnent le chiffre total de 147 pour 1000 et les tranchets seulement 43 pour 1000 ; tandis qu'au Havre nous n'avons que 12 pour les haches contre 100 pour les tranchets.

Dans les objets divers sont compris les instruments très rares, comme les poignards, les pointes de lances et de javelots, les gouges, les broyeurs, etc., ainsi que les pièces indéterminées.

La matière employée à la confection des instruments est en général du silex de la craie, toujours semblable à celui que l'on rencontre dans le sous-sol de chaque atelier ou station, appartenant, suivant les lieux, aux étages cénomanien, turonien ou sénonien. M. Dubus a pourtant rencontré quelques pièces en roches étrangères au pays provenant sans doute d'échanges. Ce sont des haches polies en roches dioritiques et les fragments de deux poignards en silex couleur de cire jaune du Grand-Pressigny. Ces derniers ont été trouvés à Frileuse.

Louis Fèvret. — **Coup de poing chelléen trouvé à Dôle en 1898.** (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1903).

M. L. Fèvret a présenté le 5 août 1903, à la section d'archéologie du Congrès de Lons-le-Saunier, un coup de poing. Son sommet, au lieu d'être pointu, offre un double tranchant à angle obtus; ses dimensions sont : 17 centimètres de longueur, 13 de largeur au talon, 7 à la base du triangle supérieur formé par les deux côtés coupants, 4 centimètres dans sa plus grande épaisseur, et son poids est de 1 kilog. 200.

Cet instrument est taillé à grands éclats. Une des faces a été enlevée d'un seul coup de percuteur; l'autre a été façonnée au moyen de quatre coups seulement. On aperçoit de légères retouches sur un des côtés, qui est acéré. L'autre côté a conservé son aspect primitif, sa gangue calcaire. Ce côté brut pouvait servir de talon, de point de préhension, car il s'adapte parfaitement à la main, presque aussi bien que la base, qui, elle, a été préparée par l'enlèvement de deux grands éclats.

La roche employée paraît être du silex marin, provenant sans doute du terrain crétacé de la Champagne ou du crétacé jurassien des environs de Saint-Julien, mais totalement inconnu dans la région de Dôle.

Des incrustations ou concrétions calcaires ferrugineuses qu'on observe au talon et de nombreuses gerçures sillonnant les deux faces attestent son authenticité et son ancienneté. La pièce a du reste été trouvée à une profondeur de 4 à 6 mètres au-dessous du

lit de la rivière, au canal des Tanneurs, lors de l'établissement d'une turbine des Grands-Moulins de Dôle, en 1898. Cette turbine est située presque au-dessous du pont conduisant au Prélot, à environ 20 mètres d'une vieille et abondante fontaine.

Recueillie par une personne qui suivait les travaux, elle fut vendue à M. Billard, qui en a fait don au Musée archéologique de Dôle.

Les coups de poing, ainsi que le fait très justement remarquer M. Fèvret, sont excessivement rares en Franche-Comté. Le département du Doubs n'en a pas encore fourni; on n'en a signalé que quelques-uns dans la Haute-Saône. Dans le Jura, on n'en connaissait jusqu'à présent qu'un seul, provenant de Vernantois, à 7 kilomètres au sud de Lons-le-Saunier, en dehors de la limite des glaciers, et encore l'authenticité de cette pièce, qui se trouve au musée de Lons-le-Saunier, est-elle douteuse.

Marcel de Puydt. — **Notes sur quelques découvertes d'objets préhistoriques** (Extrait des *Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XXIII, 1904).

Dans la première de ces notes, l'auteur signale trois lames en silex du Grand-Pressigny trouvées en Belgique. Une d'elles provient de la station néolithique de Remont, commune de Porcheresse, province de Namur. Elle est incomplète et porte sur le dos des traces de polissage. La seconde, trouvée il y a une vingtaine d'années au lieu-dit So-Baimont, à Lignières, dépendance de Roy, province de Luxembourg, est retaillée sur les deux faces et également polie sur le dos. La troisième, venant de Sutendael, est incomplète et moins certaine. Les grands ateliers néolithiques d'Indre-et-Loire ont donc exporté leurs produits jusqu'en Belgique, où cependant les pièces de cette provenance sont très rares.

Une deuxième note est consacrée à un sommet de casse-tête en pierre avec trou pour le manche, du type marteau-hache, trouvé à Verviers, dans l'ancien lit de la Vesdre.

Il est ensuite question d'un coup de poing acheuléen en silex, mesurant 10 centimètres de longueur, recueilli dans l'atelier du Gros-Bois, au dessus des carrières de Moha, et de poteries décorées de bandes en relief récoltées dans la commune de Reckheim, sur des emplacements d'habitations de l'âge des métaux.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

EURE

Évreux. — Musée (Cons. : Chassant). Préhistorique. Antiquités gallo-romaines, provenant principalement du Vieil-Évreux ; à remarquer : statuettes en bronze de Jupiter Saltator et d'Apollon ; grande coupe en verre, gravée. Objets de l'époque franque. Numismatique.

Louviers. — Musée, à l'hôtel de ville (Cons. : Hébert). Archéologie.

Gisors. — Musée, à l'hôtel de ville, fondé en 1863 (Cons. : Brumens pour l'archéologie et Bouchard pour l'histoire naturelle). Histoire naturelle de la région. Archéologie.

Bernay. — Musée, à l'hôtel de ville (Cons. : Guillemette). Histoire naturelle et archéologie.

Pont-Audemer. — Musée, 62, Grande Rue, légué en même temps que sa bibliothèque par M. Canet en 1879. Histoire naturelle et archéologie locales.

Les Andelys. — Musée, à l'hôtel de ville. Collection préhistorique, formée par M. Léon Coutil.

Nonancourt. — Musée cantonal.

Vernon. — Musée.

EURE-ET-LOIR.

Chartres. — Musée, à l'hôtel de ville, avec une annexe archéologique à la porte Guillaume (Cons. : Bellier de la Chavignerie). Géologie régionale (à remarquer la collection de Boisvillette ; belle série d'ossements pliocènes, de Saint-Prest, près Chartres). Zoologie ; mollusques. Collections locales d'oiseaux et de mammifères ; belle suite d'oiseaux exotiques. Préhistorique local. Antiquités gallo-romaines

et franques. Archéologie : Collection Layé, comprenant des armes et des armures anciennes, des faïences et des bronzes ; une armure de Philippe-le-Bel et un pourpoint de son fils Charles, offerts en ex-voto à Notre-Dame-de-Chartres en 1304. Monnaies et médailles.

— Musée de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, en son hôtel, 16, rue Saint-Pierre (Cons. : d'Armancourt). Importante collection de silex taillés paléolithiques et néolithiques de la région, donnée par Doré-Delente. Calotte cranienne provenant des limons quaternaires de Bréchamps (Eure-et-Loir). Objets archéologiques. Céramique. Série de médailles. Collection photographique des monuments mégalithiques du département. Dans la cour de l'hôtel : polissoir provenant de Rouvres (Eure-et-Loir).

Chateaudun. — Musée, rue Toufaire (Cons. : Richer et Vallée). La Société Dunoise, fondée en 1864, a réuni ses collections à celles de la ville et, assez récemment, le don des Collections de Tarragon a énormément augmenté les séries du Musée, actuellement un des importants de province. Botanique : Herbiers de la Société Dunoise. Minéralogie (coll. de Tarragon et de la Société Dunoise) ; météorites. Géologie et zoologie régionales (Coll. de la Société Dunoise). Ornithologie et mammalogie (Coll. de Tarragon) ; belle suite d'oiseaux d'Europe ; très importante série d'oiseaux exotiques, classés en tableaux, comprenant des espèces fort rares ; mammifères exotiques. Ethnographie (Coll. de Tarragon); Inde, Chine, Japon, Océanie, Amérique, Afrique. Préhistorique ; belle série locale, réunie par la Société Dunoise (à signaler une cachette de fondeur, de la fin de l'époque morgienne, découverte en 1870 près du hameau de la Folie, commune de Saint-Denis-les-Ponts ; haches à talon, curieux moule pour haches à talon, en bronze, à à deux valves). Archéologie et numismatique (Coll. de la Société Dunoise). Dans la cour du Musée, deux polissoirs, l'un venant de Saint-Denis-les-Ponts, l'autre de Gohory.

Anet. — Musée, à l'école d'horlogerie, organisé par A. Beillard.

FINISTÈRE.

Quimper. — Musée scientifique et archéologique à l'hôtel de ville, fondée en 1862 (Cons. : Bour de la Rogerie). Minéralogie et géologie de la région. Préhistorique local ; haches en pierre polie ; objets en bronze (trouvailles de Gouesnach et de Menez-Tostu, 79 pièces). Archéologie.

— Musée ethnographique, même local, fondé par Le Men en 1874 (Cons. : A Beau). Ethnographie exotique ; Inde, Océanie, Amérique. Ethnographie locale ; 44 mannequins de grandeur naturelle, recouverts de vêtements de fête, représentant une noce ayant attiré des gens de tous les points du département et de quelques localités des départements limitrophes.

— Lycée ; plantes marines (Coll. Crouan).

Brest. — Musée, place de la Halle, fondée en 1877 (Cons. : H. Hombron). Minéralogie et pétrographie du Finistère. Mollusques recueillis par le docteur Hombron, durant l'expédition de Dumont-d'Urville, au pôle Sud (1837-1840) ; collection spéciale de coquilles senestres. Oiseaux de la Bretagne (Coll. Riou Kerkalet). Ethnographie: Cambodge, Cochinchine, Océanie. Préhistorique et archéologie.

— École de médecine navale : Collections diverses.

— Jardin botanique de la marine. Herbiers.

Morlaix. — Musée, fondé en 1879 (Cons. : Édouard Puyo). Minéralogie et pétrographie. Coquilles. Lépidoptère (Coll. de Guernisac). Oiseau du pays. Préhistorique et archéologie.

Roscoff. — Laboratoire de zoologie, dépendant de la Faculté des sciences de Paris : collections locales.

Concarneau. — Laboratoire maritime.

Kervolet (manoir de), en Beuzec-Concq, près Concarneau. Château et collections archéologiques locales, légués au département par la comtesse de Chauveau (Cons. : Paban).

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 11 NOVEMBRE 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LA LIGNE ONDULÉE

COMME MOTIF D'ORNEMENTATION

DANS LA CÉRAMIQUE PRÉHISTORIQUE

Par **Erasme MAJEWSKI**.

I

Parmi les motifs d'ornementation qui décorent la céramique préhistorique de l'Europe, motifs consistant surtout en combinaisons de lignes géométriques, se trouve la ligne ondulée. C'est un motif typique et populaire dans la plus vieille céramique slave. Il ne se rencontre que rarement et sporadiquement ailleurs.

On a depuis longtemps cherché, mais sans grand résultat, d'où pouvait venir cette ornementation. Rudolf Virchow l'a considérée comme étant d'origine slave, et, depuis lors, ce motif ornemental a passé pour caractéristique de la céramique slave, dite des *Burgwalls* ou bourgades fortifiées.

Il était admis que les poteries du type des Burgwalls étaient une preuve du séjour des Slaves dans les endroits où on les rencontrait ; et, conformément aux idées en vogue sur la préhistoire des Slaves, on ne faisait pas remonter ces derniers plus loin que le VIe siècle de notre ère.

On ne tarda pas à trouver cet ornement sur la céramique des régions s'étendant du bassin de l'Elbe et des côtes de la Baltique au cours moyen du Danube et aux Balkans, et vers l'est jusqu'au Dniepr et au haut bassin du Volga. Ces limites correspondent exactement à celles des territoires sur lesquels les Slaves vivent aujourd'hui, et vivaient vraisemblablement aux temps préhistoriques.

Bientôt se multiplièrent les preuves que la poterie du type des Burgwalls ne se bornait pas au VIᵉ siècle. On fut obligé de faire remonter des pièces appartenant à ce type au Vᵉ ou au IVᵉ siècle, et même à une époque encore plus reculée. Ces faits étant en contradiction avec la théorie de l'arrivée récente des Slaves en Europe, on songea à reprendre aux Slaves la caractéristique qu'on leur avait trop hâtivement accordée. On se demanda alors d'où provenait cet ornement et quelles étaient les origines de la céramique slave? Il fut constaté que les échantillons les plus anciens dataient du commencement de notre ère. En présence de ce fait, on affirme à présent que la céramique du type en question n'est pas exclusivement slave, et que les Slaves l'ont empruntée à un autre peuple.

Laissons de côté la question ethnologique. Il ne s'agit pas et il ne doit pas s'agir de telle ou telle étiquette ethnique, pour l'instant prématurée, il s'agit ici de types industriels anonymes, mais bien déterminés. Nous nous contenterons donc d'examiner les résultats des recherches, sans nous laisser entraîner par des idées préconçues.

Aujourd'hui, on croit assez généralement que l'ornementation ondulée slave est originaire de Rome, ou plutôt des provinces romaines. Much, Szombathy, P. Senf, L. Niederle, L. Palliardi, H. Schumann, Bretislav Jelinek, Buchtela, J. Jira, entre autres, ont adopté cette opinion.

Dès 1884, Jelinek a fait observer que la ligne ondulée se rencontre déjà dans la céramique des périodes I et II de l'époque de la Tène; qu'elle remonte par conséquent à des temps plus reculés qu'on ne l'admettait en général. Il regarde comme certaine la continuité de la civilisation de l'Europe centrale, qui, après avoir subi l'influence de l'industrie de la Tène, a fini par donner naissance à l'industrie des Burgwalls.

Selon lui, la fin de l'époque de la Tène serait contemporaine des origines de la technique plus récente des Burgwalls et la technique première de l'époque de la Tène se rattacherait à la civilisation romaine. Niederle accepte cette manière de voir, mais il se demande si l'ornement ondulé peut être considéré comme appartenant à la civilisation romaine classique, ou seulement à celle des provinces? Après des

recherches minutieuses, il est arrivé à la conviction que, bien que ce motif ne soit pas complètement étranger à la céramique romaine, il n'y apparaît que rarement, et il est toujours peint. On ne rencontre pas à Rome de lignes ondulées gravées, tandis que dans la céramique des provinces romaines faisant actuellement partie de l'Autriche, elles constituent un ornement assez caractéristique, principalement sur les poteries de grandes dimensions. C'est la Hongrie qu'il prend comme point de départ ou plutôt comme première station, d'où cette ornementation se serait propagée chez les Slaves occidentaux.

L. Schneider, se basant sur des tessons de poterie des couches archéologiques de Podbaba, combat les opinions de Niederle, Pic, Palliardi et autres auteurs pensant que la céramique slave des Burgwalls découle d'une céramique locale plus ancienne influencée par la céramique romaine du Norique. Il l'a trouvée toute développée à Podbaba, à côté de la céramique sculptée dite *altmärkisch*.

Quoi qu'il en soit, la céramique à lignes ondulées du commencement de notre ère ne doit être regardée que comme l'avant-dernière étape connue et non comme la source de la poterie slave à ondulations.

On a essayé de remonter plus haut. Buschan, par exemple, croit reconnaître le point de départ de cet orne-

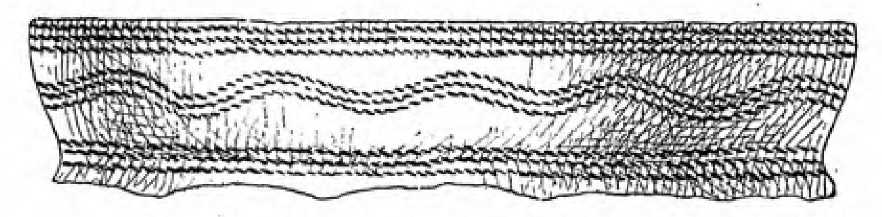


Fig. 148. — Janin (Sud de la Pologne). 1/2 gr.

ment plus à l'est. Il se fonde sur quelques analogies plus ou moins bien choisies. Une foule d'autres opinions sur l'ensemble ou sur certains points de détails du problème compliqué qui nous occupe pourraient encore être citées. Tout cela ne nous avancerait pas beaucoup, car on n'a pas tenu compte de tous les matériaux devant entrer en ligne de

comparaison et négligé des questions secondaires qui ont cependant leur importance. La question reste donc ouverte. Elle se trouve même compliquée par la découverte que

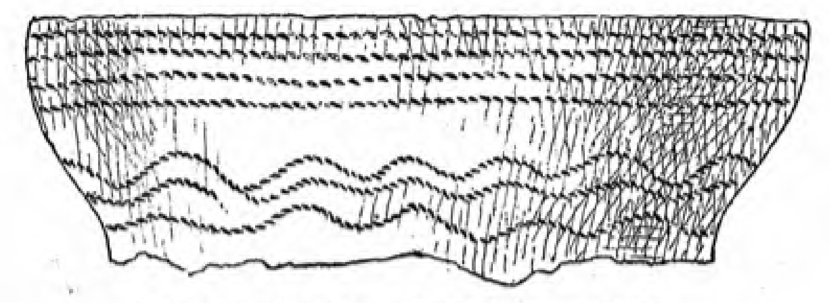


Fig. 149. — Niecieslawice (Sud de la Pologne). 1/2 gr.

nous avons faite de l'ornementation ondulée dans le néolithique polonais (Fig. 148 et 149). Toutefois, cette découverte ouvre aux recherches et aux comparaisons un champ nouveau. Elle va nous permettre de modifier les conclusions qui ont jusqu'ici prévalu.

Frappé de l'analogie qui existe entre des objets de provenance polonaise séparés les uns des autres par des milliers d'années, nous avons entrepris l'examen de la question des origines de l'ornementation ondulée, de sa répartition géographique et de sa filiation. Nous n'avons pas la prétention de résoudre complètement le problème. Nous voulons seulement faire quelques rapprochements pouvant jeter un peu de lumière sur la question. Nous commencerons par une revue des objets les plus importants ornés de lignes ondulées. L'ordre suivi consistera à examiner d'abord les formes les plus récentes pour remonter ensuite aux plus anciennes. En première ligne, nous nous occuperons des trouvailles de l'époque des Burgwalls.

II

L'ornementation typique des Burgwalls se rencontre dans l'Europe centrale sur une aire fort étendue. Elle présente peu de variantes. Son caractère essentiel est que les lignes parallèles ondulées qui la composent ont été obte-

nues pour ainsi dire mécaniquement, sur des poteries faites au tour, à l'aide d'un instrument en forme de peigne (Fig. 150). Ces poteries sont souvent accompagnées d'autres munies d'une décoration semblable, mais fabriquées à la main. Jusqu'en ces derniers temps, il n'a pas été apporté une attention suffisante en ce qui concerne leur chronologie. On les place généralement entre le vi^e et le xiiie siècle de notre ère, tandis qu'il est très probable que, dans les Burgwalls, on a affaire à des objets d'âges très différents. Il suffit de rappeler ici que l'on trouve des pièces semblables, même tout à fait identiques, datant des premiers siècles de notre ère, dans toute l'Europe centrale et jusque dans les provinces rhénanes. En dehors des pays slaves, on en a recueilli dans la région du Danube ainsi que dans le nord-

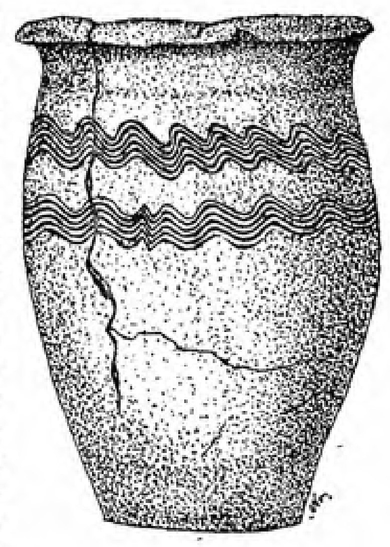


Fig. 150. — Bassin de la Vistule (Époque slave).

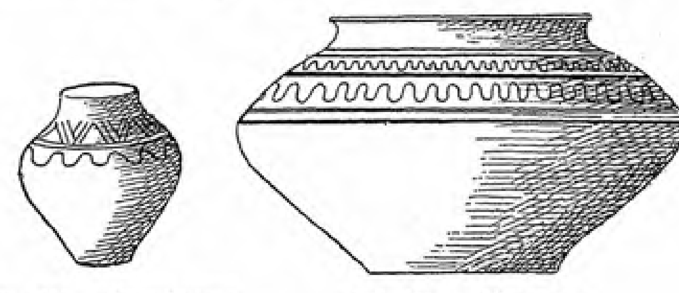


Fig. 151. — Pays Rhénan (Époque romaine).

Fig. 152. — Allemagne (Époque de la Tène).

ouest de l'Europe centrale. Nous en voyons qui datent incontestablement des temps historiques, de l'époque des

Carlovingiens et des Mérovingiens, en Franconie. On remarque une ligne ondulée sur un vase du IIe siècle de notre ère (Fig. 151) ; une ornementation avec une ligne très sinueuse et régulière, datant de l'époque de la Tène III (Fig. 152) ; une triple ligne ondulée, à ondes peu accentuées, sur une urne provenant du cimetière d'Altenrath, près de Wahn (province du Rhin), et peut-être d'un siècle plus vieille (Fig. 153). Ces urnes des tumulus ne sont pas faites au tour et ont été attribuées à l'époque de la Tène. En dehors d'elles on ne trouve plus de lignes ondulées sur les poteries des bords du Rhin. De même, la ligne ondulée est rare dans la céramique des provinces romaines au delà de l'Europe centrale. Niederle ne l'a retrouvée en France et en Angleterre que sur un très petit nombre de vases, et, à ma connaissance, elle n'existe pas dans la Péninsule Ibérique. On peut donc conclure que ce motif est étranger à l'Europe occidentale. La Scandinavie ne possède pas non plus de céramique ornée de cette manière. En Italie, il faut remonter au delà de la période romaine, à la civilisation étrusque, pour retrouver la ligne ondulée ; mais là encore ce motif est très rare.

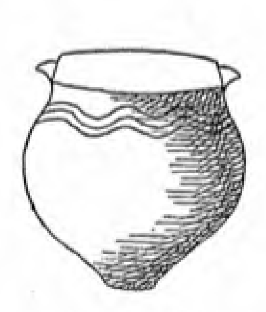


Fig. 153. — Pays Rhénan (Époque de La Tène)

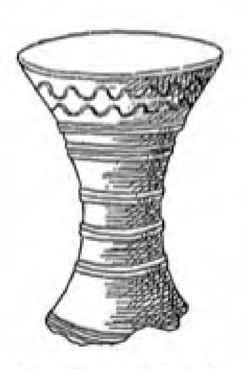


Fig. 154. — Hissarlik (Époque mycénienne).

En Europe méridionale, ce n'est que dans la céramique illyrienne et adriatique que la ligne ondulée se montre d'une façon constante parmi les motifs d'ornementation. Mais la technique n'est pas la même. Au lieu d'être gravées, les ondulations sont modelées, c'est-à-dire en relief. L'in-

ventaire du Burgwall istrien de Villanova, sur le Quieto, décrit par M. Hoernes, en fournit un exemple. Parmi les objets d'industrie qui y ont été recueillis, objets appartenant à une longue suite de siècles, depuis la fin du néolithique jusqu'au IIe siècle avant notre ère, se trouvent des tessons de vases portant un ornement ondulé en relief, fait, tantôt en comprimant la terre avec les doigts, tantôt d'une autre façon. C'est là un fait très important, car la civilisa-



Fig. 155. — Palais de Cnosse, Crète (Époque mycénienne).

tion des Burgwalls d'Illyrie a un caractère absolument local et peut être considérée comme une des plus anciennes étapes de la civilisation de l'Europe centrale. Les vases en question doivent, pour la plupart, appartenir à l'époque d'Hallstatt. Cependant les villages fortifiés illyriens ont très vraisemblablement été occupés dès une époque encore plus ancienne. Ils paraissent remonter à l'âge du bronze, sinon à celui de la pierre polie. En Bosnie, à Butmir, station admirablement fouillée et décrite par Radimsky et Hoernes, se montre également, à côté d'autres motifs d'ornementation, la ligne ondulée. L'industrie qu'elle a donnée remonte à l'aube de la période du métal, même à la fin de l'âge de la pierre. Une industrie semblable a été découverte sur plusieurs points de la Bosnie. Ces stations sont étroi-

tement apparentées à celles de la Transylvanie, comme Tordos et autres, que l'on rapporte au néolithique.

Dans la céramique grecque la plus récente, l'ornement ondulé ne joue aucun rôle, mais il se rencontre dans la plus ancienne. A Troie, la sixième colonie, qui appartient aux temps où florissait la civilisation de Mycènes, présente des vases destinés à la conservation des vivres, avec lignes ondulées variées : simples ou multiples, ces dernières faites à l'aide d'un instrument à plusieurs dents. La sixième colonie correspond à la Troie du temps de Priam, environ quinze cents ans avant notre ère. C'est de cette couche que provient un vase trouvé par Schliemann dans ses dernières recherches à Hissarlik et orné de deux lignes à ondes divergentes (Fig. 154).



Fig. 156. — Cnosse, Crète (Époque mycénienne).

Les figures 155 et 156, empruntées aux récentes relations de M. S. Reinach sur les trouvailles de l'île de Crète, donnent une idée des poteries à provision de l'époque mycénienne. Elles viennent des fouilles pratiquées dans les ruines du palais de Cnosse.

Nous devons signaler à Chypre, d'après Ohnefalsch Richter, l'existence du motif ondulé sur des poteries d'époque mycénienne. Des lignes ondulées peintes se présentent sur deux vases (Fig. 157 et 158) appartenant à la 6e ou à la fin de la 5e période de Chypre, correspondant à la 6e et à la 7e colonies d'Hissarlik. Remontons encore plus haut, à la 3e couche de Chypre, période comprise entre 3000 et 2500 ans avant notre ère. Dans cette couche, qui correspond à la 2e, 3e et 4e d'Hissarlik, on trouve sur les vases en terre de très primitives imitations plastiques des cordes qu'on fixait antérieu-

rement aux vases faits avec des calebasses et plus tard à ceux en argile. La ligne ondulée n'est pas étrangère à cette



Fig. 157. — Chypre (Époque mycénienne).



Fig. 158. — Chypre (Époque mycénienne).

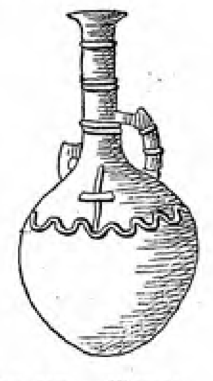


Fig. 159. — Chypre (Époque prémycénienne).

céramique. Nous en voyons un spécimen en relief sur la panse d'un grand vase à long col (Fig. 159). Plus tard, mais toujours au prémycénien, cet ornement se transforme en imitations de serpents. Pourtant nous ne sommes pas encore arrivés aux plus anciens monuments céramiques de la région méditerranéenne. La première colonie d'Hissarlik comprend

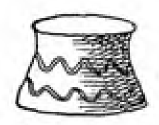


Fig. 160.

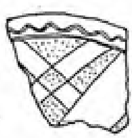


Fig. 161.

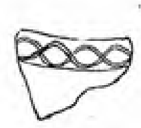


Fig. 162.

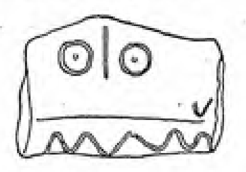


Fig. 163.

Hissarlik (Époque prémycénienne).

des poteries très intéressantes, sur lesquelles domine l'ornementation géométrique. Outre des zigzags très variés, il y a aussi des lignes ondulées simples (Fig. 161 et 163) et doubles, tantôt parallèles (Fig. 160), tantôt croisées (Fig. 162).

M. Reinecke est, je crois, le premier qui attira l'attention sur la grande ressemblance qui existe entre cette céramique et la poterie néolithique de la Transylvanie. L'ornementa-

tion des vases de Tordos, de Nandorvalya (Comitat de Hunyad), de Pétersdorf, de Csege et autres localités, montre d'incontestables rapports avec la céramique de la première colonie d'Hissarlik.

Mais ce ne sont pas seulement les monuments néolithiques de la Transylvanie et des autres contrées danubiennes qui nous offrent de tels exemples. Schoettensack a constaté la présence de l'ornement ondulé sur des fragments trouvés dans la couche néolithique de Schweizersbild, près Schaffhausen. Un tesson de cette provenance est orné d'une ligne ondulée, gravée sur l'argile encore molle, ressemblant beaucoup à celles des poteries transylvaniennes et même des poteries slaves du type des Burgwalls.

Examinons maintenant les points les plus éloignés de l'Europe méridionale : le Caucase et la Transcaucasie. On a également rencontré la ligne ondulée comme motif assez habituel sur les vases extraits des tumulus de ces contrées.



Fig. 164. Fig. 165.
Chirchavande (Transcaucasie).

C'est ce qu'attestent les dessins et la description des objets recueillis par une mission officielle aux environs d'Elisavetpol. Nous reproduisons d'après les documents communiqués par M. E. Roesler le dessin de deux vases provenant de Chirchavande (Fig. 164 et 165). Un compte rendu publié en 1901 dans les « *Verhandlungen* » de Berlin nous montre, parmi de nombreuses et intéressantes représentations de poterie, des vases avec ornements ondulés. Nous en donnons trois (Fig. 166, 167, 168), qui ont été extraits de tumulus explorés en 1899 sur les bords de la Gandja et au village de Gul-Lik-Dag. Dans la céramique de ces tumulus, se voient, à côtés d'ornements variés, des figures humaines et animales gravées d'une façon très primitive.

On ne connaît pas exactement l'âge de ces vases. Quelques auteurs veulent y voir des influences romaines, mais c'est là une question que nous laisserons de côté pour l'instant.



Fig. 166. — Gandja (Transcaucasie).



Fig. 167. — Gul-Lik-Dag (Transcaucasie).

Qu'il nous suffise de constater que le groupe caucasien est assez isolé, comme une sentinelle avancée à l'est, car dans la céramique des colonies grecques de la Russie méridionale la ligne ondulée ne se rencontre pour ainsi dire pas. M. Niederle, qui l'a recherchée dans les musées, ne l'a trouvée que sur un petit vase rouge.

En résumé, nous avons vu que dans la céramique slave l'ornementation ondulée domine partout, en Europe centrale, durant l'ère actuelle. Nous avons de plus constaté qu'elle se rattache à une ornementation plus ancienne, qui se rencontre sur une portion plus restreinte, mais encore assez considérable, de l'Europe centrale. Les traces de ce motif se perdent, dans ces régions, vers le commencement de notre ère et ne réapparaissent que dans un passé beaucoup plus éloigné au sud de l'Europe centrale, ainsi que dans les contrées méditerranéennes, sans que l'on puisse relier la phase ancienne à la plus récente, faute d'anneaux intermé-



Fig. 168. — Gul-Lik-Dag (Transcaucasie).

diaires. En ce qui concerne les échantillons les plus anciens, nous n'en connaissons qu'un seul dans le néolithique de l'Europe centrale : celui de Schweizersbild. Mais cette pièce unique ne nous offre pas une base bien solide.

Dans ces conditions, ceux qui examinaient la question de l'origine de la ligne ondulée ne pouvaient que rapprocher les objets slaves du centre méditerranéen,

Mais depuis la situation a changé. Un ornement ondulé néolithique, que j'ai découvert sur les bords de la Vistule et que j'ai publié dans le volume V du « *Swiatowit* », est venu s'ajouter à celui de Schweizersbild.

Ce n'est donc plus un seul centre que nous avons devant nous, mais deux et même trois : le prémycénien du territoire égéen, le suisse et le polonais, tous les trois à peu près du même âge.

Dès lors on ne peut plus s'adresser exclusivement au centre égéen, car nous avons plus près de nous, en Suisse et sur la haute Vistule, des traces plus anciennes, bien indépendantes l'une de l'autre et dont la technique est tout à fait différente. L'ornement cordelé néolithique de la Vistule appartient à la plus ancienne civilisation connue de l'Europe septentrionale.

Duquel de ces centres a donc pu provenir l'ornement slave des Burgwalls ? La question demande a être soumise à un nouvel examen. Il faut tout d'abord se demander s'il s'il n'y a pas en Europe centrale des anneaux intermédiaires autres que ceux que nous avons déjà indiqués ?

III

On n'a point cherché jusqu'à présent la ligne ondulée dans l'industrie des époques les plus reculées de l'Europe septentrionale. J'ai essayé de combler cette lacune et j'ai constaté que quelques rares trouvailles avaient donné des échantillons de ce motif ornemental. Ce sont surtout les tombeaux à ciste en pierre du bassin de la Vistule et du haut Oder qui méritent d'être signalés.

1. Ainsi, à Goscieradz, district de Bydgoszcz, dans le second cimetière exploré par M. G. Oşsowski, on a trouvé dans la cinquième tombe un vase funéraire à col mince et

élevé, dont le bas de la panse est entouré d'une ligne ondulée simple (Fig. 171).







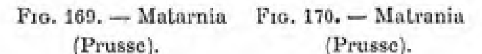


Fig. 169. — Matarnia (Prusse). Fig. 170. — Matrania (Prusse). Fig. 171. — Goscieradz (Prusse).

2. Dans la deuxième tombe d'un cimetière semblable, à Matarnia, qui a fourni onze vases à visage, M. Ossowski a rencontré deux vases de ce genre, ne différant que par les dimensions, sur la panse desquels est gravée, entre deux lignes horizontales, une ligne ondulée se rapprochant un peu du zigzag (Fig. 169 et 170).

3. Une tombe à ciste de Gross-Peterwitz, district de Trebnitz, en Silésie, contenait un vase funéraire avec la panse ornée d'une double ligne ondulée à ondes larges et hautes, assez irrégulièrement tracées (Fig. 172).



Fig. 172. — Gross-Peterwitz (Silésie).

4. Une double ondulation maladroitement gravée se retrouve également sur un vase du Musée Czartoryski, à Cracovie, provenant du Grand-Duché de Posnanie. Une autre, plus régulière, décore une urne à visage de Stargard, conservée à Kœnigsberg.

5. On voit aussi une ligne ondulée sur des vases funéraires de la même époque, conservés au Musée de Danzig et venant de Nenkow, Kielpin, Goslin et Legnow (Grand-Duché de Posnanie). Le même dessin se montre encore sur le col d'une urne à visage de Witoslaw, district de Wyrzysk, qui se trouve au Musée ethnographique de Berlin.

6. Dans les cimetières à urnes isolées se rencontrent également des vases avec l'ornement en question. C'est ce que l'on observe notamment dans les trouvailles de

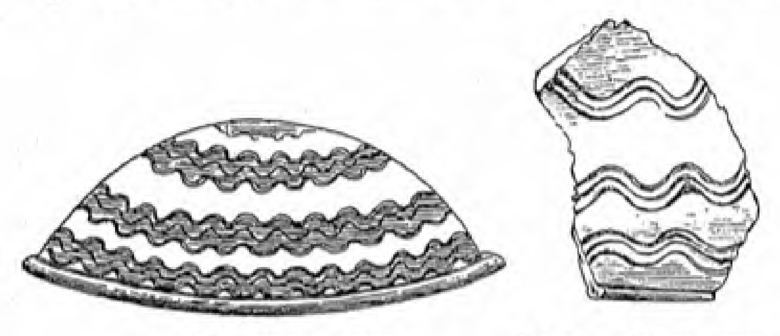


Fig. 173. — Oliwa (Prusse). Fig. 174. — Oliwa (Prusse).

M. Ossowski à Oliwa. En 1878 on y recueillit plusieurs couvercles de vases funéraires, dont trois sont richement décorés de plusieurs groupes de lignes ondulées (Fig. 173 et 174).

7. Comme on le sait, les cimetières avec tombes à cloche se relient étroitement à ceux avec tombes à ciste. En 1902, j'ai fouillé un cimetière de ce genre à Janin, district de Stopnica, et dans deux tombes j'ai trouvé des vases avec le motif ondulé. Dans l'une d'elles, sous une cloche en ruine, était une poterie en forme d'écuelle, portant une double ligne ondulée maladroitement gravée, que l'on avait par endroits corrigée (Fig. 175).

8. Une autre tombe du même cimetière renfermait, sous une grande cloche, un vase entouré d'un bourrelet garni de coups d'ongle imitant une corde ; de cette sorte de ceinture pendent cinq groupes de trois lignes disposées en patte d'oie, au-dessous desquels on remarque deux lignes ondulées finement gravées avec une pointe aiguë, mais ne faisant pas complètement le tour du vase (Fig. 176).

9. Dans la description des tumulus des environs de Wies, en Styrie, publiée par MM. Radimsky et Szombathy, il est fait mention d'un vase, extrait du tumulus 14,

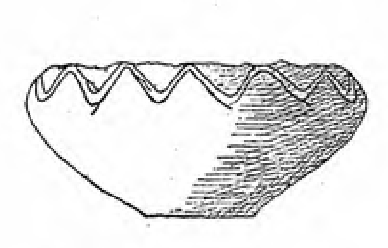


Fig. 175. — Janin (Pologne).

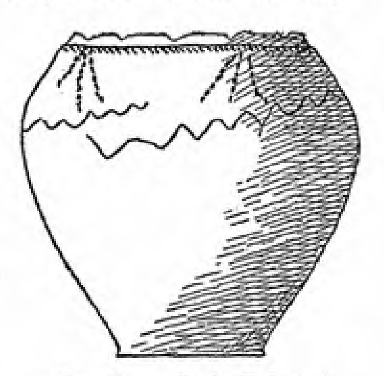


Fig. 176. — Janin (Pologne).

poterie modelée à la main et pourvue d'un cordon en relief décrivant des ondes larges et hautes (Fig. 177). Cette ornementation ressemble à celle des grands vases de la première colonie d'Hissarlik. Les tumulus de Wies sont considérés comme étant de la période romaine, mais ils contiennent bien des restes d'une civilisation plus ancienne.

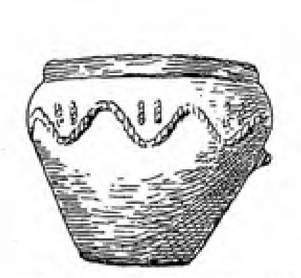


Fig. 177. — Wies (Styrie).



Fig. 178. — Surda (Albanie).

10. Un vase avec ligne ondulée (Fig. 178) a été extrait d'un tumulus à inhumation, à Surda, près de Skoutari. Des

tumulus identiques, ayant pour la plupart livré des objets en bronze, ont été découverts sur de nombreux points de l'Albanie. On n'a pas encore déterminé leur âge, mais ils sont sans doute antérieurs à notre ère.

11. En 1896, Jentsch trouva près de Luebben, en Lusace, plusieurs vases en argile dont un présente l'ornement ondulé. C'est un petit vase cylindrique de 6 centimètres de haut, avec rebord et base faisant saillie. Il doit dater de l'âge du bronze ou du premier âge du fer (Fig. 179).

12. Le Musée ethnographique de Berlin possède des pièces intéressantes des tumulus à ciste en pierre des environs de Seddin, district de West-Priegnitz. Outre des vases funéraires, parmi lesquels il y a des urnes en forme de cabanes, leur mobilier consistait en divers objets de bronze : un vase, une épée à antennes, des épingles caractéristiques avec la tête repliée en cou de cygne. On a aussi constaté des traces de fer. Suivant les opinions les plus récentes,





Fig. 179. — Neuendorf (Lusace).



Fig. 180. — Seddin (Silésie).

c'est à l'Hallstattien le plus ancien qu'ils remonteraient. Ils dateraient donc du commencement du premier millénaire avant notre ère. Dans un de ces tumulus il y avait une urne cinéraire ornée de six grandes ondes parallèles, gravées, non avec un instrument pectiniforme comme sur les poteries slaves, mais séparément (Fig. 180).

13. Une ornementation semblable se voit sur une écuelle retirée d'un tumulus à inhumation avec puissant rempart de terre à Finsterwalde, district de Luckau.

14. En Moravie, des tessons de l'époque du bronze ornés d'une ligne ondulée ont été trouvés en plusieurs lieux, notamment près d'Olbramowice.

15. Particulièrement important est le vase en argile de Schwennenz, près de Locknitz, en Poméranie. Il était enterré avec deux autres vases en bronze et soixante autres objets de même métal, pour la plupart de types septentrionaux locaux. Le manque complet de traces de sépulture prouve que c'était un trésor. Grâce aux objets en bronze, on a pu



Fig. 181. — Schwennenz (Poméranie).

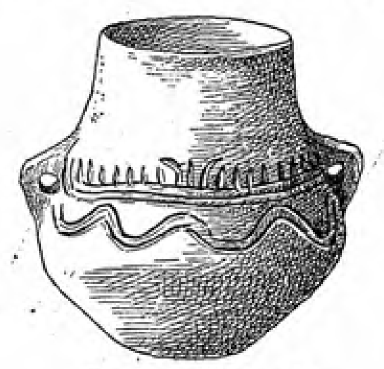


Fig. 182. — Inowroclaw (Posnanie).

déterminer nettement l'âge de la trouvaille. Elle peut être placée dans la 4e ou 5e période du bronze, d'après la classification de Montélius, c'est-à-dire entre le VIIIe et le VIe siècle avant notre ère. Ce vase, dont la surface est de couleur noir-jaunâtre et bien polie, a 12 centimètres de hauteur. Son ornementation se compose de six lignes gravées, les trois supérieures droites, les deux suivantes dessinant de larges ondes et la dernière droite (Fig. 181.)

16. Un vase du Musée de la Société des amis des sciences à Posen, extrait d'un tombeau situé près d'Inowroclaw, est orné d'une double ligne ondulée analogue (Fig. 182).

17. Je signalerai, pour terminer, une découverte que j'ai faite dans la région où règne la céramique cordelée. Dans un cimetière en pleine terre, près de Przeczow, district de Stopnica (gouvernement de Kielce), j'ai trouvé en 1893, parmi plusieurs dizaines d'urnes cinéraires, un spécimen

présentant dans son ornementation une ligne ondulée très grossièrement gravée et passant par places au dessin en festons (Fig. 183). Ce cimetière appartient au commencement de l'âge du bronze, car, à côté de quelques débris de ce métal, nous avons rencontré dans une urne une petite hache en pierre. Parmi les divers motifs décoratifs, on remarque sur plusieurs urnes une imitation de l'ornement cordelé (Fig. 184).

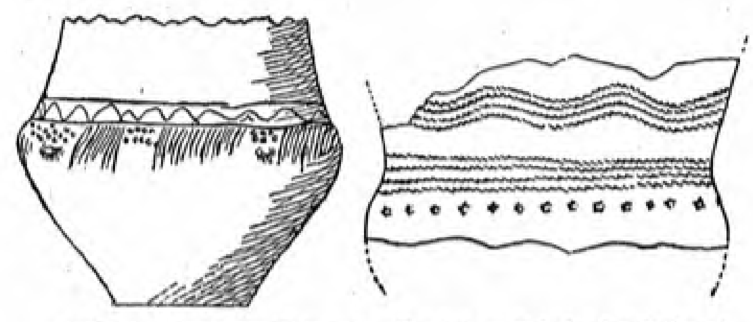


Fig. 183. — Przeczow (Pologne). Fig. 184. — Dzieslawice (Pologne).

Passant au néolithique, il convient de rappeler la découverte de Palliardi en Moravie, à Greslove Mito. Au milieu de nombreux outils et fragments de silex, il a rencontré des morceaux de poterie avec des ornements en relief, parmi lesquels figure la ligne ondulée. M. Kriz a recueilli des tessons avec la même ornementation dans une couche néolithique à Lisen, en Moravie. Grâce à ces dernières découvertes, nous avons au nord, en Moravie, un troisième centre néolithique, à ajouter à ceux de la Suisse et de la Vistule.

IV

Nous avons groupé sur la carte ci-jointe (Fig. 185) les faits réunis, marquant les contrées où ont été trouvés les monuments les plus anciens, en laissant de côté ceux appartenant aux époques romaine et slave; car, ce que nous recherchons, c'est de nous rendre compte des relations réciproques des monuments antérieurs à ces dernières époques.

Il est ainsi facile de voir que l'aire de dispersion des monuments anciens n'est pas la même que celle des monuments plus récents. C'est le bassin de la Vistule et les ver-

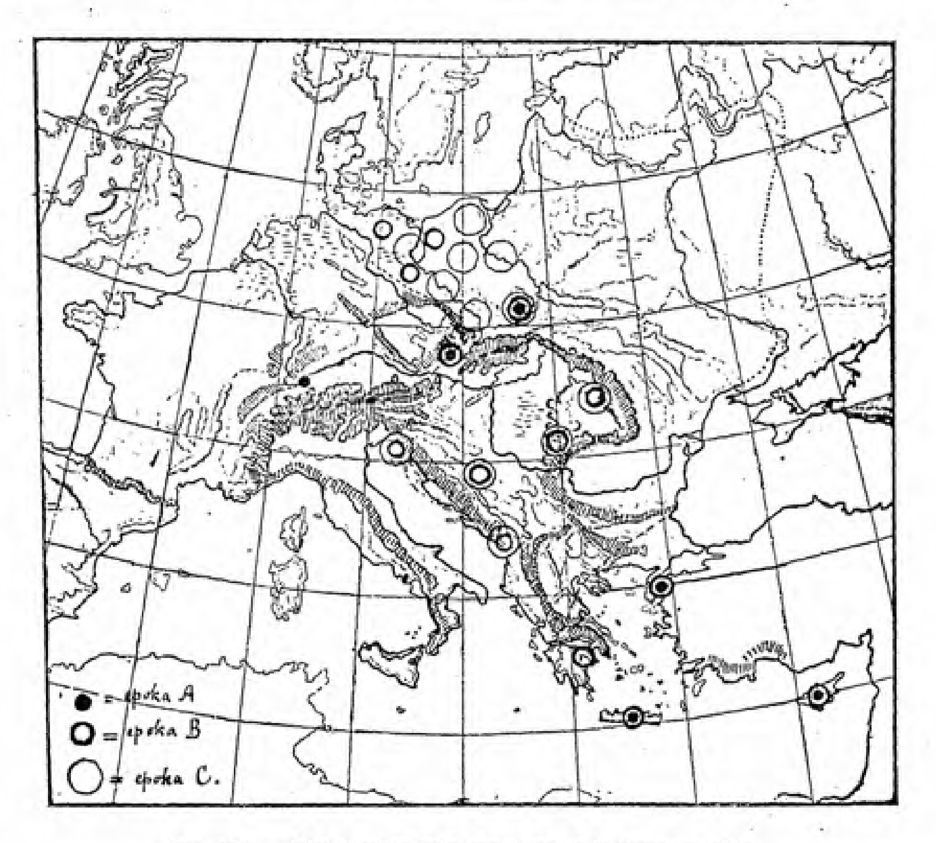


Fig. 185. — Distribution géographique de la ligne ondulée.

sants orientaux des Carpathes, la Transylvanie et les Balkans qui en forment la frontière orientale, tandis qu'aux époques plus récentes, la limite s'étend beaucoup plus loin, suivant la ligne pointillée qui part du golfe de Riga, dans la Baltique, et descend jusqu'à la mer Noire. Au contraire, la frontière méridionale s'étend beaucoup plus loin aux époques anciennes, comprenant le monde de la civilisation égéenne tout entier.

D'une manière générale, on peut dire que l'ornement ondulé occupait anciennement une large zone traversant un peu obliquement l'Europe du nord au sud. La limite occidentale de cette zone est formée par l'Elbe, les Sudètes, les hauteurs de Moravie, les Alpes orientales la mer Adriatique et la mer Ionienne. La limite septentrionale est la péninsule du Jutland et la mer Baltique ; la méridionale, la Méditerranée ou plus exactement les côtes du Levant.

Au point de vue de la civilisation et de l'histoire, cette zone n'est point homogène. Elle se divise en trois régions : méridionale (1), centrale (2) et septentrionale (3). La première comprend l'Archipel, les côtes de la Grèce et de l'Asie Mineure, en un mot, l'ancien monde égéen ; la deuxième, la péninsule balkanique presque entière et tout le bassin du Danube (les Alpes d'Illyrie, les Balkans, les Carpathes et les Alpes de la Suisse) ; le reste du territoire au nord des Carpathes, les bassins de l'Oder et de la Vistule, appartient à la troisième.

Voyons comment se groupent, dans ces régions, nos monuments, au point de vue de l'âge. Pour simplifier la classification, nous n'admettons que quatre étages principaux ou époques :

A. Époque de la pierre = temps prémycéniens.
B. Époque du bronze = temps mycéniens.
C. Époque ancienne du fer = temps postmycéniens.
D. Époque récente du fer = temps romains et slaves.

Commençons par la plus ancienne.

A. — L'époque de la pierre n'est représentée que dans la région méridionale (Hissarlik, Chypre) et sur trois points de la septentrionale (Schweizersbild, Moravie, Stopnica). Dans la région centrale, la ligne ondulée n'a pas été constatée, si l'on excepte quelques échantillons paraissant appartenir à cette époque.

B. — A l'époque du bronze, la ligne ondulée est représentée dans la région méridionale (Mycènes, Hissarlik, Chypre, Crète) ; dans la région centrale, en Transylvanie, en Hongrie, en Istrie et sur divers autres points ; à la région septentrionale appartiennent entre autres les trouvailles de Seddin, de Przeczow et de Schwennenz.

C. — A cette époque doivent être rapportés tous les objets plus récents n'appartenant pas aux civilisations romaine et slave. La ligne ondulée n'y a pas été signalée dans la région méridionale, mais nous la retrouvons dans la centrale, et elle est assez fréquente dans la septentrionale (tombes du district de Stopnica, sur la haute Vistule; tombes à urnes du haut Oder et de la basse Vistule).

D. — La ligne ondulée de cette époque manque dans la région méridionale, mais elle est richement représentée dans les région centrale et septentrionale, où son extension, dépassant, aussi bien à l'ouest qu'à l'est, les limites antérieures, va du haut bassin du Volga jusqu'au Rhin.

Si nous représentons graphiquement les résultats obtenus, nous avons le tableau suivant :

ÉPOQUES :	RÉGIONS :		
	1. Méridionale.	2. Centrale.	3. Septentrionale.
D. Récente du Fer.		—	—
C. Ancienne du Fer.		—	—
B. Du Bronze.	—	—	—
A. De la Pierre.	—	?	—

Nous avons donc constaté :

1° Une continuité complète de la ligne ondulée à toutes les époques dans la région septentrionale.

2° Une continuité presque complète dans la région centrale, où elle se rencontre certainement aux époques B, C, D, et probablement à l'époque A.

3° Son existence aux seules époques A et B dans la région méridionale.

En d'autres termes :

1° A l'époque A, la ligne ondulée se rencontre probablement dans toutes les régions.

2° A l'époque B, certainement dans toutes les régions.

3° Aux époques C et D, elle disparaît dans la région méridionale, sans doute parce qu'elle s'est transformée en une ornementation plus compliquée : méandres, etc.

Examinons quel a pu être le point de départ de cette ornementation ? Dans quelle région elle a apparu pour la première fois ? Si elle a été transportée d'une région dans

les autres, ou s'il y a eu divers centres d'apparition indépendants? Jusqu'à ces derniers temps, on aurait été porté à regarder la région méridionale comme point de départ. Aujourd'hui, on se rend mieux compte que le territoire égéen ne peut être considéré comme le berceau de la civilisation mycénienne, qui est une civilisation d'origine essentiellement européenne. Si bien des monuments mycéniens se rapprochent de types ou plutôt de prototypes de la région centrale, si la civilisation mycénienne est, comme le croit M. Salomon Reinach, une civilisation européenne superficiellement orientalisée par suite de contacts avec la Syrie et l'Égypte, nous pouvons admettre qu'il en est de même pour la civilisation prémycénienne.

Bien que l'on rencontre la ligne ondulée à l'époque néolithique dans le monde égéen et sur les bords de la Vistule, on ne saurait admettre qu'elle est passée de la première de ces régions à la seconde, car rien ne démontre d'une façon certaine l'origine méridionale de la civilisation septentrionale de l'âge de la pierre. Nous savons d'ailleurs fort peu de choses sur les origines de ces civilisations primitives et même sur celles des phases plus récentes des temps préhistoriques.

En commençant ce travail, je ne me suis posé qu'une question bien modeste : y a-t-il parenté ou simple ressemblance accidentelle entre les divers documents examinés? Je sentais qu'il était difficile pour le moment d'aller plus loin. Les comparaisons auxquelles je me suis livré m'ont montré que le problème était encore plus compliqué que je le croyais.

En examinant l'ornementation ondulée cordelée de la région septentrionale à l'époque néolithique, on constate que, au point de vue technique, l'impression de la corde diffère des autres ornementations. En ce qui concerne l'idée qui a donné naissance à cette ornementation, la représentation de la corde a quelque chose de commun avec quelques ornements de l'époque prémycénienne dans la région méridionale, de l'époque du bronze dans la région centrale et de l'époque ancienne du fer dans la région septentrionale. Ce qui est singulier, c'est que cette ornementation se rattache d'une manière frappante à l'étage mycénien de la région

méridionale par le groupement de plusieurs lignes parallèles, de lignes droites alternant avec des ondulations. Cette disposition, caractéristique dans l'ornement cordelé de la Vistule, se retrouve aussi au plus récent étage septentrional (céramique des Burgwalls) ainsi qu'aux étages B et C (bassins de la Vistule et de l'Oder).

L'ornementation slave a, dans son ensemble, une extraordinaire ressemblance avec celle de la période prémycénienne. De part et d'autre, elle est obtenue avec un outil pectiniforme sur des vases pour la plupart faits au tour. La disposition des lignes ondulées est tellement identique que, si l'on n'avait pas une ornementation semblable au néolithique dans les pays slaves, on pourrait croire à une influence de la civilisation mycénienne.

Ce fait n'a pourtant rien d'étonnant. Il doit son origine à l'identité des procédés techniques employés. Avec le tour de potier, notre ornement s'impose presque à l'ouvrier; il est plus facile à exécuter que la ligne brisée en zigzag.

Sur les poteries faites à la main du néolithique de la région septentrionale et de l'étage B des régions centrale et septentrionale, cet ornement est plus prémédité. Il faut ici, pour le produire, un certain effort, car les lignes brisées sont moins difficiles à tracer que les ondes parallèles comme celles que nous voyons, par exemple, dans l'ornementation cordelée de la Vistule. Notre ornement cordelé, étant plus ancien que le mycénien, ne saurait en être une imitation. On est forcé d'admettre qu'il est un produit local indépendant.

Voyons ensuite si les monuments septentrionaux de l'époque du bronze se rapprochent plus de ceux du centre mycénien ou de ceux du néolithique local (ondes cordelées de la Vistule et gravées de la Moravie)? La comparaison des ornements de B3 avec ceux de B1 et A3 montre entre eux une ressemblance frappante. Le vase de Schwennenz ainsi que celui de Seddin sont ornés des mêmes combinaisons de lignes droites et ondulées que nous voyons sur des vases de Dzieslawice et aussi sur des vases mycéniens de Crète. De plus, la représentation du visage humain, si étroitement liée à l'ornementation ondulée de l'étage C3 (tombeaux à ciste avec urnes à visage), se retrouve au

plus ancien étage de la région méridionale (A1), ainsi qu'à l'époque B de la région centrale (Tordos).

Voilà des rapprochements et des sauts dans le temps et dans l'espace bien faits pour déconcerter. Il y a cependant une chose certaine, c'est qu'en présence de similitudes aussi complètes on ne peut pas songer à une ressemblance accidentelle. Entre toutes ces formes il existe une réelle parenté; elles doivent avoir une cause et une source communes. On ne peut soutenir que cette similitude provient d'emprunts. Cela ne suffirait pas à expliquer toutes les analogies constatées. On ne peut les expliquer qu'en admettant que les populations auxquelles appartiennent les produits examinés, bien que séparées par le temps et l'espace, ont une origine commune.

L'unité de style de l'ornementation néolithique en Europe est déjà un fait presque incontesté. Il en est de même de la continuité de ce style à travers les époques suivantes jusqu'aux temps les plus récents. Ce style est caractérisé par l'emploi presque exclusif de dessins géométriques, ce qui le différencie des styles non européens, dont les motifs sont pour la plupart empruntés aux règnes végétal et animal. L'ornementation géométrique consiste en lignes droites ou courbes combinées de diverses façons, mais donnant toujours une impression de symétrie. Elle perdrait son caractère si les motifs : zigzags, dents, triangles, quadrilatères, cercles concentriques, spirales, ondes, méandres, etc., n'étaient pas rangés symétriquement. Or, ces motifs parfois compliqués et leurs combinaisons se répètent souvent dans des régions et à des époques éloignées l'une de l'autre. Certes, chaque époque, chaque aire a son caractère propre, sa technique particulière, ses motifs ornementaux prédominants, mais elles ont toutes quelque chose de commun. C'est surtout à l'époque néolithique que les analogies entre les régions méridionale et septentrionale sont nombreuses.

Ces analogies nous obligent à admettre entre les populations de A1 et de A3 un lien de parenté au point de vue de la race et de la civilisation. L'Europe était donc, dès l'époque néolithique, habitée par des populations ayant une origine commune. Comme nous avons déjà plusieurs foyers d'orne-

mentation géométrique dont les traits principaux sont les mêmes, mais dont les caractères secondaires diffèrent (technique cordelée et gravée en A3, gravée ou modelée en A1), il n'est pas douteux que la source commune de ces diverses civilisations néolithiques se perd dans un passé encore plus lointain et qu'elle doit être cherchée en Europe, vers les centres ci-dessus indiqués. Il n'est pas possible d'aller plus loin pour le moment.

J'ai déjà dit que l'ornementation ondulée ne se montre comme motif caractéristique d'une époque que dans la céramique slave, dont elle est le trait le plus typique et le plus constant. Nous voyons à présent qu'il n'est plus possible de la faire venir de l'Orient. Sans y jouer un rôle aussi important, cette ornementation fait partie du bagage artistique des arborigènes européens dès l'aurore de la civilisation néolithique. Elle existe à toutes les époques préhistoriques sur une étendue considérable de l'Europe et uniquement dans cette partie du monde. Mais, c'est dans les contrées constituant ce qu'on peut appeler le domaine proto-slave qu'elle se montre de la façon la plus suivie.

Voyons maintenant pourquoi la ligne ondulée ne joue aux époques anciennes qu'un rôle peu important. Je crois que le secret de sa rareté et de sa sporadicité réside dans la facilité avec laquelle elle peut se transformer en zigzags, en dentelures ou en méandres.

Dans l'aire même de la céramique cordelée, la ligne ondulée ne fut connue que dans la partie orientale. A l'ouest règne la ligne brisée et dentelée dans ses différentes variétés. Nous y voyons des vases ornés de larges zones de zigzags ou de séries de dentelures, là où se trouvent, dans notre néolithique polonais, des zones ondulées, séparées par des lignes droites parallèles. A l'inverse, on ne rencontre pas sur notre territoire ces larges zones dentelées, ces triangles, qui sont en Thuringe et en Brandebourg les éléments ordinaires de l'ornementation de la céramique cordelée. Nous voyons donc qu'au néolithique la ligne ondulée et la ligne dentelée s'excluent réciproquement. Si on les trouve plus tard associées c'est que l'une remplace l'autre. Il est aisé de comprendre pourquoi la ligne ondulée se voit plus rarement que les dentelures. Elle est plus difficile à exécuter,

moins décorative, et si elle n'est pas tracée par une main habile elle devient tout simplement laide. Voilà pourquoi l'artiste primitif l'évitait ou ne la dessinait que dans des cas exceptionnels.

A l'apparition du tour de potier les conditions changent. Elles deviennent éminemment favorables à la confection de la ligne ondulée. Nous voyons, en effet, cet ornement acquérir de l'importance dans la céramique troyenne et devenir très caractéristique dans la céramique mycénienne. S'il reste rare aux époques romaine et grecque, la cause en est dans le goût déjà trop avancé des potiers. Les modestes ondes sont alors remplacées par des ornements méandriques ou sinueux plus savants et plus décoratifs. Ce n'est que chez les Slaves que nous voyons ce motif renaître dans sa simplicité primitive à l'apparition du tour de potier. D'une exécution facile, pour ainsi dire mécanique, il se fixa sur les poteries d'un emploi journalier et prit une telle extension qu'il absorba tous les autres genres d'ornementation. La ligne ondulée s'est maintenue jusqu'à nos jours, après avoir traversé une longue série de siècles. Nous la trouvons encore actuellement non seulement en Pologne, mais aussi en Slavonie, en Moravie, en Bohême et même dans quelques parties de la Russie. Les terrines et les pots qu'on rencontre aux foires polonaises rappellent assez fidèlement par leur ornementation la céramique des trouvailles de l'époque dite slave ou des Burgwalls.

Bien des points se rattachant au sujet que nous venons de traiter restent encore à éclaircir, mais il nous semble avoir fait faire un pas important à la question.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Sépulture néolithique dans les Bouches-du-Rhône.

M. Sénés nous a signalé récemment une sépulture dont la découverte est due à un ouvrier italien qui fouilla, il y a quelques années, un dépôt d'ossements humains situé au bord d'un petit plateau calcaire couronnant une motte naturelle, dans la commune de Carry. Cet ouvrier a pu emporter un certain nombre de pièces intéressantes mais, n'attachant aucune importance aux recherches scientifiques, il laissa un crâne à peu près complet et des ossements, qui furent dispersés par les curieux.

Cette année-ci, M. Sénès alla lui-même faire un sondage et recueillit une voûte cranienne dolichocéphale à poche occipitale, d'autres ossements, de la poterie grossière, et une amulette en schiste marbré noir et blanc.

Dans une visite que nous avons faite à cette sépulture, nous avons constaté qu'une partie des couches est encore en place. Nous avons relevé l'existence d'une sorte de fosse échancrant le bord du plateau; les ossements s'y trouvent empâtés dans une gangue de sable calcaire compact; en avant, dans le talus marneux, se trouvent également des ossements. Ce talus est recouvert de déblais parmi lesquels nous avons pu recueillir par tamisage un gastéropode perforé au sommet, des coquilles marines, des éclats de silex, et de la poterie très grossière d'aspect néolithique.

Nous nous proposons d'étudier à fond cet ossuaire, assez important pour la préhistoire locale puisqu'on ne connait dans les Bouches-du-Rhône aucune sépulture néolithique du même type.

Ch. Cotte et H. Marin-Tabouret.

NOUVELLES

École d'Anthropologie.

Programme des cours de l'année scolaire 1904-1905, dont l'ouverture aura lieu le 4 novembre :

COURS

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur-adjoint (le lundi, à 5 heures). — Méthode anthropologique, son exposé général et son application aux indigènes australiens.

Ethnologie. — M. G. Hervé, professeur (le mardi, à 5 heures). — L'œuvre anthropologique d'Abel Hovelacque.

Technologie ethnographique. — M. A. de Mortillet, professeur (le mercredi à 4 heures). — L'évolution de l'outillage dans le temps et dans l'espace.

Anthropologie zoologique. — M. P. G. Mahoudeau, professeur (le mercredi, à 5 heures). — Les Primates.

Géographie anthropologique. — M. Fr. Schrader, professeur (le vendredi, à 4 heures). — L'évolution dans le milieu, l'action du milieu planétaire.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur (le vendredi, à 5 heures). Relations mutuelles de l'Anthropologie, de la Psychologie et de la Sociologie.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur (le samedi, à 4 heures). — Bases de la préhistoire : paléontologie, industrie, art.

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur-adjoint (le samedi, à 5 heures). — Origines aryennes. Slaves, Lithuaniens, Finnois.

CONFÉRENCES

M. R. Dussaud (le lundi, à 4 heures, du 7 novembre au 5 décembre 1904). — La civilisation mycénienne et les récentes découvertes en Crète.

M. J. Vinson (le lundi, à 4 heures, du 12 décembre 1904 au 16 janvier 1905. — Les langues indo-européennes occidentales.

M. J. Huguet (le lundi, à 4 heures, du 23 janvier au 20 février 1905). — Superstition, magie et sorcellerie en Afrique.

M. R. Anthony (le lundi à 4 heures, du 27 février au 27 mars 1905). — Caractère d'adaptation du système musculaire de l'homme et des anthropoïdes.

M. E. Rabaud (le mardi, à 4 heures, du 8 novembre au 6 décembre 1904). — Anormaux et dégénérés. Le génie.

M. A. Siffre (le mardi, à 4 heures, du 13 décembre 1904 au 17 janvier 1905). — La dent en anthropologie.

M. G. Loisel (le mardi, à 4 heures, du 24 janvier au 21 février 1905). — Questions sexuelles.

Distinction.

M. le Dr Paul Raymond, le dévoué secrétaire général de la Société préhistorique de France, a été récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous sommes heureux d'adresser à notre distingué collaborateur et excellent ami nos bien vives félicitations.

A. de M.

Musée du Louvre.

On vient d'ouvrir au public une salle où M. Heuzey, conservateur des antiquités orientales, a groupé les objets provenant des fouilles pratiquées en Espagne par MM. Engel et Paris. Elle contient notamment des bas-reliefs sur lesquels sont représentés des guerriers ibères, un joueur de trompe romain et autres figures intéressantes.

Société normande d'études préhistoriques.

Cette active société a tenu, le dimanche 23 octobre, une réunion à Gournay (Seine-Inférieure). Elle a visité dans la matinée les collections de M. Brasseur (Préhistorique), de M. Bénard (Préhistorique, provenant en partie des fouilles du dolmen de Champignolles), de M. Gouyer (Archéologie) et de M. Étienne (Paléontologie, insectes et botanique fossiles). Dans l'après-midi, elle a visité le dolmen de Champignolles, situé à 4 kilomètres de Sérifontaine (Oise).

LIVRES ET REVUES

Georg F. L. Sarauw. — **En stenalders boplads i Maglemose ved mullerup sammenholdt med beslaegtede fund.** *Etudes sur le premier âge de la pierre du nord de l'Europe.* Copenhague, 1904, v et 169 p., 46 fig.

Étude très complète d'une trouvaille faite en 1900 au milieu du *Maglemose* (Grand-Marais), non loin de la côte occidentale du Séeland. Dans cette vaste tourbière a été découverte une importante station lacustre néolithique, dont le Musée national de Copenhague a entrepris l'exploration méthodique.

Ainsi que beaucoup d'autres du même type, la station en question ne présente pas de pieux comme les palafittes proprement dites. D'ailleurs, dit l'auteur, on ne connaît nulle part en Europe de palafittes datant d'une époque plus ancienne que la fin de l'âge de la pierre. Ce n'est qu'à ce moment que fut inventée la construction lacustre sur pilotis, qui s'est dès lors assez rapidement répandue à travers l'Europe jusqu'aux bords mêmes de la Baltique.

Les constatations faites par Sarauw au cours des fouilles le portent à croire que, pour habiter les lacs, on s'est d'abord servi de radeaux, qui seraient les prototypes des palafittes. C'est de ces radeaux construits en troncs d'arbres, aujourd'hui disparus, que seraient tombés au fond du lac les instruments et les rejets de toutes sortes.

De nombreux instruments en pierre, pour la plûpart en silex, et d'autres en os ou en corne de cerf ont été récoltés dans la station de Maglemose.

On y a trouvé au total 20.371 objets, parmi lesquels 19.179 débris et 1.192 instruments. La première de ces catégories comprend 15.512 éclats de silex et 3.667 fragments d'os ou de corne. Dans la deuxième, nous voyons 881 instruments en silex, 17 en autres pierres, et 294 instruments en corne ou en os.

Les pièces en silex appartiennent à 15 types différents. On remarque parmi elles : des percuteurs, des nucléus, des éclats, des lames, des grattoirs, des perçoirs, des tranchets, des pointes de flèches faites de petites lames avec un tranchant abattu, etc. Les autres pièces en pierre sont des percuteurs en quartzite, en grès ou en granit et une pyrite pour battre le briquet. En fait de pièces en corne et os, nous avons des haches en corne de cerf avec trou pour le manche, des ciseaux en corne, des haches en os avec douille, des lissoirs, des couteaux en défense de sanglier, des poinçons, des harpons en os (les uns munis de quelques barbelures seulement vers la pointe, d'autres garnis de nombreuses et petites barbelures ou de grandes barbelures recourbées), une pointe de sagaie en os garnie de silex sur les bords, un crochet en corne de cerf, des hameçons en os, des navettes pour faire les filets, des petits manches d'outils en tronçons d'andouillers, des dents percées, etc. Quelques fragments d'os portent une ornementation gravée, consistant surtout en zigzags.

Un fait digne de remarque, c'est l'absence de la poterie. Les tessons, d'ordinaire si abondants dans les stations néolithiques, font ici complètement défaut. Aucune trace de polissage ne se voit sur les objets en pierre, tandis que la plupart des instruments en os sont soigneusement polis.

Les os et les cornes de rebut, souvent brisés, fendus ou présentant des entailles, ont appartenu à 30 espèces d'animaux sauvages, parmi lesquels abondaient surtout l'urus, l'élan, le cerf élaphe, le chevreuil et le sanglier. Voici d'ailleurs l'ensemble de cette faune d'après les déterminations de Herluf Winge :

Canis vulpes (Renard ordinaire). — *Felis catus fera* (Chat sauvage). — *Martes sylvatica* (Martre commune). — *Meles taxus* (Blaireau). — *Ursus arctos* (Ours brun). — *Sus scrofa ferus* (Sanglier). — *Bos taurus urus* (Bœuf primitif). — *Cervus capreolus* (Chevreuil). — *Cervus elaphus* (Cerf ordinaire). — *Alces machlis* (Elan). — *Castor fiber* (Castor). — *Sciurus vulgaris* (Ecureuil). — *Lepus europaeus* (Lièvre commun). — *Halinetus albicilla* (Pyrargue ordinaire). — *Milvus ictinus* (Milan ictinie). — *Picus martius* (Pic noir). — *Garrulus glandarius* (Geai glandivore). — *Ardea cinerea* (Héron cendré). — *Grus cinerea* (Grue cendrée). — *Larus ridibundus* (Mouette rieuse). — *Cygnus olor* (Cygne tuberculé). — *Anas boschas* (Canard sauvage). — *Anas acuta* (Canard à longue queue). — *Phalacrocorax carbo* (Cormoran ordinaire). — *Colymbus arcticus* (Lumme ou Petit plongeon). — *Podiceps cristatus* (Grèbe huppé). — *Pagonetta glacialis* (Miclon ou Canard glacial). — *Botaurus stellaris* (Butor com-

mun). — *Emys orbicularis* (Tortue des marais). — *Esox lucius* (Brochet).

Les animaux domestiques ne sont représentés que par le Chien (*Canis familiaris*). De l'homme, on n'a rencontré que quelques os appartenant à 1 ou 2 individus.

Une grande quantité de charbons et de rameaux de bois dispersés sans ordre étaient mêlés à la tourbe renfermant les antiquités. Parmi les espèces d'arbres reconnues, c'est le Pin sylvestre qui dominait, puis viennent le Coudrier, l'Orme, etc.; le Chêne, au contraire, manquait. Il n'y avait pas de traces de foyers à proprement parler; les charbons, comme les bois, les os et les instruments, sont tombés dans l'eau et ont fini par former un dépôt au fond du lac, au milieu des plantes qui y végétaient.

La prédominance du pin sylvestre et de l'élan indiquerait, d'après l'auteur, une période très reculée, car lesdites espèces, qui ne se rencontrent pas dans les Koekkenmoeddings, même les plus anciens, connus jusqu'à présent en Danemark, ont dû selon lui s'éteindre de très bonne heure en Séeland.

L'industrie semble marquer une période de transition entre le paléolithique et le néolithique, ou le tout commencement de ce dernier.

La station de Maglemose appartiendrait à une époque plus ancienne que la période des Koekkenmoeddings danois les plus vieux, coïncidant avec le Tardenoisien. Caractérisée par l'absence de la poterie, par l'abondance des harpons en os et par la présence de la gravure sur os, elle pourrait presque être classée dans le Tourassien.

Tout le nord de l'Allemagne et l'ouest de la Russie se relient à la Scandinavie. On y rencontre des instruments en corne et en os identiques, ou tout au moins semblables.

L'auteur termine son intéressant mémoire par une rapide esquisse des traits principaux de l'histoire la plus ancienne de l'Europe septentrionale, d'après les constatations faites jusqu'à ce jour.

A mesure que les glaces se retiraient vers le Nord, l'homme ainsi que le renne envahissaient les terrains affranchis. De l'âge du renne, on ne possède, pour le moment, que fort peu de choses en Danemark. On y a cependant recueilli trois belles haches en bois de renne. Dans l'Allemagne du Nord, les traces de cet âge sont encore plus faibles, mais il en existe néanmoins. Puis, à l'aurore du néolithique, vient le degré de civilisation auquel appartient la station de Maglemose et dont on a reconnu l'existence dans tous les pays entourant la mer Baltique, qui était alors un vaste lac d'eau douce. Suit l'époque des Koekkenmoeddings néolithiques, qui aboutit au véritable âge de la pierre polie.

NÉCROLOGIE

Émile Vouga est décédé, le 11 septembre dernier, à l'âge de 67 ans, à Neuchâtel (Suisse), où il occupait les fonctions de sous-bibliothécaire de la ville.

Il m'avait avoué que son rêve aurait été de laisser ses collections au Musée de Neuchâtel, mais que, déjà, lors de ses intéressantes fouilles à la Tène, s'étant vu enlever le droit d'exploration par la Société cantonale d'histoire, qui s'était fait donner un monopole par le Conseil d'État Suisse, il fut très découragé. Ayant ensuite vu les collections du musée passer dans des mains moins compétentes que les siennes, il se décida à vendre le résultat de ses recherches de la Tène au musée de Berne.

Une partie du produit de ses fouilles dans les stations de la pierre, à Cortaillod, Auvernier et Saint-Blaise, reste à vendre ; et quelques jours avant sa mort, voyant ses forces l'abandonner, il m'écrivait pour lui trouver un acquéreur.

E. Vouga est surtout connu par ses recherches à la Tène ; il a continué celles de Schwab et de Keller publiées dans les *Mittheilungen* de Zurich, de 1858 à 1866, et celles de Desor. Il eut le mérite d'explorer avec méthode, près du pont de Thielle, sur une longueur de 180 mètres environ, quatre habitations lacustres des Helvètes ; elles étaient reliées au rivage par un pont. Les monnaies d'or des Carnutes qu'il trouva avec les armes font remonter ces habitations au IIIe ou IVe siècle avant notre ère.

Sous le titre de : *les Helvètes à la Tène* (Neuchâtel, Imp. J. Attinger, 1885, 40 p., XX pl.), E. Vouga a publié un excellent ouvrage, illustré par A. Vouga et O. Huguenin. Tous les archéologues qui s'occupent de notre histoire nationale consultent avec intérêt ce travail bien documenté, auquel il ne manque qu'une partie relative à la céramique ; les armes y sont remarquablement représentées.

Des notices sur les fouilles de E. Vouga ont paru dans diverses revues : *Antiqua* (nº 1, années 1884 et 1880) et *le Rameau de Sapin*.

L. Coutil.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

2e ANNÉE. N° 12 DÉCEMBRE 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

FOUILLES
DANS
LA NÉCROPOLE PRÉHISPANIQUE
DE CALAMA

Par G. de **CRÉQUI-MONTFORT**.

Chargé, de concert avec E. Sénéchal de la Grange, par le Gouvernement Français, d'organiser et de diriger une Mission scientifique en Amérique du Sud, nous avons décidé de faire porter sur le haut-plateau bolivien le principal effort de nos recherches et d'y étudier, depuis le lac Titicaca au Nord, jusqu'à Jujuy (Argentine) au Sud, *l'homme et son milieu, dans le présent et dans le passé.* Notre but était d'établir ainsi un lien en quelque sorte entre les nombreuses études effectuées, depuis longtemps déjà, sur l'archéologie péruvienne et les travaux, plus modernes, parus sur la région de la République Argentine dite : Région Calchaquie.

Le haut-plateau, qui comprend une grande partie de la Bolivie et les territoires limitrophes de la République Argentine et du Chili, était, avant l'étude que nous en avons faite, presque inconnu au point de vue de l'ethnographie et de l'archéologie.

Son altitude varie entre 3.400 et 3.800 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est divisé, par des chaînes de montagnes parallèles dirigées du Nord au Sud, en larges bandes qui sont composées d'un terrain d'alluvion si uniformément plat que l'on ne peut pour ainsi dire y découvrir aucune aspérité.

L'altitude moyenne de ces chaînes de montagnes au-dessus du haut-plateau n'est pas considérable : elle n'atteint que 1.200 mètres environ ; celle des pics les plus élevés est de 5.500 à 6.500 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire un peu plus de 2.000 mètres au-dessus du haut-plateau. Vers l'Océan Pacifique, l'altitude de celui-ci diminue par échelons parallèles à la côte

Les rares ruisseaux que l'on rencontre sont souvent saturés de sels. Leurs eaux courantes s'étalent, au milieu des diverses plaines, en de grandes lagunes saumâtres dont la profondeur ne dépasse pas en général 0m 50 à 1 mètre et qui n'ont pas d'émissaire ; elles sont tenues en équilibre par l'évaporation et peut-être aussi par des infiltrations souterraines.

Il y a très peu d'eau potable et les points où l'on en rencontre sont souvent distants d'une centaine de kilomètres ou plus les uns des autres.

Dans la région occidentale, il ne pleut jamais ; dans la partie orientale on ne constate que de violentes pluies d'orages, rares, de courte durée et seulement de décembre à mars.

La végétation y est extrêmement pauvre. Le terrain d'alluvion est presque nu sur de grandes étendues ; en d'autres endroits on aperçoit çà et là des graminées touffues, très siliceuses. Il n'y existe pas d'arbres. Les arbustes les plus grands n'atteignent qu'environ un mètre de hauteur ; ce sont, pour la plupart, des synanthérées touffues, noirâtres, à petites feuilles et à racines très fortes et très développées. On trouve communément des cactées basses, très épineuse, tandis que dans les montagnes, aux endroits protégés, s'élèvent les hauts cactus-cierges (*Cereus*) qui constituent l'unique bois de construction dont les habitants actuels du haut-plateau se servent.

On ne peut songer à faire de l'agriculture qu'à l'aide d'irrigations artificielles, et, même dans ce cas, le climat, très rude, ne permet que la culture de certaines plantes particulièrement résistantes : le quinoa (*Chenopodium quinoa*), les fèves (*Vicia Faba*), les pommes de terre et la luzerne (*Medicago sativa*). Le maïs n'est cultivé que dans quelques petites vallées très abritées du vent par les mon-

tagnes et bien exposées aux rayons du soleil. Malgré cela il ne peut y mûrir.

A l'exception du chien, et peut-être de quelques petits mammifères et oiseaux américains, le lama était le seul animal domestique des habitants du haut-plateau avant l'invasion des conquérants espagnols. Plus tard, l'âne et le mouton y ont été introduits et ils se sont assez bien acclimatés. Les chevaux, le bétail et même les poules ne supportent pas le climat ; les mulets résistent aux effets de l'altitude, mais le sol ne produit pas le fourrage nécessaire à leur nourriture.

E. Boman, membre de notre Mission, chargé des recherches archéologiques de la partie argentine du haut-plateau et qui connaît très bien les provinces andines de la République Argentine, a réuni plusieurs faits démontrant, d'après lui, qu'il y a quelques siècles le climat était moins âpre et l'eau beaucoup plus abondante qu'actuellement. Mes observations personnelles confirment cette opinion.

L'un des résultats les plus intéressants des recherches archéologiques de la Mission scientifique française a consisté dans l'étude des restes d'un peuple préhispanique qui a habité la province actuelle chilienne d'Antofagasta, la province bolivienne de Lipez, le désert d'Atacama, les territoires argentins de la Puna de Atacama et de la Puna de Jujuy.

Ces restes, grâce au climat tout à fait sec, ont été aussi bien conservés que ceux qu'on trouve dans les anciennes nécropoles du Pérou. Beaucoup de cadavres sont momifiés naturellement ; les vêtements et surtout les objets en bois, très nombreux, sont en fort bon état.

Je me propose de donner ici un aperçu des fouilles effectuées par mon collègue E. Sénéchal de la Grange dans l'importante nécropole de Calama. C'est là en effet qu'a eu lieu la récolte la plus abondante et la plus variée de crânes et d'objets bien conservés ayant appartenu au peuple qui nous occupe.

Calama (province chilienne d'Antofagasta, environ 27°27' latitude Sud et 71°15' longitude Ouest du méridien de Paris) est une station de la ligne de chemin de fer d'An-

tofagasta à Oruro, située à 238 kilomètres de cette première ville. Calama étant à une altitude de 2.266 mètres au-dessus du niveau de la mer, se trouve donc sur l'un des échelons du versant Ouest du haut-plateau.

Le village est situé au milieu d'une vaste plaine d'alluvion bornée de tous côtés par des chaînes de montagnes. Cette plaine est tout à fait dépourvue de végétation et couverte, en quelques endroits, de sable que le vent soulève et transporte d'un point à l'autre. Le Rio Loa, dont l'eau est légèrement salée, traverse Calama et forme, au moyen de l'irrigation artificielle, comme une oasis de quelques kilomètres carrés où les habitants cultivent la luzerne. La superficie de cette oasis tend à s'amoindrir par suite de la diminution de l'eau du Rio Loa et de l'envahissement des sables qui, sous la poussé du vent, gagnent peu à peu du terrain sur la partie cultivée. On a planté quelques arbres. La végétation naturelle ne présente que des arbustes touffus, utilisés par les habitants pour renforcer leurs clôtures constituées par des murs en terre.

En janvier 1904, E. Sénéchal de la Grange fut avisé, par un habitant de Calama, qu'il existait un ancien cimetière non loin de l'oasis. Il s'y rendit et trouva, dans un endroit limité d'un côté par une *barranca*[1] de 1m50 de hauteur, quelques crânes et ossements humains parsemés sur le sol. On voyait aussi quelques os saillir de la coupe de la *barranca*. E. Sénéchal de la Grange effectua alors, à partir de celle-ci, des fouilles méthodiques, creusant jusqu'à une profondeur de 1m50 sur une surface de 40 mètres.

Il a trouvé environ 100 squelettes dont il a recueilli une soixantaine de crânes. Bon nombre de corps se trouvaient dans la position où ils avaient été enterrés ; leurs vêtements et leur mobilier funéraire étaient bien conservés. Ils étaient tous plus ou moins momifiés. Dans une partie du terrain fouillé, où le sol paraît avoir subi des mouvements, les squelettes et les objets avaient été déplacés et écrasés par la pression de la terre.

Ainsi qu'on pouvait l'observer sur les cadavres restés en

1. *Barranca* : Désignation, en espagnol, des coupes perpendiculaires dans le terrain, produites par l'action des eaux.

place tous ont été enterrés avec les jambes repliées et attachées près de la poitrine ; les bras également placés sur la poitrine, quelquefois croisés ; la tête un peu inclinée. Sur les cadavres bien conservés, se trouvaient les vêtements : des ponchos et des chemises sans manches. Tous avaient, suspendu au cou ou pendant sur les épaules, un ou deux petits sacs en laine, rayés ou portant divers dessins multicolores tissés. Le tout était enveloppé dans une étoffe plus grossière et solidement lié au moyen de cordes en laine de lama. Le paquet ainsi formé et contenant parfois, entre les différentes enveloppes, des amulettes et autres objets de petites dimensions, était toujours placé verticalement dans la tombe, la tête en haut.

Immédiatement contre ce paquet, mais en dehors des enveloppes, étaient disposés les objets plus considérables, tels que des arcs et des pelles ; autour, des vases en terre cuite et des calebasses contenant encore des restes de maïs et d'autres aliments.

Les têtes des cadavres se trouvaient en général à 0m 50 ou 0m 60 de profondeur. La distance d'une tombe à l'autre ne dépassait pas 0m 50. Parfois la même tombe contenait deux cadavres et même plus.

La nécropole paraît occuper une grande étendue. Il n'y a aucune pierre, ni pour recouvrir les tombes, ni pour signaler leur emplacement. Il existe cependant, au milieu de la nécropole, des restes de murs en pierre sèche qui forment un carré. E. Sénéchal de la Grange a trouvé dans cette sorte d'enceinte plusieurs crânes et des ossements humains à demi calcinés par le feu, mais il est probable qu'ils l'ont été à une époque de beaucoup postérieure à celle à laquelle appartiennent les sépultures. Ce sont sans doute des os mis à découvert par les érosions.

Voici, comme exemples, la description de quelques tombes de la nécropole de Calama.

I. — Cadavre dont la chair et les vêtements, à l'exception de quelques lambeaux, avaient disparu par l'action du temps. Pourtant le tissu en laine de lama, qui lui servait d'enveloppe extérieure, était assez bien conservé, de même qu'un sac, semblable à ceux déjà mentionnés, placé sur le dos et suspendu au cou par une corde en laine. Le corps se

trouvait incliné en avant; les jambes étaient légèrement repliées, les bras croisés sur la poitrine. En dehors de l'enveloppe, appuyées sur le devant du paquet funéraire, se trouvaient, disposées les manches en haut, une pelle en bois (Pl. II *a*) et une autre (Pl. II *d*) en pierre schistoïde avec manche en bois, ainsi qu'un second exemplaire de cette dernière catégorie, sans manche. Autour du cadavre étaient placés plusieurs petits vases en terre cuite, un plat en sparterie (Fig. 190) et deux ou trois moitiés de calebasses. Quelques-uns de ces récipients contenaient encore du maïs, des graines d'une autre espèce et des matières organiques qui devaient être les restes d'aliments enterrés avec le mort. Tout autour du cadavre se trouvaient en grande profusion des fruits d'une espèce d'Algarrobo (*Prosopis*).

II. — Un cadavre d'enfant de 10 à 15 ans était en contact immédiat avec le précédent; ses jambes étaient tout à fait repliées, sa position presque verticale. Sur l'enveloppe avait été posé un petit arc encore muni de sa corde, différents morceaux de bois et un carquois en cuir contenant des flèches attachées avec une cordelette.

III. — Cadavre enveloppé d'abord dans une chemise sans manches avec ornements tissés, et ensuite dans une enveloppe commune en tissu grossier. Il portait deux petits sacs en laine de couleur, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos. Entre les enveloppes se trouvait un étui en bois sculpté contenant des épines de cactus (Pl. III *d-e*), plié dans des morceaux d'étoffe attachés avec des cordes de laine. En dehors de l'enveloppe funéraire était placé un instrument en bois ayant la forme d'un couteau (Pl. II *b-c*), mais qui semble plutôt avoir été employé comme engin agricole, étant donné qu'il n'est pas du tout tranchant.

IV. — Cadavre momifié, dans un état de conservation parfait, jambes repliées, bras croisés, tête inclinée sur le côté. Ce cadavre était enveloppé dans une couverture noire en laine qui constitue une œuvre de tissage remarquable, garnie d'une longue et épaisse toison. Cette couverture était attachée à l'aide de deux grandes aiguilles en épines de cactus. Avec ce corps se trouvaient une pelle en bois et une autre en pierre, analogues à celles de la tombe nº 1. A côté de lui, il y avait aussi un amas de minces plaques d'une

substance qui paraît être de la viande desséchée, aliment jusqu'à nos jours très en usage chez les Indiens du haut-



Fig. 186. — Tête momifiée de la nécropole de Calama.

plateau et auquel ils donnent le nom de *chalona* ou *charqui*.

V. — Cadavre très bien conservé quant à la chevelure, qui montre parfaitement la coiffure (Fig. 186) des anciens habitants de Calama. Dans l'enveloppe, un peigne (Pl. III *f*) à dents en bois indépendantes, disposées entre deux pièces

de bois attachées par une étroite lanière en cuir habilement tressée, qui sert à la fois à réunir les pièces en bois et à retenir et séparer les dents. De plus, un petit sac contenant de l'ocre rouge ; enfin, différentes amulettes en bois représentant des figures sculptées analogues à celles de l'étui (Pl. III *d-e*).

OBJETS TROUVÉS DANS LES TOMBES

Parmi les objets trouvés dans la nécropole de Calama les pièces en bois attirent, avant tout, l'attention.

Pelles. — La planche II *a* en donne un exemple. Elles sont très nombreuses. Celle figurée a une longueur totale de 1ᵐ 10. Par suite de leur forme on pourrait être tenté de les prendre pour des rames, mais cette supposition est impossible étant donné le grand éloignement de Calama de toute eau navigable.

Arcs. — Ils ne sont pas communs. Celui de la planche II *f* est d'une longueur de 0ᵐ 957. Les flèches trouvées ont toutes leurs pointes en bois dur.

Couteaux. — Pareils à celui dont la planche II *b* et *c* montrent divers aspects, ils existent en assez grand nombre. Quelques-uns ne sont pas tranchants, et d'autres ont un tranchant plus ou moins émoussé. Tous sont pointus. Leur longueur varie de 35 à 50 centimètres. L'exemplaire de la figure ci-jointe conserve encore autour de son manche une enveloppe en tissu de laine de lama qui a servi à rendre plus doux le contact avec la main. Cela prouve que ces instruments étaient employés pour un travail dur, et j'incline à croire que ce sont plutôt des instruments d'agriculture que des couteaux pour couper. La latte de bois plate et longue (0ᵐ 916) de la planche II *g* était probablement destinée à séparer les fils d'un métier à tisser.

Crochets de suspension. — La planche IV montre un certain nombre de curieuses pièces en bois en forme de V très ouvert. Ces pièces sont extrêmement communes dans les tombes préhistoriques de la Puna de Jujuy et de la Quebrada del Toro et sont souvent munies de cordes en laine attachées à leurs extrémités. La distance entre celles-ci est généra-

lement de 10 à 17 centimètres. R. Lehmann-Nitsche[1] les appelle des « mors de lama » ce qui me semble impossible,



Fig. 187. — Vase en terre cuite de la nécropole de Calama. Environ 1/3 gr. nature.

parce que le lama n'a jamais été monté, ni attelé. E. Boman a vu ces crochets employés dans le ficellage des paquets funéraires des corps momifiés et E. Sénéchal de la Grange donne une explication très acceptable de leur usage : selon lui, ils auraient remplacé les anneaux de fer actuels pour ajuster les cordes avec lesquelles on attachait les charges sur le dos des lamas.

Étuis en bois sculpté contenant des épines de cactus. — Ces étuis, perforés d'une extrémité à l'autre, sont remar-

1. Robert Lehmann-Nitsche : *Catálogo de las antigüedades de la provincia de Jujuy conservadas en el Museo de La Plata* (pages 25, 29 et 38). *Revista del Museo de La Plata*, t. XI, La Plata, 1902.

quables par le soin avec lequel on a sculpté les figures qui les ornent. Celui qui est ici représenté (Pl. III *d-e*) a 176 millimètres de longueur. Ils contenaient toujours quelques épines de cactus pointues, ayant pu servir d'épingles et d'aiguilles. On a en effet rencontré à Calama des

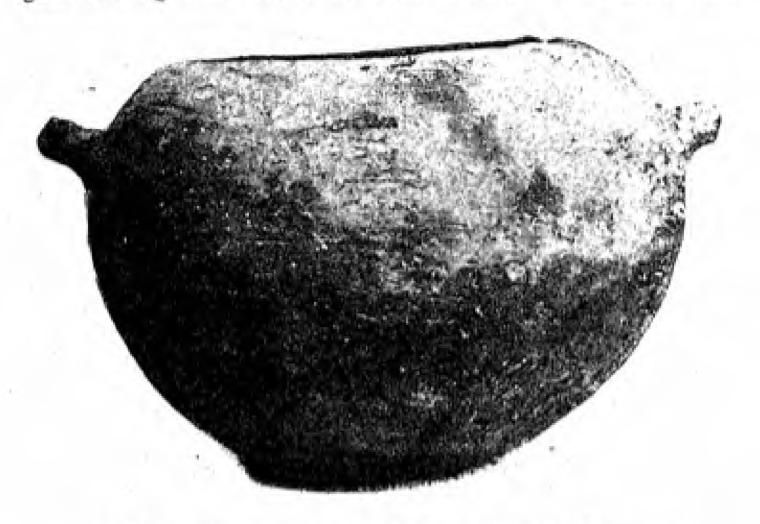


Fig. 188. — Vase en terre cuite de la nécropole de Calama. Environ 1/3 gr. nature.

aiguilles à coudre, faites de fortes épines de cactus, polies et noircies, qui portent à la base un chas. R. Lehmann-Nitsche[1] a émis l'hypothèse que ces tubes pourraient être des instruments de chirurgie, des sortes de ventouses, mais nous n'en avons aucune preuve. Les épines que renferment ces énigmatiques étuis ont été employées peut-être comme aiguilles à tatouage?

Tablette en bois dur. — Elle est munie d'un appendice sur lequel est sculptée une tête de condor (Pl. III *a*). J. B. Ambrosetti[2] pense que ces tablettes ont dû servir pour offrir certains objets en sacrifice aux dieux, mais il ne donne aucun argument en faveur de son hypothèse. Il m'est im-

1. *Id.*, page, 10

2. Juan B. Ambrosetti : *Antigüedades calchaquies* (page 24). *Anales de la Sociedad Cientifica Angentina*, t. LIII et LIV, Buenos-Aires, 1902.

possible, quant à moi, de me faire une opinion sur l'emploi de ces tablettes.

Cloche en bois. — Un exemplaire, semblable comme forme aux cloches en cuivre, trouvées dans les vallées calchaquies.

Autres objets de bois. — Des petits étuis et des petits vases, des amulettes, des pièces d'un emploi inconnu, quelquefois avec des figures humaines (Pl. II *e*) ou autres sculptures, des outils de tisseurs, des pièces qui ont fait partie de métiers, etc.

Calama et tout le haut-plateau ne pourraient pas, faute d'arbres, fournir, de nos jours, le bois qui a été employé à la confection des objets énumérés. Il faut donc supposer que tout ce bois a été acquis des peuples du Gran Chaco, ou des vallées argentines, si l'on n'admet pas que le climat du haut-plateau était, au temps des habitants préhistoriques de Calama, très différent de celui de nos jours.



Fig. 189. — Vase en terre cuite de la nécropole de Calama. Environ 1/3 gr. nature.

Objets en pierre. — Les pelles, dont une est représentée planche II *d*, sont communes. La longueur totale de celle-ci avec son manche en bois est de 0m 921. La pelle en pierre a 0m 208 de longueur; elle est taillée dans une plaque épaisse de roche schistoïde. G. Courty l'a déterminée comme une roche éruptive trachytique contenant des cristaux d'augite et des grains d'olivine. Dans nos voyages à travers le haut-plateau, nous n'avons pas rencontré cette roche en place, et cependant les pelles et les haches confectionnées avec cette matière sont communes dès la Puna de Jujuy jusqu'à Calama et Lipez. E. Boman a appris d'un vieil Indien qu'une ancienne carrière de cette roche existe-

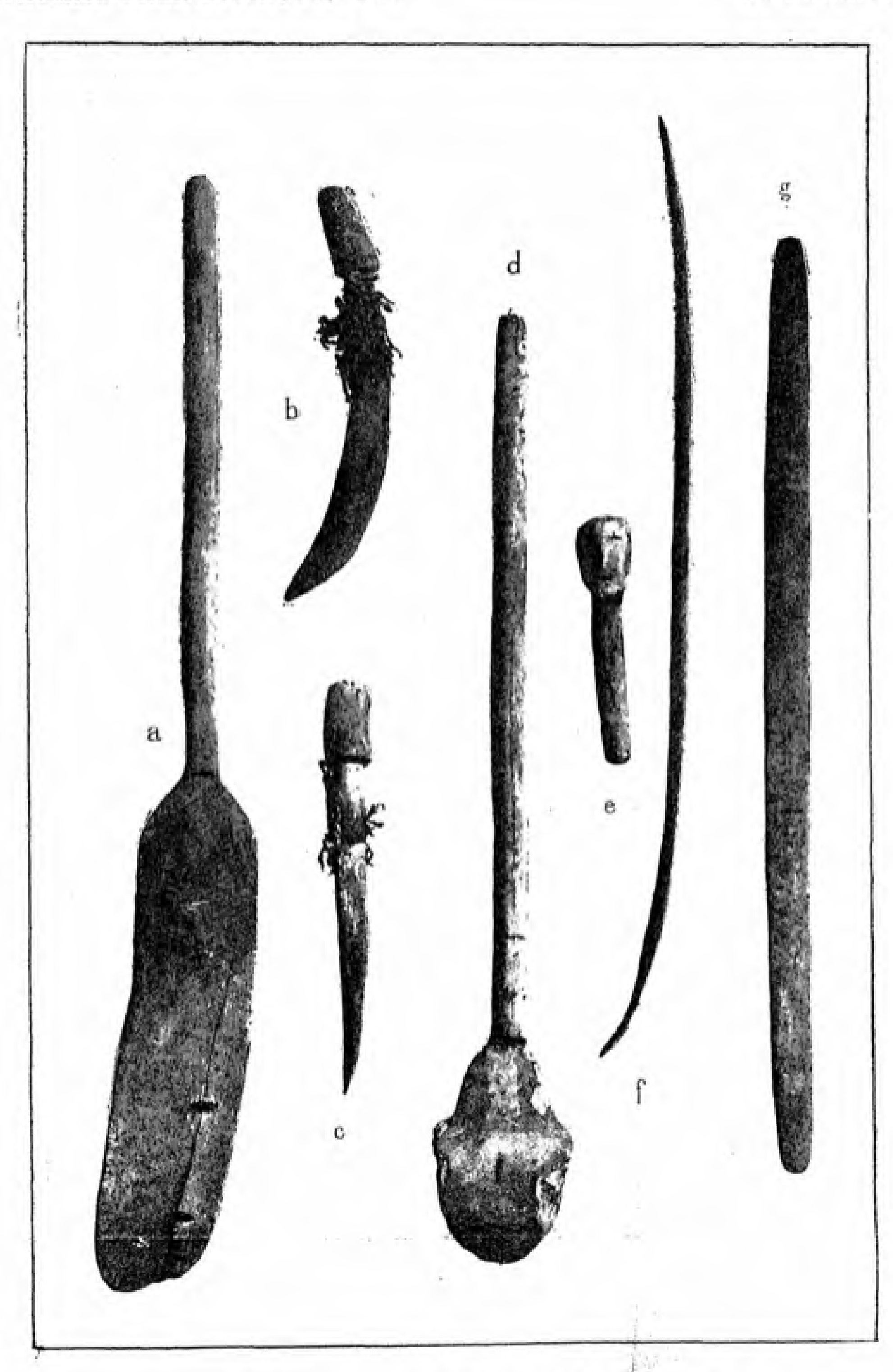
rait à Rosario de Atacama (République Argentine). Serait-il donc possible que toutes ces pelles et toutes ces haches, trouvées sur une aussi grande étendue, proviennent de cette unique carrière? Si cela était vrai, cette circonstance démontrerait l'existence d'un commerce très actif entre les habitants préhistoriques de cette vaste région.

On n'a pas trouvé d'autres objets de pierre dans la nécropole de Calama. Les pointes de flèches en pierre siliceuse, les petites perles en azurite et en malachite, si communes sur tout le haut-plateau, n'y ont pas été rencontrées.

Objets en os. — La planche III *b* montre la moitié supérieure d'un *topo* ou agrafe en os, imprégné d'une matière colorante verte et qui servait pour attacher le vêtement du cadavre désigné ci-dessus sous le n° 3. D'autres *topos* en os sculpté ont été également trouvés, ainsi que plusieurs petits tubes, dont les uns auraient été des étuis et les autres des sifflets. La planche III c représente un tube en os enfoncé dans un autre en bois. Des os pointus, ayant servi de poinçons, ont été aussi rencontrés à Calama.

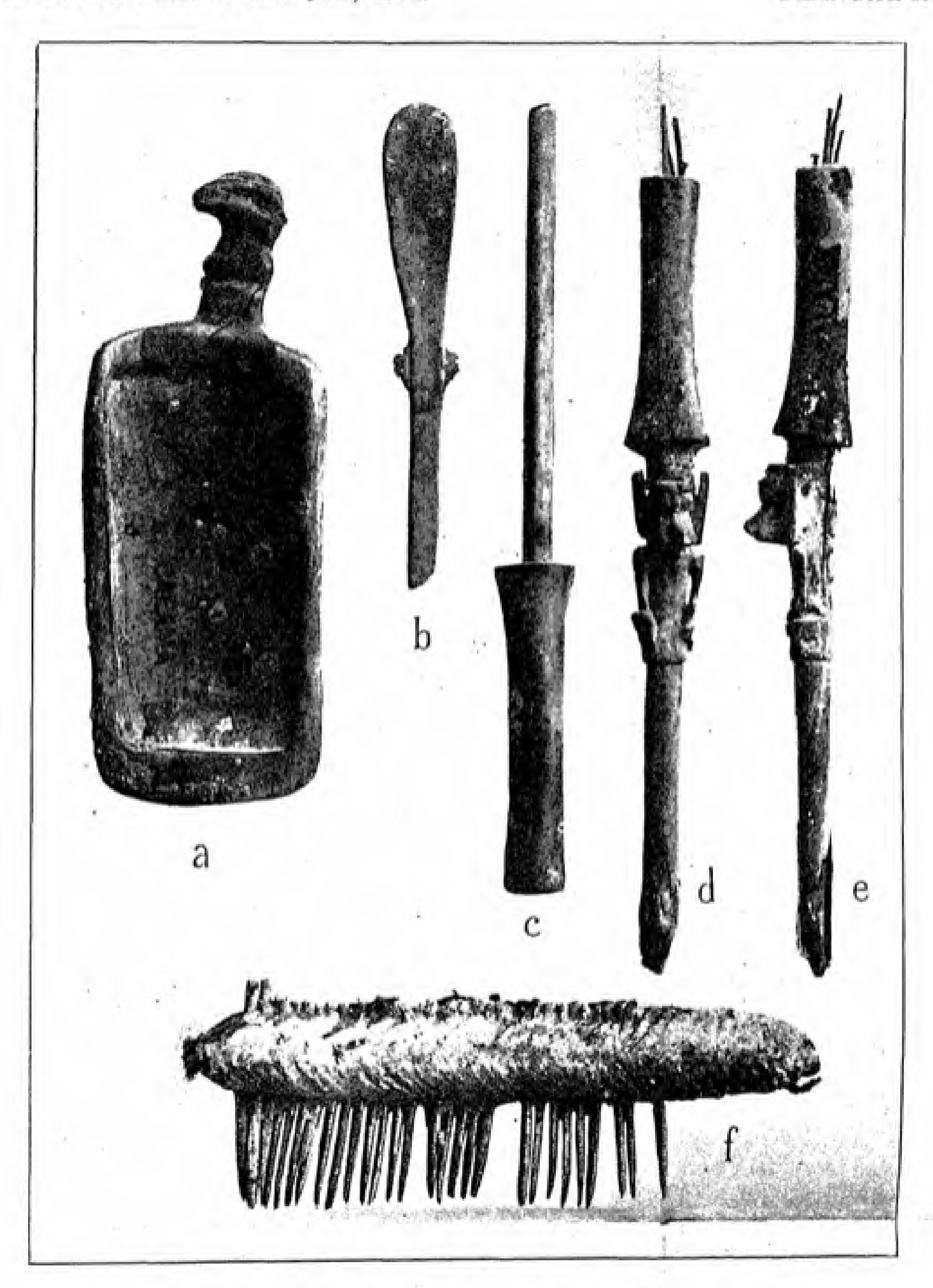
Poterie. — Toute la poterie de Calama est d'une confection assez grossière. La figure 187 (hauteur, 238 millimètres; diamètre de la bouche, 160 millimètres; diamètre de la panse, 239 millimètres) et la figure 188 (hauteur, 140 millimètres; diamètre de la bouche, 165 millimètres; diamètre de la panse, 219 millimètres) donnent les formes caractéristiques des plus grands vases. On a trouvé également un grand nombre de petites tasses en terre cuite.

La figure 189 représente un petit vase (hauteur, 123 millimètres; diamètre de la bouche, 100 millimètres; diamètre de la panse, 125 millimètres) tout à fait de même fabrication et portant des ornements peints dans le même style que les pièces d'une très nombreuse collection réunie au cours de nos fouilles dans les tombes préhispaniques de la vallée du Cagua. Le fait que le vase de la figure 189 est le seul de ce modèle trouvé à Calama, démontre suffisamment que celui-ci a dû être acquis par les habitants de Calama de ceux de la vallée du Cagua, située à 350 kilomètres environ au Nord-Est de Calama, et appartenant probablement à la région des Chichas.

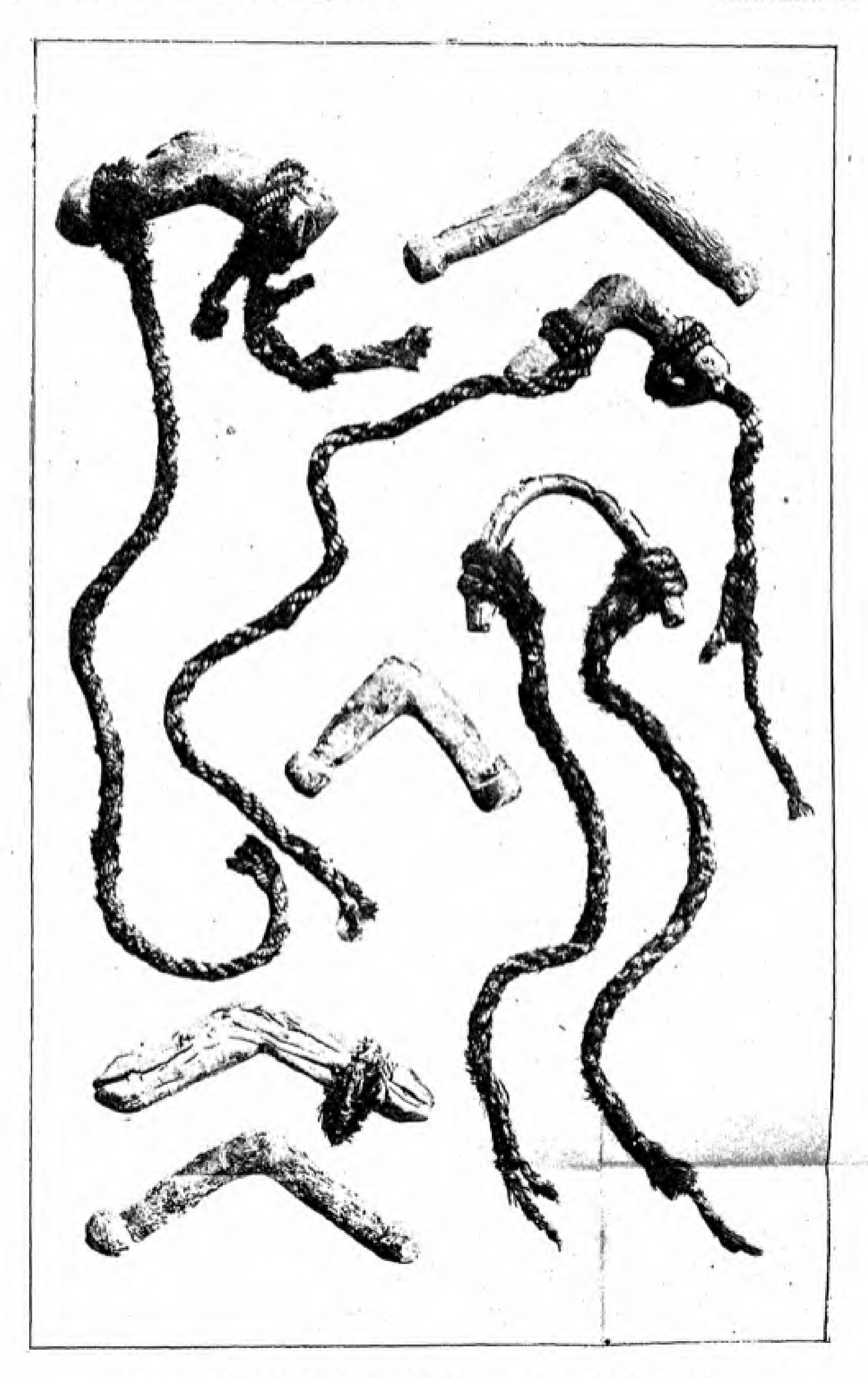


Objets en bois de la nécropole de Calama (*Environ 1/7 gr. nature*).





Objets divers de la nécropole de Calama (*Environ 2/3 gr. nature*).



Crochets en bois de la nécropole de Calama (*Environ 3/7 gr. nature*).

Sparterie. — Les figures 190 et 191 représentent un plat et un petit panier en sparterie d'un travail très soigné.

Calebasses. — Dans les tombes de Calama, on trouve un grand nombre de calebasses coupées par la moitié et ser-

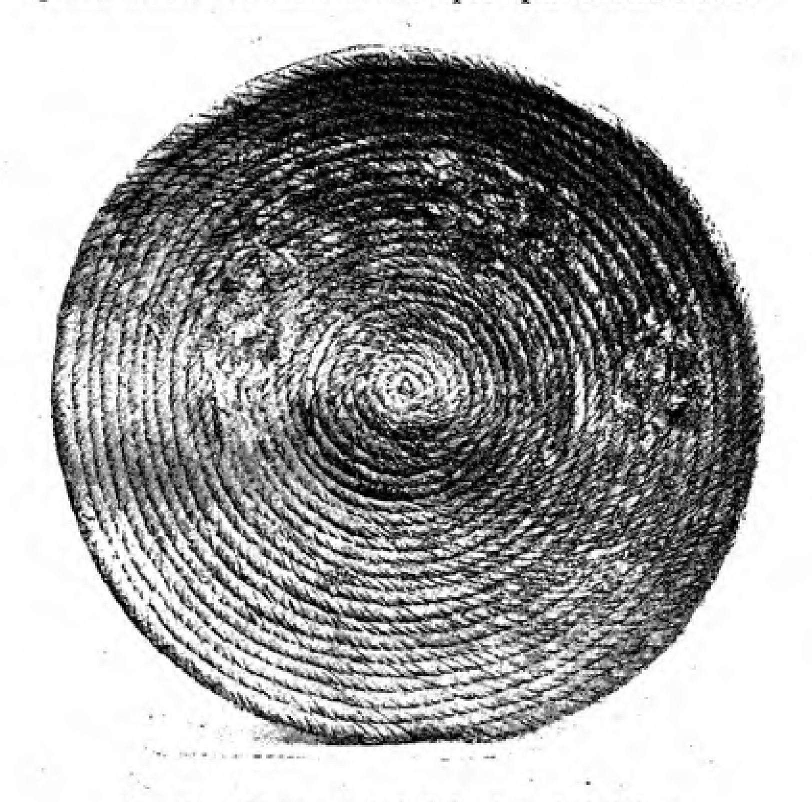


Fig. 190. — Plat en sparterie de la nécropole de Calama. Environ 1/3 gr. nature.

vant de vases ou quelquefois de couvercles aux pots en terre cuite. Beaucoup de ces calebasses portent des ornements gravés très artistiques.

Étoffes. — Les tissus en laine de lama, de vigogne et peut-être d'alpaca, rencontrés dans les tombes de Calama, ont été confectionnés avec assez d'habileté et d'art.

Aliments. — Le *Maïs*, les autres graines, les fruits d'*Algarrobo* et toutes les matières organiques, que contiennent

les vases du mobilier funéraire de Calama et qui sont dans un excellent état de conservation, offrent un intérêt tout particulier. Ces matières ont été remises à des spécialistes pour être étudiées et déterminées, de même que des spécimens de coquilles marines trouvées dans les tombes. Les résultats de ces recherches seront, comme les objets non décrits ci-dessus, publiés dans l'ouvrage sur les travaux de la Mission qui paraîtra dans les premiers mois de l'année prochaine.



Fig. 191. — Panier en sparterie de la nécropole de Calama. Environ 1/3 gr. nature.

CRANIOLOGIE

Le Dr Chervin s'est chargé de l'étude de toute la collection de crânes et de squelettes humains recueillie par la Mission dans les différentes parties du haut-plateau, collection composée d'environ 500 spécimens.

Les crânes de la nécropole de Calama comprennent 66 numéros, dont la mensuration a donné au Dr Chervin les résultats suivants :

Dolichocéphales	(indice céphalique jusqu'à 75) . .	2
Mésocéphales	(« « de 75, 1 à 79, 9).	10
Brachycéphales	(« « de 80 à 85).	37
Hyper-brachycéphales	(« « de plus de 85). .	17

En résumé, 54 crânes, soit 80 °/₀, sont brachycéphales. Néanmoins la présence de quelques crânes dolichocéphales dans cette même nécropole préhispanique est intéressante à signaler.

De plus, sauf deux crânes, présentant l'un une déformation occipitale bi-lobée et l'autre une déformation en pain de sucre, les 64 autres crânes ne présentent pas de déformation du type dit Aymara. Mais la plupart montrent une sorte d'ensellure bi-pariétale très nette et causée évidemment par un bandeau contentif disposé en vue de déformer le crâne.

E. Sénéchal de la Grange n'a pas trouvé de ruines

d'anciennes habitations dans les environs de la nécropole. Les individus qui y sont enterrés ont probablement habité l'oasis, et la culture a détruit les vestiges de leurs demeures au cours des siècles.

Les habitants préhispaniques de Calama ont été des agriculteurs ; le grand nombre d'outils de culture que l'on trouve avec leurs morts en est une preuve. Ils connaissaient le lama dont ils employaient la laine pour confectionner d'assez bons tissus. Leur poterie est grossière ; ils n'étaient pas non plus d'une très grande habileté dans les autres industries, exception faite peut-être pour la sculpture sur bois. Ils ont vraisemblablement entretenu des rapports de commerce avec des peuples qui les entouraient et en ont reçu de ce fait plusieurs objets étrangers. Mais, en général, ils doivent être considérés comme ayant été assez pauvres, ainsi que l'on peut en juger par leur mobilier funéraire.

Il est curieux de noter que E. Sénéchal de la Grange n'a pas trouvé d'objets de métal, bien que les mines de cuivre de Chuquicamata, où G. Courty, géologue de notre Mission, a rencontré des outils préhispaniques tels que, par exemple, des marteaux en pierre, soient très proches de Calama.

UNE SÉPULTURE A USTION

DE

L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

par **Francis PÉROT**

Une singulière sépulture vient d'être mise à découvert, au sommet du plateau de Saint-Bonnet, à Yzeure près Moulins.

Cette sépulture n'est point isolée, car des matériaux semblables, des cendres et des charbons ont été reconnus sur une aire de près d'un hectare ; Saint-Bonnet était du reste une agglomération importante au centre de laquelle passait la grande voie de Cherbourg à Lyon [1], et tout récemment, sept fours de potiers y ont été découverts.

Le cercueil, sorte de coffre en maçonnerie, mesurait 2m 70 de longueur, sa largeur moyenne était de 0m 55 et sa hauteur était de 0m 70; la tête et les pieds étaient formés de tronçons d'antiques colonnes coupés au milieu, et en grès de Coulandon près Moulins ; deux autres tronçons de colonnes également coupés au milieu étaient posés transversalement sur la tête et les pieds (Fig. 192). La partie ronde des colonnes était, à la tête, tournée vers l'intérieur du caisson, le contraire existait pour le côté des pieds.

Il y a lieu de supposer que ces tronçons de colonnes provenaient d'un temple antique ruiné, et que ces colonnes coupées, fendues au milieu, n'ont été utilisées ici que comme matériaux d'occasion.

Les parois, épaisses de 0m 20 environ, étaient formées de moellons assemblés sans mortier; ils proviennent des carrières de Montgarnaud, près de Coulandon.

Cette sépulture parfaitement orientée, les pieds tournés au soleil levant, a été édifiée à environ 1m 10 de profondeur ;

1. Tudot : *Carte des voies romaines de l'Allier*, p. in-fol., p. 17, carte, 2 planches de bornes milliaires — Moulins, Desrosiers.

elle reposait sur un lit de terre fine, tamisée; au-dessus était une épaisse couche de cendres et de charbons, puis l'intérieur a été rempli de chaux vive, très blanche, très tendre en certains endroits, puis durcie dans d'autres, si bien que la pioche ne pouvait en séparer les quartiers; puis enfin, le dessus du coffre était fermé à l'aide de petites dalles brutes et naturelles en pierre des carrières de Bulcy (Nièvre), éloignées d'au moins 35 kilomètres de là.

Autour de ce coffre maçonné se remarquait, sur une aire d'au moins 4 mètres de circonférence, une terre mélangée de cailloux, calcinée, pulvérulente, ayant reçu l'action du feu sur plus d'un mètre d'épaisseur. Ne serait-ce point l'endroit où se faisait l'incinération des corps de cette nécropole à ustion? Tout le fait supposer.

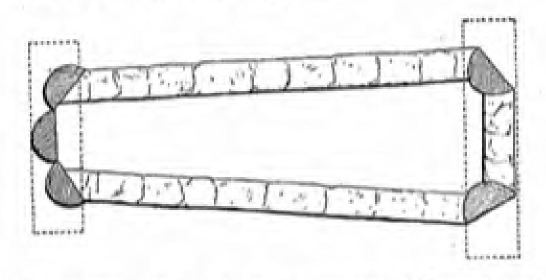


Fig. 192. — Plan d'une sépulture romaine, à Yzeure (Allier).
Échelle : 1/5.

Aucune trace d'ossements; du reste, il n'était pas possible qu'il en restât la moindre parcelle, avec les traces de feu violent que l'on remarque près de cette sépulture.

Plusieurs débris de vases en terre noire, mince, fine et lustrée, quelques fragments de petites tasses en terre rouge unie, et des morceaux de poterie grossière noire, mate, sans engobe, gisaient avec des fragments de tuiles creuses et de tuiles à rebords autour de la sépulture. Une belle médaille de Néron y a été également recueillie. Sur une surface de plus de deux cents mètres carrés, se rencontrent des débris antiques, des fragments de tuiles à rebords, de vases réduits en petits morceaux par la culture.

C'est la singulière disposition de cette sépulture qui nous a engagé à en donner une description.

LA PIERRE-FRITE DE ROMESNIL

COMMUNE DE LA VILLETERTRE (Oise).

Par **DENISE.**

La *Pierre-Frite* de Romesnil, commune de La Villetertre, canton de Chaumont (Oise), connue aussi sous le nom de *Palet-de-Gargantua*, est un menhir de très fortes dimensions, qui est certainement, après celui de la *Pierre-du-Fouret* de Gency, commune de Cergy (Seine-et-Oise), décrit par M. Paul de Mortillet dans *L'Homme préhistorique* du 1er août 1904, le plus considérable des environs de Paris.

Il est situé à 400 mètres à l'Est du petit hameau de Romesnil, sur la crête d'un coteau boisé, dans un terrain sablonneux. Le sous-sol renferme des grès.

Ce menhir est un bloc de grès de 2m80 de hauteur moyenne au-dessus du sol, sans tenir compte de ce qui peut se trouver dans la terre. Sa largeur à la base, au ras du sol, est d'environ 3m10 ; elle est de 2m60 au milieu et d'environ 1m50 au sommet. L'épaisseur, du côté Sud, est de 1 mètre environ au ras du sol et de 80 centimètres au sommet ; elle est un peu moindre du côté Nord. L'orientation est à peu près exactement du Sud au Nord.

Il existe sur le sommet de ce menhir une cavité en forme de cuvette assez profonde, où, d'après les habitants du pays, il y a toujours de l'eau, même dans les plus grandes sécheresses. Quand j'ai visité ce monument, il y avait six à sept semaines qu'il n'avait pas plu et pourtant j'y ai encore vu un peu d'eau.

Au pied de la pierre, du côté Sud, le sol paraît avoir été bouleversé assez profondément, ainsi que dans une partie du terrain voisin planté en bois. Peut-être y a-t-on fait autrefois des recherches, à moins que ce ne soient les terrassements d'une ancienne carrière à pavés ?

Un vieillard, habitant les environs, m'a affirmé que l'on avait exécuté jadis des sondages pour retrouver la base de

la pierre, mais que l'on n'avait jamais pu y arriver, si profondément que l'on eût creusé. Ce n'est sans doute là qu'une simple légende.

La dénomination de *Palet-de-Gargantua* se rapporte aussi à une tradition populaire. Comme partout où se trouvent des pierres portant ce nom, le géant, placé sur une hauteur assez éloignée, aurait jeté son palet vers un but qu'il aurait manqué et l'énorme pierre serait venue se ficher en terre à l'endroit où on la voit encore aujourd'hui.

La Pierre-Frite de Romesnil est bien un menhir, mais on rencontre de grosses pierres désignées sous le nom de palets de Gargantua qui n'en sont pas. Il y a, entre autres, à Jouy-le-Comte, commune de Parmain (Seine-et-Oise), un palet de Gargantua qui n'est autre chose qu'un volumineux bloc de calcaire en place.

Le menhir de Romesnil est, ainsi que je l'ai dit, situé sur la commune de La Villetertre, mais à l'extrémité Est de son territoire, entre cette commune et celles de Neuilly-en-Vexin, Chavençon et Monneville, à moins d'un demi-kilomètre à l'Est de Romesnil et à un kilomètre d'un château assez important nommé Saint-Cyr-sur-Chars.

Les gares de chemins de fer les plus proches sont : la halte de La Villetertre, à 4 kilomètres du monument ; la gare de Chars, à 5 kilomètres ; et celle de Marines à 6 kilomètres. Pour ne pas risquer de s'égarer, il faut se rendre à Romesnil, prendre la rue qui traverse le village dans la direction de l'Est jusqu'à ce que le chemin borde un bois à droite. Le menhir est dans ce bois à 20 mètres du chemin, mais on ne peut l'apercevoir sans entrer dans le taillis. Cette partie du bois est entourée de jeunes peupliers branchus où grimpent des ronces. On rencontre sur le bord du chemin un pied d'aubépine grand et gros comme un pommier ordinaire.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Le tumulus de Fontenay-le-Marmion.

M. L. Coutil vient de déblayer une chambre et deux galeries d'accès de *La Butte de la Hogue* ou tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados), fouillé en 1829, 1830 et 1831 par la Société des antiquaires de Normandie et abandonné depuis cette époque.

Une châtelaine des environs, émue des actes de vandalisme que commettaient les habitants, qui avaient transformé le tumulus en carrière à prestations vicinales, sauva le dernier tiers du monument, soit cinq sépultures dolméniques et trois galeries d'accès. Ce sont deux de ces galeries, mesurant environ 7 mètres de longueur, et une de ces chambres funéraires qui ont été dégagées à la fin du mois d'août.

Malheureusement des pluies continuelles ont obligé M. L. Coutil à remettre à l'an prochain la continuation des fouilles et des travaux de consolidation de ce curieux monument, qui est, avec ceux de Chicheboville, Ernes et Condé-sur-Laizon, un des derniers situés entre Caen et Falaise. Il existait près d'Argentan (Orne) un autre monument portant aussi le nom de Butte de la Hogue.

Nous espérons que les sépultures dolméniques du tumulus de Fontenay-le-Marmion seront prochainement classées comme monuments historiques. M. L. Coutil, a pu, grâce à l'obligeance de la propriétaire, Mme Le Hardelay, transmettre, l'année dernière, toutes les pièces nécessaires à la Sous-Commission des Monuments Mégalithiques.

Coup de poing trouvé à Champagne.

Notre collaborateur M. Denise a fait l'acquisition d'un coup de poing en silex recueilli dans des conditions de gisement intéressantes. Découvert par un pépiniériste, en défonçant un terrain sur le plateau le plus élevé du territoire de Champagne, petit village situé en Seine-et-Oise, sur le bord de l'Oise, il gisait à environ 40 centimètres de profondeur dans une argile glaiseuse jaunâtre compacte, mêlée à quelques rares petits galets d'alluvion. C'est un spécimen parfait du coup de poing en amande taillé sur les deux faces. Sa longueur est de dix centimètres et demi et sa plus grande largeur de huit centimètres. La patine est d'un blanc magnifique.

Représentations de Rhinocéros.

M. Charles Blin, qui a déjà eu, à diverses reprises, l'occasion d'examiner attentivement les gravures et les peintures des grottes de la Dordogne, est retourné cette année aux Eyzies. Il a rapporté de cette dernière visite des observations intéressantes qu'il a bien voulu nous communiquer.

Certaines figures peintes de la grotte de Font-de-Gaumes, que l'on avait tout d'abord prises pour des Mammouths, à cause de leur forme massive, ne représenteraient pas des éléphants, mais bien des Rhinocéros portant deux cornes sur le nez comme des rhinocéros d'Afrique.

L'animal en question ne peut être que le *Rhinoceros tichorhinus*, ou à narines cloisonnées, assez commun aux époques acheuléenne et moustérienne, mais devenu rare à l'époque solutréenne et qui semblait avoir déjà disparu de nos contrées à l'époque magdalénienne.

La conformation du crâne du tichorhinus, la robustesse de ses os nasaux et les rugosités qu'on observe à leur surface avaient permis d'affirmer qu'il s'agissait d'une espèce bicorne. C'est ce que viendraient confirmer les dessins de Font-de-Gaumes que nous signale M. Blin.

Ces figures présentent un intérêt d'autant plus grand que nous ne connaissions jusqu'à présent aucune représentation de Rhinocéros parmi les sculptures et les gravures de l'époque de la Madeleine que possèdent les musées et les collections particulières.

NOUVELLES

Congrès de l'Association Bretonne.

L'Association Bretonne s'est réunie cette année à Châteaubriant. Parmi les travaux présentés à la Section d'archéologie, le 14 septembre, quelques-uns intéressent les palethnogues.

M. d'Estourbeillon a communiqué, au nom de M. de Kerviler, un mémoire sur les monuments mégalithiques. L'auteur pense que plusieurs d'entre eux n'ont pu être établis que par des constructeurs ayant des connaissances arithmétiques, géométriques et astronomiques qu'on ne soupçonnait pas jusqu'à présent. Les nombres 3 et 7 et leurs rapports joueraient, selon lui, un grand rôle dans l'arithmétique de nos ancêtres. Il raconte ensuite la légende de Lanrivoaré (Finistère) et des sept pierres rondes conservées dans le cimetière de cette localité.

M. l'abbé Milon a entretenu la section du culte de la pierre à travers les âges en Armorique. Il explique comment les pierres mégalithiques, monuments funéraires élevés par la piété des antiques habitants du pays, sont devenues des pierres sacrées et l'objet d'un culte pour leurs descendants. L'Église essaya vainement de déraciner ce culte. Après plusieurs siècles de lutte, elle y renonça et se contenta de sanctifier par la croix ou des sanctuaires les lieux où se trouvaient les mégalithes les plus adorés. De ce culte il subsiste des restes dans les innombrables pratiques superstitieuses dont dolmens et menhirs sont encore l'objet en Bretagne, pratiques parfois bien bizarres, que l'auteur énumère. Puis il étudie les céraunies ou pierres de tonnerre, noms donnés aux haches en pierre polie. Les paysans bretons croient encore à ces pierres, qui passent pour protéger de la foudre. M. Milon

termine par des remarques fort curieuses sur les colliers de pierres précieuses que l'on trouve près des squelettes enfouis sous les dolmens et qui, pour certains Bretons, ont encore des propriétés merveilleuses leur donnant une valeur énorme. Il cite le fait d'un paysan bas-breton abandonnant un champ d'une valeur de 1.200 francs pour s'assurer la propriété d'un de ces colliers composé de perles en cornaline, agate, turquoise et ambre.

Collège des Sciences Sociales.

M. Paul Nicole, vice-président de la Société préhistorique de France, a commencé le 11 novembre, au Collège libre des sciences sociales, une série de leçons sur l'Anthropologie religieuse, origine naturelle des religions. Ces leçons ont lieu le vendredi, à 4 heures 1/2, rue Serpente, 28.

Dans sa leçon d'ouverture, consacrée à l'Homme fossile, le professeur a donné un très savant et très brillant résumé de l'état actuel de nos connaissances sur la question.

— Le présent fascicule était déjà composé, lorsque nous avons eu la douleur d'apprendre la mort subite de notre distingué collègue, décédé le 19 novembre, à l'âge de 72 ans.

Conférences à Lille.

Une série de conférences anthropologiques doivent être faites cet hiver à Lille. Ces conférences ont lieu le vendredi, à 5 heures un quart, dans l'amphithéâtre de l'École des Hautes-Études Industrielles, 11, rue de Toul. En voici le programme :

M. Boulay : Les origines de l'espèce humaine (Les 11 et 18 novembre 1904).

M. Pannier : Les langues, les races et la Bible (Le 2 décembre 1904).

M. Lavrand : La vie, la maladie et la mort (Le 9 décembre 1904).

M. Delépine : L'homme et le sol. Influence des conditions géologiques sur les groupements industriels (Le 16 décembre 1904).

M. Chollet : Qu'est-ce que vivre ? (Le 23 décembre 1904).

M. Van Oye : Les races humaines (Le 13 janvier 1905).

M. Duret : Les rayons N (Le 20 janvier 1905).

M. Duret : Voies romaines et routes gauloises. (Le 27 janvier 1905).

M. Théry : La monnaie à l'époque mérovingienne (Le 3 février 1905).

Congrès préhistorique de France.

On nous annonce que, selon toutes probabilités, la première session du Congrès préhistorique de France se tiendra à la fin de septembre de l'année prochaine à Périgueux sous le patronage des autorités locales.

Un succès certain est assuré à cette heureuse tentative, qui vient à son heure.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er juillet.

Le président annonce la mort de M. A. de Barthélemy et rappelle ses travaux les plus importants sur l'archéologie et la numismatique.

M. Senart donne lecture d'une note nécrologique sur M. Charles Carpeaux, mort à Saïgon le 28 juin dernier à la suite d'une maladie contractée au cours d'une campagne archéologique à Angkor.

M. Gauckler annonce qu'il vient de découvrir à Carthage le théâtre romain que l'on croyait détruit et qui existe au contraire tout entier sous 8 mètres de terre.

Séance du 8 juillet.

M. S. Reinach annonce que M. l'abbé Arnaud d'Agnel vient d'explorer aux environs de Cuges (Bouches-du-Rhône) une grotte d'accès difficile, le *Trou des morts*, où il a découvert trois squelettes humains dans l'attitude accroupie. Deux crânes bien conservés sont dolichocéphales et prognathes.

Au cours de fouilles exécutées sur l'emplacement du Capitole de Dougga, M. Sadoux a découvert une inscription écrite en deux langues, en phénicien et en libyque. La comparaison avec la partie libyque de cette inscription ne peut manquer d'apporter de nouvelles lumières pour l'intelligence des inscriptions libyco-berbères.

Séance du 9 septembre.

M. le docteur Capitan signale, au nom de M. l'abbé Breuil et de M. Ampoulange, la découverte d'une nouvelle grotte à parois gravées : la grotte de la Grèze, aux environs des Eyzies dans la vallée de la Beune (Dordogne).

C'est la onzième grotte de ce genre qui soit connue et la septième appartenant à cette vallée. Elle ne mesure que 5 mètres sur 6, avec une hauteur de 2 mètres à peine. L'intérêt de la découverte réside dans le caractère des figures dont certaines se présentent comme si elles étaient vues de face, et dans le fait que les gravures sont situées dans une partie claire que le soleil met en lumière.

Séance du 16 septembre.

M. Babelon donne lecture de la première partie d'un mémoire sur les origines de la monnaie à Athènes. Il passe en revue les traditions littéraires relatives à l'invention de la monnaie athénienne.

M. Gauckler entretient l'Académie des recherches minutieuses poursuivies par ses soins sur la topographie de Carthage. Il établit tout d'abord que la ville romaine était bâtie sur un plan absolument régulier, les voies se coupant à angles droits, comme dans nos villes neuves du moyen âge. Cette constatation, qui n'avait pas encore été faite, se complète par une autre, non moins curieuse, à savoir que le réseau urbain se continuait de façon également symétrique dans la campagne.

Séance du 23 septembre.

M. Philippe Berger communique une série d'inscriptions funéraires puniques trouvées par le P. Delattre dans ses fouilles de Carthage. Il fait passer sous les yeux de ses confrères la reproduction d'un sarcophage en marbre blanc peint, découvert dans les mêmes fouilles au fond d'un puits de dix-sept mètres. Sur chacun des deux frontons est sculptée en relief la nymphe Scylla, les bras étendus. De ses reins s'élancent des chiens, suivant la tradition antique. Le même sujet se retrouve, mais peint, sur un autre sarcophage ; il est sculpté sur un troisième, découvert en Tripolitaine, où il figure à côté d'autres sujets mythologiques. Ce qui est intéressant, c'est de noter, dès l'époque punique à Carthage, le mythe de Scylla, qu'avant la découverte du Père Delattre on ne connaissait que sur les monuments de l'époque romaine.

M. Babelon continue la lecture de son mémoire sur l'origine de la monnaie à Athènes. Il arrive aux conclusions suivantes : 1° Qu'Athènes avait un atelier monétaire avant Solon ; 2° que la réforme monétaire de Solon porte sur l'étalon euboïco-attique et non sur l'étalon éginétique ; 3° que cette réforme consista, non dans une diminution du poids de la monnaie, mais, au contraire, dans une augmentation qui porta au double toutes les divisions de la monnaie athénienne : l'ancien didrachme, de 8 gr. 73, devint drachme ; la mine solonienne pesa 873 grammes ; 4° que le chapitre 10 de la *République athénienne*, d'Aristote, bien interprété, conduit à cette explication de la réforme de Solon ; 5° que les poids et les monnaies parvenus jusqu'à nous sont en accord parfait avec cette explication et la confirment.

M. Babelon signale en outre que Solon, dans cette réforme monétaire et pondérale, ne fit que transférer à Athènes l'application d'un système qu'il avait vu fonctionner en Orient au cours de ses voyages, notamment à Samos, où il était appliqué à la taille de la monnaie primitive de cette île, en electrum.

Séance du 30 septembre.

M. Michaelis présente une série de reproductions phototypiques des dessins contenus dans un album de la fin du XVIe siècle, appartenant à la bibliothèque de l'Escurial et qui seront prochainement publiés par l'Institut autrichien d'archéologie.

Ces dessins sont intéressants, non seulement pour l'étude de la topographie de Rome à cette époque, mais encore pour la connaissance des peintures et des sculptures antiques. Parmi ces dernières, il en est un certain nombre qui ont disparu depuis et qui ne nous sont conservées que par ces dessins. M. Michaelis signale, entre autres, des séries de dessins d'après des peintures romaines que l'on découvrait dans les caveaux des anciennes constructions en *grotte*.

Séance du 7 octobre.

Le président annonce à l'Académie la mort d'un de ses correspondants, M. le marquis de Nadaillac, dont il rappelle les travaux sur les temps préhistoriques et sur l'Amérique précolombienne.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. Amelung sur l'*Apollon du Belvédère* et la *Diane à la biche*. Comme d'autres archéologues, il reconnait dans ces deux marbres célèbres des copies de deux statues de bronze dues à un même artiste du IVe siècle; dans l'Apollon, le copiste a cru devoir soutenir le bras gauche avancé par une draperie d'un effet fâcheux qui n'existait pas dans l'original. La restauration de la Diane, exécutée au XVIe siècle, est exacte et a été à tort contestée. Depuis quelques années, on attribue les originaux des deux statues du Vatican et du Louvre à Léocharès, auteur d'un Ganymède dont nous possédons une copie. M. Amelung essaye de démontrer que cette attribution est mal fondée et qu'il faut plutôt songer à un autre artiste de la même époque, à la fois sculpteur et peintre, Euphranor.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

GARD.

Nîmes. — Muséum d'histoire naturelle, à l'ancien lycée, fondée en 1778 par le legs des collections de Seguier (Cons. : C. Mingaud). La Société d'étude des sciences naturelles, fondée en 1871, qui avait fondé des collections surtout locales, les a récemment versées dans celles du muséum et a décidé de continuer à s'occuper de cet établissement. Géologie et paléontologie du département. Marbres et pierres précieuses, provenant du cabinet de Seguier. Poissons fossiles de Monte-Bolca, éocène du Véronais (Italie), provenant du même legs. Herbiers : bois et graines; droguier; tableaux représentant les principaux types de la flore du Gard. Zoologie : animaux inférieurs ; mollusques, belle série provenant surtout des collections Fontayne, Amoreux, Faïsse, Clément ; insectes : coléoptères et lépidoptères, provenant de la collection Ecoffet ; collections locales pour les autres ordres ; poissons, collection locale, formée par M. Clément ; reptiles ; oiseaux : collection remarquable, surtout départementale (Coll. Crespon et Clément) ; mammifères ; anatomie comparée. Ethnologie, ethnographie ; à signaler une belle série d'objets du Congo, rapportés par le Dr Reymond. Préhistorique : résultats des fouilles de M. Mazauric dans les cavernes du Gard. Reconstitution par M. Clément de l'homme à l'époque des dolmens, dans le département du Gard ; les monuments mégalithiques reconstitués sont le dolmen de la Grande-Paillière près d'Anduze et le menhir de Congeniés.

— Musée d'archéologie, à la maison carrée et à l'ancien lycée, fondé en 1750 (Cons. : Gabriel Carrière). Anthropologie : crânes néolithiques des grottes et des dolmens du Gard et de l'Ardèche ; ossements du IVe au VIIIe siècle de notre ère. Préhistorique locale. Quelques pièces d'égyptologie. Époque gauloise : trésor de la grotte de Vallon

(bracelets, torques et boucles d'oreilles en or). 50 reproductions en liège, de monuments antiques de la Grèce, de l'Italie et de Nîmes (coll. Pelet). Magnifiques séries de l'époque gallo-romaine, surtout de provenance locale : statuettes en bronze, lampes, ustensiles et objets de parure, vases funéraires (une partie de ces objets provient du cabinet Seguier); énorme amphore en terre de 1^{m} 90 de hauteur sur 4^{m} 43 de circonférence, trouvée sur la rive droite du Vidourle, non loin des ruines de la ville d'Ambrusium ; belle mosaïque, de 40 mètres carrés de superficie, représentant la première entrevue d'Alceste et d'Admète ; nombreuses sculptures ; à signaler parmi elles : buste de Vénus, statue en marbre de la déesse Salus, buste de Julia Domna, tête de Mercure, statuette en marbre représentant un enfant jouant avec un chien, frise représentant des aigles soutenant une guirlande, bas-relief représentant un combat de gladiateurs, plusieurs autels dont un autel votif consacré aux nymphes augustes; plusieurs tombeaux, nombreuses inscriptions. Tombeaux et objets de l'époque franque. Numismatique.

— Temple de Diane : monuments lapidaires.

Alais. — Musée de la ville, rue du Collège, fondé en 1891 (Cons. : Marguerite). Histoire naturelle et archéologie, surtout régionales.

— Musée géologique, à l'École des maîtres mineurs. Séries générales et locales de minéraux, roches et fossiles.

Bagnols-sur-Cèze — Musée Léon Allègre, fondé en 1854 (Cons. : A. Dupin). Histoire naturelle locale. Ethnologie. Ethnographie locale (costumes, objets relatifs aux superstitions de la région) et exotique (Algérie, Chine, Japon). Egyptologie : quelques pièces. Préhistorique et archéologie de la contrée. Numismatique.

Villeneuve-les-Avignon. — Musée, à l'hospice (Cons. : Bauquet). Archéologie et numismatique.

Uzès. — Collection préhistorique, au siège du groupe spéléo-archéologique d'Uzès.

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

M. Baudouin et G. Lacouloumère. — Les menhirs du Plessis, au Bernard (Vendée) 33
— L'Allée couverte de la Pierre-Folle du Plessis, au Bernard (Vendée). 161
E. Boman. — Groupes de tumulus préhispaniques dans la vallée de Lerma (Argentine). 310
René Brulard. — Note sur l'époque néolithique dans le département de la Côte-d'Or. 134
P. du Chatellier. — Nouvelles découvertes confirmant un âge du cuivre en Armorique 72
G. Courty. — A propos d'une industrie quaternaire stampienne formant la transition du tertiaire au chelléen. 258
G. de Créqui Montfort. — Fouilles dans la nécropole préhispanique de Calama. 369
Debruge. — La station préhistorique de Canneville, près Creil (Oise). 74
Denise. — Sépulture néolithique de Mériel (Seine-et-Oise) . . 5
— Les alignements de la forêt de la Tour-du-Lay. 16
— Incinérations préhistoriques à Parmain (Seine-et-Oise) . . 81
— Découvertes d'objets préhistoriques faites dans les dragages de l'Oise à L'Isle-Adam. 241
— La Pierre-Frite de Romesnil, LaVilletertre (Oise). 386
Martial Imbert. — Considérations générales sur les tumulus du Limousin. 1
— Les monuments archéologiques de Maintenon (Eure-et-Loir) 217
G. Lacouloumère. — (Voir : M. Baudouin).
Lénez. — Notice sur la station préhistorique d'Aïn-Sefra (Sud-Oranais). 97, 158
Erasme-Majewski. — La ligne ondulée comme motif d'ornementation dans la céramique préhistorique. 337
Auguste Mallet. — La station de Palaiseau-Villebon (Seine-et-Oise). 65
— La station moustérienne de la Roche (Seine-et-Oise). . . . 137
Alexandre Miller. — Fouilles de Kourgans en Russie méridionale 209
A. Miller et A. de Mortillet. — Sur un bandeau en or avec figures scythes 273
A. de Mortillet. — Le dolmen de Draguignan (Var). 142

Paul de Mortillet. — Note sur les menhirs de Seine-et-Oise. 245
Francis Pérot. — Une sépulture à ustion de l'époque gallo-romaine. 384
Clément Quénel. — Les pointes de flèches néolithiques des environs de Compiègne (Oise). 9
— Station moustérienne aux environs de Compiègne (Oise). . 116
— La station préhistorique de Royallieu-Compiègne et l'île Saint-Louis 224
Georges Rivière. — Une station préhistorique à Champigny-sur-Marne. 14
L. Thiot. — Curieuse inscription sur une gaine de hache. 78, 128
— Casse-tête découvert à Chepoix (Oise). 129
— Hache en jadéite découverte sous un arbre. 222
— Superposition de diverses industries préhistoriques à Saint-Just-des-Marais (Oise). 305

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

Ain. 32
Ardèche. 240
Ariège. 240
Aveyron. 240
Calvados.. 240
Cantal. 94
Charente 94, 240
Charente-Inférieure. 95
Cher.. 127
Corrèze. 127
Côte-d'Or. 238
Côte-du-Nord.. 271
Creuse.. 271
Dordogne 272
Doubs. 303
Drôme.. 304
Eure 334
Eure-et-Loir. 334
Finistère.. 336
Gard. 394

NOUVELLES

Cours d'archéologie américaine. 160
Distinction. 364
Exposition d'anthropologie à Grenoble. 321
Exposition de Milan 59
Mission scientifique Sud-Américaine. 23, 85, 207
Musée du Louvre. 365
Nouveau musée de Saint-Omer.. 155
Nomination 297
Vente Grange. 329

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Pierres à cupules. 24
Découvertes dans le Minervois. 24
Fouille du dolmen de Mériel. 55
Fabrique de poterie dans l'Allier. 56
Découverte dans le Gard. 58
Trouvailles romaines à Paris. 58
Grottes du Paradon (Gard). 119
Découverte dans l'Allier. 120
Fouilles de dolmens dans le Morbihan. 208
Squelette humain de Cheddar. 261
Station lacustre de Chalain (Jura). 261, 326
Mégalithe au Bernard (Vendée). 295
Grande hache en jadéite. 295
Vestiges romains à Mers (Somme). 296
Silex du Grand-Pressigny en Seine-et-Oise. 326
L'obsidienne en Corse.. 327
Sépulture néolithique dans les Bouches-du-Rhône. 363
Tumulus de Fontenay-le-Marmion 388
Coup de poing trouvé à Champagne. 388
Représentations de rhinocéros 388

NÉCROLOGIE

H. Taffin de Givenchy. 272
Émile Vouga 368

CONGRÈS, SOCIÉTÉS, ACADÉMIES

Académie des inscriptions et belles-lettres. 24, 64, 86, 121,
. . . . 205, 232, 264, 298, 391
Académie des sciences 28, 63, 86, 123, 206, 237, 265
Association française pour l'avancement des sciences. 61, 156, 285
Collège des sciences sociales. 390
Conférences anthropologiques 61, 84
Conférence Broca. 84
Conférences à Lille. 390
Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. 120, 208
Congrès de l'Association bretonne. 389
Congrès préhistorique de France. 263, 390
Congrès des anthropologistes allemands. 234
Congrès des sociétés savantes 148, 328
École d'anthropologie. 231, 363
Société archéologique de Provence 120
Société des antiquaires de France. 157
Société d'ethnographie. 29
Société d'étude des sciences naturelles de Nimes 91

Société d'excursions scientifiques. 32, 85, 207, 263, 329
Société française de fouilles archéologiques 62
Société normande d'études préhistoriques. 156, 297, 365
Société préhistorique de France 23

BIBLIOGRAPHIE

Dr Bertholon. — L'année anthropologique nord-africaine . . 89
P. du Chatellier. — La pointe de Kermorvan en Ploumoguer (Finistère). Ses monuments, pierres à cupules 30
P. du Chatellier. — Sépulture sous tumulus à Berrien (Finistère) 270
A. Collet. — Le tumulus préhistorique de Lumbres et les six gisements de l'industrie lithique découverts à Elnes et Wavrans-sur-l'Aa. 330
A Dubus. — Note sur l'industrie néolithique aux environs du Havre et de Neufchâtel-en-Bray 330
Louis Févret. — Coup de poing chelléen trouvé à Dole en 1898 332
Eugène Garrisson. — Sur un coup de poing en basalte trouvé à Royat (Puy-de-Dôme) 266
A. Gasser. — Résultats des fouilles dans les tumulus de Mantoche. 125
Hippolyte Marlot. — Une visite à la grotte magdalénienne d'Arlay (Jura). 124
F. Mazauric, G. Mingaud et L. Vedel. — La grotte de Meyrannes (Gard). Époque néolithique et époque du bronze . . 267
F. Moulin. — L'abri du Bau de l'Aubesier (Vaucluse). Époque moustérienne 299
Marcel de Puydt. — Notes sur quelques découvertes d'objets préhistoriques 333
Ch. Fr. A. Quesnot. — Nos ancêtres. 89
Georges F. L. Sarauw. — Études sur le premier âge de la pierre du Nord de l'Europe. Station de Maglemose (Danemark). 365
Léon de Vesly. — Biographie de M. Charles Henri Beuner . . 266

FIGURES DANS LE TEXTE

1-11. — Pointes en silex de Compiègne (Oise). 10, 11
12-15. — Flèches en silex. — — 11
16-18. — Petits tranchets. — — 12
19-22. — Flèches en silex. — — 12, 13
23. — Flèche en bronze. — — 13
24-27. — Cupules du dolmen de Kermorvan (Finistère). . 30, 31
28. — Carte de la commune du Bernard (Vendée) 35
29. — Environs du Plessis (Vendée) 40
30-32. — Menhirs du Plessis (Vendée) 46, 51
33. — Poterie de Chassenard (Allier). 57
34-39. — Grès taillés de Palaiseau-Villebon (S.-et-O.) . 68, 69, 70

40-46. — Flèches en silex de Canneville (Oise). 75, 76
47-50. — Pointes en silex — — 77
51. — Gaine en os de Catenoy (Oise) 79
52. — Dalle sculptée de Foissac (Gard) 91
53-91. — Silex taillés d'Aïn-Sefra (Algérie). . . . . 103 à 113
92. — Casse-tête de Chepoix (Oise). 130
93-94. — Flèches en silex de la Côte-d'Or. 133, 134
95-98. — Dolmen de Draguignan (Var). . . . . 143 à 146
99-100.— Cartes de la commune du Bernard (Vendée). . 166, 170
101-106. — Dolmen de la Pierre-Folle, au Bernard (Vendée). 172 à 181
107-110.— Menhirs — — — . . 184 à 187
111-112.— Objets trouvés dans le dolmen de la Pierre-Folle 194, 195
113-115.— Sépulture de la Russie méridionale. 210, 212
116. — Kamennaïa baba de la Sibérie occidentale 213
117-121.— Kamennya baby de la Russie méridionale . . 213 à 215
122. — Croix tombale du Caucase. 216
123-124.— Dolmens de Maintenon (Eure-et-Loir) 218, 219
125. — Plan du Camp de César, à Maintenon 220
126. — Menhir de Vigneux (S.-et-O.). 248
127. — Menhir de Villeneuve-le-Roi (S.-et-O.). 250
128. — Menhir de Guitrancourt (S.-et-O.). 251
129. — Menhir d'Ennery (S.-et-O.). 254
130. — Palafittes de Chalain (Jura). 262
131. — Vase en or de Koul-Ob (Crimée). 275
132. — Plaque en or de Sakhnovka (Russie). 279
133. — Plaquette en or de Koul-Ob (Crimée) 280
134-135.— Amphore et vase en argent de Rijanovka (Russie) . 281
136. — Plaquette en or de Koul-Ob (Crimée). 282
137. — Coupe à Saint-Just-des-Marais (Oise) 306
138-143.— Silex taillés de — — . 307 à 309
144. — Tumulus de la Vallée de Lerma (Argentine) 311
145-147.— Plans de groupes de tumulus de Lerma. . . . 312 à 317
148-184.— Poteries ornées de lignes ondulées. . . . . . . 330 à 354
185. — Carte de la distribution de la ligne ondulée 355
186. — Tête momifiée de Calama 375
187-191. — Poterie et sparterie de Calama. . . . . 377 à 382
192. — Sépulture romaine à Yzeure (Allier). 385

PLANCHES HORS TEXTE

I. — Grand Menhir du Plessis (Vendée) 48
II à IV. — Objets divers de la nécropole de Calama. 380

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

